APERÇU D'ENSEMBLE

Au moment où paraît cet aperçu d'ensemble consacré à la situation économique de la Belgique en 1938, la tension politique internationale dans laquelle l'Europe vivait depuis des années, a abandonné le plan diplomatique pour se résoudre en un nouveau conflit armé qui, engageant l'avenir des plus grandes nations européennes, engage aussi celui de l'Europe, voire même du monde entier.

Localisée au centre de ce conflit et étroitement dépendante du cours de la vie internationale, la Belgique subit, malgré elle, les conséquences immédiates et lointaines de ce cataclysme. L'indépendance politique du pays n'emporte malheureusement pas avec elle des garanties d'indépendance économique. Aux perspectives déjà incertaines auxquelles l'activité économique cherchait à s'adapter au cours des années récentes, s'ajoutent aujourd'hui de nouveaux motifs graves de préoccupations.

A courte échéance, il y a lieu d'assurer l'existence de notre population, en dépit du fléchissement du revenu national qu'implique la mobilisation d'une fraction importante de la population active. A plus longue échéance, il y a lieu de veiller à ce que les conditions nouvelles qui s'offrent au développement de notre activité économique, n'orientent point celle-ci dans des voies qui s'avéreront sans issue. Tâche délicate lorsque l'on tient compte de ce qu'un nouvel ordre européen paraît une fois de plus en gestation.

C'est à ces époques troublées où l'avenir paraît se dérober aux prévisions même les plus nuancées, que l'histoire de nos provinces offre une source abondante d'enseignements. Au cours des siècles, le sort de l'Europe et notamment celui de notre pays ont plus d'une fois été mis en jeu. Innombrables sont aussi les difficultés auxquelles il nous a fallu faire face pour assurer finalement à notre population le niveau de vie enviable qu'elle a atteint aujourd'hui. Au témoignage d'Henri Pirenne, s'il n'est pas d'exemple où notre population se soit dérobée à l'effort, quelque pénible et vain qu'il soit apparu au premier abord, il n'est pas d'exemple non plus où un tel effort se soit avéré infructueux.

L'histoire de ces vingt dernières années a apporté une confirmation éclatante de ces enseignements, en même temps que de précieuses indications pour l'avenir. C'est à ce titre que l'on peut croire que cette revue de la situation économique de la Belgique en 1938 n'est pas dépourvue d'intérêt, malgré le retard important qui marque sa publication. Mise à jour et enrichie de nouvelles données, elle contribue, en effet, à fixer l'image de la Belgique économique à la veille du conflit qui vient d'éclater. Peut-être estimera-t-on que les récents événements enlèvent beaucoup de pertinence aux considérations qui émaillent l'exposé ? Momentanément, sans doute. Si les guerres créent toutefois de nombreux problèmes, elles n'en résolvent cependant aucun. Aussi n'est-il pas téméraire de penser que, dans un cadre modifié peut-être, la Belgique de demain aura à s'atteler aux mêmes tâches que celles qui, hier, sollicitaient encore son attention. C'est à la mesure de préparation de ces tâches non moins qu'au degré de satisfaction qui aura pu être donné aux nécessités urgentes de l'heure, que s'apprécieront finalement l'opportunité et l'efficacité de nos initiatives présentes.

* * *

De graves troubles politiques en Europe et en Asie, le réarmement accéléré du monde, l'accentuation de la crise aux Etats-Unis pendant les premiers mois et ses effets contagieux pour l'économie mondiale, la reprise industrielle de ce pays au second semestre, la faiblesse extrême des grands marchés agricoles en relation avec les récoltes exceptionnellement abondantes qui furent enregistrées en cours d'exercice, enfin la dépréciation de certaines grandes devises internationales constituent les faits marquants de l'évolution économique mondiale en 1938.

Du fait de sa localisation et aussi des particularités de sa structure économique, la Belgique, plus que d'autres nations, a été sensible au cours de ces événements dont la plupart, hélas, ne pouvaient qu'entretenir et accentuer une atmosphère d'insécurité et d'incertitude, éminemment préjudiciable au développement normal des affaires, tant nationales qu'internationales.

Le repli de l'activité économique en Belgique, qui était déjà manifeste en 1937, s'est dès lors accentué en 1938. Si l'on en juge d'après les indices de production (1), d'une année à l'autre, le fléchissement de l'activité industrielle est de l'ordre de 19 p. c. Indices sensibles calculés sur la base de la production de

(1) Indices de la production industrielle calculés par l'Institut de Recherches Economiques de l'Université de Louvain.

quelques industries qui réagissent vivement aux fluctuations de la conjoncture, ils exagèrent toutefois le recul intervenu de même d'ailleurs qu'ils ne permettent plus d'apprécier, au bout d'un certain nombre d'années, le niveau relatif auquel notre activité industrielle tend à s'établir.

Ces réserves, quelque justifiées qu'elles soient, ne doivent cependant pas faire illusion : la diminution de l'activité industrielle en 1938 fut importante. En témoigne le mouvement du marché de l'emploi où, d'une année à l'autre, la moyenne des chômeurs contrôlés journellement a crû de 38 p. c. et où les journées perdues, par 1.000 assurés et par semaine, ont augmenté de 33 p. c.; au total, le degré moyen d'emploi s'est abaissé de 5,2 p. c. Un autre indice particulièrement suggestif de cette dépression est le recul de l'activité des transports : le nombre des wagons fournis a baissé de 10 p. c., tandis que le tonnage transporté a diminué de près de 14 p. c.

Ce fléchissement est moins le fait de notre marché intérieur qui, dans son ensemble, a témoigné de résistance, que celui du commerce international, en baisse sensible par rapport au niveau relativement élevé auquel il s'était redressé durant l'exercice précédent.

L'évolution défavorable de ce commerce, ainsi que l'orientation générale des prix, n'ont pas manqué de se traduire par une certaine aggravation des obstacles opposés au libre cours des échanges internationaux. En conséquence, les progrès qui, à cet égard, avaient été réalisés durant les années précédentes, n'ont pu être maintenus intégralement.

Les prix de gros ont témoigné dans leur ensemble d'une orientation à la baisse à peine moins accusée que celle qui s'est dessinée au second semestre de 1937. Exception faite pour les produits agricoles végétaux, les marchés des matières premières ont cependant marqué plus de fermeté durant le second semestre de l'exercice.

Ce dernier facteur, les progrès du redressement industriel aux Etats-Unis, ainsi que la conclusion du traité de commerce anglo-américain avaient ouvert en fin d'année des perspectives plus favorables à une reprise des échanges.

Cette amélioration, virtuelle dans une très large mesure, a néanmoins été accusée par le mouvement des affaires en Belgique. Le recul de l'activité économique s'est arrêté vers le milieu de l'année. Des indices de reprise se sont même manifestés au cours des derniers mois de l'exercice. Le chômage a cependant continué à s'aggraver, bien qu'à un rythme appréciablement moins rapide qu'à la fin de 1937.

La tension politique internationale en général et les craintes suscitées par la situation européenne en particulier ont sans nul doute compromis les espoirs que justifiait l'observation de la vie économique au seuil de l'hiver. Celle-ci a, de ce fait, repris une allure hésitante vers la fin de l'année.

L'industrie.

Le repli de l'activité industrielle, très accusé au premier trimestre de l'année, s'est ralenti ensuite. Un minimum a été atteint au troisième trimestre. Si des reculs ont encore été enregistrés au cours des derniers mois, les indices d'amélioration n'ont, par contre, pas fait défaut. La production d'énergie électrique notamment, en recul depuis le troisième trimestre de 1937, s'est redressée vers le milieu de l'année 1938. L'importance relative de cette reprise de fin d'année est cependant difficile à apprécier exactement, faute de statistiques de la production suffisamment complètes.

L'extraction houillère s'est établie à un chiffre à peine inférieur à celui de l'année dernière, bien que la consommation se soit réduite dans des proportions notables. Ce résultat a été atteint grâce au maintien de nos exportations, en léger progrès même par rapport à l'exercice précédent, à la diminution des importations et à une augmentation des stocks. La progression de ceux-ci, très rapide au début de l'année, s'est pratiquement arrêtée à partir de septembre.

Si la rentabilité de l'industrie houillère dépendait exclusivement du facteur de charge des exploitations, ce bilan pourrait être considéré comme satisfaisant. La conjoncture défavorable de l'exercice n'a pas manqué toutefois d'affecter l'évolution des prix, dont l'orientation à la baisse a d'autant plus réduit la marge bénéficiaire de l'industrie que pour diverses raisons, les prix de revient de celle-ci sont demeurés à un niveau relativement élevé. Les difficultés qui en sont résultées ont permis une fois de plus d'apprécier la multiplicité des aspects que revêt la question charbonnière en Belgique et partant aussi, la difficulté de lui trouver une solution acceptable pour tous les intéressés. Les discussions souvent passionnées qui ont entouré la recherche de cette solution, ont gravement nui à la compréhension objective de ce problème d'intérêt national.

En contraste avec l'activité de l'industrie houillère, celle de l'industrie sidérurgique a été excessivement réduite. L'importance du recul de la production et le niveau exceptionnellement bas auquel celle-ci s'est établie, ont dépassé de loin les pronostics les plus pessimistes, les chiffres atteints étant sensiblement inférieurs aux minima enregistrés précédemment au cours de la grande crise. N'eût été le redressement qui s'est dessiné en fin d'année, le bilan de l'exercice aurait été encore plus défavorable.

Sans exemple dans les annales de notre industrie, cette chute rapide et profonde de la production sidérurgique traduit à la fois l'influence de facteurs d'ordre accidentel et transitoire et celle d'éléments d'ordre plus permanent qui, au cours des récentes années, ont modifié les conditions d'exploitation qui s'offrent à notre industrie. Parmi les premiers fac-

teurs, on relève la conjoncture générale de l'année, la place prise par les Etats-Unis sur le marché international, l'existence de stocks relativement élevés et l'incertitude relative au renouvellement de l'*Entente Internationale de l'Acier*. Parmi les seconds, le développement des moyens de production dans le monde et la concurrence croissante que font à l'acier nombre de produits nouveaux sont particulièrement significatifs : ils expliquent à la fois le fléchissement de l'importance relative de notre industrie dans le monde et le caractère de complément que son commerce tend à revêtir, caractère qui n'est point sans accentuer son instabilité conjoncturelle. Si l'on tient compte alors de ce que notre industrie est exportatrice de tonnages relativement importants de produits demi-finis et de ce que, tôt ou tard, il y aura lieu d'adapter la capacité de production de l'industrie sidérurgique à un monde où les besoins d'ordre militaire n'auront plus l'importance qu'ils détiennent aujourd'hui, il se conçoit que d'aucuns envisagent avec appréhension les perspectives d'avenir de cette industrie dans notre pays. Si ces difficultés de caractère mondial ne peuvent être résolues que sur le plan international, il n'empêche cependant que de la politique qui sera adoptée dans la conjoncture présente, il dépendra dans une large mesure que nous aggravions notre cas ou que nous l'améliorions.

En construction métallique, mécanique et électrique, les événements de l'année 1938 n'ont pas démenti les pronostics que suggérait l'observation des tendances à la fin de 1937. Les délais nécessairement longs qui séparent l'inscription et l'exécution des commandes pour de nombreux produits de ces industries expliquent que, dans l'ensemble, les résultats du commerce extérieur soient demeurés relativement favorables. Ils expliquent aussi qu'au cours des premiers mois de l'exercice, l'industrie connut une activité plus ou moins satisfaisante. Le fléchissement s'accentua ensuite. Vers la fin de l'année, aucun indice net de redressement ne s'était dessiné, exception faite cependant pour quelques branches, l'industrie armurière notamment, qui bénéficièrent plus particulièrement de l'accroissement rapide des dépenses de réarmement et purent ainsi maintenir ou développer leur activité.

La marge bénéficiaire de ces industries, très étroite déjà en 1937, s'est encore réduite. Tandis que les salaires se sont maintenus au niveau élevé atteint à la fin de l'exercice précédent, le coût du combustible et de l'acier n'a guère diminué et la concurrence, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, est devenue plus sévère. Diverses ententes — certaines d'entre elles sanctionnées par arrêté royal pris en vertu de l'arrêté royal du 13 janvier 1935 relatif à la réglementation économique de la production — se sont efforcées d'apporter à ces difficultés une solution ordonnée.

En contraste avec l'activité de la plupart de ces industries, celle de la construction navale a été exceptionnellement élevée. La construction de bateaux d'intérieur, d'autre part, sans atteindre un chiffre record, se compare néanmoins avantageusement aux résultats de l'exercice 1937.

En matière de métaux non ferreux, le volume de la production et l'activité des échanges en 1938 se comparent dans l'ensemble aux résultats enregistrés en 1937. Les relations de prix, toutefois, n'ont pas été aussi favorables que pendant cette dernière année. En moyenne, les cours se sont établis à un niveau sensiblement inférieur à celui auquel ils s'étaient élevés en 1937. Si l'on tient compte de ce que les frais de production se sont pratiquement maintenus d'une année à l'autre, les résultats financiers d'exploitation n'ont pu qu'accuser une diminution que l'on peut croire importante.

L'industrie belge a été évidemment très sensible à cette conjoncture de prix qui, en ce qui la concerne, a été aggravée pour certains métaux tels le zinc et le plomb, par un recul de la production. A d'autres égards, elle a cependant témoigné d'indices plus encourageants. Tandis que la production de cuivre s'est maintenue, celle d'étain, de cobalt et d'autres métaux rares s'est développée. Nous sommes aussi devenus producteurs d'antimoine. Enfin, nos usines transformatrices, tout en accusant le recul de l'activité économique, n'ont pas reperdu le progrès qu'elles avaient fait au cours des années précédentes. Grâce à l'appoint toujours plus important que nous apportent les ressources minières de la Colonie, notre pays paraît non seulement avoir réussi à défendre la place qu'il occupe dans l'économie mondiale des métaux non ferreux, mais à divers points de vue, il l'a aussi notablement élargie au cours des récentes années.

Appréciée d'après le mouvement du commerce extérieur, l'activité de nos industries chimiques, après avoir progressé d'une manière ininterrompue depuis 1932, a marqué une régression relativement importante de 1937 à 1938. Le volume des exportations s'est, en effet, réduit de 10,7 p. c. tandis que celui des importations a diminué de 14,3 p. c. Les prix de gros des produits chimiques, exception faite pour les engrais chimiques, se sont nettement orientés à la baisse à partir du second semestre. Dans l'ensemble, cependant, les prix à l'exportation et à l'importation ont marqué une hausse par rapport à 1937, ce qui a quelque peu compensé le fléchissement du volume des échanges.

Bien que l'absence de données statistiques suffisamment détaillées nuise gravement à une appréciation objective de l'évolution des industries chimiques dans le pays, les renseignements disponibles témoignent invariablement de l'expansion considérable de leur activité. Dans une mesure croissante, elles satisfont

aux besoins très variés de notre marché intérieur en même temps qu'elles alimentent un important commerce d'exportation. Au cours des deux dernières années, notre commerce extérieur de produits chimiques s'est soldé par une balance favorable de l'ordre de 650 à 700 millions de francs, alors que vers les années 1925 à 1927, il s'équilibrait approximativement.

Nos carrières ont eu une activité plus ou moins soutenue pendant l'année, tout au moins celles qui fournissent les matériaux servant à la confection des routes et des ouvrages d'art. Ce n'est que dans les derniers mois qu'elles ont ressenti les effets de la réduction des mises en adjudication des grands travaux publics.

Mais si, sur le marché intérieur, les conditions sont demeurées satisfaisantes, l'accès sur les marchés étrangers s'est fait de plus en plus difficile. Nos carrières de marbre, notamment, sont sévèrement touchées par l'élévation des droits de douane ou par l'établissement de contingents réduits à l'entrée dans les pays voisins.

Mieux partagée, parce qu'à présent mieux organisée, l'industrie cimentière a maintenu sa production et ses ventes aussi bien à l'intérieur du pays qu'au dehors et les adhérents à l'*Entente belge des Ciments* ont pu consolider leur situation.

L'absence d'entente se fait, par contre, sentir dans l'industrie briquetière, qui souffre de la concurrence que se font les fabricants sur le marché intérieur, au détriment des prix.

L'industrie verrière n'a guère amélioré sa situation en 1938. La lutte des prix s'est poursuivie entre le cartel et les verreries indépendantes, entraînant un mouvement de baisse. Toutefois, après l'incorporation de la Tchécoslovaquie à l'Allemagne, la concurrence de ce pays s'est fortement atténuée, ce qui a permis à nos verreries de reprendre pied sur certains marchés extérieurs et d'écouler partiellement leurs stocks. Les gobeleteries, dont la plus grande partie de la production est destinée à l'exportation, ont pâti considérablement de la situation internationale troublée et aussi de nouvelles concurrences qui se sont manifestées sur certains marchés.

Ce sont également les difficultés rencontrées sur les marchés d'exportation qui mettent les industries textiles en position défavorable. L'industrie cotonnière surtout, dont le potentiel de production dépasse largement les besoins du marché national, doit lutter durement sur les marchés demeurés libres et où la compétition devient de plus en plus âpre. Non seulement les exportations ne sont possibles qu'à des conditions de prix très peu rémunératrices, mais la sécurité des paiements n'est pas toujours assurée.

Les tissages de coton, tout comme les filatures, ont en général travaillé très loin en dessous de leur capacité de production. Il est vrai de dire que pour certaines entreprises, le suroutillage est important; on ne peut guère espérer utiliser à plein tout le matériel existant. La crise frappe surtout les usines qui produisent les articles classiques de fabrication facile. Les tissages, qui s'appliquent, au prix d'efforts incessants, à adapter leur production aux exigences de la mode et au goût de la clientèle, et qui disposent d'une organisation rationnelle de vente, trouvent cependant encore à écouler leur production de façon assez suivie et à des conditions suffisamment rémunératrices.

On peut dire que dans l'industrie de la laine également, ce sont les maisons qui présentent les catalogues les plus variés qui maintiennent le courant d'affaires le plus régulier. Pour toutes les fabriques de tissus cependant, comme pour les filatures et pour les industries du lavage et du carbonisage, 1938 a été une année difficile.

L'industrie linière a souffert de la pénurie de lins russes de qualité et de la hausse des prix que cette carence sur les marchés continentaux a provoquée. Ce sont les filatures surtout qui ont été touchées et qui se sont trouvées dans l'obligation de réduire, jusqu'à 40 p. c. seulement de leur capacité de production, l'activité de leurs broches. Les tissages de lin restent en butte à la concurrence grandissante d'autres produits textiles et éprouvent des difficultés de plus en plus grandes à exporter leurs produits. L'année a été pour elles, moins défavorable cependant que pour les filatures.

Assez inégale a été l'activité dans les industries du cuir, affectées par la baisse persistante des matières brutes. Les tanneries ont connu quelques semaines d'euphorie provoquée par des commandes pour l'armement, mais dès qu'elles furent exécutées, la situation est redevenue peu satisfaisante. Elle fut plus grave pour l'industrie de la chaussure qui a connu en 1938 une année plus décevante encore que la précédente, qui avait provoqué déjà beaucoup de déboires.

Les transports.

L'évolution heurtée de la situation économique pendant l'année et les événements exceptionnels d'ordre politique qui ont désorganisé, en septembre, le mouvement des affaires, ont ralenti sensiblement le trafic des chemins de fer et des autres modes de transport. Ce recul, dont les conséquences financières sont lourdes pour les sociétés exploitantes, rend plus actuelle que jamais la nécessité d'assurer une meilleure coordination entre les divers moyens de transport, problème depuis longtemps posé, qui met en jeu de multiples intérêts et dont la solution ne peut être improvisée, mais non plus remise indéfiniment.

Prix et rémunérations.

L'orientation à la baisse des prix dont les marchés des matières premières avaient témoigné dès le mois de mars 1937, s'est maintenue au cours du premier semestre de 1938. Dans la suite, les indices d'ensemble ont marqué plus de stabilité. Sous l'influence notamment de la reprise industrielle aux Etats-Unis, les marchés des métaux non ferreux, du caoutchouc et des laines, ont fait preuve de fermeté. Les marchés des céréales et des cotons ont manifesté, par contre, une faiblesse extrême sous la pression de récoltes largement excédentaires. D'une manière générale, la stabilité relative des marchés de matières premières durant le second semestre de 1938 a moins traduit le fait d'un certain relèvement de la consommation que l'efficacité des contrôles qui se sont exercés sur la plupart de ces marchés.

En Belgique, l'évolution des prix de gros a marqué, dans son ensemble, un recul à peine moins rapide que celui qui avait caractérisé le second semestre de l'année 1937. Les prix de gros agricoles qui, pour n'avoir point participé à l'envolée des prix qui avait caractérisé les premiers mois de 1937, étaient demeurés relativement stables cette année, ont baissé à l'unisson des prix de gros industriels. Tandis que les prix des produits finis ont à peine fléchi, ceux des matières premières et des produits demi-finis se sont encore fortement repliés ; les produits textiles ont cependant fait exception à cet égard et n'ont témoigné d'aucune divergence d'évolution de prix suivant le degré d'achèvement des produits. Malgré une certaine diminution, les prix des produits minéraux et d'une manière générale, les prix des biens de production ont renchéri relativement aux prix des autres biens.

Malgré le fléchissement important des prix de gros, en cours depuis le début de l'année 1937, l'indice des prix de détail et celui du coût de la vie n'ont manifesté aucune velléité de baisse. En conséquence, les taux des salaires horaires dont l'évolution est si étroitement liée à celle de l'indice des prix de détail, ont encore marqué une hausse malgré les tendances défavorables des conditions de l'emploi dans le pays.

La comparaison, d'une année à l'autre, du système des prix étrangers à celui des prix belges, aurait pu témoigner d'une évolution plus favorable que celle qui s'est dessinée. Les tensions dont notre système des prix a témoigné à cet égard, sont cependant de celles qui, dans les conditions caractéristiques de la fin de l'année 1938, ne dépassaient pas les facultés d'adaptation de notre économie.

Le marché de l'emploi.

Le fléchissement de l'emploi, très rapide à la fin de 1937, s'est considérablement ralenti en 1938.

Compte tenu des fluctuations saisonnières de l'emploi, et abstraction faite des pointes exceptionnelles observées la première semaine de janvier et au début d'octobre, le chômage n'a cessé cependant de s'aggraver, en grande partie par l'augmentation du nombre des chômeurs partiels pendant le premier semestre de l'année, par celle du nombre des chômeurs complets pendant le second semestre de l'année.

Dans la mesure où les relevés du chômage permettent d'apprécier le degré d'activité du pays, ceux-ci confirment donc l'absence de quelque redressement d'ensemble de notre économie au cours de l'exercice 1938.

Le commerce.

Non moins que l'évolution des prix et celle du marché de l'emploi et en relation d'ailleurs avec ces phénomènes, le mouvement du commerce extérieur de l'Union économique belgo-luxembourgeoise a fortement préoccupé l'opinion publique, non sans raison d'ailleurs, lorsque l'on considère l'influence importante que l'activité de ce commerce exerce sur nos industries et partant aussi sur notre revenu national.

Dans ses grandes lignes, le mouvement du commerce extérieur a suivi celui de la conjoncture internationale. Le recul de nos échanges, dont les premières manifestations remontent à l'été de 1937, s'est accentué en 1938. D'une année à l'autre, le volume de nos exportations et de nos importations a respectivement diminué de 12,5 p. c. et de 11,4 p. c., alors que le commerce mondial n'a fléchi que de 7,9 p. c. Durant le dernier trimestre de 1938, toutefois, alors que les exportations mondiales étaient de 13,4 p. c. inférieures à celles de l'époque correspondante de 1937, les exportations belges n'accusaient plus qu'un recul de 8 p. c. ; les importations belges, par contre, qui n'avaient fléchi que tardivement, marquaient d'une époque à l'autre, une diminution de 19,2 p. c. comparée à une régression de 16,3 p. c. des importations mondiales. Rapidement touché par toute détérioration de la conjoncture internationale, notre commerce extérieur a donc montré également son extrême sensibilité à toute amélioration de celle-ci.

En ce qui concerne les exportations, un minimum fut atteint au cours de l'été. Une amélioration se dessina ensuite, de telle manière que la valeur des exportations durant les deux derniers mois de l'exercice n'était plus que très légèrement inférieure à celle des mois correspondants de 1937. Au total, les exportations de produits finis, tant en quantité qu'en valeur, se sont repliées à un niveau légèrement supérieur à celui des années 1932 à 1934. Les exportations de produits d'origine minérale ont même dépassé ce minimum dans leur recul, tandis que le commerce des produits textiles, bien qu'en régression, est demeuré largement supérieur à celui de ces années. Une fois de plus, ce sont les exportations de produits correspondants à un stade avancé de transformation qui, dans l'ensemble, ont témoigné du recul le moins important.

Quelque sensible qu'ait été la régression des importations de matières premières industrielles depuis le troisième trimestre de 1937, leur importance est néanmoins demeurée supérieure à celle de la moyenne des années 1935 et 1936. Les importations de produits finis, par contre, dont le redressement n'avait été que tardif et limité, sont retombées au niveau des plus mauvaises années, tandis que les importations de matières alimentaires ont à peine accusé le fléchissement de la conjoncture.

Au total, le déficit de la balance commerciale qui, en 1937, s'était élevé à fr. 2.377 millions, s'est réduit en 1938 à fr. 1.443 millions. Compte tenu du commerce de la Colonie, cette balance s'équilibre avec un boni qui paraît être important. D'autre part, les termes d'échange de notre commerce extérieur sont demeurés à peu de chose près au niveau relativement favorable auquel ils s'étaient fixés en 1937.

Bien que d'après les indications très imparfaites que l'on possède à son sujet, le revenu national du pays ne paraisse pas avoir fléchi sensiblement de 1937 à 1938 et qu'il ne se soit guère employé à des fins d'investissement, les revenus livrés à la consommation ont diminué et, en conséquence, l'activité du commerce de détail a baissé. Le recul n'est certes pas très accusé, mais les tendances progressives que l'on observait encore en 1937 ont nettement fait place à des tendances régressives. L'évolution politique internationale, en accentuant la réserve de la clientèle ou en orientant momentanément ses achats vers certaines marchandises, au détriment du commerce d'autres marchandises dont la vente est essentiellement saisonnière, a troublé le courant des affaires. Si à ces facteurs, l'on ajoute l'influence d'une saison touristique fort peu réussie, il s'explique que, dans son ensemble, le commerce de détail ne se soit guère félicité des résultats de l'année.

La monnaie, les changes et le marché de l'argent.

Au cours d'une première phase qui s'est dessinée dès l'automne de 1937, l'évolution monétaire de la Belgique a reflété en ordre principal l'influence de facteurs politiques, intérieurs et internationaux, ainsi que les appréhensions suscitées par l'évolution de certaines grandes devises internationales. Telle est l'origine du mouvement de retrait progressif des capitaux qui devait s'accentuer au lendemain de l'*Anschluss*, s'arrêter en avril jusqu'à la première semaine de mai et s'amplifier à ce moment en relation avec les inquiétudes suscitées par une nouvelle dépréciation du franc français et aggravées par des difficultés politiques intérieures.

La crise monétaire du mois de mai s'est caractérisée par une violence et une ampleur sans précédent qui a obligé la Banque Nationale à mettre en œuvre tous les moyens de défense technique à sa disposition; elle fut rapidement arrêtée et ses effets se résorbèrent dès lors progressivement. Vers la fin du mois d'août, la liquidation de cette première crise était pratiquement terminée.

Déjà, à cette époque, se dessinaient les premiers indices d'une nouvelle crise. Marquée au sceau de la tension politique internationale, qui devait culminer à la fin de septembre, elle s'est développée strictement sur le plan intérieur. D'importantes réserves liquides furent constituées par les entreprises et par le public, ce que traduisirent la diminution des dépôts en banque, et finalement l'augmentation de la circulation fiduciaire qui, à l'accord de Munich, atteignit le niveau le plus élevé qui avait été observé jusqu'alors dans l'histoire monétaire de la Belgique.

Ainsi qu'en témoigne la progression ininterrompue de l'encaisse-or au cours de cette période, cette grave tension politique internationale n'affecta à aucun moment la fermeté de notre monnaie. Dans la suite, celle-ci s'accentua encore. L'accroissement de la circulation fiduciaire se résorba progressivement en même temps que se réduisit le recours au crédit de l'Institut d'émission.

En ce qui concerne les mouvements d'or, cette évolution aboutit à un palier au mois de décembre, après que quelques sorties d'or, d'ailleurs insignifiantes, eurent été enregistrées au début de ce mois. La circulation fiduciaire, par contre, ainsi que l'escompte et les avances de la Banque Nationale continuèrent à diminuer jusqu'à la fin de l'année.

D'une année à l'autre, l'ensemble des engagements à vue de la Banque Nationale a diminué de fr. 25.400 millions à fr. 24.665 millions, mais la circulation fiduciaire s'est accrue de fr. 21.460 millions à fr. 22.018 millions. Il est vraisemblable que cet accroissement traduisait un résidu non encore résorbé de thésaurisation, en relation avec les besoins accrus de liquidités dont le public avait témoigné au cours des semaines du mois de septembre.

En raison de la diminution des avoirs en comptes chèques postaux, ainsi que du recul du solde des comptes courants à la Banque Nationale, particuliers et Trésor, la circulation monétaire totale, c'est-à-dire la circulation totale des billets et jetons augmentée du solde des comptes courants à la Banque Nationale ainsi que des avoirs en comptes de chèques postaux, a marqué une régression d'une année à l'autre. Si, à la circulation monétaire totale ainsi définie, l'on ajoute les avoirs à vue dans les banques, c'est-à-dire les dépôts à vue diminués de la trésorerie des banques, le fléchissement s'accentue davantage. En cours depuis le second semestre de 1937, il reflète l'influence des multiples facteurs, politiques et économiques, intérieurs et internationaux, qui ont caractérisé l'exercice sous revue.

En relation avec les importants mouvements de capitaux dont le marché a témoigné durant l'année 1938, le mouvement général des chèques postaux ainsi que celui des chambres de compensation ont accusé

une certaine augmentation. Ainsi qu'il se conçoit et ainsi que le confirme l'examen détaillé de ces indications statistiques, celles-ci sont sans signification aucune au point de vue de l'activité économique du pays.

Ces mêmes mouvements de capitaux ont affecté le marché de l'argent dont les taux ont fluctué entre des limites assez amples. Abstraction faite du début et de la fin de l'année et par rapport aux autres places, ces taux se sont établis à un niveau relativement élevé. D'une année à l'autre, également, ils ont marqué une hausse, peu importante, il est vrai, grâce notamment à l'action régulatrice que l'Institut d'émission a pu exercer malgré les limites étroites imposées à ses interventions.

Le marché des capitaux.

Tandis que le marché de l'argent et l'évolution bancaire ont reflété en ordre principal les importants mouvements de capitaux qui ont caractérisé l'économie belge au cours de l'exercice sous revue, le marché des capitaux n'a manifesté aucun signe d'animation.

D'une année à l'autre, l'indice du cours des actions s'est abaissé de 12,5 p. c. Le marché des titres à revenu fixe et surtout des rentes, a été orienté à la baisse pendant la majeure partie de l'année et plus particulièrement à partir du mois de mars

Il se conçoit que ces tendances n'aient point été sans effet sur le mouvement des caisses de liquidation de la Bourse de Bruxelles. Ce mouvement reflète toutefois plus que le fléchissement des cours; il traduit aussi l'inactivité profonde du marché. Tandis qu'en moyenne, de 1937 à 1938, les indices des cours des obligations et des cours des actions ont respectivement accusé un recul de l'ordre de 6,3 p. c., et de 12,5 p. c., les montants liquidés par séance ont diminué en moyenne de 56 p. c. au comptant et de 52,5 p. c. à terme.

Ces considérations indiquent déjà à suffisance le climat vraiment peu favorable du marché des capitaux en cours d'exercice Aussi, appréciées d'après les publications au *Moniteur*, les émissions nominales d'actions et d'obligations pour compte d'entreprises privées se sont-elles réduites à un chiffre exceptionnellement bas.

La comparaison des chiffres des émissions publiques d'actions et d'obligations à long terme de sociétés belges et congolaises, telles qu'elles sont relevées par la Commission bancaire, témoignent également et de l'aisance du marché en 1937 et de son étroitesse au cours de l'exercice sous revue.

Les fonds mis à la disposition des sociétés belges et congolaises par l'émission d'actions nouvelles offertes publiquement et par l'émission publique d'obligations, se sont élevés en 1938 à un total de fr. 564 millions contre fr. 2.852 millions en 1937 et fr. 440 millions en 1936. Déduction faite des sommes destinées à des remboursements, le montant brut des fonds restés à la disposition des entreprises aux fins d'immobilisation, de prise de participation et d'acroissement de fonds de roulement est demeuré sensiblement le même en 1938 qu'en 1937 et qu'en 1936, soit entre 260 et 280 millions de francs.

Si l'on déduit de ces derniers montants, ceux qui sont relatifs aux banques et autres établissements de crédit, les fonds restés à la disposition des entreprises en 1938 n'ont atteint que fr. 129 millions, soit 62 p. c. du montant correspondant de 1937 et 55 p. c. de celui de 1936.

Sur la base de renseignements communiqués à la Commission bancaire, les émissions *nettes* d'obligations à dix ans d'échéance et moins des établissements privés de crédit ont été évaluées respectivement à 114, 194 et 25 millions de francs en 1936, 1937 et 1938. L'addition de ces montants à ceux des fonds que leur a procurés l'émission de leurs actions et obligations à plus de dix ans offertes publiquement, porte le total des fonds provenant de l'émission publique de titres nouveaux, restés à la disposition des établissements privés de crédit à 160 millions pour 1936, à 250 millions pour 1937 et 175 millions pour 1938.

Ces indications statistiques relatives aux émissions d'actions et d'obligations et plus particulièrement celles qui précisent la nature et les modalités de ces opérations, montrent qu'abstraction faite des opérations financières réalisées pour compte des pouvoirs publics ainsi que des importantes opérations de conversion d'emprunts et d'incorporation de réserves au capital auxquelles il fut procédé au cours des récentes années, le marché des capitaux au sens strict de cette expression, n'intervient plus que dans une mesure extraordinairement réduite dans la satisfaction des besoins de crédit de l'économie privée du pays.

Très nombreux et très divers sont les facteurs susceptibles d'expliquer cette évolution; ils ne sont point non plus indépendants les uns des autres. Quels qu'ils soient, l'évolution qu'ils ont déterminée mérite attention car elle n'est pas sans effet préjudiciable pour l'économie nationale et ses possibilités de progrès. De plus, contrairement à ce qui a pu être observé sur la plupart des autres places, elle s'est accompagnée d'une hausse du loyer des capitaux à moyen et à long terme, hausse qui prend toute sa signification lorsque l'on se réfère aux conséquences immédiates et lointaines qu'elle implique pour le développement et l'adaptation de notre économie.

Première Partie

L'INDUSTRIE

I. — LA HOUILLE ET LE COKE

Les événements de l'année 1938 n'ont pas démenti le retournement de conjoncture qui s'était dessiné au cours des derniers mois de l'exercice 1937. Alors que celui-ci avait été marqué au sceau de difficultés d'approvisionnement du marché, l'année 1938, par contre, s'est caractérisée par des difficultés d'écoulement de la production.

A 28.336.000 tonnes, la consommation apparente brute de houille de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise a marqué un recul de 5.782.000 tonnes par rapport à l'année précédente et s'est établie à un chiffre approximativement égal à celui de l'année 1935. Ce recul de la consommation s'est traduit par un fléchissement appréciable des importations de combustibles dont l'équivalent en houille est passé de 10.457.000 tonnes en 1937 à 7.096.000 tonnes en 1938. Grâce au maintien des exportations, qui sont même en très léger progrès et s'établissent ainsi à leur niveau de 1936, la production des charbonnages a pu se maintenir approximativement au chiffre maximum qui avait été atteint en 1937, moyennant toutefois une augmentation des stocks de 1.531.000 tonnes environ. En fin d'exercice, ceux-ci s'élevaient à 2.222.000 tonnes, soit environ vingt-deux jours de production, contre 691.000 tonnes au 31 décembre 1937.

TABLEAU I.

L'industrie charbonnière depuis dix ans.

Sources : *Annales des Mines* et *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	PRODUCTION *(milliers de tonnes)*		Importations *(milliers de tonnes)* (1)	Exportations *(milliers de tonnes)* (1)	Stocks à fin décembre *(milliers de tonnes)*	CONSOMMATION APPARENTE (1) *(milliers de tonnes)*		OUVRIERS *(milliers)*				
	Nette	Vendable				Brute	Nette (2)	Nombre total	de la surface	du fond		
										à veine	autres	Total
1929 ...	26.940	24.351	16.207	5.476	354	38.481	35.892	152	46	20	86	106
1930 ...	27.415	24.820	14.496	5.644	2.556	34.065	31.470	155	46	20	89	109
1931 ...	27.042	24.484	12.544	7.436	3.611	31.095	28.537	152	46	20	86	106
1932 ...	21.424	19.471	9.445	5.274	2.097	27.109	25.156	138	42	19	77	96
1933 ...	25.300	23.391	7.694	5.202	2.899	26.990	25.081	134	41	19	74	93
1934 ...	26.389	24.485	7.691	5.424	3.550	28.005	26.101	126	39	18	69	87
1935 ...	26.506	24.705	6.863	5.878	2.585	28.456	26.655	120	37	18	65	83
1936 ...	27.867	26.001	7.284	6.833	1.098	29.905	28.039	121	38	18	65	83
1937 ...	29.859	27.854	10.457	6.605	691	34.118	32.113	125	38	18	69	87
1938 (3)	29.575		7.096	6.804	2.222	28.336		131	39	19	73	92

(1) Houille, coke et agglomérés, ces deux derniers étant comptés pour leur équivalent en houille crue sur les bases suivantes : 1 tonne de coke = 1,3 tonne de houille; 1 tonne d'agglomérés = 0,9 tonne de houille.
(2) Consommation brute moins la consommation des charbonnages.
(3) Chiffres provisoires.

Compte tenu du fléchissement de l'activité économique dans le monde et en Belgique plus particulièrement, ces résultats pourraient être considérés comme satisfaisants si la rentabilité de l'industrie houillère dépendait exclusivement du facteur de charge des exploitations. Cette conjoncture défavorable n'a pas manqué, toutefois, de se refléter dans l'évolution des prix dont l'orientation à la baisse a d'autant plus

réduit la marge bénéficiaire de l'industrie que, pour diverses raisons, les prix de revient de celle-ci sont demeurés à un niveau relativement élevé : tandis que les salaires se sont maintenus au niveau maximum atteint en novembre 1937, les rendements ont encore fléchi d'une année à l'autre et les dépenses de matières n'ont pu être abaissées que dans une mesure limitée. Au total, d'un exercice à l'autre, le coût moyen de production s'est relevé. Aussi le bénéfice d'exploitation pour l'ensemble de l'industrie, par tonne nette extraite, est-il revenu approximativement au niveau de 1935.

TABLEAU II.

Les fours à coke et les fabriques d'agglomérés en Belgique.

Sources : *Annales des Mines* et *Revue du Travail.*

ANNÉES	FOURS A COKE						FABRIQUES D'AGGLOMÉRÉS		
	NOMBRE D'USINES EN ACTIVITÉ	NOMBRE DE FOURS EN ORDRE DE MARCHE A FIN D'ANNÉE	PRODUCTION PENDANT L'ANNÉE *(milliers de tonnes)*	HOUILLE CONSOMMÉE		NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS PENDANT L'ANNÉE	PRODUCTION ANNUELLE *(milliers de tonnes)*	HOUILLE CONSOMMÉE PENDANT L'ANNÉE *(milliers de tonnes)*	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS PENDANT L'ANNÉE
				Consommation totale *(milliers de tonnes)*	P. c. de la consommation de houille étrangère dans la consommation totale				
1932	34	2.316	4.410	6.319	36,6	4.562	1.317	1.200	845
1933	29	2.080	4.393	6.394	29,2	4.323	1.364	1.243	801
1934	29	1.973	4.236	6.266	24,5	3.993	1.354	1.235	805
1935	28	1.855	4.444	6.620	21,8	3.919	1.369	1.249	787
1936	28	1.874	4.532	7.138	20,8	4.038	1.560	1.419	801
1937	29	1.952	5.522	8.237	32,3	4.325	1.849	1.653	893
1938	(1)		4.703	6.702	28,5	3.768	1.702	1.543	836

(1) Chiffres provisoires.

La production cokière, de 4.703.000 tonnes en 1938, a fléchi de 819.000 tonnes par rapport à 1937 mais s'est maintenue à un niveau supérieur à celui de l'année 1936. Ce recul, relativement modéré si l'on tient compte de la dépression de l'industrie sidérurgique, s'explique par le fait que l'activité des cokeries dépend de plus en plus étroitement de la consommation de gaz, de telle manière que celui-ci fait de plus en plus figure de produit principal aux dépens du coke qui, d'année en année, revêt davantage les caractères d'un sous-produit. Cette évolution s'est traduite en 1938, par l'accumulation de stocks importants de coke, facteur qui ne peut plus être négligé dans l'estimation des stocks de combustibles qui sont constitués dans le pays.

La production d'agglomérés n'a également accusé qu'un fléchissement de peu d'importance. De même que pour le coke, le maintien de notre commerce d'exportation, à peine en recul par rapport aux années précédentes, n'est pas étranger à ce résultat. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les valeurs moyennes à la tonne exportée se sont bien maintenues d'une année à l'autre.

L'adaptation de notre économie houillère au brusque changement de conjoncture qui s'est dessiné pour elle au second semestre de 1937, a permis d'apprécier une fois de plus la multiplicité des aspects que revêt la question charbonnière en Belgique et partant aussi la difficulté de lui trouver une solution acceptable pour tous les intéressés. Les discussions souvent passionnées qui ont entouré la recherche de cette solution ont gravement nui à la compréhension objective de ce problème d'intérêt national. Aussi semble-t-il opportun de consacrer cette chronique à un exposé des éléments essentiels du débat, tels que les événements de l'exercice écoulé les ont mis en lumière.

* * *

TABLEAU III.

Consommation apparente totale et consommation apparente de combustibles importés dans l'Union Economique belgo-luxembourgeoise

(en milliers de tonnes).

Sources : *Annales des Mines* et *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Consommation apparente brute totale	Consommation apparente de combustibles importés	En % de la consommation totale
1928	35.067	12.557	35,81
1929	38.481	16.207	42,12
1930	34.065	14.496	42,55
1931	31.095	12.544	40,34
1932	27.109	9.445	34,84
1933	26.990	7.694	28,51
1934	28.005	7.691	27,46
1935	28.456	6.863	24,12
1936	29.905	7.284	24,36
1937	34.118	10.457	30,65
1938 (1)	28.336	7.096	25,04

(1) Chiffres provisoires.

En raison du développement du bassin houiller de la Campine, la structure du marché charbonnier belge est, à l'heure actuelle, en pleine évolution. Celle-ci tend à réduire, dans une mesure croissante, la dépendance de notre pays vis-à-vis de l'étranger pour ses approvisionnements en combustibles houillers. Ainsi que les tableaux I, II et III en témoignent, cette évolution se marque nettement à travers les variations cycliques de la production et du commerce houillers dans notre pays au cours de ces dix dernières années.

TABLEAU IV.

La situation annuelle des mines de houille belges.

Sources : *Annales des Mines* et *Revue du Travail.*

ANNÉES	Nombre de mines actives	Nombre de sièges d'extraction			Production				Nombre d'ouvriers		Stock à la fin de l'année *(milliers de tonnes)*
		en activité	en réserve	en construction	nette totale pendant l'année *(milliers de tonnes)*	moyenne par journée de présence : ouvriers à veine *(tonnes)*	moyenne par journée de présence : ouvriers (intérieur et surface réunis) *(tonnes)*	vendable totale pendant l'année *(milliers de tonnes)* (1)	à veine	intérieur et surface réunis	
LE ROYAUME.											
1932	89	212	21	2	21.424	4,801	0,609	19.471	18.748	138.316	2.097
1933	88	204	24	1	25.300	5,007	0,663	23.392	18.488	134.933	2.900
1934	86	191	28	2	26.389	5,260	0,735	24.486	18.390	125.705	3.550
1935	86	177	32	2	26.506	5,464	0,775	24.706	17.903	120.613	2.585
1936	86	174	30	2	27.867	5,696	0,794	26.001	17.548	121.159	1.098
1937	85	175	29	1	29.859	5,611	0,782	27.854	18.032	125.199	691
1938 (2)					29.575	5,452	0,756		18.710	130.338	2.222
BASSIN DU SUD.											
1932	82	206	21	1	17.497	4,479	0,582	15.839	16.626	119.682	1.931
1933	81	198	24	—	20.531	4,642	0,628	18.926	16.323	116.542	2.817
1934	79	185	28	1	20.845	4,870	0,687	19.277	15.877	107.129	3.126
1935	79	171	32	1	20.825	5,068	0,720	19.370	15.207	101.956	2.276
1936	79	168	30	1	21.594	5,213	0,731	20.110	14.964	102.397	952
1937	78	169	29	—	23.201	5,199	0,724	21.635	15.190	105.421	473
1938 (2)					23.041	5,004	0,710		15.599	109.493	
HAINAUT.											
1932	*50*	*144*	*14*	*1*	*12.761*	*4,460*	*0,607*	*11.452*	*12.501*	*85.983*	*1.850*
1933	*50*	*138*	*16*	—	*15.102*	*4,649*	*0,657*	*13.820*	*12.248*	*84.012*	*2.538*
1934	*49*	*129*	*19*	*1*	*15.261*	*4,841*	*0,711*	*14.056*	*11.930*	*77.302*	*2.823*
1935	*50*	*118*	*25*	*1*	*15.315*	*4,996*	*0,745*	*14.214*	*11.540*	*73.882*	*2.148*
1936	*50*	*116*	*24*	*1*	*16.018*	*5,157*	*0,756*	*14.889*	*11.228*	*73.613*	*913*
1937	*49*	*117*	*22*	—	*17.311*	*5,133*	*0,751*	*16.127*	*11.493*	*75.985*	*393*
1938 (2)					*17.132*	*5,160*	*0,736*		*11.756*	*78.757*	
LIÉGE.											
1932	*27*	*57*	*7*	—	*4.444*	*4,545*	*0,519*	*4.116*	*3.854*	*31.957*	*71*
1933	*26*	*55*	*8*	—	*5.105*	*4,634*	*0,553*	*4.806*	*3.787*	*30.693*	*250*
1934	*25*	*50*	*9*	—	*5.239*	*4,976*	*0,621*	*4.898*	*3.631*	*28.024*	*251*
1935	*25*	*48*	*7*	—	*5.188*	*5,329*	*0,656*	*4.854*	*3.371*	*26.366*	*91*
1936	*25*	*47*	*6*	—	*5.225*	*5,441*	*0,662*	*4.891*	*3.450*	*27.124*	*33*
1937	*25*	*47*	*7*	—	*5.489*	*5,487*	*0,649*	*5.128*	*3.393*	*27.721*	*75*
1938 (2)					*5.515*	*5,299*	*0,624*		*3.525*	*28.909*	
BASSIN DE LA CAMPINE.											
1932	7	6	—	1	3.926	7,071	0,767	3.631	2.122	18.634	166
1933	7	6	—	1	4.769	7,570	0,873	4.466	2.165	18.391	83
1934	7	6	—	1	5.544	7,519	0,996	5.208	2.513	18.576	425
1935	7	6	—	1	5.681	7,651	1,073	5.336	2.696	18.657	309
1936	7	6	—	1	6.274	8,363	1,131	5.892	2.584	18.762	146
1937	7	6	—	1	6.658	7,747	1,083	6.219	2.842	19.778	218
1938 (2)					6.535	7,266	1,060		3.110	20.845	475

(1) Production vendable = Production nette moins les prélèvements pour la consommation par les mines mêmes.
(2) Chiffres provisoires.

TABLEAU V.

Dépenses d'exploitation pour l'ensemble des charbonnages belges.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	DÉPENSES D'EXPLOITATION																	DÉPENSES DE 1er ÉTABLISSEMENT (2)	
	Montants *(millions de francs)*									Par tonne produite *(francs)*								Montant en millions de francs	En francs par tonne
	Salaires	Dépenses afférentes à la main-d'œuvre (1)	Consommations			Achat de mobilier, matériel outils, lampes, etc.	Achat de machines, terrains, etc.	Divers	TOTAL	Salaires	Dépenses afférentes à la main-d'œuvre (1)	Consommations			Achat de mobilier, matériel outils, lampes, etc.	Achat de machines, terrains, etc.	Divers	TOTAL		
			Bois	Combustible, énergie électrique	Diverses, explosifs							Bois	Combustible, énergie électrique	Diverses, explosifs						
LE ROYAUME.																				
1932 ..	1.337	218	224	178	219	—	135	239	2.550	62,40	10,18	10,47	8,29	10,21	—	6,31	11,16	119,02	180	8,39
1933 ..	1.398	225	212	161	236	—	109	240	2.582	55,26	8,88	8,39	6,38	9,34	—	4,30	9,49	102,04	139	5,48
1934 ..	1.308	207	204	147	225	—	78	225	2.394	49,56	7,84	7,71	5,59	8,53	—	2,95	8,53	90,71	114	4,34
1935 ..	1.221	193	198	152	206	70	82	234	2.356	46,05	7,30	7,48	5,75	7,78	2,63	3,07	8,82	88,88	132	4,97
1936 ..	1.350	248	222	172	247	77	105	264	2.685	48,45	8,89	7,96	6,18	8,87	2,75	3,76	9,48	96,34	159	5,72
1937 ..	1.761	324	309	259	339	116	187	320	3.616	58,98	10,85	10,34	8,69	11,37	3,89	6,27	10,73	121,11	258	8,64
BASSIN DU SUD																				
1932 ..	1.140	187	182	155	168	—	78	203	2.113	65,14	10,67	10,42	8,85	9,57	—	4,47	11,62	120,74	101	5,79
1933 ..	1.195	192	172	140	184	—	66	200	2.149	58,19	9,34	8,36	6,85	8,96	—	3,20	9,75	104,65	88	4,29
1934 ..	1.099	175	161	124	163	—	42	184	1.948	52,75	8,40	7,71	5,95	7,84	—	2,01	8,81	93,47	59	2,83
1935 ..	1.025	165	156	129	163	42	37	191	1.907	49,20	7,91	7,48	6,18	7,82	2,03	1,78	9,19	91,59	61	2,93
1936 ..	1.129	207	173	145	189	52	64	210	2.169	52,29	9,58	8,02	6,72	8,76	2,39	2,95	9,75	100,46	90	4,17
1937 ..	1.471	270	235	219	262	82	95	253	2.887	63,40	11,66	10,12	9,43	11,28	3,55	4,10	10,89	124,43	141	6,09
HAINAUT.																				
1932 ..	*799*	*132*	*137*	*117*	*117*	—	*58*	*137*	*1.498*	*62,63*	*10,38*	*10,76*	*9,15*	*9,16*	—	*4,53*	*10,76*	*117,37*	*77*	*6,03*
1933 ..	*839*	*137*	*129*	*106*	*129*	—	*50*	*134*	*1.524*	*55,57*	*9,09*	*8,51*	*7,05*	*8,57*	—	*3,28*	*8,87*	*100,94*	*67*	*4,44*
1934 ..	*777*	*126*	*120*	*93*	*117*	—	*29*	*121*	*1.385*	*50,95*	*8,27*	*7,89*	*6,10*	*7,69*	—	*1,88*	*7,96*	*90,74*	*41*	*2,66*
1935 ..	*729*	*120*	*117*	*98*	*119*	*32*	*23*	*127*	*1.365*	*47,61*	*7,83*	*7,66*	*6,37*	*7,76*	*2,07*	*1,53*	*8,31*	*89,14*	*40*	*2,61*
1936 ..	*809*	*152*	*132*	*109*	*136*	*40*	*43*	*141*	*1.562*	*50,52*	*9,48*	*8,24*	*6,79*	*8,47*	*2,48*	*2,70*	*8,82*	*97,50*	*61*	*3,80*
1937 ..	*1.053*	*197*	*182*	*160*	*193*	*65*	*63*	*167*	*2.080*	*60,84*	*11,40*	*10,49*	*9,24*	*11,16*	*3,74*	*3,64*	*9,63*	*120,14*	*97*	*5,58*
LIÉGE.																				
1932 ..	*323*	*51*	*42*	*35*	*48*	—	*19*	*61*	*581*	*72,70*	*11,49*	*9,56*	*7,91*	*10,81*	—	*4,34*	*13,83*	*130,64*	*23*	*5,19*
1933 ..	*338*	*52*	*41*	*31*	*52*	—	*16*	*62*	*591*	*66,11*	*10,12*	*7,99*	*6,06*	*10,27*	—	*3,06*	*12,15*	*115,76*	*20*	*3,98*
1934 ..	*305*	*46*	*38*	*28*	*44*	—	*13*	*58*	*533*	*58,27*	*8,84*	*7,27*	*5,42*	*8,44*	—	*2,45*	*11,12*	*101,81*	*18*	*3,43*
1935 ..	*280*	*42*	*36*	*28*	*43*	*10*	*13*	*61*	*513*	*53,99*	*8,10*	*7,00*	*5,47*	*8,20*	*2,02*	*2,50*	*11,69*	*98,97*	*20*	*3,91*
1936 ..	*302*	*52*	*39*	*33*	*52*	*11*	*20*	*65*	*574*	*57,78*	*9,88*	*7,39*	*6,32*	*9,95*	*2,12*	*3,86*	*12,47*	*109,79*	*29*	*5,53*
1937 ..	*393*	*69*	*50*	*54*	*66*	*17*	*32*	*79*	*760*	*71,66*	*12,49*	*9,07*	*9,92*	*12,12*	*3,05*	*5,80*	*14,44*	*138,55*	*44*	*8,08*
BASSIN DE LA CAMPINE.																				
1932 ..	197	31	42	23	51	—	57	36	437	50,19	8,01	10,69	5,79	13,02	—	14,49	9,19	111,38	78	19,97
1933 ..	203	33	41	21	52	—	43	40	433	42,62	6,89	8,53	4,41	10,93	—	9,05	8,35	90,78	51	10,63
1934 ..	208	32	43	23	62	—	36	41	445	37,56	5,71	7,74	4,23	11,15	—	6,46	7,47	80,32	55	9,99
1935 ..	196	29	43	24	43	27	44	42	449	34,50	5,06	7,50	4,19	7,60	4,84	7,80	7,47	78,96	71	12,48
1936 ..	221	41	49	27	58	25	41	54	515	35,22	6,49	7,77	4,31	9,28	3,98	6,55	8,56	82,16	68	10,90
1937 ..	290	53	74	41	78	34	92	68	729	43,57	8,02	11,12	6,12	11,68	5,07	13,81	10,16	109,55	117	17,54

(1) Non compris les salaires.
(2) Comprises dans le total des dépenses d'exploitation.

La comparaison des années 1929 et 1937 est particulièrement suggestive, l'une et l'autre ayant constitué des maxima de prospérité cyclique. D'un cycle à l'autre, la proportion de la consommation apparente totale couverte par des combustibles d'origine étrangère, est passée de 42,1 p. c. à 30,7 p. c. ; en 1938, elle est tombée à 25 p. c.

Ces statistiques ne donnent cependant qu'une idée générale et trop sommaire de l'évolution qui s'est produite. Il y a lieu de noter, en effet, qu'elles se rapportent à l'Union Economique belgo-luxembourgeoise et non à la Belgique seule et qu'envisageant la totalité des combustibles produits et écoulés, elles ne distinguent aucunement entre les

catégories de combustibles. Or, pareille distinction est importante, étant donné que notre dépendance vis-à-vis de l'étranger a toujours été différente suivant les qualités de combustibles envisagées Malheureusement, à ce dernier point de vue, les données statistiques sont particulièrement déficientes. La chose est d'autant plus regrettable que la statistique détaillée de la consommation de houille belge et étrangère par catégorie de consommateurs, statistique qui avait été organisée par l'arrêté royal du 12 juillet 1928 et qui donnait la plupart des renseignements nécessaires à cet effet, fait complètement défaut pour les dernières années. Dans ces conditions, l'on en est réduit à utiliser des données fragmentaires pour étayer des estimations. Malgré leur caractère approximatif, elles serrent cependant la réalité d'assez près pour inspirer confiance dans les conclusions qu'elles suggèrent.

En ce qui concerne les charbons à coke, l'Administration des Mines publie régulièrement les chiffres de la consommation de houille belge et étrangère dans les cokeries. Ceux-ci font l'objet du tableau VII.

TABLEAU VI.

Mécanisation des travaux souterrains.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	I. — ABATTAGE	II. — EXPLOITATIONS PAR FOUDROYAGE	III. — CREUSEMENT DES GALERIES	IV. — TRANSPORTS SOUTERRAINS	
				Dans les galeries	Dans les tailles
	Proportion de la production belge de houille, obtenue par des procédés mécaniques (à l'aide de haveuses et de marteaux-pics) %	Proportion de la production totale, réalisée dans les tailles exploitées par foudroyage %	Proportion de la longueur totale, réalisée à l'aide de marteaux-perforateurs %	Proportion du transport total effectué par moyens mécaniques %	Proportion du transport total effectué par moyens mécaniques %
1931	92,6	—	90,6	36,3	37,4
1932	94,7	—	92,7	37,9	41,5
1933	96,4	—	92,3	41,2	44,7
1934	96,8	—	91,9	48,1	47,9
1935	98,5	—	93,0	49,1	48,4
1936	99,2	22,5	93,9	51,7	51,6
1937	99,6	26,6	93,8	54,4	49,1

TABLEAU VII.

Consommation de houille dans les cokeries belges

(milliers de tonnes).

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	Consommation totale	Consommation de houille belge		Consommation de houille étrangère	
		Chiffres absolus	En % de la consommation totale	Chiffres absolus	En % de la consommation totale
1929	8.232	3.913	47,5	4.319	52,5
1930	7.404	3.554	48,0	3.850	52,0
1931	6.883	3.738	54,3	3.145	45,7
1932	6.319	4.007	63,4	2.312	36,6
1933	6.394	4.525	70,8	1.869	29,2
1934	6.266	4.733	75,5	1.533	24,5
1935	6.620	5.175	78,2	1.445	21,8
1936	7.138	5.653	79,2	1.485	20,8
1937	8.237	5.574	67,7	2.663	32,3
1938 (1)	6.702	4.792	71,5	1.910	28,5

(1) Chiffres provisoires.

De 1929 à 1937, pour une consommation totale identique, la proportion des charbons à coke étrangers est tombée de 52,5 p. c. à 32,3 p. c. La part des charbons belges aurait vraisemblablement pu être plus importante encore en 1937 si certains facteurs, tels que la réduction de la durée du travail et la pénurie de personnel, n'étaient intervenus. En 1938, la proportion de la consommation de houille étrangère s'est élevée à 28,5 p. c. alors qu'en 1935, année pour laquelle la consommation totale n'était pas appréciablement différente de celle de 1938, cette proportion ne dépassait pas 22 p. c. Si on admet que, sur la base des fournitures de charbons belges en 1937, les besoins de houille à coke étrangère ne devraient pas dépasser 10 p. c. de la consommation totale pour une année de consommation réduite, ces pourcentages sont sensiblement trop élevés.

Malgré un recours somme toute important aux charbons à coke étrangers, nous exportons une partie relativement élevée de notre production de fines à coke, ainsi qu'il résulte des chiffres suivants fournis par l'Office Belge des Charbons.

TABLEAU VIII.

Production et exportation de fines à coke.

Source : *Office Belge des Charbons.*

ANNÉES	Production (milliers de tonnes)	Exportation (milliers de tonnes)	Rapport en p. c. des exportations à la production
1936	6.647	1.193	17,95
1937	6.757	1.112	16,46
1938	5.750	1.108	19,27

Ces exportations se dirigent principalement vers la France. Elles s'expliquent par les intérêts que possède l'industrie lourde française dans différentes entreprises houillères belges, surtout en Campine. Il n'est pas inutile de souligner à cette occasion que ce courant d'exportation assure jusqu'à un certain point les approvisionnements en minerais français nécessaires à notre sidérurgie. A plus d'une reprise, le gouvernement français, au cours de négociations économiques avec notre pays, a lié le maintien des fournitures de minerais à celui de livraisons de fines à coke.

A la consommation de charbons à coke proprement dits il convient encore d'ajouter, pour apprécier l'ensemble des besoins du pays, l'équivalent en charbons de coke importés de l'étranger. Ces importations, dont la majeure partie est d'origine allemande, apparaissent relativement élevées, mais il y a lieu d'en déduire la part du Grand-Duché, ce qu'il a été possible de faire pour les années 1929 et 1930, grâce à la statistique détaillée de consommation par industries dont il a été question plus haut et pour les années 1935 à 1938, sur la base de renseignements fournis par l'Administration des Mines.

TABLEAU IX.

Répartition des importations de coke

(*milliers de tonnes*).

Source : *Administration des Mines.*

ANNÉES	Importations de l'Un. Econ. belgo-luxembourgeoise	Importations du Grand-Duché de Luxembourg	IMPORTATIONS DE LA BELGIQUE	
			Chiffres réels	Equivalent en houille
1929	3.406	2.701	705	916
1930	2.947	2.169	778	1.011
1935	2.279	2.023	256	333
1936	2.557	2.202	355	461
1937	3.187	2.817	370	481
1938	1.938	1.773	165	215

Il résulte de ces données que la majeure partie des importations de coke de l'Union économique sont destinées à l'industrie sidérurgique luxembourgeoise, dont les sources d'approvisionnement sont déterminées par les relations que cette industrie entretient avec les entreprises houillères allemandes. Les importations belges proprement dites, relativement peu élevées déjà en 1929-1930, ont encore diminué au cours de ces dix dernières années et n'atteignent plus actuellement, en période de très forte demande, qu'un équivalent en houille de 480.000 tonnes.

Ces considérations statistiques permettent d'apprécier les besoins totaux de la Belgique proprement dite en fines à coke étrangères, dans l'hypothèse d'une production nationale de l'ordre de 7 millions de tonnes. Ces besoins peuvent être estimés à un maximum de 500.000 tonnes environ en période de dépression économique et à un maximum de 2.800.000 tonnes en période de haute conjoncture.

En 1938, la Belgique a importé, sous forme de houille et de coke, l'équivalent de 1.870.000 tonnes de fines à coke. Aussi, le stock des fines à coke qui, au 31 décembre 1937, représentait 63.000 tonnes, s'élevait-il, une année plus tard, à 331.000 tonnes.

En ce qui concerne les charbons industriels autres que les charbons à coke, les renseignements statistiques au sujet de la consommation sont rares et défectueux. Les données qui font l'objet du tableau suivant sont basées pour les années 1929 et 1930, sur la statistique détaillée de la consommation dont il a été question précédemment ; pour les années 1936 à 1938, il s'agit d'estimations faites par l'Office Belge des Charbons.

TABLEAU X.

Production, exportation et consommation de charbons industriels autres que les charbons à coke

(*en milliers de tonnes*).

Sources : *Administration des Mines* et *Office Belge des Charbons.*

ANNÉES	Production	Exportation de l'Union Économique belgo-luxembourgeoise	CONSOMMATION DE LA BELGIQUE				
			Houille belge		Houille importée		Total
			Chiffres absolus	En % de la consommation totale	Chiffres absolus	En % de la consommation totale	
1929 ..	—	—	12.260	66,3	6.228	33,7	18.488
1930 ..	—	—	11.332	64,3	6.292	35,8	17.624
1936 ..	13.690	2.324	14.031	93,0	1.062	7,0	15.093
1937 ..	14.652	2.142	15.462	89,9	1.735	10,1	17.197
1938 ..	14.416	2.976	13.507	91,7	1.219	8,3	14.726

Les chiffres de la production et de la consommation qui font l'objet de ce tableau, ne peuvent être admis que sous réserve. Compte tenu des mouvements des exportations, ils témoignent, en effet, de discordances notables que ne peuvent suffire à expliquer les variations des stocks et le fait que, dans la consommation de charbons industriels belges, figure vraisemblable-

ment une certaine quantité de fines à coke et de charbons domestiques. Quoi qu'il en soit, et même en admettant que la consommation de houille belge indiquée pour les années 1936 à 1938 soit quelque peu exagérée, il reste que les besoins en combustibles industriels étrangers ont considérablement diminué depuis dix ans. Pour ces charbons également, la consommation de l'année 1937 peut être considérée comme anormalement élevée, même pour une période de prospérité et elle constitue dès lors une estimation maxima de nos besoins actuels de combustibles étrangers. En période de dépression, par contre, à s'en tenir simplement à l'aspect quantitatif du problème, il semble qu'au niveau actuel de la production nationale, celle-ci suffise à couvrir la totalité des besoins du pays en combustibles industriels autres que les charbons à coke et que, compte tenu à la fois du facteur quantité et qualité ainsi que de diverses autres contingences, l'on puisse, raisonnablement, estimer à 500.000 tonnes les besoins minima du pays en charbons industriels étrangers.

TABLEAU XI.

Production, exportation et consommation de charbons domestiques

(en milliers de tonnes).

Sources : *Administration des Mines* et *Office Belge des Charbons.*

ANNÉES	Production	Exportation de l'Union Économique belgo-luxembourgeoise	Consommation de la Belgique				
			Houille belge		Houille importée		Total
			Chiffres absolus	En % de la consommation totale	Chiffres absolus	En % de la consommation totale	
1929 ..	—	—	5.307	61,6	3.306	38,4	8.613
1930 ..	—	—	4.390	62,1	2.685	38,0	7.075
1936 ..	7.522	1.752	—	—	1.185		
1937 ..	8.195	1.741	6.349	79,6	1.626	20,4	7.975
1938 ..	7.409	1.438	6.365	81,9	1.411	18,1	7.776

Les données relatives à la production, à l'exportation et à la consommation de charbons domestiques sont puisées aux mêmes sources que celles qui ont été consultées pour les charbons industriels autres que les fines à coke. Elles témoignent également d'une diminution des besoins en charbons domestiques étrangers, bien que proportionnellement, ces besoins restent plus importants que pour les charbons industriels. Ici également, la consommation de charbons domestiques étrangers observée en 1937, soit 1.625.000 tonnes, peut être adoptée comme une estimation maxima de nos besoins. En ce qui concerne nos besoins minima, les données précises font défaut. Il n'est pas douteux que d'un point de vue qualitatif, la production nationale est à même de répondre à toutes les exigences du marché. Quant aux quantités, si l'on admet qu'en raison de la plus grande stabilité des besoins en charbons domestiques, la consommation ne doit diminuer que de 20 p. c. en période de crise par rapport aux maxima cycliques, le maintien de la production houillère au niveau des années 1937 et 1938 suffirait à couvrir la totalité des besoins du pays; en tout cas, il ne semble pas que, compte tenu de certaines particularités de localisation géographique, l'on puisse évaluer à plus de 200.000 tonnes les besoins minima du pays en charbons domestiques étrangers.

Les considérations qui précèdent permettent de tenter une estimation des besoins actuels de la Belgique en combustibles étrangers, sur la base de la production nationale atteinte au cours des années 1937-1938.

TABLEAU XII.

Besoins actuels de la Belgique en houilles étrangères.

(En millions de tonnes.)

TYPES DE CHARBONS	Besoins maxima	Besoins minima
Charbons à coke	2,8	0,5
Autres charbons industriels	1,7	0,5
Charbons domestiques	1,6	0,2
TOTAL...	6,1	1,2

Pour les raisons qui ont été indiquées à plusieurs reprises, ces estimations revêtent un caractère nécessairement sommaire. Basées sur le niveau de la production atteinte au cours des deux dernières années, elles sont inéluctablement appelées à se réduire, tout particulièrement en ce qui concerne les charbons à coke. Leur caractère approximatif et provisoire n'enlève cependant rien de leur intérêt, car elles fournissent une mesure du degré d'autonomie atteint aujourd'hui par notre marché houiller, degré qui s'accentuera au cours des années prochaines au fur et à mesure que se développe la production du bassin campinois.

Cette autonomie croissante de l'économie belge en matière d'approvisionnements de houille n'est point contestée. Plus controversées sont les solutions qu'il convient d'apporter aux multiples problèmes que suscite l'adaptation de notre économie à cette évolution fondamentale.

Rappelons ici qu'en présence du resserrement du marché houiller, le contingentement des importations qui, pratiquement, avait été suspendu depuis le début de l'année 1937, fut remis en vigueur à partir du 1er avril 1938, tant pour les charbons destinés à la fabrication du coke que pour les autres combustibles. Le taux de contingentement pour l'ensemble des houilles et des agglomérés de houille fut fixé à 32,375 p. c. des quantités moyennes mensuelles importées de chaque pays d'origine pendant le premier

semestre de 1931, soit environ à 335.000 tonnes par mois pour la Belgique seule. Compte tenu des suppléments qui sont alloués à tout pays important par bateaux belges une certaine proportion de la quantité de combustibles contingentés en provenance de ces pays, ce contingent s'élève à 345.000 tonnes environ par mois. Prévu initialement pour une période de six mois, il fut confirmé le 1er octobre pour une période d'un an. En ce qui concerne le coke, le taux de contingentement est demeuré fixé à 100 p. c. par rapport à l'année 1934.

Ajoutons enfin que le droit de licence, supprimé en 1937, fut rétabli à partir du 1er octobre et étendu au coke importé; il fut majoré à partir du 1er janvier 1939. Les taux de ce droit ont été fixés conformément au tableau ci-après.

TABLEAU XIII.

CATÉGORIES DE COMBUSTIBLES	A partir du 1er octobre 1938	A partir du 1er janvier 1939
	(Francs par tonne)	
Houille, agglomérés de houille et coke à usage domestique	15	20
Houille à usage industriel autre que la fabrication du coke et agglomérés à usage industriel	10	12
Houille destinée à la fabrication du coke	5	7
Coke à usage industriel	10	14

A la suite de ces mesures, les importations de combustibles houillers dont l'équivalent en houille avait atteint 10.457.000 tonnes en 1937, ont été réduites à 7.100.000 tonnes en 1938, pour l'Union économique belgo-luxembourgeoise. Abstraction faite des livraisons au Grand-Duché, les importations de la Belgique proprement dite se sont élevées à 4.500.000 tonnes en 1938 contre 6.540.000 tonnes en 1937, soit un chiffre relativement élevé si on le compare aux estimations des besoins en combustibles étrangers qui ont été faites plus haut.

L'économie générale du pays a toutefois des exigences différentes de celles du marché houiller en particulier. Du fait que les importations autorisées de combustibles ont dépassé la mesure des besoins stricts du pays, l'on ne peut conclure que ces exigences ont été sacrifiées. Une politique d'importation ne peut, en effet, que s'inspirer de la nécessité d'assurer à toute époque, la satisfaction normale des besoins des consommateurs. A limiter strictement les importations aux besoins immédiats du pays aux périodes où la demande de charbons est faible, l'on court le risque, en période de consommation accrue, de ne pouvoir obtenir de l'étranger les quantités nécessaires pour suppléer à l'insuffisance de la production nationale ou tout au moins, de n'obtenir ces quantités que difficilement et à des conditions extrêmement onéreuses. Une telle éventualité ne peut être ignorée tant que notre économie houillère ne se sera pas organisée de manière à pouvoir assumer, en tout temps, la couverture normale des besoins de notre marché. En fait, une expérience récente, celle de l'année 1937, montre que compte tenu de l'influence défavorable de la réduction de la durée du travail sur la production de cet exercice, ce risque n'est pas illusoire. Il est quasi impossible de faire renaître ou de développer rapidement des courants commerciaux qui ont été supprimés ou exagérément réduits, d'autant plus que, normalement, en raison du synchronisme relatif de l'évolution économique, l'augmentation des besoins se produit à un moment où les fournisseurs étrangers doivent également répondre à une demande accrue. Dans ces conditions, il est naturel que ceux-ci soient portés à satisfaire de préférence leurs clients réguliers et qu'ils ne se préoccupent guère de débouchés intermittents ou exagérément instables.

Abstraction faite de ces considérations, l'on ne peut négliger les répercussions d'un resserrement des importations sur certaines activités particulières du pays. A cet égard, la question des ports et celle de la batellerie rhénane méritent une attention particulière. Il est incontestable, en effet, ainsi qu'en témoigne le tableau suivant, que le trafic des charbons avec l'Allemagne constitue l'élément de base du trafic rhénan de nos ports et par conséquent aussi celui de l'activité de la batellerie rhénane belge.

TABLEAU XIV.

Importance du trafic des charbons et des minerais dans le trafic rhénan de l'ensemble des ports belges (1)

(*en milliers de tonnes*).

ANNÉES	Trafic des ports belges en provenance du Rhin		Trafic des ports belges à destination du Rhin	
	Total	Charbons	Total	Minerais
1929 ..	7.424	3.792	2.924	643
1930 ..	7.967	4.486	2.414	519
1931 ..	7.099	4.392	2.815	404
1932 ..	5.418	3.567	2.971	335
1933 ..	5.331	3.195	2.810	469
1934 ..	5.704	3.359	3.346	654
1935 ..	6.288	3.729	3.604	1.283
1936 ..	6.257	3.786	4.077	1.443
1937 (2)	8.896	5.898	5.391	2.188
1938 (2)	6.382	3.712	5.152	2.156

(1) Ces données, résultant de relevés faits à la frontière germano-néerlandaise, se rapportent au trafic rhénan total et non au trafic rhénan avec l'Allemagne seule. Pratiquement, le trafic des charbons et des minerais concerne uniquement l'Allemagne.

(2) A partir du 1er janvier 1937, l'élaboration des statistiques du trafic par la voie du Rhin a été confiée au Bureau central de Statistique de La Haye, qui y a apporté diverses modifications techniques. En conséquence, les données postérieures à cette date ne sont pas strictement comparables avec celles des années antérieures.

Ce trafic ne comporte pas seulement des charbons destinés à la Belgique, mais également une part importante de charbons en transit et de charbons de soute. Des conventions avec l'Allemagne règlent la

part de ces transports qui est attribuée à la batellerie belge. En vertu de ces accords, celle-ci assure le transport de 89 p. c. des charbons importés, de 70 p. c. des charbons de soute et de 50 p. c. des charbons en transit. La réduction des importations doit donc entraîner non seulement une diminution du trafic direct de nos ports et de l'activité de notre batellerie rhénane, mais elle peut aussi conduire à une limitation du transit par nos ports au profit des ports hollandais concurrents. Il n'est donc point exagéré d'affirmer que toute l'économie de notre trafic rhénan, essentiellement basée sur le fret de retour qu'offre le transport des charbons allemands, est vitalement intéressée à l'orientation de notre économie houillère et partant à la politique des importations de combustibles étrangers.

Comme ces importations sont en majeure partie d'origine allemande, les répercussions éventuelles de la diminution de ces importations sur notre commerce d'exportation vers l'Allemagne ne peuvent pas non plus être négligées. Le fonctionnement de l'accord de paiement entre l'Allemagne et l'Union Economique belgo-luxembourgeoise est lié, en effet, en ce qui concerne l'exportation de marchandises belges vers l'Allemagne, aux recettes des devises correspondant aux importations de marchandises allemandes en Belgique. Conventionnellement, 76,8 p. c. de ces recettes sont réservées au paiement des marchandises belges exportées vers l'Allemagne. Comme le marché allemand dispose d'une capacité d'absorption de beaucoup supérieure à sa capacité de paiement, toute réduction des importations allemandes en Belgique peut être de nature à déterminer une régression correspondante des exportations belges vers l'Allemagne.

Ces considérations méritent de retenir l'attention. Aussi conçoit-on que d'aucuns estiment que tout en ne perdant pas de vue l'évolution fondamentale de la structure de notre marché houiller, l'adaptation de notre économie à cette évolution doive se faire progressivement de manière à ne pas modifier brutalement les conditions d'existence de certaines branches de notre activité économique. La pression que cette évolution exerce sur ces activités est inéluctable. Il serait vain dès lors de vouloir l'ignorer et assurément malfaisant de prétendre la neutraliser. Il serait, par contre, opportun de procéder à la recherche systématique des possibilités d'adaptation qui s'offrent à ces activités menacées.

A supposer d'ailleurs qu'une solution soit trouvée à ces problèmes de transition que suscite l'évolution de la structure de notre marché houiller, il reste néanmoins une question plus fondamentale à résoudre, à savoir celle de l'adaptation de la production houillère aux fluctuations de la conjoncture.

L'industrie houillère ne témoigne, en effet, que de peu de souplesse d'adaptation aux variations de la demande. A ce point de vue, l'industrie belge paraît même se trouver dans une situation plus délicate que celle qui caractérise un bon nombre de ses concurrents étrangers. En période de prospérité, la pénurie de main-d'œuvre s'oppose notamment à une augmentation rapide de la production. En période de crise, d'autre part, il est difficile de limiter brusquement cette production, soit pour des raisons techniques, soit en raison de l'influence défavorable que la diminution du facteur de charge des exploitations exerce sur le prix de revient unitaire. La progression rapide des stocks, au début de 1938, a été une fois de plus suggestive à cet égard. Enfin, l'écoulement total de charbons varie considérablement suivant l'état de la conjoncture, en raison notamment de la prédominance marquée des charbons industriels dans notre économie houillère. Sur la base du dernier cycle, l'on constate que cet écoulement total, sur le marché intérieur et à l'exportation, déduction faite de la consommation propre des charbonnages, est tombée de 41 millions de tonnes en 1929 à 30 millions de tonnes en 1933, pour revenir à près de 39 millions de tonnes en 1937.

Jusqu'à présent, le jeu des importations, combiné avec des mises et des reprises aux stocks, a permis d'amortir, jusqu'à un certain point, les effets de ces fluctuations sur le facteur de charge des exploitations houillères. Au fur et à mesure que diminuent les besoins du pays en combustibles étrangers, les possibilités de reporter sur le mouvement des importations les fluctuations de la demande corrélatives aux variations de la conjoncture doivent tendre à se réduire. Partant, l'industrie houillère sera obligée de faire face par elle-même, dans une mesure croissante, aux variations de la consommation. La tendance à l'autonomie de notre marché houiller n'est donc pas sans inconvénients car elle contribue, en effet, à accentuer l'instabilité conjoncturelle qui caractérise déjà notre économie du fait de sa dépendance à l'égard des marchés internationaux. De bons esprits estiment qu'il s'agit là d'un problème dont on ne saurait assez souligner l'importance économique et sociale. Ils considèrent qu'à sa solution est subordonnée, en fait, la restitution progressive et intégrale de notre marché à l'industrie nationale. Ce sont des préoccupations de cet ordre que reflétait le rapport de la Commission Van Durme, lorsqu'il réclamait un examen approfondi de la question du stockage des charbons en vue de préciser les fondements, en Belgique, d'une politique de stockage, le sens dans lequel celle-ci doit évoluer et les moyens pour l'industrie houillère de faire face, le cas échéant, à des besoins nouveaux. Sans se laisser aller à penser qu'une telle orientation serait susceptible d'apporter une solution complète d'un problème excessivement complexe, et sans ignorer les obstacles d'ordre divers que rencontre l'application de cette politique, l'on peut croire que cette voie offre certaines possibilités qu'il convient d'autant moins d'ignorer ou d'écarter qu'elles ont déjà été mises en œuvre, sous une forme ou une autre.

* * *

La question du contingentement des importations de houille étrangère n'est point la seule qui ait été agitée au cours de l'exercice écoulé. Les prix des charbons ont également fortement retenu l'attention.

D'une année à l'autre, ceux-ci ont encore haussé en ce qui concerne les charbons domestiques et les poussiers industriels; ils sont demeurés stable ou ont diminué quelque peu en ce qui concerne les autres charbons industriels et les fines à coke. A partir du 1er juillet, les prix des charbons à usage industriel furent abaissés de 5 à 10 francs suivant les catégories. Par contre à partir du 1er décembre, les prix de toutes les catégories tant à usage industriel qu'à usage domestique furent relevés uniformément de 5 francs par tonne. De même que précédemment un régime saisonnier fut appliqué aux prix des charbons pour foyers domestiques, indépendamment des modifications de tarifs mentionnées ci-dessus : ce rabais saisonnier, fixé à 15 francs pour le mois d'avril, fut réduit ensuite de mois en mois, de manière à s'annuler au 1er septembre.

TABLEAU XV.

Indices des prix de gros des combustibles (1).

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

Base : avril 1914 = 100.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	752	651	620	584	618	724	906
Février	752	651	620	584	618	799	906
Mars	752	651	620	576	618	805	906
Avril	705	636	607	585	614	792	879
Mai	683	636	607	585	604	794	882
Juin	661	627	591	598	616	794	884
Juillet	652	627	591	598	651	880	860
Août	645	627	591	598	651	883	862
Septembre ...	645	627	591	598	651	883	858
Octobre	651	615	591	615	657	906	837
Novembre....	651	615	584	618	657	906	837
Décembre ...	651	615	584	618	689	906	855
Moyenne ann.	683	631	600	596	637	839	873

(1) Indices calculés sur les prix des matières suivantes :
Charbons classés de plus de 20 m/m.;
Fines et poussiers mi-lavés et bruts, gras et demi-gras;
Coke mi-lavé;
Agglomérés briquettes type II.

TABLEAU XVI.

Indices des prix de gros des charbons en Grande-Bretagne et en Belgique et indices de disparité.

Base : 1930 = 100.

Sources : Angleterre : *Indices du « Board of Trade ».*
Belgique : *Indices calculés par la Banque Nationale d'après les prix moyens départs des charbons fournis par l'Office Belge des Charbons.*

ÉPOQUES	GRANDE-BRETAGNE		BELGIQUE		Indices de disparité Grande-Bretagne / Belgique
	Indices nominaux	Indices ajustés pour cause de variations dans les parités monétaires	Indices nominaux	Indices ajustés pour cause de variations dans les parités monétaires	
1935 Janvier ..	104,1	*62,4*	49,0	—	+ 27,2
Février...	104,1	*62,1*	49,0	—	+ 26,7
Mars	103,7	*60,2*	50,7	—	+ 18,7
Avril	103,5	*60,7*	51,8	*37,3*	+ 62,7
Mai	99,5	*59,0*	53,3	*38,4*	+ 53,6
Juin	99,3	*59,5*	54,1	*39,0*	+ 52,6
Juillet ...	99,1	*59,7*	54,2	*39,0*	+ 53,1
Août.....	99,0	*59,9*	54,5	*39,2*	+ 52,8
Septembre	101,1	*60,8*	55,3	*39,8*	+ 52,8
Octobre ..	103,5	*62,0*	56,8	*40,9*	+ 51,6
Novembre	105,0	*63,0*	58,5	*42,1*	+ 49,6
Décembre.	108,1	*65,0*	59,0	*42,5*	+ 52,9
1936 Janvier ..	109,8	*66,2*	59,4	*42,8*	+ 54,7
Février...	109,5	*66,1*	60,0	*43,2*	+ 53,0
Mars	109,2	*65,8*	59,6	*42,9*	+ 53,4
Avril	109,2	*65,7*	60,8	*43,8*	+ 50,0
Mai	104,9	*63,3*	61,1	*44,0*	+ 43,9
Juin	105,0	*64,2*	62,4	*44,9*	+ 43,0
Juillet ...	105,0	*64,2*	63,6	*45,8*	+ 40,2
Août.....	104,9	*64,3*	64,4	*46,4*	+ 38,6
Septembre	106,6	*65,4*	64,9	*46,7*	+ 40,0
Octobre ..	107,5	*64,3*	66,0	*47,5*	+ 35,4
Novembre	108,2	*64,4*	66,3	*47,7*	+ 35,0
Décembre.	111,2	*66,4*	68,3	*49,2*	+ 35,0

ÉPOQUES	GRANDE-BRETAGNE		BELGIQUE		Indices de disparité Grande-Bretagne / Belgique
	Indices nominaux	Indices ajustés pour cause de variations dans les parités monétaires	Indices nominaux	Indices ajustés pour cause de variations dans les parités monétaires	
1937 Janvier ..	112,7	*67,5*	72,1	*51,9*	+ 30,1
Février...	117,7	*70,3*	78,9	*56,8*	+ 23,8
Mars	123,0	*73,4*	77,6	*55,9*	+ 31,3
Avril	126,0	*75,6*	80,0	*57,6*	+ 31,3
Mai	125,0	*75,3*	80,4	*57,9*	+ 30,1
Juin	126,8	*76,3*	84,7	*61,0*	+ 25,1
Juillet ...	125,4	*76,1*	93,5	*67,3*	+ 13,1
Août.....	125,3	*76,3*	94,7	*68,2*	+ 11,9
Septembre	128,7	*77,9*	95,1	*68,5*	+ 13,7
Octobre..	130,1	*78,7*	96,7	*69,6*	+ 13,1
Novembre	129,2	*78,1*	96,5	*69,5*	+ 12,4
Décembre.	130,4	*78,9*	96,5	*69,5*	+ 13,5
1938 Janvier ..	131,0	*79,6*	96,0	*69,1*	+ 15,2
Février...	130,0	*79,1*	95,7	*68,9*	+ 14,8
Mars	129,7	*78,8*	94,1	*67,8*	+ 16,2
Avril	127,7	*77,6*	92,0	*66,2*	+ 17,2
Mai	120,6	*73,2*	92,6	*66,7*	+ 9,7
Juin	119,6	*71,9*	92,8	*66,8*	+ 7,6
Juillet ...	118,5	*71,0*	91,1	*65,6*	+ 8,2
Août.....	117,6	*70,0*	91,6	*66,0*	+ 6,1
Septembre	118,5	*69,3*	91,7	*66,0*	+ 5,0
Octobre ..	120,1	*69,7*	92,3	*66,5*	+ 4,8
Novembre	123,0	*70,4*	92,6	*66,7*	+ 5,5
Décembre.	122,8	*70,0*	94,7	*68,2*	+ 2,6

TABLEAU XVII.

Indices des prix de gros du coke métallurgique pour l'intérieur.

Base : Moyenne 1933 = 100.

Source : *Indices calculés par la Banque Nationale d'après les prix moyens départ du coke fournis par l'Office Belge des Charbons.*

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	237	193	127	104	100	104	132	182	268
Février	247	185	123	104	100	104	132	213	266
Mars	245	181	120	106	101	107	131	227	266
Avril	236	171	117	100	106	107	135	250	253
Mai	237	170	119	100	104	108	136	250	253
Juin	240	171	120	97	106	108	136	251	253
Juillet	230	147	109	98	107	118	147	285	188
Août	221	144	107	97	107	119	151	284	187
Septembre	215	147	110	96	106	120	153	282	196
Octobre	202	146	108	97	106	123	154	282	192
Novembre	200	140	109	101	103	124	153	281	200
Décembre	204	137	109	100	102	123	151	281	202

TABLEAU XVIII.

Indices des prix de gros des briquettes fournies à la Société Nationale des Chemins de fer belges.

Base : Moyenne 1933 = 100.

Source : *Indices calculés par la Banque Nationale d'après les prix moyens départ des briquettes fournis par l'Office Belge des Charbons.*

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	152	130	108	102	97	88	89	97	130
Février	152	130	108	102	97	88	89	97	130
Mars	152	130	108	102	97	88	89	97	130
Avril	141	119	102	101	92	84	92	119	130
Mai	141	119	102	101	92	84	92	119	130
Juin	141	119	102	101	92	84	92	119	130
Juillet	141	119	102	101	92	86	92	119	127
Août	141	119	102	101	92	86	92	119	127
Septembre	141	119	102	101	92	86	92	119	127
Octobre	130	108	102	97	88	89	97	130	123
Novembre	130	108	102	97	88	89	97	130	123
Décembre	130	108	102	97	88	89	97	130	123

Les prix des cokes, qui avaient déjà fléchi en 1937, ont encore fortement reculé en 1938. Le prix « rendu » de la tonne de coke métallurgique qui s'élevait à 250 francs au 1er janvier 1938, a été abaissé à 235 francs le 1er avril et à 220 francs le 1er juillet et enfin à 200 francs le 1er octobre.

En ce qui concerne les agglomérés, le prix des briquettes pour l'intérieur, qui s'établissait à 175 fr. au début de l'année, a été réduit à 170 francs le 1er juillet et à 165 francs le 1er octobre. Abstraction faite des rabais de la période d'été, les prix des boulets demi-gras à usage domestique ont été haussés de 192 francs à 197 francs le 1er décembre.

Exception faite pour les cokes, force est donc de constater que les prix intérieurs des combustibles houillers n'ont guère reflété le fléchissement de la conjoncture. En fait, d'une année à l'autre, sur la base du mois de décembre, l'indice des prix de gros des charbons en Belgique établi d'après les prix moyens départ par tonne des fournitures de l'Office Belge des Charbons, n'a reculé que de 1,9 p. c. Au cours de la même période, l'indice britannique des prix de gros des charbons marquait une baisse de 5,8 p. c. Ce recul, combiné avec le fléchissement de la livre sterling au cours du second semestre de l'année, a déterminé une nouvelle diminution de l'indice de disparité des prix de gros des charbons anglais et belges qui, sur la base de l'année 1930, ne représentait plus que 2,6 p. c. en décembre 1938 contre 13,5 p. c. en décembre 1937. Même au cours des années 1931 à 1935, qui furent cependant fertiles en difficultés, jamais coefficient aussi bas n'a été observé, ce qui implique que jamais, depuis une dizaine d'années, les niveaux *relatifs* des prix de combustibles n'ont été aussi défavorables à la Belgique qu'ils l'ont été à la fin de 1938.

On conçoit que cette évolution ait fortement préoccupé l'opinion publique et que, dès le début de l'année, les pouvoirs publics se soient efforcés d'obtenir une réduction des prix des charbons sur le marché national. La Commission Van Durme, en déclarant que le niveau des prix des charbons en Belgique avait atteint dans la conjoncture du début de l'année 1938, le maximum compatible avec des conditions de sécurité économique et en préconisant une certaine réduction des prix des charbons industriels dont elle précisait les modalités et l'importance (2), s'est ralliée à cette opinion qui, il convient de le noter, était d'ailleurs partagée par les milieux charbonniers eux-mêmes.

Ainsi que la chose a été notée précédemment, ce ne fut pas avant le 1er juillet que ces recommandations furent mises en application. Encore les réductions consenties à cette époque ne le furent-elles qu'à la condition de céder à l'industrie houillère le produit des droits de licence d'importation qui devaient être mis en vigueur à partir du 1er octobre. De plus, le 1er décembre, ces réductions furent totalement ou partiellement reprises en ce qui concerne les charbons industriels, tandis que les prix des charbons domestiques furent augmentés.

La question des salaires a constitué l'obstacle principal à un abaissement quelque peu appréciable des prix des combustibles. Sans vouloir prendre position dans une controverse qui n'est point encore apaisée, il

(2) S'appuyant notamment sur les déclarations des industries consommatrices, la Commission Van Durme suggérait, en s'inspirant exclusivement de la conjoncture des prix en Belgique :

1o Que les prix des fines grasses à coke et à gaz soient diminués de 10 francs environ à la tonne;

2o Que les prix des grains lavés vapeur maigres, ainsi que ceux des autres catégories de charbons répondant sensiblement aux mêmes besoins industriels, soient réduits de 7 francs environ à la tonne;

3o Que les prix des autres catégories de charbons industriels soient réduits de 5 francs environ à la tonne.

Cette suggestion était faite sous réserve des conclusions d'un examen des conditions financières de l'exploitation houillère.

n'est pas inutile de rappeler brièvement les éléments principaux de cette question.

En 1937, à la faveur de la prospérité de l'industrie houillère, deux hausses extra-conventionnelles des salaires, de 5 p. c. chacune, avaient été accordées respectivement le 14 février et le 6 juin. Compte tenu de la diminution des heures de travail mise en vigueur en février de cette année, ainsi que des hausses, conventionnelles ou extra-conventionnelles, appliquées en 1935, en 1936 et en 1937, l'*indice des salaires horaires moyens* qui, sur la base de l'année 1933, s'établissait au coefficient 94 en avril 1935, s'était relevé au coefficient 139,7 en décembre 1937, soit une hausse de 48,7 p. c.

C'est à ce niveau que les salaires se sont maintenus au cours de tout l'exercice 1938, une hausse conventionnelle de 2,5 p. c., à partir du mois de décembre, ayant été compensée par une réduction équivalente de la partie extra-conventionnelle des salaires. La dépense en salaires par tonne nette extraite qui n'avait que peu augmenté de 1935 à 1936, a, par contre, considérablement progressé de 1936 à 1937 et de 1937 à 1938 sous l'influence à la fois de l'augmentation des salaires et de la diminution des rendements. De 1935 à 1938, cette hausse représente en moyenne 43 p. c. pour tout le pays.

Sollicités de réduire les prix des charbons, les dirigeants de l'industrie charbonnière ont fait connaître que l'accroissement des stocks, la diminution du débit des charbons, la baisse des prix à l'exportation et l'augmentation du prix des matières les obligeaient à reprendre, en deux étapes, les augmentations extra-conventionnelles de salaires qui avaient été accordées en 1937. A l'appui de ces propositions, les organisations patronales firent valoir que, non seulement le niveau des salaires était particulièrement élevé par suite de l'octroi d'augmentations extra-conventionnelles de salaires mais que, de très diverses manières, la situation des ouvriers mineurs avait été fortement améliorée depuis mars 1935, que ceux-ci jouissaient de nombreux avantages dont ne bénéficient pas les ouvriers des autres industries et qu'enfin, les salaires directs et indirects constituaient, au total, une charge très lourde pour les charbonnages, charge qui, en raison de l'évolution défavorable des marchés, privait nombre de sociétés de leur marge bénéficiaire. Elles estimaient que, dans ces conditions, une certaine diminution des salaires se justifiait d'autant plus que celle-ci n'affectait qu'une partie des avantages qui avaient été accordés aux ouvriers mineurs à la faveur de la prospérité relative des années 1936 et 1937.

Les dirigeants des charbonnages considèrent comme charges sociales, et partant comme salaires indirects, les dépenses faites : 1° en application des lois sociales : pensions, accidents de travail, allocations familiales, congés payés et récemment assurance-chômage ; 2° en application des conventions collectives relatives à la distribution de charbon gratuit ou à prix réduit ainsi qu'allocations de maladie ; 3° en faveur de la main-d'œuvre pour divers buts d'assistance sociale.

Ces charges sociales, comparées aux salaires directs payés par l'industrie, ont varié comme suit au cours des récentes années :

TABLEAU XIX.

Salaires directs et charges sociales dans l'industrie houillère

(*millions de francs*).

ANNÉES	Salaires directs	Charges sociales	Rapport en p. c. des charges sociales aux salaires directs
1931	2.013	289	14,4
1932	1.337	218	16,3
1933	1.398	225	16,1
1934	1.308	207	15,8
1935	1.221	193	15,8
1936	1.353	244	18,0
1937	1.762	329	18,7
1938	1.946	410	21,1

Il convient enfin d'ajouter que l'enquête faite par la Commission Van Durme a révélé qu'au mois de mars 1938, vingt-quatre charbonnages sur septante-deux accusaient des résultats d'exploitation déficitaires, compte tenu des charges financières d'exploitation. Abstraction faite de ces charges, le nombre des exploitations déficitaires se réduisait à dix-huit. Groupant les charbonnages exploités par une même société, le nombre des sociétés accusant une exploitation déficitaire de leurs gisements s'élevait à vingt et une sur un total de soixante-cinq, compte tenu des charges financières, à quatorze sur un total de soixante-cinq, compte non tenu de ces charges. Les chiffres provisoires communiqués par l'Administration des Mines relativement aux résultats d'exploitation des mines de houille en 1938, montrent que vingt-sept mines sur un total de quatre-vingt-une ont clôturé l'exercice en mali.

Aux intentions des dirigeants de l'industrie, les organisations ouvrières ont objecté que, toute satisfaction étant donnée aux exigences de procédure en matière de changements à apporter aux salaires, elles estimaient tout d'abord que pour des raisons psychologiques, une diminution des rémunérations était inopportune à un moment où l'ouvrier mineur s'attendait à une amélioration de sa situation sociale et notamment à une réduction plus avancée de la durée du travail ; en conséquence, il y avait lieu d'agir avec prudence si l'on voulait éviter des troubles sociaux. Elles ajoutaient, qu'à leur avis, les salaires payés dans les principales industries des régions charbonnières étaient supérieurs aux salaires accordés dans les charbonnages pour des ouvriers d'aptitudes équivalentes et que ce fait expliquait, entre autres, la désertion des mines par la main-d'œuvre belge. L'absentéisme important observé dans l'industrie n'était point le fait de revenus relativement élevés, mais celui des conditions de travail dans les mines, conditions impo-

sant à l'ouvrier la prise de congés supplémentaires malgré les sanctions d'ordre pécuniaire en résultant pour lui. Le coût de la vie pour l'ouvrier mineur ayant haussé plus rapidement que l'indice des prix de détail qui règle les variations de son salaire, les représentants ouvriers faisaient encore valoir que, malgré l'augmentation des salaires, tous les mineurs qui avaient des enfants devaient comprimer leurs dépenses d'une manière excessive si l'on considère leurs besoins spéciaux et les habitudes de la population ouvrière en Belgique. Aussi s'opposaient-ils à toute diminution des salaires qui ne fût pas justifiée par l'évolution des prix de détail. Ils estimaient, enfin, qu'il était inadmissible que les entreprises les moins favorisées en vinssent à déterminer par leurs possibilités financières, le niveau général des salaires dans toute l'industrie du pays.

TABLEAU XX.

Indices des salaires horaires dans l'industrie houillère.

Base : Septembre 1933 = 100.

PÉRIODES	Indices du salaire horaire moyen	Ouvriers qualifiés ou spécialisés	Ouvriers non qualifiés ni spécialisés
1929 Janvier	123	124	124
Avril	130	130	131
Mai	131	130	132
Juillet	134	134	136
Octobre	144	143	145
1930 Janvier	147	146	148
Avril	147	146	148
Mai	147	146	148
Juillet	137	137	138
Octobre	134	133	133
Novembre .	134	133	134
1931 Janvier	130	130	128
Avril	121	120	120
Juillet	120	118	119
Octobre	118	118	118
1932 Janvier	111	110	110
Avril	104	103	104
Juillet	101	102	101
Octobre	100	101	101
Décembre ..	100	100	100
1933 Janvier	100	100	100
Avril	100	100	100
Juillet	100	100	100
Septembre .	100	100	100
Octobre	100	100	100
1934 Janvier	100	100	100
Avril	100	100	99
Juillet	100	100	99
Octobre	99	99	98
Novembre .	99	99	98
1935 Janvier	99	99	98
Avril	94	94	93
Juillet	96	96	96
Septembre .	96	97	95
Octobre	96	97	95
1936 Janvier	101	101	100
Avril	101	101	100
Juillet	110	110	109
Août.....	110	110	109
Septembre .	108	108	107
Octobre	108	108	107
Décembre ..	111	111	110
1937 Mars	122	122	121
Avril	127	128	125
Juin	133	134	131
Septembre .	136	137	135
Décembre ..	140	141	138
1938 Janvier	142	144	138
Mars	142	144	138
Juin	142	144	138
Septembre .	142	144	138
Décembre ..	142	144	138

TABLEAU XXI.

Salaires journaliers moyens dans l'industrie houillère (1).

Source : *Annales des Mines.*

CATÉGORIES D'OUVRIERS	Enquête de novembre 1934	Salaires calculés pour avril 1935	Enquête d'avril 1937	Enquête de janvier 1938
Personnel du fond	38,32	36,40	46,61	52,13
Personnel de la surface...	28,14	26,73	35,00	38,65
Personnel du fond et de la surface	35,01	33,26	42,89	47,99

(1) Non compris les salaires du personnel de surveillance.

Ce différend n'a pu être tranché. Si, en fin d'année, les organisations ouvrières ont renoncé à exiger la hausse conventionnelle de 2,5 p. c. à laquelle l'évolution de l'indice des prix de détail leur donnait droit, les patrons charbonniers ont dû se contenter des avantages que leur apportaient le contingentement des importations ainsi que la cession à leur profit des droits de licence instaurés à partir d'octobre (3). Ainsi les multiples questions de principe que soulève l'évolution de notre marché houiller ont été esquivées, une fois de plus, non point sans dommage cependant pour notre économie. Sans doute des propositions ont été faites en vue de porter remède aux difficultés qui sont apparues; pour des raisons diverses, elles n'ont pu être retenues. Aucune n'envisageait d'ailleurs le problème dans son cadre réel, celui de l'adaptation de notre économie houillère en fonction des besoins de notre économie nationale.

(3) L'augmentation de la taxe de licence applicable à partir du 1er janvier 1939 répond toutefois à un but purement fiscal et ne profite donc pas directement à l'industrie charbonnière.

TABLEAU XXII.

Variations des salaires dans l'industrie houillère.

DATE	NATURE DES MODIFICATIONS INTERVENUES
1935 : 31 mars	Baisse conventionnelle de 5 %.
2 juin	Hausse conventionnelle de 2,5 %.
15 octobre	Il est décidé que les variations conventionnelles se feront dorénavant par tranches de 2,5 % de de l'index.
3 novembre	Hausse conventionnelle de 5 % (2 fois 2,5 %).
1936: 20 juin	Hausse extra-conventionnelle de 5 %. Application d'un minimum de 32 francs par jour pour les ouvriers masculins adultes du fond et de la surface et de 42 francs par jour pour les ouvriers abatteurs. Le minimum de salaire des jeunes ouvriers est fixé à fr. 17,50 pour le fond et fr. 12,50 pour la surface. Le minimum des ouvriers à marché bouveleurs est fixé à 43 francs, celui des coupeurs de galeries est établi à 40 francs ou à 38 francs suivant la catégorie d'ouvriers. Le minimum des salaires des femmes est fixé à fr. 12,50. Les nouveaux salaires ainsi établis furent inscrits en face de l'index 684.
6 décembre	Hausse conventionnelle de 2,5 %.
1937 : 1er février	Suite à la réduction de la durée journalière du travail, les salaires à la journée sont maintenus à leur niveau antérieur. Les bases des salaires à marché sont relevées de 7 %.
14 février	Hausse extra-conventionnelle de 5 %.
4 avril.....	Hausse conventionnelle de 2,5 %.
6 juin	Hausse extra-conventionnelle de 5 %.
1er août	Hausse conventionnelle de 2,5 %.
7 novembre ...	Hausse conventionnelle de 2,5 %.
1938 : 1er décembre ...	Hausse conventionnelle de 2,5 % compensée par une réduction de 10 à 7,5 % du salaire extra-conventionnel.
1939 : 2 avril.....	Baisse conventionnelle de 2,5 %.

TABLEAU XXIII.

Dépenses en salaires par tonne nette extraite

(en francs).

Source : *Annales des Mines.*

DISTRICTS	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Couchant de Mons.	91,60	77,35	64,03	55,18	50,29	46,83	50,52	60,96	68,36
Centre.....	84,29	70,16	59,05	54,50	51,25	46,75	47,41	57,11	63,40
Charleroi	88,94	73,35	63,60	56,38	51,28	48,62	52,29	62,84	69,48
Namur	82,41	69,13	60,46	55,64	48,25	47,80	51,16	61,04	70,38
Liége.....	96,67	82,65	73,03	66,11	58,49	53,99	57,78	71,66	80,42
Bassin du Sud	*90,38*	*75,81*	*65,20*	*58,19*	*52,83*	*49,20*	*52,29*	*63,40*	*70,75*
Campine	*88,31*	*67,02*	*49,76*	*42,62*	*37,67*	*34,50*	*35,22*	*43,57*	*48,72*
Royaume	**90,10**	**74,45**	**62,36**	**55,26**	**49,64**	**46,05**	**48,45**	**58,98**	**65,88**

* * *

Si les ouvriers mineurs ont réussi à défendre les salaires relativement élevés qu'ils avaient obtenus en 1937, ils n'ont pu empêcher cependant une certaine diminution de leurs revenus. La conjoncture n'a pas été favorable, en effet, au degré d'emploi de la main-d'œuvre. Il est vrai que le chômage complet, apprécié en fonction du nombre des assurés, a encore légèrement diminué, mais ce résultat est attribuable à l'augmentation relativement importante du nombre des affiliés aux organismes d'assurance, ce qui est assez significatif du retournement de conjoncture survenu dans l'industrie. Le chômage partiel, par contre, a augmenté dans d'assez fortes proportions. Dans l'ensemble, cependant, la situation, tout en se dépréciant, est demeurée meilleure qu'elle ne l'était en 1936. Aussi, à ce point de vue et relativement à l'expérience d'un bon nombre d'autres industries, peut-on considérer que l'ouvrier mineur a été avantagé.

D'une année à l'autre, le personnel ouvrier des mines ne s'est pas modifié. Il était de 131.509 unités à fin décembre 1938 contre 131.569 unités à fin décembre 1937.

Le nombre d'ouvriers étrangers inscrits dans les charbonnages ne s'est guère modifié. Il était de 26.601 à fin 1937 et est revenu à 25.042 à fin 1938.

* * *

Ainsi qu'il a été noté au début de cette chronique, les importations de houille crue ont fléchi de 27,2 p. c. par rapport à l'année 1937 et sont ainsi revenues approximativement au niveau de l'année 1934. De tous nos fournisseurs, seule la France marque un progrès d'une année à l'autre, grâce aux relations de prix plus favorables dont son industrie a bénéficié et qui lui ont permis de reprendre pied sur notre marché. A l'exportation les tonnages accusent, d'une année à l'autre, une avance de 8,3 p. c. qui n'a pu toutefois être réalisée que moyennant des sacrifices de prix dont témoignent les valeurs totales à l'exportation, qui sont légèrement inférieures à celles de 1937, malgré l'augmentation du tonnage exporté.

Si, d'une année à l'autre, le tonnage des cokes importés a baissé de plus d'un tiers, ce qui le ramène approximativement au niveau de l'année 1932, on note non point sans surprise que la valeur totale de ces importations est en progrès. Cette divergence d'évolution s'explique pour une bonne part par les contrats à long terme que l'industrie a dû conclure en 1937 pour s'assurer, à cette époque, les approvisionnements nécessaires en combustibles, contrats qui se sont progressivement liquidés en 1938 aux prix maxima en vigueur au cours de l'année précédente. A l'exportation, le recul est modéré, tant en valeur qu'en quantité; en fait, les valeurs unitaires moyennes à la tonne exportée sont supérieures en 1938 à ce qu'elles étaient en 1937.

TABLEAU XXIV.

Salaires d'une journée normale de travail en janvier 1938 (1), d'après une enquête faite par l'Administration des Mines.

Source : *Annales des Mines.*

CATÉGORIES D'OUVRIERS	Mons	Centre	Charleroi et Namur	Liége	Bassin du Sud	Campine	ROYAUME
A. — FOND :							
1. Ouvriers à veine	57,37	60,39	61,25	63,01	*60,50*	*61,84*	**60,73**
2. Ouvriers à marché autres que les ouvriers à veine; ouvriers à la journée assimilables aux précédents au point de vue du salaire	56,50	59,20	60,62	58,80	*58,91*	*59,59*	**59,02**
3. Ouvriers occupés au transport pendant le poste d'abatage	43,58	40,17	42,82	46,43	*43,43*	*43,19*	**43,41**
4. Autre personnel du fond (2)	42,60	45,66	45,77	45,76	*44,98*	*44,50*	**44,88**
5. Ensemble du personnel du fond (2)	50,88	50,29	52,91	52,85	*51,99*	*52,86*	**52,13**
B. — SURFACE :							
6. Ouvriers qualifiés et ouvriers y assimilables au point de vue du salaire	43,58	46,98	45,14	44,19	*44,81*	*44.27*	**44,73**
7. Personnel masculin non qualifié	34,89	37,74	36,59	37,37	*36,67*	*36,20*	**36,59**
8. Femmes et filles	19,81	21,09	20,69	23,34	*21,62*	*20,28*	**21,60**
9. Ensemble du personnel de la surface (2)	38,23	40,10	38,18	38,21	*38,53*	*39,29*	**38,65**
C. — FOND ET SURFACE :							
10. Ensemble du personnel du fond et de la surface	47,20	47,08	47,99	48,66	*47,84*	*48,78*	**47,99**

(1) 7 1/2 heures pour le personnel du fond; 8 heures pour celui de la surface.
(2) Non compris le personnel de la surveillance.

TABLEAU XXV.

Importations et exportations de houille crue, coke et agglomérés.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*												VALEURS *(millions de fr.)*			
	HOUILLE CRUE															
	Allemagne	Grande-Bretagne	Pays-Bas	France	Pologne	Italie	Provisions de bord navires étrangers	Divers	Total	Coke	Agglomérés de houille	Ensemble (1)	Houille crue	Coke	Agglomérés de houille	Total
Import. :																
1932 ..	3.322	1.353	1.242	589	129	—	—	101	6.736	1.943	203	9.445	804	254	26	1.084
1933 ..	2.577	1.039	912	474	126	—	—	96	5.224	1.755	210	7.694	586	136	24	746
1934 ..	2.150	729	730	366	381	—	—	125	4.481	2.338	190	7.691	469	177	21	667
1935 ..	2.255	476	669	228	89	—	—	60	3.777	2.279	137	6.863	425	207	16	648
1936 ..	2.411	375	782	105	130	—	—	59	3.862	2.557	109	7.284	483	227	14	724
1937 ..	3.733	916	1.041	54	380	—	—	43	6.167	3.187	163	10.457	927	362	25	1.314
1938 ..	2.428	667	797	342	249	—	—	11	4.494	1.938	93	7.100	726	401	17	1.144
Export. :																
1932 ..	—	—	313	2.732	—	—	261	185	3.491	980	566	5.274	605	117	81	803
1933 ..	—	—	345	2.871	—	—	224	148	3.588	914	473	5.202	557	87	64	708
1934 ..	—	—	382	2.939	—	33	242	215	3.811	960	406	5.424	539	92	54	685
1935 ..	—	—	352	2.966	—	407	344	210	4.279	919	446	5.875	672	112	64	848
1936 ..	—	—	336	2.977	—	790	379	253	4.735	1.251	525	6.833	787	164	79	1.030
1937 ..	—	—	335	3.396	—	197	191	197	4.316	1.320	637	6.605	847	245	114	1.206
1938 ..	—	—	519	3.545	—	112	271	227	4.674	1.204	627	6.803	840	237	119	1.196

(1) Le coke et les agglomérés de houille sont comptés pour leur équivalent en houille crue, sur les bases suivantes :
1 tonne de coke = 1,3 tonne de houille,
1 tonne d'agglomérés = 0,9 » » »

Positions tarifaire : Houille crue, y compris l'anthracite : 185*a*.
Coke 185*b*.
Agglomérés de houille 185*c*.

TABLEAU XXVI.

Importations et exportations de coke.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS IMPORTÉES OU EXPORTÉES (*milliers de tonnes*)						VALEURS TOTALES (*millions de francs*)
	Allemagne	Pays-Bas	France	Suède	Divers	Total	
			Importations :				
1932..	1.329	602	—	—	12	1.943	254
1933..	1.245	494	—	—	16	1.755	136
1934..	1.762	568	—	—	8	2.338	177
1935..	1.763	513	—	—	3	2.279	207
1936..	2.036	505	—	—	16	2.557	227
1937..	2.656	511	—	—	20	3.187	366
1938..	1.544	379	—	—	15	1.938	401
			Exportations :				
1932..	—	—	325	215	440	980	117
1933..	75	46	364	155	274	914	87
1934..	107	53	362	192	246	960	92
1935..	75	49	346	177	272	919	112
1936..	75	48	505	265	358	1.251	164
1937..	85	52	620	324	239	1.320	245
1938..	87	41	616	304	156	1.204	237

TABLEAU XXVII.

Importations et exportations d'agglomérés de houille.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS IMPORTÉES OU EXPORTÉES (*milliers de tonnes*)							Valeurs totales (*millions de francs*)
	Allemagne	Pays-Bas	France	Congo belge	Provisions de bord navires étrangers	Divers	Total	
				IMPORTATIONS				
1932.....	141	59	—	—	—	2	202	26
1933.....	155	54	—	—	—	2	211	25
1934.....	143	44	—	—	—	2	189	21
1935.....	101	34	—	—	—	2	137	16
1936.....	71	36	—	—	—	2	109	14
1937.....	114	47	—	—	—	2	163	25
1938.....	46	45	—	—	—	2	93	17
				EXPORTATIONS.				
1932.....	—	—	342	31	143	50	566	81
1933.....	—	43	274	8	113	35	473	64
1934.....	—	26	241	20	82	37	406	54
1935.....	—	35	270	16	64	61	446	64
1936.....	—	31	317	16	70	91	525	79
1937.....	—	34	509	14	23	57	637	114
1938.....	—	27	529	19	33	19	627	118

En ce qui concerne notre commerce d'agglomérés, les tonnages exportés sont à peu de chose près ce qu'ils étaient en 1937, tandis que les valeurs totales à l'exportation ont augmenté d'une année à l'autre. On note que notre commerce vers la France marque encore un léger progrès d'une année à l'autre. A l'importation, le recul est considérable.

TABLEAU XXVIII.

Dépenses de premier établissement et résultats d'exploitation.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	Dépenses de premier établissement	Résultats d'exploitation globaux (1)	Résultats d'exploitation par tonne (*en francs*)	
	(*millions de francs*)		produite	vendable
		LE ROYAUME.		
1932 ..	180	— 237	— 11,1	— 12,2
1933 ..	139	— 152	— 6,0	— 6,5
1934 ..	114	— 132	— 5,0	— 5,4
1935 ..	132	+ 182	+ 6,8	+ 7,4
1936 ..	159	+ 297	+ 10,7	+ 11,4
1937 ..	258	+ 604	+ 20,2	+ 21,7
		BASSIN DU SUD.		
1932 ..	101	— 167	— 9,6	— 10,6
1933 ..	88	— 131	— 6,4	— 6,9
1934 ..	59	— 137	— 6,6	— 7,1
1935 ..	61	+ 110	+ 5,3	+ 5,7
1936 ..	90	+ 173	+ 8,0	+ 8,6
1937 ..	141	+ 414	+ 17,8	+ 19,1
		HAINAUT.		
1932 ..	*77*	*— 156*	*— 12,2*	*— 13,6*
1933 ..	*67*	*— 115*	*— 7,6*	*— 8,3*
1934 ..	*41*	*— 99*	*— 6,5*	*— 7,1*
1935 ..	*40*	*+ 80*	*+ 5,3*	*+ 5,7*
1936 ..	*61*	*+ 132*	*+ 8,2*	*+ 8,8*
1937 ..	*97*	*+ 327*	*+ 18,9*	*+ 20,3*
		LIÉGE.		
1932 ..	*23*	*— 11*	*— 2,4*	*— 2,6*
1933 ..	*20*	*— 16*	*— 3,2*	*— 3,4*
1934 ..	*18*	*— 37*	*— 7,0*	*— 7,5*
1935 ..	*20*	*+ 27*	*+ 5,3*	*+ 5,6*
1936 ..	*29*	*+ 37*	*+ 7,1*	*+ 7,5*
1937 ..	*44*	*+ 75*	*+ 13,6*	*+ 14,6*
		LA CAMPINE.		
1932 ..	78	— 70	— 17,7	— 19,2
1933 ..	51	— 22	— 4,6	— 4,9
1934 ..	55	+ 5	+ 0,9	+ 1,0
1935 ..	71	+ 72	+ 12,7	+ 13,5
1936 ..	68	+ 124	+ 19,8	+ 21,1
1937 ..	117	+ 190	+ 28,6	+ 30,6

(1) Excédent de la valeur produite sur les dépenses.

Le marché français, qui constitue notre principal débouché à l'exportation pour nos combustibles houillers, s'est donc bien maintenu au cours de l'exercice 1938 si l'on en juge d'après les résultats globaux de l'année. On ne peut cependant négliger le fait que les exportations vers la France sont devenues progressivement plus difficiles et moins rémunératrices en raison de l'augmentation de l'extraction française et de la dépréciation du franc français. Le contingent des importations de charbons belges en France, qui s'éta-

blissait à 95 p. c. des importations en 1936, a été ramené à 80 p. c. le 1er mai et à 65 p. c. le 1er octobre 1938.

Le *Cartel International des Cokes*, entré en vigueur le 1er avril 1937, a continué à fonctionner en 1938. Son influence n'a pas été étrangère au maintien relatif des prix à l'exportation. De nouveaux efforts ont été tentés en vue de cartelliser l'industrie charbonnière sur le plan européen et régulariser ainsi les exportations et les prix. La détermination des quotes-parts a soulevé dès l'abord de nombreuses difficultés. Les négociations préliminaires, limitées à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne — les principaux intéressés à la conclusion d'une entente — n'avaient pas encore abouti en fin d'année.

TABLEAU XXIX.

Résultats financiers des sociétés charbonnières

(*millions de francs*).

ANNÉES	Capitaux frais investis (1)	Solde bénéficiaire (2)	Dividende distribué (2)	Coupons d'obligations mis en paiement (2)
1932 ..	25	6	58	37
1933 ..	22	— 12	54	37
1934 ..	41	— 16	43	38
1935 ..	5	— 64	41	42
1936 ..	114	138	103	42
1937 ..	191	233	171	39
1938 ..	21	367	243	37

(1) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.
(2) Depuis 1935, ces chiffres se rapportent uniquement aux charbonnages exploitant en Belgique.

TABLEAU XXX.

Assainissements et fusions dans les charbonnages belges

(*en milliers de francs*).

ANNÉES	Réductions de capital (1)	Liquidations	Fusions
1931	—	59.400	18.160
1932	900	8.137	23.100
1933	2.120	2.350	—
1934	—	17.500	—
1935	11.180	—	—
1936	110.010	—	—
1937	45.147	—	—
1938	56.818	—	—

(1) Relevées depuis 1931 seulement.

A certains égards, l'organisation du commerce national belge en charbons a également fait quelques progrès en 1938. Le 6 avril a été constitué, en effet, l'*Office Belge des Négociants en charbons*, sous forme de société coopérative. L'office a pour but de poursuivre et de réaliser tant en Belgique qu'à l'étranger, une action commune pour la défense des intérêts généraux de tous ses associés. Il peut entretenir en nom propre, pour ce qui concerne l'objet social, toutes relations avec les tiers, notamment avec tous pouvoirs, autorités, organismes nationaux ou internationaux, publics ou privés; négocier et conclure, en son nom ou pour compte de ses associés, tous accords ou conventions se rapportant à l'objet social, assurer l'exécution de tous accords ou conventions de ce genre.

TABLEAU XXXI.

Le chômage dans les industries minières.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	Ouvriers occupés (fond et surface)	Nombre d'assurés (à fin d'année)	Assurés en état de chômage				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
			Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
			Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1928.	161.401	68.592	134	1.837	0,2	2,5	25
1929.	151.253	65.086	26	155	—	0,2	9
1930.	155.109	67.273	106	755	0,3	1,2	19
1931.	152.054	63.353	898	5.313	1,4	8,5	193
1932.	130.143	88.081	3.852	20.961	5,4	29,8	606
1933.	134.478	82.756	4.560	27.915	5,0	30,3	590
1934.	125.114	87.305	6.671	24.579	7,4	27,3	655
1935.	120.165	76.839	6.557	18.589	7,8	22,2	685
1936.	120.505	76.132	5.054	5.084	6,4	6,3	438
1937.	124.871	67.395	3.122	1.348	4,4	1,9	275
1938.	125.199	75.599	2.756	11.692	4,0	16,8	332

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	500	500	835	556	366	271
Février	765	617	812	579	318	249
Mars	556	695	802	445	276	263
Avril	577	589	703	421	274	344
Mai	478	678	749	506	280	349
Juin	586	695	648	419	273	388
Juillet	521	610	686	431	260	361
Août	644	798	756	313	228	339
Septembre ...	630	768	531	366	251	340
Octobre	705	691	677	339	254	337
Novembre....	550	586	583	424	246	340
Décembre ...	574	628	444	399	271	401
Moyenne	590	655	685	438	275	323

Enfin, vers la mi-octobre, les unions professionnelles des négociants en charbons en gros de Belgique, réparties dans les neuf provinces, se sont réunies en une fédération. L'intervention de ces groupements ne peut que considérablement faciliter les relations entre le commerce, d'une part, et les producteurs et les pouvoirs publics, d'autre part, en vue de l'élaboration d'un statut du commerce charbonnier.

* * *

La dépression de l'industrie houillère, que traduisent les résultats préliminaires d'exploitation publiés par l'Administration des Mines, n'a pas encore été accusée par les bilans des sociétés charbonnières, ainsi qu'il résulte de la comparaison des tableaux XXVIII et XXIX. Tandis que le résultat d'exploitation par tonne nette extraite s'est abaissé de fr. 20,20 en 1937 à fr. 6,50 en 1938, d'une année à l'autre le solde bénéficiaire des sociétés charbonnières exploitant en Belgique s'est élevé de 233 millions de francs à 367 millions de francs, les dividendes distribués passant de 171 millions de francs à 243 millions de francs. En raison du retard apporté à la publication des bilans, ce progrès reflète évidemment la conjoncture exceptionnellement favorable de l'année 1937 et non les conditions d'exploitation dont l'industrie a bénéficié en 1938.

Plus significatif de la conjoncture à la fois industrielle et financière de l'année est le montant net des capitaux frais investis, qui n'a plus représenté, en 1938, que 21 millions de francs contre 191 millions de francs en 1937.

L'assainissement financier des charbonnages s'est poursuivi au cours de l'année écoulée. Selon le rapport de l'Office de Liquidation des Interventions de Crise, la dette des charbonnages tombant dans le cadre d'application de l'arrêté royal du 22 août 1934 ne s'élevait plus qu'à 241 millions de francs au 31 décembre 1938, contre 395 millions de francs au 31 décembre 1937 et 579 millions au 5 avril 1936.

II. — L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ.

Le fléchissement de l'activité industrielle en Belgique s'est traduit par un recul de la production d'électricité qui, d'un total de 5.548 millions de Kwh. en 1937, est passée à 5.278 millions de Kwh., soit une diminution de 4,9 p. c., après la progression ininterrompue dont elle avait témoigné depuis l'année 1933.

TABLEAU I. **Puissance installée et production d'électricité en Belgique.**

Source : *Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage.*

ANNÉES	CENTRALES DISTRIBUTRICES			CENTRALES RÉGIES			CENTRALES INDUSTRIELLES			TOTAL		
	Nombre de centrales	Puissance installée *(milliers de kw.)*	Production annuelle *(millions de kwh.)*	Nombre de centrales	Puissance installée *(milliers de kw.)*	Production annuelle *(millions de kwh.)*	Nombre de centrales	Puissance installée *(milliers de kw.)*	Production annuelle *(millions de kwh.)*	Nombre de centrales	Puissance installée *(milliers de kw.)*	Production annuelle *(millions de kwh.)*
1914 .	—	114	140	—	14	28	—	434	1.302	—	562	1.570
1929 .	—	680	1.615	—	121	185	—	675	2.243	—	1.476	4.043
1931 .	31	1.090	1.715	10	161	197	204	905	2.269	245	2.156	4.181
1932 .	34	1.121	1.583	11	185	164	273	1.022	2.184	318	2.328	3.931
1933 .	31	1.121	1.714	10	187	161	209	—	2.027	250	—	3.902
1934 .	31	1.220	1.716	11	173	171	216	1.013	2.136	258	2.406	4.023
1935 .	37	1.211	1.905	10	171	195	249	1.049	2.356	296	2.431	4.456
1936 .	36	1.161	2.114	11	172	228	316	1.089	2.601	363	2.422	4.943
1937 .	33	1.171	2.388	11	174	257	314	1.116	2.903	358	2.461	5.548
1938 .	(*) 33		2.332	(*) 11		248	(*) 294		2.698	(*) 338		5.278

(*) Chiffres provisoires.

TABLEAU II.

Statistique officielle des centrales de toutes catégories de 100 kw. et plus.
Année 1938.

Source : *Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage.*

CATÉGORIES DE PRODUCTEURS D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	Production en milliers de Kwh.	% du total de la production	
1. *Centrales d'auto-producteurs* :			
a) Affiliés à l'*Association des Centrales électriques industrielles de Belgique*	2.383.484	45,1	51,1
b) Recensés directement par le Ministère des Travaux publics et de la Résorption du chômage.....	314.663	6,0	
2. *Organismes de distribution publique* :			
a) Affiliés à l'*Union des Exploitations Electriques en Belgique (U. E. E. B.)*.....	2.331.451	44,2	48,9
b) Concessionnaires de distribution non affiliés à l'*U. E. E. B.*	1.184		
c) Régies communales	247.389	4,7	
TOTAL EN 1938...	5.278.171	100	
Energie produite en 1937...	5.548.722		

Ainsi qu'il résulte des indications du tableau I, cette diminution est le fait des centrales industrielles. La production des centrales distributrices ainsi que des régies, qui, d'une manière générale répond à des besoins témoignant dans leur ensemble de plus de stabilité, a à peine accusé le fléchissement de la conjoncture. Aussi, d'une année à l'autre, les proportions fournies par les différentes catégories de producteurs, se sont-elles quelque peu modifiées aux dépens des centrales d'auto-producteurs affiliés à l'Association des Centrales Electriques Industrielles de Belgique et au profit des organismes de distribution affiliés à l'Union des Exploitations Electriques en Belgique; il s'agit toutefois de changements de peu d'ampleur.

TABLEAU III.

Statistique des Centrales industrielles.
Puissance installée et production par catégories d'industries.
Années 1937 et 1938.

Source : *Revue « Energie ».*

BRANCHES D'INDUSTRIES	1937			1938			Variations de 1938 par rapport à 1937 (1)	Variations de 1937 par rapport à 1936
	Nombre	Puissance installée Kw.	Production Kwh.	Nombre	Puissance installée Kw.	Production Kwh.		
1. Charbonnages, mines, minières et fours à coke	62	475.658	1.190.814.984	62	469.290	1.221.471.566	+ 2,6 %	+ 9,0 %
2. Métallurgie (fer et autres métaux)	49	382.664	1.212.461.902	49	386.514	980.423.291	— 19,2 %	+ 13,7 %
3. Glaceries, verreries et produits chimiques	29	96.795	173.452.912	30	108.898	192.179.238	+ 10,8 %	+ 20,5 %
4. Carrières, ateliers de construction, textiles, papeteries et divers	127	93.181	209.081.867	124	82.332	183.770.810	— 12,7 %	+ 9,5 %
5. Cimenteries	9	38.569	78.274.407	10	38.569	74.793.336	— 4,5 %	+ 7,4 %
6. Sucreries, distilleries, etc.	25	25.667	39.137.785	16	22.654	45.598.337	+ 16,3 %	+ 8,1 %
7. Transports	2	3.570	—	3	3.570	—	—	—
TOTAL...	303	1.116.104	2.903.223.857	294	1.111.827	2.698.236.578	— 7,0 %	+ 11,7 %

(1) Depuis le 1er janvier 1936, le nombre de centrales recensées a été augmenté. Ces variations ont donc été calculées en tenant compte du nombre de centrales précédemment recensées.

TABLEAU IV.

Distribution et transport de l'énergie électrique en Belgique.

Source : *Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage.*

ANNÉES	Population desservie	Energie distribuée				Energie importée	Energie exportée	Longueur des lignes			
		en basse tension			en haute tension			Basse tension		Haute tension	
		Eclairage privé et usages domest.	Petite force motrice	Eclairage public				aérienne	souterraine	aérienne	souterraine
	(milliers)	*(millions de kwh.)*						*(kilomètres)*			
1931	7.548	240	130	18	1.403	9,5	24,1	25.895	3.900	8.083	8.420
1932	7.902	252	118	21	1.460	15,3	20,3	28.139	4.409	8.607	9.268
1933	7.979	239	121	21	1.502	18,9	16,5	28.780	4.569	8.921	9.106
1934	7.990	250	122	27	1.300	23,7	9,3	31.534	4.625	9.575	9.518
1935	8.261	318	155	31	1.484	37,4	18,4	33.693	5.114	10.194	9.790
1936	8.319	364	167	35	1.738	45,7	22,8	35.871	5.724	9.968	10.066
1937	8.322	397	179	39	1.968	78,3	29,1	38.190	6.036	10.042	10.642

La répartition de la production des centrales industrielles par catégories d'industries (tableau III) montre que le recul de la production est particulièrement important en métallurgie, tandis que les charbonnages, mines, minières et fours à coke accusent, au contraire, un très léger progrès. Le groupe des glaceries, verreries et produits chimiques marque, au total, une avance de 10,8 p. c. qui fait suite à une augmentation de 20,5 p. c. Enfin, le groupe des sucreries et des distilleries accuse une augmentation de 16,3 p. c. de la production qui succède à un accroissement de 8,1 p. c. observé de 1936 à 1937. Ces derniers résultats ont, toutefois, été insuffisants pour compenser le fléchissement important de la production des centrales métallurgiques, fléchissement qui, dans une mesure limitée, a encore été accentué par celui de la production des centrales relevant des carrières, cimenteries, ateliers de construction, usines textiles et papeteries.

TABLEAU V. **Production et distribution de l'énergie électrique en Belgique.**

(Sociétés affiliées à l'Union des Exploitations Electriques en Belgique.)

Source : *Union des Exploitations Electriques.*

A. — Production et répartition de l'énergie électrique.

ANNÉES	Puissance installée *(milliers de kva.)*	ENERGIE *(millions de kwh.)*			RÉPARTITION EN % DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE VENDUE					
		Livrée aux réseaux par les centrales	Achetée à des producteurs ne faisant pas partie de l'U. E. E. B.	Reçue par les réseaux	Force motrice haute tension	Force motrice basse tension	Traction	Distributions par des semi-régies ou associations de communes	Eclairage privé et usages domestiques	Eclairage public
1932 ...	1.355	1.585	101	1.696	60,1	5,2	9,1	15,4	9,4	0,7
1933 ...	1.355	1.700	111	1.811	61,0	5,2	9,5	14,2	9,4	0,7
1934 ...	1.485	1.706	105	1.811	59,8	5,3	10,2	13,6	10,3	0,8
1935 ...	1.545	1.903	122	2.025	60,3	4,9	10,4	14,1	9,5	0,8
1936 ...	1.535	2.114	123	2.237	59,8	5,-	10,5	13,8	10,1	0,8
1937 ...	1.540	2.373	135	2.508	63,0	4,7	8,9	13,2	9,4	0,8
1938 ...	1.540	2.330	125	2.455	61,-	4,5	10,1	13,4	10,1	0,9

B. — Importance de la distribution de l'énergie électrique.

ANNÉES	COMMUNES EXPLOITÉES		NOMBRE D'ABONNÉS		LONGUEUR DES LIGNES *(kilomètres)*			
	Nombre	Populations *(en milliers)*	d'éclairage	haute tension	haute tension		basse tension	
					aériennes	souterraines	aériennes	souterraines
1932	1.925	5.750	1.125.000	2.900	5.680	7.640	23.125	2.500
1933	1.940	5.760	1.210.000	2.950	5.880	7.680	24.000	2.525
1934	1.961	5.830	1.250.000	2.960	6.520	8.010	25.430	2.600
1935	1.974	5.870	1.270.000	3.050	7.160	8.050	26.240	2.700
1936	1.981	5.899	1.295.000	3.220	7.200	8.100	28.150	2.840
1937	1.972	5.864	1.370.000	3.310	6.870	8.610	29.960	2.340
1938	1.983	5.906	1.425.000	3.490	6.900	8.800	31.500	2.410

TABLEAU VI.

La consommation d'énergie électrique dans les industries métallurgiques

(milliers de kwh.).

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	Aciéries	Laminoirs	Fonderies de zinc	Laminoirs à zinc	Usines à plomb, à argent, à cuivre et autres métaux
1930 .	122.090	400.570	8.140	1.610	—
1931 .	78.650	336.260	7.070	1.650	—
1932 .	79.760	295.883	5.947	2.655	—
1933 .	76.920	311.650	7.465	3.981	1.181
1934 .	85.300	312.643	9.178	5.849	10.321
1935 .	87.460	319.690	7.728	6.838	6.400
1936 .	103.561	342.390	9.428	6.446	5.684
1937 .	129.280	394.000	16.685	6.797	41.226

Ainsi que la chose a été notée à maintes reprises, les progrès de l'électrification en Belgique ne dépendent plus guère de l'extension des réseaux, mais plutôt d'une utilisation intensive de ceux-ci. A quelques pourcent près, la totalité de la population est aujourd'hui desservie ou à portée immédiate des réseaux. Dans ces conditions, le nombre des communes exploitées et l'importance de la population desservie n'augmentent plus que très faiblement; les progrès se traduisent plutôt par un accroissement régulier du nombre des abonnés ainsi que de l'énergie consommée sous des formes toujours plus diverses, soit à des fins domestiques, soit à des fins industrielles. Cette exploitation exhaustive du marché à laquelle les sociétés distributrices s'attachent avec persévérance en faisant l'éducation du public et en suscitant des besoins nouveaux, exige que les tarifs qui sont proposés à la clientèle soient aussi avantageux que le permettent des considérations d'ordre technique.

TABLEAU VII.

Production d'énergie électrique (distributeurs et autoproducteurs).

(millions de kwh.).

Source : *Sofina.*

PAYS	1934	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1933 %	1935	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1934 %	1936	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1935 %	1937	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1936 %	1938 Estimation	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1937 %
Allemagne (*)	30.661	+19,5	35.699 36.711 (1)	+16,4 —	41.326 42.487 (1)	+15,8 +15,7	47.737 48.970 (1)	+15,5 +15,3	53.847 55.238	+ 12,8 + 12,8
Argentine (2)	1.827	+ 7,9	1.916	+ 4,9	2.054	+ 7,2	2.212	+ 7,7	2.364	+ 6,9
Belgique	4.286	+ 1,0	4.700	+ 9,7	5.142	+ 9,4	5.771	+12,2	5.503	— 4,6
Canada (3)	21.197	+22,3	23.283	+ 9,8	25.394	+ 9,1	27.688	+ 9,0	26.110	— 5,7
États-Unis (3)	84.986	+ 7,7	92.612	+ 9,0	106.566	+15,1	115.166	+ 8,1	109.000	— 5,4
France (4)	15.172	+ 1,8	15.818	+ 4,3	16.659	+ 5,3	18.162	+ 9,0	19.234	+ 5,9
Grande-Bretagne	22.946	+13,0	25.876	+12,8	29.094	+12,4	31.782	+ 9,2	32.680	+ 2,8
Italie (5)	11.884	+ 7,4	13.118	+10,4	13.563	+ 3,4	14.960	+10,3	15.108	+ 1,0
Mexique	1.833	+19,9	2.064	+12,6	2.247	+ 8,9	2.480	+10,4	2.506	+ 1,0
Pays-Bas (3)	2.156	+ 3,6	2.205	+ 2,4	2.335	+ 5,8	2.208	— 5,4	2.396	+ 8,5
Pologne	2.622	+ 9,4	2.817	+ 7,6	3.082	+ 9,4	3.600	+16,8	3.949	+ 9,7
Portugal	325	+ 7,6	356	+ 9,5	370	+ 3,9	406	+ 9,7	455	+ 12,0
Roumanie	751	+26,9	867	+15,4	957	+10,4	1.077	+12,5	1.135	+ 5,4
Suède	6.030	+12,8	6.895	+14,3	7.413	+ 7,5	7.946	+ 7,2	8.150	+ 2,6
Suisse (6)	5.348	+ 8,4	5.692	+ 6,4	6.051	+ 6,3	6.842	+13,1	7.043 (7)	+ 2,9

(*) A l'exclusion des territoires incorporés depuis 1934 (Sarre, Autriche, Région des Sudètes).
(1) Y compris la production de la Sarre.
(2) Distributeurs et chemins de fer électriques.
(3) Distributeurs seulement.
(4) Y compris autoproducteurs livrant de l'énergie aux réseaux de distribution.
(5) Statistiques de l'Union Nationale Fasciste de l'Industrie électrique, représentant 94 p. c. de la production totale du pays.
(6) Année hydrographique du 1er octobre au 30 septembre.
(7) Chiffres définitifs.

TABLEAU VIII.

Distribution du gaz (1)

(milliers de mètres cubes).

Source : *Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage.*

PÉRIODES	RÉGIES COMMUNALES		SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION		SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES productrices de gaz alimentant directement des établissements consommateurs	TOTAL
	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)	(gaz vendu)	
1936	64.680	5.506	15.246	436.202	154.026	675.660
1937	70.728	5.616	14.852	482.038	195.803	769.037
1938	70.981	5.554	14.500	477.724	118.513	687.272
1938 Janvier	6.178	372	1.135	41.353	15.249	64.287
Février	5.300	326	1.026	37.326	13.073	57.051
Mars	5.626	373	1.104	39.060	13.665	59.828
Avril	4.910	387	992	36.657	10.115	53.060
Mai	5.822	441	1.115	37.658	9.220	54.256
Juin	5.973	503	1.360	40.729	7.419	55.985
Juillet	6.248	670	1.417	41.521	7.756	57.611
Août	6.294	801	1.492	41.447	7.900	57.934
Septembre	6.173	536	1.322	41.301	5.966	55.298
Octobre	6.222	402	1.179	39.702	9.277	56.782
Novembre	5.815	358	1.103	38.283	9.378	54.937
Décembre	6.419	386	1.255	42.688	9.494	60.242

(1) Cette statistique se rapporte à la distribution du gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille. Elle ne comprend donc pas le gaz de l'espèce produit dans les cokeries minières, métallurgiques et chimiques et dans les autres industries et utilisé pour les besoins propres des producteurs.

Le recul de la distribution du gaz, dont témoignent les statistiques qui font l'objet du tableau VIII, est attribuable quasi exclusivement au fait des sociétés industrielles productrices dont le gaz vendu à des établissements consommateurs a diminué, d'une année à l'autre, de près de 40 p. c. Le gaz produit et acheté par les régies communales ainsi que les sociétés de distribution proprement dites, ne manifeste, par contre, qu'une diminution de peu d'importance.

Il n'est point sans intérêt de constater qu'à l'heure présente, sur un total de 687 millions de mètres cubes de gaz distribué, il n'y a guère plus que 85 millions, soit 12,4 p. c., qui soient produits par des régies ou des sociétés à caractère industriel autonome.

III. — LES MÉTAUX ET LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

A. — LA SIDERURGIE.

Ainsi que les tendances qui animaient l'évolution de l'industrie sidérurgique à la fin de l'exercice 1937 permettaient de le prévoir, l'année 1938 s'est caractérisée par une activité excessivement réduite. L'importance du recul de la production et le niveau exceptionnellement bas auquel celle-ci s'est établie ont cependant dépassé de loin les pronostics les plus pessimistes. D'une année à l'autre, en effet, la production de fonte a baissé de 35 p. c.; celle d'aciers en lingots a diminué de 41,5 p. c. et enfin, celle d'aciers finis a fléchi de 40 p. c. Comparés aux chiffres antérieurs de production, l'on note que ces résultats sont appréciablement inférieurs aux minima enregistrés précédemment au cours de la grande crise : les différences sont de 9 p. c. en ce qui concerne la fonte, de 17,8 p. c. pour l'acier en lingots et de 15,3 p. c. pour les aciers finis. N'eût été le redressement observé en fin d'année, le bilan de l'exercice aurait été encore plus défavorable.

TABLEAU I.

Production mondiale de fonte et d'acier

(*en millions de tonnes*).

Source : *Annuaire statistique de la Société des Nations.*

ANNÉES	EUROPE (non compris l'U. R. S. S.)						U. R. S. S.	AMÉRIQUE DU NORD		ASIE			Production mondiale
	Allemagne y compris l'Autriche et la Sarre (*)	Belgique	France	Luxembourg	Total de la product. allem., française et belgo-luxembourg.	Production européenne (sans l'U. R. S. S.)		États-Unis	Total	Japon	Indes britanniques	Total	
						A. — FONTE ET FERRO-ALLIAGE.							
1928	14,2	3,9	10,0	2,8	30,9	42,2	3,4	38,7	39,8	1,1	1,1	2,8	88,7
1929	15,8	4,0	10,4	2,9	33,1	46,1	4,3	43,3	44,5	1,1	1,4	3,1	98,6
1930	11,9	3,4	10,1	2,5	27,9	38,5	5,0	32,3	33,1	1,2	1,2	3,0	80,1
1931	7,7	3,2	8,2	2,1	21,2	28,6	4,9	18,7	19,2	0,9	1,1	2,6	55,6
1932	5,4	2,7	5,5	2,0	15,6	21,4	6,2	9,0	9,1	1,0	0,9	2,6	39,6
1933	6,9	2,7	6,4	1,9	17,9	24,7	7,1	13,6	13,8	1,5	1,1	3,3	49,4
1934	10,7	3,0	6,1	2,0	21,8	31,0	10,4	16,4	16,8	1,8	1,3	4,0	63,0
1935	13,0	3,0	5,8	1,9	23,7	33,8	12,5	21,7	22,4	2,0	1,5	(1) 4,5	74,2
1936	15,6	3,2	6,2	2,0	27,0	39,1	14,4	31,5	32,3	(1) 2,1	1,6	(1) 4,7	91,6
1937	16,3	3,8	7,9	2,5	30,5	44,5	14,5	37,7	38,7	(1) 2,8	1,7	(1) 4,5	104,0
1938	18,5	2,5	6,0	1,5	28,5	(1) 40,1	15,0	19,1	19,8	(1) 2,6	1,6	(1) 4,2	(1) 81,3
						B. — ACIER (lingots et moulages)							
1928	17,0	3,9	9,5	2,6	33,0	49,1	4,3	52,4	53,6	2,0	0,4	2,4	110,0
929	18,9	4,1	9,7	2,7	35,4	53,4	5,0	57,3	58,7	2,3	0,6	2,9	120,7
930	13,8	3,4	9,4	2,3	28,9	43,3	5,9	41,4	42,4	2,3	0,6	3,0	95,0
931	10,0	3,1	7,8	2,0	22,9	34,0	5,6	26,4	27,0	1,9	0,6	2,6	69,6
1932	7,3	2,8	5,6	2,0	17,7	27,1	5,9	13,9	14,2	2,4	0,6	3,0	50,7
1933	9,4	2,7	6,6	1,8	20,5	32,6	6,9	23,6	24,0	3,3	0,7	4,0	68,1
1934	14,0	2,9	6,2	1,9	25,0	39,7	9,7	26,5	27,2	3,8	0,8	4,8	82,2
1935	16,5	3,0	6,3	1,8	27,6	44,2	12,6	34,6	35,6	4,7	0,9	(1) 5,9	99,3
1936	19,2	3,2	6,7	2,0	31,1	49,9	16,2	48,5	49,7	(1) 5,2	0,9	(1) 6,6	123,7
1937	20,5	3,9	7,9	2,5	34,8	56,1	17,8	51,4	52,8	(1) 5,8	0,9	(1) 6,7	135,5
1938	23,2	2,3	6,2	1,4	33,1	(1) 51,7	18,4	28,2	29,4	(1) 4,5	0,9	(1) 5,4	(1) 108,7

(*) Y compris le pays des Sudètes à partir d'octobre 1938.
(1) Estimation ou chiffre provisoire.

(1) Estimation ou chiffre provisoire.

TABLEAU II.

Importance relative de la production belge et de la production luxembourgeoise de fonte et d'acier.

ANNÉES	Par rapport au total de la production allemande, française et belgo-luxembourgeoise			Par rapport à la production européenne (non compris l'U. R. S. S.)			Par rapport à la production mondiale		
	Belgique	Luxembourg	Total	Belgique	Luxembourg	Total	Belgique	Luxembourg	Total
	A. — *Fonte et ferro-alliages.*								
1928 ...	12,6	9,1	21,7	9,2	6,6	15,8	4,4	3,2	7,6
1929 ...	12,1	8,8	20,9	8,7	6,3	15,0	4,1	2,9	7,0
1930 ...	12,2	9,0	21,2	8,8	6,5	15,3	4,2	3,1	7,3
1931 ...	15,1	9,9	25,0	11,2	7,3	18,5	5,8	3,8	9,6
1932 ...	17,3	12,8	30,1	12,6	9,3	21,9	6,8	5,1	11,9
1933 ...	15,1	10,6	25,7	10,9	7,7	18,6	5,5	3,8	9,3
1934 ...	13,8	9,2	23,0	9,7	6,5	16,2	4,8	3,2	8,0
1935 ...	12,7	8,0	20,7	8,9	5,6	14,5	4,0	2,6	6,6
1936 ...	11,9	7,4	19,3	8,2	5,1	13,3	3,5	2,2	5,7
1937 ...	12,5	8,2	20,7	8,5	5,6	14,1	3,7	2,4	6,1
1938 ...	8,8	5,3	14,1	(1) 6,2	(1) 3,7	(1) 9,9	(1) 3,1	(1) 1,8	(1) 4,9
	B. — *Acier (lingots et moulages).*								
1928 ...	11,8	7,9	19,7	7,9	5,3	13,2	3,5	2,4	5,9
1929 ...	11,6	7,6	19,2	7,7	5,1	12,8	3,4	2,2	5,6
1930 ...	11,8	8,0	19,8	7,9	5,3	13,2	3,6	2,4	6,0
1931 ...	13,5	8,7	22,2	9,1	5,9	15,0	4,5	2,9	7,4
1932 ...	15,8	11,3	27,1	10,3	7,4	17,7	5,5	3,9	9,4
1933 ...	13,2	8,8	22,0	8,3	5,5	13,8	4,0	2,6	6,6
1934 ...	11,6	7,6	19,2	7,3	4,8	12,1	3,5	2,3	5,8
1935 ...	10,9	6,5	17,4	6,8	4,1	10,9	3,0	1,8	4,8
1936 ...	10,3	6,4	16,7	6,4	4,0	10,4	2,6	1,6	4,2
1937 ...	11,2	7,2	18,4	7,0	4,5	11,5	2,9	1,8	4,7
1938 ...	6,9	4,2	11,1	(1) 4,4	(1) 2,7	(1) 7,1	(1) 2,1	(1) 1,3	(1) 3,4

(1) Chiffres provisoires.

Une chute aussi rapide et aussi profonde est sans exemple dans les annales de notre industrie. Aussi convient-il de préciser les causes de ce phénomène aux fins de distinguer parmi celles-ci les facteurs d'ordre accidentel et transitoire des éléments d'ordre plus permanent qui, au cours des récentes années, ont modifié les conditions d'exploitation qui s'offrent à notre industrie.

Le premier facteur relève de la conjoncture générale de l'année qui s'est traduite par un fléchissement de la production mondiale. Celle-ci était estimée à 104 millions de tonnes de fonte et à 135,5 millions de tonnes d'acier brut en 1937. Elle s'est respectivement abaissée à 81,3 millions de tonnes et à 108,7 millions de tonnes en 1938, soit un recul de 21,5 p. c. et de 19,3 p. c. Rares sont les pays qui n'ont pas accusé une diminution de la production; font notamment exception l'Allemagne, l'Italie, l'U. R. S. S., la Pologne. Non moins rares sont cependant aussi les pays qui ont témoigné d'un recul de leur activité sidérurgique aussi important que celui qui a caractérisé la production belge. A cet égard, notre industrie ne se compare qu'avec celle des Etats-Unis dont la production de fonte et d'acier (lingots et moulages) a baissé respectivement de 48,5 p. c. et de 45,2 p. c.

TABLEAU III.

Exportations de fontes, de demi-produits et de produits finis des principaux pays producteurs (*a*).

Source : *Bulletin du Comité des Forges de France.*

PÉRIODES	France (*b*)	Allemagne (*c*)	Belgique et Luxembourg	Grande-Bretagne	États-Unis	Total
	(Milliers de tonnes métriques)					
1929	3.607	3.970	4.188	3.636	2.243	17.644
1930	3.463	3.047	3.558	2.529	1.440	14.037
1931	3.093	2.734	3.383	1.614	716	11.540
1932	2.078	1.457	3.163	1.592	298	8.588
1933	2.309	1.297	2.995	1.584	474	8.659
1934	2.630	1.798	3.180	1.785	837	10.230
1935	1.630	2.284	3.026	1.874	775	9.589
1936	1.396	2.651	2.980	1.742	1.045	9.814
1937	1.930	2.564	3.672	2.082	3.213	13.461
1938	1.712	1.900	2.308	1.433	1.939	9.292

(*a*) Le présent tableau donne, pour chacun des grands pays producteurs et pour l'ensemble de ces pays, les totaux des exportations des principaux produits sidérurgiques (fonte brute et ferros, demi-produits, poutrelles, laminés marchands, aciers spéciaux, matériel de voie, fil machine, feuillards, tôles, fer-blanc, tubes d'acier et raccords).
(*b*) Jusqu'au 17 février 1935, les chiffres indiqués correspondent au commerce extérieur de la France et de la Sarre qui faisait alors partie du territoire douanier français.
(*c*) Y compris la Sarre à partir du 18 février 1935.

Cette conjoncture se reflète aussi dans le commerce d'exportation des principaux pays producteurs. Si l'on fait la somme des exportations de fonte, de demi-produits et de produits finis, pour la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, l'on constate qu'au total, d'une année à l'autre, les tonnages exportés ont fléchi de 31 p. c. et sont revenus, à un demi-million de tonnes près, à leur niveau de 1936. A ce point de vue également, le recul du commerce belgo-luxembourgeois est relativement important; il est de l'ordre de 37 p. c., et n'est dépassé que par celui du commerce d'exportation des Etats-Unis qui atteint près de 40 p. c. Tandis que toutefois le commerce américain s'est maintenu à près du double de ce qu'il était en 1936, le commerce belgo-luxembourgeois s'est réduit à 77,5 p. c. de ce qu'il était en cette dernière année. L'on peut dès lors croire que la concurrence américaine sur les marchés extérieurs n'a point été étrangère aux difficultés de notre exportation. Si, à ce fait, l'on joint celui du recul des importations britanniques — aux deux tiers environ de ce

qu'elles étaient en 1937 —, l'on s'explique que parmi les pays exportateurs, l'Union Economique belgo-luxembourgeoise ait été particulièrement touchée par la conjoncture défavorable de l'année 1938. Elle l'a été d'autant plus que, normalement, une partie importante de sa production se place sur les marchés étrangers et qu'elle est fortement exportatrice de produits demi-finis.

Un autre facteur d'ordre transitoire qui a influencé les résultats de l'exercice sous revue est l'existence de stocks relativement élevés qui avaient été constitués en 1937 en prévision d'une hausse des cours et aussi en raison des difficultés rencontrées à certains moments à s'assurer les approvisionnements nécessaires. Ces stocks s'épuisèrent peu à peu, mais pour cela l'intérêt de la clientèle ne se réveilla pas. Durant le premier semestre de l'année, son abstention fut entretenue par l'incertitude relative au renouvellement de l'*Entente Internationale de l'Acier* et des accords conclus sous son égide. Ceux-ci venaient à expiration le 31 mai 1938. Comme l'on prévoyait que la reconduction de ces conventions ne se ferait pas sans difficultés nombreuses à résoudre, l'orientation du marché n'a pas manqué de refléter l'éventualité d'un échec des négociations entreprises à cet effet et ses conséquences probables sur l'évolution des prix. Finalement, l'évolution politique internationale ne manqua pas d'exercer une action paralysante sur le développement des affaires, tant en Belgique qu'à l'étranger. On conçoit que dans ces conditions le climat de la majeure partie de l'année ait été éminemment défavorable au réveil d'une demande qui, dès le second semestre de 1937, avait commencé à manifester certains signes de faiblesse.

La conjoncture économique et politique de l'année ne suffit cependant pas à elle seule à expliquer le recul anormalement important de notre activité. Plus significatif à cet égard est le développement des moyens de production dans le monde et la concurrence croissante que font à l'acier nombre de produits nouveaux, qu'il s'agisse d'autres métaux tels que les alliages d'aluminium ou de produits synthétiques comme la bakélite.

TABLEAU IV.

Production annuelle de fonte et consommations diverses des hauts fourneaux.

Sources : *Annales des Mines* et *Revue du Travail.*

ANNÉES	PRODUCTION DE FONTE *(milliers de tonnes)*					CONSOMMATIONS *(milliers de tonnes)*					
						Coke					
	de moulage	pour acier Thomas	spéciale	d'affinage	Total de la production	belge	étranger	Total	Minerais de fer	Mitrailles de fer	Scories, résidus du grillage des pyrites et autres résidus
1932	75	2.662	12	—	2.749	2.405	141	2.546	6.642	441	424
1933	96	2.606	8	—	2.710	2.369	102	2.471	6.586	406	400
1934	92	2.849	12	—	2.953	2.430	199	2.629	6.987	392	469
1935	100	2.918	12	—	3.030	2.745	163	2.908	7.913	242	566
1936	119	2.984	15	43	3.161	2.840	151	2.991	8.170	280	581
1937	137	3.640	—	27	3.804	3.269	223	3.492	9.174	483	707
1938					2.465						

TABLEAU V.

Les hauts fourneaux.

Nombre de hauts fourneaux et capacité de production en vingt-quatre heures.

(Chiffres au 31 décembre de chaque année.)

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES (31 décembre)	Nombre d'usines actives au 31 décembre	NOMBRE DE HAUTS FOURNEAUX		CAPACITÉ DE PRODUCTION DES HAUTS FOURNEAUX PAR 24 HEURES					Nombre totalisé de jours de marche divisé par 365	Nombre moyen d'ouvriers occupés	Production par ouvrier occupé *(en tonnes)*
		en activité au 31 décemb.	en ordre de marche	Moins de 150 tonnes	150 à 199 tonnes	200 à 249 tonnes	250 à 299 tonnes	300 tonnes et plus			
1932	14	37	55	5	18	15	11	6	34,66	4.839	568
1933	11	32	45	3	19	8	9	6	32,45	4.359	622
1934	10	37	39	2	13	10	8	6	34,19	4.122	716
1935	11	42	45	2	15	9	13	6	37,45	4.008	756
1936	11	44	46	2	16	7	14	7	38,66	4.176	757
1937	14	47	54	4	17	9	14	10	46,57	5.048	754

TABLEAU VI.

Les aciéries belges.

Production d'acier, consommation et nombre d'ouvriers occupés.

Sources : *Annales des Mines* et *Revue du Travail.*

ANNÉES	Nombre d'établissements actifs	Nombre moyen d'ouvriers occupés	Nombre				Production		Production de lingots d'acier par ouvrier occupé *(en tonnes)*	Consommation	
			Grands convertisseurs	Petits convertisseurs	Fours Martin	Fours électriques	Lingots d'acier	Pièces moulées en première fusion		Fonte	Riblons et mitrailles
							(en milliers de tonnes)			*(en milliers de tonnes)*	
1932	33	6.657	57	45	33	7	2.752	38	413	2.731	375
1933	32	6.428	54	44	35	15	2.691	40	419	2.677	369
1934	29	6.167	51	38	35	18	2.899	44	470	2.921	362
1935	29	6.509	52	36	32	20	2.965	57	456	2.982	398
1936	30	7.642	49	40	32	23	3.104	64	406	3.094	459
1937	30	9.546	54	34	31	22	3.777	85	396	3.725	601
1938 (*)							2.213	72			

(*) Chiffres provisoires.

TABLEAU VII.

Production et consommation des laminoirs belges, joints ou non à une aciérie.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	Nombre d'établissements actifs	Nombre moyen d'ouvriers occupés	Nombre de trains	Consommation de lingots d'acier *(milliers de tonnes)*	Production		
					Aciers demi-finis	Aciers finis	Fers finis
					(en milliers de tonnes)		
1932 ..	41	19.296	171	2.750	584	2.048	35
1933 ..	39	19.327	154	2.680	574	2.115	33
1934 ..	38	18.712	159	2.769	680	2.209	55
1935 ..	38	19.291	158	2.820	679	2.342	55
1936 ..	38	19.895	148	2.978	791	2.470	41
1937 ..	38	21.729	140	3.621	894	2.890	45
1938* .						1.735	29

(*) Chiffres provisoires.

Comparant la production en 1929 et en 1937, deux années de maximum cyclique, l'on constate que la production mondiale d'acier brut (lingots et moulages) a augmenté d'un peu plus de 12 p. c. Au cours de la même période, la production européenne, non compris celle de l'U. R. S. S., ne s'est relevée que de 5,3 p c.; encore ce progrès est-il uniquement dû au développement de la production britannique et allemande. La production de l'U. R. S. S., de son côté, représente près du quadruple de ce qu'elle était en 1929. Tandis que la production des Etats-Unis est demeurée en 1937, de 13 p. c. inférieure à celle de 1929, celle de l'Australie, du Canada, des Indes et de l'Afrique du Sud a augmenté de 45 p. c. Au cours de la même période, la production du Japon a plus que doublé et a atteint un chiffre équivalent à celui de la production belgo-luxembourgeoise.

TABLEAU VIII.

Les laminoirs à acier et à fer.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	a) Laminoirs joints a une aciérie						b) Laminoirs non joints a une aciérie					
	Nombre d'usines actives	Nombre moyen des ouvriers occupés	Equipement				Nombre d'usines actives	Nombre moyen des ouvriers occupés	Equipement			
			Trains pour						Trains pour			
			blooms et brames	profilés divers	verges de tréfileries	tôles et larges plats			blooms et brames	profilés divers	verges de tréfileries	tôles et larges plats
1932.....	18	12.710	13	49	5	22	23	6.586	6	20	—	56
1933.....	16	12.223	11	40	5	22	23	7.104	2	19	—	55
1934.....	15	11.803	11	40	6	21	23	6.909	3	19	—	59
1935.....	16	11.883	12	40	6	22	22	7.408	3	19	—	56
1936.....	16	11.879	14	39	5	22	22	8.016	3	18	—	47
1937.....	16	13.249	13	39	5	21	22	8.480	2	18	—	42

Ces tendances, déjà suffisamment inquiétantes, se sont encore accentuées en 1938, en grande partie sous l'influence de la course aux armements. La production d'acier de l'U. R. S. S. qui s'est élevée à 17,8 millions de tonnes en 1937, doit être portée à 27,8 millions de tonnes en 1942, en vertu du troisième plan quinquennal, inauguré en 1938. En Grande-Bretagne, suivant certaines estimations officielles, la capacité effective de production a été portée au début de 1939 à 14 millions 700.000 tonnes, alors qu'en 1937, l'industrie britannique éprouvait quelque difficulté à atteindre le chiffre de 13.192.000 tonnes, production de cette année. Les Pays-Bas, à leur tour, développent leur industrie de l'acier avec l'appui financier des pouvoirs

publics; en 1938, un nouveau laminoir a commencé à produire; l'année 1939 doit être marquée par l'inauguration des usines Van Lier, d'une capacité d'environ 150.000 tonnes, constituée pour les deux tiers de profilés et pour un tiers de tôles. En Norvège, il est question d'installer un laminoir d'une capacité de production de 100.000 tonnes environ. En Finlande, une société traite un gisement local de pyrites qui, à la faveur des procédés modernes de lavage et d'agglomération, alimente des hauts fourneaux, une aciérie et un laminoir dont la production concurrence nos propres produits dans quelques pays limitrophes de la Baltique. Signalons encore l'Islande dont la production, en 1938, a dépassé celle du Grand-Duché. L'Irlande, de son côté, monte également des usines, tandis que la Yougoslavie développe rapidement les installations qu'elle possède déjà. Une société grecque s'est constituée en vue d'exploiter des laminoirs, mais elle se propose d'entreprendre ultérieurement la production d'acier. La production roumaine est aussi en progression constante, tandis que la Turquie fera bientôt figure de producteur dans le Proche-Orient. La production brésilienne se développe enfin et récemment la *Companhia Siderurgica Belgo Mineiro*, filiale de l'*Arbed* a mis en marche un nouveau haut fourneau d'une capacité de 60.000 tonnes.

TABLEAU IX.

Valeur globale et valeur moyenne à la tonne de la production des hauts fourneaux, des aciéries et des laminoirs.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	PRODUCTION DE FONTE			PRODUCTION DES ACIÉRIES						PRODUCTION DES LAMINOIRS								
				Lingots d'acier			Pièces moulées			Aciers demi-finis			Aciers finis			Fers finis		
	Quantités (*en milliers de tonnes*)	Valeur globale (*en milliers de francs*)	Valeur à la tonne fr.	Quantités (*en milliers de tonnes*)	Valeur globale (*en milliers de francs*)	Valeur à la tonne fr.	Quantités (*en milliers de tonnes*)	Valeur globale (*en milliers de francs*)	Valeur à la tonne fr.	Quantités (*en milliers de tonnes*)	Valeur globale (*en milliers de francs*)	Valeur à la tonne fr.	Quantités (*en milliers de tonnes*)	Valeur globale (*en milliers de francs*)	Valeur à la tonne fr.	Quantités (*en milliers de tonnes*)	Valeur globale (*en milliers de francs*)	Valeur à la tonne fr.
1932..	2.749	865.018	314,71	2.752	1.019.185	370,40	38	82.553	2.161,65	584	224.370	384,25	2.048	1.254.408	612,45	35	19.953	563,63
1933..	2.710	796.551	293,88	2.691	924.860	343,64	40	76.686	1.915,72	574	217.989	379,73	2.115	1.351.131	638,85	33	18.326	553,32
1934..	2.953	847.070	286,90	2.899	997.212	343,94	44	84.705	1.908,63	630	256.510	377,09	2.209	1.431.301	648,01	55	34.673	626,43
1935..	3.030	979.979	323,47	2.935	1.131.375	381,53	57	100.776	1.763,36	679	283.417	417,21	2.342	1.755.184	749,47	55	39.698	717,86
1936..	3.161	1.168.605	369,65	3.104	1.367.775	440,63	64	145.189	2.259,48	791	409.137	517,18	2.470	2.135.384	864,69	41	34.397	834,69
1937..	3.804	2.073.021	544,99	3.777	2.531.732	670,25	85	250.680	2.938,12	894	697.969	780,61	2.890	3.438.450	1.189,79	45	56.451	1.242,88
1938*.	2.465			2.213			72						1.735			29		

(*) Chiffres provisoires.

Un autre facteur qui contribue à développer la capacité de production dans le monde est le progrès technologique. L'apparition des trains Morgan qui a révolutionné la technique de la tréfilerie, en réduisant le coût de production à moins du tiers de ce qu'il était selon les anciens procédés de laminage, appartient déjà à l'histoire. Quelque sensationnelle qu'ait été à cette époque l'introduction de cet équipement, l'on ne peut que constater que les récents progrès faits en matière de laminage de tôles ne sont pas moins importants. Il s'agit des laminoirs continus à tôle dont la capacité de production varie de 300.000 à 700.000 T. par an et par train. De ces laminoirs, il en existe à l'heure présente une trentaine aux Etats-Unis; l'Allemagne et l'U. R. S. S. en possèdent chacun un; un train serait également en construction en France. En Grande-Bretagne, un laminoir est en fonctionnement depuis l'année dernière; il a une capacité annuelle de 600.000 tonnes environ et l'on envisage la possibilité d'en établir deux autres. En Belgique, jusqu'à présent, notre équipement ne comporte pas de tels trains, mais la question a fait l'objet d'un examen. Il paraît bien évident qu'elle ne peut être résolue que par une entente entre les usines, la production de l'industrie belge qui, en tôles moyennes et en tôles fines, s'est élevée en 1937 à 409.000 tonnes, ne permettant guère l'établissement de plus d'un de ces trains. Le capital à immobiliser est, en effet, considérable et partant, les charges d'amortissement ne le sont pas moins, d'autant plus que l'on estime que cet amortissement doit pouvoir s'effectuer en dix ans de temps. Aussi, pour être avantageux, un tel matériel exige-t-il qu'il soit utilisé à un facteur de charge relativement élevé.

On ne s'étonnera pas dans ces conditions que la part relative de la Belgique et du Luxembourg dans la production mondiale tende à se réduire. En 1913, elle s'était élevée respectivement jusqu'à 7,6 p. c. et de près de 5 p. c. en ce qui concerne l'acier; en 1928, elle s'était élevée respectivement jusqu'à 7,6 p. c. et 5,9 p. c.; en 1938, elle n'a plus représenté que 4,9 p. c. et 3,4 p. c., après avoir atteint un moment 11,9 p. c. et 4 p. c. en 1932.

Plus que ce fléchissement de l'importance relative de notre production, les conséquences de cette expansion de l'industrie dans le monde quant au caractère même de notre commerce d'exportation sont inquiétantes pour notre économie. D'année en année, notre commerce tend à revêtir davantage un caractère de complément et partant, aussi, d'année en année, il tend à devenir plus sensible aux fluctuations de la conjoncture. Les industries nationales développées souvent avec l'assistance des pouvoirs publics, se réservent, en effet, la priorité de leur propre marché sur lequel elles ne tolèrent plus la concurrence que dans la mesure où celle-ci ne porte pas ombrage à leur propre activité. Celle-ci tend à régler désormais l'accès de ces marchés aux autres producteurs. De la sorte, une stabilité relative peut être assurée à l'exploitation des industries indigènes mais elle ne peut l'être finalement qu'au prix d'une instabilité accrue de la production des industries exportatrices des vieux pays industriels.

L'on peut croire que le recul brutal de nos exportations, en 1938, n'est point étranger aux progrès de cette évolution qui apparaît évidemment d'autant plus menaçante en ce qui nous concerne que de toute tradition, nous sommes exportateurs d'un tonnage relativement important de demi-produits. Le terme de cette évolution n'a certes point été atteint ainsi que la chose a été suggérée plus haut. Si l'on tient compte alors des problèmes qui, tôt ou tard, surgiront, lorsqu'il y aura lieu d'adapter la capacité de production de l'industrie sidérurgique à un monde où les besoins d'ordre militaire n'auront plus l'importance qu'ils détiennent aujourd'hui, il se conçoit que d'aucuns envisagent avec appréhension les perspectives d'avenir de cette industrie dans notre pays.

Ces considérations méritent une attention particulière, étant donné le caractère quelque peu artificiel et éphémère des causes qui se trouvent à la base de la reprise qui a été observée en sidérurgie à partir du second semestre de 1938 et surtout durant le dernier trimestre de cette année. Si, en 1937, les armements n'ont exercé qu'une influence relativement effacée sur l'évolution de l'industrie sidérurgique, il en a été tout autrement en 1938, où ce facteur a joué un rôle de tout premier plan. Dans la mesure où celui-ci a réveillé l'activité de notre industrie et de ce point de vue seulement, l'on ne peut évidemment que s'en féliciter. Il reste néanmoins que cette intervention est loin de ne présenter que des avantages. Certes, l'on peut encore ignorer présentement le danger de voir celle-ci prendre une ampleur telle qu'elle vienne à déterminer des investissements nouveaux dans notre pays. L'on ne peut cependant faire abstraction de l'influence qu'une conjoncture aussi anormale pourrait exercer sur l'orientation de notre industrie. Aux dangers qui guettent celle-ci et qui ont été précisés plus haut, il ne peut être paré que dans la mesure où nous développons des fabrications de qualité. L'effort intense qui est poursuivi chez nous depuis quelques années, en matière de laminés et d'aciers spéciaux, répond à cette préoccupation. Il ne faudrait pas qu'à la faveur des débouchés que nous ouvrent directement ou indirectement le réarmement intensif de nos voisins et les besoins de notre propre défense nationale, un tel effort soit interrompu pour des raisons d'opportunité immédiate. Le résultat risquerait d'être fort décevant. Les problèmes que ce réarmement suscite, à plus ou moins longue échéance, sont suffisamment nombreux et sérieux sans que nous aggravions encore notre cas par défaut de prévoyance alors que rien ne nous oblige à sacrifier l'avenir aux nécessités du moment.

* * *

A ces difficultés qui guettent la sidérurgie et qui, de caractère mondial, ne peuvent être résolues que sur le plan international, il n'est pas de meilleure garantie de solution ordonnée qu'une amélioration de l'organisation internationale de l'industrie pourvu que, bien entendu, le caractère temporaire et relatif de la sécurité que dispense l'existence d'une telle organisation soit exactement apprécié et que la vigilance des adhérents et tout particulièrement des petits pays, ne s'en trouve pas affaiblie. A ce point de vue, le renouvellement des accords de comptoir conclus sous l'égide de l'*Entente Internationale de l'Acier*, constitue l'événement de l'année. L'on sait que ces ententes sont les suivantes : l'*Association Internationale des demi-produits*, l'*Association Internationale des profilés*, l'*Association Internationale des aciers marchands*, l'*Association Internationale des tôles fortes*, l'*Association Internationale des tôles moyennes*, l'*Association Internationale des larges plats*. Elles venaient à expiration le 30 juin 1938. Après de laborieuses négociations, notamment en ce qui concerne la fixation des quotas d'exportation à attribuer aux divers groupes nationaux, elles ont pu être prorogées jusqu'au 31 décembre 1940 moyennant des concessions mutuelles qui n'ont cependant pas modifié les grandes lignes des conventions conclues antérieurement. En ce qui concerne plus particulièrement la Belgique, des difficultés s'étaient présentées du fait que deux firmes revendiquaient une amélioration de leur quantum; finalement, un terrain d'entente put être trouvé sous la forme d'allocation d'un contingent aux usines de Monceau-sur-Sambre (détachées de la S. A. d'Ougrée-Marihaye et dépendant actuellement des Aciéries et Minières de la Sambre), contingent fourni partiellement par le groupe belge et partiellement par les groupes étrangers.

En fin d'année, les quotes-parts d'exportation réservées aux divers membres fondateurs de l'*E. I. A.* s'établissaient comme suit :

	Demi-produits %	Profilés %	Aciers marchands %	Tôles fortes %	Tôles moyenn. %	Larges plats %
Allemagne	26,276	30,703	31,097	47,659	33,019	52,134
Belgique	22,832	13,058	28,173	46,606	32,756	37,979
France	37,018	38,535	12,300	8,241	13,578	9,887
Luxembourg	13,874	17,704	28,430	2,494	20,647	—
	100,—	100,—	100,—	100,—	100,—	100,—

Elles sont entrées en vigueur le 1er juillet 1938 et tiennent compte de l'incorporation du groupe autrichien au groupe allemand.

Les quotes-parts réservées aux groupes tchèque, polonais et britannique ont été corrigées suite à des rectifications apportées aux chiffres ayant servi de base à la répartition. Calculées en fonction du tonnage global réservé aux membres fondateurs de l'E. I. A., elles se sont établies comme suit jusqu'au 30 juin 1938 :

	Demi-produits %	Profilés %	Aciers march. %	Tôles fortes %	Tôles moyenn. %	Larges plats %
Tchécoslovaquie	—	2,—	5,—	8,764	5,877	2,451
Pologne	—	2,224	4,233	2,338	3,375	7,156
Grande-Bretagne	4,040	9,523	8,674	30,340	14,359	38,308

Pour tenir compte de l'incorporation du groupe autrichien au groupe allemand, ces quotes-parts ont été modifiées comme suit à partir du 1er juillet 1939 :

	Demi-produits %	Profilés %	Aciers march. %	Tôles fortes %	Tôles moyenn. %	Larges plats %
Tchécoslovaquie	—	1,992	4,926	8,764	5,847	2,419
Pologne	—	2,213	4,315	3,293	3,356	7,056
Grande-Bretagne	3,450	9,478	8,606	30,340	14,285	37,915

Enfin, à partir du 1er octobre 1938, les quotes du groupe tchécoslovaque en profilés et en aciers marchands ont été ramenées à :

Profilés ..... 1,337 p. c.
Aciers marchands .... 3,500 p. c.

en raison de l'incorporation de l'usine de Trzyniec au groupe polonais. Les quotes du groupe polonais n'ont subi de ce fait aucun changement, les livraisons de l'usine de Trzyniec devant encore faire l'objet d'arrangements spéciaux.

En ce qui concerne le groupe tchécoslovaque, celui-ci continue à participer aux ententes internationales comme groupe indépendant.

En ce qui concerne les autres ententes plus ou moins liées à l'*E. I. A.*, il y a lieu de mentionner tout d'abord la reconstitution du *Comptoir International du Fil Machine*, après de longues négociations. Cette entente était venue à expiration le 31 décembre 1936, mais n'avait pu être prorogée, l'*Union des Tréfileurs d'Acier*, qui représentait les producteurs français, n'ayant pu être renouvelée à cette date. L'Entente Internationale avait cependant été maintenue provisoirement sous forme d'une simple convention d'exportation après qu'un accord fut intervenu au sein du groupe belge pour la répartition de la production.

La prorogation définitive est intervenue seulement en mai 1939 à la suite de la conclusion d'un accord entre l'*Union des Tréfileurs d'Acier* français et le *Syndicat International des Produits Tréfilés* (*Iweco*).

Les quotes-parts actuelles des différents adhérents sont les suivantes (en pour cent) :

Allemagne	29,0589
Belgique	17,5251
France	33,1872
Luxembourg	7,2561
Pologne	7,2478
Tchécoslovaquie	3,9814
Hongrie	1,7435
	100,—

Certaines d'entre elles doivent subir une rectification pour tenir compte des changements territoriaux survenus en Europe centrale.

En cours d'exercice, les usines italiennes ont adhéré au Comptoir du Fil-Machine, ce qui a mis fin à une concurrence regrettable sur les marchés d'exportation. Ce comptoir réunit donc actuellement les groupes allemand, belge, français, luxembourgeois, polonais, autrichien, hongrois et tchécoslovaque. Il a conclu des accords avec le groupe anglais et avec les producteurs de différents autres pays.

Une formule spéciale fixe les rapports entre les quatre groupes fondateurs (Allemagne, Belgique, France et Luxembourg). Elle établit un contrôle non seulement des exportations de fil machine brut, mais également des exportations indirectes de fil machine, c'est-à-dire des tonnages de fil machine livrés sur les marchés intérieurs des groupes adhérents et qui sont exportés après transformation.

Les quotes-parts actuellement d'application, à ce titre, sont celles reproduites ci-dessous :

	%
Allemagne	47,6637
Belgique	22,9729
France	19,6094
Luxembourg	9,7540
	100,—

Indépendamment du Comptoir International du Fil Machine, il existe — pour les produits dérivés du fil machine — le *Syndicat International pour l'Exportation de Produits tréfilés*. Il s'agit d'une convention conclue entre les tréfileurs allemands, belges, luxembourgeois, tchécoslovaques, polonais, hongrois et danois.

Comme rappelé plus haut, un accord spécial lie le groupe français à cette entente.

Les difficultés éprouvées à l'exportation par nos tréfileries et les conséquences en résultant pour la rentabilité de leurs exploitations, ont amené l'*Union des Tréfileries et des Clouteries belges* à solliciter la réglementation de la production en vertu de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935.

Comme on le sait, l'*Union des Tréfileries et Clouteries Belges* groupe les sociétés anonymes : *Clouteries et Tréfileries des Flandres*, à Gentbrugge; *Sambre-Escaut*, *La Fontainoise*, les *Clouteries Alex. Baudoux*, les *Usines Dercq*, les *Clouteries et Tréfileries des Flandres*, à Fontaine-l'Evêque; les *Forges de Clabecq*, à Clabecq; *Ougrée-Marihaye*, à Ougrée; les *Usines et Aciéries Allard*, à Mont-sur-Marchienne; *Franco-Belge des Laminoirs et Tréfileries d'Anvers*, à Bruxelles; *Métallurgique de Bissen*, à Bissen, et les sociétés de personnes à responsabilité limitée : *Tréfilerie Léon Bekaert*, à Sweveghem, et *Tréfileries du Brabant*, à Hoeilaart. Cette entente, qui remonte au 1er janvier 1932 et qui a été renouvelée le 31 décembre 1936, a pour but de réglementer la vente des dérivés du fil-machine à l'intérieur et à l'étranger. L'Entente représente la presque totalité de la production belge. Elle est membre du Syndicat International pour l'Exportation des Produits tréfilés (*Iweco*). Ce syndicat, régi par une convention qui est similaire à celle de l'Union des Tréfileries (U. T. C. B.) à de nombreux égards, règle la vente sur tous les marchés mondiaux d'exportation, pour tous les pays qui y adhèrent, et groupe la quasi-totalité des pays européens producteurs d'articles de clouteries et de tréfilerie.

En plus des producteurs membres de l'Entente, l'Union a comme sociétaires les fabricants belges de treillis simple torsion, qui vendent exclusivement sur le marché belgo-luxembourgeois; des vendeurs de ressorts sur les marchés d'exportation par l'entremise de l'*Iweco*; des sociétés qui ont confié à l'U. T. C. B. le soin de vendre leurs produits de fer et de lamberts et de semences hors fil. A ces groupes d'associés s'ajoutent des fabricants de ressorts vendant uniquement dans le pays, des fabricants de liens groupés en ententes et une série de producteurs isolés avec qui l'Entente a des accords séparés de prix et de quantités.

Malgré les efforts de l'U. T. C. B. et de l'*Iweco*, les ventes n'ont pu se maintenir au niveau de base de 325.000 tonnes par an. La moyenne des ventes pour les années 1935, 1936 et 1937 ne représente plus que 172.862 tonnes, soit 53,1 p. c. du tonnage de base et 38,4 p. c. de la capacité de production.

Celle-ci a été évaluée à 450.000 tonnes par l'U. T. C. B.; ce tonnage serait le résultat de la mise en activité de tout le matériel dont disposaient les usines à la date du 1er décembre 1938 et fonctionnant au régime maximum de trois pauses par vingt-quatre heures.

Au point de vue des ventes, l'année 1938 a été plus défavorable encore. Sur la base des dix premiers mois, les ventes n'ont atteint que 36,1 p. c. du tonnage de 325.000 tonnes et 26 p. c. de la capacité de production. Cette situation est dangereuse parce que les tréfileries et les clouteries constituent une branche d'industrie particulièrement exportatrice et qui a valu autrefois à la Belgique d'occuper la seconde place dans le *Syndicat International pour l'Exportation des Produits Tréfilés*, immédiatement après l'Allemagne. Sur les 325.000 tonnes auxquelles on a évalué les ventes de la Belgique d'après les années de référence, 50.000 T. seulement sont destinées au marché belgo-luxembourgeois.

L'Union, dans la justification qu'elle adresse au gouvernement, explique la contraction de l'activité par différents facteurs économiques, notamment par l'évolution de certains pays devenus producteurs alors qu'ils étaient acheteurs autrefois, la concurrence des nations dont les moyens de production se sont extraordinairement développés, et les droits d'entrée prohibitifs.

L'Union demande l'extension aux autres producteurs et distributeurs des obligations volontairement assumées par elle lors de son assemblée générale du 30 novembre 1938. Les producteurs s'y sont engagés à ne plus apporter d'extension aux usines existantes jusqu'au 31 décembre 1941 et à limiter, pendant cette même période, leurs livraisons futures à 60 p. c. de la capacité annuelle de production.

En ce qui concerne les feuillards laminés à froid, il y a lieu de noter la constitution en janvier 1939 d'un cartel international entre la Belgique, l'Allemagne, la France et le Luxembourg. La mise sur pied de ce cartel ne s'est pas faite aisément en raison des difficultés éprouvées par le groupe allemand dans ses efforts de ralliement d'un assez grand nombre de dissidents peu désireux d'adhérer à une entente internationale. Comme ce groupe était le plus important, sa quote-part représentant plus de la moitié du total des participations des autres groupes, son abstention rendait impossible la conclusion officielle d'une entente qui fonctionnait cependant en fait depuis février 1938. Une intervention du gouvernement allemand créant d'office un groupe allemand du Cartel des feuillards laminés à froid est venue mettre un terme à ces difficultés. Le siège de ce cartel est à Liége. Les quotes-parts d'exportation sont fixées comme suit :

	%
Allemagne	58,08
Belgique	23,98
France	12,00
Luxembourg	5,94
	100,—

La répartition des quotes d'exportation pour les feuillards et bandes à tube s'établissait comme suit, en fin d'année :

	%
Allemagne	28,34
Belgique	44,29
France	15,60
Luxembourg	11,77
	100,—
Pologne	2,40
Tchécoslovaquie	2,97 (1)

(1) Par rapport aux quatre groupes ci-dessus.

Les comptoirs d'exportation de tôles fines et de tôles galvanisées n'ont guère subi de modifications importantes.

Par suite d'une rectification des quotes du groupe polonais et de l'adhésion du groupe tchécoslovaque, les quotes-parts ont néanmoins été modifiées comme suit jusqu'au 30 juin 1938 :

PARTICIPANTS	Tôles fines noires %	Tôles galvanisées %
Grande-Bretagne	31,98	52,55
Allemagne	22,86	5,99
Belgique	22,42	36,52
Luxembourg	9,70	1,16
France	7,64	1,01
Pologne	3,00	2,67
Tchécoslovaquie	2,40	0,10
TOTAL...	100,—	100,—

A partir du 1er juillet 1938, ces quotes-parts ont été à nouveau modifiées en raison d'un réajustement en faveur du groupe polonais :

PARTICIPANTS	Tôles fines noires %	Tôles galvanisées %
Grande-Bretagne	31,49	52,53
Allemagne	22,82	5,95
Belgique	22,67	36,51
Luxembourg	9,66	1,16
France	7,61	1,01
Pologne	3,36	2,74
Tchécoslovaquie	2,39	0,10
TOTAL...	100,—	100,—

L'*Entente Internationale du Fer-blanc*, qui venait à expiration le 30 juin 1938, a été renouvelée pour une période de trois ans. Elle comprend la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Allemagne, la France, l'Italie et récemment la Belgique qui a commencé à produire du fer-blanc au cours du dernier trimestre de l'année. Le quota de production alloué à la Belgique pour 1939 est de 24.000 tonnes longues (2.240 lbs. anglaises), ce qui représente approximativement la consommation du pays en période de forte demande ainsi qu'il résulte des données statistiques suivantes relatives à la consommation apparente de fer-blanc en Belgique.

TABLEAU X.

Production et consommation apparente de fer-blanc en Belgique

(en tonnes métriques).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers. Position tarifaire :* no 883*b*.

ANNÉES	Importations	Exportations	Importations nettes	Fournitur. de l'industrie nationale au marché intérieur	Consommation apparente
1929	21.500	808	20.692	—	20.692
1930	20.773	4.428	16.345	—	16.345
1931	16.984	515	16.469	—	16.469
1932	13.434	447	12.987	—	12.987
1933	15.205	171	15.034	—	15.034
1934	18.401	97	18.304	—	18.304
1935	21.156	140	21.016	—	21.016
1936	26.659	940	25.719	—	25.719
1937	25.104	790	24.314	—	24.314
1938	17.409	338	17.071	(1) 482,6	17.553,6

(1) D'après « *Statistical Year Book* » *of the International Tin Research and Development Council.*

Jusqu'ici, nos besoins de fer-blanc étaient couverts par l'importation. Jusqu'en 1930, la Grande-Bretagne constituait notre principal fournisseur. Depuis cette date, nous partagions nos commandes entre l'Allemagne, la France et même les Etats-Unis, qui nous ont envoyé des tonnages relativement importants en 1936 et en 1937.

Le *Cartel européen des Tubes* a été reconstitué en date du 1er mai 1938 sous forme d'une entente provisoire limitée à une durée de six mois et réunissant les producteurs allemands, autrichiens, français, anglais, polonais, hongrois, belges et certaines usines tchécoslovaques. Cet accord provisoire a été prorogé jusque fin février 1939, les pourparlers en vue d'une reconstitution définitive ayant dû résoudre les problèmes résultant du transfert de certaines usines tchécoslovaques à l'Allemagne et à la Pologne. Il vise exclusivement les marchés à l'exportation. Il diffère du *gentlemen's agreement* en matière de prix qui l'a précédé en ce qu'il établit un cartel dans le cadre duquel les commandes sont réparties suivant certains coefficients. Il comporte un accord général et deux accords spéciaux relatifs l'un aux tubes destinés à l'industrie pétrolière, l'autre aux tubes bouilleurs, y compris les tubes pour locomotives.

En guise de conclusion à ces notes relatives à l'organisation des marchés d'exportation, il y a lieu de mentionner encore que la Convention de *Cosibel* avec les transformateurs fabricants d'aciers marchands, convention qui consacrait l'adhésion complète de ces derniers aux Comptoirs, a été renouvelée le 30 juin 1938 jusqu'au 31 décembre 1940. Quant aux transformateurs fabricants de tôles fines, un accord tacite continue à régler les quotes-parts et à assurer le respect des prix.

Enfin, un nouveau statut régissant les ventes sur le marché intérieur a été mis en vigueur au cours de l'année. Le commerce a été groupé en dix associations régionales qui se sont engagées à respecter mutuellement les prix de vente qu'elles fixeraient sur leurs territoires respectifs. Les conditions de revente ont été uniformisées et des tonnages minima ont été établis en ce qui concerne les livraisons directes faites par les usines. On espère que ces diverses mesures contribueront à assainir le commerce de détail et à normaliser les relations entre les différentes sphères intéressées au commerce des produits sidérurgiques.

* * *

D'un point de vue commercial, l'année s'est ouverte en tendance très faible que vint encore accentuer la concurrence américaine sur de nombreux marchés considérés comme acquis à l'industrie européenne. Des pourparlers furent engagés entre les délégués de l'E. I. A. et ceux de la *Steel Export Association*, groupant la très grande majorité (85 p. c.) des usines nord-américaines. Les résultats de ces contacts furent en principe très réconfortants : on décida le maintien des prix, l'on répartit les tonnages sur divers marchés de combat et l'on établit même un bureau de surveillance pour la bonne application des accords. En fait, il restait de nombreux *outsiders* américains rebelles à tout esprit d'entente et qui continuèrent à faire aux fournisseurs européens une concurrence sévère; celle-ci s'affaiblit toutefois au fur et à mesure du raffermissement du marché international, à partir du second semestre sans disparaître cependant. Au début de 1939, elle était à nouveau signalée, même de la part de firmes adhérentes à la *Steel Association* qui avait conclu l'accord.

Ainsi qu'on le craignait, la Grande-Bretagne, devant la régression de ses besoins en métal, mit fin au régime de faveur consenti au début de 1937 et rapporta les abattements douaniers accordés à cette époque. A partir du 1er avril 1938, les droits furent relevés de 2,5 p. c. à 10 p. c. pour les produits importés sous licence et avec certificats de contingentement, et de 10 à 33 1/3 p. c. pour les autres importations; les fontes, entrant en franchise depuis mars 1937, furent de nouveau assujetties au droit de 33 1/3 p. c.

Aucun compartiment ne s'est à vrai dire spécialement mis en vedette pendant tout l'exercice écoulé : seuls les demi-produits pour compte anglais, et dans une moindre mesure pour compte italien et japonais, ont fait l'objet de fournitures d'envergure au début de l'année. Bientôt la Grande-Bretagne se retira complètement du marché, le retournement de conjoncture étant suffisamment attesté par le peu d'empressement que mit la *British Iron & Steel Federation* à remettre les spécifications imputables sur les tonnages statutaires revenant aux producteurs continentaux, en vertu de la convention conclue le 31 juillet 1935 entre l'*Entente Internationale de l'Acier* et la Grande-Bretagne.

Ci-après le relevé des prix de base de quelques produits-types à la fin des années 1936, 1937 et 1938 à l'exportation et pour le marché intérieur.

TABLEAU XI.

Evolution des prix de quelques produits sidérurgiques.

	Billettes	Poutrelles	Barres	Rails
Prix à l'exportation (en £-or, soit fr. 243,16, pour 1.016 kg., *fob* Anvers) :				
Fin 1935	2- 7-0	3- 1-6	3- 2-6	5-10-0
Fin 1936	3- 0-0	3-18-0	3-18-9	5-10-0
Fin 1937	5- 7-6	5- 7-6	6- 0-0	5-15-0
Fin 1938	—	4-17-6	5- 5-0	5-15-0
Prix intérieurs (en francs par 1.000 kg.) :				
Fin 1935	540	600	600	1.100
Fin 1936	640	775	775	1.200
Fin 1937	960	1.100	1.100	1.375
Fin 1938	860	1.100	1.100	1.375

A l'exportation, il n'est plus fixé de prix *f.o.b.* pour les billettes; les prix varient suivant la destination et marquent une très légère diminution par rapport à ceux en vigueur à fin 1937.

Au début de l'année, les prix élevés de 1937 étaient toujours nominalement en vigueur. Vers la mi-janvier, pour faire obstacle notamment à la concurrence américaine, l'Entente décida d'abaisser officiellement le prix des produits finis : de 10 sh.-or pour les profilés, de 15 sh. pour les aciers marchands, de 20 à 30 sh. pour les tôles. Les anciens prix restaient cependant applicables pour certaines destinations, notamment la Grande-Bretagne, l'Empire britannique et les Etats-Unis. Ces réductions ne faisaient que consacrer un état de fait de plus en plus généralisé, mais qui, estimait-on, faisait du tort aux affaires en entretenant l'indécision de la clientèle; la réaction du marché fut d'ailleurs nulle ou presque. Ultérieurement, diverses autres baisses furent décidées, mais elles ne revêtirent plus de caractère général. En matière de prix, l'Entente s'est efforcée de poursuivre une politique d'intangibilité des tarifs officiels, tempérée néanmoins par des ajustements d'opportunité chaque fois que le commandait la situation sur l'un ou l'autre marché ou

que le conseillait une commande d'importance. Signalons notamment, dès les premiers mois de l'année, différents abattements de l'ordre de 10 à 20 sh.-or pour la Suède, en vue de combattre la concurrence locale qui avait réussi, à la faveur de prix très bas, à refouler sensiblement les importations d'aciers étrangers. Ces mêmes baisses furent appliquées plus tard à la Norvège, à la Hollande et à d'autres marchés. Pour certains fabricats, les tôles fines notamment, les comptoirs adoptèrent une politique analogue qui leur fut imposée d'ailleurs par la concurrence américaine. La même tactique dut être suivie en vue de défendre le marché sud-africain; l'on sait que l'Entente et le groupe britannique étaient entrés en rapport il y a un an ou deux avec les dirigeants de l'industrie métallurgique sud-africaine groupés dans la *South African Iron and Steel Corporation* afin de se partager le marché; des prix minima avaient été établis à cette occasion. Dans la suite, de commun accord, les cotations avaient été progressivement relevées, ce qui avait permis aux producteurs américains de faire la concurrence tout en respectant ces prix minima. Cette concurrence étant devenue plus active, par suite des rabais octroyés sur les frets Amérique-Sud Afrique, la seule solution fut d'en revenir à des prix sensiblement plus modérés. En fin d'année, un remaniement des prix intérieurs anglais fut définitivement arrêté; il a été appliqué à partir du 1er janvier 1939 pour demeurer en vigueur jusqu'au 30 juin. Corrélativement, l'Entente a revisé ses cotations à destination du Royaume-Uni, les diminutions variant de 5 à 12 sh. 6 d. selon les produits.

Une question qui préoccupa fortement les producteurs fut celle de la modification éventuelle du taux de conversion de la livre-or en livre sterling-papier. L'on sait, en effet, que dans le cadre de l'Entente, les prix à l'exportation sont fixés en £-or, ces cours étant multipliés par un coefficient, 1,675, en vue de leur conversion en £-papier. On envisagea de relever ce taux à 1,75, si la tendance à la baisse de la livre venait à s'accentuer. Cette baisse ayant été enrayée, ce taux de conversion est demeuré inchangé, sauf pour quelques marchés secondaires, notamment les marchés balkaniques. Il est utile d'ajouter que jusqu'en septembre tout au moins, des réductions étaient presque régulièrement consenties sur les tarifs officiels; pendant le dernier trimestre, à la faveur de l'amélioration relative des affaires, l'on revint à des cotations plus fermes.

Ainsi qu'en témoigne le tableau XII, d'une année à l'autre, les prix des produits sidérurgiques n'ont que légèrement fléchi sur le marché intérieur. Du maximum de 112,1 atteint par l'indice au cours du dernier trimestre de 1937, celui-ci a reculé à 109,7 à l'avant-dernier trimestre de 1938, soit une baisse de 1,9 p. c. A l'exportation, le recul est plus accusé; du maximum de 121,8 à la fin de 1937, l'indice des prix s'est abaissé au coefficient 104,2 au dernier trimestre de 1938, soit une diminution de 14,5 p. c. En conséquence, d'une année à l'autre, l'indice général des prix sidérurgiques tant à l'exportation que sur le marché intérieur, s'est abaissé de 11,6 p. c.

TABLEAU XII.

Indices des prix sidérurgiques à l'exportation et sur le marché intérieur.

Base : moyenne 1930 = 100.

Source : *Cosibel.*

DATES	Prix belges intérieurs	Prix belges à l'exportation	Moyenne pondérée (1) des prix intérieurs et à l'exportation
Moyenne mensuelle :			
1928	110,37	109,50	109,72
1929	112,57	112,19	112,29
1930	*100,—*	*100,—*	*100,—*
1931	77,45	76,31	76,59
1932	56,39	55,96	56,07
1933	58,88	58,72	58,76
1934	59,49	57,33	57,87
1935	63,04	67,84	66,64
1936	72,04	80,61	78,47
1937	97,90	106,34	104,23
1937 Janvier	81,43	88,13	86,45
Février	81,43	88,13	86,45
Mars	81,43	88,13	86,45
Avril	93,—	94,23	93,92
Mai	93,—	94,23	93,92
Juin	93,—	94,23	93,92
Juillet	104,99	121,13	117,09
Août	104,99	121,13	117,09
Septembre	104,99	121,13	117,09
Octobre	112,15	121,88	119,45
Novembre	112,15	121,88	119,45
Décembre	112,15	121,88	119,45
1938 Janvier	111,92	120,54	118,38
Février	111,92	120,54	118,38
Mars	111,92	120,54	118,38
Avril	109,97	117,01	115,25
Mai	109,97	117,01	115,25
Juin	109,97	117,01	115,25
Juillet	109,76	112,51	111,82
Août	109,76	112,51	111,82
Septembre	109,76	112,51	111,82
Octobre	109,97	104,21	105,65
Novembre	109,97	104,21	105,65
Décembre	109,97	104,21	105,65

(1) Coefficients de pondération :
Indices des prix à l'exportation : 3.
Indices des prix intérieurs : 1.

Ce recul des prix est excessivement modéré. Il fait quelque peu contraste avec le fléchissement important de la demande tant sur le marché intérieur que sur les marchés extérieurs et surtout avec l'évolution générale des prix de gros depuis le second semestre de 1937. Comparé à celui dont les années 1930 à 1932 avaient témoigné, il offre aussi une mesure du contrôle exercé aujourd'hui par l'*Entente Internationale de l'Acier* sur les marchés sidérurgiques.

Contrairement à ce qui avait été le cas au cours des années 1936 et 1937, l'évolution des prix nominaux en Grande-Bretagne et en Belgique a été sensible-

ment parallèle en 1938. N'eût été le fléchissement de la livre sterling durant le second semestre, les indices de disparité au début et à la fin de l'année se seraient maintenus approximativement au même niveau. Il reste néanmoins que l'intervention de ce dernier facteur a complètement résorbé la faible marge de disparité positive (en notre faveur) dont notre système des prix sidérurgiques témoignait encore au début de l'année et que, suite au remaniement des prix intérieurs anglais décidé pour le premier semestre de 1939, cette disparité est devenue fortement négative. En fait, depuis 1930, le rapport des prix sidérurgiques anglais et belges ne nous a jamais été aussi défavorable. Cette évolution mérite d'autant plus attention que, manifestement, le marché anglais a bénéficié d'un soutien qui ne s'est pas offert au même degré à notre industrie.

TABLEAU XIII.

Indices de disparité des prix de gros de la sidérurgie Grande-Bretagne—Belgique.

Base : moyenne 1930 = 100.

DATES	Indices de disparité Angleterre/Belgique
1931 De janvier à septembre	+ 15,1
Septembre	+ 22,3
Octobre	+ 4,6
1932 Janvier	+ 4,5
Avril	+ 25,8
Juillet	+ 27,0
Octobre	+ 14,5
1933 Janvier	+ 14,2
Avril	+ 10,9
Juillet	+ 8,2
Octobre	+ 3,7
1934 Janvier	+ 8,2
Avril	+ 4,6
Juillet	+ 2,7
Octobre	— *1,8*
1935 Janvier	+ 1,2
Mars	— *1,9*
Avril	+ 33,1
Juillet	+ 29,0
Octobre	+ 26,0
1936 Janvier	+ 25,6
Avril	+ 23,1
Juillet	+ 26,4
Octobre	+ 18,6
1937 Janvier	+ 14,5
Avril	+ 6,0
Juillet	+ 10,4
Octobre	+ 5,2
1938 Janvier	+ 6,4
Février	+ 5,8
Mars	+ 5,8
Avril	+ 7,1
Mai	+ 6,4
Juin	+ 5,3
Juillet	+ 5,2
Août	+ 4,2
Septembre	+ 2,5
Octobre	+ 1,1
Novembre	— *0,1*
Décembre	— *0,5*

Au sujet de l'évolution des prix sidérurgiques dans notre pays, qu'il nous soit permis de rappeler que l'histoire économique en général et celle d'innombrables ententes à caractère monopolistique en particulier, enseignent que les intérêts à longue échéance d'une industrie ne coïncident pas nécessairement avec ses intérêts immédiats et qu'intérêts particuliers et intérêts collectifs ne sont pas nécessairement concordants. L'on ne peut qu'espérer que ces enseignements n'ont pas été perdus de vue et que malgré les apparences, ils inspirent largement la politique commerciale à laquelle notre industrie s'est conformée au cours des récents mois.

Si les fluctuations de prix pour les produits contrôlés par l'Entente ont été, somme toute, minimes, il n'en a pas été de même pour toutes les matières. En fontes de moulage, des fluctuations de très grande ampleur ont été observées qui traduisent bien la situation difficile et heurtée du marché. Le prix fixé par le cartel franco-belgo-luxembourgeois était de fr. 800 en janvier 1938. Il s'abaissa progressivement à fr. 650 en février et à fr. 450 le 15 juillet. Il se releva ensuite à fr. 500 en septembre, niveau auquel il se maintint jusqu'en fin d'année. Ce même prix de fr. 500 était en vigueur au 1er janvier 1937. Au plus fort de la dépression, des concessions de l'ordre de 25 à 50 fr. ont été faites suivant les tonnages et les destinations.

L'évolution des prix ne peut pas seulement être appréciée en fonction de celle de la demande mais aussi des variations des différents éléments intervenant dans le coût de production.

En ce qui concerne les salaires, ceux-ci ont continué à être réglés par la convention collective dont l'application est assurée par la Commission paritaire mixte de la sidérurgie. Ils ont été augmentés de 2,5 p. c. le 15 février et réduits de 2,5 p. c. le 15 mars suivant. Le 15 novembre, ils ont été à nouveau relevés de 2,5 p. c. L'augmentation extra-conventionnelle de 5 p. c. qui avait été accordée en 1937, a été maintenue. En outre, à partir du 1er mars, la semaine de 48 heures a été mise en vigueur dans toutes les sections de l'industrie, alors que précédemment dans les sections où la continuité du travail constitue une nécessité technique absolue, le régime des heures de travail était de 56 heures par semaine, un repos compensateur de 26 jours pleins au moins par an étant accordé en principe. L'indice des salaires horaires moyens dans la sidérurgie, qui sur la base de l'année 1933, s'établissait au coefficient 128,6 en décembre 1937, s'est ainsi relevé au coefficient 135,3 en décembre 1938, soit encore une hausse de 5,2 p. c. A ce dernier niveau, ces salaires n'ont jamais été aussi élevés; ils marquent une augmentation de 13,5 p. c. par rapport au maximum cyclique antérieur atteint en avril 1930.

Ainsi qu'il a été indiqué dans la chronique relative à la houille et au coke, les prix du coke métallurgique se sont considérablement réduits d'une année à l'autre. En moyenne, cependant, ils n'ont été que de

1 p. c. inférieurs au prix moyen de 1937. De plus, durant les premiers mois de l'année, un bon nombre de nos usines ont dû absorber les fournitures de cokes et de charbons conclues en 1937 à un moment de pénurie sévère de combustibles et partant aussi à des prix relativement élevés.

En ce qui concerne le coût du minerai, celui-ci a été favorablement influencé par la dépréciation du franc français sans que cependant le bénéfice de celle-ci nous ait été entièrement acquis, les frais d'extraction du minerai ayant augmenté et les tarifs de transport ayant été relevés (1). A deux années de distance, les prix des minerais français rendus en Belgique à la frontière ou au port n'ont guère varié, tandis que les minerais luxembourgeois ont haussé de plus de 25 p. c. La magnétite suédoise a aussi augmenté de 6 à 7 p. c. Exception faite pour les minerais espagnols, algériens et suédois, les prix des autres minerais utilisés par notre industrie sidérurgique sont aujourd'hui appréciablement plus chers qu'ils ne l'étaient en 1929.

(1) En fait, le prix moyen à la tonne des minerais importés de France s'est relevé de fr. 36,30 en 1937 à fr. 38,20 en 1938.

TABLEAU XIV.

Cours approximatifs des mitrailles.

Source : *Echo de la Bourse.* — Relevé au début du mois.

	Mitrailles spéciales hauts fourneaux	Mitrailles ordinaires hauts fourneaux	Mitrailles fours Martin	Tournures	Mitrailles de masse	Couverture de masse	Mécaniques de 1er choix	Mécaniques de 2e choix	Fonte brûlée
1938 Janvier	350-360	300-310	350-360	270-280	360-380	370-390	550-560	500-510	350-360
Février	340-350	290-300	350-360	270-280	360-380	370-390	550-560	500-510	350-360
Mars	340-350	290-300	350-360	270-280	360-380	370-390	550-560	500-510	350-360
Avril	340-350	290-300	350-360	250-260	350-360	360-370	550-560	500-510	310-320
Mai	300-310	270-280	350-360	250-260	370-380	360-390	500-510	460-470	310-320
Juin	300-310	250-260	320-340	250-260	370-380	380-390	450-460	420-430	300-310
Juillet	300-310	250-260	310-320	250-260	370-380	380-390	450-460	420-430	300-310
Août	300-310	250-260	310-320	250-260	370-380	380-390	450-460	420-430	300-310
Septembre	300-310	250-260	350-360	250-260	370-380	380-390	460-470	430-440	300-310
Octobre	300-310	250-260	375-380	250-280	380-390	390-400	520-530	500-510	330-340
Novembre	330-340	260-270	370-380	270-280	380-390	390-400	530-540	500-510	330-340
Décembre	330-340	260-270	350-360	270-280	380-390	390-400	530-540	510-520	330-340

TABLEAU XV.

Commerce extérieur des fers, fontes et produits de laminoirs.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*								VALEURS *(en milliers de francs)*							
	Fonte brute	Acier brut	Aciers spéciaux en barres	Profilés	Tôles	Fers ou aciers feuillards	Fils et verges de fer ou d'acier	Total	Fonte brute	Acier brut	Aciers spéciaux en barres	Profilés	Tôles	Fers ou aciers feuillards	Fils et verges de fer ou d'acier	Total
Importations :																
1932	211.742	19.914	1.081	13.911	1.671	1.410	2.037	251.766	96.551	11.497	8.308	15.055	4.003	3.594	5.540	144.548
1933	215.176	18.546	1.781	14.192	1.893	1.268	1.956	254.812	95.025	12.940	10.313	16.305	4.261	3.549	5.354	147.747
1934	215.139	21.573	1.394	12.080	2.074	1.380	1.724	255.364	101.994	13.002	9.183	15.286	5.561	4.035	4.857	153.918
1935	204.457	24.262	1.562	9.289	1.885	1.256	3.381	246.092	113.887	18.533	13.634	15.626	6.355	5.744	7.955	181.734
1936	279.994	42.037	2.202	13.726	1.909	1.061	2.850	343.779	169.796	31.140	18.984	22.954	7.053	5.938	9.808	265.673
1937	311.041	20.730	4.587	19.350	2.498	1.391	3.134	362.731	268.808	27.512	33.305	35.891	9.425	8.609	12.597	396.147
1938	118.398	15.577	3.604	15.743	2.257	1.245	1.836	158.660	82.179	15.797	27.673	28.250	7.300	7.497	8.507	177.203
Exportations :																
1932	36.270	517.859	269	1.575.619	508.659	161.001	259.563	3.059.240	14.757	295.501	1.666	1.059.343	458.205	196.325	174.323	2.200.120
1933	37.618	312.113	337	1.478.360	632.902	168.143	262.605	2.892.078	14.080	146.664	2.082	963.616	553.642	211.803	192.097	2.083.984
1934	42.794	393.524	504	1.694.628	541.043	151.492	279.755	3.103.740	15.232	198.660	3.090	1.153.327	448.605	175.202	215.285	2.209.401
1935	41.766	335.004	441	1.634.710	446.287	176.331	223.152	2.857.691	16.941	181.067	3.038	1.141.672	378.525	156.677	196.175	2.074.095
1936	62.704	361.379	573	1.487.275	451.642	179.739	207.414	2.750.726	26.989	219.520	3.841	1.172.455	435.015	178.070	181.161	2.217.051
1937	48.701	443.678	2.452	1.976.087	473.564	211.110	299.946	3.455.538	39.256	359.279	18.835	1.901.891	563.995	270.687	291.440	3.445.383
1938	184.312	188.030	2.261	1.214.219	274.983	139.865	115.196	2.118.866	96.886	156.148	18.975	1.317.148	376.357	184.162	123.982	2.273.658

Positions tarifaires : Fonte brute : 867*a* et *b*; acier brut : 873 et 874; aciers spéciaux en barres : 875; profilés : 876 à 878, 882; tôles : 883*a*; fers et aciers feuillards : 884; fils et verges de fer ou d'acier : 894*a* et *b*.

TABLEAU XVI.

Commerce extérieur de divers produits en fontes et aciers.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*								VALEURS *(milliers de francs)*							
	Tuyaux et tubes en fonte, fer et acier et raccords	Bandages, traverses, éclisses, ferrures, ressorts	Tôles			Tôles travaillées	Fils spéciaux d'acier	Total (1)	Tuyaux et tubes en fonte, fer et acier et raccords	Bandages, traverses, éclisses, ferrures, ressorts	Tôles			Tôles travaillées	Fils spéciaux d'acier	Total (1)
			Étamées	Galvanisées	Autres						Étamées	Galvanisées	Autres			
Importations :																
1932	8.553	2.697	13.434	188	629	296	4.610	33.269	28.647	8.562	27.285	419	3.711	1.250	14.563	102.726
1933	9.845	1.141	15.205	218	852	358	6.008	36.051	29.317	3.619	32.348	607	4.803	1.547	17.803	101.777
1934	7.602	1.836	18.401	148	1.136	389	5.918	37.589	24.590	4.183	37.650	322	6.382	1.952	17.538	102.739
1935	7.146	772	21.156	94	1.076	513	6.495	38.769	25.314	2.583	54.708	265	9.532	2.560	22.699	126.740
1936	11.588	676	26.659	31	1.165	477	6.947	49.151	37.267	2.716	80.476	260	13.678	2.373	26.566	173.093
1937	11.362	1.076	25.104	101	1.556	590	9.628	51.515	46.405	3.578	84.274	472	17.473	3.099	42.791	210.712
1938	9.826	1.597	17.409	61	1.272	332	5.259	37.576	41.789	4.125	56.647	196	12.599	2.266	26.880	155.363
Exportations :																
1932	18.104	31.138	447	65.330	7.256	7.596	4.102	141.960	33.382	45.256	1.055	133.707	8.166	8.458	5.797	256.100
1933	23.853	40.302	171	60.927	4.044	7.224	2.533	145.458	41.328	45.979	343	96.542	7.484	7.621	3.604	218.389
1934	23.677	45.180	97	58.732	3.434	4.750	2.421	144.639	47.770	48.236	169	85.083	6.535	6.236	3.380	212.702
1935	35.212	73.711	140	117.927	2.588	6.618	2.405	246.076	76.120	76.287	301	179.423	6.497	9.106	3.983	370.428
1936	47.824	56.219	940	175.949	3.713	7.458	27.472	329.174	113.291	73.138	2.822	274.209	9.528	11.122	44.523	555.161
1937	45.834	63.909	790	162.149	5.552	8.789	42.467	341.546	121.886	101.923	2.740	302.572	15.068	16.414	75.741	670.930
1938	35.102	81.579	338	95.367	4.427	6.516	26.152	257.851	103.913	129.516	713	186.695	15.829	14.556	55.322	531.829

(1) Le total comprend en outre les positions tarifaires 870 et 871.
Positions tarifaires : Tuyaux et tubes en fonte, fer et acier, et raccords : 868, 869, 895*a*, *b*, *c*, *d*, *e*, 896*a*, *b*, 897; bandages, traverses, éclisses, ferrures, ressorts : 879 à 881, 920, 931; tôles étamées : 883*b*; tôles galvanisées : 883*c*; autres tôles : 883*d*, *e* et 885; tôles travaillées : 886 à 890; fils spéciaux d'acier : 891 à 893, 894*c*.

TABLEAU XVII.

Importations nettes de minerais de fer dans l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*
Position tarifaire : 182*g*.

ANNÉES	Quantités *(en tonnes)*	Valeurs *(milliers de francs)*
1929	13.306.787	574.849
1930	12.404.635	504.489
1931	10.346.129	386.160
1932	9.122.692	304.791
1933	9.337.379	287.702
1934	9.512.336	296.278
1935	9.740.634	375.187
1936	9.782.757	407.259
1937	10.127.387	466.451
1938	7.346.639	390.978

Il est intéressant de signaler qu'au début de 1938, l'administration des mines luxembourgeoises a estimé à 242 millions de tonnes, les réserves minières probables du Grand-Duché. Sur ce total, 200 millions de tonnes font l'objet de concessions à des sociétés luxembourgeoises. Sur la base d'une extraction annuelle de 5 1/2 millions de tonnes, ces réserves seraient épuisées en 46 ans. Compte tenu d'une part d'importations de minerais lorrains et d'autre part de l'exploitation de minerais à faible teneur que l'estimation avancée a cru devoir négliger, ces réserves pourraient cependant durer de 60 à 80 ans. Les réserves probables de la France sont, d'autre part, estimées à dix milliards de tonnes environ, ce qui assurerait l'approvisionnement de l'industrie pendant un siècle en supposant une progression raisonnable de l'extraction. Ces quelques chiffres suggèrent que toute considération étant accordée au fait que les bassins ne s'épuisent pas uniformément, le problème des approvisionnements en minerais de notre industrie sidérurgique commence peu à peu à se poser (2).

Les prix des mitrailles pour hauts fourneaux et pour fours Martin se sont abaissés durant le premier semestre de l'année. En corrélation avec la reprise de l'activité sidérurgique vers la fin de l'année, les cours se sont relevés et en ce qui concerne les mitrailles pour fours Martin, ils s'établissaient finalement en progrès sur les cours du début de l'année.

(2) Cfr. F. BAUDHUIN, « L'approvisionnement du pays en minerais », *Bulletin d'Information et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique*, mai 1939, p. 384.

En résumé, il résulte de ces considérations que d'une année à l'autre, le coût de production de l'acier est demeuré aux environs du niveau relativement élevé qu'il avait atteint à la fin de 1937. Compte tenu de ce que la capacité de production de nos usines n'a pu être que très partiellement utilisée, il se conçoit que les résultats financiers de l'exercice aient accusé un très net recul malgré la stabilité approximative des prix de vente. Ce chômage des installations, et l'accroissement des charges unitaires de production qui en résulte, ne constituent cependant pas une justification suffisante du maintien des prix, voire même de leur relèvement, contrairement à ce qui est trop souvent affirmé dans les discussions relatives à l'appréciation du niveau des prix.

L'examen détaillé de notre commerce extérieur de produits sidérurgiques, montre que les importations nettes de minerais de fer ont relativement plus diminué que notre production de fonte. Contrairement à ce qui a toujours été observé, notre commerce extérieur de fonte s'est clôturé par un excédent d'exportations qu'expliquent d'importantes commandes reçues en fin d'exercice pour compte de l'Allemagne. Les exportations d'acier brut se sont réduites de 58 p. c. d'une année à l'autre; par contre, nos exportations d'aciers spéciaux en barre n'ont diminué que de 8 p. c. En ce qui concerne les produits plus évolués, profilés, tôles et feuillards, le recul des exportations est de l'ordre de 40 p. c.; il atteint 61 p. c. en fils et verges de fer ou d'acier, mais ne représente plus que 38 p. c. en fils spéciaux d'acier. En tuyaux et tubes, de même qu'en tôles travaillées, la diminution des tonnages exportés est de l'ordre de 25 p. c. La seule augmentation notable des exportations se rapporte aux traverses de chemins de fer, à la faveur d'importantes commandes sud-africaines; d'une année à l'autre, le tonnage des traverses expédiées vers l'Union sud-africaine a doublé.

TABLEAU XVIII.

Exportations d'acier brut des groupes fondateurs de l'Entente Internationale de l'Acier.

(*tonnes métriques*).

Source : *Cosibel.*

PÉRIODES	Groupe allemand	Groupe belge	Groupe français	Groupe luxembourgeois	Total	Rapport des exportations du groupe belge au total des exportations des groupes fondateurs
Année 1927	3.308.295	2.508.388	3.128.815	1.848.938	10.794.436	23,2
Année 1928	3.972.257	2.349.358	2.791.311	1.877.784	10.990.710	21,4
Année 1929	4.592.285	2.336.363	2.079.220	1.886.891	10.894.759	21,4
1er semestre 1932	1.012.093	996.135	663.701	722.116	3.394.045	29,3
Juin à décembre 1933	1.038.335	893.664	669.247	724.376	3.355.622	26,6
Année 1934	2.261.719	1.863.534	1.466.347	1.463.579	7.055.179	26,4
Année 1935	2.233.989	1.569.270	1.315.032	1.278.896	6.397.187	24,5
Année 1936	2.263.312	1.497.220	1.134.763	1.320.531	6.215.826	24,1
Année 1937	2.274.454	1.763.748	1.429.703	1.776.069	7.243.974	24,3
Année 1938	1.776.341	1.010.586	918.363	945.680	4.650.970	21,7

TABLEAU XIX.

Commandes passées au Comptoir de vente de la Sidérurgie belge (« Cosibel ») pendant l'année 1938

(en tonnes métriques).

Source : *Cosibel.*

MOIS	DEMI-PRODUITS			PROFILÉS			ACIERS MARCHANDS			TÔLES FORTES			TÔLES MOYENNES			LARGES PLATS			TÔLES FINES			TOTAL DU MOIS		
	Intérieur	Exportation	Total	Intérieur	Exportation	Total	Intérieur	Exportation	Total	Intérieur	Exportation	Total	Intérieur	Exportation	Total	Intérieur	Exportation	Total	Intérieur	Exportation	Total	Intérieur	Exportation	Total
Janvier	6.753	34.178	40.931	2.632	3.112	5.744	9.255	17.403	26.658	3.802	5.491	9.293	1.190	324	1.514	474	126	600	1.891	11.579	13.470	25.997	72.213	98.210
Février	5.222	4.533	9.755	3.818	1.547	5.365	8.417	9.186	17.603	5.004	6.655	11.659	1.377	303	1.680	565	308	873	2.108	2.604	4.712	26.511	25.136	51.647
Mars	10.447	807	11.254	3.202	1.554	4.756	7.409	8.466	15.875	5.448	6.745	12.193	1.240	569	1.809	748	539	1.287	1.553	1.416	2.969	30.047	20.096	50.143
Avril	24.130	507	24.637	4.937	2.264	7.201	9.720	16.892	26.612	4.739	3.961	8.700	1.375	1.024	2.399	657	320	977	2.181	6.329	8.510	47.739	31.297	79.036
Mai	23.489	3.591	27.080	4.407	1.934	6.341	11.476	19.554	31.030	5.935	3.733	9.668	1.378	540	1.918	718	144	862	2.313	3.041	5.354	49.716	32.537	82.253
Juin	22.641	1.789	24.430	4.232	3.053	7.285	14.187	16.392	30.579	5.786	7.775	13.561	1.433	647	2.080	1.404	319	1.723	3.023	3.883	6.906	52.706	33.858	86.564
Juillet	14.630	7.753	22.383	4.350	5.253	9.603	14.413	25.500	39.913	4.578	6.924	11.502	1.188	1.517	2.705	1.043	282	1.325	2.952	5.238	8.190	43.154	52.467	95.621
Août	20.953	6.514	27.467	5.718	3.647	9.365	14.358	27.221	41.579	5.882	8.167	14.049	1.440	1.351	2.791	866	372	1.238	2.951	4.132	7.083	52.168	51.404	103.572
Septembre	23.937	8.255	32.192	4.347	6.076	10.423	14.663	45.314	59.977	4.969	10.204	15.173	1.181	1.739	2.920	639	749	1.388	3.317	6.005	9.322	53.053	78.342	131.395
Octobre	33.629	16.881	50.510	4.435	5.082	9.517	13.252	50.875	64.127	5.393	12.469	17.862	1.416	1.716	3.132	495	470	965	2.724	6.758	9.482	61.344	94.251	155.595
Novembre	19.559	6.392	25.951	3.374	2.590	5.964	11.517	23.163	34.680	4.498	11.685	16.183	1.669	1.458	3.127	417	532	949	1.680	6.733	8.413	42.714	52.553	95.267
Décembre	39.559	9.288	48.847	4.345	2.494	6.839	10.048	31.926	41.974	4.130	9.828	13.958	1.579	1.048	2.627	660	485	1.145	3.104	6.981	10.085	63.425	62.050	125.475
TOTAL DE L'ANNÉE	244.949	100.488	345.437	49.797	38.606	88.403	138.715	291.892	430.607	60.164	93.637	153.801	16.466	12.236	28.702	8.686	4.646	13.332	29.797	64.699	94.496	548.574	606.204	1.154.778

STATISTIQUES RELATIVES A L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE LUXEMBOURGEOISE.

TABLEAU I. **Minerai de fer.**

Source : *Office de Statistique du Grand-Duché de Luxembourg.*

ANNÉES	Nombre moyen d'ouvriers occupés	Production	
		Milliers de tonnes	Valeur moyenne à la tonne *(francs)*
1929	5.858	7.571	24,42
1930	5.539	6.649	23,56
1931	4.435	4.765	23,07
1932	2.706	3.213	20,27
1933	2.587	3.362	18,46
1934	2.626	3.828	16,50
1935	2.867	4.134	17,22
1936	3.197	4.896	17,89
1937	4.593	7.766	19,39
1938	4.031	5.141	22,25

TABLEAU II. **Hauts fourneaux.**

Source : *Office de Statistique du Grand-Duché de Luxembourg.*

ANNÉES	Ouvriers occupés	Nombre de fours		Production de fonte				Consommation de minerais par les hauts fourneaux luxembourgeois	
		existants	à feu	de moulage	Thomas	d'affinage	totale	indigènes	étrangers
				(Milliers de tonnes)					
1929	7.463	47	38	43	2.859	4	2.906	6.065	4.546
1930	6.364	45	28	51	2.422	—	2.473	5.175	3.968
1931	5.063	46	25	25	2.028	—	2.053	4.009	3.188
1932	3.349	43	22	5	1.955	—	1.960	2.713	3.754
1933	3.086	38	21	5	1.883	—	1.888	2.639	3.693
1934	2.963	38	21	16	1.984	—	2.000	2.817	3.808
1935	2.927	38	21	22	1.850	—	1.872	2.767	3.698
1936	2.956	35	22	4	1.983	—	1.987	3.193	3.757
1937	3.523	35	25	14	2.498	—	2.512	4.302	4.736
1938	3.315	35	19	12	1.539	—	1.551	2.038	3.449

TABLEAU III. **Aciéries.**

Source : *Office de Statistique du Grand-Duché de Luxembourg.*

ANNÉES	Ouvriers occupés	Nombre d'aciéries	Production			Sous-produits		Consommation par les aciéries de	
			Acier brut (lingots)	Acier coulé	Acier au four électrique	Scories de déphosphoration	Autres scories	Fontes	Mitrailles
			(Milliers de tonnes)						
1929	3.182	7	2.670	23	10	635	124	2.923	124
1930	2.843	7	2.260	6	4	531	102	2.418	127
1931	2.446	7	2.027	5	3	431	72	2.090	180
1932	1.912	7	1.950	2	3	401	66	1.988	181
1933	1.881	7	1.837	1	7	393	58	1.889	160
1934	1.851	7	1.919	6	7	409	54	1.964	176
1935	1.936	7	1.822	7	8	396	51	1.865	162
1936	1.912	7	1.965	7	9	431	50	2.003	188
1937	2.221	7	2.492	9	9	532	73	2.540	238
1938	2.038	7	1.389	—	47	322	39	1.494	92

TABLEAU IV.

Laminoirs.

Source : *Office de Statistique du Grand-Duché de Luxembourg.*

ANNÉES	Ouvriers occupés	Nombre de laminoirs	PRODUCTION									Consommation de lingots d'acier par les laminoirs
			Demi-produits	Matériel fixe de voie	Poutrelles et gros profilés	Barres et petits profilés	Fil machine	Feuillards	Tôles et larges plats	Chutes	Pailles de pain et crasses de four	
			(Milliers de tonnes)									
1929 ...	8.524	6	217	193	417	970	127	92	112	413	—	2.859
1930 ...	8.229	6	216	156	406	777	113	78	115	323	—	2.244
1931 ...	7.570	6	223	113	291	797	97	72	102	255	—	2.022
1932 ...	6.558	6	296	71	275	752	80	77	99	243	40	1.945
1933 ...	6.498	6	220	70	319	668	75	73	106	247	40	1.832
1934 ...	6.429	6	237	75	362	655	82	75	110	264	44	1.918
1935 ...	6.353	6	240	81	327	618	93	71	97	271	47	1.826
1936 ...	6.376	6	313	86	401	527	86	76	112	279	45	1.973
1937 ...	6.720	6	365	110	479	805	98	88	116	342	57	2.485
1938 ...	6.475	6	159	95	328	427	56	57	62	202	32	

TABLEAU V.

Fonderies.

Source : *Office de Statistique du Grand-Duché de Luxembourg.*

ANNÉES	Ouvriers occupés	Nombre de fonderies en activité	PRODUCTION						CONSOMMATION DE	
			Poterie	Machines	Fonte pour bâtiments	Fontes spéciales diverses	Pièces en fonte brute ou en acier coulé brut et parachevées	Totale	Fontes	Mitrailles
			(En tonnes)							
1929.....	879	11	720	6.786	2.286	31.872	11.562	53.226	29.387	28.752
1930.....	1.268	11	642	9.512	2.364	21.994	13.776	48.288	29.647	24.947
1931.....	911	14	189	6.670	1.106	12.361	9.856	30.182	19.357	14.313
1932.....	643	13	154	3.879	405	11.407	7.895	23.740	14.202	11.721
1933.....	637	13	355	5.813	301	11.299	8.440	26.208	16.801	12.062
1934.....	610	13	150	5.850	280	10.382	7.709	24.371	15.291	11.842
1935.....	563	13	82	5.459	432	10.082	6.632	22.687	11.033	11.239
1936.....	557	13	60	4.752	424	10.946	7.735	23.917	15.269	11.320
1937.....	760	13	59	5.782	509	16.267	11.202	33.819	15.934	16.103
1938.....	836	13	2.746	1.806	432	8.558	12.337	25.879	10.416	10.060

B. — LA CONSTRUCTION METALLIQUE, MECANIQUE ET ELECTRIQUE.

Apprécier l'évolution d'ensemble de la construction métallique, mécanique et électrique, est chose nécessairement délicate en raison de la très grande diversité des produits de ces industries. Dans la chronique relative à l'activité de celles-ci en 1937, il était signalé qu'à s'en tenir aux grandes lignes de cette évolution, cette année s'était terminée sous des auspices moins encourageants que ceux sous lesquels elle avait débuté, de telle manière que l'on pouvait craindre que la prospérité de la construction métallique, qui ne s'était que tardivement esquissée, ne fût aussi de très courte durée.

A certains égards, ces pronostics n'ont pas été démentis par les événements de l'année 1938.

Au cours des premiers mois, l'industrie connut encore une activité plus ou moins satisfaisante grâce à l'exécution des commandes inscrites durant l'exercice précédent; le fléchissement s'accentua ensuite; vers la fin de l'année, aucun indice net de redressement ne s'était dessiné, exception faite cependant pour quelques branches qui bénéficièrent plus particulièrement de l'accroissement rapide des dépenses de réarmement et connurent ainsi une conjoncture plus favorable au maintien ou au développement de leur activité. Les salaires s'étant maintenus en moyenne au niveau qu'ils avaient atteint à la fin de 1937 et le coût du combustible et de l'acier n'ayant guère diminué, on conçoit que la marge bénéficiaire de l'industrie, qui était déjà étroite en 1937, se soit dès lors encore réduite.

Si l'on en juge d'après les résultats du commerce extérieur, l'on ne peut que constater qu'en construction métallique simple les exportations de 1938, bien qu'en recul par rapport à celles de 1937, sont cependant moins mauvaises que l'on ne pourrait se l'imaginer : très rares sont les quantités exportées qui soit inférieures à celles de 1936 et nombreuses encore sont celles qui restent en progrès par rapport à cette année. Le tableau II relatif aux exportations de produits de la construction mécanique ne suggère pas d'autres conclusions; en fait, certaines rubriques accusent encore une avance par rapport aux résultats de 1937. Enfin, dans son ensemble, notre commerce de produits de la construction électrique marque encore une certaine augmentation d'une année à l'autre après le progrès important qu'il avait fait de 1936 à 1937.

TABLEAU I.

Commerce extérieur des produits de la construction métallique en fer, acier et fonte.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(en tonnes)*										VALEURS *(en milliers de francs)*									
	Ponts, charpentes, réservoirs, etc.	Récipients divers	Ouvrages en tôle	Outils pour machines-outils	Autres outils	Clous et pointes	Articles de boulonnerie ou visserie	Câbles	Grillages, treillis, toiles métalliques	Autres constructions et objets	Ponts, charpentes, réservoirs, etc.	Récipients divers	Ouvrages en tôle	Outils pour machines-outils	Autres outils	Clous et pointes	Articles de boulonnerie ou visserie	Câbles	Grillages, treillis, toiles métalliques	Autres constructions et objets
Importations																				
1932...	748	2.249	2.421	127	1.753	1.021	2.970	595	746	2.474	3.707	8.517	33.028	8.677	28.101	5.835	14.291	3.072	1.935	33.379
1933...	1.784	2.869	2.541	141	1.981	956	3.169	908	319	2.489	5.774	11.909	31.846	9.470	28.497	5.408	13.302	4.226	1.607	31.806
1934...	674	2.415	2.308	133	1.756	1.447	3.039	880	327	2.723	3.179	8.725	27.312	8.490	24.493	5.444	12.560	3.674	1.385	28.956
1935...	518	2.042	2.197	140	1.651	1.000	2.996	791	393	2.778	2.147	8.751	32.142	10.934	27.345	5.730	15.915	3.854	1.579	34.896
1936...	286	1.875	2.294	203	1.912	885	3.548	885	213	2.752	1.388	8.599	36.159	15.722	32.899	5.524	17.826	4.888	1.283	37.452
1937...	589	2.159	2.532	276	2.140	835	4.427	1.006	186	3.771	2.197	10.108	38.447	23.398	39.016	5.812	24.595	6.729	1.261	45.916
1938...	491	2.105	2.045	262	1.733	818	3.452	895	182	3.229	2.488	11.067	30.715	20.711	32.612	4.734	19.729	5.831	1.293	43.520
Exportations																				
1932...	16.830	4.777	5.662	23	1.066	39.005	21.249	856	20.870	5.639	45.083	9.721	36.891	918	7.309	81.330	42.855	4.580	36.989	25.788
1933...	8.310	5.137	7.299	21	1.250	31.250	24.797	833	18.319	6.146	26.047	9.043	38.741	779	7.808	62.653	45.488	4.343	31.048	26.347
1934...	5.159	5.425	7.495	22	1.394	27.746	33.105	808	19.384	6.076	12.279	8.433	38.753	844	7.584	51.082	55.120	4.094	32.459	27.307
1935...	8.376	4.926	9.080	17	1.990	35.017	32.918	1.232	26.614	7.314	19.516	10.234	51.546	871	10.952	61.376	53.383	6.125	42.564	34.338
1936...	19.366	7.560	11.219	49	2.518	28.747	33.181	1.499	33.511	9.929	45.292	16.932	64.091	1.501	14.008	54.878	59.864	7.589	64.637	41.826
1937...	30.919	11.001	13.516	37	2.478	35.518	37.181	2.273	39.538	17.480	76.775	25.948	76.615	1.864	16.070	63.608	79.087	11.404	84.983	77.772
1938...	24.421	5.478	12.561	113	2.012	28.992	33.821	1.496	26.437	15.127	72.185	14.174	63.817	2.787	15.314	62.225	84.265	9.026	60.391	75.458

Positions tarifaires : Ponts, charpentes, réservoirs, etc. : 898; récipients divers : 899 à 901; ouvrages en tôle : 902; outils pour machines-outils : 904; autres outils : 903, 905; clous et pointes, 906 à 908; articles de boulonnerie ou visserie : 909; câbles : 910; grillages, treillis, toiles métalliques : 911 à 913; autres constructions et objets : 914 à 919, 921 à 930, 932, 933.

TABLEAU II.

Commerce extérieur des produits de la construction mécanique.

Valeurs (*milliers de francs*).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Machines à vapeur, pompes, compresseurs et moteurs	Matériel de chemin de fer et de tramways (roulant et fixe)	Machines-outils	Appareils de levage, de pesage et de manutention	Métiers à filer et à tisser	Machines et parties de machines pour l'industrie textile	Machines pour l'agriculture	Machines à coudre, à écrire et à calculer	Machines et mécaniques diverses	Parties de machines et mécaniques	Totaux généraux
Importations :											
1932	63.106	10.173	20.266	19.690	31.043	15.274	19.318	52.693	177.806	137.943	547.312
1933	55.496	6.073	13.205	15.274	26.718	13.121	24.676	53.164	148.858	133.625	490.210
1934	63.310	9.373	12.037	13.159	24.788	12.030	23.578	43.602	128.374	122.319	452.570
1935	92.676	5.590	17.693	13.828	36.856	16.871	27.005	68.788	147.925	151.860	579.092
1936	90.564	6.831	27.008	15.654	50.051	18.690	37.208	74.200	180.355	178.338	678.899
1937	108.077	10.829	49.932	26.136	61.417	24.147	41.902	93.903	220.088	224.943	861.374
1938	110.496	8.726	58.554	22.561	37.094	17.092	44.339	76.236	214.593	211.158	800.849
Exportations :											
1932	44.431	78.141	10.118	18.574	3.504	11.129	11.801	2.725	73.287	85.832	339.542
1933	24.709	41.199	7.407	19.650	5.362	13.510	13.753	1.722	97.603	81.738	306.653
1934	20.207	40.382	11.218	23.643	7.413	14.584	14.164	2.087	71.485	75.399	280.582
1935	25.338	93.469	20.866	22.766	9.142	17.299	17.006	2.776	85.092	93.338	387.092
1936	33.161	142.939	37.143	31.522	10.196	21.127	20.286	2.868	85.909	125.208	510.409
1937	42.026	308.718	51.524	28.611	11.443	29.478	21.236	2.980	119.478	196.326	811.820
1938	47.561	233.100	52.671	25.622	14.567	26.514	19.522	2.338	140.187	228.971	791.053

Positions tarifaires : Machines à vapeur, pompes, compresseurs et moteurs : nos 1020 à 1028; matériel de chemin de fer et de tramways (roulant et fixe) : nos 1030 à 1033, 1061 à 1063; machines-outils : nos 1039, 1040; appareils de levage, de pesage et de manutention : nos 1029, 1035, 1036; métiers à filer et à tisser : nos 1046 à 1052; machines pour l'industrie textile : nos 1041 à 1045, 1053 et 1054; machines pour l'agriculture : no 1057; machines à coudre, à écrire et à calculer : nos 1055 et 1056; machines et mécaniques diverses : nos 1037, 1038, 1058, 1059, 1060, 1064; parties de machines et mécaniques : nos 1034, 1065 à 1074.

TABLEAU III.

Commerce extérieur des produits de la construction électrique

(*en milliers de francs*).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Machines dynamo-électriques	Câbles et fils électriques	Piles et accumulateurs	Appareils téléphoniques et télégraphiques	Appareils radio-électriques	Lampes électriques et de T. S. F.	Équipements et accessoires pour l'électricité	Appareils de mesure électriques	Appareils électriques divers	Totaux
Import. :										
1932..	57.780	8.877	9.055		88.464	54.218	22.363	16.754	118.623	
1933..	47.386	8.156	7.455	5.019	97.997	43.456	21.596	16.946	109.162	357.173
1934..	41.336	9.354	7.536	2.485	50.095	46.181	20.147	17.350	102.044	296.528
1935..	51.522	14.839	7.092	3.913	28.562	52.599	22.395	17.085	123.614	321.621
1936..	55.725	15.531	6.400	4.839	22.199	51.440	24.351	18.509	135.566	334.560
1937..	76.255	22.856	7.897	6.405	21.155	53.979	33.705	21.992	163.338	407.582
1938..	73.513	16.731	6.772	5.165	19.534	39.650	27.513	22.537	164.297	375.712
Export. :										
1932..	33.102	47.958	3.680		4.619	14.150	6.300	977	29.447	
1933..	20.361	43.093	3.011	41.211	3.163	10.550	5.259	725	21.623	148.996
1934..	24.684	42.527	2.332	44.380	6.857	11.464	7.190	929	19.613	159.976
1935..	19.904	55.804	2.647	75.339	18.376	14.050	8.159	1.299	23.682	219.260
1936..	22.829	82.142	3.596	79.725	26.262	16.439	11.212	1.532	17.083	260.820
1937..	38.662	151.406	4.318	110.477	43.108	21.404	11.256	2.537	28.418	411.586
1938..	47.459	158.073	4.212	137.523	28.201	19.233	11.157	3.309	33.337	442.504

Positions tarifaires : Machines dynamo-électriques, etc. : no 1075; câbles et fils électriques : nos 1079 et 1080; piles et accumulateurs : nos 1076 et 1077; appareils téléphoniques et télégraphiques : no 1088; appareils radio-électriques : nos 1088*bis*A, B et C; lampes électriques : nos 1085, 1086 et 1088*bis*D; équipements et accessoires pour l'électricité : nos 1081 à 1084; appareils de mesure électriques : no 1087; appareils électriques divers : no 1089.

TABLEAU IV.

Commerce extérieur de machines, engins mécaniques, matériel de chemin de fer et matériel électrique

(en milliers de francs).

(Section XVI du commerce extérieur.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Produits de la construct. mécanique (tableau II)	Produits de la construct. électrique (tab. III)	Total de la section XVI du commerce extérieur	Produits de la construct. mécanique (tableau II)	Produits de la construct. électrique (tab. III)	Total de la section XVI du commerce extérieur
	Importations			*Exportations*		
1932	547.312		1.007.975	339.542		621.007
1933	490.210	357.173	868.502	306.653	148.996	473.785
1934	452.570	296.528	774.933	280.582	159.976	459.600
1935	579.092	321.621	933.428	387.092	219.260	635.042
1936	678.899	334.560	1.065.370	510.409	260.820	816.962
1937	861.374	407.582	1.329.323	811.820	411.586	1.174.339
1938	800.849	375.712	1.237.226	791.053	442.504	1.308.826

Un tel bilan est assurément loin d'être déprimant si l'on tient compte des nombreux facteurs qui, en 1938, sont venus paralyser le développement des affaires. En considération de l'importance que revêtent les marchés extérieurs pour cette industrie, il paraît même infirmer quelque peu le sentiment de pessimisme qui a prévalu dans les milieux industriels, de même qu'il contredit les rapports recueillis sur l'activité de l'industrie en cours d'exercice.

Cette contradiction est cependant plus apparente que réelle. Ainsi qu'il a été mentionné plus haut, pour de nombreux produits de cette industrie, les délais qui séparent l'inscription et l'exécution d'une commande sont nécessairement longs, de telle manière que le degré d'activité au début de 1938 traduisait encore, en fait, l'influence de la conjoncture de l'exercice précédent. D'autre part, l'abstention de la clientèle nationale s'est accentuée au fur et à mesure que s'aggravait la tension politique internationale. D'une manière générale, ce dernier facteur a déterminé une attitude de réserve de la part des acheteurs, attitude qui, en dégarnissant les carnets de commande, n'a pas peu contribué à développer un sentiment d'incertitude chez les producteurs et partant aussi, à aggraver la concurrence que ceux-ci se sont faite entre eux. Ajoutons encore que l'abstention de la clientèle a été entretenue jusqu'à un certain point par l'espoir d'un abaissement substantiel de certains prix, ceux de l'acier par exemple. Bref, le pessimisme de l'industrie s'explique parfaitement si l'on tient compte, d'une part, des réactions de la situation politique et économique internationale sur l'ordonnance des affaires et, d'autre part, du fait qu'à certains égards, les difficultés de l'industrie résultaient autant d'une conjoncture défavorable des prix que d'un recul du degré moyen d'emploi des installations. Peut-être s'y ajoutait-il aussi un certain sentiment de déception déterminé par la comparaison des résultats industriels et financiers des dernières années avec ceux des années 1928 et 1929 dont le souvenir est religieusement entretenu par d'aucuns.

* * *

L'extrême diversité des fabricats en grosse construction métallique permet difficilement de suivre l'évolution de la production dans cette industrie. Si l'on en juge d'après les effectifs ouvriers au travail dans les usines du Centre qui sont intéressées à ce genre d'industrie, l'importance du personnel occupé à la fin de l'année 1938 accusait une certaine régression par rapport à la situation de fin 1937. Tandis qu'à cette époque les ateliers occupaient 70 p. c. environ de la main-d'œuvre qu'ils utilisaient au cours des bonnes années de 1927-1930, à la fin de 1938 ce pourcentage ne s'élevait qu'à 60 p. c. tout au plus. Il s'agit là, bien entendu, d'une indication moyenne qui, d'autre part, ne prétend pas fixer le recul de la production au cours de ces dix dernières années. L'organisation du travail a été améliorée, l'outillage a été perfectionné de telle manière qu'au cours de cette période, la productivité de la main-d'œuvre a été augmentée. L'influence de ces derniers facteurs s'est toutefois progressivement amenuisée de telle manière qu'à fixer à 14-15 p. c. la diminution du degré d'occupation de l'industrie d'une année à l'autre, il ne paraît pas que l'on soit très éloigné de la réalité des choses.

En ce qui concerne *la construction de matériel roulant (voitures et wagons)*, l'activité des premiers mois de l'exercice a encore bénéficié des commandes inscrites au cours de l'année 1937. C'est ce qui explique que les exportations de matériel roulant pour le premier semestre de 1938 aient encore été supérieures à celles de la période correspondante de 1937. Pour l'année entière, les exportations sont, par contre, en très net recul par rapport à l'exercice précédent, ceci tant en valeur qu'en tonnage. Ce résultat mérite d'autant plus attention qu'il fait quelque peu contraste avec celui de nos deux principaux concurrents, la Grande-Bretagne et surtout l'Allemagne qui, d'une année à l'autre, ont encore enregistré un certain progrès de leurs fournitures à l'exportation. Dans l'appréciation de cette évolution relative, compte doit toutefois être tenu de ce qu'au cours des dernières années, les progrès de notre exportation avaient été un peu plus rapides que ceux de nos concurrents principaux. En 1938, les tonnages exportés par la Belgique, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ne sont guère fort différents les uns des autres et si l'on suit l'évolution de ce commerce au cours des dix ou quinze dernières années, il ne semble pas qu'au total les résultats de ces trois pays témoignent

de tendances fort divergentes; tout au plus, le recul des exportations allemandes peut-il être considéré plus accentué que celui des exportations belges et britanniques.

Les difficultés que rencontre notre industrie à l'exportation ne lui sont donc pas propres. Il s'agit du développement progressif de nouvelles industries sur des marchés que les ateliers européens approvisionnaient autrefois et plus récemment, de méthodes de concurrence instaurées notamment par l'Allemagne. A ce point de vue, de récentes négociations relatives à l'adjudication de 900 wagons pour les chemins de fer argentins sont particulièrement suggestives. Il s'agissait d'une affaire de 67 à 68 millions de francs qui nous a échappé en raison des conditions exceptionnellement avantageuses offertes par l'industrie allemande et, malgré le très vif désir des chemins de fer argentins de réserver l'adjudication à leur fournisseur traditionnel, celle-ci fut enlevée par l'Allemagne. Il fut néanmoins stipulé que certaines pièces spéciales seraient fournies par l'industrie belge qui, de cette manière, a inscrit une commande de l'ordre de dix millions. Nos constructeurs estiment qu'étant donné d'une part les difficultés de change que connaît l'Argentine et, d'autre part, les moyens de concurrence que met en œuvre l'industrie allemande, il deviendra de plus en plus difficile pour nous, sinon même impossible, de conserver le marché argentin qui figurait autrefois parmi nos meilleurs clients à l'exportation vers l'Amérique latine. La conclusion d'un accord commercial, qu'ils souhaitent vivement, serait peut-être de nature à améliorer leurs chances sur ce marché.

Le marché brésilien a encore permis cette année d'enlever quelques affaires d'envergure. Une affaire de 26 locotomotives et de 1.000 wagons pour le Chemin de fer Central Brésil, qui était en négociation depuis 1935 et qui, en 1937, fut sur le point d'être enlevée par nos producteurs, était toujours en suspens en fin d'année. Fréquemment cependant, les commandes ne comportent plus que l'ossature, et le montage s'effectue dès lors sur place.

Pour l'Afrique du Sud, nous n'avons enregistré aucune commande en 1938. Il est vrai qu'au cours de cette année, une seule grande adjudication de 500 wagons a eu lieu, alors que les années précédentes, des adjudications beaucoup plus importantes se succédaient régulièrement. Cette adjudication n'a pas eu de suite et le client a décidé de construire une partie tout au moins de ces wagons dans ses ateliers. A l'occasion de cette adjudication, les constructeurs belges ont pu constater que leurs prix étaient sensiblement au niveau de ceux des constructeurs anglais, alors qu'au cours de 1937, les prix belges étaient encore inférieurs de 15 p. c. aux prix anglais. Cette évolution mérite attention étant donné que sur ce marché la préférence est toujours donnée aux constructeurs britanniques et que pour obtenir une commande, il est nécessaire que nos prix soient inférieurs aux prix britanniques d'au moins 5 p. c.

En Chine, le conflit sino-japonais nous ferme, momentanément tout au moins, l'accès d'un marché sur lequel nous étions autrefois bien introduits. Le Maroc n'a presque rien donné tandis qu'aux Indes anglaises, pays de préférence impériale et également producteur en voie de développement, le tonnage qu'atteignent nos livraisons est dérisoire. Encore n'a-t-il été obtenu que grâce à un accord conclu avec les constructeurs britanniques et hindous (1).

Quelques commandes ont été mises en adjudication pour les besoins de la Colonie, mais elles restent sans comparaison avec celles qui prévalaient il y a une dizaine d'années.

En ce qui concerne le marché intérieur, représenté essentiellement par la Société Nationale des Chemins de fer belges et par la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, les constructeurs se plaignent de la tendance manifestée par ces sociétés à entreprendre elles-mêmes le montage et jusqu'à un certain point la construction de leur matériel roulant neuf. Ils font observer que le marché belge est déjà trop étroit pour assurer en moyenne une activité satisfaisante de leurs ateliers et qu'il est inopportun de le rétrécir encore davantage, à un moment où les difficultés à l'exportation se font de plus en plus nombreuses et de plus en plus graves et où l'industrie elle-même s'efforce d'adapter sa capacité de production aux possibilités des marchés.

Quoi qu'il en soit de cette question, les ordres inscrits pour compte de la Société Nationale des Chemins de fer belges ont accusé une diminution par rapport à l'année précédente. Commande a finalement été passée des 120 voitures métalliques internationales adjugées en octobre 1937, affaire qui avait été tenue en suspens. Cette commande comporte un lot de 60 voitures mixtes (1re et 2e classes) et un autre de 60 voitures de 3e classe a été confié pour exécution respectivement à deux sociétés. La livraison de cet ordre, qui représente un total de 84 millions de francs, a lieu à partir du début de 1939. En dehors de cette commande importante, l'on ne peut que signaler quinze fourgons postaux commandés en 1937 et livrés en 1938, et six locomotives d'un nouveau type, destinées à la remorque des trains légers à grande vitesse.

L'effectif d'autorails de la S.N.C.F.B. ne s'est pas accru en cours d'exercice. Commande a toutefois été passée de 24 autorails Diesel, dont 6 triples pour des services directs rapides, 12 doubles et 6 simples pour des services semi-directs et omnibus; de 12 autorails légers, dont 6 à deux essieux et 6 à bogies, offrant respectivement 80 et 120 places, destinés à être

(1) Il existe actuellement aux Indes quatre constructeurs importants de matériel roulant.

utilisés à titre d'essai sur certaines lignes secondaires. Ces commandes seront exécutées au cours de 1939.

La Société a décidé, en outre, de mettre en service, en 1939, 50 autorails légers à deux essieux et à 80 places, destinés également à être utilisés sur des lignes secondaires; les équipements moteurs de ces unités seront fournis et montés par une firme belge, tandis que la construction de la partie voiture sera confiée exceptionnellement à l'Atelier central de Malines de la S.N.C.F.B.

Signalons encore qu'en vue d'organiser un service de trains omnibus sur la ligne électrique Anvers-Bruxelles, la S.N.C.F.B. a passé commande de huit rames comportant chacune deux motrices électriques jumelées. D'autre part, en vue de pouvoir faire face au trafic de pointe, la Société a commandé également 16 voitures remorques.

En ce qui concerne la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, il y a lieu de signaler une commande de cinq automotrices à bogies à l'industrie privée, commande qui est exécutée dans le courant de 1939. Les 24 automotrices, équipées de moteurs Diesel, qui avaient été construites dans les ateliers de la société, ont été mises en service en 1938. Le matériel roulant électrique s'est enrichi de 45 voitures motrices à bogies, commandées en 1937 et achevées en 1938. Six tracteurs électriques sont, d'autre part, en voie d'achèvement dans les ateliers de la société.

Aucun fait nouveau n'a affecté, en 1938, la situation de l'Association internationale des Constructeurs de matériel roulant. Cette organisation, qui fonctionne depuis le 12 avril 1931, groupe 86 adhérents appartenant à treize pays différents et représente environ 85 p. c. de la capacité exportatrice des pays producteurs de matériel roulant. Les constructeurs belges, à l'exception d'un seul, sont membres de cette association qui fonctionne à la satisfaction générale des intéressés. Cette unique dissidence belge est déplorée par l'industrie en raison de l'élément de trouble qu'elle apporte parfois sur les marchés d'exportation.

Il est intéressant de signaler que malgré la conjoncture défavorable dont cette industrie a bénéficié depuis nombre d'années, la force de concurrence de nos constructeurs reste entière. On observe, en effet, que ceux-ci enlèvent un pourcentage relativement très élevé de l'ensemble des affaires qui sont conclues librement en concurrence, ce qui n'est pas le cas de pays tels que la Grande-Bretagne et même l'Allemagne. Comme de telles affaires représentent, en fait, à cause de l'étroitesse de notre marché national, une proportion très élevée du chiffre total d'affaires traitées par nos ateliers, la marge bénéficiaire est aussi excessivement réduite. Elle serait, en réalité, insuffisante pour soutenir notre industrie si celle-ci ne trouvait une certaine mesure de compensation dans des indemnités d'entente qui lui sont attribuées en dédommagement des commandes qui, pour des raisons diverses, ne peuvent lui être réservées malgré sa position concurrentielle relativement favorable. Ajoutons encore, qu'en matière de concurrence, le succès dépend autant des conditions de crédit que d'une question de prix; sur ce terrain également, malgré les progrès réalisés, notre industrie rencontre parfois de sérieuses difficultés.

En *chaudronnerie*, la diminution des besoins du marché belge et le ralentissement des exportations vers la France ont déterminé une régression des commandes que l'on estime à 40 p. c. d'une année à l'autre. Alors qu'en janvier 1938, les ordres en carnet assuraient le travail pour une période de six mois, au début de 1939 les commandes en cours ne représentaient plus que deux à trois mois d'activité.

Sur le marché intérieur, l'on a constaté l'abstention de la clientèle de la brasserie, tandis que les industries chimiques ont continué à alimenter un courant intéressant de commandes.

Sur le marché français, nos industriels se heurtent à des droits d'entrée relativement élevés (25 p. c. *ad valorem*); ils paraissent aussi souffrir d'un certain handicap en ce qui concerne le prix des tôles. Par contre, la main-d'œuvre belge coûte moins cher que la main-d'œuvre française et elle fait preuve aussi d'un rendement meilleur.

La régression du marché français a obligé nos industriels à chercher d'autres débouchés. A cet égard, il est intéressant de signaler qu'ils ont réussi à développer l'exportation vers d'autres pays, notamment vers l'Amérique du Nord et du Sud, vers l'Australie et tout dernièrement vers les Pays-Bas qui semblent acheter actuellement dans notre pays plutôt qu'en Allemagne, comme ils le faisaient précédemment.

Depuis un an, les principaux fabricants de chaudronnerie se sont réunis en trois groupements, relatifs respectivement à la chaudronnerie de fer, à la chaudronnerie de cuivre et à celle d'acier inoxydable. Les ententes qui ont été conclues ont fonctionné à la satisfaction des adhérents malgré l'abstention de quelques firmes, peu importantes il est vrai.

Une entente similaire existe dans l'*industrie des appareils de levage;* le grand nombre d'*outsiders* prive toutefois celle-ci d'une bonne part de son efficacité.

L'activité des ateliers intéressés à la marche des travux publics a été défavorablement influencée par les restrictions qui durent être apportées à ceux-ci pour des nécessités budgétaires. Aussi signale-t-on un certain ralentissement de cette activité dès le second semestre de l'année. Cette évolution a été compensée jusqu'à un certain point par l'augmentation des fournitures requises en vue de l'organisation de la défense nationale. Celles-ci ont largement occupé quelques ateliers.

La construction navale.

L'exercice 1938 a été exceptionnellement bon pour l'industrie de la construction navale. Non moins de 21 navires, dont 19 à moteur, ont été lancés, totalisant 30.197 tonnes brutes de jauge. Sur ce nombre, 17 unités ont été construites sur les chantiers de notre principale entreprise de construction navale, la S. A. John Cockerill; elles comptaient 8 navires de mer d'un tonnage variant de 1.725 à 8.000 tonnes. Ce résultat est le plus brillant que cette société ait enregistré au cours de son existence plus que centenaire.

TABLEAU V.

Activité de l'industrie de la construction navale (1).

Source : *Lloyd's Register.*

ANNÉES	Tonnage existant de la marine marchande belge au 30 juin *(milliers de tonnes brutes)*	Tonnage en construction en fin d'année *(milliers de tonnes brutes)*	Tonnage lancé					
			Navires à vapeur		Navires à moteur		Totaux	
			Nombre	Tonnage brut	Nombre	Tonnage brut	Nombre	Tonnage brut
1932	537	4,9	—	—	7	1.537	7	1.537
1933	456,2	3,2	—	—	5	4.497	5	4.497
1934	414,7	—	—	—	4	831	4	831
1935	402,2	3,1	—	—	10	1.775	10	1.775
1936	388,4	40,3	2	2.260	14	1.989	16	4.249
1937	420,4	27,9	—	—	17	17.071	17	17.071
1938	430,6	24,5	2	520	19	29.677	21	30.197

(1) Non compris les navires à moteur et à vapeur de moins de 100 tonnes brutes.

TABLEAU VI.

Réparations maritimes.

Occupation des cales sèches de la ville d'Anvers.

Source : *Ville d'Anvers : Statistiques du Port.*

ANNÉES	Jours d'occupation	Nombre de navires	Tonnage brut
1921	1.885 ½	278	933.973
1922	1.819	348	1.120.157
1923	1.760	357	1.154.964
1924	2.026	361	1.207.873
1925	2.029 ½	339	1.051.473
1926	2.056 ½	372	1.274.136
1927	1.905 ½	349	1.179.456
1928	1.605	293	1.000.758
1929	1.838	356	1.277.126
1930	1.478	318	1.266.968
1931	1.072	268	957.543
1932	747 ½	220	642.765
1933	770	220	737.005
1934	694	223	612.681
1935	899	301	850.929
1936	1.112	310	895.413
1937	2.042	467	1.378.863
1938	1.698	411	1.207.229

La plupart de ces constructions nouvelles sont venues enrichir la flotte marchande belge. Pendant l'année 1938, celle-ci a acquis, en effet, 13 nouvelles unités dont un seul *second hand ship* de 566 tonneaux net et de dix-sept ans d'âge. Les douze autres navires représentent des constructions neuves, la plupart sur chantiers belges; il s'agit de navires à moteur, représentant un total de 33.587 tonneaux net.

Au cours de la même période, 10 unités d'un âge moyen de dix-huit ans et jaugeant au total 19.303 tonneaux net ont disparu de la flotte. Par solde, l'accroissement de celle-ci est important et s'élève à 3 navires et à près de 15.000 tonneaux.

Ces indications statistiques ne reflètent qu'imparfaitement la contribution apportée par notre industrie de la construction navale à l'amélioration de l'efficience de notre flotte.

Comme le moteur consomme moins de tonnes de *Diesel-oil* qu'il ne s'engouffre de charbon dans les chaudières, l'espace gagné sur les soutes peut être affecté au logement d'un complément de fret. De plus, les navires nouveaux sont plus rapides, ce qui accélère le roulement des unités et assure une exploitation plus exhaustive du capital, des installations et du personnel. Tout compte fait, l'on estime qu'à capacité égale, les navires à moteur sont plus efficients de 35 à 40 p. c. au moins que les vieilles unités mises hors service. C'est ainsi que la Compagnie Maritime Belge, grâce à ses quatre nouveaux navires à moteur, de tonnage et de vitesse uniformes, a pu intensifier ses services vers le Congo et assurer un départ régulier tous les quatorze jours au lieu d'un départ tous les vingt jours environ.

Au cours des trois dernières années, le renouvellement de la flotte marchande belge a été relativement rapide. Durant cette période, en effet, a été lancé ou mis sur chantiers un tonnage net de 57.000 tonneaux, soit une moyenne de 19.000 tonneaux par an. La flotte jaugeait net 252.191 tonneaux au 1er janvier 1939; à

pareille cadence, son renouvellement devrait non seulement pouvoir s'opérer dans les délais normaux de quinze à vingt ans, mais l'on devrait également compter sur une extension progressive du tonnage.

Il est probable toutefois qu'à cet égard, l'année 1939 marquera un certain ralentissement. Au 1er janvier, les chantiers belges n'avaient plus que trois navires en construction pour l'armement belge. Il n'était pas question, d'autre part, d'acquisitions d'unités neuves à l'étranger.

La diminution du commerce mondial et la baisse des frets ne sont certes pas étrangères à cette abstention de l'armement. Pour une part aussi, cependant, cet arrêt de la construction peut être attribué à la suspension des subsides de l'Office de Redressement Economique à la construction navale. Ce plan d'aide à la construction navale prévoyait, échelonnée sur les années 1936, 1937 et 1938, l'allocation de crédits pour un total de 165 millions de francs environ, aux armateurs construisant des navires marchands ou des bateaux de pêche sur chantier belge. C'est à cette intervention que l'on doit la construction d'environ 30.000 tonneaux sur le total de 57.000 tonneaux d'unités neuves dont la flotte s'est accrue pendant ces trois dernières années. Ces résultats sollicitaient un nouvel effort qui s'est concrétisé le 1er février 1939, par le vote d'une loi sur « l'organisation des crédits pour le développement des flottes marchande et de pêche et de la construction navale ».

Cette loi autorise l'Etat à garantir, à concurrence de 375 millions de francs au plus, le remboursement en principal, intérêts et accessoires, de prêts consentis par les institutions publiques de crédit, aux armateurs et sociétés d'armement belges, en vue du renouvellement et du développement, de préférence par construction sur chantiers belges, des flottes marchande et de pêche belges. Elle prévoit aussi, à concurrence de 11.250.000 francs par an, l'intervention de l'Etat dans le service des intérêts dus par les armateurs du chef des crédits obtenus; ces derniers subsides ne pourront, en aucun cas, dépasser l'équivalent d'un intérêt calculé au taux de 3 p. c. l'an sur les capitaux restant dus.

TABLEAU VII.

Statistique de la construction de bateaux d'intérieur en fer, par les chantiers belges.

Source : *Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage (Service de la Batellerie).*

	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Nombre de chantiers ayant construit des bateaux neufs	16	30	30	25	27	27	12	24	22	26	30
Construction de bateaux neufs :											
Nombre total	197	285	306	178	62	60	36	105	181	121	142
Tonnage	77.764	105.922	104.079	63.781	19.084	17.651	11.470	35.262	67.116	44.582	43.096
Construction de bateaux sans propulsion mécanique :											
Nombre	122	165	156	93	14	23	7	48	99	43	29
Tonnage	55.523	67.637	56.132	40.277	4.855	6.623	2.500	16.262	37.932	15.766	5.661
dont : Bateaux type rhénan	12	10	6	8	—	—	—	—	1	1	—
Bateaux type sambrésien	19	21	29	7	—	2	—	—	—	2	1
Bateaux type campinois	23	24	14	4	—	1	—	1	3	—	—
Bateaux type spits	48	67	73	53	6	11	7	38	91	37	10
Bateaux-tanks	2	9	5	—	—	—	—	—	1	—	—
Divers	18	34	29	21	8	9	—	9	3	3	18
Construction de bateaux à moteur :											
Nombre	71	118	147	77	47	35	29	55	80	76	107
Tonnage	22.241	38.285	47.947	23.504	14.229	11.028	8.970	19.000	29.184	28.816	37.435
dont : Bateaux type spits	59	104	133	59	25	17	17	39	54	56	87
Bateaux-tanks	8	5	8	3	14	14	2	5	1	4	9
Bateaux rhénans	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—
Divers	4	9	6	15	8	4	10	11	25	13	11
Construction de remorqueurs :											
Nombre	4	2	3	8	1	2	—	2	2	2	6
Force en CV.	1.200	610	580	2.500	120	180	—	145	65	850	770
Valeur estimée des constructions neuves, y compris celle des moteurs (en millions).	65	100	120	67	23	15	11	25,5	48	56	55
Nombre moyen d'ouvriers employés à tous travaux, y compris les réparations		5.000	5.000			700	620	1.800	2.080	2.500	2.600

L'on estime que par un roulement judicieux des crédits prévus, cette loi doit permettre de placer annuellement à la disposition de l'armement belge, notamment pour construction sur chantiers belges, une somme de 50 millions de francs environ au taux de 2 1/2 à 3 p. c. Ceci assurerait la mise annuelle sur chantier d'un tonnage net global de 10.000 tonneaux au prix de la construction en fin d'année 1938. Ce montant n'est assurément pas suffisant pour garantir le renouvellement de la flotte dans les délais normaux qui sont aujourd'hui de moins de vingt ans. L'on peut néanmoins espérer que l'encouragement ainsi donné par les pouvoirs publics déterminera chez nos armateurs un effort complémentaire de celui fourni par les pouvoirs publics.

Ainsi qu'en témoigne le tableau VI, l'activité des chantiers de réparation navale, sans s'élever au niveau exceptionnel de 1937, est cependant comparable à celle des meilleures années. Les résultats du premier semestre furent particulièrement brillants. A partir de ce moment, l'activité fléchit et, en fin d'année, celle-ci n'était plus que très réduite. Cette évolution défavorable est attribuée à la concurrence des chantiers hollandais et scandinaves qui bénéficieraient de conditions de travail plus avantageuses que celles qui s'offrent en ce moment aux entreprises anversoises.

L'activité de la construction de bateaux pour la navigation intérieure s'apprécie au moyen d'une statistique relevée depuis 1929 à titre officieux par le Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage (service de la Batellerie). Bien que relative uniquement à la construction de bateaux en fer, cette statistique est suffisamment compréhensive car, pratiquement, l'on ne construit plus de bateaux en bois.

En 1938, des 38 chantiers ayant répondu à l'enquête annuelle sur les quelque 40 chantiers existant en Belgique, 8, soit 21 p. c., n'ont construit aucun bateau neuf au cours de l'année. Les 30 autres ont lancé, tant pour les clients belges qu'étrangers, 29 bateaux sans propulsion mécanique jaugeant 5.661 tonnes, et 113 bateaux à moteur jaugeant 37.435 tonnes, soit un total général de 142 bateaux neufs et de 43.096 tonnes. En outre, il a été livré une quarantaine de constructions diverses (coques pour remorqueurs, pontons, portes d'écluses, yachts, canots, barges coloniales, etc.). La valeur globale des constructions neuves est estimée à 55 millions de francs (valeur des moteurs comprise) tandis que le personnel occupé pour tous travaux, y compris les réparations, s'est élevé en moyenne à 2.600.

Ainsi que le suggère le tableau VII, l'activité de l'année 1938 peut se comparer à celle de l'exercice 1937. Si l'on a construit moins de bateaux sans propulsion mécanique, par contre, la construction de bateaux à moteurs a marqué une progression importante. Ces résultats, satisfaisants sans doute si l'on considère la conjoncture générale de l'année, sont très loin d'épuiser la capacité de construction de nos chantiers. En moyenne, ceux-ci n'ont pas travaillé à plus de 50 p. c. de cette capacité.

Cette situation s'explique presque entièrement par le rétrécissement du marché français qui constituait autrefois un débouché important pour nos constructeurs. Les modifications profondes apportées au régime administratif de la batellerie française, le contingentement sévère de l'importation des bateaux de construction étrangère et enfin les droits d'entrée ont pratiquement fermé la plus grande partie du marché français à la construction belge, bien qu'en ce moment encore, malgré la dépréciation du franc français, nos prix de revient apparaissent inférieurs à ceux des chantiers français. Nos tôles sont plus chères, mais nos salaires sont un peu moins élevés et le rendement de notre main-d'œuvre est meilleur.

Si l'on tient compte de ce que nous ne pouvons guère exporter vers l'Allemagne et les Pays-Bas, pays qui ont eux-mêmes une industrie très développée et auxquels nous ne livrons par conséquent que quelques spécialités (des bateaux spits ou des bateaux campinois), il se conçoit que toute l'activité de notre industrie dépende aujourd'hui de notre marché intérieur. Ces circonstances justifient à suffisance l'écart important que l'on constate entre la production actuelle de nos chantiers et celle qui fut atteinte au cours des années 1928 à 1930.

La dépendance de plus en plus étroite de notre industrie à l'égard du développement et du renouvellement de notre flotte nationale confère un intérêt tout particulier au recensement de la batellerie qui a été effectué du 15 août au 15 novembre dernier, et à la comparaison de ses résultats avec ceux d'un recensement analogue effectué en 1931 à même époque.

D'après une étude sommaire faite par le Service de la Batellerie, le nombre de bateaux de charge accuse un léger recul de 1931 à 1938, tandis que le tonnage marque une modeste augmentation.

BATEAUX DE CHARGE	1931		1938	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
		(Tonnes)		*(Tonnes)*
Bateaux *sans* propulsion mécanique	5.633	2.045.725	4.774	1.872.908
Bateaux *avec* propulsion mécanique	1.368	322.233	2.138	563.892
TOTAL...	7.001	2.367.958	6.912	2.436.800

Le nombre des bateaux de charge, *sans propulsion mécanique*, est en net recul, passant de 5.633 (2.045.725 tonnes) en 1931 à 4.774 (1.872.908 tonnes) en 1938. Par contre, la motorisation continue de la flotte fait apparaître une augmentation de 770 unités

munies de moyens mécaniques de propulsion (1.368 en 1931 avec 322.233 tonnes contre 2.138 en 1938 avec 563.892 tonnes).

Le nombre de bateaux-tanks s'est élevé de 59 (15.191 tonnes) à 99 avec 27.915 tonnes. Ce sont surtout les bateaux-tanks avec auto-propulsion qui sont en progrès, passant de 35 unités à 72.

Il convient de signaler également l'augmentation du nombre des remorqueurs, qui passe de 390 à 462. On aurait pu s'attendre, au contraire, à une diminution du parc de ces engins de traction, étant donné le développement ininterrompu de la motorisation des bateaux et l'intensification du halage par tracteurs sur berge.

L'accroissement constaté est dû exclusivement à l'augmentation du nombre des remorqueurs à moteur, qui passent de 35 unités et 2.663 chevaux en 1931 à 115 avec 6.718 chevaux en 1938. Ces remorqueurs *à moteur* ont une puissance moyenne de 58 chevaux seulement et leur âge moyen est de douze ans.

Les remorqueurs *à vapeur*, par contre, sont au nombre de 347 avec 37.682 chevaux (contre 355 et 31.323 chevaux en 1931), soit en moyenne une force de 109 chevaux et vingt-neuf ans d'âge.

Les bateaux divers, avec ou sans propulsion mécanique, c'est-à-dire les bateaux-logement, les dragues, suceuses, chalands de déblais, matériel d'entrepreneurs, élévateurs à grains, yachts, etc. accusent en 1938 une augmentation de 253 unités, par rapport à 1931. Il s'agit là d'engins ne servant pas au transport proprement dit.

L'examen plus détaillé des statistiques des bateaux de charge donne lieu à quelques constatations intéressantes :

Grands chalands rhénans. — Le recensement de 1938 accuse 221 grands chalands rhénans sans propulsion mécanique, jaugeant 258.816 t. ; toutefois, un dénombrement plus précis, basé sur les affrètements effectués sur le Rhin, montre qu'à la même époque la flotte rhénane belge comptait en réalité 290 grands chalands, jaugeant 350.071 t.

Bateaux campinois. — Il a été recensé, en 1938, 409 bateaux du type campinois, avec 235.258 t., alors qu'en 1931, il avait été dénombré 416 bateaux de ce genre (239.163 t.). Il est vraisemblable qu'ici aussi certaines unités ont échappé au recensement, mais de l'avis des milieux particulièrement autorisés, le nombre de ces bateaux n'a guère varié depuis une dizaine d'années.

Bateaux sambrésiens. — L'exploitation de ces bateaux, d'environ 47 m. de long, avec une largeur de 5^m05, est devenue assez difficile ; leur nombre reste cependant stationnaire :

en 1931, 470 bateaux, jaugeant 202.738 t.,
en 1938, 466 bateaux, jaugeant 200.150 t.

Bateaux de 38^m50 de long sur 5^m05 environ. — Cette catégorie, la plus nombreuse, comprend :

1. *Les bateaux* wallons (péniche-bélandre) *en bois*, au nombre de 881, mesurant 313.356 t., accusent un recul très marqué sur les chiffres de 1931, qui s'élevaient à 1.477 unités, jaugeant 504.165 t.

Avec l'accentuation de la crise et la préférence marquée par les expéditeurs pour l'utilisation du matériel en fer, le nombre de bateaux en bois diminue rapidement, d'autant plus que la construction de nouvelles coques en bois doit être actuellement considérée comme tout à fait exceptionnelle.

2. *Spits en fer.* — 1.720 bateaux (610.174 t.) de ce type ont été recensés en 1931. En 1938, cette catégorie marque un léger accroissement, passant à 1.781 bateaux (621.934 t.). Le tonnage moyen unitaire, calculé au plus grand enfoncement possible, régresse de 355 t. en 1931 à 340 t. en 1938.

L'ensemble de la flottille belge de bateaux d'environ 38^m50 de long sur 5^m05 de large, s'établit comme suit et montre que le total des bateaux de ce type, qui répondent à des besoins bien définis, est resté remarquablement stable :

	1931		1938	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
		(Tonnes)		*(Tonnes)*
Bateaux en bois	1.477	504.165	881	313.356
Spits en fer	1.720	610.174	1.781	621.934
Bateaux en bois à moteur....	—	—	39	14.552
Spits en fer à moteur (1).....	752	228.279	1.176	387.332
TOTAL...	3.949	1.342.618	3.877	1.337.174

(1) Le chiffre indiqué pour 1931 donne tous les bateaux de 30 à 40 m. de long ; celui indiqué pour 1938, ceux de 38 à 40 m. seulement. On estime à une cinquantaine le nombre de bateaux de 30 à 38 m., compris dans le chiffre de 1931.

Baquets dits de Charleroi. — Ce type (19^m20 de long sur 2^m60 de large) était construit sur le gabarit des petites écluses de la section de Clabecq-Bruxelles du canal de Charleroi à Bruxelles, antérieurement à la modernisation de cette voie.

Ces bateaux ne sortaient guère du pays. Aussi peut-on comparer les résultats du recensement actuel, non seulement avec ceux de 1931, mais encore avec ceux de 1920 :

	1920	1931	1938
Baquets en bois	469	267	10
Baquets en fer.....	172	191	92
TOTAL...	641	458	102

La disparition totale de ce type de bateaux, rançon du progrès, peut être envisagée comme certaine d'ici quelques années. De nombreux baquets en bois ont été tirés sur les rives et servent d'habitation; beaucoup de baquets en fer ont été démolis et vendus comme mitraille.

Bateaux-tanks. — Etant donné la mise en service relativement récente de ce type spécial de chaland, le nombre de bateaux-tanks n'est guère élevé en Belgique. En dehors de trafics locaux assurés par de petites unités, ces bateaux conviennent particulièrement pour les transports en vrac des hydrocarbures; on les rencontre plus spécialement dans nos ports de mer où ils viennent charger les cargaisons apportées par les navires. Une part importante de ces chargements est acheminée vers l'étranger, surtout vers les destinations rhénanes.

Il a été recensé, en 1938, 27 bateaux-tanks *sans propulsion mécanique*, jaugeant 10.130 t. (en 1931 : 24 bateaux, 8.409 t.).

A la même date, il a été dénombré 72 bateaux-tanks *avec propulsion mécanique*, jaugeant 17.785 t./ 5.567 ch. (en 1931 : 35 bateaux, 6.782 t.).

* * *

En *boulonnerie*, une entente internationale, groupant la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique, a été conclue en août 1938, sur le modèle des organisations similaires fonctionnant sous l'égide de l'Entente Internationale de l'Acier, ou en marge de cette entente. L'entente intervenue est valable jusqu'à fin 1940. Elle a été complétée, en ce qui concerne le marché belge, par une entente nationale conclue en octobre dernier; celle-ci a pris la forme d'un comptoir, le *Comptoir des Boulonneries Belges.*

Aussi bien dans l'Entente Internationale qu'au sein du groupement belge, les quotes-parts ont été déterminées en fonction des expéditions réalisées au cours de l'année 1937. La quote-part réservée à l'industrie belge est de 34,2 p. c., soit la plus importante.

Ajoutons enfin que depuis le mois de novembre 1938, une entente a été conclue entre les fabricants belges et allemands pour la vente des accessoires de rails (boulons d'éclisses, boulons de crapauds, tire-fonds et crampons). Cette entente s'appelle *Entente Accessoires de Rails (E.A.R.)*; la quote-part réservée à l'industrie belge est de 57,5 p. c. contre 42,5 p. c. à l'industrie allemande.

Malgré la conclusion de cette entente, les résultats de l'exercice 1938 n'ont pas été favorables. Déjà en 1937, la production de l'industrie belge ne représentait que 64 p. c. de celle de 1929. L'année 1938 s'ouvrit néanmoins avec des carnets de commandes alimentés d'une manière satisfaisante et des prix encore rémunérateurs. Ceux-ci s'effondrèrent toutefois rapidement en même temps que les affaires se firent rares, tant à l'exportation que sur le marché intérieur, de telle manière que vers les mois de mars-avril, la situation du marché était devenue franchement mauvaise. C'est à la suite de celle-ci qu'une entente entre producteurs s'avéra nécessaire et qu'après de longues négociations, elle put être conclue.

Le deuxième semestre de 1938 marqua donc les premiers mois d'activité de l'E.I.B. Pendant cette période, l'industrie n'eut pas seulement à souffrir de l'abstention générale de la clientèle, mais aussi de la concurrence des boulonniers français qui refusèrent de se joindre à l'entente internationale. A ce sujet, il y a lieu de noter que, jusqu'au début de 1938, l'industrie française n'avait guère fourni à l'exportation. A la faveur de la dépréciation du franc français et surtout des prix très bas des aciers pratiqués par les laminoirs pour les usines transformatrices, l'industrie française put s'introduire sur les marchés d'exportation, non sans préjudice grave pour nos producteurs. A plusieurs reprises, ceux-ci firent des démarches auprès de Cosibel pour obtenir une réduction du prix des aciers entrant dans la fabrication des produits destinés à l'exportation, mais ils ne reçurent qu'un commencement de satisfaction en avril 1939. Ceci explique que la conclusion d'une entente internationale n'ait pas empêché une baisse profonde des prix à l'exportation et que ceux-ci soient restés largement déficitaires malgré la diminution importante de la production. Comparativement à la moyenne mensuelle de 1937, la production des boulonneries belges durant le deuxième semestre de 1938 a été de 62 p. c., s'établissant ainsi à 40 p. c. environ de celle de 1929.

En présence de la situation difficile dans laquelle se trouvent nos boulonneries, celles-ci se sont imposé, le 2 décembre 1938, une réglementation de la production en vue de l'adapter aux besoins de la consommation. En application de l'article 62 de l'arrêté royal du 13 janvier 1935, le *Comptoir des Boulonneries Belges* a sollicité l'extension de cette réglementation à tous les producteurs.

A l'appui de cette requête, il fait valoir que le Comptoir groupe la presque totalité des producteurs, à l'exception d'une fabrique installée à Londerzeel.

Pendant l'année 1937, la production totale des membres du groupement s'est élevée à 69.876.785 kg., soit 31,3 p. c. de la capacité totale de production estimée à 742.645 kg. par journée de travail de huit heures ou 222,7 millions de kg. pour une année de trois cents jours ouvrables. En 1938, la production des mois de juillet à octobre a été de 16.219 tonnes, soit 21,8 p. c. de la capacité. Celle-ci est considérée comme caractéristique de l'année 1938 tout entière,

l'activité de l'industrie ne connaissant pas de mouvement saisonnier.

Cette régression d'activité est attribuée en partie à la diminution de la consommation intérieure. A l'exportation, la situation est cependant tout aussi mauvaise; la concurrence américaine, italienne et française et les méthodes commerciales mises en œuvre par certains pays portent un grave préjudice à nos possibilités de vente sur les marchés étrangers. La Grande-Bretagne, par exemple, qui, jusqu'il y a quelques années, admettait la libre entrée de nos produits, applique à ceux-ci, depuis le 29 août 1934, des droits variant de 20 à 33 p. c.; le Comptoir vient d'obtenir cependant que, par accord avec le groupe anglais, ces droits d'entrée soient abaissés à 10 p. c. *ad valorem*. La Hollande, d'autre part, depuis 1935 contingente rigoureusement les importations de produits de boulonneries. Enfin, la France qui, jusque tout récemment, n'avait jamais exporté de boulons que dans ses colonies, a pénétré sur les autres marchés à la faveur de la dépréciation de sa monnaie.

Devant cette situation, l'industrie belge constate que le facteur de charge de ses installations diminue sans cesse, et que le souci de son avenir requiert des mesures sévères en vue de remédier au suroutillage et à ses conséquences financières. En conséquence, le Comptoir a proposé de limiter la production à 50 p. c. de la capacité des installations établies et en ordre de marche le 2 décembre 1938. Cette obligation resterait en vigueur jusqu'au 31 décembre 1940. Elle comporterait également l'interdiction à tout producteur d'étendre ses moyens de production ou de procéder à des installations nouvelles et à l'établissement de toute nouvelle entreprise de boulonnerie.

En *émaillerie*, l'année a été particulièrement mauvaise pour les entreprises spécialisées dans la production d'articles de ménage. Le recul de l'exportation et la dévaluation du franc français ont considérablement accentué la concurrence sur le marché intérieur où les prix avaient cessé d'être rémunérateurs depuis longtemps. Les ventes sur ce marché sont demeurées satisfaisantes jusqu'en septembre; elles sont brusquement tombées à cette époque et ne se sont que très péniblement redressées dans la suite.

La situation difficile de cette industrie a incité celle-ci à constituer une entente, l'*Entem*. Celle-ci fonctionne normalement depuis juin 1938 avec la participation de toutes les émailleries, à l'exception d'une seule. Elle représente pratiquement 99 p. c. de la production nationale (2). Elle a permis de relever les prix de 15 p. c. en moyenne. Ceux-ci sont néanmoins demeurés peu rémunérateurs en raison du fléchissement du chiffre d'affaires.

En *fonderie*, les usines produisant des appareils de chauffage sont parvenues à maintenir leur activité au niveau de celle de 1937 pendant la première partie de l'année. Elles ont ensuite vu un ralentissement sensible de leurs ventes. En fontes mécaniques et articles du bâtiment, les ordres ont été très réduits.

Les statistiques du poinçonnage au banc d'épreuves des armes à feu de Liége, de même que les statistiques du commerce extérieur, suggèrent que l'activité de notre industrie armurière n'a pas été inférieure en 1938 à ce qu'elle était en 1937. D'une année à l'autre, les armes de chasse accusent une légère régression.

(2) Au début de 1939, il existait en Belgique 14 émailleries, dont treize étaient affiliées à l'Entente. Ces chiffres excluent une entreprise qui est entrée en liquidation à cette époque.

TABLEAU VIII. **L'industrie armurière belge.**

Nombre d'armes éprouvées.

Source : *Rapports annuels du banc d'épreuves des armes à feu, à Liége.*

ANNÉES	Armes de chasse		Armes de sport		Armes de défense		Armes de guerre			Armes et appareils divers	Armes de guerre rééprouvées après réparation ou transformation		Totaux
	à un coup	à deux coups	carabines	pistolets	pistolets et revolvers	pistolets automatiques	pistolets mitrailleurs mitrailleuses	fusils ou carabines	fusils-mitraill. et mitrailleuses		fusils ou carabines	fusils-mitraill. et mitrailleuses	
1932	10.087	19.848	7.091	939	16.796	61.179	—	8.425	3.367	1.740	12.524	611	142.607
1933	12.038	12.936	8.262	764	9.171	42.451	1.777	18.320	4.816	1.055	3.364	30	114.984
1934	18.604	11.815	7.621	595	5.617	20.343	451	22.813	4.908	675	1.506	523	95.471
1935	28.303	21.245	9.467	710	1.626	31.135	1.585	30.677	3.088	1.007	2.792	207	131.842
1936	40.445	33.840	18.950	945	3.608	43.136	(1) 475	62.220	3.126	1.136	4.753	677	213.311
1937	66.949	49.283	10.505	743	10.035	108.082	35	109 931	9.649	895	7.625	1.174	374.906
1938	50.190	48.450	8.158	372	2.775	57.458	—	133.079	18.126	1.213	6.029	932	326.782

(1) Rééprouvées après modification.

Elle est plus importante en ce qui concerne les armes de sport et les armes de défense. Par contre, les armes de guerre atteignent des chiffres qui n'ont plus été enregistrés depuis longtemps.

Les besoins de la défense nationale, et également ceux de la défense d'autres pays, expliquent cette activité soutenue que pour des raisons identiques, mais à des fins différentes, l'on observe également dans d'autres domaines. Qu'il suffise de mentionner ici le courant d'affaires assez important associé à la motorisation de l'armée, courant qui a été particulièrement bien accueilli par les quelques firmes belges qui sont encore spécialisées dans la construction automobile.

TABLEAU IX.

Commerce extérieur des armes.

Source : *Bulletin du Commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Armes blanches	Armes à feu	Armes blanches	Armes à feu
	Quantités *(en tonnes)*		Valeurs *(milliers de francs)*	
Importations :				
1932	2,7	281	80	8.315
1933	0,4	309	65	9.852
1934	1,0	232	88	13.212
1935	1,5	624	122	34.447
1936	3,1	1.184	256	38.363
1937	4,9	696	188	25.540
1938	6,5	985	167	18.781
Exportations :				
1932	1,6	424	40	41.642
1933	2,9	260	52	29.767
1934	—	417	3	54.152
1935	7,2	514	156	67.354
1936	12,1	694	749	102.823
1937	74,2	1.147	3.220	156.245
1938	5,8	1.517	433	254.986

Positions tarifaires : Armes blanches : no 1147; armes à feu : nos 1148 à 1152.

A ce sujet, il n'est pas sans intérêt de noter que si nous sommes grands importateurs de véhicules automobiles pour le transport de personnes, les statistiques du commerce extérieur suggèrent que nous sommes, par contre, exportateurs au total de camions et de tracteurs. Cette constatation ne doit pas faire illusion sur le caractère de notre industrie qui, prise dans son ensemble et à quelques exceptions près, est devenue avant tout une industrie d'assemblage et de montage, ce dont témoigne notamment le mouvement du commerce de parties et de pièces détachées de véhicules automobiles.

Après une période de difficultés graves, la construction automobile, jadis florissante chez nous, paraît ainsi avoir repris vie dans notre pays, sur la base du travail sous licence et plus particulièrement sous la forme de construction de véhicules industriels, qui s'est fortement développée durant les dernières années. D'autre part, plusieurs firmes étrangères se sont organisées pour effectuer une assez grande part de leur fabrication en Belgique, tandis que d'autres ont simplement installé des usines de montage. Certaines de celles-ci, installées pour la plupart à Anvers, assemblent même en Belgique un bon nombre de voitures destinées à l'exportation.

L'importance de la participation industrielle belge à la production des voitures assemblées en Belgique est beaucoup discutée faute de bases d'appréciation sérieuses dans la plupart des cas. Elle varie certainement dans des limites très larges, comprises entre 10 et 90 p. c.

En ce qui concerne les véhicules lourds, le moteur Diesel à gas-oil, s'implante de plus en plus et les moteurs à gazogène ont fait leur apparition sur le marché. Les industriels se plaignent toutefois des effets des lois de coordination de transports sur l'activité de leurs ateliers. L'organisation de nouvelles entreprises de transport routier serait devenue impossible et les anciens exploitants, incertains du lendemain, useraient leur matériel et s'abstiendraient de le renouveler et de l'étendre.

Dans un domaine connexe, l'industrie de la motocyclette, l'on constate un fléchissement important des exportations, après les résultats relativement satisfaisants qui avaient été enregistrés en 1936 et en 1937. Les besoins de l'armée ont toutefois fourni à nos constructeurs et à nos assembleurs de nombreuses occasions d'activité pour des véhicules à destination spéciale.

Le commerce extérieur de vélocipèdes s'est mieux maintenu; il avait atteint en 1937 un chiffre exceptionnellement élevé qui a presque été rejoint en 1938. Le marché intérieur, de son côté, paraît avoir répondu à tous les espoirs des producteurs.

Dans le domaine du cycle, l'on ne peut également que souligner l'importance du commerce d'importation de pièces détachées. Il est vrai qu'à considérer les tonnages, notre commerce s'est à peu près équilibré en 1937 et en 1938. Comme la valeur de la tonne importée représente le double environ de la tonne exportée, force est de constater que notre commerce est largement déficitaire.

En voitures d'enfants et d'invalides, l'exercice 1938 paraît avoir été satisfaisant. D'une année à l'autre, notre commerce d'exportation est encore en progrès, confirmant les tendances favorables qui avaient été observées au cours des années précédentes.

En matière de conclusion à cette chronique consacrée à la construction mécanique, il n'est pas sans intérêt de commenter l'évolution du commerce exté-

rieur des produits de la construction électrique et les tendances très intéressantes dont celle-ci a témoigné récemment.

Il y a quelques années, M. R.-J. Lemoine, dans un article très documenté publié dans ce *Bulletin* (3), dénonçait certaines lacunes graves dont témoignait notre industrie de la construction mécanique en se référant simplement au mouvement de notre commerce extérieur. Il constatait que d'une manière générale, plus le degré de « qualification » des produits était avancé, plus nous étions importateurs et ceci tant en ce qui concerne les produits simplement mécaniques que les produits électriques.

(3) *Bulletin d'Information et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique*, XIe année, vol. I, no 5, 10 mars 1936.

TABLEAU X.

Commerce extérieur de véhicules autres que pour voies ferrées.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	a) VÉLOS, MOTOCYCLES ET DIVERS				b) VÉHICULES AUTOMOBILES							Total de la section XVII du commerce extérieur (véhicules autres que pour voies ferrées)
	Voitures d'enfants et d'invalides	Vélocipèdes	Motocycles	Pièces détachées de vélocipèdes et de motocycles	Pour transp. de personnes	Camions	Tracteurs	Autres	Châssis de véhicules	Carrosserie	Parties et pièces détachées	
					A. — QUANTITÉS IMPORTÉES ET EXPORTÉES *(tonnes)*							
Importations :												
1932	3	6	41	833								38.254
1933	1	8	23	1.134	(1) 2.771	48	41	12	(1) 316	78	7.070	48.749
1934	1	10	27	1.304	4.107	13	53	2,7	660	141	8.392	54.271
1935	1	8	23	1.171	3.335	12	50	6,7	231	362	14.047	56.853
1936	1	5	15	1.195	1.736	1,9	10	5.6	83	324	20.649	60.712
1937	1	7	31	1.599	2.134	—	4,3	2	95	16	31.866	78.010
1938	1	9	48	1.080	1.584	8,5	0,9	11	52	19	23.952	65.195
Exportations :												
1932	301	20	166	756								18.613
1933	426	23	163	816	(1) 194	18	16	—	(1) 39	17	458	21.669
1934	386	25	160	705	208	26	27	—	31	7	588	24.258
1935	466	41	166	858	134	23	45	—	33	5	449	19.811
1936	670	89	262	900	150	50	23	—	103	4	662	29.741
1937	638	207	292	1.259	190	53	12	18	240	13	679	41.206
1938	730	191	143	1.080	132	62	16	1,7	97	11	682	37.487
					B. — VALEURS DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS *(milliers de francs)*							
Importations :												
1932	78	208	1.631	19.493								477.843
1933	28	216	994	21.513	(1) 48.245	379	787	189	(1) 5.205	1.308	94.926	411.758
1934	28	275	939	22.265	61.060	139	1.035	52	9.668	1.721	95.491	405.573
1935	26	274	948	26.237	55.375	190	879	182	4.271	6.270	189.478	510.941
1936	18	178	619	30.935	34.060	58	230	130	2.725	5.049	278.558	556.837
1937	20	251	1.316	43.259	43.270	—	67	58	3.462	488	413.664	850.928
1938	33	328	2.154	30.823	32.839	88	26	167	1.516	531	343.726	759.104
Exportations :												
1932	3.140	708	6.377	12.240								256.084
1933	4.000	764	5.994	10.392	(1) 4.269	281	66	—	(1) 920	225	8.619	258.976
1934	3.518	691	5.729	8.747	4.181	353	172	—	655	115	9.639	260.786
1935	4.034	1.170	6.424	11.879	2.220	261	950	—	638	60	6.304	239.153
1936	5.508	2.160	10.511	12.900	2.545	902	48	—	2.516	99	7.935	301.987
1937	5.542	5.405	13.243	18.737	3.135	1.014	246	235	6.587	201	10.230	437.948
1938	7.101	4.947	5.213	16.668	2.202	804	345	26	2.643	106	10.790	402.390

Positions tarifaires : Voitures d'enfants et d'invalides, 1092; vélocipèdes, 1093*a*; motocycles, 1094*a*; pièces détachées de vélocipèdes et de motocyles, 1096 à 1099; véhicules automobiles, 1100; châssis de véhicules, 1100*bis*; carrosserie, 1100*ter*; parties et pièces détachées, 1100*quater*.

(1) Chiffres du 3 février 1933 à fin d'année.

Cette situation paraît en cours de modification. En ce qui concerne les produits de la construction mécanique, les importations s'étant relativement plus réduites que les exportations, notre commerce en 1937 et 1938 n'est plus que légèrement déficitaire, une soixantaine de millions pour ces deux années, alors qu'en 1928 et 1929, ce déficit s'élevait à 709 millions.

Plus significatifs toutefois sont les chiffres du commerce extérieur des produits de la construction électrique dont les importations et les exportations font preuve de tendances nettement divergentes. Depuis 1933, la valeur des importations est pratiquement stable, ce qui, étant donné la hausse des prix, traduit un fléchissement très net des quantités. La valeur des exportations, par contre, a triplé, de telle manière qu'au total, nous sommes maintenant exportateurs de produits de la construction électrique. Ces constatations suggèrent que non seulement nous satisfaisons dans une mesure croissante les besoins de notre propre marché, mais qu'en ce domaine également, nous paraissons avoir rencontré avec succès la concurrence sur les marchés étrangers.

Cette orientation récente est indiscutablement bonne et témoigne d'un effort d'adaptation et de renouvellement qui mérite d'être souligné.

TABLEAU XI.

Commerce extérieur
de petits produits de la construction électrique (1)
(en milliers de francs).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Cireuses, ventilateurs, aspirateurs	Appareils pour la coupure, le réglage, etc.	Outillage électromécanique	Appareils de chauffage électrique	Appareils d'électricité médicale	Fers à repasser
Importations :						
1937	17.191	51.334	567	2.657	2.217	998
1938	15.368	18.294	1.659	2.612	2.729	846
Exportations :						
1937	209	2.456	210	260	116	97
1938	272	2.910	119	179	199	104

Positions tarifaires : Cireuses, ventilateurs, aspirateurs : 1089*a*4A, 1089*a*5A; appareils pour la coupure, le réglage, etc. : 1089*a*4BI, 1089*a*5BI, 1089*b*4A, 1089*b*5A, 1089*b*6BI, 1089*b*7A; outillage électromécanique : 1089*a*4BIII, 1089*a*5BIII; appareils de chauffage électriques : 1089*b*2C, 1089*b*4C, 1089*b*5C, 1089*b*6BIII, 1089*b*7C; appareils d'électricité médicale : 1089*a*4BII, 1089*a*5BII, 1089*b*4B, 1089*b*5B, 1089*b*6BII, 1089*b*7B; fers à repasser : 1089*b*6A.

(1) Renseignements non disponibles avant 1937.

C. — LES METAUX NON FERREUX.

Au cours de l'exercice 1938, des influences très diverses et à certains égards contradictoires, se sont exercées sur les marchés des métaux non ferreux. A s'en tenir aux chiffres globaux de la consommation apparente de ces métaux dans le monde, celle-ci a fléchi d'une année à l'autre. Ce recul apparaît cependant très modéré si l'on se réfère à la consommation moyenne des années précédentes et si l'on tient compte de ce que les résultats de 1937 avaient été indûment affectés par d'importants achats d'ordre spéculatif.

Cette constatation d'ensemble appelle deux observations importantes.

D'une part, le recul de la consommation apparente mondiale de métaux non ferreux est uniquement attribuable à l'abstention du marché américain dont la consommation réelle ne paraît cependant pas avoir diminué dans la même mesure, l'activité industrielle s'étant poursuivie en partie aux dépens des stocks invisibles qui avaient été constitués en 1937.

D'autre part, il ne paraît pas douteux non plus que la consommation apparente des pays autres que les Etats-Unis, et en particulier de l'Europe, consommation qui atteint un chiffre record, ait été influencée par la soustraction au commerce d'importants tonnages en vue de la constitution de stocks de guerre, de réserves de munitions et de la fabrication d'armements.

Ces circonstances expliquent la contradiction dont témoignent le fléchissement de l'activité industrielle et le maintien, à un niveau satisfaisant, de la production des métaux non ferreux dans le monde, et plus particulièrement en Europe, qui accuse encore, dans l'ensemble, un nouveau progrès par rapport aux chiffres déjà exceptionnels atteints en 1937.

Abstraction faite de l'évolution du marché américain, l'exercice 1938 n'est donc pas moins favorable que celui qui l'a précédé au point de vue du volume de la production et des échanges. Il n'en a point été de même en ce qui concerne les prix. Au premier trimestre, les cours des principaux métaux se maintinrent approximativement au niveau auquel ils s'étaient abaissés en 1937; ils fléchirent ensuite au second trimestre sous l'influence de la diminution des ventes et de l'augmentation des stocks pour se redresser enfin au troisième trimestre corrélativement aux restrictions apportées à la production et aux perspectives plus encourageantes déterminées par la reprise industrielle aux Etats-Unis. Cette amélioration s'arrêta vers le mois d'octobre et fit place en fin d'année, à un léger recul. En moyenne, les cours se sont établis à un niveau appréciablement inférieur à celui auquel ils s'étaient élevés en 1937. Si l'on tient compte alors de ce que les frais de production se sont pratiquement maintenus d'une année à l'autre, les résultats financiers d'exploitation n'ont pu qu'accuser une diminution que l'on peut croire importante.

TABLEAU I.

Cours des principaux métaux non ferreux.

Sources : *Metal Information Bureau Ltd.* et *Metallgesellschaft A. G.*, de Francfort : *Statistische Zusammenstellungen.*

PÉRIODES	GRANDE-BRETAGNE. — LONDON METAL EXCHANGE								MARCHÉ AMÉRICAIN				
	Cuivre Standard Cash £ par tonne anglaise	Cuivre électrolytique £ par tonne anglaise	Etain Standard Cash £ par tonne anglaise	Zinc G.O.B.'s Current Month £ par tonne anglaise	Plomb Soft Foreign Lead Current Month £ par tonne anglaise	Argent (1) Bars Spot d. p. once troy stand.	Cadmium (2) s. par lb.	Aluminium (2) £ par tonne anglaise	Cuivre électrolytique cents par lb.	Etain New-York Straits cents par lb.	Zinc Saint-Louis cents par lb.	Plomb New-York cents par lb.	Argent New-York Fin cents par once troy
1933.....	32–11– 4	36–14– 2 1/2	194–11–11	15–13– 4	11–13– 4 4/5	18,1476			7.025	39.110	4.029	3.869	34.727
1934.....	30– 6– 4 3/5	33–11– 6	230– 7– 4 9/10	13–13– 1 7/10	10–18– 8 3/10	21,2342			8.428	52.191	4.158	3.860	47.973
1935.....	31–18– 0 19/20	35–14– 0 19/24	225–14– 5 1/5	14– 1– 7 11/16	14– 4– 9 1/14	28,9985			8.649	50.420	4.328	4.065	64.273
1936.....	38– 9– 7	42–17– 8 1/10	204–12– 8 7/20	14–18– 4 3/5	17–11–11 7/10	20,0660			9.474	46.441	4.901	4.701	45.087
1937.....	54–10– 7 1/5	60– 1– 7	242– 6– 6 7/10	22– 5– 1 19/20	23– 6– 6 1/8	20,0617			13.167	54.337	6.519	6.009	44.883
1938.....	40–14–11 9/10	45–16–10	189–12– 0	13–19– 9 1/2	15– 5– 3 4/5	19,5256			10.000	42.301	4.610	4.739	43.225
1938 Janvier	41– 8– 6 1/2	45–16– 0 6/7	183–15– 7 1/7	14–19–10 4/7	16– 2– 8 1/2	19,8950	* 5/ 2 1/2	100	10.198	41.548	5.000	4.870	44.750
Février	39–12–10 1/8	43–19– 2 1/4	183– 5– 3 3/4	14– 8– 1 7/8	15– 8– 0 3/8	20.1588	* 4/11	100	9.775	41.373	4.813	4.632	44.750
Mars	39–16– 4 29/46	44– 0– 1 7/23	183–11–8 20/23	14– 7– 3 9/23	15–19–10 1/23	20,0879	* 4/3	100	9.775	41.219	4.417	4.500	44.446
Avril	39– 7– 0 9/19	43–17– 2 16/19	168–15–5 10/19	13–14– 6 33/38	15–11– 6 18/19	18,8804	* 3/10 1/2	100	9.775	38.430	4.141	4.500	42.750
Mai	36–14– 2 5/11	41– 5– 1 4/11	162–16–8 5/11	12–13– 7 7/11	14– 4– 2 5/11	18,7307	* 3/8	100	9.375	36.885	4.042	4.400	42.750
Juin	35– 5– 6 11/14	39–16– 9 3/7	177–11–11 4/7	12–17– 9 4/7	13–19– 4 1/2	18,9450	* 3/5	100	8.775	40.376	4.131	4.148	42.750
Juillet	39–15– 9 2/7	44–16– 9 3/7	192–13–11 6/7	14– 2–10 9/14	14–18– 5 1/14	19,3557	* 3/2 1/2	100	9.585	43.428	4.745	4.882	42.750
Août	40–12– 8 1/22	46– 6– 5 8/11	193– 2– 6	13– 9– 4 7/44	14– 7– 4 43/44	19,3894	* 2/9 1/2	94	9.900	43.276	4.750	4.900	42.750
Septembre .	41–18– 0 9/11	47–12– 7 4/11	193–17–10 1/11	14– 0– 9 6/11	15– 4–11 29/44	19,3005	* 2/6	94	10.028	43.369	4.846	4.998	42.750
Octobre....	45–13– 9 5/7	51–13– 2 4/7	207– 1– 3	15– 1– 8	16– 3– 5 3/7	19,6130	* 2/5 1/2	94	10.760	45.263	5.012	5.100	42.750
Novembre..	45– 5– 8 23/44	51–10– 2 8/11	214–0–11 13/22	14– 7– 3 21/22	16– 1– 9 3/22	19,8341	* 2/4	94	11.025	46.262	4.924	5.091	42.750
Décembre .	43– 9– 4 1/2	49– 8– 1 1/2	214–11– 7 1/2	13–14– 2 1/4	15– 2– 1 1/2	20,0825	* 2/2 1/2	94	11.025	46.180	4.500	4.842	42.750

(1) Cotation des *London Brokers.*
(2) Au 1er du mois.
(*) Nominal.

TABLEAU II.

Importations nettes de minerais dans l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.

QUANTITÉS (*tonnes métriques*).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

Années	Cuivre	Etain	Manganèse	Plomb	Zinc	Antimoine
1929	49.860	1.249	328.239	39.632	554.597	997
1930	40.907	958	258.895	38.601	373.305	6.176
1931	44.920	244	239.228	55.988	348.404	2.808
1932	53.832	1.112	137.022	42.768	229.937	2.210
1933	58.491	3.918	171.266	62.093	296.560	1.509
1934	5.653	5.758	195.685	97.388	399.298	1.952
1935	6.573	5.875	232.611	85.193	384.563	3.423
1936	5.615	7.473	141.967	99.401	518.010	6.616
1937	37.830	7.164	337.646	131.584	548.872	4.578
1938	40.250	9.813	182.442	102.483	462.354	4.734

Positions tarifaires : Minerai de cuivre : n° 182*e*; minerai d'étain : n° 182*f*; minerai de manganèse : n° 182*h*; minerai de plomb : n° 182*j*; minerai de zinc : n° 182*l*; minerai d'antimoine : n° 182*b*.

L'industrie belge a été évidemment très sensible à cette conjoncture des prix qui, en ce qui la concerne, a été aggravée pour certains métaux, tels le zinc et le plomb, par un certain recul de la production. A d'autres égards, elle a cependant témoigné d'indices plus encourageants. Tandis que la production de cuivre s'est maintenue, celle d'étain, de cobalt et d'autres métaux rares s'est développée. Enfin, depuis cette année, nous sommes producteurs d'antimoine. Ajoutons enfin que nos usines transformatrices, tout en accusant le recul de l'activité économique, n'ont pas reperdu le progrès qu'elles avaient fait au cours des dernières années. Aussi, notre pays paraît non seulement avoir défendu heureusement la place qu'il occupe dans l'économie mondiale des métaux non ferreux, mais il l'a également élargie grâce à l'appoint, toujours plus important, que lui apportent les ressources minières de la Colonie.

Le zinc et le cadmium.

La production mondiale de zinc, qui s'était élevée à 1.669.000 tonnes en 1937, n'a plus représenté que 1.577.000 tonnes en 1938, selon les estimations de la *Metallgesellschaft* de Francfort. L'examen détaillé des chiffres montre toutefois que ce recul de 5,5 p. c. est uniquement attribuable aux Etats-Unis dont la production a fléchi, d'une année à l'autre, de 540.000 t. à 414.000 tonnes, soit de 23,4 p. c. En conséquence, la production mondiale, non compris celle des Etats-Unis, a encore enregistré une augmentation de 2,9 p. c. qui l'a portée de 1.129.000 tonnes en 1937 à 1.162.000 t. en 1938.

TABLEAU III.

Commerce extérieur en métaux non ferreux (bruts et travaillés) de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

QUANTITÉS *(tonnes métriques)*

ANNÉES	CUIVRE		ZINC			PLOMB		NICKEL		ÉTAIN			ALUMINIUM		
	Cuivre brut	Tous produits	Zinc brut	Tôles	Tous produits	Plomb brut	Tous prod.	Nickel brut	Tous prod.	Étain brut	Tôles	Tous produits	Alum. brut	Tôles	Tous prod.
Importations :															
1932	38.517	40.663	27.207	1.358	28.631	32.045	32.306	6.789	6.906	3.683	20	3.841	831	95	1.292
1933	47.807	50.062	11.071	1.531	12.717	17.877	18.098	2.194	2.347	2.431	41	2.598	1.413	220	2.035
1934	(1) 114.612	(1) 116.722	17.390	459	17.951	20.170	20.378	3.119	3.282	2.213	50	2.370	1.298	341	2.116
1935	150.878	153.237	11.150	119	11.303	26.993	27.120	1.015	1.181	2.285	51	2.461	1.521	218	2.257
1936	134.148	136.270	12.468	78	12.621	37.307	37.458	1.083	1.296	3.469	54	3.680	2.766	182	3.681
1937	238.385	241.126	27.548	132	27.792	30.474	30.626	1.124	1.511	3.456	55	3.697	5.432	245	6.565
1938	225.872	228.028	14.508	435	15.050	28.884	28.979	1.823	2.116	3.943	49	4.125	4.624	65	5.318
Exportations :															
1932	60.414	67.715	64.071	40.252	104.438	40.400	49.381	31	2.073	3.603	5	3.848	788	40	906
1933	64.213	76.275	53.631	45.976	99.725	35.415	43.414	488	2.940	2.842	4	3.114	439	22	529
1934	61.365	79.577	80.789	56.818	137.730	44.440	53.820	277	2.119	4.338	1,8	4.588	321	38	444
1935	109.363	118.413	98.917	49.036	148.040	45.728	54.738	558	2.089	6.274	0,7	6.523	613	72	796
1936	79.457	90.054	96.320	45.495	142.050	58.072	66.236	91	801	6.724	1,2	7.002	635	434	1.244
1937	115.924	132.094	152.666	46.677	199.666	68.966	76.717	224	2.452	8.426	3	8.811	2.043	1.018	3.339
1938	120.013	134.727	132.121	37.681	170.034	67.534	74.399	242	3.101	8.464	8	8.707	2.101	794	3.174

VALEURS *(milliers de francs)*

ANNÉES	CUIVRE		ZINC			PLOMB		NICKEL		ETAIN			ALUMINIUM		
	Cuivre brut	Tous produits	Zinc brut	Tôles	Tous produits	Plomb brut	Tous produits	Nickel brut	Tous prod.	Étain brut	Tôles	Tous produits	Alumi-nium brut	Tôles	Tous prod.
Importations :															
1932	165.291	193.295	43.114	3.643	48.195	51.236	52.758	18.900	23.237	53.177	364	56.253	8.033	1.654	23.365
1933	187.875	231.431	19.242	4.090	25.298	27.735	29.192	8.948	13.461	32.439	539	35.525	15.041	3.467	31.442
1934	(1) 235.375	(1) 274.056	26.036	1.258	29.184	26.210	27.477	11.638	15.978	37.858	480	40.633	11.939	4.798	30.095
1935	492.760	535.422	17.556	886	19.695	41.266	42.396	10.268	15.790	58.000	566	61.605	14.795	3.534	35.423
1936	574.450	621.479	26.202	827	28.769	81.935	83.386	13.331	20.180	94.635	568	99.005	26.755	3.900	53.309
1937	1.297.350	1.357.283	84.815	1.111	88.535	84.388	85.900	16.226	27.733	116.247	606	121.199	51.400	5.151	83.720
1938	905.076	950.594	29.374	1.918	33.460	57.735	58.733	18.303	26.537	103.653	490	106.920	44.605	1.519	65.912
Exportations :															
1932	308.752	366.692	118.150	108.500	227.587	72.027	96.726	324	33.039	51.218	99	54.889	7.410	616	10.223
1933	304.580	383.102	102.541	123.256	226.494	55.662	73.168	7.119	50.870	48.382	103	52.770	3.821	350	5.956
1934	254.709	350.992	134.885	135.677	271.255	63.375	80.751	4.181	34.765	92.485	46	96.081	2.114	545	4.768
1935	530.282	595.023	186.233	111.853	298.724	88.951	110.446	8.131	32.890	171.616	21	175.717	4.202	957	7.871
1936	507.690	595.275	210.514	115.706	327.711	144.070	167.305	1.462	15.691	202.539	31	207.233	5.449	6.189	16.010
1937	1.048.039	1.222.836	472.648	157.178	631.948	243.820	274.085	2.956	52.243	294.999	134	301.133	23.935	15.179	46.522
1938	876.035	1.019.732	303.143	112.292	416.833	154.870	175.163	2.961	73.660	229.312	300	233.267	22.154	13.904	42.996

Positions tarifaires : Cuivre brut : 935; zinc brut : 968; tôles : 969*a*; plomb brut : 975; nickel brut : 960; étain brut : 982; tôles : 983; aluminium brut : 991; tôles : 992.

(1) L'augmentation provient du fait que, jusqu'en 1933, une certaine quantité de cuivre brut était comprise dans les minerais de cuivre.

TABLEAU IV.

Source : *Annales des Mines.*

L'industrie du zinc en Belgique.

ANNÉES	FONDERIES DE ZINC								LAMINOIRS A ZINC						
	Nombre d'usines actives	Nombre de fours en activité	Nombre de creusets en service	Nombre moyen d'ouvriers occupés	Consommations		Production de zinc brut	Valeur du zinc brut à la tonne	Nombre d'usines actives	Nombre de trains de laminoirs	Nombre moyen d'ouvriers occupés	Consommations		Production de zinc laminé	Valeur du zinc laminé à la tonne
					Minerai de zinc	Charbon						Zinc brut	Charbon		
					(milliers de tonnes métriques)			*(francs)*				*(milliers de tonnes métriques)*			*(francs)*
1932.	10	206	14.447	3.208	176	267	96	1.702	9	46	1.168	58	17	56	2.220
1933.	10	200	17.517	3.469	254	335	137	1.831	9	46	1.329	70	20	67	2.298
1934.	10	127	21.348	3.855	320	406	175	1.457	8	44	1.460	81	21	80	1.753
1935.	10	129	20.905	3.956	324	431	182	1.865	8	48	1.527	77	16	75	2.145
1936.	10	143	22.255	4.231	352	464	195	2.120	8	49	1.547	64	15	64	2.465
1937.	11	146	24.709	5.045	409	553	218	3.158	9	53	1.666	72	16	72	3.556
1938.							202								

TABLEAU V.

Production de zinc dans le monde et en Belgique

(en milliers de tonnes métriques).

Sources : *Metallgesellschaft A. G. — Annales des Mines.*

ANNÉES	PRODUCTION MONDIALE		Production belge (1)	Pourcentage de la production belge à la production mondiale
	Totale	de zinc électrolytique		
1909-1913 Moyen. des 5 années..	893,8			
1929	1.457,4	331,7	198	13,6
1930	1,400.1	395,8	176	12,6
1931	1.000,5	330.4	135	13,5
1932	783,3	238,0	96	12,3
1933	986,0	341,8	137	13,9
1934	1.174,1	385,8	175	14,9
1935	1.336,6	499,2	184	13,8
1936	1.479,3	525,0	201 (1)	13,6
1937	1.635,5	536,7	226	13,8
1938	1.563,0	544,2	210	13,4

(1) Depuis 1936, y compris la production de zinc électrolytique.

En ce qui concerne la consommation mondiale de zinc qui, en 1937, s'était élevée à 1.595.000 tonnes, elle aurait fléchi, en 1938, aux environs de 1.400.000 tonnes, soit un recul de 12,2 p. c. Celui-ci est également attribuable, pour la majeure partie, aux Etats-Unis dont la consommation aurait diminué, d'une année à l'autre, de 180.000 tonnes environ. La réduction de la consommation ayant été proportionnellement plus importante que celle de la production, les stocks se sont accrus. Les stocks visibles, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, qui représentaient 59.000 tonnes (1) à fin 1937, sont passés à 132.000 tonnes à fin 1938, après avoir atteint 157.000 tonnes à fin juillet. En Belgique, les stocks en usines dont la moyenne mensuelle s'était abaissée à 18.421 tonnes métriques en 1937, se sont relevés à une moyenne mensuelle de 31.979 tonnes métriques en 1938.

(1) Tonnes anglaises.

TABLEAU VI.

Consommation de zinc dans le monde et en Belgique, y compris le Grand-Duché de Luxembourg

(en milliers de tonnes métriques).

Source : *Metallgesellschaft A. G.*, de Francfort.

ANNÉES	Consommation mondiale	Consommation de l'Union Économique Belgo-Luxembourgeoise (1)	Pourcentage de la consommation de l'Union Économique à la consommation mondiale
1909-1913 Moyen. des 5 années..	915,1		
1929	1.442,5	123	8,5
1930	1.232,6	118	9,6
1931	1.027,1	99	9,6
1932	842,2	83	9,9
1933	1.008,7	91	9,0
1934	1.158,8	108	9,3
1935	1.371,6	110	8,0
1936	1.514,9	110	7,3
1937	1.605,6	100	6,2
1938	1.426,7	92	6,4

(1) Consommation estimée établie sur la base de la production et du mouvement du commerce extérieur, compte non tenu des variations des stocks.

En Belgique, la diminution de la production, sans être aussi accusée que celle dont les Etats-Unis ont témoigné, a néanmoins atteint l'ordre de 7 p. c. Elle s'est ainsi établie à 210.000 tonnes environ contre 226.000 tonnes en 1937. A ce niveau, la Belgique conserve encore toujours la seconde place parmi les prin-

cipaux producteurs de zinc ; elle est dépassée de loin par les Etats-Unis et est dangereusement approchée par l'Allemagne dont la production est passée de 102.000 tonnes en 1929 à 195.000 tonnes en 1938.

Le recul de la production belge s'explique à suffisance par le mouvement du commerce extérieur dont la prospérité de notre industrie dépend très étroitement. Les exportations de zinc brut, exceptionnellement importantes en 1937, sont revenues de 152.666 tonnes à 132.121 tonnes en 1938 tandis que nos exportations de tôles se sont réduites de 46.677 tonnes en 1937 à 37.681 tonnes en 1938, soit le chiffre le plus bas qui ait été enregistré depuis longtemps.

Notre industrie n'a point seulement été touchée par le recul de la production, mais également par les conditions fort peu rémunératrices dans lesquelles la fabrication et la vente ont pu s'effectuer.

Tandis que les salaires et le prix du combustible sont demeurés pratiquement au niveau élevé qu'ils avaient atteint en 1937, le cours moyen du zinc à Londres s'est abaissé de £ 22-6-10 7/8 en 1937 à £ 14-1-7 2/5 en 1938, soit, exprimé en francs belges par tonne métrique, 3.221 francs en 1937 et 2.005 francs en 1938. Après avoir débuté à £ 14 17/32 pour descendre progressivement jusque £ 11 15/16 le 1er juin, les cours du zinc se sont quelque peu raffermis pendant le second semestre pour clôturer à £ 14 1/8 le 30 décembre.

Les marchés des sous-produits dont notre industrie tire un supplément de recettes considérable, n'ont pas non plus évolué favorablement. Les cours du cadmium se sont fortement abaissés de 5 sh. 2 d. 1/2 par lb. au début de l'année à 2 sh. 1 d. par lb. en fin d'année. Malgré la diminution de la demande aux Etats-Unis dont les importations ont considérablement fléchi, les exportations belges de cadmium se sont néanmoins maintenues au niveau élevé qu'elles avaient atteint en 1937, d'autres pays, le Royaume-Uni et l'U. R. S. S., s'étant portés acheteurs de notre production. Depuis 1937, la Belgique est le premier producteur de cadmium métallique dans le monde après les Etats-Unis. L'évolution de la production de cadmium en Belgique et dans le monde au cours des récentes années est retracée au tableau VII.

Les prix de l'acide sulfurique, autre sous-produit du grillage des minerais, se sont maintenus pendant les trois premiers trimestres de l'année et ont ensuite baissé. Les exportations d'acide ont encore marqué un progrès et se sont élevées à 314.842 tonnes en 1938 contre 263.591 tonnes en 1937 ; les prix moyens à l'exportation ont toutefois fléchi quelque peu d'une année à l'autre.

Au niveau auquel les cours du zinc se sont abaissés pendant l'année 1938, soit à moins de £ 13 par tonne anglaise, la plupart, sinon la totalité des fondeurs européens opéraient à perte, ainsi d'ailleurs que les minières qui n'obtenaient plus une rémunération suffisante pour leurs minerais. Aussi, vers le milieu de l'année, un certain nombre de sociétés minières dont les conditions d'exploitation étaient peu avantageuses, soit d'un point de vue technique, soit d'un point de vue géographique, suspendirent-elles leurs expéditions et, dans le courant du second semestre, les usines à zinc commencèrent à avoir de sérieuses appréhensions au sujet de leurs approvisionnements. Les cours du zinc s'améliorèrent heureusement dans la suite et, en fin d'année, les usines disposaient à nouveau de stocks normaux de minerais.

TABLEAU VII.

Production de cadmium

(en tonnes).

Source : *American Bureau of Metal Statistics.*

ANNÉES	Production mondiale (1)	Belgique (2)	Rapport de la production belge à la production mondiale %
1931	1.157,0		
1932	868,0	75,5	8,7
1933	1.707,0	121,0	7,1
1934	2.126,8	160,1	7,5
1935	2.766,2	151,0	5,5
1936	3.281,8	204,0	6,2
1937	3.769,5	340,2	9,0
1938	3.803,9	258,5	6,8

(1) La production mondiale de cadmium, telle qu'elle est donnée ci-dessus, représente la somme des productions des pays suivants : Etats-Unis, Canada, Belgique, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Pologne, Tasmanie, Russie.

(2) Production de cadmium en lingots, bâtons, etc., non compris la production de composés chimiques de cadmium provenant de sous-produits métallurgiques, de récupération de poussières (de grillage, etc.) ou de boues électrolytiques.

Les négociations en vue de la reconstitution de l'ancien cartel des producteurs de zinc brut se sont poursuivies sans résultat positif, notamment en raison de l'opposition de l'Allemagne et de l'Italie. Vers la fin de l'année, les milieux intéressés à cette reconstitution se sont trouvés en présence d'un fait nouveau, à savoir la très vive campagne menée par l'industrie britannique auprès de son gouvernement pour obtenir d'urgence le relèvement des droits d'entrée en Grande-Bretagne. Les propositions faites à l'*Import Duties Advisory Committee* suggéraient une hausse des droits d'entrée de 12 sh. 6 d. à la tonne à 30 sh. à la tonne, 10 sh. devant être prélevés pour subsidier la production britannique et 5 sh. devant être versés à un fonds de soutien des exportateurs de produits manufacturés.

Ces suggestions rencontrèrent toutefois de très vives résistances de la part des consommateurs britanniques et des membres du *Metal Exchange* de Londres ; ces derniers firent valoir qu'une telle élévation des droits handicaperait les industries d'exportation et compromettrait le caractère international du marché de Londres. En fin d'année, la question était toujours à l'examen.

TABLEAU VIII.

Production de cadmium dans le monde et en Belgique

(en tonnes métriques).

Sources : *Metallgesellschaft A. G.*, de Francfort. — *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Production mondiale	Production belge	Pourcentage de la production belge à la production mondiale	Exportations nettes de l'U. E. B. L.
1929 ..	1.788	—	—	— 1,3
1930 ..	1.926	—	—	+ 0,2
1931 ..	1.181	—	—	— 6,1
1932 ..	865	75	8,7	+ 17,6
1933 ..	1.698	121	7,1	+ 77,4
1934 ..	2.110	160	7,6	+ 169,0
1935 ..	2.800	181	6,5	+ 168,4
1936 ..	3.355	305	9,1	+ 291,0
1937 ..	3.870	475	12,3	+ 449,2
1938 ..	3.941	500	12,7	+ 465,6

Plusieurs compagnies minières intéressées aux industries britanniques productrices de zinc sont favorables à ces projets. Elles estiment qu'une augmentation des droits aurait une influence favorable sur les progrès des pourparlers en vue de la conclusion d'une entente internationale, car certains pays se verraient obligés de tenir compte de ce nouvel élément qui pourrait entraîner pour eux la perte d'un débouché important si un accord n'intervenait pas promptement pour limiter la production britannique et répartir les marchés.

Il est à peine besoin de souligner l'extrême importance de cette question pour l'industrie belge qui est vitalement intéressée à maintenir et à développer ses exportations, notamment vers la Grande-Bretagne qui absorbe le tiers environ de ses exportations totales de zinc brut et un sixième environ de ses exportations totales de zinc laminé.

A ce sujet, il est également intéressant de signaler que, suite au traité de commerce signé entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, les droits d'entrée du zinc canadien dans ce dernier pays ont été réduits; les producteurs canadiens voient s'ouvrir ainsi un débouché à leur activité, ce qui, espère-t-on, les détournera d'autres marchés, dans une certaine mesure tout au moins.

La conjoncture du zinc laminé a été meilleure que celle du zinc brut. S'il est vrai que les exportations ont subi, d'une année à l'autre, un recul assez prononcé, les prix se sont avérés très rémunérateurs, fluctuant entre £ 27 1/4 et £ 28 3/4. L'action du *Cartel Européen des Laminoirs de Zinc*, constitué en mars 1938 en vue de réglementer la production et les prix de vente du zinc laminé, n'est point étrangère à ce résultat.

Font partie du cartel les pays suivants : Belgique, Angleterre, Hollande, Allemagne, Pologne, Autriche et Tchécoslovaquie. Des négociations sont en cours avec la France pour qu'elle y adhère également. Le Cartel des tôles de zinc a établi des contingents pour chacun des pays adhérents pour tous les marchés d'exportation. Il a été entendu en même temps que les marges de laminage seraient augmentées et standardisées. Le niveau général des marges *fob* a été fixé entre £ 5.10 et £ 6 au-dessus du prix du zinc, ce chiffre ne tenant pas compte, naturellement, des droits et du coût de livraison. Pour le marché anglais, une marge légèrement supérieure a été prévue.

Pour la partie de la production de zinc brut qui est transformée en produits laminés, les usines belges ont trouvé dans la vente de ces derniers produits une certaine compensation aux pertes qu'elles subissaient sur leurs affaires en zinc brut.

Signalons, en terminant, que la production de zinc fin estimée à 13.000 tonnes en 1937, a représenté quelque 20.000 tonnes en 1938. Notre industrie paraît donc s'orienter non seulement vers une utilisation plus exhaustive de ses installations et de ses minerais, mais aussi vers les productions de qualité. Etant donné les perspectives relativement peu rassurantes qui, à long terme, s'offrent à elle sur les marchés d'exportation dont elle dépend, cette orientation est la plus sûre garantie de la rentabilité de son activité au cours des années prochaines. Les problèmes techniques qu'elle soulève sont assurément nombreux et complexes. Ils ne paraissent cependant pas insolubles ainsi qu'en témoigne l'expérience des dernières années, pourvu que l'énergie électrique et le combustible lui soient offerts à des conditions suffisamment avantageuses.

Le plomb.

Suivant les statistiques publiées par la *Metallgesellschaft* de Francfort, la production mondiale de plomb s'est réduite de 1.698.875 tonnes en 1937 à 1.617.498 tonnes en 1938. De même que pour le zinc, ce recul est uniquement attribuable aux Etats-Unis. Compte non tenu de la production américaine, la production des autres pays accuse, en effet, encore une légère avance de 1.247.634 tonnes en 1937 à 1.271.000 tonnes en 1938.

La même observation vaut en ce qui concerne la consommation mondiale qui de 1.722.000 tonnes en 1937 paraît s'être réduite aux environs de 1.630.000 tonnes en 1938 du fait du fléchissement de la consommation américaine de 502.500 tonnes en 1937 à 390.000 tonnes environ en 1938.

Bien que la plupart des pays européens aient enregistré une certaine augmentation de la production, en Belgique elle est demeurée stationnaire: 93.310 tonnes en 1937 et 94.170 tonnes en 1938. Ce dernier chiffre est encore exceptionnellement élevé si l'on en juge d'après les statistiques antérieures.

TABLEAU IX.

Production de plomb brut dans le monde et en Belgique

(milliers de tonnes métriques).

Sources : *Metallgesellschaft A. G.*, Francfort. — *Annales des Mines.*

ANNÉES	Production mondiale	Production belge (plombs d'œuvre et plombs marchands)	Pourcentage de la production belge à la production mondiale
1909-1913 Moyen. des 5 années	1.156,5		
1929	1.763,0	82,8	4,7
1930	1.658,9	85,4	5,1
1931	1.369,0	70,8	5,2
1932	1.152,1	64,2	5,6
1933	1.150,3	69,4	6,0
1934	1.323,5	74,7	5,6
1935	1.380,0	69,0	5,0
1936	1.475,3	67,0	4,5
1937	1.696,8	93,3	5,5
1938	1.642,3	94,2	5,7

TABLEAU X.

Consommation de plomb brut dans le monde et en Belgique

(milliers de tonnes métriques).

Source : *Metallgesellschaft A. G.*, de Francfort.

ANNÉES	Consommation mondiale	Consommation de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise (1)	Pourcentage de la consommation de l'Union Economique à la consommation mondiale
1909-1913 Moyen. des 5 années	1.148,8		
1929	1.708,1	55	3,2
1930	1.524,9	48	3,1
1931	1.300,5	42	3,2
1932	1.117,3	40	3,6
1933	1.198,1	45	3,8
1934	1.369,2	45	3,3
1935	1.458,4	45	3,1
1936	1.586,7	48	3,0
1937	1.732,4	50	2,9
1938	1.607,3	47	2,9

(1) Consommation estimée établie sur la base de la production et du mouvement du commerce extérieur, compte non tenu des variations des stocks.

La moyenne mensuelle des cours du plomb sur le marché de Londres qui s'était établie à £ 3-6-1 1/3 en 1937 est revenue à £ 15-6-5 4/5 en 1938. Les tendances du marché ont été plutôt faibles au cours du premier semestre de l'année; elles se sont raffermies ensuite. En fin d'année, les cotations ne différaient pas beaucoup de celles du début de l'année sur le marché de Londres. Sur le marché de New-York, par contre, elles accusaient une hausse.

Pour autant qu'il puisse être fait crédit aux statistiques des stocks visibles de plomb, ceux-ci ne paraissent pas s'être considérablement modifiés en cours d'année. Ce résultat n'est vraisemblablement pas étranger à la formation, en septembre, d'une association internationale des producteurs de plomb. Bien que les renseignements fassent défaut au sujet de l'activité de cet organisme, celui-ci représenterait environ les trois quarts de la production mondiale, déduction faite de la production américaine. Cette entente poursuivrait la limitation de la production des principales firmes intéressées au marché. Cette limitation serait de l'ordre de 10 p. c.

Le cuivre.

La production mondiale de cuivre brut, qui avait atteint, en 1937, le chiffre exceptionnellement élevé de 2.256.961 tonnes métriques, s'est réduite, en 1938, à 1.970.740 tonnes. Ce fléchissement de 3,8 p. c. qui maintient néanmoins la production mondiale à un niveau relativement élevé si l'on en juge d'après les statistiques des dix dernières années est attribuable, pour la plus grande partie, aux Etats-Unis dont la production est tombée, d'une année à l'autre, de 819.200 tonnes à 571.100 tonnes.

La consommation mondiale qui, en 1937, avait atteint 2.062.000 tonnes, paraît avoir reculé aux environs de 1.960.000 tonnes, en raison également de l'abstention du marché américain. Abstraction faite de celui-ci, la consommation mondiale a, en fait, augmenté d'une année à l'autre. Pour ces raisons et grâce à une réduction suffisante de la production aux Etats-Unis, les stocks de cuivre raffiné dans le monde ont plutôt fléchi d'une année à l'autre. Le *Copper Institute* les évaluait à 458.000 tonnes environ en janvier 1938; après s'être progressivement élevés jusque 502.000 tonnes environ en mai, ils se sont ensuite abaissés jusqu'à 384.000 tonnes en octobre-novembre pour se redresser à 415.000 tonnes environ en fin d'année.

Au début de l'année, les producteurs membres de l'*Entente Internationale du Cuivre* travaillaient à 105 p. c. de leur tonnage de référence. La progression des stocks et la baisse du prix du métal au cours du premier semestre les décidèdent à réduire les quotes à 95 p. c. à partir du 1er juillet. Cette décision, en même temps qu'une certaine reprise de la demande, déterminèrent une hausse du métal qui, du cours de £ 32 à fin mai, cours auquel il était descendu depuis le début de l'année, passa à £ 38 à fin juin pour atteindre une moyenne de £ 45 à £ 46 au mois d'octobre. C'est ainsi que l'initiative fut prise, en octobre, de reporter

les quotes de production à 105 p. c. à partir du 15 de ce mois. La hausse des cours se poursuivant, on abolit toute restriction et lorsque les prix furent revenus en novembre aux environs de £ 44, l'entente annonça qu'à partir de janvier 1939, un quantum de 110 p. c. serait appliqué à la production. Les tendances du marché devenant moins favorables, c'est à partir du 15 décembre que les quotes furent fixées à 105 p. c. pour être réduites quelques jours plus tard à 100 p. c. à partir du 1er janvier 1939.

En 1938, les cours moyens du cuivre standard au comptant se sont établis à £ 40-14-11 9/10 contre £ 54-10-7 1/5 en 1937. Les chiffres correspondants pour le cuivre électrolytique sont de £ 45-16-10 en 1938 contre £ 60-1-7 en 1937, sur le marché de Londres, et 10 cents par lb. contre 13,167 cents par lb. sur le marché américain.

TABLEAU XI.

Source : *Annales des Mines.*

Usines à plomb, argent, cuivre et autres métaux.

ANNÉES	NOMBRE D'USINES ACTIVES	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS	CONSOMMATIONS			PRODUCTIONS					
			Minerais	Plomb d'œuvres, cendres plombifères autres déchets et sous-produits	Cuivre noir, cuivre brut et cément de cuivre	Plomb d'œuvre et plomb marchand	Cuivre noir	Cuivre raffiné	Zinc électrolytique	Or fin, platine, palladium (*kilos*)	Nickel, étain, antimoine, cadmium
			(milliers de tonnes métriques)			*(milliers de tonnes métriques)*					*(milliers de tonnes métriques)*
1932	10	2.531	83	97	60	64	27	59	—	9.620	5
1933	10	2.504	79	138	54	69	35	71	—	11.640	5
1934	10	2.715	96	172	80	75	61	91	—	13.630	9
1935	10	2.885	93	200	100	69	82	108	—	14.250	11
1936	10	3.171	83	216	80	67	59	79	6	14.060	10
1937	10	3.756	165	265	125	93	90	129	8	17.890	13
1938						94	81	125	9		

TABLEAU XII.

Production mondiale et production de la Belgique et du Congo belge de cuivre brut et de cuivre raffiné

(*milliers de tonnes métriques*).

Sources : *Metallgesellschaft A. G.*, de Francfort. — *Annales des Mines.*

ANNÉES	CUIVRE BRUT					CUIVRE RAFFINÉ				
	PRODUCTION				Pourcentage de la production belge totale à la production mondiale	PRODUCTION				Pourcentage de la production belge totale à la production mondiale
	mondiale	du Congo belge (1)	de la Belgique (2)	belge totale		mondiale	du Congo belge	de la Belgique	belge totale	
1909-1913	941,6									
1929	1.894,8	135,5	8,9	144,4*	7,6*	2.058,5	10,3	59,3	69,6	3,4
1930	1.578,0	136,4	14,6	151,0*	9,6*	1.800,4	21,4	81,6	103,0	5,7
1931	1.353,8	120,0	5,7	125,7*	9,3*	1.566,5	41,0	101,7	142,7	9,1
1932	911,2	54,0	7,0*	61,0*	6,7*	1.121,2	11,8	59,3	71,1	6,3
1933	1.010,9	66,6	7,0*	73,6*	7,3*	1.173,4	26,3	70,6	96,9	8.3
1934	1.258,2	110,1	5,5*	115,6*	9,2*	1.506,8	42,7	90,5	133,2	8,8
1935	1.454,6	107,7	5,0*	112,7*	7,7*	1.764,1	35,4	107,5	142,9	8,1
1936	1.672,5	95,7	5,0*	100,7*	6;0*	2.006,8	33,4	79,2	112,6	5,6
1937	2.259,1	150,6	8,0*	158,6*	7,0*	2.563,6	43,8	129,5	173,3	6,8
1938	1.978,6	124,0	15,0	139,0*	7,0	2.245,9		125,4		

(*) Chiffres approximatifs ou estimés.
(1) A partir de 1931, uniquement la production de cuivre en mattes qui est ultérieurement raffiné en Belgique.
(2) A partir de 1931, non compris la production de cuivre brut provenant de cuivre congolais en mattes.

TABLEAU XIII.

Commerce extérieur de l'Union économique belgo-luxembourgeoise en cuivre brut.

Quantités importées et exportées
(en tonnes métriques).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	En cathodes	En mattes	Autre	Limailles, déchets et débris de vieux ouvrages	Total
Importations :					
1929		95.675			95.675
1930		95.371			95.371
1931		91.867			91.867
1932		38.549			38.549
1933		47.807			47.807
1934		114.612			114.612
1935		150.727		2.102	152.829
1936		130.605		3.547	134.152
1937	16.183	112.972	102.254	6.976	238.385
1938	9.767	115.020	95.397	5.688	225.872
Exportations :					
1929		36.082			36.082
1930		71.851			71.851
1931		70.231			70.231
1932		60.406			60.406
1933		64.213			64.213
1934		61.365			61.365
1935		105.710		3.755	109.465
1936		75.331		4.126	79.457
1937	14.354	41	98.025	3.504	115.924
1938	10.104	—	107.572	2.337	120.013

Positions tarifaires : nos 935*a, b, c, d.*

La production de cuivre brut du Congo belge s'est élevée à 124.000 tonnes en 1938 contre 150.588 tonnes en 1937. La majeure partie de ce cuivre est raffiné en Belgique. En 1937, cette production de cuivre raffiné avait atteint 129.478 tonnes. L'activité de nos raffineries n'a pas été inférieure de beaucoup en 1938 à celle de l'année précédente. Les arrivages de cuivre d'origine congolaise ont certes fléchi, mais ils ont été compensés par des fournitures de provenance d'autres pays.

Etain.

Suivant les informations de l'*International Tin Research and Development Council*, la production mondiale d'étain qui, en 1937, avait atteint le chiffre record de 208.200 tonnes (2), s'est abaissée en 1938, à 148.400 tonnes, soit une diminution de 28,8 p. c. qui a ramené la production approximativement au niveau de 1935.

(2) Tonnes longues anglaises de 1.016 kg. Cette unité de mesure est adoptée pour toutes les informations relatives à l'étain.

Ce recul appréciable de la production a juste été suffisant pour porter celle-ci en dessous du chiffre de la consommation apparente qui s'est établie à 151.000 tonnes en 1938 contre 199.100 tonnes en 1937. En conséquence, d'une année à l'autre, les stocks visibles mondiaux ne se sont pas appréciablement modifiés. Ils étaient de 19.614 tonnes à fin 1937 et se sont élevés à 20.895 tonnes à fin 1938. Compte tenu du *carry over* des Straits et d'Arnhem, la progression est un peu plus importante, les stocks ayant augmenté au cours de la même période de 25.711 tonnes à 29.494 tonnes. En moyenne, au cours de l'année, les stocks ont représenté 18 p. c. de la consommation apparente (12 p. c. en 1937), soit environ dix semaines de consommation contre six semaines en 1937.

TABLEAU XIV.

Tonnages standards et tonnages autorisés (1) en vertu de la troisième convention internationale de l'étain.

PAYS	Tonnages standards		Tonnages autorisés correspondant à un quota de 100 %			
	Du 1er janvier 1937 au 30 juin 1938	Du 1er juillet 1938 au 31 déc. 1941	1937	1er sem. 1938	2e sem. 1938	1939
Congo belge.	13.200 (2)	13.200 (2)	11.008	12.048	12.035	13.035
Bolivie	46.490	46.490	45.951	37.659	46.027	46.027
Indo - Chine française..	3.000	3.000	3.000	2.670	3.000	3.000
Malaisie	71.940	77.335	71.940	81.831	77.335	77.335
Indes Néerl.	36.330	39.055	36.330	41.324	39.055	39.055
Nigérie	10.890	10.890	18.731	12.387	10.890	10.890
Siam	18.000 (3)	18.000 (3)	10.890	18.577	18.628	18.628
TOTAL...	199.850	207.970	197.850	206.496	206.970	207.970

(1) En tonnes anglaises de 1.016,047 kg.
(2) Les tonnages standards effectifs pour le Congo belge se répartissent comme suit : 11.200 tonnes en 1937, 12.200 tonnes en 1938, 13.200 tonnes en 1939, 14.200 tonnes en 1940 et 15.200 tonnes en 1941.
(3) Les tonnages standards attribués au Siam sont modifiés en raison de la teneur effective des minerais exportés et les ajustements éventuels sont effectués aux dépens des tonnages attribués à la Bolivie et au Congo belge.

A s'en tenir à ces indications statistiques, force est de constater que la régression importante de la demande, attribuable en majeure partie à l'abstention des Etats-Unis, n'a pas déséquilibré le marché. Ce résultat est l'œuvre du *Cartel International de l'Etain* et de ses diverses initiatives au cours de l'année.

Les quotes de production qui avaient été fixées à 110 p. c. des tonnages standards de base pour le dernier trimestre de 1937, furent abaissées successivement à 70 p. c. pour le premier trimestre de 1938, à 55 p. c. pour le second trimestre et à 35 p. c. pour les deux derniers trimestres, non compris, pour cette dernière période, une quote de 10 p. c. réservée à l'approvisionnement du stock de battement constitué en vertu de la convention du 20 juin 1938.

Ce stock de battement ou « buffer stock » dont les opérations ont été inaugurées le 1er juillet, a pour objet de limiter les fluctuations des cours sur le marché résultant de l'inélasticité relative de l'offre par rapport à la demande. Fixé initialement à un maximum de 10.000 tonnes d'étain, susceptible d'être porté à 15.000 tonnes par décision du Comité international de l'Etain, cette dernière limite a été adoptée le 22 novembre. En vertu de la clause 19 de la convention, il est précisé que le fonctionnement du stock de battement a pour but de maintenir les cours entre les limites de £ 200 à £ 230 à la tonne. Les stocks détenus par le *buffer pool* sont compris dans les stocks visibles recensés par l'*International Tin Control Scheme.*

Le cours moyen du métal sur le marché de Londres qui s'était établi à £ 242-6-5 11/20 en 1937, s'est abaissé à £ 189-11-9 2/5 en 1938. Après avoir cédé d'une moyenne de £ 183-15-8 4/7 en janvier jusqu'à £ 162-16-9 9/11 en mai, les cours se sont redressés d'une manière continue pour terminer l'année aux environs de £ 217. L'objectif que s'était proposé le *Cartel International de l'Etain* a donc été pleinement atteint à ce point de vue.

TABLEAU XV.

Production et consommation d'étain dans le monde et dans l'Union Economique belgo-luxembourgeoise

(*milliers de tonnes*) (1).

Source : *International Tin Research and Development Council.*

ANNÉES	Production mondiale	Production belge	Consommation mondiale	Consommation de l'Union Economique (2)
1909-1913	121,6		118,7	
1929	192,6	0,9	183,6	1,4
1930	176,0	0,7	168,0	1,6
1931	148,9	0,4	140,5	1,3
1932	99,2	0,7	104,6	0,8
1933	91,0	1,4	132,5	1,2
1934	115,2	3,3	123,1	1,2
1935	147,1	5,2	149,2	1,3
1936	180,2	4,6	159,9	1,3
1937	208,2	6,4	199,1	1,5
1938	148,4	7,0	151,6	1,6

(1) Tonnes anglaises de 1.016,047 kg.
(2) Basée sur la production des fonderies, le mouvement du commerce extérieur et les variations estimées des stocks.

Le contrôle international du marché de l'étain, quelque bienfaisant qu'il soit à certains égards, se fait principalement aux dépens des sept pays qui sont partie à l'entente. Pour les années 1926 à 1930, ceux-ci représentaient en moyenne 89 p. c. de la production mondiale; depuis 1934, cette part n'est plus que de 84 p. c. Comparant la moyenne annuelle de leur production au cours des périodes 1926-1930 et 1934-1938, l'on constate que celle-ci a légèrement fléchi, tandis que la production des *outsiders* s'est accrue au total de 10.000 tonnes environ par an.

L'équivalent en étain des concentrés extraits au Congo belge au cours de l'année 1938, s'est élevé à 7.316 tonnes contre 8.856 tonnes en 1937. Ces minerais sont traités en Belgique, à Hoboken. En 1938, ils ont représenté 81 p. c. des importations totales de minerais d'étain.

TABLEAU XVI.

Commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise en étain brut.

Quantités importées et exportées

(*en tonnes métriques*).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	En masses, etc.	Limailles, déchets et débris de vieux ouvrages	Total
Importations :			
1929	1.157		1.157
1930	1.327		1.327
1931	3.362		3.362
1932	3.683		3.683
1933	2.431		2.431
1934	2.213		2.213
1935	2.264	20	2.284
1936	3.460	8	3.468
1937	3.435	21	3.456
1938	3.930	13	3.943
Exportations :			
1929	562		562
1930	399		399
1931	2.655		2.655
1932	3.603		3.603
1933	2.842		2.842
1934	4.338		4.338
1935	6.173	101	6.274
1936	6.659	64	6.723
1937	8.337	89	8.426
1938	8.414	50	8.464

Positions tarifaires : nos 982*a* et *b*.

Contrairement aux tendances de la production mondiale, la production belge d'étain en 1938 a encore marqué un progrès par rapport à 1937. Elle a atteint, en effet, 7.024 tonnes contre 6.407 tonnes en 1938. Il en est de même de la consommation estimée d'étain qui est passée de 1.520 tonnes en 1937 à 1.618 tonnes en 1938. Le développement d'une industrie du fer-blanc en Belgique est inéluctablement appelé à augmenter cette consommation. Ainsi que la chose a été mentionnée précédemment, la production de fer-blanc a été commencée en octobre 1938; 678 tonnes ont été produites, dont 475 tonnes ont été livrées au marché intérieur au cours des trois derniers mois de l'exercice. La quote allouée à la Belgique par le *Cartel International du Fer-Blanc* pour l'année 1939 est de 24.000 tonnes.

Autres métaux.

Le cobalt provenant du Congo est exporté sous forme de cuivre et de concentrés cobaltifères, aux fins de traitement en Belgique. Les chiffres de la production ne sont pas connus d'une manière régulière, mais l'on sait que la richesse des minerais exploités au Katanga assure à notre pays une place des plus importantes sur un marché dont les débouchés se sont considérablement accrus. Pendant l'année, le cours du cobalt s'est fixé sans changement à 8 sh. 6 d. 1/2 par lb. L'on sait que tous les producteurs importants sont groupés dans l'*International Cobalt Association*, qui contrôle le marché.

Parmi les autres métaux non ferreux que nous offre la Colonie, il convient de citer l'argent dont la production en 1938 s'est élevée à 97.000 kg. contre 91.000 kg. en 1937, le palladium (49 kg. en 1938, 389 kg. en 1937 et 391 kg. en 1936) et le platine (7 kg. en 1938, 66 kg. en 1937 et 99 kg. en 1936). L'exploitation des mines d'or, enfin, qui avait fourni une production de 13.391 kg. en 1937, a donné 14.700 kg. en 1938.

Depuis cette année, une des grandes usines à plomb du pays produit également de l'antimoine.

TABLEAU XVII.

Production de cobalt au Congo belge.

ANNÉES	Production en tonnes (1)
1930	711,2
1931	369,8
1932	334,8
1933	617,8
1934	—
1935	—
1936	684,9
1937	1.500,0
1938	

(1) Ces chiffres se rapportent au contenu en cobalt d'oxydes et sels produits à Oolen à partir de matières provenant du Congo belge.

En ce qui concerne l'industrie du radium, il y a lieu de mentionner finalement la conclusion, au cours de l'année, d'un accord entre les producteurs canadiens et belges de radium en vue de fixer une politique commune de vente. D'une durée de cinq ans, il partage le marché qui sera approvisionné à concurrence des 6/10 par l'*Union Minière* et des 4/10 par l'*Eldorado C°*.

TABLEAU XVIII.

Importations et exportations de métaux et ouvrages en métaux.

(Section XV du commerce spécial.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

MOIS	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*			VALEURS *(millions de francs)*		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Importations :						
Janvier	61	62	49	170	198	214
Février	48	64	39	148	222	194
Mars	65	72	39	183	299	202
Avril	60	68	44	175	250	193
Mai	60	79	49	168	279	205
Juin	45	93	48	162	313	207
Juillet	55	100	47	155	313	193
Août	62	77	45	164	307	200
Septembre ..	69	63	50	187	255	184
Octobre	72	68	66	204	250	200
Novembre ..	71	67	72	172	256	218
Décembre...	65	70	68	205	260	212
L'année (*) .	734	880	616	2.089	3.205	2.418
Exportations :						
Janvier	354	353	335	406	474	533
Février	304	346	276	367	554	494
Mars	370	420	292	447	695	492
Avril	331	403	243	364	697	428
Mai	330	402	268	417	655	478
Juin	211	461	224	255	718	386
Juillet	400	420	252	447	669	424
Août	367	395	247	425	657	405
Septembre ..	350	386	264	421	681	454
Octobre	348	429	295	435	726	506
Novembre ..	346	384	352	459	627	546
Décembre...	391	371	334	536	604	560
L'année (*) .	4.103	4.770	3.384	4.982	7.768	5.706

(*) *Remarque :* Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

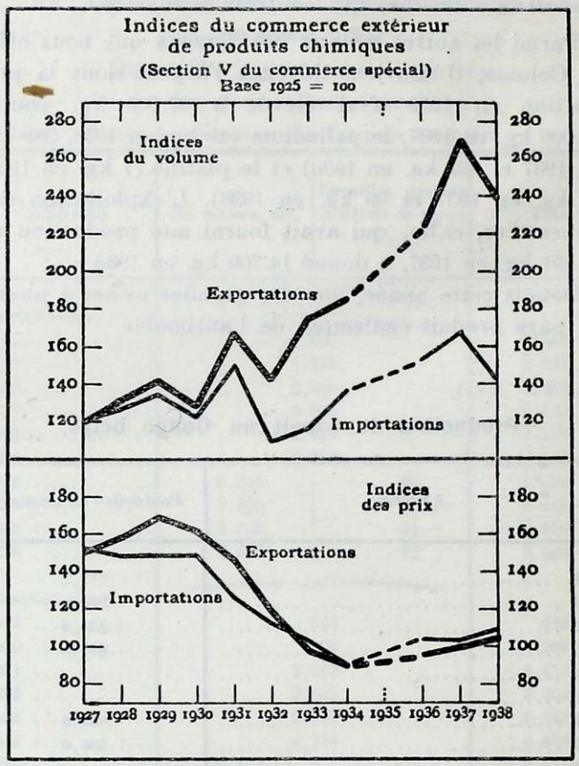
IV. — LES PRODUITS CHIMIQUES.

L'importance grandissante que revêtent les industries chimiques dans le cadre de notre économie nationale a maintes fois été soulignée, sans cependant pouvoir être précisée faute de renseignements statistiques adéquats. Il y a là une regrettable lacune à laquelle l'observation du mouvement du commerce extérieur ne peut que partiellement porter remède. Au stade de développement de notre industrie chimique, le marché intérieur est, en effet, insuffisant pour lui assurer un débouché satisfaisant. En conséquence, le mouvement des exportations offre pour certaines industries une mesure d'appréciation, indirecte et toujours approximative, de la conjoncture plus ou moins favorable dont elles ont bénéficié. Comme, d'autre part, certaines fabrications dépendent de l'étranger pour leurs approvisionnements en matières premières, le commerce d'importation est également susceptible d'offrir à cet égard certaines indications intéressantes. Exception faite pour quelques fabrications, ce sont les seuls renseignements d'ordre quantitatif qui soient disponibles à l'heure présente en ce qui concerne l'activité de l'industrie chimique belge. Quoi qu'il en soit et quel que soit aussi l'avenir que réserve l'élaboration d'une statistique de la production industrielle belge par l'Office Central de Statistique, ce sont ces informations d'ordre commercial qui, en ordre principal, ont été utilisées dans cette chronique en vue d'apprécier le développement de nos industries chimiques (1).

A cet effet, le commerce extérieur de produits chimiques de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise a été réévalué en valeurs unitaires constantes depuis l'année 1925, ce qui a permis, d'une part, de calculer un indice du volume de ce commerce qui ne fut pas indûment influencé par les fluctuations du commerce de certaines matières particulièrement pondéreuses et, d'autre part, d'établir un indice total des prix à l'exportation ainsi qu'un indice total des prix à l'importation à pondération variable suivant la nature de notre commerce d'exportation et d'importation.

Les résultats de ce calcul sont des plus significatifs au sujet de l'expansion de notre industrie chimique.

A part un fléchissement au cours des années 1930 et 1932, le volume du commerce d'exportation des produits chimiques a manifesté une progression ininterrompue de 1925 à 1937. En cette dernière année, il accusait une augmentation de 168,7 p. c. par rapport à 1925 et de 59,5 p. c. par rapport au maximum antérieur de l'année 1931. Le recul observé de 1937 à 1938, de 10,7 p. c. environ, a ramené l'indice à un niveau qui reste néanmoins supérieur à celui de toutes les années précédentes.



Ne fut-ce que pour des raisons d'approvisionnement en matières premières, l'indice du volume des importations a marqué également une forte progression. Celle-ci est toutefois de loin inférieure à l'augmentation dont ont témoigné les exportations. Elle n'est, en effet, que de 66,5 p. c. de 1925 à 1937 et de 11,5 p. c. de 1931 (maximum antérieur) à 1937. Le recul observé de 1937 à 1938, de 14,3 p. c. environ, est un peu plus accusé que celui des exportations. Il ramène le volume des importations en dessous du niveau de 1936 et de 1931, ce qui n'était pas le cas en ce qui concerne les exportations.

Cette expansion du commerce extérieur de produits chimiques mérite d'autant plus d'être soulignée qu'elle fait quelque peu contraste avec la stabilité relative de notre commerce d'exportation d'ensemble au cours de ces dix dernières années. S'il est vrai qu'au total, le volume de nos exportations s'est établi en 1937 à un niveau de 50,5 p. c. supérieur à celui de 1925, le progrès par rapport à 1929 (maximum antérieur) n'est

(1) Pour l'élaboration des chroniques consacrées à l'activité des différentes sections de l'industrie chimique, la Fédération des industries chimiques a eu l'obligeance d'autoriser de larges emprunts à l'annuaire qu'elle édite.

que de 2 p. c. En ce qui concerne le volume des importations, la progression du commerce de produits chimiques est, par contre, inférieure à celle de l'ensemble du commerce. Si, de 1925 à 1937, elles apparaissent, en effet, l'une et l'autre du même ordre de grandeur, à savoir respectivement 66,5 p. c. et 66,8 p. c., par rapport au maximum antérieur enregistré au cours des années 1929 à 1931, l'avance en 1937 représente respectivement 11,5 p. c. et 19 p. c.

De 1937 à 1938, le recul du commerce extérieur de produits chimiques est approximativement de la même importance que celui du commerce d'ensemble, à savoir respectivement 10,7 p. c. et 12,5 p. c. pour le volume des exportations et 14,3 p. c. et 11,4 p. c. pour le volume des importations.

TABLEAU I.

Importations et exportations de produits chimiques et pharmaceutiques.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

(Section V du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Importations :						
Janvier	54	43	43	62	64	57
Février	56	51	73	62	68	89
Mars	49	68	54	66	83	75
Avril	46	70	37	58	87	62
Mai	51	68	47	64	86	72
Juin	62	48	49	67	74	66
Juillet	35	51	51	56	70	66
Août	71	39	52	77	64	71
Septembre ..	101	53	53	94	72	74
Octobre	56	75	50	78	89	85
Novembre ..	53	66	27	72	78	51
Décembre...	61	65	28	77	74	56
L'année (*) .	696	697	563	834	909	825
Exportations :						
Janvier	225	201	182	120	115	117
Février	212	201	218	105	116	136
Mars	217	242	217	125	159	145
Avril	128	158	150	90	116	114
Mai	135	186	136	85	115	103
Juin	127	242	167	63	144	118
Juillet	206	239	155	118	140	102
Août	191	235	170	106	138	113
Septembre ..	184	256	183	109	140	142
Octobre	195	211	158	122	137	122
Novembre ..	174	187	186	110	126	139
Décembre...	198	249	179	133	156	135
L'année (*) .	2.191	2.606	2.102	1.287	1.601	1.484

(*) *Remarque :* Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux mensuels.

En ce qui concerne les prix à l'importation et à l'exportation, on notera que contrairement à la tendance générale, les prix des produits chimiques ont marqué une hausse de 1937 à 1938. Elle est de 4,9 p. c. en ce qui concerne les exportations et de 5,4 p. c. en ce qui concerne les importations. Les indices des prix de gros relatifs aux produits chimiques et aux engrais chimiques confirment ces tendances; pour les produits chimiques, l'augmentation est de 3 p. c. en moyenne et pour les engrais chimiques, elle est de 12,3 p. c.

TABLEAU II.

Indices des prix de gros.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

A. — Produits chimiques.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	562	528	485	456	533	566	615
Février.....	560	523	482	455	533	580	625
Mars	548	522	481	452	534	596	625
Avril	546	513	482	474	533	597	626
Mai	539	512	479	489	533	597	622
Juin	537	509	482	499	529	599	623
Juillet	531	510	474	503	535	615	623
Août	531	510	470	507	536	611	621
Septembre ...	531	509	469	510	541	597	620
Octobre	530	491	469	513	543	605	609
Novembre	530	490	465	515	545	612	602
Décembre.....	530	485	458	514	556	612	591
Moyenne	539	508	475	491	538	599	617

B. — Goudrons et dérivés.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	755	862	620	511	670	570	671
Février	771	841	620	495	660	580	654
Mars	865	820	588	473	635	596	645
Avril	844	795	580	511	635	637	624
Mai	819	759	567	511	600	663	629
Juin	833	759	581	501	565	663	623
Juillet	872	775	584	548	565	677	581
Août	881	767	584	545	562	677	581
Septembre	872	746	567	545	568	677	581
Octobre	843	722	563	542	578	686	571
Novembre	858	707	519	594	570	679	560
Décembre.....	858	675	500	650	562	674	538
Moyenne	839	769	573	535	597	648	605

C. — Engrais chimiques.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	416	446	412	378	431	443	482
Février	409	434	408	375	434	448	490
Mars	405	421	401	370	438	443	495
Avril	393	424	324	389	434	443	495
Mai	381	424	397	384	434	432	505
Juin	388	417	402	384	438	424	510
Juillet	394	412	393	393	438	428	490
Août	409	399	379	393	438	428	495
Septembre ...	421	407	389	403	444	451	509
Octobre	433	405	389	417	450	473	519
Novembre	442	409	389	417	447	478	520
Décembre.....	452	416	386	424	447	480	524
Moyenne	412	418	389	394	439	448	503

TABLEAU III.

Le chômage dans les industries chimiques.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1925	4.979	62	228	5,7		141
1926	5.732	29	160	0,6	3,2	83
1927	4.503	140	834	2,9	17,7	489
1928	4.290	74	614	1,6	13,7	327
1929	4.079	26	262	0,7	5,1	92
1930	4.420	49	449	1,3	10,9	161
1931	4.659	405	693	9,3	15,5	617
1932	5.114	801	1.066	16,7	22,4	1.314
1933	5.183	794	981	16,7	20,9	1.189
1934	5.242	1.023	1.065	19,8	19,6	1.319
1935	5.580	1.026	752	18,6	13,5	1.329
1936	14.891	1.875	964	17,7	10,1	1.185
1937	15.643	1.948	1.246	13,0	8,3	858
1938	17.262	2.798	2.382	16,5	14,1	1.107

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	933	1.252	1.295	1.810	1.243	1.075	1.155
Février	1.108	1.315	1.190	1.679	975	1.062	1.148
Mars	1.250	1.080	1.380	1.761	1.098	899	1.036
Avril	1.580	1.590	1.544	1.265	1.903	829	1.007
Mai	1.376	1.435	1.535	1.268	1.800	757	1.135
Juin	1.750	1.252	1.386	1.346	1.046	807	1.117
Juillet	1.379	969	1.186	1.147	1.118	692	1.105
Août	1.476	1.205	1.225	1.219	1.125	721	1.036
Septembre ...	1.292	829	1.212	1.195	925	733	1.076
Octobre	1.115	980	1.129	1.105	897	766	1.068
Novembre	1.178	1.005	978	1.085	990	906	1.084
Décembre.....	1.332	1.360	1.772	1.063	1.094	1.043	1.322
Moyenne	1.314	1.189	1.319	1.329	1.185	858	1.107

Tandis que toutefois l'indice des prix de gros des produits chimiques s'est nettement orienté à la baisse au cours du second semestre de 1938, de telle manière qu'en fin d'année, il accusait un recul de 3,4 p. c. par rapport à décembre 1937, les prix des engrais chimiques ont accusé, d'une année à l'autre et sur la base du mois de décembre, une augmentation de 9,2 p. c.

Les prix des goudrons et dérivés, dont l'indice avait atteint un maximum en octobre 1937, n'ont cessé de reculer depuis cette date. La baisse moyenne d'une année à l'autre est de 6,6 p. c. ; sur la base du maximum d'octobre 1937, elle atteint 21,6 p. c. en décembre 1938. Ce fléchissement des prix n'est pas sans relation avec la surproduction de coke dont il a été question dans la chronique relative à la houille.

La hausse d'ensemble des prix des produits chimiques qui s'est dessinée de 1937 à 1938 a quelque peu compensé le fléchissement du volume des exportations et des importations de telle manière que d'une année à l'autre, la valeur des exportations n'a baissé que de 7,3 p. c., celle des importations se réduisant de 10,8 p. c.

En conclusion de cet exposé d'ensemble relatif au mouvement général de notre commerce extérieur de produits chimiques, il n'est pas sans intérêt de souligner le fait qu'au cours des deux dernières années, ce commerce s'est soldé par une balance favorable de l'ordre de 650 à 700 millions de francs (1) alors que vers les années 1925 à 1927, il s'équilibrait approximativement à l'importation et à l'exportation.

LES ACIDES MINÉRAUX ET ORGANIQUES.

D'une capacité de plus d'un million de tonnes, l'industrie de l'acide sulfurique en Belgique compte vingt-cinq usines dont quatre sont équipées pour produire l'acide concentré dit « de contact ». La plus grande partie de la production est utilisée dans le pays même à la fabrication du sulfate d'ammoniaque, de cuivre et de fer ainsi que des superphosphates simples et concentrés et des explosifs. C'est le développement de l'industrie du sulfate d'ammoniaque de synthèse au cours des dix dernières années qui explique l'installation de nouvelles usines.

Le grillage des blendes par l'industrie du zinc fournit l'anhydride sulfureux nécessaire à l'industrie de l'acide sulfurique. Ces approvisionnements sont toutefois insuffisants ; aussi les besoins de cette industrie sont-ils couverts accessoirement par le grillage de pyrites importées en majeure partie d'Espagne et du Portugal. Il convient de signaler à ce propos qu'un gisement de pyrites situé à Vedrin a récemment été remis en exploitation à cette fin ; ces pyrites, qui ne contiennent pas d'arsenic, sont particulièrement appréciées pour la fabrication de l'acide par le procédé de contact.

L'industrie de l'acide sulfurique alimente un courant important d'exportations qui se dirigent pour la majeure partie vers l'Allemagne et les Pays-Bas. En 1938, 314.842 tonnes ont été exportées contre 263.591 tonnes en 1937 et 232.650 tonnes en 1929.

Sous-produit de la fabrication du sulfate de soude qui est une des matières premières principales de l'industrie verrière, l'acide chlorhydrique est principalement consommé par l'industrie de la gélatine, de la glucoserie et de certains chlorures. La capacité de production de l'industrie est évaluée à 100.000 tonnes environ. Les exportations d'acide chlorhydrique

(1) Estimation faite sur la base de l'ensemble du commerce correspondant à la section V des statistiques du commerce spécial de l'Union Economique. Elle néglige par conséquent certaines fabrications, tels les produits photographiques qui figurent dans une autre section.

s'orientent en ordre principal vers la France et les Pays-Bas; elles ne représentent qu'une faible partie de la production.

L'acide nitrique, dont la capacité de production pour le pays est de l'ordre de 40.000 tonnes, est fabriqué par quatre importantes usines d'ammoniaque synthétique par oxydation catalytique. L'acide nitrique ainsi obtenu est de l'acide commercial à 50 ou 60 p. c. Il peut être concentré jusqu'à 99,5 p. c. et peut en outre être purifié et donner de l'acide chimiquement pur. Il est utilisé à la fabrication des explosifs ainsi que de certains engrais azotés. Les tonnages exportés sont pris pour la majeure partie par les Pays-Bas.

En ce qui concerne l'acide citrique et les citrates pour lesquels la Belgique se place au tout premier rang des pays exportateurs, les exportations d'acide citrique ont fléchi d'une année à l'autre et se trouvent ainsi ramenées à leur niveau de 1935. Les exportations de citrates ont aussi reculé de 6.391 tonnes en 1937 à 5.239 tonnes en 1938.

TABLEAU IV.

Importations et exportations d'acides minéraux et organiques.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*						VALEURS *(milliers de francs)*					
	Acide sulfurique	Acide chlorhydr.	Acide nitrique	Acide citrique	Autres acides	Total	Acide sulfurique	Acide chlorhydr.	Acide nitrique	Acide citrique	Autres acides	Total
Importations :												
1929 ...	21.603	6.512	5.733	51	3.080	36.979	7.943	1.228	8.391	1.859	23.147	42.568
1932 ...	15.513	4.007	984	77	1.349	21.930	3.278	491	1.098	862	10.035	15.764
1933 ...	27.017	2.310	147	79	1.759	31.312	4.309	317	357	641	11.303	16.927
1934 ...	19.509	1.772	8	77	1.291	22.657	2.922	241	74	625	8.669	12.531
1935 ...	11.451	2.530	4	67	2.123	16.175	1.908	338	28	621	14.388	17.283
1936 ...	25.218	2.441	5	62	2.512	30.238	3.668	343	32	675	17.645	22.363
1937 ...	29.607	3.976	8	96	1.582	35.269	5.079	572	67	1.086	16.401	23.205
1938 ...	10.819	2.935	21	110	1.535	15.420	2.246	495	79	1.241	14.899	18.960
Exportations et réexportations :												
1929 ...	232.650	13.886	2.170	20	4.804	253.530	59.854	3.339	3.406	589	33.212	100.400
1932 ...	181.437	5.366	959	781	4.443	192.986	35.159	1.516	935	8.207	19.911	65.728
1933 ...	222.657	6.489	2.180	1.217	4.285	236.828	38.897	1.633	1.621	8.715	17.989	68.855
1934 ...	188.152	9.036	1.497	802	3.454	202.941	28.146	2.000	1.080	5.778	13.231	50.235
1935 ...	225.604	6.263	1.066	1.079	4.082	238.094	31.714	1.868	724	8.946	16.604	59.856
1936 ...	209.700	6.865	2.496	1.508	3.324	223.893	36.273	2.289	2.418	16.445	15.133	72.558
1937 ...	263.591	8.109	2.000	1.360	3.948	279.008	40.049	2.502	1.531	14.919	20.210	79.211
1938 ...	314.842	7.814	1.835	1.022	3.104	328.617	53.989	2.744	1.862	12.222	14.055	84.872

Positions tarifaires : acide sulfurique : n° 307*m*; acide chlorhydrique : n° 307*c*; acide nitrique : n° 307*g*; acide citrique : n° 307*d*; autres acides : n°s 307*a*, *b*, *e*, *f*, *h*, *i*, *j*, *k*, *l*, *n*, *o*.

LES CARBONATES.

Bien que l'industrie de la soude à l'ammoniaque selon le procédé Solvay, soit née en Belgique, celle-ci n'y a pas atteint un développement important en l'absence de gisements de sel. Les besoins du pays ne sont que partiellement couverts par l'industrie nationale et sont satisfaits pour la presque totalité par des importations d'origine française. Le bicarbonate de soude est également importé de France. Les cristaux de soude, par contre, sont fabriqués en Belgique, à partir du carbonate de soude anhydre et donnent lieu à un certain commerce d'exportation vers la Hollande.

Une usine située à Sclayn, près de Namur, fabrique depuis peu des oxydes de magnésie et du carbonate de chaux pur qu'elle récupère de la décomposition de la dolomie employée à la fabrication des oxydes de magnésie.

La fabrication du carbonate de plomb ou céruse est faite par cinq usines dont la plus importante est établie à Bruxelles; les quatre autres sont installées dans le Courtraisis. Les matières premières, à savoir le plomb et l'acide acétique, sont en général fabriquées dans le pays bien qu'il arrive parfois d'importer du plomb du Mexique.

Le commerce d'exportation de la céruse se dirige en ordre principal vers le Royaume-Uni et vers les Pays-Bas.

Ainsi qu'il résulte du tableau v, nos exportations de carbonates témoignent dans leur ensemble d'une tendance légèrement régressive au cours de ces dix dernières années. A l'importation, le recul est, par contre, très accusé.

TABLEAU V.

Importations et exportations de carbonates.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*						VALEURS *(milliers de francs)*					
	Carbonate de soude anhydre	Carbonate de soude en cristaux	Bicarbonate de soude	Carbonate de plomb	Autres carbonates	Total	Carbonate de soude anhydre	Carbonate de soude en cristaux	Bicarbonate de soude	Carbonate de plomb	Autres carbonates	Totaux
Importations :												
1929 ...	116.127		5.252	213	7.536	129.128	70.607		5.459	1.160	9.177	86.403
1932 ...	51.242		3.234	19	5.320	59.815	31.138		3.242	102	5.985	40.467
1933 ...	47.513		2.054	11	4.688	54.266	28.209		2.176	52	5.660	36.097
1934 ...	56.189		2.481	62	5.260	63.992	32.177		2.519	198	4.488	39.382
1935 ...	61.849		2.362	11	5.651	69.873	32.947		2.242	57	7.055	42.301
1936 ...	69.740		2.541	22	8.255	80.558	38.937		2.423	118	6.231	47.709
1937 ...	65.268	519	2.615	55	8.485	76.942	39.059	399	2.899	248	6.918	49.523
1938 ...	42.897	26	1.941	22	5.258	50.144	27.302	76	1.968	105	6.845	36.296
Exportations :												
1929 ...	4.426		3.369	3.561	145.194	156.550	3.866		3.800	17.783	27.115	52.564
1932 ...	2.700		2.339	3.077	94.113	102.229	1.488		2.473	11.805	16.280	32.046
1933 ...	4.417		735	3.539	110.343	119.034	2.156		844	11.609	15.352	29.961
1934 ...	2.311		867	2.850	111.720	117.748	1.121		868	9.428	16.311	27.728
1935 ...	2.393		814	3.099	111.473	117.779	1.474		866	10.230	18.659	31.229
1936 ...	3.535		856	3.044	125.630	133.065	2.252		1.013	11.108	23.183	37.556
1937 ...	164	1.814	1.087	2.491	149.415	154.971	119	891	1.476	10.243	26.538	39.267
1938 ...	18	1.761	891	2.033	123.518	128.221	16	709	1.224	8.017	23.671	33.637

Positions tarifaires : Carbonate de soude anhydre : n° 313*a*; carbonate de soude en cristaux : n° 313*b*; bicarbonate de soude : n° 314; carbonate de plomb : n° 413; autres carbonates : n^{os} 155, 310, 325, 326, 374, 375 et 414.

TABLEAU VI.

Importations et exportations de lessives alcalines.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*					VALEURS *(milliers de francs)*				
	Soude caustique cristallisée ou raffinée	Lessives de soude caustique	Potasse caustique cristallisée ou raffinée	Lessives de potasse caustique	Total	Soude caustique cristallisée ou raffinée	Lessives de soude caustique	Potasse caustique cristallisée ou raffinée	Lessives de potasse caustique	Total
Importations :										
1929	8.747	48	88	9.151	18.034	12.355	107	682	14.789	27.933
1932	9.240	17	59	11.396	20.712	15.908	42	395	17.454	33.799
1933	6.072	28	758	11.942	18.800	9.968	59	2.113	18.102	30.242
1934	8.721	31	117	2.150	11.019	13.192	74	487	2.850	16.603
1935	8.737	39	777	2.679	12.232	12.482	113	2.664	3.903	19.162
1936	8.473	42	750	2.819	12.084	12.129	122	2.627	4.307	19.185
1937	7.478	41	1.798	1.005	10.322	11.587	108	6.807	1.807	20.309
1938	8.159	41	534	1.764	10.498	12.643	102	2.205	3.307	18.257
Exportations :										
1929	2.384	205	1.083	—	3.672	3.376	105	3.883	—	7.364
1932	378	189	1.438	352	2.357	535	144	4.103	486	5.268
1933	209	160	2.324	262	2.955	253	90	5.480	392	6.215
1934	51	810	1.730	125	2.716	101	499	4.056	207	4.863
1935	138	725	750	198	1.811	155	445	2.220	435	3.255
1936	91	523	201	162	977	199	339	687	405	1.630
1937	208	738	258	1.420	2.624	351	422	558	2.438	3.769
1938	104	709	246	519	1.578	244	409	731	1.111	2.495

Positions tarifaires : Soude caustique cristallisée ou raffinée : n° 311; lessives de soude caustique : n° 312; potasse caustique cristallisée ou raffinée : n° 308; lessives de potasse caustique : n° 309.

Les lessives alcalines.

Les chlorures naturels qui servent de matières premières à la fabrication des lessives alcalines sont importés de France et d'Allemagne. Ces lessives sont consommées pour la majeure partie par les industries de la savonnerie, de la soie artificielle et du papier transparent et sont en partie exportées, vers les Pays-Bas plus particulièrement. Tandis que la soude caustique solide est importée de France, la Belgique produit de la potasse caustique solide qui est exportée.

Les chlorures.

La fabrication des lessives alcalines par l'électrolyse des chlorures naturels donne lieu à la production d'un tonnage important de chlorure de chaux, forme sous laquelle sont récupérés les dégagements de chlorure gazeux. Le chlorure de chaux est utilisé en partie dans l'industrie du papier comme blanchîment et comme désinfectant. Le chlorure de calcium est fabriqué en grandes quantités dans une usine située à Couillet. Ce produit est employé principalement pour l'entretien et le traitement antipoussiéreux des routes empierrées, dans la préparation des bétons en hiver ainsi qu'en saumure dans les installations frigorifiques. L'on estime que la moitié de la production nationale est exportée; les principaux clients extérieurs sont les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Portugal et la Scandinavie.

Ainsi qu'il résulte du tableau VII relatif au commerce extérieur de chlorures, la progression des exportations de chlorure de calcium est particulièrement accusée depuis une dizaine d'années et explique le développement d'ensemble du commerce d'exportation des chlorures. Le commerce d'importation, d'autre part, a fléchi dans des proportions non moins notables.

Le chlorure de baryum est fabriqué en Belgique par deux usines. Sauf une petite quantité utilisée pour le barytage des papiers photographiques, la quasi totalité de la production est exportée vers le Royaume-Uni, la France, les Pays-Bas et l'Argentine.

La fabrication du chlorure de zinc et des chlorures doubles de zinc et d'ammoniaque constitue la spécialité d'une usine qui couvre pratiquement la totalité des besoins du pays et alimente un commerce d'exportation qui paraît être en voie de développement. Ces chlorures sont surtout employés en galvanisation des tôles.

L'hypochlorite de soude, connu sous le nom d'eau de Javel, est produit par quatre usines. La production annuelle, estimée à 3.500 tonnes environ, est exportée pour un tiers vers les Pays-Bas.

Tableau VII. **Importations et exportations de chlorures.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

Années	Quantités *(tonnes)*						Valeurs *(milliers de francs)*					
	Chlorure de calcium (1)	Chlorure de baryum	Chlorure de zinc	Eau de Javel	Autres chlorures	Total	Chlorure de calcium (1)	Chlorure de baryum	Chlorure de zinc	Eau de Javel	Autres chlorures	Total
Importations :												
1929 ...	—	38	90	2.287	13.279	15.694	—	82	346	1.912	14.136	16.476
1932 ...	—	42	84	1.796	7.190	9.112	—	168	277	1.312	8.278	10.035
1933 ...	—	180	30	1.751	7.191	9.152	—	191	118	1.232	6.216	7.757
1934 ...	—	942	31	1.851	5.850	8.674	—	870	131	1.084	5.181	7.266
1935 ...	26	709	48	1.794	4.050	6.627	66	758	228	1.140	5.567	7.759
1936 ...	18	781	32	2.051	1.914	4.796	61	854	267	1.323	5.812	8.317
1937 ...	30	284	26	1.979	2.245	4.564	136	311	205	1.343	6.097	8.092
1938 ...	12	404	65	1.633	969	3.083	67	509	293	1.114	4.793	6.776
Exportations :												
1929 ...	—	6.661	402	790	20.272	28.125	—	9.880	1.060	613	14.689	26.242
1932 ...	—	4.009	147	931	37.674	42.761	—	4.561	363	548	21.935	27.407
1933 ...	—	5.078	454	1.506	41.856	48.894	—	5.326	889	594	24.408	31.217
1934 ...	—	4.475	626	942	42.728	48.771	—	4.348	1.211	455	24.748	30.762
1935 ...	44.554	5.031	1.043	737	10.504	61.869	19.853	6.180	1.876	474	9.145	37.528
1936 ...	55.223	3.368	1.127	789	9.118	69.625	23.106	4.519	1.977	545	9.553	39.700
1937 ...	72.896	4.360	1.217	634	10.895	90.002	29.400	4.858	2.844	376	11.227	48.705
1938 ...	78.431	3.626	1.226	611	9.323	93.217	31.851	4.504	2.593	373	12.648	51.969

(1) Avant 1935, le chlorure de calcium était compris dans la rubrique : « Autres chlorures ».
Positions tarifaires : Chlorure de calcium : n° 315*q*[1]; chlorure de baryum : n° 315*d*; chlorure de zinc : n° 315*o*; eau de Javel : n° 317; autres chlorures : n°s 315*a*, *b*, *c*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*[2].

Les sulfates.

La Belgique est gros producteur et exportateur de sulfates.

En ce qui concerne le sulfate de soude, la capacité de production de l'industrie belge est de l'ordre de 100.000 tonnes, mais elle n'est que rarement atteinte car la fabrication de sulfate de soude entraîne celle d'acide chlorhydrique, sous-produit encombrant pour lequel on n'a pas toujours le placement. Cette forte production n'exclut pas un certain courant d'importation qui se justifie par des différences de qualité : tandis que nous exportons du sulfate à 94 et 95 p. c., nous importons du sulfate à 97 et 98 p. c.

Important producteur de cuivre grâce aux gisements du Katanga, notre pays est aussi un producteur important de sulfate de cuivre. La capacité de production est estimée de 30.000 à 35.000 tonnes réparties entre une demi-douzaine d'usines. Le sulfate de cuivre est exporté principalement vers les pays vinicoles tels la France, l'Algérie, l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg ainsi que vers les Pays-Bas.

Tableau VIII.

Importations et exportations de sulfates, sulfites, hyposulfites.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Quantités *(tonnes)*							Valeurs *(milliers de francs)*						
	Sulfate de soude et bisulfate de soude	Sulfate de cuivre et sulfates doubles de cuivre ou de fer	Sulfate d'alumine	Sulfate de fer	Sulfite de soude (1)	Autres sulfates, sulfites et hyposulfites	Total	Sulfate de soude et bisulfate de soude	Sulfate de cuivre et sulfates doubles de cuivre ou de fer	Sulfate d'alumine	Sulfate de fer	Sulfite de soude (1)	Autres sulfates, sulfites et hyposulfites	Total
Importations :														
1929	51.411	41	916	338	1.438	18.972	73.516	21.911	216	744	100	4.701	16.356	44.028
1932	16.170	52	294	28	2.150	10.969	29.663	6.070	158	198	20	6.675	6.226	19.347
1933	14.092	23	347	173	1.610	11.977	28.222	5.162	83	209	50	4.865	5.909	16.278
1934	11.809	11	1.074	28	1.431	7.008	21.361	3.375	72	682	32	3.878	4.309	12.348
1935	8.272	10	1.780	19	1.352	12.005	23.438	2.373	62	1.186	43	4.432	7.919	16.015
1936	9.250	65	1.282	50	1.744	8.561	20.952	2.916	114	962	62	5.080	7.652	16.786
1937	8.888	45	1.587	49	2.430	11.168	24.167	3.045	170	1.185	98	5.379	11.912	21.789
1938	6.124	29	1.043	131	1.342	7.243	15.912	2.437	106	793	122	3.702	6.337	13.497
Exportations :														
1929	17.122	18.542	3.021	4.403	1.988	3.690	48.766	9.098	85.213	3.143	3.820	4.432	7.540	113.246
1932	44.085	26.195	13.874	3.783	847	570	89.354	18.697	73.785	10.997	1.474	1.822	1.011	107.786
1933	61.551	24.924	25.288	3.290	749	591	116.393	22.736	73.545	17.806	1.072	1.360	409	116.928
1934	54.865	22.635	22.025	3.591	844	961	104.921	26.594	51.811	13.885	1.286	1.234	835	95.645
1935	52.493	20.677	21.073	4.851	1.438	456	100.988	23.616	46.643	13.654	1.777	1.696	881	88.267
1936	62.441	24.599	26.085	4.634	1.332	745	119.836	24.884	56.286	16.988	1.991	1.808	1.039	102.996
1937	67.691	24.272	24.413	6.739	1.059	2.204	126.378	35.590	65.623	20.084	3.161	1.314	2.605	128.377
1938	69.252	25.143	23.092	2.211	1.001	1.714	122.413	32.406	59.395	15.762	1.214	1.284	3.527	113.588

(1) Y compris le bisulfite et l'hyposulfite.
Positions tarifaires : Sulfate de soude et bisulfate de soude : n° 321*h*; sulfate de cuivre et sulfates doubles de cuivre ou de fer : n° 321*c*; sulfate d'alumine : n° 321*a*; sulfate de fer : n° 321*d*; sulfite de soude : n° 320*c*; autres sulfates, sulfites et hyposulfites : n°s 320*a*, *b* et *d*, 321*b*, *e*, *f*, *g*, *i* et *j*, 322*a*, *b*, *c* et *d*.

Estimée de 8.000 à 9.000 tonnes, la consommation belge de sulfate d'alumine est couverte par la production de deux usines installées, l'une dans la province de Namur, l'autre aux environs de Liége. Cette fabrication s'effectue à partir d'argiles spéciales et plus particulièrement à partir de bauxites importées. Elle alimente un courant d'exportation de l'ordre de 25.000 tonnes vers le Royaume-Uni, les Pays-Bas, les pays scandinaves et l'Amérique du Sud. Bien que la capacité de production couvre largement les besoins du pays, l'on importe un certain tonnage d'alumine d'origine allemande.

La production de sulfate de fer, estimée à 8.000 tonnes, est principalement destinée à l'exportation. Il est employé à la destruction de mauvaises herbes et dans le traitement de maladies cryptogamiques. Les importations sont négligeables.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne le sulfite et l'hyposulfite de soude, bien qu'une bonne partie de la production nationale soit exportée.

Produits minéraux divers.

Le sulfure de carbone, qui est surtout employé à la fabrication de la soie par le procédé dit « Viscose », est fabriqué par deux importantes sociétés chimiques; une bonne partie de la production est exportée vers les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la France. Le sul-

TABLEAU IX.

Importations et exportations de produits minéraux chimiques divers.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

QUANTITÉS *(tonnes)*

ANNÉES	Sulfure de carbone	Sulfure de sodium (cristallisé ou concentré) et sulfhydrate de soude	Borax raffiné (borate de soude)	Acide borique naturel ou autre	Perborate de soude (1)	Carbure de calcium	Silicates et fluosilicates de soude et de potasse (anhydres ou cristallisés, hydratés)	Phosphate de soude (2)	Phosphate d'ammoniaque chimiquement pur (3)	Acide phosphorique	Chromates et bichromates de potasse, de soude
Importations :											
1929	0,5	659	932	244	—	8.489	4.331	—	—	16	188
1932	0,5	55	731	175	—	4.638	2.914	—	—	22	479
1933	0,3	44	1.068	220	—	4.804	3.220	—	—	29	751
1934	0,5	367	1.059	188	281	4.521	3.423	—	—	22	696
1935	0,6	711	1.266	276	265	2.167	3.256	52	41	16	737
1936	0,8	792	1.382	279	209	1.354	3.532	150	63	8	1.037
1937	0,7	604	1.279	276	172	298	3.262	262	42	38	695
1938	1,6	10	1.107	215	146	385	2.563	371	12	33	456
Exportations :											
1929	1.499	4.432	260	5,6	—	134	1.635	—	—	324	2.006
1932	1.678	5.133	62	—	—	98	2.487	—	—	278	544
1933	2.397	2.878	77	0,5	—	60	4.766	—	—	156	549
1934	3.217	1.737	134	0,7	65	42	4.191	—	—	219	110
1935	3.614	2.043	199	—	4	105	3.657	2.157	0,5	360	586
1936	3.002	2.872	206	1,0	1	548	3.837	2.671	0,4	237	459
1937	3.896	2.223	537	2,0	3	3.184	3.732	3.170	10,0	230	249
1938	2.490	2.259	24	0,6	15	3.844	1.883	2.820	9,0	241	275

VALEURS *(milliers de francs)*

ANNÉES	Sulfure de carbone	Sulfure de sodium (cristallisé ou concentré) et sulfhydrate de soude	Borax raffiné (borate de soude)	Acide borique naturel ou autre	Perborate de soude (1)	Carbure de calcium	Silicates et fluosilicates de soude et de potasse (anhydres ou cristallisés, hydratés)	Phosphate de soude (2)	Phosphate d'ammoniaque chimiquement pur (3)	Acide phosphorique	Chromates et bichromates de potasse, de soude
Importations :											
1929	3	719	1.977	875	—	15.789	3.588	—	—	139	1.105
1932	2	88	1.389	615	—	7.019	1.911	—	—	155	1.833
1933	—	70	1.825	822	—	7.023	1.848	—	—	226	2.839
1934	—	335	1.760	711	2.480	6.068	1.817	—	—	169	2.611
1935	1	531	2.175	1.226	2.835	3.073	2.170	332	98	166	2.796
1936	4	672	2.897	1.305	2.362	1.982	2.623	801	193	70	3.758
1937	4	717	2.925	1.361	1.748	451	3.038	1.232	143	204	2.820
1938	2	61	2.391	1.048	1.393	624	2.457	1.657	53	208	1.952
Exportations :											
1929	4.078	7.378	671	53	—	404	2.115	—	—	1.154	9.890
1932	4.789	5.126	158	—	—	182	2.281	—	—	568	2.632
1933	6.023	2.860	229	1	—	101	3.858	—	—	278	2.675
1934	6.810	1.663	332	—	697	71	3.212	—	—	389	496
1935	7.687	2.384	536	—	45	186	3.113	3.469	1	704	2.668
1936	6.104	3.236	634	6	18	961	3.199	3.868	—	478	1.859
1937	7.612	2.710	1.522	10	32	4.669	3.391	5.082	23	462	961
1938	5.035	2.971	78	4	44	6.507	1.662	3.718	29	481	1.163

(1) Avant 1934, le perborate de soude était repris, aux *Bulletins du Commerce extérieur*, à la rubrique : « Sels de soude et de potasse non dénommés ni compris ailleurs ».

(2) Avant 1935, le phosphate de soude était repris aux *Bulletins du Commerce extérieur*, à la rubrique : « Sels de soude et de potasse non dénommés ni compris ailleurs ».

(3) Avant 1935, le phosphate d'ammoniaque était repris, aux *Bulletins du Commerce extérieur*, à la rubrique : « Autres produits chimiques non dénommés ».

Positions tarifaires : Sulfure de carbone : n° 319*b*; sulfure de sodium : n° 319*d*; borax raffiné (borate de soude) : n° 384*a*; acide borique : n° 307*b*; perborate de soude : n° 344*c*[1]; carbure de calcium : n° 327; silicate et fluosilicate de soude et de potasse : n° 338; phosphate de soude : n° 344*b*; phosphate d'ammoniaque chimiquement pur : n° 384*d*; acide phosphorique : n° 307*j*; chromate et bichromate de potasse, de soude : n° 328.

fure et le sulfhydrate de soude (dont la Belgique ne consomme qu'une partie réduite de sa production) sont fabriqués par trois usines et sont surtout exportés vers les Pays-Bas, l'Argentine, l'Amérique du Nord ainsi que la Suisse.

L'acide borique n'est pas fabriqué en Belgique en raison de la consommation relativement limitée de ce produit. Par contre, on travaille et fabrique le borax à partir de minerais bruts importés; la capacité de production est estimée à 3.000 tonnes. Il convient de noter que le développement de l'industrie des savons en poudre, dont la Belgique produit d'assez grandes quantités, a ouvert un débouché intéressant au perborate de soude qui constitue l'élément de blanchîment de ces savons; à l'heure présente, ce perborate est importé en partie d'Allemagne et du Royaume-Uni.

Bien que ne disposant pas de sources d'énergie électrique particulièrement avantageuses, la Belgique fabrique du carbure de calcium dans trois usines, dont deux sont situées dans la région de Gand et l'autre dans la région de Liége. Une usine transforme toute sa production en cyanamide; les deux autres vendent leur production en Belgique et à l'étranger.

Les silicates de soude anhydres, cristallisés et hydratés sont fabriqués dans deux usines situées dans la région de Charleroi. Ces silicates sont employés en savonnerie et en cartonnerie. La production dépasse les besoins du pays et est exportée vers le Congo belge, les Pays-Bas, l'Argentine, la France et l'Egypte.

Les phosphates alcalins, destinés en ordre principal à l'industrie allumettière et aux produits pharmaceutiques et d'entretien, sont fabriqués par deux usines. En outre, le pays produit de l'acide phosphorique qui est exporté en grande partie.

Le développement pris par le chromage des pièces métalliques, pour l'automobile et pour l'ameublement a puissamment contribué à l'essor de l'industrie des sels de chrome. Deux usines, l'une à Vedrin et l'autre à Oolen, se sont spécialisées dans la fabrication du principal dérivé du chrome convenant à ces usages, à savoir le bichromate de soude. Au cours de ces dernières années, la fabrication des couleurs à base de chrome et le tannage au chrome ont aussi pris un assez grand développement.

Engrais chimiques.

Engrais azotés.

Pour l'année agricole 1937-1938, la production belge de sulfate d'ammoniaque est estimée à 289.911 tonnes dont 126.379 tonnes ont été consommées dans le pays; les exportations se sont élevées, d'autre part, à 165.124 tonnes contre 185.726 tonnes au cours de l'exercice 1936-1937.

La production belge de sulfate d'ammoniaque comprend du sulfate d'ammoniaque de synthèse et du sulfate d'ammoniaque de récupération qui provient des cokeries et de quelques usines à gaz. Cette dernière production s'élève en moyenne à 70.000 tonnes par an et est écoulée en majeure partie sur le marché intérieur. Celui-ci absorbe d'autre part, en moyenne, 70.000 tonnes de sulfate synthétique par campagne agricole, soit environ 14.000 tonnes d'azote sur les 200.000 tonnes que représente la capacité productive des huit usines de synthèse d'ammoniaque installées en Belgique. Ces usines exploitent le procédé Claude, celui de Casale, celui de Fauser et celui de la *Nitrogen Engineering Corporation.*

Tableau x.

Consommation d'engrais azotés en Belgique pendant l'exercice agricole 1937-1938.

Désignation des engrais	Consommation	
	en tonnes marchandises	en tonnes d'azote
Sulfate d'ammoniaque	126.379	25.630
Nitrate de soude du Chili	41.680	6.565
Nitrate de soude synthétique	23.335	4.254
Nitrate d'ammoniaque	54.216	8.559
Nitrate de chaux 15,5 p. c.	14.981	2.323
Cyanamide 17 p. c.	37.125	6.311
Chlorhydrate d'ammoniaque	15.734	2.919
Nitraphoska	107	23
Urée 46 p. c.	190	87
Total...	313.747	56.671

L'acide nitrique, qui est fabriqué par quatre usines, est transformé en partie en engrais nitrés, nitrate de chaux, nitrate d'ammoniaque et nitrate de soude. La consommation intérieure de ces nitrates atteint actuellement 75.000 tonnes environ par an, ce qui paraît être légèrement inférieur à la production nationale.

Le chlorhydrate d'ammoniaque ou calciammon est fabriqué en Belgique par une seule usine et est écoulé sur le marché intérieur.

Engrais phosphatés.

La production belge d'engrais phosphatés comporte des superphosphates de chaux simples et doubles, des scories de déphosphoration et des phosphates précipités.

La capacité annuelle de production de superphosphates simples est de l'ordre de 500.000 tonnes et est répartie dans quinze usines. Les phosphates bruts sont importés en majeure partie de l'U.R.S.S., de la Tunisie et du Maroc. A l'exportation, cette industrie souffre des contingentements et des tarifs douaniers établis par ses meilleurs clients, mesures qui ont entraîné une très forte réduction de la production nationale.

TABLEAU XI. **Importations et exportations d'engrais chimiques.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

QUANTITÉS *(tonnes)*

ANNÉES	Engrais azotés					Engrais phosphatés				Engrais potassiques		Engrais amidés
	Sulfate d'ammoniaque	Nitrate d'ammoniaque	Nitrate de chaux	Nitrate de soude non purifié (salpêtre du Chili)	Chlorhydrate d'ammoniaque	Superphosphate de chaux	Phosphate précipité	Scories phosphatées	Phosphate et superphosphate d'ammoniaque	Chlorure de potasse	Sulfate de potasse	Cyanamide de chaux
Importations :												
1929 ...	38.890	2.636	9.516	138.596	1	43.434	64	104.277	27	61.308	3.389	42.640
1932 ...	10.347	586	12.910	15.160	833	17.439	—	73.858	206	92.663	6.854	17.041
1933 ...	266	270	5.765	35.871	6.511	28.662	—	87.245	134	110.936	7.065	13.575
1934 ...	131	73	1.626	96.334	7.228	17.768	1	155.111	10	263.991	1.971	10.277
1935 ...	115	46	1.736	55.246	3.768	12.014	104	145.383	11	313.028	6.312	15.164
1936 ...	768	6	1	55.140	274	26.499	125	121.128	—	290.095	2.007	20.205
1937 ...	63	10	824	46.893	40	24.171	1.010	31.964	1	276.186	1.195	7.585
1938 ...	56	10	1.938	52.863	20	13.770	1	29.155	54	258.750	2.905	13.520
Exportations :												
1929 ...	57.824	25	22	1.891	—	201.244	24.946	1.219.817	11.900	17.099	4.051	735
1932 ...	161.582	410	2.257	7.633	84	217.989	30.814	942.416	5.556	68.030	3.025	180
1933 ...	130.618	1.431	86	22.651	20	169.183	28.946	874.630	3.306	76.080	25.647	48
1934 ...	118.178	969	136	5.640	—	157.025	38.488	1.005.042	4.924	108.118	49.598	268
1935 ...	101.776	2.318	7	1.386	1	133.259	33.756	974.871	3.338	154.022	69.150	282
1936 ...	143.525	7.632	416	1.019	—	175.025	61.600	988.284	3.551	139.307	70.987	884
1937 ...	190.588	7.097	38	9.640	—	167.261	85.625	1.200.831	10.830	153.894	73.096	216
1938 ...	146.978	14.990	2.608	757	16	152.188	81.326	707.333	10.334	167.184	95.999	124

VALEURS *(milliers de francs)*

ANNÉES	Engrais azotés					Engrais phosphatés				Engrais potassiques		Engrais amidés
	Sulfate d'ammoniaque	Nitrate d'ammoniaque	Nitrate de chaux	Nitrate de soude non purifié (salpêtre du Chili)	Chlorhydrate d'ammoniaque	Superphosphate de chaux	Phosphate précipité	Scories phosphatées	Phosphate et superphosphate d'ammoniaque	Chlorure de potasse	Sulfate de potasse	Cyanamide de chaux
Importations :												
1929 ...	54.790	7.129	14.742	225.144	2	16.132	80	19.597	58	64.140	5.023	53.569
1932 ...	7.271	686	10.875	13.204	544	4.123	—	11.688	100	82.238	6.791	11.977
1933 ...	174	345	4.820	26.924	4.062	6.549	—	15.068	181	85.823	7.144	9.516
1934 ...	80	96	1.352	71.804	4.181	3.857	2	23.852	8	140.434	1.651	6.543
1935 ...	74	77	1.622	44.965	2.569	2.270	57	20.888	11	148.024	5.017	9.560
1936 ...	506	19	2	47.012	185	5.926	60	18.521	4	173.455	2.410	13.581
1937 ...	54	31	916	38.901	76	5.720	721	6.413	5	177.445	1.552	5.601
1938 ...	54	20	2.214	45.788	15	4.264	7	6.183	22	199.794	3.023	10.580
Exportations :												
1929 ...	90.898	45	35	3.126	—	102.640	31.141	351.078	8.815	19.711	5.792	927
1932 ...	117.038	532	2.106	7.700	57	70.711	23.820	223.730	2.903	69.848	3.143	131
1933 ...	87.356	1.970	69	18.495	17	61.466	22.054	219.974	3.621	69.536	26.209	36
1934 ...	73.819	1.421	119	4.581	—	54.537	28.822	256.465	2.347	68.671	47.981	189
1935 ...	68.151	3.110	6	1.038	1	43.396	25.110	245.030	2.136	71.083	63.700	196
1936 ...	113.267	9.340	308	683	—	58.594	45.391	246.694	5.179	70.724	67.074	690
1937 ...	164.946	8.031	50	9.788	—	64.095	69.263	289.684	15.342	95.415	60.266	179
1938 ...	141.623	18.628	2.667	775	5	60.779	65.954	180.917	14.790	135.767	102.682	92

Positions tarifaires : Sulfate d'ammoniaque : n° 389; nitrate d'ammoniaque : n° 387; nitrate de chaux : n° 391; nitrate de soude non purifié : n° 169; chlorhydrate d'ammoniaque : n° 395*a*; superphosphate de chaux : n° 392*a*; phosphate précipité : n° 392*b*; scories phosphatées : n° 393; phosphate et superphosphate d'ammoniaque : n° 388; chlorure de potasse : n° 394*a*; sulfate de potasse : n° 394*b*; cyanamide de chaux : n° 390.

L'Union Economique belgo-luxembourgeoise, disposant d'une industrie métallurgique très développée, est productrice de scories Thomas. En raison de sa nature, cet engrais n'est utilisé en Belgique que dans les régions humides, notamment les régions de pâturages. Cette industrie alimente un courant important d'exportation vers l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et la Pologne.

Les phosphates précipités sont d'origine minérale ou animale. Dans le dernier cas, ils constituent un sous-produit de la fabrication des gélatines. Plusieurs usines fabriquent ces engrais, soit à l'état pur, soit en mélange avec d'autres engrais.

Engrais amidés.

Ainsi qu'il a été dit précédemment, une usine qui fabrique du carbure de calcium, transforme sa production en cyanamide de chaux. Bien que la capacité de production paraisse suffisante pour couvrir les besoins du marché intérieur, la Belgique importe néanmoins cet engrais de Norvège et de Yougoslavie. Au cours de l'année agricole 1937-1938, la consommation nationale est estimée à 37.125 tonnes et la production nationale est évaluée à 26.000 tonnes.

Engrais composés.

Outre des engrais simples, l'industrie belge offre au marché de nombreuses formules d'engrais composés convenant à la diversité des cultures qui sont pratiquées dans le pays. Les engrais binaires (à deux éléments fertilisants) sont fabriqués en ordre principal par les producteurs mêmes des matières premières; ils sont réutilisés par les mélangeurs en vue de la fabrication d'engrais complets ternaires (à trois éléments fertilisants).

LES MATIÈRES GRASSES.

Savonnerie.

La production belge de savons est estimée à 90.000 tonnes par an. Elle comporte une très grande variété de produits, depuis les savons mous ordinaires jusqu'aux savons de toilette, médicinaux et industriels; depuis une dizaine d'années, la fabrication des savons en poudre et en paillettes a pris une très grande extension.

En ce qui concerne les matières premières mises en œuvre par cette industrie, les huiles sont fournies en bonne partie par la Colonie, tandis que les matières grasses sont en majeure partie d'origine étrangère; les lessives alcalines sont faites dans le pays; enfin, les essences naturelles ou synthétiques sont généralement importées.

Les exportations de savons sont relativement minimes. Des quantités assez élevées sont importées de France, d'Allemagne et du Royaume-Uni; elles se sont toutefois réduites appréciablement au cours de ces dix dernières années.

TABLEAU XII. **Importations et exportations de matières grasses.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*					VALEURS *(milliers de francs)*				
	Savons	Bougies, chandelles et cierges	Glycérine	Acide oléique	Acide stéarique	Savons	Bougies, chandelles et cierges	Glycérine	Acide oléique	Acide stéarique
Importations :										
1929	3.329	14	376	1.600	319	22.553	233	2.615	9.689	2.693
1932	7.464	31	355	429	87	30.132	376	1.580	1.296	394
1933	6.834	32	541	628	131	25.865	378	2.135	1.582	559
1934	6.895	27	547	294	96	22.262	370	2.642	686	309
1935	4.832	20	453	873	30	16.203	369	2.898	3.236	129
1936	2.119	30	85	1.175	42	9.542	421	1.056	4.543	182
1937	1.820	16	301	40	57	9.010	309	4.071	169	274
1938	1.359	15	91	201	45	6.403	284	950	693	192
Exportations :										
1929	1.558	1.733	528	3.935	121	13.365	12.847	4.211	29.289	901
1932	963	668	327	2.048	1.995	4.997	4.106	1.399	8.274	10.566
1933	859	528	194	2.066	1.833	3.872	3.070	746	7.901	9.146
1934	779	358	1.071	1.441	1.539	3.353	1.927	3.413	5.227	7.047
1935	1.333	198	882	1.037	2.514	4.401	1.188	4.121	4.286	11.041
1936	1.069	269	899	735	2.159	4.042	1.725	4.725	3.198	10.440
1937	1.778	147	843	1.028	2.475	7.005	917	6.116	5.134	13.241
1938	909	74	684	884	1.514	4.042	585	4.526	3.724	7.389

Positions tarifaires : Savons : n° 457; bougies, chandelles et cierges : n° 455; glycérine : n° 384c; acide oléique : n° 307*h*; acide stéarique : n° 307*l*.

Stéarinerie.

Les acides gras oléiques et stéariques sont fabriqués par deux usines, l'une située à Anvers, l'autre à Bruxelles.

L'oléine sert à l'ensimage des laines et trouve donc un débouché intéressant auprès de l'industrie lainière belge; au même titre, elle est exportée vers l'Allemagne et le Royaume-Uni.

La stéarine est surtout employée en tannerie et à la fabrication des bougies stéariques pures et des bougies de composition. Pour ces dernières, elle est mélangée avec une proportion plus ou moins grande (suivant la qualité) de paraffine qui est importée de pays d'outre-mer. Elle intervient aussi dans l'industrie du caoutchouc, des câbles, des cirages et encaustiques, des allumettes-bougies, des crayons, de la corderie, du chromage et enfin dans la préparation des produits de beauté. La stéarinerie donne comme sous-produits de la glycérine brute et du brai stéarique. Une bonne partie de cette glycérine est raffinée dans le pays et ensuite exportée.

Essences, extraits et produits synthétiques.

Par suite de l'absence de matières premières, un bon nombre d'huiles essentielles ou de produits synthétiques ne peuvent être fabriqués en Belgique. Par contre, la plupart des extraits naturels de fruits, des essences naturelles ou artificielles ainsi que des produits synthétiques employés en alimentation sont fournis par l'industrie nationale qui s'est fortement développée depuis 1920.

Distillation du bois et sous-produits de la distillation de la houille.

L'absence de richesses forestières importantes exclut tout développement des industries de la distillation du bois. Celle-ci est néanmoins effectuée par quatre usines appartenant à deux sociétés qui produisent de l'alcool méthylique brut et rectifié, de l'acétate de chaux et de soude ainsi que de l'acide acétique. Comme sous-produits, on récupère du charbon et du goudron de bois.

Tableau XIII.

La production de sous-produits de la fabrication du coke.

Source : *Annales des Mines.*

Quantités.

ANNÉES	Sulfate d'ammoniaque (tonnes)	Goudron (tonnes)	Benzol brut (tonnes)	Benzol rectifié (tonnes)	Gaz non utilisé à la fabrication du coke (milliers m3)	Petit coke (tonnes)	Grésil (tonnes)	Cendrées (tonnes)
1931	69.200	166.930	27.930	21.570	662.314	253.110	179.710	53.370
1932	60.890	158.410	24.070	24.290	829.188	272.810	193.910	
1933	60.900	163.970	25.230	26.460	895.437	301.530	188.770	
1934	58.440	154.960	22.710	29.700	848.982	365.530	184.140	
1935	61.240	167.190	20.220	32.920	939.339	471.370	225.660	
1936	66.370	177.320	31.190	32.530	1.023.917	720.280	214.250	
1937	103.380	205.150	29.990	37.300	1.214.703	561.730	228.030	

Valeurs.
(*Milliers de francs.*)

ANNÉES	Sulfate d'ammoniaque	Goudron	Benzol brut	Benzol rectifié	Gaz non utilisé à la fabrication du coke	Petit coke	Grésil	Cendrées	Valeur totale
1931	62.919	57.968	31.829	38.684	81.621	40.255	11.222	2.788	327.286
1932	34.681	67.481	28.230	45.443	97.177	28.044	8.146		309.202
1933	32.989	57.401	33.457	57.383	85.345	28.366	7.424		302.365
1934	31.099	43.616	26.853	54.975	88.128	32.355	7.526		284.552
1935	32.938	51.956	27.198	64.620	109.280	43.357	10.856		340.205
1936	40.959	70.209	42.741	66.482	123.736	86.606	11.096		441.829
1937	70.130	76.593	41.473	78.886	171.492	93.222	23.801		555.597

Une des sociétés exploitantes a annexé à sa distillerie une division de produits pharmaceutiques et fabrique de la formaldéhyde, du trioxyméthylène, de l'hexaméthylène-tétramine, du gaïacol et des dérivés du créosote du bois.

La majeure partie de la production est exportée.

Outre le sulfate d'ammoniaque dont il a été question plus haut, les usines à gaz et à coke fournissent d'autres sous-produits dont les plus intéressants sont les goudrons et les eaux ammoniacales et surtout les produits de la distillation des goudrons et huiles légères. Le tableau XIII donne les chiffres de production de sous-produits de la fabrication du coke, d'après l'Administration des Mines.

Les produits directs, goudrons et eaux ammoniacales, sont en majeure partie transformés dans le pays par de nouvelles distillations. L'un des produits de la distillation du goudron, à savoir la naphtaline, fait l'objet d'un commerce important. La production nationale de naphtaline brute est estimée entre 5.000 et 6.000 tonnes. S'y ajoutent des importations qui, autrefois, étaient d'origine allemande et qui, aujourd'hui, sont principalement fournies par les Pays-Bas. Les exportations de naphtaline blanche du commerce se dirigent en ordre principal vers les pays extrême-orientaux, vers l'Argentine, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

TABLEAU XIV.

Importations et exportations de sous-produits de la distillation de la houille.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

Années	QUANTITÉS *(tonnes)*						
	Goudron minéral provenant de la distillation de la houille	Produits de la distillation des goudrons de houille(1)	Produits de la distillation des huiles légères dérivant de la houille ou des goudrons minéraux (2)	Brais gras, demi-gras et brai sec, résidus de la distillation des goudrons de houille	Naphtaline		Total
					brute ou cristallisée rose	blanche du commerce	
Importations :							
1929.	26.774	7.227	419	103.546	5.227	6	143.199
1932.	35.057	51.801	43	85.875	6.402	3	179.181
1933.	36.577	18.771	28	57.295	4.960	1	117.631
1934.	40.166	24.049	41	88.768	6.953	3	159.980
1935.	34.475	25.365	22	104.729	5.445	51	170.287
1936.	58.534	28.299	39	137.961	7.758	1	232.592
1937.	55.490	31.600	181	171.055	4.179	9	262.514
1938.	50.576	40.930	37	90.080	3.188	35	184.846
Exportations :							
1929.	8.320	67.614	28.989	17.078	5.373	1.269	128.643
1932.	25.139	72.069	16.348	38.290	500	6.968	159.314
1933.	29.385	56.428	19.107	27.801	2.701	6.939	142.361
1934.	24.815	55.260	16.901	33.216	1.540	6.710	138.442
1935.	41.950	58.401	11.491	39.424	3.083	7.335	161.684
1936.	53.213	72.678	11.537	59.585	5.234	5.180	207.427
1937.	45.317	86.157	8.956	43.570	3.039	6.382	193.421
1938.	31.221	73.051	6.765	38.638	2.498	3.194	155.367

Années	VALEURS *(milliers de francs)*						
	Goudron minéral provenant de la distillation de la houille	Produits de la distillation des goudrons de houille(1)	Produits de la distillation des huiles légères dérivant de la houille ou des goudrons minéraux (2)	Brais gras, demi-gras et brai sec, résidus de la distillation des goudrons de houille	Naphtaline		Total
					brute ou cristallisée rose	blanche du commerce	
Importations :							
1929.	14.465	9.208	1.378	39.702	4.144	36	68.933
1932.	17.035	27.193	194	35.869	2.670	9	82.970
1933.	14.187	8.618	172	27.333	2.059	7	52.376
1934.	13.709	7.078	158	28.533	3.015	15	52.508
1935.	13.061	8.912	146	30.203	3.248	78	55.648
1936.	25.471	15.081	234	42.251	7.077	8	90.122
1937.	23.451	20.489	442	50.903	4.426	42	99.753
1938.	19.563	23.311	235	25.483	2.171	79	70.842
Exportations :							
1929.	5.956	71.660	92.872	7.423	12.770	3.285	193.966
1932.	11.870	47.692	33.401	18.507	394	11.716	123.580
1933.	13.652	27.875	43.744	15.159	2.503	11.310	114.243
1934.	9.856	23.088	34.296	12.567	1.181	10.032	91.020
1935.	16.406	31.596	29.584	14.860	3.059	11.219	106.724
1936.	24.729	46.147	30.537	18.364	7.020	9.391	136.188
1937.	19.933	64.269	24.741	13.362	3.918	11.602	137.825
1938.	13.715	56.111	19.589	12.519	2.702	6.648	111.284

(1) Produits de la distillation des goudrons de houille, désignés ci-après : huiles légères brutes; huiles moyennes comprenant notamment les acides phéniques (phénol, acide carbolique); huiles lourdes, huiles combustibles; huiles anthracéniques ou vertes; huiles de créosote, comprenant notamment les huiles pour le créosotage des bois et pour le goudronnage des routes; et tous dérivés ou résidus des goudrons non dénommés ni compris ailleurs.

(2) Produits de la distillation des huiles légères dérivant de la houille ou des goudrons minéraux tels que benzols, toluol ou toluène, naphte solvent, xylol, benzols régie, benzols de dégraissage, etc. (produits distillant entre 75° et 175° centigrades et d'une densité inférieure à 0,95 à 15° centigrades).

Positions tarifaires : Goudron minéral provenant de la distillation de la houille : n° 190; produits de la distillation des goudrons de houille : n° 192; produits de la distillation des huiles légères dérivant de la houille ou des goudrons minéraux : n° 193; brai gras, demi-gras et brai sec : n° 194; naphtaline : n° 551.

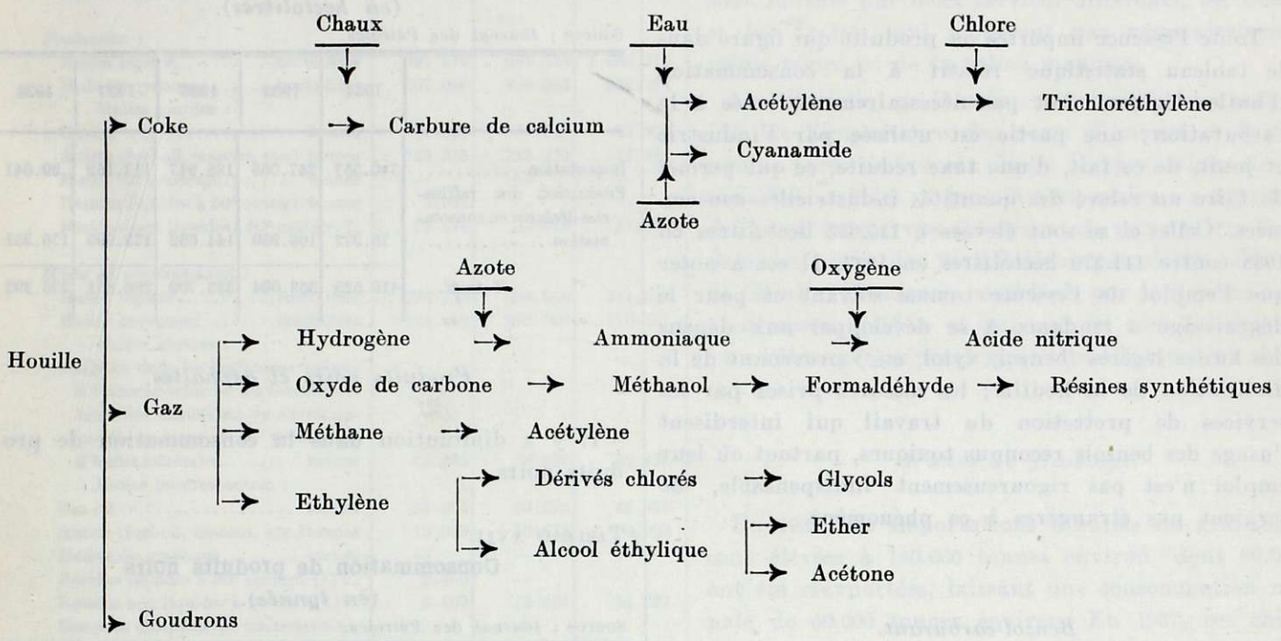
L'oxyde de carbone est transformé en alcool méthylique par réaction avec l'hydrogène à haute pression en présence d'un catalyseur. Cet alcool méthylique de synthèse est vendu tel quel, mais est surtout transformé en formaldéhyde. La plus grosse partie de celle-ci intervient dans la préparation des résines synthétiques du type Bakélite. Cette industrie des résines, poudres à mouler et vernis qui se développe rapidement, couvre tous les besoins du marché belge et est capable d'alimenter un fort courant d'exportation.

Entre autres produits de la valorisation de la houille, il convient de mentionner les dérivés du méthane et de l'éthylène. La combinaison du chlore avec l'éthylène donne une série de produits parmi lesquels on peut citer le dichloréthane. Après rectification, ce composé est utilisé comme solvant. Il peut aussi être transformé par hydrolyse en glycol, alcool bivalent qui tend à remplacer la glycérine dans beaucoup de ses usages. Le glycol lui-même est le point de départ de la fabrication d'un bon nombre d'autres produits qui acquièrent de plus en plus d'intérêt.

L'éthylène du gaz est aussi transformé par une usine en alcool éthylique. Celui-ci est vendu comme alcool industriel ou, après purification, comme alcool de bouche et comme alcool absolu. Il est également transformé en éther ou en acétone.

A titre de documentation et en s'en tenant à l'essentiel, nous donnons ci-dessous le schéma industriel de valorisation du charbon, telle que celle-ci est réalisée par l'industrie belge.

Schéma de valorisation de la houille.



PRODUITS PÉTROLIERS (1).

Essences.

La consommation d'essence, qui en 1937 avait encore légèrement augmenté par rapport à 1936, a accusé un recul en 1938.

D'après les statistiques publiées par le Ministère des Finances, la consommation a évolué comme suit au cours des récentes années.

TABLEAU XV.

Consommation d'huiles légères

(*en hectolitres*).

Source : *Journal des Pétroles.*

	1935	1936	1937	1938
Importation	3.735.382	4.408.149	4.160.748	3.998.279
Production des raffineries déclarée en consommation	650.125	528.733	904.939	911.554
Totaux...	4.385.507	4.936.882	5.065.687	4.909.833

D'après ces indications, la diminution de la consommation par rapport à 1937 serait de l'ordre de 3 p. c. Les distributeurs estiment, d'après leur chiffre de vente, que la réduction de la consommation est de l'ordre de 2 p. c.

(1) Les renseignements qui suivent sont empruntés en partie à la revue annuelle que consacre le *Journal des Pétroles* à l'industrie et au commerce des produits pétroliers.

Cette régression, la première qui ait été observée dans l'histoire de la consommation d'essence en Belgique, mérite quelques commentaires.

La cadence d'expansion du marché automobile, très rapide au cours des dernières années, ne pouvait se maintenir indéfiniment à ce rythme. Partant, devait nécessairement arriver un moment auquel les chiffres de la consommation d'essence accuseraient d'une manière absolue les variations de la conjoncture. En 1938, celle-ci a été peu favorable. D'autres événements ont indiscutablement accentué les effets de ce premier facteur à savoir, entre autres, la forte baisse du franc français qui, d'ailleurs, avait déjà fait sentir son influence en 1937. Le long de la frontière belge, en particulier à proximité de Lille et de Roubaix où le trafic automobile est très dense, l'automobiliste français avait pris l'habitude de se ravitailler en Belgique parce que l'essence y était meilleur marché. Depuis, la situation a changé. La baisse du franc français et l'élévation des taxes en Belgique ont favorisé le débit des pompes françaises. Aussi le phénomène inverse s'est-il produit et les Belges se sont ravitaillés en France.

Autre facteur qui peut avoir influencé la consommation d'essence, est l'augmentation progressive des taxes. Celles-ci ont varié comme suit, au cours des dernières années :

Progression du droit d'entrée sur l'essence.

A partir du 22- 6-1922	fr. 10,—	par hectolitre
19-11-1924	20,—	
1- 1-1926	40,—	
3- 6-1926	80,—	
28- 7-1930	70,—	
29- 4-1931	100,—	
27- 3-1932	115,—	
20-12-1932	137,50	
8- 4-1938	160,—	

Toute l'essence importée ou produite qui figure dans le tableau statistique relatif à la consommation d'huiles légères, n'est pas nécessairement livrée à la carburation; une partie est utilisée par l'industrie et jouit, de ce fait, d'une taxe réduite, ce qui permet de faire un relevé des quantités industrielles consommées. Celles-ci se sont élevées à 115.698 hectolitres en 1938 contre 111.370 hectolitres en 1937. Il est à noter que l'emploi de l'essence comme solvant et pour le dégraissage a tendance à se développer aux dépens des huiles légères (benzol, xylol, etc.) provenant de la distillation de la houille; les mesures prises par les services de protection du travail qui interdisent l'usage des benzols reconnus toxiques, partout où leur emploi n'est pas rigoureusement indispensable, ne seraient pas étrangères à ce phénomène.

Benzol-carburant.

La consommation de carburant en Belgique comprend un tonnage important de benzol-moteur qui est ajouté en mélange à l'essence de pétrole. La généralité des essences de marques vendues en Belgique contiennent, en effet, un certain pourcentage de benzol. Pour les super-carburants, la teneur en benzol est même élevée.

La quantité de benzol qui a été cédée à la carburation en 1938 s'élève à 375.000 hectolitres.

La consommation de benzol au cours des dernières années a varié comme suit :

	1935	1936	1937	1938
	—	—	—	—
		(En tonnes)		
Benzol, densité environ 0,88 .	26.495	28.000	37.000	33.000

Pour 1938, les quantités consommées de benzol-carburant sont moindres que celles qui furent cédées en 1937. Ceci provient du fait que l'activité des cokeries fut plus faible en 1938, par suite de la dépression générale des affaires. La production de benzol dépend, en effet, uniquement de l'activité des cokeries.

Alcool-carburant.

Durant l'année 1938, 56.428 litres d'alcool à 50° ont été livrés à la carburation.

Pétrole lampant.

La consommation de pétrole lampant a continué à décroître. Elle a évolué comme suit au cours des dernières années.

TABLEAU XVI.

Consommation de pétrole lampant

(en hectolitres).

Source : *Journal des Pétroles.*

	1934	1935	1936	1937	1938
Importation	340.557	247.065	188.947	113.152	99.041
Production des raffineries déclarée en consommation	75.972	105.939	144.662	173.699	176.351
Totaux...	416.529	353.004	333.709	286.851	275.392

Produits noirs et asphaltes.

Il y a diminution dans la consommation de produits noirs.

TABLEAU XVII.

Consommation de produits noirs

(en tonnes).

Source : *Journal des Pétroles.*

	1935	1936	1937	1938
Gas-oil :				
Importation	48.391	80.562	87.394	72.724
Raffinerie	19.285	24.565	39.278	42.876
Totaux...	67.676	105.127	126.672	115.600
Fuel-oil :				
Importation	3.263	6.764	12.211	12.688
Raffinerie	13.072	13.538	15.672	8.903
Totaux...	16.335	20.302	27.883	21.591

Il serait évidemment intéressant de connaître la répartition de cette consommation de gas-oil entre les divers utilisateurs, mais l'on ne possède guère de renseignements précis à ce sujet. Quoi qu'il en soit, on estime généralement la consommation actuelle de gas-oil, par les camions à moteur Diesel, entre 10.000 et 12.000 tonnes par an.

L'activité des raffineries qui transforment le pétrole brut en ses dérivés commerciaux, fait de notre pays un exportateur non négligeable de produits finis, particulièrement de produits noirs, gas-oil, mazout et asphaltes.

Deux importantes raffineries situées l'une à Gand, l'autre à Anvers, fabriquent actuellement des quantités considérables d'asphalte dont une bonne partie est exportée.

TABLEAU XVIII.

Production des raffineries de pétrole.

Source : *Journal des Pétroles.*

	1936	1937	1938
Mises en œuvre :			
Pétroles bruts .....hectolitres	3.689.633	3.487.519	3.727.910
Autres huiles .....hectolitres	14.691	18.536	17.348
Production :			
Huiles légères.....hectolitres	991.572	994.348	1.038.813
Huiles moyennes .....hectolitres	257.050	199.383	234.807
Huiles lourdes :			
Gas-oil ..... tonnes	41.399	47.911	52.978
Autres (fuel-oil, mazout, etc.) tonnes	133.373	125.279	116.981
Huiles de graissage..... tonnes	—	—	—
Résidus liquides à 50° centigr. tonnes	3.924	—	—
Résidus non liquides à 50° centigr. T.	27.274	35.019	27.900
Mises en consommation :			
Huiles légères.....hectolitres	528.733	904.940	911.554
Huiles moyennes .....hectolitres	144.662	173.700	176.351
Huiles lourdes :			
Utilisées dans les raffineries mêmes à l'alimentation ou au fonctionnement des chaudières ou autres appareils servant à la production d'huiles minérales..... tonnes	23.362	25.507	24.436
Huiles lourdes autres :			
Gas-oil ..... tonnes	24.565	39.278	42.876
Autres (fuel-oil, mazout, etc.) tonnes	13.539	15.672	8.903
Huiles de graissage..... tonnes	—	—	—
Résidus liquides à 50° centigr. (1) T.	2.445	—	—
Résidus non liquides à 50°cent. (1) T.	5.869	12.464	14.691
Essences destinées au traitement industriel des matières premières. H.	—	39	4.410
White spirit entrant dans la fabrication des produits industriels..hect.	17.364	33.979	32.723
Benzine de dégraissage ..hectolitres	—	501	1.256
Exportation :			
Huiles légères.....hectolitres	421.321	97.943	52.265
Huiles moyennes .....hectolitres	109.529	35.588	36.777
Huiles lourdes :			
Gas-oil ..... tonnes	26.609	30.941	26.276
Autres (fuel-oil, mazout, etc.) tonnes	90.083	67.035	69.171
Huiles de graissage..... tonnes	—	—	—
Résidus liquides à 50° cent. (1) tonnes	468	—	—
Résidus non liquides à 50° cent. (1) T.	15.705	30.750	25.189

(1) L'asphalte est compris sous l'une ou l'autre de ces rubriques selon qu'il est ou n'est pas liquide à 50° centigrades.

Dans les statistiques du Ministère des Finances, les asphaltes figurent sous la rubrique 195D^3 s'il s'agit de produits liquides à 50° C et sous les rubriques 197 et 198 s'il s'agit de produits solides à 50° C. Dans les statistiques de production des raffineries, l'asphalte figure surtout sous la rubrique « résidus liquides ou non liquides à 50° C ».

Pour le mazout, l'exportation comprend surtout des provisions de bord pour le ravitaillement des navires de mer. Par suite du développement du raffinage, des stations importantes de mazoutage ont été créées, notamment à Anvers, Flessingue et, depuis peu, à Zeebrugge.

Les exportations de produits pétroliers comprennent un tonnage important de produits qui ont été au préalable nationalisés, c'est-à-dire qui ont payé le droit d'entrée sans subir de traitement ultérieur, ou qui ont été traités en raffinerie nationale. C'est ce dernier cas qui est le plus fréquent. Ces exportations représentent donc surtout des produits de raffineries. Ceci explique en partie les différences observées entre les tableaux statistiques relatifs au commerce extérieur et ceux relatifs à la production des raffineries. Ces différences sont inévitables car les renseignements sont fournis par deux services différents, les Douanes et les Accises, qui n'opèrent pas nécessairement en même temps et de la même manière.

Les statistiques relatives au transit donnent une idée de l'importance des ports d'Anvers et de Gand comme ports de transit. Les « réexportations de marchandises entrées en transit temporaire » comprennent des produits qui ont été déchargés par navires de mer dans les tanks des installations pétrolières d'Anvers, de Gand, d'Hémixem, considérés par la douane comme « entrepôts fictifs » et qui ont été ensuite réexportés vers l'étranger, généralement vers l'hinterland rhénan.

Huiles de graissage.

En 1938, les importations d'huiles de graissage se sont élevées à 140.000 tonnes environ, dont 80.000 t. ont été réexportées, laissant une consommation nationale de 60.000 tonnes environ. En 1937, ces chiffres représentaient respectivement 160.000 tonnes, 90.000 t. et 70.000 tonnes.

Le développement de la technique des lubrifiants a contribué à donner à l'industrie des huiles de graissage une importance considérable. Ces huiles sont importées après un premier raffinage et sont alors traitées dans les raffineries selon les usages auxquels elles sont destinées et d'après leur caractéristique physique et leur origine. Ces traitements très complexes font appel à des connaissances techniques et chimiques très étendues. De multiples perfectionnements ont été apportés au cours des récentes années à l'aide notamment de laboratoires spécialisés dont certains sont équipés de façon remarquable et permettent de poursuivre les recherches selon les données les plus récentes de la chimie organique et de la physico-chimie. Le travail de ces laboratoires assure des progrès constants dans l'étude des traitements des hydrocarbures lourds.

L'industrie belge, qui compte une centaine de firmes, groupées pour la plupart dans l'*Union professionnelle de l'Industrie des Huiles minérales de Belgique*, offre au marché une gamme très étendue de produits et de spécialités : des huiles de vaselines, pharmaceutiques et techniques, des vaselines naturelles, synthétiques et médicinales, des huiles de transformateurs et de turbines, des huiles traitées à l'effluve électrique, des graisses lubrifiantes, des huiles et graisses traitées au graphite colloïdal, etc.

TABLEAU XIX.

Commerce extérieur de produits pétroliers.

Source : *Journal des Pétroles.*

	Importations et exportations		Réexportation de marchandises entrées en transit temporaire		Transit	
	1937	1938	1937	1938	1937	1938
Huiles de pétrole brut, en tonnes :						
Importations	281.136	308.415				
Exportations	9	6	—	—	44.420	48.352
Huiles raffinées légères (éther de pétrole, essence, white spirit) en hectolitres :						
Importations	4.160.756	3.998.279				
Exportations	123.615	47.299	54.150	68.611	3.748.004	240.622 (tonnes)
Huiles raffinées moyennes (pétrole, etc.), en hectolitres :						
Importations	113.152	99.041				
Exportations	35.552	36.860	—	—	137.651	12.757 (tonnes)
Huiles lourdes :						
1° Combustibles :						
a) Gas-oil (en tonnes) :						
Importations	87.369	72.724				
Exportations	26.689	21.966	104.542	98.421	36.775	30.929
b) Fuel oil (en tonnes) :						
Importations	12.213	12.688				
Exportations	50.278	45.004	65.873	43.016	23.769	26.476
2° Huiles de graissage (en tonnes) :						
Importations	72.307	59.705				
Exportations	530	366	89.059	79.418	25.397	9.869
3° Autres résidus liquides à 50° (en tonnes) :						
Importations	450	393				
Exportations	38	21	—	—	160	60
Paraffines (en tonnes) :						
Importations	8.104	7.775				
Exportations	3.288	3.389	3.903	3.616	5.490	6.362
Autres résidus des huiles minérales (en tonnes) :						
Importations	13.278	11.265				
Exportations	30.855	24.168	—	—	3.846	1.657
Bitume, solide ou asphalte proprement dit (en tonnes) :						
Importations	17.609	13.358				
Exportations	1.670	960	—	—	12.347	5.504

PIGMENTS, COULEURS ET VERNIS.

L'existence d'une industrie du zinc et du plomb constitue le point de départ de la fabrication d'un certain nombre de pigments colorants qui font l'objet d'un commerce d'exportation relativement important. C'est ainsi que du traitement de minerais de zinc arsénifères, deux usines récupèrent l'anhydride arsénieux ou arsénic blanc dont la presque totalité de la production est vendue au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, à l'Allemagne, à l'Afrique du Sud et à l'Amérique du Sud. Deux autres usines fabriquent de l'oxyde zincique (blanc de zinc), surtout employé comme pigment colorant dans la fabrication des couleurs et comme charge dans l'industrie du caoutchouc; les Pays-Bas, la Suisse, l'Egypte et l'Amérique du Sud sont les principaux acheteurs de ce produit. Enfin, une importante fabrique de céruse produit également de la litharge et du minium de plomb qui sont utilisés à la fabrication des couleurs, dans l'industrie céramique et en cristallerie; les exportations de ces produits se dirigent en ordre principal vers les Pays-Bas et la France tandis que les importations, d'origine anglaise en majeure partie, correspondent à certaines qualités spéciales.

Grâce à des minerais importés du Congo belge, l'industrie belge fabrique des oxydes de cobalt et d'urane utilisés comme colorants en céramiques et verreries. Une partie importante de cette production est exportée vers les Etats-Unis et le Japon.

TABLEAU XX.

Importations et exportations de matières colorantes, matières tannantes, couleurs, laques, vernis et mastics.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

QUANTITÉS (*tonnes*)

ANNÉES	Anhydride arsénieux	Oxyde de zinc	Minium de plomb	Protoxyde de plomb	Oxydes de cobalt, oxyde siliceux, oxydes vitrifiés	Oxyde et protoxyde d'urane	Sulfure de zinc	Outremer naturel ou factice	Autres produits	Total
Importations :										
1929	118	2.161	400	375	19	—	1.535	94	40.889	45.591
1932	15	2.143	553	321	10	—	778	49	30.631	34.500
1933	16	2.253	469	256	5	—	780	50	32.887	36.716
1934	112	1.516	449	267	17	—	560	49	28.463	31.433
1935	14	1.625	427	263	14	—	257	52	30.472	33.124
1936	115	919	432	309	26	—	402	38	31.984	34.225
1937	60	1.343	234	239	41	—	894	49	37.412	40.272
1938	1	1.470	278	365	68	—	476	39	26.997	29.694
Exportations :										
1929	3.716	13.571	1.390	58	347	113	9.431	3.443	25.467	57.536
1932	2.046	6.820	951	41	73	28	9.710	1.230	19.028	39.927
1933	2.579	6.464	1.130	54	210	32	11.812	1.138	20.335	43.754
1934	3.555	6.786	804	59	187	51	13.161	1.880	20.456	46.939
1935	3.098	6.051	967	41	376	96	13.015	2.889	22.214	48.747
1936	2.731	5.119	1.177	148	302	150	16.089	2.969	26.169	54.854
1937	3.039	5.362	1.586	227	269	82	17.361	3.347	26.895	58.168
1938	2.707	5.544	1.060	133	76	130	16.597	2.151	21.244	49.642

VALEURS (*milliers de francs*)

ANNÉES	Anhydride arsénieux	Oxyde de zinc	Minium de plomb	Protoxyde de plomb	Oxydes de cobalt, oxyde siliceux, oxydes vitrifiés	Oxyde et protoxyde d'urane	Sulfure de zinc	Outremer naturel ou factice	Autres produits	Total
Importations :										
1929	322	9.125	2.189	1.997	1.933	2	4.292	687	244.918	265.465
1932	40	4.850	1.806	1.199	410	34	1.787	40	155.459	165.625
1933	31	4.848	1.299	805	251	44	1.434	387	164.901	174.000
1934	170	3.164	1.112	727	729	22	1.023	387	154.321	161.655
1935	24	3.309	1.125	782	525	24	577	496	216.852	223.714
1936	219	2.167	1.478	1.187	1.529	37	755	387	229.784	237.543
1937	93	4.419	997	1.147	2.161	16	1.617	397	258.638	269.485
1938	21	3.382	954	1.307	4.997	9	828	287	193.438	205.223
Exportations :										
1929	16.584	76.715	7.323	294	45.396	2.558	25.889	15.685	108.764	299.208
1932	6.956	25.321	3.751	162	3.655	2.833	25.636	5.629	63.544	137.487
1933	6.752	18.884	3.827	204	7.577	2.401	24.802	532	67.503	132.482
1934	8.830	18.524	2.527	156	4.822	2.255	24.805	7.401	59.498	128.818
1935	7.983	13.876	3.003	134	10.052	6.294	24.034	13.523	71.386	150.285
1936	7.666	14.037	3.947	543	7.497	10.071	26.689	14.829	87.312	172.591
1937	8.477	17.416	7.189	1.096	7.397	5.600	27.069	16.954	96.625	187.823
1938	7.604	14.762	4.105	489	3.087	9.893	29.057	12.053	85.820	166.870

Positions tarifaires : Anhydride arsénieux : n° 303; oxyde de zinc : n° 419; minium de plomb : n° 415; protoxyde de plomb : n° 416; oxydes de cobalt, oxyde siliceux, oxydes vitrifiés : n° 406; oxyde et protoxyde d'urane : n° 418; sulfure de zinc : n° 420; outremer naturel ou factice : n° 424; autres produits : n°s 396 à 405, 407 à 414, 417, 421 à 423 et 425 à 439.

Le lithopone, produit concurrent du blanc de zinc, est fabriqué par quatre usines. Les barytes nécessaires à cette industrie sont principalement importées d'Allemagne. Les exportations, qui représentent un tonnage important, se répartissent entre un très grand nombre de pays parmi lesquels figurent en ordre principal le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède et les Pays-Bas.

La fabrication et la préparation d'une très grande variété de couleurs parmi lesquelles il convient de mentionner, entre autres, les couleurs d'outremer, occupent de très nombreuses firmes dans le pays et alimentent un commerce important d'exportation; en tonnage, celle-ci représente près du double des importations. Ajoutons enfin que, depuis peu, l'industrie belge est productrice de poudres d'aluminium et de bronze, produits pour lesquels le pays était tributaire de l'étranger jusque tout récemment.

Les colles et gélatines.

La Belgique se place au tout premier rang des producteurs de colles et gélatines animales.

La fabrication des colles est effectuée par cinq entreprises qui occupent au total 1.500 ouvriers environ et produisent un tonnage de 3.500 tonnes en moyenne par an. Par le traitement des os gras, on obtient les colles fortes d'os, tandis que les déchets de tannerie servent à la fabrication des colles de rognures. Comme la consommation totale du pays est d'environ 2.900 t., l'écoulement de la production s'effectue pour une bonne partie sur les marchés extérieurs.

Depuis 1934, l'industrie fabrique des colles sèches de peaux de lapins. Cette fabrication nouvelle, qui est alimentée par les couperies de poils des Flandres, s'adresse particulièrement aux manufactures de cadres, de moulures, de blanc-fixe ainsi qu'aux milieux textiles et allumettiers.

En ce qui concerne les gélatines, la Belgique est le principal fabricant du monde avec une production annuelle d'environ 15.000 tonnes, soit un peu moins du tiers de la consommation mondiale. Cette industrie compte sept usines qui occupent 3.000 ouvriers, abstraction faite de deux autres usines qui emploient 500 ouvriers et qui procèdent à la transformation des os en osséine, premier stade de la fabrication de la gélatine. La presque totalité de la production est exportée. Le sous-produit de la fabrication de l'osséine et de la gélatine, le phosphate précipité d'os, est utilisé pour l'alimentation du bétail et comme engrais pour l'agriculture.

L'industrie allumettière.

Le fléchissement d'activité de l'industrie allumettière, qui s'était dessiné au cours du second semestre de 1937, s'est accentué durant les trois premiers trimestres de 1938. En fin d'année, une reprise s'est dessinée qui a relevé l'activité de cette industrie au-dessus du niveau qui est considéré comme normal.

Tableau XXI.

Importations et exportations de colles et gélatines.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

Années	Quantités (tonnes)				Valeurs (milliers de fr.)			
	Colles de poisson, d'os, de nerfs, de peaux, etc.	Gélatines et pâtes à base de gélatine	Autres colles	Total	Colles de poisson, d'os, de nerfs, de peaux, etc.	Gélatines et pâtes à base de gélatine	Autres colles	Total
Importations :								
1929	1.988	242	858	3.088	16.925	8.030	4.657	29.612
1932	1.321	225	567	2.113	7.861	6.051	3.007	16.919
1933	1.338	267	599	2.204	6.679	6.494	3.205	16.378
1934	1.192	260	602	2.054	5.797	5.866	3.421	15.084
1935	855	257	686	1.798	5.228	7.209	4.511	16.948
1936	905	287	644	1.836	5.792	8.601	4.872	19.265
1937	973	376	733	2.082	7.310	11.275	6.060	24.645
1938	839	338	728	1.905	6.247	10.755	5.440	22.442
Exportations :								
1929	5.634	611	1.599	7.844	62.284	7.285	13.161	82.730
1932	4.479	765	179	5.423	41.632	7.800	959	50.391
1933	4.428	419	250	5.097	39.434	4.380	1.238	45.052
1934	3.942	367	111	4.320	30.738	4.133	698	35.569
1935	4.765	200	112	5.077	41.413	2.328	621	44.362
1936	4.829	418	187	5.434	46.822	5.097	1.227	53.146
1937	4.783	2.035	324	7.142	47.804	28.048	2.273	78.125
1938	3.542	2.376	151	6.069	35.488	30.652	1.148	67.288

Positions tarifaires : Colles de poisson, d'os, de nerfs, de peaux, etc. : nos 440 et 441; gélatines et pâtes à base de gélatine : nos 442 et 443; autres colles : nos 444 à 447.

Tableau XXII.

Production d'allumettes, par trimestre.

Source : *Ministère des Finances — douanes et accises.*

Périodes	1936	1937	1938
	(en millions de tiges)		
Premier trimestre	13.158	15.677	11.302
Deuxième trimestre	11.678	15.576	11.192
Troisième trimestre.....	14.080	12.004	10.786
Quatrième trimestre	16.316	13.182	14.187
Total...	55.232	56.439	47.467

Ce redressement est attribué aux événements de septembre qui se sont traduits par la fermeture d'une importante usine allumettière tchécoslovaque située dans la région des Sudètes incorporée à partir de cette époque au Reich allemand. Cette usine, d'une capacité productive journalière d'une centaine de millions de tiges, exportait la plus grande partie de sa production vers le Royaume-Uni. En conséquence, l'industrie belge a bénéficié, à partir de ce moment, de commandes importantes pour compte britannique, commandes qui, précédemment, étaient satisfaites par l'industrie tchécoslovaque.

TABLEAU XXIII.

Destination donnée à la production allumettière, en 1938

(en millions de tiges).

Source : *Ministère des Finances — douanes et accises.*

PÉRIODES	ALLUMETTES		
	Produites	DÉCLARÉES POUR	
		la consommation	l'exportation
Premier trimestre	11.302	5.452	7.020
Deuxième trimestre	11.192	3.993	6.306
Troisième trimestre.....	10.786	5.407	6.790
Quatrième trimestre	14.187	5.845	7.896
Total...	47.467	20.697	28.012

Cette amélioration de fin d'année, très appréciable à en juger par les statistiques trimestrielles, n'a cependant pas empêché la production de marquer, d'un exercice à l'autre, un recul de 16 p. c. L'exportation est descendue au total en dessous du niveau de 1935, après s'être établie pendant la majeure partie de l'année au niveau des exportations des années 1933-1934. Les déclarations en consommation sont aussi en régression d'une année à l'autre, tout en restant cependant à un niveau normal que l'on considère être de 20 à 22 milliards de tiges par an : ceci représente approximativement 7 allumettes par jour et par tête d'habitant, un des chiffres les plus élevés du monde.

TABLEAU XXIV.

Production et exportation d'allumettes pendant les dix dernières années

(millions de tiges).

Source : *Ministère des Finances — douanes et accises.*

ANNÉES	Production	Exportation
1929	73.693	54.912
1930	70.057	50.521
1931	59.983	38.275
1932	50.562	27.515
1933	42.428	24.478
1934	48.451	25.068
1935	50.326	29.768
1936	55.232	32.876
1937	56.439	32.874
1938	47.467	28.012

Les prix de vente sur le marché intérieur n'ont pas été modifiés en cours d'exercice et sont demeurés au niveau auquel ils avaient été haussés en 1937. Les salaires sont également restés stables. Les matières premières, par contre, ont été orientées à la baisse.

En 1928, l'industrie allumettière en Belgique comptait seize usines. Depuis cette époque, des concentrations ont ramené ce chiffre à sept.

TABLEAU XXV.

Importations et exportations d'explosifs.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*					VALEURS *(milliers de francs)*				
	Poudres à tirer	Explosifs	Détonat. et artifices	Munitions de sûreté	Total (1)	Poudres à tirer	Explosifs	Détonat. et artifices	Munitions de sûreté	Total (1)
Importations :										
1929.....	28	372	77	144	621	1.659	4.835	2.680	7.477	16.651
1932.....	111	327	51	117	606	4.711	3.552	1.672	7.933	17.868
1933.....	80	165	53	64	362	3.833	1.653	1.368	2.682	9.536
1934.....	67	624	55	104	850	2.401	5.618	1.947	4.583	14.549
1935.....	263	656	54	34	1.007	7.650	6.309	1.573	2.334	17.866
1936.....	95	482	109	109	795	3.640	6.258	3.525	7.753	21.176
1937.....	64	708	89	69	930	3.981	7.292	2.804	4.010	18.087
1938.....	117	857	121	183	1.278	6.141	10.769	5.870	6.705	29.485
Exportations :										
1929.....	823	727	36	1.872	3.458	7.312	8.784	1.622	33.914	51.632
1932.....	414	668	19	1.149	2.250	3.316	7.251	1.234	28.059	39.860
1933.....	493	820	23	1.516	2.852	3.886	8.979	1.394	33.656	47.915
1934.....	507	529	25	1.606	2.667	3.821	5.519	1.477	31.390	42.207
1935.....	418	805	25	3.265	4.513	3.338	8.245	1.505	68.375	81.463
1936.....	499	878	29	1.782	3.188	4.096	9.256	1.628	44.755	59.735
1937.....	816	848	49	1.972	3.685	7.297	9.125	2.801	50.752	69.976
1938.....	543	1.181	45	4.319	6.088	5.221	12.044	2.537	104.214	124.016

(1) Y compris la nitroglycérine non mélangée avec un absorbant.
Positions tarifaires : Poudres à tirer : n° 1198; explosifs : nos 1199 et 1200; détonateurs et artifices : nos 1201 et 1202; munitions de sûreté : n° 1203; total : nos 1198 à 1204.

TABLEAU XXVI. **Importations et exportations de produits pharmaceutiques.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*						VALEURS *(milliers de francs)*					
	Aldéhyde formique	Trioxyméthylène, hexaméthylène-tétramine	Bioxyde d'hydrogène	Sérums et vaccins	Médicaments préparés et spécialités pharmaceutiques	Total	Aldéhyde formique	Trioxyméthylène, hexaméthylène-tétramine	Bioxyde d'hydrogène	Sérums et vaccins	Médicaments préparés et spécialités pharmaceutiques	Total
Import. :												
1929 ...	9	4	255	20	756	1.044	91	128	3.419	3.328	56.968	63.934
1932 ...	10	5	327	20	666	1.028	84	123	2.394	3.684	51.562	57.847
1933 ...	10	5	279	17	676	987	74	112	1.970	3.341	49.002	54.499
1934 ...	11	5	158	20	623	817	67	91	1.361	2.570	53.814	57.903
1935 ...	12	3	194	16	663	888	74	79	1.729	2.770	57.054	61.706
1936 ...	10	5	213	21	805	1.054	90	99	2.060	3.145	60.940	66.334
1937 ...	15	4	216	22	912	1.169	109	90	2.125	3.112	68.420	73.856
1938 ...	32	5	144	20	790	991	219	80	1.457	3.324	74.858	79.938
Export. :												
1929 ...	31	7	14	1	977	1.030	187	170	158	208	14.947	15.670
1932 ...	114	40	117	1	125	397	507	737	836	330	8.047	10.458
1933 ...	278	37	74	1	222	612	1.337	667	698	262	8.102	11.066
1934 ...	333	42	35	2	233	645	987	684	310	233	7.611	9.825
1935 ...	724	83	53	3	280	1.143	2.023	1.146	584	293	8.935	12.981
1936 ...	1.015	153	55	4	317	1.544	2.791	1.768	586	1.473	10.458	17.076
1937 ...	1.722	274	32	6	445	2.479	4.737	2.844	321	436	16.061	24.399
1938 ...	1.605	249	18	1	421	2.294	4.081	2.690	196	326	18.426	25.719

Positions tarifaires : Aldéhyde formique : n° 360; trioxyméthylène, héxaméthylène-tétramine : n° 361; bioxyde d'hydrogène : n° 300; sérums et vaccins : n° 381; médicaments préparés et spécialités pharmaceutiques : n° 382.

EXPLOSIFS.

Ainsi qu'il résulte du tableau xxv relatif au commerce extérieur d'explosifs, l'année 1938 a été exceptionnellement favorable à l'industrie des explosifs. D'une année à l'autre, le commerce d'exportation des munitions de sûreté a plus que doublé, tant en quantité qu'en valeur. Le même résultat n'est pas loin d'être atteint en ce qui concerne le commerce total d'explosifs à l'exportation.

Cette expansion remarquable du commerce d'explosifs, si elle reflète la conjoncture politique assez particulière de l'année, témoigne également du développement de cette industrie en Belgique. Celle-ci fabrique les poudres de mines, les dynamites, les explosifs de sécurité, les mêches de sécurité, les détonateurs, les poudres de guerre, les poudres et cartouches de chasse ainsi que les munitions de guerre.

On compte environ une demi-douzaine de fabriques de poudres noires de mine, explosif qui, bien que relativement ancien, demeure apprécié surtout parmi les exploitants de carrières. Une poudre noire d'exportation dite « poudre de traite » est exportée en grandes quantités vers l'Afrique centrale, une autre variété dite poudre FFFF est employée pour la chasse et est surtout consommée par les marchés asiatiques et sud-américains.

Trois usines belges assurent la fabrication de tous les genres de dynamite connus. Les dynamites sont des explosifs à base de nitroglycérine à un pourcentage variant de 40 à 92 p. c. suivant les destinations.

Outre les poudres noires et les dynamites, l'industrie belge fabrique une gamme très étendue d'explosifs qui peuvent leur être substitués, mais dont le transport et le maniement présentent moins de danger. Ces explosifs de sécurité, dont plusieurs sont à base de nitrate d'ammoniaque, représentent une part très importante de la production et du commerce d'exportation.

LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES.

Bien que nous demeurions grand importateur de produits pharmaceutiques, et tout particulièrement de médicaments préparés et de spécialités pharmaceutiques, notre commerce d'exportation est cependant en sérieux progrès depuis quelques années. Les exportations d'aldéhyde formique, négligeables il y a une dizaine d'années, représentent actuellement près de 1.700 tonnes; celles de trioxyméthylène et d'héxaméthylènetétranine accusent aussi une progression intéressante. Le commerce de médicaments préparés, bien qu'enregistrant une avance appréciable par rapport aux années précédentes, se plaint des mesures protectionnistes draconiennes auxquelles il se heurte à l'étranger alors que les importations s'effectuent en Belgique sans entrave aucune.

En fin d'année, il a été annoncé qu'un accord avait été conclu entre l'Union Chimique Belge et la Société Domaine de Cognée Kavumu au Congo Belge pour entreprendre la plantation d'arbres à quinquina. Cette initiative vise à approvisionner la Colonie de quinine dont la consommation y est très élevée, tout en offrant ce produit à un prix de vente abordable par les indigènes. La production du quinquina et de quinine est actuellement un quasi-monopole des colonies néerlandaises.

Les produits photographiques.

L'industrie des produits photographiques compte en Belgique cinq usines dont la plus importante est située à Vieux-Dieu, près d'Anvers. Ces usines fabriquent des plaques photographiques en verre, des papiers photographiques ainsi que des films cinématographiques et photographiques. A peu d'exceptions près, les matières premières sont d'origine belge. Tandis que l'industrie verrière fournit les plaques, les papeteries du pays confectionnent les différentes qualités de papiers. Le celluloïd et les autres supports transparents sont actuellement fabriqués par les usines mêmes. Quelques produits chimiques spéciaux font encore l'objet d'importations

Tableau XXVII.

Importations et exportations de produits photographiques.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Quantités *(tonnes)*							
	Rouleaux ou bandes pour films et films pour cinématographie, sensibilisés mais non impressionnés		Pellicules et plaques en dérivés de la cellulose sensibilisées pour la photographie			Papiers et cartons sensibilisés pour la photographie	Plaques en verre pour la photographie, sensibilisées	Total
	négatifs	positifs	en rouleaux	film-packs	non dénommés			
Importat. :								
1929...	2	10	31	5	22	58	62	190
1932...	1	4	44	3	20	63	61	196
1933...	2	8	49	3	14	61	48	185
1934...	1	10	41	2	17	72	55	198
1935...	1	9	49	2	19	69	46	195
1936...	2	8	49	1	24	67	45	196
1937...	1	8	50	1	28	72	41	201
1938...	1	5	47	1	28	65	36	183
Exportat. :								
1929...	20	151	155	8	34	1.709	1.070	3.147
1932...	8	195	399	9	45	879	802	2.337
1933...	38	195	438	11	16	718	864	2.280
1934...	52	157	400	4	67	282	744	1.706
1935...	32	146	393	1	41	136	779	1 528
1936...	29	152	415	3	47	877	792	2 315
1937...	22	193	523	5	93	762	785	2.383
1938...	31	228	392	6	272	724	889	2.542

ANNÉES	Valeurs *(milliers de francs)*							
	Rouleaux ou bandes pour films et films pour cinématographie, sensibilisés mais non impressionnés		Pellicules et plaques en dérivés de la cellulose sensibilisées pour la photographie			Papiers et cartons sensibilisés pour la photographie	Plaques en verre pour la photographie, sensibilisées	Total
	négatifs	positifs	en rouleaux	film-packs	non dénommés			
Importat. :								
1929...	467	827	3.417	526	1.893	2.508	1.202	10.840
1932...	506	366	5.035	336	1.511	3.130	1.224	12.108
1933...	558	761	5.022	394	1.093	2.720	924	11.472
1934...	261	591	4.125	251	1.125	3.212	1.033	10.598
1935...	479	669	5.309	237	1.451	3.186	890	12.221
1936...	399	657	5.073	191	1.872	3.271	828	12.291
1937...	312	707	5.384	158	2.420	3.701	844	13.526
1938...	351	576	5.303	154	2.355	3.607	729	13.075
Exportat. :								
1929...	3.576	19.506	12.989	605	2.885	67.644	19.673	126.878
1932...	1.931	17.711	24.900	859	3.820	25.847	10.745	85.813
1933...	4.606	15.520	28.113	1.022	1.160	20.760	10.654	81.835
1934...	6.352	13.622	23.410	325	5.047	8.553	8.261	65.570
1935...	5.171	17.349	32.291	126	3.385	5.841	13.977	78.140
1936...	4.549	19.802	40.353	313	4.947	35.177	14.098	119.239
1937...	3.630	25.620	51.244	503	9.940	32.308	15.198	138.443
1938...	4.273	21.800	39.968	691	26.239	30.050	17.127	140.148

Positions tarifaires : Rouleaux ou bandes pour films et films pour cinématographie, sensibilisés mais non impressionnés, négatifs : n° 1174*b*[1]; positifs : n° 1174*b*[2]; pellicules et plaques en dérivés de la cellulose sensibilisées pour la photographie, en rouleaux : n° 1174*bisa*, filmpacks : n° 1174*bisb*, non dénommés : n° 1174*bisc*; papiers et cartons sensibilisés pour la photographie : n° 741; plaques en verre pour la photographie, sensibilisées : n° 839.

Tableau XXVIII.

Importations nettes de caoutchouc brut.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Quantités *(tonnes)*			Valeurs *(milliers de fr.)*		
	Caoutchouc naturel, même refondu en masses ou purifié	Caoutchouc régénéré et débris d'ouvrages en caoutchouc	Total	Caoutchouc naturel, même refondu en masses ou purifié	Caoutchouc régénéré et débris d'ouvrages en caoutchouc	Total
1929	9.672		9.672	156.378		156.378
1932.	9.647		9.647	43.236		43.236
1933	11.549		11.549	37.949		37.949
1934	9.284		9.284	39.721		39.721
1935	7.720		7.720	61.291		61.291
1936	9.780		9.780	108.097		108.097
1937	15.204	595	15.799	188.818	416	189.234
1938	11.507	93	11.600	105.584	(1)— 714	104.870

(1) Exportations nettes.
Positions tarifaires : Caoutchouc naturel, même refondu en masses ou purifié : n° 120*a*[1]; caoutchouc régénéré et débris d'ouvrages en caoutchouc : n[os] 120*a*[2] et 120*a*[3].

En vertu d'un accord conclu entre l'Union Chimique Belge et le groupe Gevaert, la première société a suspendu la fabrication des plaques, papiers, films et matériels effectuée sous la forme de Produits *Fotobel* pour être réalisée exclusivement par la seconde société. Celle-ci, d'autre part, suspendrait certaines fabrications chimiques pour s'approvisionner exclusivement auprès de l'Union Chimique.

La production nationale est trop élevée pour pouvoir être écoulée entièrement sur le marché intérieur. Aussi alimente-t-elle un important commerce d'exportation où il n'est pas de pays qui ne soit représenté. Malgré l'aggravation des barrières douanières, on notera d'après le tableau XXVII que ce commerce s'est non seulement maintenu, mais qu'il tend à se développer. Au total, de 1937 à 1938, ce commerce a même encore progressé de telle manière qu'il représente aujourd'hui une valeur approximativement double de celle de 1935; en quantité, l'augmentation, bien que proportionnellement moins accusée, est cependant également très importante. Le commerce d'importation, par contre, est stable depuis de très nombreuses années.

TABLEAU XXIX.

Importations et exportations d'ouvrages en caoutchouc.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS (*tonnes*)							
	Bandages pleins	Bandages pneumatiques			Courroies	Tubes et tuyaux	Autres ouvrages en caoutchouc	Total
		Envel. pour automobiles et motocycles	Enveloppes pour autres véhicules	Chambres à air				
Importations								
1929	562	2.240	252	297	125	314	1.623	5.413
1932	128	1.959	103	217	51	120	1.500	4.078
1933	119	2.190	70	274	60	135	1.661	4.509
1934	90	2.169	147	232	62	130	1.460	4.290
1935	64	2.353	122	201	102	144	1.943	4.929
1926	55	1.882	195	182	184	174	1.963	4.635
1937	89	1.639	239	200	212	205	1.592	4.176
1938	27	1.203	161	99	208	202	1.293	3.193
Exportations								
1929	7.857				143	163	953	9.116
1932	51	6.550	348	653	105	146	617	8.470
1933	60	7.709	756	888	97	160	817	10.487
1934	82	6.540	722	936	93	151	708	9.232
1935	3	3.473	769	519	120	142	541	5.567
1936	20	4.987	829	543	128	145	589	7.241
1937	129	6.360	791	847	154	177	750	9.208
1938	113	6.881	562	624	92	165	1.146	9.583

ANNÉES	VALEURS (*milliers de francs*)							
	Bandages pleins	Bandages pneumatiques			Courroies	Tubes et tuyaux	Autres ouvrages en caoutchouc	Total
		Envel. pour automobiles et motocycles	Enveloppes pour autres véhicules	Chambres à air				
Importations								
1929	9.917	73.123	5.751	10.405	5.229	9.516	52.598	166.539
1932	1.506	36.785	1.955	4.500	1.760	2.519	35.483	84.508
1933	1.298	35.703	1.224	4.996	1.869	2.530	34.342	81.962
1934	939	28.681	2.022	3.837	1.750	2.178	28.065	67.472
1935	689	39.199	2.036	4.080	3.057	2.784	34.733	86.578
1936	537	33.131	3.726	4.151	5.127	3.431	36.552	86.655
1937	826	27.689	5.140	5.053	6.594	4.439	37.702	87.443
1938	314	19.002	3.482	2.482	6.268	4.148	32.782	68.478
Exportations								
1929 ...	319.246				6.375	3.839	19.061	348.521
1932 ...								
1933 ...	7161	53.173	6.464	14.319	2.559	2.680	9.774	189.685
1934 ...	5041	43.785	10.633	15.297	2.153	2.395	7.799	182.566
1935 ...	564	95.271	9.763	13.145	2.034	1.917	8.196	130.890
1936 ...	28	56.264	13.182	8.348	3.224	2.036	7.997	91.079
1937 ...	142	71.360	14.496	8.631	3.644	1.968	8.214	108.455
1938 ...	923	87.595	14.844	14.167	4.560	2.663	12.120	136.872
	756	98.028	10.047	10.170	2.870	2.622	13.613	138.106

Positions tarifaires : Bandages pleins : n° 704a; bandages pneumatiques, enveloppes pour automobiles et motocycles : n° 704b[1], pour autres véhicules : n° 704b[2], chambres à air : n° 704b[3]; courroies : n° 705; tubes et tuyaux : n° 706; autres ouvrages en caoutchouc : nos 699 à 703, 707 à 721.

LE CAOUTCHOUC.

D'après une enquête effectuée en novembre-décembre 1938, l'industrie belge du caoutchouc occupait à cette époque environ 6.700 ouvriers occupés en ordre principal dans des usines employant plus de 50 ouvriers; 47,6 p. c. des ouvriers, en effet, étaient attachés à des établissements occupant de 50 à 500 ouvriers, tandis que 43,6 p. c. travaillaient dans des établissements de 500 ouvriers et plus. Le pays wallon et la province de Liége plus particulièrement, groupaient 53,2 p. c. de cette main-d'œuvre, le solde se partageant à peu près en partie égale entre le pays flamand et le Brabant.

Bien que la Belgique soit un marché libre en ce qui concerne les fabricants de caoutchouc et qu'en conséquence, son industrie est exposée à la concurrence étrangère, celle-ci se fait sentir de façon fort différente selon les catégories d'articles.

En ce qui concerne les pneumatiques d'autos et de vélos, les exportations dépassent largement les importations qui, d'année en année, ont d'ailleurs tendance à se réduire. En semelles et talons en caoutchouc, le commerce paraît s'équilibrer. En courroies, tuyaux en caoutchouc, fils, tapis, etc., nous sommes, au total, importateurs.

A en juger d'après les statistiques du commerce extérieur et l'expansion de la capacité d'absorption du marché intérieur, il n'est pas douteux cependant que, d'année en année, notre industrie satisfasse dans une mesure croissante aux besoins très divers de ce dernier. Tandis que les importations d'ouvrages en caoutchouc au cours des dix dernières années sont plutôt orientées à la baisse, les importations nettes de caoutchouc brut marquent une tendance haussière; les exportations, d'autre part, se maintiennent à un niveau relativement stable, abstraction faite, bien entendu, des fluctuations de la conjoncture et de leurs répercussions sur le mouvement du commerce. Au total, le commerce d'ouvrages en caoutchouc est créditeur d'un montant qui, de 50 millions de francs en 1937, est passé à 70 millions de francs en 1938.

V. — LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT.

A. — Cimenteries et carrières.

Ciments.

La situation de l'industrie cimentière belge en 1938 peut être considérée comme bonne. Toutes catégories de ciments confondues, la production s'est élevée à 3.054.000 tonnes, contre 3.008.000 tonnes en 1937.

La consommation intérieure a encore progressé en 1938 par rapport à 1937; par tête d'habitant, elle a été de 252 kg. environ contre 239 kg. pendant l'année précédente. Ci-après les chiffres correspondants pour quelques autres pays :

	Kg.	
Pays-Bas	107	(1938)
France	102	(1936)
Royaume-Uni	141	(1938)
Allemagne	250	(1938)
Etats-Unis	154	(1937)
Canada	78	(1938)

Les exportations de l'Union belgo-luxembourgeoise ont baissé légèrement (tableau 1) en nombres absolus. Dans l'ensemble du trafic cimentier mondial, la part de la Belgique s'est légèrement relevée : 17,54 p. c en 1938 au lieu de 17,16 p. c. en 1937.

De 1920 à 1933 inclusivement, la Belgique avait occupé, sans interruption, la première place parmi les pays exportateurs dans le monde, au point de vue volume des exportations de ciment. Entre 1934 et 1937, elle avait dû abandonner la première place au Japon. En 1938, elle repasse au premier rang.

Comme on l'a indiqué, la Belgique a fourni en 1938 17,54 p. c. du trafic cimentier mondial; à certaine époque — 1926 et 1927 — sa part d'intervention était notablement supérieure à ce montant (26 p. c. environ).

Ces modifications ont leur origine dans l'évolution des marchés approvisionnés par l'industrie belge et dans le développement des industries étrangères concurrentes.

Tableau 1.

Tableau, par pays de destination, des exportations belges de ciment.

Quantités (*milliers de tonnes*).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Pays-Bas	Grande-Bretagne	Irlande	États-Unis	Argentine	France	Maroc	Brésil	Union douanière Sud-Africaine	Divers	Total
1932	232	102	82	—	—	65	136	—	16	253	886
1933	280	106	157	14	10	40	75	7	9	155	853
1934	244	74	182	18	—	35	41	6	11	113	724
1935	189	148	204	44	—	50	39	—	55	115	844
1936	181	160	195	143	—	39	46	—	25	122	911
1937	219	153	184	151	42	39	25	—	34	175	1.022
1938	285	202	86	170	12	37	33	—	2	65	992

Positions tarifaires : Ciment, no 163.

Parmi les faits de date récente, il y a lieu de mentionner la création d'usines à ciment dans l'Etat libre d'Irlande et le développement à une cadence accrue de l'industrie cimentière dans plusieurs pays de l'Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Colombie, Venezuela, etc.). D'ancienne date, ces pays constituaient d'importants débouchés pour le ciment belge.

Parmi les industries étrangères devenues exportatrices ou ayant développé, au cours des dernières années, leurs fournitures extérieures, mentionnons notamment : l'Italie, la Pologne, les Etats-Unis, le Portugal, la Syrie, la Palestine, la Corée.

La situation malgré tout relativement satisfaisante de notre industrie cimentière, encore qu'elle ne puisse utiliser qu'une partie de sa capacité de production, est due à la collaboration entre producteurs.

Le centre de l'Entente belge cimentière est constitué par l'*Association Générale des Fabricants belges de ciment Portland artificiel.* Elle comprend l'intégralité des usines belges de ciment Portland artificiel. Cette Association, à son tour, a conclu des accords avec les producteurs belges de ciments métallurgiques, de ciment de laitier, etc., de manière telle que l'industrie cimentière belge, dans ses diverses ramifications, constitue actuellement un bloc bien uni.

Les accords à la base de cette entente générale ont été renouvelés pendant l'année 1938 jusqu'à février 1947.

La constitution et la consolidation de l'entente entre cimentiers belges ont permis de conclure des arrangements internationaux. Ces arrangements ont trait, les uns à des marchés déterminés (le marché néerlandais, par exemple, pour lequel l'industrie belge a participé à l'accord dit des « Cinq Pays » et qui comprend : les industries néerlandaise, belge, allemande, anglaise et française), les autres aux marchés d'exportation en général.

Ce dernier accord dit « Intercement » enchâsse pratiquement l'ensemble des marchés d'exportation. Il groupe un certain nombre de pays exportateurs européens fournissant une forte proportion du trafic mondial de ciment. Cette organisation date du commencement de 1937; en 1938, elle a été prorogée jusqu'au début de 1942. A cette occasion, certains ajustements internes ont été opérés. Comme on le sait, il s'agit d'un cartel de contingentement (c'est-à-dire que chaque pays membre reçoit une quote-part des livraisons totales) et de prix (c'est-à-dire que les adhérents sont tenus au respect de prix minima fixés de commun accord). Les valeurs obtenues à l'exportation par les adhérents font l'objet de règlements destinés à faciliter le fonctionnement de l'entente en général. En fait, celle-ci, après une période de mise au point, semble fonctionner à la satisfaction de ses affiliés.

Parallèlement au renouvellement des conventions à la base de l'entente cimentière belge, on a assisté en 1938-1939 à la constitution d'un nouveau comptoir à l'exportation. Dans ce domaine il existait déjà deux organismes : CBR — Exportation, groupant la moitié environ (en tonnage des ventes) des fabricants belges de ciment Portland artificiel, et *Cemexport*, comprenant deux importantes usines du Tournaisis. Un troisième comptoir s'est créé récemment : la *Belgian Cement Export Cy. Ltd.* (*Belgacement*), S. A., groupant une importante fraction de l'industrie belge du ciment Portland artificiel. Pratiquement, on peut donc considérer qu'à l'heure actuelle, l'ensemble de l'industrie belge du ciment Portland artificiel est concentrée, au point de vue des ventes sur les marchés d'exportation proprement dits, en trois Comptoirs. Cette organisation ne peut que renforcer les liens entre fabricants belges; elle fortifie également leur position sur les marchés extérieurs; enfin, elle est de nature à faciliter énormément le fonctionnement des accords nationaux et internationaux.

Le ciment vendu à l'intérieur du pays est facturé fr. 159,50 la tonne, prix qui a été fixé au début de l'année 1938 et qui n'a plus été modifié malgré la hausse des prix du charbon, de la main-d'œuvre et des charges sociales.

Les salaires ont varié suivant le jeu de la convention intervenue entre toutes les cimenteries du pays et la Centrale générale du Bâtiment, convention basée sur l'index à 677 et qui prévoit une hausse ou une baisse des salaires de 2,5 p. c. par tranche de 17 points. Il y a eu en 1938 augmentation de 2,5 p. c. le 1er février, diminution de même importance le 1er mars et de nouveau relèvement le 1er octobre.

Carrières.

Bien que la dernière statistique de l'activité des carrières belges, publiée par les *Annales des Mines*, se rapporte à l'année 1937, nous en reproduisons les données se rapportant au nombre de sièges en activité, au nombre d'ouvriers qui y trouvèrent de l'emploi et aux principales productions (tableau II).

On peut constater que les carrières belges ont bénéficié largement en 1937 de la mise en œuvre des grands travaux d'utilité publique dont le programme avait été établi par l'O.R.E.C. en 1935 et 1936. On sait, en effet, qu'il faut toujours d'assez longs délais entre le moment où un ouvrage est conçu et celui où il peut être entrepris et réalisé. C'est ainsi que l'année 1937 et même

TABLEAU II.

Les carrières belges.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	NOMBRE DE SIÈGES EN ACTIVITÉ			NOMBRE D'OUVRIERS			VALEURS DES PRODUITS EXTRAITS (*milliers de francs*)
	Carrières souterraines	Carrières à ciel ouvert	Totaux	Carrières souterraines	Carrières à ciel ouvert	Totaux	
1932.....	104	672	776	1.198	22.294	23.492	442.988
1933.....	126	690	816	1.247	20.971	22.218	406.156
1934.....	132	683	815	1.314	20.881	22.195	427.672
1935.....	152	675	827	1.375	22.223	23.598	448.671
1936.....	160	716	876	1.573	23.813	25.386	513.346
1937.....	170	739	909	1.558	25.223	26.781	615.822

TABLEAU III — **Les principales productions des carrières belges.**

Source : *Annales des Mines.*

PRODUITS	QUANTITÉS					VALEURS DES PRODUCTIONS *(milliers de francs)*				
	1933	1934	1935	1936	1937	1933	1934	1935	1936	1937
Chaux ..... *tonnes*	1.528.765	1.573.525	1.339.560	1.588.750	1.904.520	82.757	75.016	66.493	86.435	128.200
Moellons, pierrailles, balast *Dm3*	3.025	3.282	3.412	4.309	3.849	65.900	73.730	71.197	69.983	75.525
Pierre de taille bleue ..... »	70	72	74	101	93	75.293	70.468	70.578	82.749	98.605
Pavés en porphyre ... *mille pièces*	38.225	51.055	56.440	62.130	60.911	39.769	48.300	61.547	58.554	61.780
Ciment naturel ..... *tonnes*	568.770	563.010	658.750	698.220	735.600	46.364	43.036	55.227	70.760	87.601
Pavés en grès .....*mille pièces*	24.090	39.055	43.740	51.490	54.613	15.893	22.832	25.947	33.128	39.155
Dolomie ..... *tonnes*	119.250	131.230	125.740	139.050	175.160	12.709	13.806	15.387	17.814	24.277
Marbre *M3*	12.520	13.260	14.190	16.680	15.020	9.894	10.008	9.957	12.609	11.395
Terre plastique ..... *tonnes*	175.885	197.790	248.790	267.940	283.380	7.867	8.355	9.303	11.856	13.368
Pierres taillées..... *M3*	18.795	33.430	24.270	20.720	33.280	8.107	19.453	9.019	10.825	10.963
Sable pour construction .. *Dm3*	806	1.018	1.147	1.261	1.420	8.493	10.727	12.643	13.621	16.799
Ardoises ..... *mille pièces*	13.810	16.520	14.560	17.130	15.880	3.972	5.065	5.179	6.097	7.214
Craies, marnes pour fabriques de ciment ..... *tonnes*	1.560.830	2.098.095	2.030.360	2.494.920	2.590.530	6.869	8.329	8.055	9.277	10.917
Sable pour verreries *Dm3*	145	132	79	62	64	3.111	2.107	2.304	2.188	2.507
Castine, calcaire ..... »	319	367	313	512	490	6.738	7.713	7.211	14.650	12.031
Dalles et carreaux en calcaire *M2*	47.110	29.690	46.060	46.800	46.400	4.464	2.754	3.925	4.337	4.832
Craie blanche ..... *tonnes*	458.650	57.495	79.870	95.400	105.400	2.691	1.048	1.227	1.202	1.596
TOTAL DES RUBRIQUES RECENSÉES...						400.891	422.747	435.199	506.085	606.765
VALEURS DE TOUTES LES PRODUCTIONS DE CARRIÈRES...						406.156	427.672	448.671	513.346	615.822

l'année 1938 furent favorables aux carrières fournissant les matériaux servant à la confection de routes et d'ouvrages d'art : pavés, moëllons et pierrailles, ciment, sable, etc. On constate du reste que non seulement les productions ont augmenté, mais que le nombre de sièges d'exploitation s'est accru assez notablement. Il s'agit, en général, de la reprise d'exploitation d'anciennes carrières abandonnées en période de moindre activité et qui ne sont rentables que lorsque les prix de vente des produits se relèvent à un certain étiage.

En 1938, il y eut une réduction importante de mises en adjudication de travaux publics intéressant les *carrières de porphyre*, mais cette réduction ne portera la plus grande partie de ses effets qu'en 1939. De nombreux travaux de voirie entrepris à la fin de 1937 et au début de 1938 ont procuré aux carrières de grès et de porphyre notamment, des contrats importants dont l'exécution s'est poursuivie jusqu'à la fin du second semestre de l'année. La fin de l'année a cependant vu poindre une baisse des prix de vente et une diminution considérable des commandes et des expéditions.

Deux critiques — que nous ne signalons du reste qu'à titre d'information — ont été formulées par les maîtres-carriers aux méthodes appliquées par l'Administration des Travaux publics, pour l'exécution des routes prévues dans son programme. C'est, en premier lieu, d'exiger des entrepreneurs des délais d'exécution trop courts lorsqu'il s'agit de routes en pavés, en sorte que ces entrepreneurs ne trouvant pas aux carrières belges les quantités de pavés façonnés nécessaires, ont passé des ordres importants à l'étranger pour des fournitures qui eussent pu être exécutées par nos industries si on leur avait donné plus de temps pour leur livraison. La fabrication de pavés exige, en effet, une main-d'œuvre qualifiée et il n'est pas possible d'augmenter brusquement et considérablement la production. Notons cependant que dans toute la mesure du possible, la préférence a été donnée aux pavés belges et l'on note, en 1938, une diminution des importations qui sont ramenées à 130.000 tonnes contre 223.000 tonnes en 1937.

Le second grief est que l'on recourt trop souvent aux types de revêtements routiers concurrents du pavé, de coût initial moins élevé mais de durée moindre également.

La controverse reste néanmoins ouverte au sujet des avantages respectifs des routes modernes en béton et de celles en pavés ou « pavés mosaïques ».

La vente des *concassés*, à l'intérieur, a été importante pendant toute la première partie de l'année, puis a diminué pendant le second semestre.

L'exportation de concassés se limite toujours à la France et aux Pays-Bas. Dans l'ensemble, elle a diminué. Aux Pays-Bas, les fournitures ont été un peu plus importantes qu'en 1937, malgré la concurrence accrue des produits nationaux, constitués par les concassés de galets. Mais il y a lieu de tenir compte de ce que les fournitures de 1937 avaient été entravées par la grève de très longue durée qui a sévi à Lessines. Les prix, sur le marché hollandais, sont favorables grâce au *Groupement des Exportateurs Belges des Produits Concassés de Carrières*, créé en 1936. Ce groupement, par suite d'une entente avec le groupement similaire

TABLEAU IV.

Importations et exportations diverses de produits de carrières.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	PHOSPHATE DE CHAUX NATUREL ET CRAIE PHOSPHATÉE		MARBRES BRUTS		MARNE, ARGILE, GRAVIER, SABLE	
	Quantités *(milliers de tonnes)*	Valeurs *(millions de francs)*	Quantités *(milliers de tonnes)*	Valeurs *(millions de francs)*	Quantités *(milliers de tonnes)*	Valeurs *(millions de francs)*
Importations :						
1932	251	32	19	14	1.802	44
1933	312	35	22	14	2.097	44
1934	339	40	17	10	2.249	47
1935	252	33	20	13	2.005	49
1936	309	53	21	14	2.059	54
1937	353	76	22	12	2.381	71
1938	329	65	16	8	2.451	59
Exportations :						
1932	50	8	25	13	866	26
1933	50	8	25	12	886	26
1934	62	9	25	11	920	22
1935	46	7	24	11	1.003	31
1936	44	8	25	12	1.049	37
1937	44	9	26	12	1.158	40
1938	48	7	15	8	929	34

Positions tarifaires : Phosphate de chaux naturel et craie phosphatée, nº 167; marbres bruts, nº 176; marne, argile, gravier, sable, nºs 144 à 148.

TABLEAU V.

Exportations des principaux produits du pays.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Ciments		Plaques et carreaux en fibro-ciment		Chaux ordinaire et hydraulique		Pierres concassées		Ouvrages en marbres ou autres pierres taillées	
	Quantités *(milliers de tonnes)*	Valeurs *(millions de francs)*	Quantités *(milliers de tonnes)*	Valeurs *(millions de francs)*	Quantités *(milliers de tonnes)*	Valeurs *(millions de francs)*	Quantités *(milliers de tonnes)*	Valeurs *(millions de francs)*	Quantités *(milliers de tonnes)*	Valeurs *(millions de francs)*
1932	886	149	37	32	479	34	1.178	35	58	46
1933	853	127	46	32	525	36	1.095	35	60	47
1934	724	98	52	35	498	33	1.085	35	52	41
1935	844	115	60	42	469	36	733	31	53	45
1936	911	154	63	43	442	46	661	31	62	44
1937	1.022	181	97	70	546	63	736	26	47	40
1938	992	185	91	70	390	53	566	20	39	34

Positions tarifaires : Ciments, nº 163; plaques et carreaux en fibro-ciment, nº 799; chaux ordinaire et hydraulique, nº 159; pierres concassées, nº 179; ouvrages en marbres ou autres pierres taillées, nº 795.

constitué en Allemagne, partage avec lui la presque totalité du marché hollandais. Les carrières de grès ayant des ports d'embarquement à la Meuse sont toutefois les seuls à profiter de cet avantage.

Le marché français est en régression. Les craintes formulées antérieurement à ce sujet se réalisent malheureusement.

Dans l'ensemble, le volume des fournitures en concassés est en légère augmentation sur celui de 1937 et les prix ont pu être majorés d'environ 20 p. c.

Les carrières expriment des doléances très vives à l'occasion de l'augmentation des tarifs de chemin de fer, le marché intérieur constituant l'essentiel de leurs débouchés. Pour les concassés surtout, la majoration aggrave sérieusement la position des carrières de porphyre vis-à-vis des graviers et sables importés qui arrivent par voie d'eau.

Les *carrières de grès* de la région d'Andenne et de la vallée du Hoyoux ont enregistré des ordres importants surtout pour le marché intérieur. Les concassés furent demandés pour la Hollande, mais les livraisons ont dû être limitées, les concassés étant contingentés à la sortie et 81 p. c. du contingent étant réservés aux carrières de porphyre.

Les prix des pavés en grès, sous la pression de la concurrence étrangère vers la fin de l'année ont dû être abaissés de 5 à 10 p. c. et ceux des concassés de plus de 10 p. c.

Importations de pavés
(*tonnes*).

PAYS D'ORIGINE	1937	1938
Pays-Bas	7.500	20.522
Danemark	11.900	11.833
Norvège	39.065	22.781
Suède	157.160	66.337
Divers	7.892	9.503
	223.517	130.976

TABLEAU VI.

Le chômage dans les industries de carrières.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1928	24.376	213	391	0,8	1,5	79
1929	23.957	289	417	1,2	1,7	113
1930	25.048	357	1.383	1,5	5,8	156
1931	25.411	2.379	4.308	9,4	17,0	835
1932	28.292	5.525	9.657	20,2	35,5	1.715
1933	41.908	6.373	7.061	19,4	22,1	1.387
1934	31.302	5.450	6.875	16,7	21,2	1.257
1935	31.285	5.196	4.203	16,8	13,6	1.186
1936	43.572	4.366	4.273	13,1	11,9	914
1937	30.921	4.511	4.007	12,0	10,6	799
1938	30.500	3.082	6.033	10,4	24,0	928

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	2.074	1.750	2.037	1.352	1.245	1.223
Février	1.841	1.770	1.979	1.506	1.179	1.211
Mars	1.938	1.670	1.650	1.048	978	890
Avril	1.345	957	1.119	989	861	727
Mai	992	1.210	1.119	1.038	763	697
Juin	1.250	994	1.005	704	728	635
Juillet	891	886	841	692	650	686
Août	1.160	1.078	987	509	529	658
Septembre	1.087	985	765	655	540	681
Octobre	945	1.050	933	573	538	653
Novembre	1.320	1.247	862	737	696	1.073
Décembre	1.805	1.486	939	1.159	886	2.007
Moyenne	1.387	1.257	1.186	914	799	928

Aux *carrières de petit granit*, l'activité a été plus ou moins soutenue et sans les événements de septembre et les fortes gelées de décembre qui ont arrêté les chantiers pendant près d'un mois au total, la production eût sans doute atteint celle de 1937.

Durant presque toute l'année, on a chômé le lundi dans les carrières importantes de la région de Soignies et, à maintes reprises, les tailleurs de pierre durent chômer trois jours par semaine. Le nombre de journées de travail perdues dans la région n'a cependant été que de 54.000 contre 24.000 en 1937, 72.000 en 1936 et 113.000 en 1935.

La hausse des salaires et des matières d'approvisionnement a fait s'élever les prix de revient et provoqué des majorations des prix de vente. Celles-ci n'ont pu être appliquées cependant qu'avec une extrême prudence, la concurrence étant devenue très âpre.

La hausse des prix de la pierre bleue a rendu sa vente beaucoup plus difficile encore en France, au profit des produits artificiels, dont la fabrication se développe régulièrement dans tous les pays. Le petit granit était jadis le matériau de choix des belles constructions du Nord de la France; aujourd'hui, son emploi est presque nul, si bien que nos exportations vers ce pays ont diminué des trois quarts par rapport à l'avant-guerre. Il en est de même en Hollande, où nous supportons en outre la concurrence victorieuse du granit de Suède.

De tout temps, la pierre bleue trouvait son principal débouché dans les grands travaux. Ainsi, jusqu'en 1914, les soumissions des carrières pour les travaux publics atteignaient 25.000 mètres cubes par an. A présent, l'emploi toujours plus étendu du béton restreint l'utilisation de la pierre de taille. La plupart des travaux d'art sont conçus en béton armé et la pierre y est simplement admise pour servir de camouflage et former un revêtement, d'épaisseur variable, d'où souvent tout travail sculptural est exclu. Aussi beaucoup de bons tailleurs de pierre sont-ils réduits à effectuer un travail de sous-produits, telle la taille de pavés ou de bordures, dans lequel ils usent leur talent.

Pour les exploitations de *pierres calcaires*, les ventes ont été assez difficiles au début de l'année, la Hollande ayant ralenti ses commandes. Au cours du second semestre, les ordres s'amplifièrent tant pour l'intérieur que pour la Suède, l'Allemagne et les Pays-Bas.

Les prix, dans l'ensemble, sont demeurés assez stables grâce au maintien du groupement des exportateurs de la vallée de la Meuse.

Dans les *carrières de marbre*, le travail a dû être ralenti et, malgré une activité réduite, les stocks ont augmenté.

Nous avons signalé l'année dernière l'entente entre les producteurs, réalisée par le truchement de la société coopérative *Comarbel* (Corporation marbrière belge) qui devait réglementer et limiter l'extraction par la fixation d'un quantum pour chacune des carrières ou par groupe de carrières appartenant à une

même industrie. Cette entente, qui fixait aussi les prix de vente minima des marbres, a été dissoute fin mai, par suite de désaccord entre les intéressés, l'application stricte des minima de prix n'étant pas toujours observée.

Les ventes de marbres n'ont fait que décroître au cours de 1938, tant à l'intérieur du pays qu'à l'exportation. Les droits d'entrée appliqués en France et qui s'élèvent à 140 francs à la tonne ont rendu à peu près nulle l'exportation des blocs vers ce pays. Par ailleurs, les expéditions dans les autres pays, autrefois nos clients, sont aussi entravées par les contingentements, les droits d'entrée, les restrictions aux paiements. Il a cependant encore été possible de vendre de petites quantités en Angleterre et en Hollande où cependant des droits d'entrée sont appliqués depuis quelque temps, en Egypte, dans le Proche-Orient, aux Indes Anglaises, en Amérique du Nord et dans les pays scandinaves.

Outre que le volume des ventes a diminué, les prix ont encore été abaissés. La liquidation de *Comarbel* a fait renaître une compétition très vive entre producteurs et les prix ont en général baissé de 10 à 20 p. c. suivant les marbres et les articles. Durant les derniers mois de l'année, la concurrence a même provoqué des ventes en dessous du prix de revient.

La situation des marbreries, en général, est donc assez précaire.

* * *

L'*industrie ardoisière* continue à se comporter de façon satisfaisante. La légère augmentation des prix de vente au début de l'année a pu être maintenue. La demande a été bonne et régulière. Elle n'aurait toutefois pas empêché une concurrence déguisée entre producteurs, malgré l'existence d'une entente.

L'exploitation des chantiers a pu se faire très régulièrement, mais sans augmentation de la production par rapport aux années précédentes.

Sur le marché intérieur, les conditions ne se sont guère modifiées. On note une tentative des fabricants de tuiles pour en introduire l'emploi dans le Luxembourg, mais ces efforts paraissent, au moins jusqu'à présent, assez vains.

La concurrence des ardoises françaises de Fumay et d'Angers n'a pas reparu, malgré la dépréciation du franc français. On pense que c'est parce que la production française doit avoir fortement diminué du fait que l'industrie ardoisière n'étant pas considérée comme travaillant pour la défense nationale, est restée soumise aux lois visant la réduction des heures de travail.

Nos exportations, assez peu importantes du reste, se font vers le Grand-Duché et vers l'Allemagne.

B. — Céramique, faience et produits réfractaires.

Les prix de gros des produits céramiques, dont la tendance était restée à la hausse pendant l'année 1937, ont commencé à fléchir dès les premiers mois de

Tableau VII. **Indices des prix de gros des produits des industries céramiques** (1).

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	975	799	687	792	830	887
Février	975	776	700	796	835	883
Mars	973	773	705	799	852	881
Avril	981	765	726	766	853	855
Mai	818	775	746	778	856	863
Juin	811	764	748	810	890	862
Juillet	816	758	754	810	899	861
Août	812	751	754	805	896	859
Septembre	812	726	766	812	887	858
Octobre	810	728	772	834	890	859
Novembre	795	712	777	825	885	859
Décembre.....	788	709	796	829	885	847
Moyenne	864	753	744	805	871	865

(1) Cet indice comprend les cotations aussi bien de produits de l'industrie céramique que de la briqueterie.

Tableau VIII.

Le chômage dans les industries de la céramique.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	Nombre d'assurés (à fin d'année)	Assurés en état de chômage				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1928	10.676	144	151	1,4	1,4	105
1929	11.346	545	140	4,9	0,8	278
1930	12.749	907	676	7,8	6,0	472
1931	14.684	2.497	1.969	19,5	15,4	1.322
1932	14.658	4.253	2.377	29,0	16,4	1.920
1933	9.639	3.796	2.284	22,9	14,3	1.502
1934	18.241	4.571	2.846	25,7	15,9	1.659
1935	15.980	4.414	1.728	25,6	9,9	1.670
1936	6.324	1.754	1.127	14,7	10,3	1.103
1937	15.371	1.475	952	13,7	8,8	920
1938	17.391	3.657	2.456	20,5	13,8	1.394

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	2.330	1.825	2.615	1.800	1.212	2.126
Février	2.400	2.650	2.548	1.842	1.214	2.083
Mars	1.825	1.825	2.377	1.268	995	1.628
Avril	1.578	1.574	1.875	1.231	778	1.312
Mai	1.198	1.329	1.574	1.095	635	1.032
Juin	1.043	1.204	1.226	636	503	797
Juillet	908	1.242	1.116	951	569	717
Août	960	1.333	1.022	1.103	483	684
Septembre....	1.083	1.415	1.022	564	628	1.010
Octobre	1.285	1.717	1.390	757	1.020	1.301
Novembre	1.520	1.667	1.609	860	1.263	1.746
Décembre.....	1.890	2.135	1.671	1.124	1.739	2.287
Moyenne	1.502	1.659	1.670	1.103	920	1.394

TABLEAU IX. **Importations et exportations de produits céramiques.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*							
	Matériaux en terre cuite ordinaire	Matériaux réfractaires	Matériaux en grès	Poteries	Faïence et porcelaine	Bustes et statuettes	Débris et tessons	Totaux
Importations :								
1932	58.536	34.594	1.863	2.981	8.041	359	3.432	109.806
1933	90.729	35.588	2.096	2.024	8.561	504	4.234	143.736
1934	41.937	34.748	2.667	2.260	6.762	429	3.750	92.553
1935	43.799	31.452	3.591	1.775	6.096	387	4.963	92.063
1936	50.030	36.026	1.921	1.463	6.662	448	5.409	101.959
1937	43.855	54.669	2.162	1.880	8.251	597	10.026	121.440
1938	31.591	37.882	2.163	2.019	7.263	425	7.996	89.339
Exportations :								
1932	464.051	16.607	8.312	12.427	2.366	181	4.355	508.296
1933	858.933	12.062	9.025	15.171	2.869	129	9.299	907.488
1934	1.054.046	11.350	9.356	18.257	4.251	116	4.368	1.100.744
1935	777.149	12.054	6.378	19.633	3.445	143	7.170	825.972
1936	597.656	13.944	6.838	16.798	3.199	205	15.228	653.868
1937	559.413	23.753	7.663	17.449	3.977	202	29.091	641.548
1938	453.028	17.263	8.551	18.877	2.330	116	26.094	526.259

ANNÉES	VALEURS *(milliers de francs)*							
	Matériaux en terre cuite ordinaire	Matériaux réfractaires	Matériaux en grès	Poteries	Faïence et porcelaine	Bustes et statuettes	Débris et tessons	Totaux
Importations :								
1932	7.976	22.735	3.869	4.552	51.428	6.415	259	97.234
1933	9.921	22.711	4.132	2.978	52.376	8.351	242	100.711
1934	6.658	23.600	4.006	3.489	38.178	5.014	193	81.138
1935	6.784	27.308	5.777	3.345	41.508	5.362	329	90.413
1936	7.910	29.725	3.432	1.439	46.422	5.975	378	95.281
1937	8.409	47.824	3.914	4.844	58.786	7.960	1.321	133.058
1938	7.113	28.510	4.214	4.300	52.443	6.993	607	104.180
Exportations :								
1932	40.485	8.449	15.674	11.162	16.516	2.119	384	94.789
1933	56.310	6.276	14.738	12.291	18.561	1.453	524	110.153
1934	63.128	6.613	13.027	12.335	22.063	1.284	306	118.756
1935	45.034	8.514	11.034	12.530	21.101	1.726	418	100.357
1936	34.056	11.535	8.125	10.584	23.425	2.267	886	90.877
1937	32.589	18.975	13.706	12.018	25.405	2.499	2.249	107.441
1938	27.370	15.811	14.666	12.000	19.312	1.517	1.577	92.253

Positions tarifaires : Matériaux en terre cuite ordinaire : nos 808, 810, 811, 815; matériaux réfractaires : nos 805, 806 et 809; matériaux en grès : nos 816 et 817; poteries : nos 812, 813, 814, 819 et 820; faïence et porcelaine : nos 818, 821 à 826, 1082; bustes et statuettes : no 827; débris et tessons : no 828.

l'année suivante. La baisse s'est poursuivie assez lente jusqu'en décembre et ne représente finalement pas plus de 5 p. c. (tableau VII).

Une des causes essentielles qui ont affecté l'industrie céramique est le ralentissement imposé à l'exécution du programme de grands travaux publics qui absorbaient des quantités considérables de tuyaux en grès servant aux canalisations.

Le ralentissement marqué de certaines productions a provoqué un congédiement de la main-d'œuvre. Celle-ci, assez spécialisée, n'a guère trouvé à s'employer ailleurs. Le pourcentage de chômeurs complets par rapport au nombre d'assurés était passé, à la fin de l'année, à 20,5 p. c., les chiffres absolus révélant 3.657 sans-travail, contre 1.475 en décembre 1937. D'autre part, le chômage partiel s'est également aggravé de façon notable, le nombre d'ouvriers ne travaillant que de manière intermittente étant passé de 952 à 2.456 d'une année à l'autre.

La contradiction des affaires n'a pas été, du reste, limitée au marché intérieur. Les exportations ont également souffert. Elles se heurtent pour la plupart à

des barrières douanières élevées, et il n'a pas été possible de récupérer nos marchés en Italie et en Espagne (tableau IX).

L'industrie briquetière est toujours handicapée par son manque d'organisation intérieure et par les difficultés qu'elle rencontre à l'exportation par suite des limitations imposées par les régimes de licences.

Comme les industries de la céramique, l'industrie briquetière a pâti du ralentissement dans l'entreprise des grands travaux où la brique est employée.

Les efforts faits pour développer le marché intérieur ont produit certains résultats, mais la situation d'ensemble est restée cependant peu satisfaisante. On est parvenu à écouler presque normalement certains formats de briques grosses assez demandées, mais les briques ordinaires de petit format, dites *Rijnvorm*, ont été d'une vente beaucoup plus difficile.

Les prix ont baissé sous l'effet d'une concurrence souvent exagérée, les mille briques type *Rijnvorm* étant vendues à 52 francs et par certains fabricants à 47 francs.

Les pourparlers en vue de réaliser une entente — dont on parle depuis longtemps — entre les fabricants de briques se sont poursuivis, mais sans résultat utile. Un plan d'entente a même été rédigé, d'accord avec les délégués des groupes intéressés et sous les auspices d'un délégué du Ministère des Affaires économiques et d'un dirigeant du « Vlaamsch Economisch Verbond », mais on ne put obtenir un consentement général des briquetiers du pays et la situation est demeurée inchangée, avec tous les inconvénients qu'elle comporte.

Les salaires n'ont pas été modifiés durant l'année, une demande d'augmentation de 2 1/2 p. c. ayant été déclinée par les patrons qui prétendirent être incapables de supporter cette nouvelle charge en raison de la crise.

Les exportations vers la Grande-Bretagne continuent à s'effriter. Celles vers les Pays-Bas sont devenues insignifiantes à l'égard de ce qu'elles étaient il y a quelques années, par suite de l'entrave des droits d'entrée.

Dans l'ensemble, la situation des briquetiers s'est aggravée pendant l'année 1938 et est même devenue très difficile en Campine.

C. — L'industrie de la construction.

A ne prendre que la statistique du chômage, on pourrait croire à une diminution sensible d'activité dans l'industrie de la construction (tableau X). Le nombre de journées perdues par mille assurés et par semaine a été en moyenne de 1.578 en 1938, contre 1.288 en 1937. Mais si l'on s'en réfère à la statistique du nombre des autorisations de bâtir délivrées pendant les années 1937 et 1938, on constate que celles-ci ont

Tableau X.

Le chômage dans les industries de la construction.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

Années	Nombre d'assurés (à fin d'année)	Assurés en état de chômage				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1928	40.730	1.067	594	2,6	1,4	130
1929	43.142	2.070	823	4,8	1,9	289
1930	52.182	2.847	823	6,2	1,8	321
1931	68.724	10.835	2.461	18,4	4,2	935
1932	92.275	21.384	4.874	26,3	6,0	1.417
1933	112.893	27.386	7.211	24,9	6,5	1.370
1934	121.362	35.385	9.643	29,6	8,1	1.746
1935	119.204	35.476	7.032	26,3	5,8	1.754
1936	108.524	26.397	8.806	23,7	8,0	1.523
1937	115.569	23.034	9.815	21,5	9,1	1.288
1938	134.174	31.978	15.941	26,0	12,9	1.578

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

Mois	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	1.876	2.180	2.792	2.428	1.888	2.244
Février	1.967	2.170	2.640	2.515	1.851	2.102
Mars	1.583	1.885	2.637	1.820	1.560	1.555
Avril	1.368	1.684	1.795	1.510	1.231	1.292
Mai	1.120	1.478	1.634	1.377	1.046	1.258
Juin	967	1.452	1.362	1.246	884	1.157
Juillet	874	1.516	1.253	1.200	872	1.131
Août	1.010	1.605	1.357	1.043	962	1.165
Septembre	1.060	1.645	1.343	1.071	1.029	1.319
Octobre	990	1.672	1.332	995	944	1.354
Novembre	1.390	1.535	1.436	1.305	1.277	1.694
Décembre.....	2.240	2.130	1.465	1.770	1.915	2.667
Moyenne	1.370	1.746	1.754	1.523	1.288	1.578

augmenté d'une année à l'autre, en ce qui concerne tout au moins les constructions nouvelles (tableau XIII).

Cette anomalie apparente provient de ce que la statistique du chômage englobe à la fois les ouvriers travaillant aux constructions de maisons privées, aux édifices publics et aux grands travaux d'utilité publique.

Nous avions déjà, en 1937, fait une constatation analogue. Alors la statistique de la construction marquait un recul, tandis que celle du chômage reflétait une amélioration due essentiellement au fait que le programme de travaux d'intérêt public de l'Office de Redressement économique avait trouvé à s'exécuter en

TABLEAU XI.

Indices des prix de gros des matériaux de construction (1).

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	633	611	572	621	738	767
Février	621	612	568	626	748	772
Mars	618	605	562	631	761	782
Avril	617	602	596	646	775	780
Mai	615	598	600	650	781	774
Juin	618	594	610	651	771	776
Juillet	619	593	603	657	769	775
Août	618	591	605	675	778	774
Septembre	613	583	606	691	782	774
Octobre	611	580	614	697	779	771
Novembre	613	573	619	705	770	773
Décembre.....	612	572	620	725	767	772
Moyenne	617	593	598	665	768	774

(1) Cet indice se rapporte aux cotations des produits des carrières, ainsi qu'à celles des bois de construction et du ciment artificiel.

TABLEAU XII.

Maisons ou logements construits ou en construction, édifiés par les sociétés agréées par la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché.

(Chiffres cumulatifs pour le Royaume, au 31 décembre.)

Source : *Rapport de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché.*

ANNÉES	Maisons destinées au logement d'une famille	Maisons à logements multiples. Nombre de logements	Nombre total de logements	Nombre de maisons vendues (1)
1931	42.536	10.539	53.075	17.505
1932	43.333	10.762	54.095	18.552
1933	43.788	11.044	54.832	19.407
1934	43.998	11.342	55.340	19.832
1935	44.599	11.686	56.285	20.006
1936	45.491	12.003	57.494	20.281
1937	46.414	12.945	59.359	20.627
1938	47.229	13.770	60.999	20.984

(1) Chiffres compris dans ceux des maisons destinées au logement d'une famille.

TABLEAU XIII.

Autorisations de bâtir délivrées de 1933 à 1938.

Chiffres annuels récapitulatifs par province et pour les quatre grandes agglomérations.

	Brabant		Province d'Anvers		Province de Liége		Flandre Orientale		Flandre occidentale	Hainaut	Province de Namur	Province de Luxembourg	Province de Limbourg	Le Royaume
	La prov.	Aggl. brux.	La prov.	Aggl. anv.	La prov.	Aggl. liég.	La prov.	Aggl. gant.						
I. — *Constructions* :														
1933	2.755	2.143	1.638	991	1.448	1.210	1.779	841	1.692	995	157	98	392	10.954
1934...	1.741	1.351	987	575	1.019	866	1.059	468	1.236	591	106	46	249	7.034
1935	3.186	2.278	2.473	1.456	1.386	1.134	2.349	1.007	2.211	798	101	96	436	13.036
1936.....	2.468	1.796	1.862	1.318	1.277	1.041	1.500	657	1.432	789	123	60	348	9.859
1937	1.956	1.510	1.662	1.091	1.218	966	1.280	587	973	716	74	32	285	8.196
1938	1.884	1.429	1.617	1.000	1.265	1.016	1.381	661	1.101	892	83	46	316	8.585
II. — *Reconstructions et transformations* :														
1933	4.978	4.109	5.357	4.549	2.509	2.226	1.266	606	1.735	1.252	140	29	38	17.304
1934	5.381	4.469	5.380	4.626	2.352	2.084	835	342	1.248	1.057	160	26	20	16.459
1935	5.876	4.913	5.806	5.121	2.780	2.505	694	198	926	1.055	147	22	23	17.329
1936	6.533	5.601	6.454	5.679	2.418	2.180	714	187	986	1.014	149	35	29	18.332
1937	6.224	5.309	6.235	5.497	2.555	2.288	709	157	821	1.183	184	56	35	18.002
1938	5.688	4.857	5.743	4.958	2.391	2.181	552	151	811	1.002	160	37	32	16.416
III. — *Ensemble* :														
1933	7.733	6.252	6.995	5.540	3.957	3.436	3.045	1.447	3.427	2.247	297	127	430	28.258
1934	7.122	5.820	6.367	5.201	3.371	2.950	1.894	810	2.484	1.648	266	72	269	23.493
1935	9.062	7.191	8.279	6.577	4.166	3.639	3.043	1.205	3.137	1.853	248	118	459	30.365
1936	9.001	7.397	8.316	6.997	3.695	3.221	2.214	844	2.418	1.803	272	95	377	28.191
1937	8.180	6.819	7.897	6.588	3.773	3.254	1.989	744	1.794	1.899	258	88	320	26.198
1938	7.572	6.286	7.360	5.958	3.656	3.197	1.933	812	1.912	1.894	243	83	348	25.001

TABLEAU XIV. **AUTORISATIONS DE BATIR DELIVREES PENDANT L'ANNEE 1938.**

Détail par communes, agglomérations et provinces.

LOCALITÉS	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Bruxelles	238	1.093	1.331
Anderlecht	219	577	796
Etterbeek	67	199	266
Forest	75	143	218
Ixelles	79	393	472
Jette	85	193	278
Koekelberg	25	64	89
Molenbeek-Saint-Jean	168	653	821
Saint-Gilles	14	318	332
Saint-Josse-ten-Noode	6	181	187
Schaerbeek	73	497	570
Uccle	189	337	526
Watermael-Boitsfort	86	77	163
Woluwe-Saint-Lambert	105	132	237
L'agglomér. bruxelloise	*1.429*	*4.857*	*6.286*
Louvain	65	317	382
Héverlé	34	44	78
Kessel-Loo	95	95	190
L'agglomér. louvaniste	*194*	*456*	*650*
Aerschot	45	31	76
Diest	36	33	69
Nivelles	35	30	65
Tirlemont	87	273	360
Tubize	45	6	51
Wavre	13	2	15
Brabant	**1.884**	**5.688**	**7.572**
Anvers	66	2.169	2.235
Berchem	64	347	411
Borgerhout	119	470	589
Deurne	243	769	1.012
Hoboken	54	305	359
Merksem	134	569	703
Mortsel	75	137	212
Wilrijk	202	178	380
Zwijndrecht	43	14	57
L'agglomér. anversoise	*1.000*	*4.958*	*5.958*
Boom	87	63	150
Duffel	38	39	77
Malines	193	476	669
Mol	108	54	162
Turnhout	191	153	344
Province d'Anvers	**1.617**	**5.743**	**7.360**
Gand	335	35	370
Gentbrugge	196	—	196
Ledeberg	28	2	30
Sint-Amandsberg	102	114	216
L'agglomération gantoise	*661*	*151*	*812*
Alost	185	37	222
Audenarde (agglomérat.)	59	28	87
Eeklоo	50	41	91
Renaix	113	266	379
Saint-Nicolas	233	—	233
Termonde (agglomérat.)	80	29	109
Flandre orientale	**1.381**	**552**	**1.933**
Bruges (agglomérat.)	444	436	880
Courtrai	163	13	176
Furnes	34	37	71
Izegem	69	40	109
Mouscron	86	34	120
Roulers et Rumbeke	187	198	385
Tielt	51	53	104
Ypres	67	—	67
Flandre occidentale	**1.101**	**811**	**1.912**
Mons	53	128	181
La Louvière	47	152	199
Bois-d'Haine	35	3	38
Houdeng-Goegnies	40	11	51
Saint-Vaast	26	2	28
L'aggl. de La Louvière	**148**	**168**	**316**
Charleroi	55	70	125
Châtelineau	98	61	159
Couillet	10	14	24
Jumet	70	72	142
Lodelinsart	18	2	20
Marcinelle	90	366	456
L'agglom. de Charleroi	*341*	*585*	*926*
Ath	64	14	78
Braine-le-Comte	37	24	61
Lessines	40	7	47
Leuze	33	20	53
Peruwelz	6	16	22
Soignies	33	18	51
Tournai et Kain-lez-Tournai	137	22	159
Hainaut	**892**	**1.002**	**1.894**
Namur	67	153	220
Dinant	16	7	23
Province de Namur	**83**	**160**	**243**
Arlon	29	30	59
Marche	12	4	16
Neufchâteau	5	3	8
Prov. de Luxembourg	**46**	**37**	**83**
Liége	245	968	1.213
Ans	29	32	61
Bressoux	65	92	157
Chênée	44	62	106
Grivegnée	175	212	387
Herstal	122	432	554
Jemeppe s/Meuse	57	37	94
Jupille	35	11	46
Montegnée	37	7	44
Ougrée	61	197	258
Saint-Nicolas	55	26	81
Seraing	91	105	196
L'agglom. liégeoise	*1.016*	*2.181*	*3.197*
Verviers	48	25	73
Andrimont	12	9	21
Dison	15	9	24
Ensival	13	13	26
Heusy	18	6	24
Lambermont	4	4	8
Stembert	31	4	35
L'agglom. verviétoise	*141*	*70*	*211*
Huy	35	73	108
Malmédy	32	17	49
Pepinster	5	10	15
Spa	36	40	76
Province de Liége	**1.265**	**2.391**	**3.656**
Hasselt	188	—	188
Genck	68	—	68
Tongres	60	32	92
Province de Limbourg	**316**	**32**	**348**
Le Royaume	**8.585**	**16.416**	**25.001**

ce qui concerne la construction d'écoles, de casernes, de reconstruction de gares et que des villes et des communes avaient procédé également à des travaux d'urbanisation ayant entraîné des démolitions et des reconstructions importantes.

En 1938, le rythme de ces travaux a été sensiblement ralenti, ce qui a mis en chômage total ou partiel un bon nombre d'ouvriers, dont une partie seulement a pu trouver à s'employer sur les chantiers de construction d'immeubles privés.

Les prix des matériaux de construction, qui avaient haussé assez fortement l'année précédente, ont fait preuve d'une plus grande stabilité en 1938. Pendant le premier trimestre, la hausse s'est poursuivie sans dépasser toutefois 2 p. c. Après cela, les fluctuations, dans l'un ou l'autre sens, ne sont plus qu'insignifiantes, la tendance se conformant toutefois à celle qui entraînait la plupart des prix de gros à la baisse.

Un autre élément du prix de revient dans la construction immobilière est constitué par les dépenses en salaires. Notre indice trimestriel marque également une stabilité relative en 1938, après une hausse de près de 8 p. c. au cours de l'année précédente. Cet indice est passé de 111 à fin 1937 à 115 à fin 1938, soit une augmentation d'un peu plus de 3 p. c. seulement.

Si l'on tient compte de ce que l'indice des prix de gros des produits céramiques — qui comprennent les produits des briqueteries — a baissé légèrement, on peut dire que le coût des constructions ne s'est élevé que de façon très modérée.

La préférence donnée à la construction de grands immeubles à appartements multiples depuis quelques années ne s'est pas démentie. C'est une considération dont il faut tenir compte lorsqu'on examine la statistique des autorisations de bâtir qui recense indifféremment comme une seule unité le *building* à sept étages ou le *bungalow*.

En ce qui concerne les maisons et logements édifiés par les sociétés agréées par la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché, on constate que l'on construit actuellement à peu près autant de maisons destinées au logement d'une seule famille que de maisons à logements multiples (tableau XII). Le nombre de logements nouvellement construits reste élevé, encore qu'il ait diminué par comparaison avec l'année 1937 qui avait marqué des progrès particulièrement considérables.

VI. — LES VERRES ET LES GLACES.

Depuis que la mécanisation des verreries a beaucoup diminué l'importance de la main-d'œuvre hautement qualifiée autrefois nécessaire, les pays comme l'Angleterre, l'Allemagne, la France et la Belgique, qui disposaient d'une telle main-d'œuvre, ont perdu leur monopole traditionnel. Dans beaucoup de pays d'outre-mer, la fabrication des verres d'usage courant a pu être entreprise et comme les procédés modernes donnent une grande capacité de production, de nombreux marchés où nous trouvions nos principaux débouchés sont devenus difficilement accessibles. Ce n'est que par des sacrifices sur les prix qu'il est possible de maintenir un courant d'exportation, du reste insuffisant.

D'autre part, la lutte des prix qui se poursuit sur le marché intérieur est une autre cause de faiblesse.

A la fin de 1937, les prix s'étaient relevés quelque peu, mais insuffisamment cependant pour répondre à la hausse des prix de revient. La situation ne s'est pas beaucoup modifiée pendant les premiers mois de 1938 et les conditions d'exploitation des verreries sont restées peu satisfaisantes. Au printemps, cependant, on a enregistré une légère amélioration en verres à vitres résultant de la reprise saisonnière dans l'industrie du bâtiment. Mais elle a été insuffisante pour modifier de façon sensible le coefficient de production. Ce n'est que vers octobre que l'on note un revirement assez marqué. La demande en verres à vitres augmente non seulement pour l'intérieur, mais aussi pour l'étranger, les commandes émanant particulièrement de Hollande, d'Angleterre, de l'Amérique du Nord et de l'Australie.

TABLEAU I.

Indices des prix de gros des produits des industries verrières.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	712	712	445	445	549	549
Février	712	712	445	445	549	549
Mars	712	712	445	424	549	549
Avril	712	532	445	424	549	549
Mai	712	532	445	424	549	549
Juin	712	532	445	424	549	549
Juillet	712	445	445	424	549	549
Août	712	445	445	424	549	549
Septembre	712	445	445	424	549	549
Octobre	712	445	445	424	549	549
Novembre	712	445	445	499	549	549
Décembre.....	712	445	445	499	549	549
Moyenne.....	712	533	445	440	549	549

L'arrêt des exportations tchécoslovaques, à partir de septembre, est cause de cette reprise et a permis à nos entreprises verrières de reprendre pied sur certains marchés extérieurs. Les stocks se sont écoulés plus facilement. Au début de 1939 même, les verreries à vitres se sont trouvées devant un nombre d'ordres à exécuter si considérable qu'un certain retard a dû être apporté dans les expéditions. On a envisagé alors, dans certaines entreprises, de remettre des divisions inactives en exploitation, mais par mesure de prudence, on a préféré maintenir inchangé le coefficient de production.

TABLEAU II.

Comparaison du mouvement des prix intérieurs et des prix à l'exportation.

ANNÉES	PRIX MOYEN (fob) A L'EXPORTATION *(en francs par tonne)*				INDICES DES PRIX (Base : 1928 = 100)				
	Verres à vitres	Glaces polies	Gobeleterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes	Indice officiel des prix de gros des produits verriers	Verres à vitres	Glaces polies	Gobeleterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes
1932.....	2.185	7.263	5.938	1.135	134	90	105	107	78
1933.....	1.937	6.794	5.151	1.144	138	80	94	92	79
1934.....	1.975	6.339	4.862	1.103	103	81	88	87	76
1935.....	1.689	6.425	5.186	1.113	86	69	89	93	77
1936.....	1.506	6.361	5.855	1.311	85	62	88	105	91
1937.....	1.404	6.288	6.354	1.085	107	58	87	114	76
1938.....	1.446	6.116	6.539	1.139	107	59	85	117	79

L'activité est devenue également plus grande dans les glaceries.

La statistique du chômage dans les industries verrières enregistre une situation un peu moins favorable à la fin de 1938 qu'à la fin de l'année précédente. Cela tient à ce que l'on n'a pas cru devoir remettre à feu certains fours, malgré le mouvement de reprise.

TABLEAU III.

Le chômage dans les industries verrières.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1927	14.344	426	157	3,0	1,6	149
1928	14.303	373	427	2,6	3,0	131
1929	12.864	427	93	3,2	0,7	59
1930	12.703	1.059	661	8,7	5,6	439
1931	15.888	1.465	3.773	10,2	25,6	1.119
1932	20.286	3.116	6.139	16,8	34,3	1.747
1933	18.874	3.954	4.576	20,9	24,3	1.734
1934	17.977	4.557	3.866	25,2	21,4	1.835
1935	13.672	3.703	2.748	23,3	17,0	1.683
1936	19.359	3.195	2.220	20,3	14,0	1.506
1937	16.699	2.672	2.168	15,6	12,7	1.104
1938	17.164	2.889	3.623	16,7	21,0	1.348

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	1.816	1.860	1.875	1.726	1.128	1.600
Février	2.161	2.055	1.976	1.922	1.058	1.469
Mars	1.750	1.855	1.864	1.606	1.064	1.378
Avril	1.578	1.852	1.644	2.168	941	1.317
Mai	1.903	1.900	1.718	2.148	1.071	1.408
Juin	2.025	1.870	1.628	1.356	958	1.218
Juillet	1.346	1.828	1.511	1.249	966	1.189
Août	1.580	2.065	1.603	1.250	1.030	1.124
Septembre	1.671	1.868	1.537	1.192	1.031	1.242
Octobre	1.450	1.604	1.564	1.159	1.134	1.223
Novembre	1.650	1.543	1.577	1.233	1.258	1.448
Décembre.....	1.880	1.723	1.702	1.066	1.604	1.566
Moyenne	1.734	1.835	1.683	1.506	1.104	1.348

Pour l'ensemble de l'année, les exportations de verres à vitres sont en régression marquée par rapport à 1937. Le recul est de 30 p. c. Il s'est produit sur tous nos marchés, sauf aux Pays-Bas, où l'on constate un léger progrès, et en Chine, vers laquelle quelques expéditions ont été faites. C'est à destination de la Grande-Bretagne surtout que la réduction est sensible.

Les exportations de glaces polies ont également diminué dans de fortes proportions, étant ramenées de 37.316 tonnes en 1937 à 28.942 tonnes en 1938, soit 22 p. c. en moins. Ce sont surtout les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, le Japon — vers lequel aucune expédition n'a été enregistrée — et les Pays-Bas, qui ont réduit leurs achats. On note, par contre, le maintien du volume de nos exportations vers la Suisse et une avance en Suède et en Grande-Bretagne.

* * *

La situation de la gobeleterie, déjà bien peu brillante en fin 1937, ne s'est nullement améliorée pendant l'exercice 1938; au contraire, on enregistre, du commencement à la fin de l'année, un fléchissement de la demande entraînant une nouvelle réduction de la production. Celle-ci s'établissait approximativement en 1937 à 65-70 p. c. de la capacité totale, et a été ramenée en fin 1938 à 55-60 p. c. de ladite capacité. En décembre 1937 déjà, devant la pénurie d'ordres et en vue d'éviter un plus grand accroissement des stocks, le *Groupement des Gobeleteries Belges* avait décidé l'arrêt général des usines du 25 décembre 1937 au 10 janvier 1938; en 1938, l'état des affaires a contraint le groupement a décréter, à deux reprises, un chômage général de l'espèce, la première fois d'une durée de six jours s'étendant sur la période 15 avril-31 mai, la seconde fois de quinze jours, s'échelonnant sur les mois de décembre 1938 et janvier 1939. Plusieurs établissements ont, en outre, à certaines époques, spontanément réduit leur allure de marche. Seul le mois d'octobre a été quelque peu plus animé, et déjà, l'on caressait l'espoir de voir un redressement pendant le dernier trimestre, qui est normalement une période de demande active; de fait, on a, pendant un temps, subi moins fortement la concurrence des usines tchécoslovaques passées à l'Allemagne, et ressenti le boycottage des produits allemands par certaines grosses firmes d'importation anglaises et américaines, à capitaux juifs. Mais ce mieux ne dura guère, la fin de l'année étant, au contraire, rendue plus difficile encore par suite des complications politiques internationales. La marge bénéficiaire, assez convenable en 1936 et au début de 1937, a accusé une nouvelle tendance au rétrécissement, les prix officiels pour les articles courants surtout ayant dû être comprimés de 10 à 15 p. c. environ; seule reste bénéficiaire la fabrication d'articles spéciaux, de luxe, ou de certaines fantaisies.

L'entente des producteurs belges, qui fut naguère si difficile à réaliser, se maintient; les sept usines conventionnellement arrêtées lors de la mise sur pied de l'association sont toujours en non-activité, la question ne devant être réexaminée que lors du renouvellement de la convention, vers la mi-1940; malgré le contrôle exercé par le groupement, il s'avère que certaines usines ont, cette année encore, consenti des ristournes en sous-main. L'action régulatrice du groupement est néanmoins indéniable, et il a été possible, dans ces temps difficiles, d'éviter l'avilissement extrême des prix.

TABLEAU IV. **Exportation des principaux produits des verreries, glaceries et cristalleries.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*				VALEURS *(milliers de francs)*			
	Verres à vitres	Glaces polies	Gobeleterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes	Verres à vitres	Glaces polies	Gobeleterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes
1932.....	116.117	29.456	12.800	7.182	253.746	213.954	72.804	8.152
1933.....	106 146	29.678	16.998	4.208	205.553	201.630	87.558	4.815
1934.....	106.934	31.545	17.951	5.433	211.193	199.971	87.312	5.991
1935.....	134.595	29.451	15.018	7.001	227.466	189.223	77.946	7.795
1936.....	141.902	30.224	13.980	7.278	213.638	192.256	81.887	9.540
1937.....	162.693	37.216	13.927	8.518	228.491	234.019	88.490	9.241
1938.....	122.945	28.942	11.404	5.244	177.771	177.004	74.575	5.971

Positions tarifaires : verres à vitre : nos 834, 835; glaces polies, nos 832*a*, *b*, *c* et 833; gobeleteries, nos 845, 846 et 862; bouteilles, fioles, bonbonnes, nos 842, 843, 844.

TABLEAU V. **Détail, par pays de destination, des exportations de verres à vitres.**

Quantités (*tonnes*).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Grande-Bretagne	Pays-Bas	États-Unis d'Amérique	Indes britanniques	Canada	Chine	Argentine	Brésil	Divers	Exportations totales
1932.....	29.712	14.440	—	6.391	9.500	5.669	5.042	3.356	42.007	116.117
1933.....	30.183	14.094	—	4.664	8.277	4.476	5.813	4.574	34.065	106.146
1934.....	34.927	11.215	—	4.289	8.268	3.188	6.403	4.674	33.970	106.934
1935.....	33.416	20.502	895	8.278	11.842	4.612	9.008	5.616	40.426	134.595
1936.....	42.266	18.723	3.051	7.173	12.345	2.528	7.994	5.985	41.838	141.903
1937.....	36.852	17.733	12.061	5.645	14.957	—	10.384	9.223	55.808	162.661
1938.....	29.872	18.504	6.444	4.989	11.473	476	7.551	5.598	38.514	122.945

Position tarifaire : nos 834 et 835.

TABLEAU VI. **Exportations des glaces polies par pays de destination.**

Quantités (*tonnes*).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Grande-Bretagne	Japon	États-Unis d'Amérique	Canada	Australie	Argentine	Suède	Suisse	Pays-Bas	Divers	Exportations totales
1932.....	10.109	1.339	1.412	575	716	1.432	702	1.657	1.577	9.937	29.456
1933.....	10.888	1.571	1.010	394	1.022	1.048	533	1.277	2.256	9.679	29.678
1934.....	11.535	2.372	327	413	1.165	2.339	648	1.130	1.469	10.147	31.545
1935.....	12.244	1.718	133	526	1.351	1.856	973	707	1.279	8.664	29.451
1936.....	14.073	420	685	1.908	2.114	1.016	912	914	1,441	6.740	30.223
1937.....	10.410	261	2.022	1.525	4.334	1.810	899	1.055	1.497	13.503	37.316
1938.....	11.291	—	776	807	3.234	1.714	1.007	1.087	1.329	7.697	28.942

Position tarifaire : nos 832*a*, *b*, *c* et 833.

Cette industrie, essentiellement exportatrice — 3/4 de sa production vont normalement au dehors — devait naturellement souffrir de l'état malsain des conditions internationales et de l'industrialisation progressive qui se poursuit partout, surtout depuis les progrès de la fabrication mécanique. Sur le marché anglais, qui nous intéresse en tout premier lieu, nous rencontrons, à côté de la concurrence indigène, la compétition suédoise. D'autre part, les commandes ne sont plus passées que par quantités restreintes; les importateurs ne paraissent plus disposés, comme auparavant, en des temps moins troublés, à se constituer des stocks pour pouvoir servir constamment leurs acheteurs; ils s'en remettent aux usines productrices qui, de ce fait, doivent accumuler des quantités de plus en plus grandes de marchandises diverses pour pouvoir répondre sur-le-champ à la moindre petite commande; cette tendance se généralise de plus en plus. Le marché français présente actuellement peu d'intérêt, tant est devenue étroite, depuis la baisse de la monnaie, la marge bénéficiaire. La demande en 1938 est d'ailleurs restée faible; le gou-

vernement français vient tout récemment de réduire de 20-25 p. c. les contingents nous alloués, ce pour mieux « aligner », dit-on, ces contingents avec les tonnages effectivement utilisés. Le marché marocain, jadis grand acheteur de nos produits de second choix, est également devenu mauvais, par suite des événements monétaires de l'année; à la concurrence française, très agissante ces derniers mois, s'ajoute l'appoint d'une fabrique indigène, sans compter la concurrence japonaise et même chinoise. Il y a lieu d'ajouter à cela les menaces de remaniement douanier qui seraient la conséquence de l'abandon éventuel du régime fixé par les traités, aux termes desquels le marché marocain est ouvert sans discrimination au commerce de toutes les nations. Le marché hollandais devient presque inaccessible pour nous, les droits de douane ayant été portés à des taux quasi prohibitifs; les deux gobeleteries hollandaises, actuellement fusionnées, possèdent d'ailleurs une très grande influence auprès de leur gouvernement. Aux Etats-Unis, où le groupement a créé depuis 1937 une représentation générale commune, un certain courant d'affaires a bien été obtenu, mais un régime douanier sévère a causé un conflit qui s'éternise et ne permet pas aux acheteurs de connaître à l'avance le taux du droit frappant leurs achats; ceci constitue pour nos articles un sérieux handicap. Signalons la disparition par voie de liquidation de la Société anonyme des Verreries du Centre, à Houdeng-Gœgnies; la majorité des titres avait été acquise par le groupement qui a ainsi éliminé un producteur pour assainir le marché.

Le groupement, qui avait déjà, en 1936, demandé et obtenu pour un an la réglementation de la production, comme prévu par l'arrêté du 13 janvier 1935, a de nouveau, en fin d'année, devant la situation pénible dans laquelle se débat la gobeleterie, sollicité le bénéfice du même régime, les affiliés prenant des engagements bien précis quant aux limites dans lesquelles sera maintenue la production, engagements valables jusqu'au 31 décembre 1939.

Les *salaires* restent toujours régis par l'accord intervenu après les grèves de 1936, accord aux termes duquel, au delà de l'index 700, toute tranche de 35 points amène un rajustement des salaires de l'ordre de 7 p. c. sur les salaires de base, équivalant à 5 p. c. environ sur les salaires actuels; en vertu de cet accord, l'index de novembre ayant dépassé 770, les salaires ont été relevés de 7 p. c. à partir du 1er décembre; l'index de décembre étant redevenu inférieur à 770, cette augmentation a été annulée à partir du 1er janvier 1939.

TABLEAU VII.

Importations et exportations du verre et ouvrages en verre.

(Section XIV du commerce spécial.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

MOIS	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*			VALEURS *(millions de francs)*		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Importations :						
Janvier.....	1,3	0,9	1,1	4	4	4
Février	1,1	1,1	1,2	4	5	4
Mars	1,1	2,9	1,9	5	6	5
Avril	1,7	1,8	1,1	4	6	5
Mai	1,2	2,4	1,3	4	5	5
Juin	1,5	1,5	1,3	4	5	5
Juillet	1,7	1,7	1,4	5	5	5
Août	2,1	1,6	1,9	5	5	4
Septembre ..	1,0	1,1	1,2	4	4	4
Octobre	1,3	1,7	0,6	5	5	3
Novembre ..	1,4	1,4	1,6	4	6	4
Décembre...	1,7	1,4	1,1	6	7	5
L'année (*) .	17,1	19,4	15,8	54	64	53
Exportations :						
Janvier	17	20	16	45	45	40
Février	14	21	15	38	51	38
Mars	17	27	16	44	62	43
Avril	17	25	17	50	59	48
Mai	19	23	14	49	55	38
Juin	8	23	14	24	57	38
Juillet	21	22	14	54	53	36
Août	22	18	15	53	49	38
Septembre ..	22	18	16	51	48	39
Octobre	23	20	18	53	53	50
Novembre ..	19	17	17	48	47	46
Décembre...	21	15	19	51	45	50
L'année (*) .	220	249	191	560	624	504

(*) Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

VII. — LE BOIS ET L'AMEUBLEMENT

La tendance des prix du bois, sur tous les marchés, s'est nettement orientée à la baisse à l'automne 1938.

Si, en Allemagne, le marché des bois indigènes est resté soutenu parce que les prix y sont fixés par décret, en Finlande, en Norvège et en Suède, par contre, la chute est profonde et va jusqu'à 40 p. c. En Suisse et en France, la régression est moins accusée et n'atteint que certaines qualités, d'autres continuant à connaître des prix plus fermes.

En Belgique, tant pour les forêts domaniales que pour celles appartenant aux communes, les adjudications ont été extrêmement décevantes. La cause principale en est que la saison des ventes s'est ouverte au plus fort de la tension européenne, ce qui a aggravé la réserve des acheteurs. De plus, les stocks importants de bois de mines se trouvant dans les ports ont pesé lourdement sur le cours ralenti des transactions avec les charbonnages, déjà réduites par suite de l'emploi d'autres moyens de coffrage.

D'autres causes ont également agi, comme l'augmentation des frais de transport et l'abstention temporaire des chemins de fer d'acheter des traverses en bois.

Si les prix de vente du frêne et de l'orme n'ont pas été trop déprimés, ceux du chêne et du hêtre ont subi une baisse variant de 25 à 35 p. c. suivant les catégories.

Les adjudications, du reste, n'ont attiré qu'un nombre restreint d'acheteurs, particulièrement dans les régions de Saint-Hubert, Eupen et Malmédy. Citons comme exemple la mise en vente, par l'Etat, de 73.000 mètres cubes de bois résineux et dont 12.000 mètres cubes seulement ont trouvé acquéreur. Pour les épicéas, l'abstention des acheteurs a été presque totale. Pour les bouleaux, charmes, trembles, érables, aulnes, cerisiers, acacias, sur 62.000 mètres cubes offerts au total, la moitié seulement a été vendue.

L'importation de plus en plus forte de chênes et de hêtres en provenance de la France affecte gravement l'état du marché de ces bois. En vertu d'un accord conclu entre la France et la Belgique, sous forme de troc de bois de mines contre charbon, notre voisine est du reste déjà autorisée à introduire chez nous de grosses quantités de bois. D'autre part, s'ils offrent un peu moins de résistance, les bois français sont en général plus beaux que ceux provenant des Ardennes belges : ils ont poussé plus vite, comportent moins de nœuds et sont donc plus faciles à travailler. Aussi les marchands préfèrent-ils s'approvisionner actuellement en France, la différence de change couvrant les frais supplémentaires de transport.

Quelques exemples montreront la chute des prix et la pauvreté des ventes. Une adjudication de 1.500 lots de 100 billes de chemins de fer en chêne, faite par la Société Nationale des Chemins de fer belges, s'est conclue au prix de 35 francs pièce environ, alors que l'an dernier, le prix était de 60 francs. Pour le hêtre, le prix des billes est de 25 francs contre fr. 42,45 en 1937.

TABLEAU I. **Importations de bois.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)				VALEURS (milliers de francs)			
	Bois sciés, feuillards, en éclisses	Bois de mines	Bois de construction et d'ébénisterie en grume	Feuilles de placage	Bois sciés, feuillards, en éclisses	Bois de mines	Bois de construction et d'ébénisterie en grume	Feuilles de placage
1932.....	647.670	434.559	177.457	12.090	426.282	65.950	47.087	37.403
1933.....	643.544	568.664	192.343	18.592	389.970	71.126	47.701	47.385
1934.....	583.664	417.302	173.882	18.119	336.666	46.669	42.234	41.426
1935.....	670.004	404.552	124.331	22.054	426.960	58.920	38.492	62.571
1936.....	686.569	380.750	168.603	26.795	454.731	64.544	56.650	84.835
1937.....	634.215	411.142	218.516	26.655	486.516	86.172	79.749	87.732
1938.....	577.268	373.056	190.779	20.477	423.171	81.778	64.035	67.365

Positions tarifaires : bois sciés, feuillards en éclisses : nos 638 à 643; bois de mines : no 634; bois de construction et d'ébénisterie en grume : no 633; feuilles de placage : nos 648 et 649.

TABLEAU II.

Le chômage dans les industries du bois et de l'ameublement.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1928	32.468	337	304	1,1	1,0	70
1929	31.155	372	151	1,2	0,5	72
1930	32.005	1.659	897	5,3	2,9	300
1931	38.759	6.014	2.511	16,8	6,9	984
1932	46.366	10.703	4.180	25,3	9,9	1.571
1933	46.046	11.145	4.423	23,8	9,4	1.460
1934	41.109	11.347	4.854	26,6	11,5	1.725
1935	41.852	10.247	3.583	24,1	8,5	1.565
1936	65.487	10.561	4.027	18,4	7,0	1.240
1937	46.899	10.813	4.514	18,4	7,8	1.144
1938	45.983	9.554	5.525	20,3	11,8	1.309

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	1.827	2.120	2.130	1.562	1.802	1.821
Février	1.946	1.880	2.210	1.795	1.463	1.593
Mars	1.530	1.835	2.152	1.356	1.275	1.338
Avril	1.623	1.822	1.555	966	1.036	1.080
Mai	1.340	1.498	1.405	1.173	909	995
Juin	1.189	1.548	1.217	1.115	834	980
Juillet	831	1.552	1.176	1 140	881	815
Août	1.273	1.661	1.323	960	936	1.015
Septembre	1.258	1.689	1.221	961	923	1.169
Octobre	1.205	1.579	1.421	960	954	1.318
Novembre	1.530	1.514	1.454	1.190	1.190	1.586
Décembre.....	1.970	2.004	1.521	1.698	1.523	1.998
Moyenne	1.460	1.725	1.565	1.240	1.144	1.309

Les coupes faites dans les bois communaux ont rapporté 13.709.000 francs en 1938, contre 26.414.000 francs en 1937, soit donc à peu près la moitié.

* * *

Un des débouchés principaux pour les bois résineux est l'approvisionnement des charbonnages du pays. Or, deux faits dominent aujourd'hui le marché des bois de mines : l'exclusion des bois de forte dimension et le très bas prix de la marchandise. Cela pose aux exploitants de forêts résineuses l'obligation d'examiner s'il n'est pas nécessaire de modifier l'orientation de leur activité. Les charbonnages n'emploient plus de gros bois qu'ils ont remplacés par des armatures métalliques. Ils n'utilisent plus que des bois ayant au maximum de 40 à 50 centimètres au gros bout. Il en résulte, pour la culture forestière, que l'âge optimum pour la coupe des résineux devant servir comme bois de mines, qui variait entre 35 et 50 ans, est ramené aux environs de 30 ans. Ce n'est du reste pas là, en principe, pour les propriétaires, un inconvénient, car trois coupes successives à 30 ans produisent un aussi bon, sinon même meilleur rendement financier que deux coupes à 45 ans. Mais si l'on hésite à faire les peuplements serrés que cette exploitation comporte c'est parce que le marché du bois est très encombré par ce genre de marchandise et qu'on risque de se trouver devant des prix tout à fait insuffisants.

D'autre part, l'exploitation de forêts résineuses pour bois de sciage, qui exige une croissance des épicéas jusqu'à 70 ou 80 ans, comporte tout autant de risques. Le débouché que représentent les caisseries et les scieries belges est, en effet, en grande partie occupé par les bois polonais et les bois du Nord, qui se vendent à un prix peu élevé.

Le problème de l'orientation de la culture se pose du reste également pour les essences feuillues. Les producteurs forestiers de chênes, hêtres et autres bois servant dans la construction, se heurtent depuis quelques années à la concurrence de plus en plus redoutable du fer, de l'acier, du ciment armé ou des matériaux mixtes, pour une foule d'usages. L'utilisation du bois peut cependant retrouver des emplois actuellement délaissés pour d'autres matériaux lorsqu'on aura constaté que ceux-ci ne remplacent qu'imparfaitement le bois, et l'on peut aussi envisager l'application du bois, après une préparation adéquate à des usages jusqu'ici insoupçonnés. C'est ainsi, pour donner un seul exemple, que les coussinets de laminoir, actuellement en bronze, peuvent être remplacés avantageusement par des coussinets en bois. Il ne s'agit pas, bien entendu, de bois ordinaire, mais de bois soumis à des imprégnations chimiques et à une forte pression hydraulique. En Hollande et en Allemagne déjà, certaines firmes industrielles exploitent ainsi des brevets s'appliquant à des bois améliorés, appelés *lignostone.*

* * *

En ce qui concerne le commerce des bois de mines, rappelons quelques données. Il faut prévoir l'utilisation de 45 décimètres cubes environ de bois de mines par tonne de charbon extraite. La production charbonnière belge étant actuellement un peu inférieure à 30.000.000 de tonnes par an, on peut donc prévoir l'emploi de 1.300.000 mètres cubes de bois par an.

La production nationale est actuellement de 735.000 mètres cubes et l'on importe 500.000 mètres cubes de bois étrangers. C'est le prix de ces bois importés qui détermine le prix des bois indigènes, généralement cotés 10 à 15 p. c. de moins.

TABLEAU III.

Importations et exportations de bois et ouvrages en bois; ouvrages en liège.

(Section X du commerce spécial.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Importations :						
Janvier	103	90	90	57	59	57
Février	88	101	84	53	64	57
Mars	104	109	109	59	74	68
Avril	138	91	103	80	66	64
Mai	88	120	105	50	70	65
Juin	82	133	133	43	76	81
Juillet	128	144	124	68	78	73
Août	185	176	112	89	91	64
Septembre ..	165	177	109	84	97	65
Octobre	158	151	139	81	88	69
Novembre ..	125	143	117	65	84	60
Décembre...	109	105	150	65	69	63
L'année (*) .	1.473	1.541	1.375	793	916	787
Exportations :						
Janvier	14	12	14	10	10	11
Février	12	14	14	10	12	11
Mars	14	17	14	13	14	13
Avril	17	18	17	13	16	13
Mai	16	16	15	13	14	13
Juin	12	24	15	9	18	12
Juillet	19	22	15	15	16	11
Août	17	18	14	13	13	12
Septembre ..	14	19	14	13	14	11
Octobre	13	18	13	13	15	12
Novembre ..	15	16	13	12	13	11
Décembre...	14	14	13	13	13	11
L'année (*) .	178	209	170	149	168	140

(*) Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Le Bulletin de la Société Centrale Forestière de Belgique suggère les mesures suivantes pour assurer des prix stables et l'absorption totale de la production belge : « On pourrait envisager un contingentement mobile suffisamment rigoureux pour obliger les charbonnages à utiliser toute la production belge à un prix convenable, prix surveillé d'ailleurs pour éviter des fluctuations trop brusques, défavorables dans un sens comme dans l'autre. Le supplément, grâce au jeu des licences, pourrait ensuite être acquis à l'étranger. Les licences deviendraient un frein tant à la hausse qu'à la baisse des prix et à la monopolisation du marché par quelques firmes. Pour nos forêts, l'essentiel serait, dans les circonstances actuelles, l'obtention d'un prix variant, suivant les bois, de 100 à 120 francs le mètre cube sur pied. »

Le même Bulletin présente come suit la situation du marché au seuil de l'année 1939 :

Stocks :

a) 400.000 mètres cubes en réserve dans les charbonnages;

b) 275.000 mètres cubes en entrepôt dans les ports, dont le tiers pourrait être réexporté;

c) 300.000 mètres cubes de coupes de 1937-1938, non placés, en stocks sur coupes, gares et divers;

d) 700.000 mètres cubes de coupes de 1938-1939.

Au total : 1.675.000 mètres cubes, soit un volume de bois dépassant les besoins annuels du pays.

* * *

L'*industrie du meuble*, qui s'exerce dans beaucoup de villes, est plus particulièrement localisée à Ath, Malines et Courtrai, chacun de ces centres ayant du reste ses productions particulières.

A Ath, l'industrie du bois courbé qui, dès l'automne 1937, a commencé à manquer de commandes, a été beaucoup moins active en 1938. Une amélioration légère et de courte durée s'est fait sentir aux fêtes de Pâques et de Pentecôte.

Dès juillet, on avait commencé à chômer un jour par semaine; la situation ne s'est guère améliorée depuis et malgré les arrêts d'août, pour les congés payés, et de septembre, au moment de la mobilisation partielle, la production a dû être de plus en plus limitée. La reprise esquissée au début d'octobre ne dura pas. Le chômage, quoique toujours partiel, s'est encore accru au point que le montant total de certaines quinzaines, en fin d'année, ne dépassait pas la moitié de certaines quinzaines de l'année précédente.

La concurrence est restée toujours très vive entre les fabricants, réduits, depuis plusieurs années, à se partager le marché intérieur. Un nouvel essai d'entente sur les prix a échoué. Aussi, malgré la hausse des salaires de 3 p. c. en mars et l'aggravation des charges sociales, les fabricants ont dû réduire les prix des articles les plus courants, tandis que les articles de qualité, dont les prix sont plus élastiques, se sont moins bien vendus. Les résultats financiers ont donc été très faibles en 1938. La matière première étant constituée en majeure partie par du bois de hêtre français, les approvisionnements faits l'automne dernier pour 1939 ont bénéficié d'une différence de change sensible, mais elle a été partiellement compensée par la hausse importante des transports, en France surtout. D'autre part, la nouvelle fabrication supporte, dès à présent, un accroissement non négligeable des charges sociales. Aussi les fabricants étudient-ils, de plus en plus près, tous les éléments de leur prix de revient susceptibles de compression et celle-ci s'exerce surtout sur la main-d'œuvre. Dans les derniers temps, des demandes de prix pour l'Angleterre et la Hollande ont été reçues sans qu'aucune relation nouvelle régulière ait pu être établie cependant.

En ce qui concerne plus spécialement le meuble, les fabricants ne constatent aucune amélioration. Cependant la clientèle du meuble d'Ath, meuble de qualité, lui reste fidèle dans la mesure où la situation économique permet encore à la bourgeoisie de faire certaines dépenses et une activité modérée s'est maintenue toute l'année.

A *Malines*, l'année 1938 n'a apporté aucune amélioration sur les années précédentes. Le pourcentage de chômage y est plus élevé qu'ailleurs et ce n'est pas uniquement dû à une question de salaires. Si le malaise provient, en grande partie, de la situation économique générale, il a aussi des causes que nous avons maintes fois signalées et dont la principale est le changement de goût de la clientèle qui ne s'accommode plus que de meubles aux lignes sobres, d'où sont exclues les ornementations et les sculptures qui étaient propres aux meubles malinois.

TABLEAU IV.

Exportations de meubles et brosses.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	MEUBLES		BROSSES	
	Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers de francs)	Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers de francs)
1932	3.216	32.892	2.095	18.842
1933	2.946	30.431	2.143	16.130
1934	1.728	16.106	1.897	13.147
1935	2.096	20.000	1.955	13.471
1936	2.549	26.147	2.025	15.406
1937	1.846	20.924	1.957	15.679
1938	1.381	16.207	1.601	12.314

Positions tarifaires : meubles : nos 673 à 679; brosses : no 1186.

A *Courtrai*, où l'on fabrique le meuble moderne, l'activité est restée très satisfaisante et a été à peine inférieure à celle enregistrée en 1937.

Certaines applications destinées à la décoration des wagons de chemins de fer et aux navires sont très recherchées. La nouvelle technique du bois appliquée aux grands panneaux ignifugés et waterproof obtient notamment un succès très appréciable. La Grande-Bretagne et les Pays-Bas sont, pour ces productions, les meilleurs clients. L'Argentine, le Brésil, l'Afrique du Sud, la Suède et le Danemark offrent aussi des débouchés intéressants.

***

Les autres industries travaillant le bois — boisselleries, saboteries, brosseries — n'ont pas connu une année très prospère en 1938.

La *boissellerie* trouve son principal débouché sur le marché intérieur et celui-ci s'est ressenti du ralentissement général d'activité au cours du second semestre de l'année.

Quelques fabrications spéciales sont moins défavorisées et l'on signale notamment qu'une firme qui fabrique principalement des porte-habits vend une grosse partie de sa production aux grands magasins et place l'excédent, sans trop de difficulté, en Hollande, en France et au Maroc.

Les *saboteries* mécaniques se plaignent d'une diminution des ventes tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, qui ne se fait guère que vers la Hollande. De plus, les prix de vente sont peu rémunérateurs.

Dans certaines régions où les ouvriers sabotiers se contentent de salaires réduits, parce qu'ils sont, en même temps, à la tête d'une petite exploitation agricole, les saboteries ne chôment guère et réalisent de petits bénéfices. Il en est de même pour certains fabricants de sabots de luxe qui possèdent un petit atelier et font travailler à domicile.

Les *brosseries* traversent à nouveau une période difficile. Les exportations ont diminué sensiblement, notamment vers l'Angleterre, notre meilleure cliente.

Sur le marché intérieur, la concurrence japonaise, menaçante au début de l'année, s'est faite moins vive pendant le second semestre. Cette concurrence ne porte que sur certains articles qui sont vendus à des prix qui handicapent fortement la fabrication belge. En fin d'année, il y eut un temps d'arrêt marqué des expéditions, arrêt qui s'explique par le fait que l'économie tout entière du Japon est actuellement dirigée vers les industries de guerre.

Les prix des matières premières autres que le bois employées par les brosseries — chiendent, bahia, tempico, soies, résines — sont restés fermes et même orientés à la hausse. Une grève des expéditeurs mexicains de chiendent a rendu cet article introuvable sur le marché en décembre.

VIII. — LE TEXTILE ET LE VÊTEMENT

A. — Les industries textiles.

Handicapée par l'étroitesse relative du débouché national, l'industrie textile belge a supporté à nouveau, en 1938, les effets d'une conjoncture mondiale défavorable. Si la consommation intérieure n'a pas accusé de fléchissement très notable, la régression, par contre, est marquée sur les marchés extérieurs. De plus, le recul des prix, qui avait commencé à se produire vers la moitié de 1937, s'est aggravé au cours de 1938 (tableau I). La moyenne annuelle de l'indice général des prix de gros des produits des industries textiles s'abaisse à 592 en 1938, contre 704 l'année précédente, soit une diminution de 16 p. c.

Les statistiques du commerce extérieur mesurent l'ampleur de la crise. Celle des importations de matières brutes (tableau II) est en diminution pour toutes les fibres (coton, lin et jute) ainsi que pour la laine. Celle des importations de matières textiles simplement préparées (tableau III) fait apparaître également un recul des entrées de laines lavées, de lin et de chanvre teillé, recul qui traduit le ralentissement général d'activité des filatures et des tissages.

Tableau I.

Indice général des prix de gros des produits des industries textiles.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	455	442	486	667	728	617
Février	446	462	476	652	717	629
Mars	445	456	480	641	744	616
Avril	437	453	604	627	753	606
Mai	468	443	660	620	750	579
Juin	464	442	655	614	755	578
Juillet	470	435	642	633	735	587
Août	457	439	629	624	703	585
Septembre	434	427	622	642	674	591
Octobre	428	428	643	643	654	583
Novembre	423	443	688	677	618	567
Décembre.....	426	463	676	707	620	571
Moyenne	446	444	605	646	704	592

Tableau II.

Importations de matières brutes.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

Années	Quantités (*tonnes*)					Valeurs (*milliers de francs*)				
	Coton brut et blanchi, déchets de coton	Laines en suint	Lin brut	Jute brut en brins ou teillé	Total	Coton brut et blanchi, déchets de coton	Laines en suint	Lin brut	Jute brut en brins ou teillé	Total
1932.....	79.595	65.254	103.055	30.866	278.770	371.834	476.410	40.648	60.377	949.269
1933.....	100.998	94.159	77.185	43.847	316.189	459.489	594.085	41.910	83.020	1.178.504
1934.....	99.843	72.858	88.830	47.880	309.411	460.775	574.300	49.734	79.961	1.164.770
1935.....	113.698	104.361	142.183	53.829	414.071	650.699	901.353	106.232	107.155	1.765.439
1936.....	128.004	108.725	150.977	58.361	446.067	823.162	1.222.783	118.339	137.049	2.301.333
1937.....	155.224	113.458	173.795	68.529	511.006	1.081.043	1.479.789	175.327	169.248	2.905.407
1938.....	137.464	95.875	167.892	52.446	453.677	827.285	1.048.403	199.855	127.660	2.203.203

Positions tarifaires : Coton brut et blanchi; déchets de coton, n° 110. — Laines en suint : n° 25*a*. — Lin brut : n° 112*a*. — Jute brut, en brins ou teille : n° 111*a*.

TABLEAU III.

Importations et exportations de matières textiles, simplement préparées.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*				VALEURS *(milliers de francs)*			
	Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine	Lin teillé, peigné, étoupes de lin, déchets	Chanvre teillé, peigné, étoupes, déchets	Total	Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine	Lin teillé, peigné, étoupes de lin, déchets	Chanvre teillé, peigné, étoupes, déchets	Total
Importations :								
1932.....	16.185	26.660	7.123	49.968	210.001	97.373	18.047	325.421
1933.....	24.100	29.117	6.186	59.403	315.715	110.703	18.012	444.430
1934.....	16.024	20.223	6.372	42.619	243.004	65.017	14.725	322.746
1935.....	20.201	27.108	8.955	56.264	339.761	151.977	25.708	517.446
1936.....	22.399	29.482	6.399	58.280	442.763	186.507	22.633	651.903
1937.....	20.996	19.942	3.635	44.573	473.209	131.230	22.940	627.379
1938.....	19.555	14.445	2.309	36.309	384.326	72.569	13.979	470.874
Exportations :								
1932.....	24.767	39.582	4.132	68.481	470.104	201.837	10.017	681.958
1933.....	30.992	47.042	4.413	82.447	571.069	266.962	11.372	849.403
1934.....	22.075	51.473	3.131	76.679	445.577	282.452	7.362	735.391
1935.....	28.188	47.196	3.318	78.702	624.360	379.215	7.517	1.011.092
1936.....	32.247	48.710	3.889	84.846	853.407	462.060	9.318	1.324.785
1937.....	30.822	51.856	4.044	86.722	920.058	520.823	10.386	1.451.267
1938.....	29.385	59.559	2.032	90.976	782.104	594.874	4.753	1.381.731

Positions tarifaires : Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine : nos 25*b* à *f*. — Lin teillé peigné, étoupes, déchets : nos 112*b* à *e*. — Chanvre teillé, étoupes, déchets : nos 109*b* à *e*.

TABLEAU IV.

Importations et exportations de tissus.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*						VALEURS *(milliers de francs)*					
	Coton	Laine	Lin, chanvre et jute	Soie naturelle	Rayonne	Total	Coton	Laine	Lin, chanvre et jute	Soie naturelle	Rayonne	Total
Importations :												
1932	2.306	1.688	45	702		4.741	107.111	150.129	1.865	88.536		347.641
1933	1.952	1.535	44	744		4.275	88.997	119.498	1.745	78.149		288.389
1934	1.515	1.216	41	770		3.542	69.368	88.187	1.444	76.093		235.092
1935	1.521	662	33	121	460	2.797	76.342	62.693	1.470	45.157	55.065	240.727
1936	1.344	653	24	104	411	2.536	70.389	72.486	1.312	40.935	57.023	242.145
1937	1.162	725	40	101	550	2.578	72.286	84.472	1.496	40.934	70.971	270.159
1938	826	644	45	91	499	2.105	54.541	75.849	1.315	34.045	56.544	222.294
Exportations :												
1932	19.497	742	7.176	1.050		28.465	672.100	60.715	93.797	47.834		874.446
1933	20.030	818	12.173	304		33.325	660.115	60.921	109.106	16.100		846.242
1934	19.805	750	17.699	149		38.403	604.976	43.595	113.765	8.108		770.444
1935	22.521	774	19.136	6	168	42.605	646.810	50.409	126.324	1.003	8.113	832.659
1936	26.162	1.096	18.456	7	202	45.923	750.340	70.217	215.176	984	9.742	1.046.459
1937	23.796	1.679	19.728	5	982	46.290	693.052	108.275	306.463	622	39.842	1.148.254
1938	18.881	2.672	15.966	5	597	38.121	520.230	107.781	189.881	748	26 .089	844.729

Positions tarifaires : Tissus de coton : nos 540 à 543, 545 à 547, 550, 555 à 558, 594 et 595. — Tissus de laine : nos 516, 517, 519 à 521, 526 à 528. — Tissus de lin, chanvre et jute : nos 567, 569 à 571, 573, 574, 577. — Tissus de soie : *a*) naturelle : nos 500 à 502, 504 à 506, 509, 511; *b*) soie artificielle: nos 499*bis* B1 et B2, 500*bis*, 501*bis*, 509*bis*.

TABLEAU V.

Importations et exportations de produits textiles.

(Section VIII du commerce spécial.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Importations						
Janvier	2,7	3,6	3,4	62	65	59
Février	3,4	4,8	3,8	71	81	62
Mars	3,8	4,9	3,9	71	88	68
Avril	3,0	4,9	3,2	55	81	59
Mai	3,2	4,6	3,6	51	64	57
Juin	2,2	4,3	3,5	40	65	51
Juillet	2,7	3,7	3,5	47	59	50
Août	3,0	4,0	3,3	55	65	52
Septembre ...	3,2	4,9	3,2	62	78	64
Octobre	3,8	5,0	4,5	65	74	61
Novembre ...	4,1	4,1	4,4	61	65	59
Décembre....	4,3	3,5	3,8	67	63	58
L'année (*) ..	39,4	52,7	44,1	707	849	700
Exportations :						
Janvier	12	13	11	177	200	192
Février	14	14	13	188	213	188
Mars	15	17	13	194	261	199
Avril	16	16	12	191	257	172
Mai	14	15	14	182	220	168
Juin	10	16	13	129	248	170
Juillet	12	15	12	161	238	157
Août	13	14	12	214	236	167
Septembre ...	13	16	12	206	251	169
Octobre	15	16	12	231	255	179
Novembre ...	13	13	13	206	225	188
Décembre....	16	14	14	252	229	202
L'année (*) ..	164	179	151	2.332	2.834	2.151

(*) *Remarque :* Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Sur les marchés extérieurs, la lutte reste âpre. Le nombre de débouchés dont l'accès n'est pas hérissé d'obstacles douaniers diminue sans cesse. Les conditions de prix rendent les transactions de moins en moins rémunératrices et les conditions de paiement laissent souvent à désirer. Cependant, malgré toutes ces difficultés, nos industriels sont parvenus à maintenir un courant d'affaires qui n'est pas inférieur à celui des années 1932 à 1935 (tableau IV). Signalons en passant une anomalie apparente dans le chiffre des exportations de tissus de laine : en quantité, elles passent de 1.679 tonnes en 1937 à 2.672 tonnes en 1938, tandis qu'en valeurs elles sont réduites de 108,2 millions à 107,7 millions de francs. Il semblerait donc que la valeur de nos tissus de laine exportés ait diminué de moitié. En réalité, cette valeur est restée à peu près constante pour tous les tissus, mais il se fait que nous avons exporté en 1938 des quantités très considérables de couvertures de laine mélangée (1.138 tonnes contre 84 tonnes en 1937) à des prix unitaires beaucoup plus bas.

TABLEAU VI.

Le chômage dans les industries textiles.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	Nombre d'assurés (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1927	135.586	1.052	6.980	0,8	5,4	119
1928	145.511	931	10.267	0,6	7,2	159
1929	149.154	1.111	8.431	0,8	5,7	133
1930	152.065	3.955	23.599	2,7	16,0	411
1931	177.605	15.281	42.791	9,2	26,0	896
1932	188.261	35.236	53.266	19,1	28,9	1.561
1933	175.270	28.411	46.533	15,9	24,7	1.296
1934	149.272	26.741	42.767	16,7	26,6	1.447
1935	128.928	19.298	25.374	14,0	18,3	1.211
1936	122.840	13.294	19.093	10,3	14,7	879
1937	132.929	11.907	25.477	9,1	19,4	796
1938	141.953	17.778	46.073	13,0	33,8	1.333

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	1.606	1.510	1.747	1.066	849	1.389
Février	1.645	1.532	1.719	1.085	693	1.463
Mars	1.628	1.400	1.604	990	707	1.388
Avril	1.559	1.519	1.249	853	651	1.396
Mai	1.188	1.382	1.250	886	717	1.502
Juin	1.067	1.422	1.082	943	725	1.357
Juillet	1.036	1.342	992	962	694	1.377
Août	1.122	1.449	1.070	762	758	1.304
Septembre	1.074	1.528	942	740	750	1.172
Octobre	1.010	1.324	915	737	745	1.048
Novembre	1.195	1.310	953	690	980	1.210
Décembre.....	1.425	1.642	1.015	838	1.285	1.395
Moyenne	1.296	1.447	1.211	879	796	1.333

La statistique du chômage (tableau VI) révèle pour 1938 une situation qui rappelle celle du marasme des années antérieures à 1935. En fin d'année, le nombre de chômeurs complets était de 49 p. c. supérieur à ce qu'il était à la fin de 1937; celui des chômeurs intermittents de 80 p. c. La moyenne mensuelle du total des journées perdues par mille assurés et par semaine a été portée à 1.333 contre 796 l'année précédente.

Le coton.

La saison 1937-1938 avait fourni une production de coton brut exceptionnellement abondante, tant aux Etats-Unis que dans les autres pays cultivateurs de coton. D'autre part, par suite du ralentissement général des affaires, la consommation a fléchi, en sorte que les stocks excédentaires déjà considérables se sont augmentés encore de façon appréciable.

Il en est résulté une chute assez vive des prix vers la fin de 1937 : les cotations sont tombées en quelques mois de 14 cents à 8 cents, niveau auquel elles se trouvaient fixées au début de 1938.

Pendant cette année, les prix ont fluctué aux environs de 8 1/2 cents grâce à l'appui financier donné sous forme de prêts aux planteurs américains par le gouvernement des Etats-Unis.

TABLEAU VII.

Indices des prix de gros du coton.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	457	426	462	650	701	551
Février	448	437	456	626	707	567
Mars	452	417	492	610	751	549
Avril	471	404	636	603	744	543
Mai	477	412	676	599	731	519
Juin	486	423	672	619	717	515
Juillet	494	443	675	654	670	525
Août	446	443	639	626	630	505
Septembre ...	418	434	654	645	583	497
Octobre	419	428	666	647	555	493
Novembre	398	434	699	658	538	490
Décembre.....	394	450	678	684	552	488
Moyenne	447	429	617	635	657	520

La limitation des étendues cultivées, qui a été imposée en même temps, était de nature à rendre la position statistique du marché cotonnier un peu meilleure. En fait, la récolte américaine 1938-1939 est évaluée à 12 millions de balles, chiffre plus normal que celui, record, de près de 19 millions de balles enregistré en 1937-1938, mais qui est encore trop élevé. L'effort tenté en vue de réduire la production est de ramener celle-ci à environ 10 millions de balles par an.

Divers projets d'aide aux cultivateurs sont actuellement envisagés et soumis aux commissions parlementaires des Chambres américaines. Ils comportent des dispositions en vue de l'écoulement des stocks excédentaires. C'est, en effet, la menace d'un écoulement à bas prix de ces réserves qui influence défavorablement les marchés et maintient des cotations aussi peu rémunératrices.

Les *filatures* se sont trouvées, dès janvier, dans une situation peu brillante, par suite de la réserve des acheteurs. Le mouvement des affaires se ralentit au point qu'il fallut bientôt appliquer un chômage d'un jour par semaine afin d'éviter un gonflement anormal des stocks de filés.

La stabilité des prix du coton brut et même la légère hausse qui se produisit en février furent sans effet appréciable sur le degré d'activité des filatures.

De nouveaux facteurs d'incertitude maintenant les acheteurs dans leur réserve, on se rendit compte bientôt que la mesure prise de chômer un jour par semaine serait insuffisante si les conditions ne se modifiaient pas.

Effectivement, en mars les filatures gantoises décidèrent de chômer deux jours par semaine.

En raison de la situation difficile dans laquelle ils se trouvaient placés à nouveau, certains filateurs estimèrent que l'accord réalisé pour assurer la réglementation de la production ne pourrait être maintenu, même si on levait les dispositions relatives aux exportations, ainsi que certains le préconisaient. D'autres, en même temps, ne cachaient pas leurs craintes de voir les accords sur les prix soumis à de nouvelles difficultés de nature telle qu'ils dussent perdre toute efficacité.

On sait cependant au prix de quelles difficultés ces accords avaient pu être mis sur pied.

Ces craintes étaient malheureusement fondées, car en novembre l'accord réglementant la production fut rompu.

Vers la fin de l'année, et contrairement à ce qui se passe généralement à cette époque, le volume des ordres et des fournitures s'amplifia quelque peu, sans faire naître cependant l'espoir d'une reprise.

Les chiffres de la production des filés de coton (tableau VIII) sont ramenés à ce qu'ils étaient en 1935. Par rapport à 1937, la production a diminué de 15 p. c.

TABLEAU VIII.

L'industrie du coton.

Source : *Association cotonnière de Belgique.*

ANNÉES	Nombre de milliers de broches existant dans les filatures de coton (au 31 juillet)	PRODUCTION DE FILÉS DE COTON (1) (tonnes)					Stocks de coton brut à fin de période (balles)
		d'Amérique	des Indes	d'Egypte	Divers	Total	
1932.	2.156	29.225	11.280	1.175	2.865	44.545	66.846
1933.	2.087	31.360	11.740	1.335	1.960	46.395	87.091
1934.	2.106	24.521	12.660	1.567	4.648	43.396	89.499
1935	(2) 2.091	29.251	19.205	2.929	9.865	61.250	83.096
1936.	2.009	33.200	22.800	2.500	7.800	66.300	90.635
1937.	2.004	31.300	27.500	2.600	11.100	72.500	98.079
1938.	—	29.000	17.550	1.650	13.500	61.700	115.000

(1) Pour la production de filés de coton, du 31 janvier d'une année au 31 janvier de l'année suivante.
(2) Au 31 janvier.

TABLEAU IX. **Importations et exportations de coton brut, fils et tissus de coton.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*					VALEURS *(milliers de francs)*				
	Coton brut et blanchi, déchets de coton	Fils de coton	Fils de coton conditionn. pour la vente au détail	Tissus de coton	Total	Coton brut et blanchi, déchets de coton	Fils de coton	Fils de coton conditionn. pour la vente au détail	Tissus de coton	Total
Importations :										
1932	79.595	1.752	170	2.306	83.823	371.834	41.259	13.279	107.111	533.483
1933	100.998	2.243	165	1.952	105.358	459.489	47.874	12.420	88.997	608.780
1934	99.843	1.822	149	1.515	103.329	460.775	37.881	9.978	69.368	578.002
1935	113.698	2.225	185	1.521	117.629	650.699	61.101	13.862	76.342	802.004
1936	128.004	2.466	140	1.344	131.954	823.162	69.640	11.812	70.389	975.003
1937	155.224	2.840	160	1.162	159.386	1.081.043	84.513	13.044	72.286	1.250.886
1938	137.464	2.194	131	826	140.615	827.285	55.875	10.412	54.589	948.161
Exportations :										
1932	18.719	3.757	452	19.497	42.425	79.086	49.263	13.041	672.100	813.490
1933	24.996	4.814	496	20.030	50.336	108.033	55.793	11.929	660.115	835.870
1934	36.122	8.328	412	19.805	64.667	153.697	88.737	8.513	604.976	855.923
1935	40.218	7.779	408	22.521	70.926	204.471	90.799	8.354	646.810	950.434
1936	39.631	9.430	568	26.162	75.791	238.693	124.083	12.258	750.340	1.125.374
1937	46.940	12.391	546	23.796	83.673	308.831	183.158	11.408	693.052	1.196.449
1938	48.119	11.731	388	18.881	79.119	270.458	159.413	8.638	520.239	958.748

Positions tarifaires : Coton brut et blanchi, déchets de coton : no 110; fils de coton : nos 534 à 538; fils de coton conditionnés pour la vente au détail : no 539; tissus de coton : nos 540 à 543, 545 à 547, 550, 555 à 558, 594 et 595.

Quant aux stocks de coton brut, ils atteignent 115.000 balles à fin 1938 contre 98.000 un an auparavant, bien qu'on ait importé moins de coton brut que l'année précédente.

A l'exportation, les commandes sont restées très discutées et malgré les sacrifices consentis par les filateurs, les expéditions sont en recul (tableau IX).

Lorsque les premiers signes d'un ralentissement des affaires se sont manifestés vers la fin de 1937, les *tissages de coton* ont été les premières entreprises à en percevoir les effets. Pendant toute l'année, cette branche d'activité industrielle est restée déprimée. Cette situation cependant n'est pas absolument générale et quelques entreprises ont maintenu un rythme d'activité satisfaisant. Ce sont essentiellement celles qui fabriquent des articles spéciaux et qui créent des modèles nouveaux. Par contre, celles qui fabriquent les articles classiques sont très mal partagées.

Cette dernière catégorie d'entreprises qui se trouve devant l'insuffisance du débouché intérieur doit, d'autre part, lutter âprement sur les marchés étrangers contre des concurrents dont le nombre ne cesse de s'accroître, car c'est précisément à la fabrication plus facile des articles classiques que s'appliquent les nouveaux pays producteurs de tissus de coton.

Pour pouvoir maintenir le contact avec la clientèle étrangère, nos tissages ont dû consentir des rabais importants sur les prix. Aussi plus d'une parmi les entreprises les moins bien outillées et organisées a-t-elle travaillé à perte dans ces conditions. Seuls parmi les tissages, ceux qui ont un outillage moderne, une organisation rationnelle, une situation financière solide et qui savent adapter leur production au goût de la clientèle des marchés pour lesquels elle est destinée, peuvent obtenir un courant d'ordre suffisant et satisfaisant quant aux prix.

TABLEAU X.

Cotations, à fin d'année, des filés de coton.

Source : *Chambre de Commerce de Gand.*

ANNÉES	18*a* Amérique sur fuseaux	16*a* Oomrah sur canettes
	(en francs par kilo)	
1932	10,25	9,25
1933	9,25	8,25
1934	10,45	8,75
1935	14,05	12,55
1936	14,65	12,50
1937	12,40	11,—
1938	11,90	10,30

Le ralentissement des affaires a réduit le travail à plusieurs équipes. Les tissages qui avaient encore trois équipes occupées aux métiers automatiques sont revenus au travail à deux équipes et d'autres, qui employaient deux équipes, sont revenus au travail à une équipe.

Les difficultés d'écoulement de la production ont fait renaître la lutte des prix. A l'intérieur, ils sont restés très variés, décelant le désir des tissages de vendre leur production à n'importe quelles conditions. La clientèle, du reste, prétextant du bas prix de la matière première, se montre exigeante sur les prix.

Les grosses commandes des grands magasins sont exécutées à des conditions spéciales par les plus importants tissages qui peuvent maintenir un prix de revient intéressant à condition de travailler à un pourcentage suffisamment élevé de leur capacité. Ils peuvent ainsi maintenir leurs métiers en mouvement et occuper leurs ouvriers, tout en exécutant d'autres commandes plus rémunératrices.

Les conditions difficiles du moment, qui réduisent à presque rien la marge bénéficiaire sur les articles classiques ou qui mettent même la production en perte, ont obligé quelques entreprises à abandonner la fabrication exclusive de cotonnette, flanelle, draps de lit et mouchoirs en coton et les ont amenées à entreprendre la fabrication de tissus tels ceux consacrés à l'ameublement qui exige une mise au point plus étudiée, une recherche pour les dessins et coloris, une adaptation constante au goût du jour. En général, on peut dire que ces initiatives ont porté leurs fruits et que ces efforts ont été récompensés.

Pour pouvoir lutter avec les produits fournis en masse par tant d'industries nouvellement créées dans les pays autrefois nos clients, le tissage belge doit non seulement pouvoir fabriquer à bas prix, mais il doit également pouvoir livrer les produits imprimés, variés et constamment changeants qu'exigent les caprices de la mode et de la clientèle.

La laine.

Durant le second semestre de l'année 1937, on avait enregistré une baisse profonde des cours de la laine. L'indice des prix de gros (tableau XI) constate une chute de près de 100 points, étant ramené de 820 en juillet à 726 en décembre.

Pendant l'année 1938, la tendance à la baisse s'est maintenue, mais beaucoup plus lente et mesurée au point que l'on peut presque parler de cours stables. Après une baisse encore assez forte au début de l'année, les fluctuations n'ont plus atteint une grande ampleur et ont été dues, le plus souvent, à des circonstances politiques ou monétaires.

Cette stabilité relative est importante car c'est toujours un problème difficile pour le négociant transformateur de concilier ses prix de vente avec les prix de remplacement. Néanmoins, la situation est restée peu favorable et le ralentissement des affaires est constaté dans toutes les branches d'activité de l'industrie lainière.

TABLEAU XI.

Indices des prix de gros de la laine.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	461	617	454	657	795	663
Février	458	614	434	665	785	631
Mars	458	605	433	681	823	623
Avril	414	592	568	684	825	628
Mai	473	560	611	666	808	605
Juin	509	543	611	651	805	603
Juillet	528	496	626	661	820	596
Août	537	481	632	677	810	598
Septembre	534	448	613	677	774	593
Octobre	532	446	625	680	730	583
Novembre	564	445	649	727	670	579
Décembre.....	598	440	649	781	726	572
Moyenne	505	524	575	684	781	606

TABLEAU XII.

Cotations de la laine à fin d'année.

Source : *Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes.*

ANNÉES	Laine lavée à fond, croisé Australie	Fils de laine peignée, croisé Australie
	(En francs par kilo)	
1932	16,60 (1)	25,50
1933	21,25	31,—
1934	14,—	29,30
1935	25,—	46,—
1936	28,—	52,25
1937	27,—	55,—
1938	22,25	36,95

(1) A partir de 1932, cotation du ruban de peigné, fin n° 4.

Le phénomène, au reste, n'est pas particulier à notre pays, car la consommation mondiale de laine en 1938 a diminué fortement par rapport aux trois années précédentes. Les importations de laine dans les dix principaux pays consommateurs ont été les plus basses enregistrées depuis 1934 et les stocks invendus sur les marchés de matière première à la fin de la saison 1937-1938 étaient les plus importants que l'on ait recensés depuis de nombreuses années. Les principales causes de cette situation sont la forte diminution d'achats des Etats-Unis et du Japon. Pour le premier pays, cette réserve des acheteurs était le fait de la crise économique qui s'est maintenue pendant tout le premier semestre de 1938 et, bien qu'une reprise se soit manifestée durant les derniers mois de l'année, les achats de laine étrangère n'ont guère augmenté, la production nationale et les stocks importants qui avaient été constitués suffisant amplement pour alimenter un regain d'activité assez

modéré des filatures et des tissages. La contraction des achats par le Japon a été plus forte encore. Les importations ont été inférieures de moitié à ce qu'elles avaient été en 1936 et 1937.

Cette contraction de la demande dans ces deux pays a été nettement plus forte que l'accroissement d'importations constaté en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne. Cela n'a pas affecté cependant trop grandement les prix, une reprise d'activité au début de 1939 en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en France ayant rendu une plus grande confiance au marché.

Les statistiques réunies des conditionnements publics de Verviers, Dison et de l'Est montrent la diminution des transactions en Belgique.

Tableau xiii.

Conditionnements et stocks de peignés.

ANNÉES	Laine	
	Conditionnements de Verviers, de Dison et de l'Est (laine conditionnée ou simplement pesée) *(tonnes)*	Stocks de peignés dans les peignages à fin d'année *(tonnes)*
1931	28.557	1.682
1932	23.564	2.715
1933	28.989	3.902
1934	15.678	3.172
1935	(1) 26.760	3.461
1936	32.890	2.558
1937	30.138	2.988
1938	27.285	3.951

(1) A partir de janvier 1935, y compris les chiffres du nouveau conditionnement de l'Est, à Heusy.

Pour l'*industrie du lavage et du carbonisage*, l'année 1938 a été difficile. L'activité a été très irrégulière d'une usine à l'autre et les prix de façon, inchangés malgré la hausse des salaires et des matières premières, ont été fort peu rémunérateurs.

L'industrie verviétoise, principalement exportatrice, est fort handicapée par les entraves douanières qui protègent les industries similaires dans les pays d'origine. Nos laveurs ont fait des démarches — sans obtenir de résultat — pour que soient exclues des adjudications publiques les laines lavées à l'étranger, notamment en Argentine, ce pays accordant des primes à l'exportation, ce qui lui permet de faire une concurrence pénible pour nos lavoirs.

La qualité du lavage verviétois permet cependant encore à certains de nos industriels de maintenir un courant d'exportations assez continu, ce qui laisse toujours espérer que cette industrie, jadis si prospère, retrouvera son activité dès que les circonstances la favoriseront.

Les *filatures* se trouvent, elles aussi, devant une situation peu brillante.

La filature de laine cardée a été très mal alimentée d'ordres, à part quelques usines produisant les fils spéciaux qui jouissent de la vogue. Cette vieille industrie verviétoise, qui exportait, avant la guerre, 95 p. c. de sa production, rencontre à présent les plus grandes difficultés pour écouler ses produits, le marché intérieur étant très disputé. Seules les usines participant aux adjudications de l'armée ont eu une occupation normale, mais à des prix se ressentant d'une vive concurrence.

Les filatures de laine peignée qui, il y a une vingtaine d'années, firent de larges profits, sont dans une situation beaucoup moins enviable à présent. Ce ne sont que les usines résignées à accepter des ordres à des conditions ne leur laissant qu'une marge très mince de bénéfices qui arrivent encore à une production normale.

La concurrence française est devenue très sérieuse, les filatures du Nord équipées avec un matériel récent et conçues pour de larges marchés présentant un catalogue riche et très varié. Il y a quelques années, les industriels belges et français se sont mis d'accord pour proposer à leurs gouvernements certaines mesures de réciprocité qui ont eu pour effet d'enrayer la concurrence très vive des filatures françaises. Mais depuis la dévaluation du franc français, les filatures du Nord ont repris beaucoup de positions et notre industrie se plaint de cette concurrence sur les marchés extérieurs. Elle ajoute que les usines françaises ont installé en Belgique des sièges qui viennent leur disputer le marché intérieur, rendant ainsi la situation des industriels belges encore plus difficile.

Pour les fabriques de tissus, l'année 1938 ne laissera guère non plus de bons souvenirs. Les pertes sur stocks ont été assez sensibles. Les fabriques ayant une forte situation financière ont pour principe de stocker du fil au moment qui leur paraît le plus favorable. Elles paient leurs fournisseurs au comptant, afin de bénéficier d'un escompte. Ayant ainsi emmagasiné du fil plusieurs mois avant la vente des tissus, les fabricants, en période de baisse des prix — comme ce fut le cas en 1938 — sont exposés à des déceptions.

Les fabriques de tissus ne travaillent plus guère pour le stock. Autrefois, les grandes maisons consacraient le tiers de leurs métiers et parfois davantage à la production de l'article classique : serge noire ou bleue, tissus gris, drap pour pardessus. Ce stock, d'une liquidation certaine, permettait une régularisation du travail puisqu'en morte-saison on pouvait l'alimenter sans risque. Depuis que la clientèle, même rurale, a renoncé à l'article classique pour adopter les fantaisies, les fabricants craignent les caprices de la mode et ne travaillent plus guère que sur commande.

TABLEAU XIV.

Importations et exportations de laines en suint, laines lavées, fils de laine peignée, fils de laine cardée, fils de laine conditionnés pour la vente au détail et tissus de laine.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*							VALEURS *(milliers de francs)*						
	Laines en suint	Laines lavées simplement préparées, déchets de laine	Fils de laine peignée	Fils de laine cardée	Fils de laine conditionnés pour la vente au détail	Tissus de laine	Total	Laines en suint	Laines lavées simplement préparées, déchets de laine	Fils de laine peignée	Fils de laine cardée	Fils de laine conditionnés pour la vente au détail	Tissus de laine	Total
Importations :														
1932	65.254	16.185	3.523	516	389	1.688	87.555	476.410	210.001	148.858	8.978	27.742	150.129	1.022.118
1933	94.159	24.100	3.579	500	294	1.535	124.167	594.085	315.715	145.235	8.430	22.204	119.498	1.205.167
1934	72.858	16.024	2.810	776	245	1.216	93.929	574.300	243.004	116.287	13.285	19.322	88.187	1.054.385
1935	104.361	20.201	2.005	380	189	662	127.798	901.353	339.761	93.581	9.503	16.317	62.693	1.423.208
1936	108.725	22.399	1.258	299	188	653	133.522	1.222.783	442.763	64.837	8.481	16.476	72.486	1.827.826
1937	113.458	20.996	1.216	292	149	725	136.836	1.479.789	473.209	66.427	9.973	12.938	84.472	2.126.808
1938	95.875	19.555	1.331	363	139	644	117.907	1.048.903	384.326	59.508	9.287	10.810	75.856	1.588.690
Exportations :														
1932	16.962	24.767	2.171	978	62	742	45.682	136.618	470.104	107.377	38.022	2.959	60.715	815.795
1933	50.883	30.992	2.429	1.478	131	818	86.731	312.123	571.069	111.225	51.890	5.858	60.921	1.113.086
1934	37.055	22.075	2.611	1.153	153	750	63.797	228.044	445.577	119.887	40.030	7.498	43.595	884.631
1935	42.183	28.188	3.137	1.824	89	774	76.195	323.453	624.360	138.882	64.258	5.306	50.409	1.206.668
1936	35.510	32.247	4.801	2.963	109	1.096	76.726	388.191	853.407	227.151	110.784	7.209	70.217	1.656.959
1937	39.847	30.822	5.660	2.796	145	1.679	80.949	468.964	920.058	304.005	127.160	9.131	108.275	1.937.593
1938	21.444	29.385	5.546	2.249	92	2.672	61.388	241.119	782.104	258.054	93.326	5.751	107.787	1.488.141

Positions tarifaires : Laines en suint : n° 25*a*; Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine : n^{os} 25*b* à *f*; fils de laine peignée : n° 513; fils de laine cardée : n° 512; fils de laine conditionnés pour la vente au détail : n° 514; tissus de laine : n^{os} 516, 517, 519 à 521, 526 à 528.

De cette situation est née l'obligation, pour ceux qui veulent se défendre, d'établir des catalogues riches et variés et d'étudier avec soin les moyens d'accéder aux marchés étrangers qui offrent encore des possibilités très larges de ventes.

Les maisons qui réussissent le mieux sont celles qui ont le meilleur catalogue. Le dessinateur est un des éléments essentiels à la réputation et au succès, surtout depuis que l'article « classique » a perdu une partie de sa vogue.

Les difficultés toujours croissantes rencontrées à l'exportation incitent le fabricant à se tourner vers le marché intérieur où il peut, il est vrai, trouver des débouchés élargis à la condition de présenter des tissus pouvant être avantageusement comparés, quant à la qualité et aux prix, avec les tissus français ou anglais. Certaines maisons de Verviers fabriquent actuellement des draps de très belle qualité pour lesquels ils ont su se créer une clientèle. Mais si dure et si décevante que soit parfois la lutte à l'étranger, elle peut aussi donner des résultats appréciables et l'on cite certains exemples d'installations de grossistes belges en pays étranger qui ont créé un appel sérieux de marchandises. Une telle prospection est évidemment coûteuse, surtout si elle est entreprise par un fabricant isolé. Mais des ententes peuvent se faire afin de partager les frais et les risques.

Les statistiques du commerce extérieur (tableau XIV) marquent dans l'ensemble, pour le commerce de la laine, une diminution tant des importations que des exportations. Le recul est surtout marqué pour les laines en suint. En ce qui concerne les tissus, il y a lieu de distinguer entre les tissus d'habillement et ceux servant à d'autres usages. Pour les premiers la situation de 1937 est bien maintenue, les exportations ayant porté sur 1.212.500 kg. en 1938 contre 1.141.800 kg. l'année précédente. Toutefois, il convient de souligner que nos exportations en « pure laine » sont sur tous les points en diminution.

En tissus de laines mélangées, des ventes accrues à l'Argentine, à l'Afrique du Sud et au Congo belge ont, comme nous avons eu l'occasion de le dire plus haut, augmenté considérablement nos exportations en quantités, mais sans relever notablement les exportations en valeurs.

Le lin.

Les monopoles russe et letton ont maintenu des prix très élevés pour les lins et n'ont, du reste, expédié vers notre marché que des quantités peu importantes. Ces exportations diminuent d'année en année.

Dans les milieux liniers, on fait entendre que cette pénurie de lins russes provient de récoltes moins abondantes par suite des difficultés que le régime soviétique impose aux cultivateurs. On peut se demander cependant s'il ne faut pas attribuer cette contraction des expéditions hors frontière plus simplement au fait que la Russie s'industrialise et que les filatures emploient sur place la matière première autrefois exportée.

Quoi qu'il en soit, les quantités insignifiantes qui sont mises à la disposition des acheteurs sur les marchés étrangers sont enlevées à gros prix et il en résulte une fermeté générale de tous les lins (tableaux XV et XVI).

TABLEAU XV.

Indices des prix de gros du lin.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	576	428	691	874	922	816
Février	560	454	676	841	869	894
Mars	545	495	627	799	855	885
Avril	505	512	762	743	877	850
Mai	506	488	864	741	893	793
Juin	484	483	824	726	964	795
Juillet	481	468	771	746	932	810
Août	490	489	777	727	878	838
Septembre	467	489	747	779	877	898
Octobre	441	504	789	769	877	852
Novembre	429	551	882	829	817	821
Décembre.....	423	611	874	860	762	857
Moyenne	492	498	774	786	877	842

Il en résulte aussi que les lins belges sont recherchés par les filateurs étrangers, principalement les français et les anglais et, accessoirement, par ceux d'Allemagne et des Etats-Unis (tableau XVII). Les filatures belges pâtissent de cette situation, car elles doivent payer cher leur matière première.

La filature de lin a beaucoup dépéri en Belgique depuis la guerre. Sa production, au cours de ces dernières années, est tombée à peu près au quart de ce qu'elle était en 1913.

Dans le courant de l'année 1936 et au début de 1937, il avait été possible de remettre en activité un bon nombre de broches, d'augmenter la production de filés, d'alléger les stocks et d'obtenir une marge bénéficiaire satisfaisante. Mais déjà au cours du second semestre de 1937 le courant d'affaires a diminué, la baisse du prix du coton ayant une influence sur le marché des fils de lin. L'écart de prix entre les deux fibres concurrentes s'élargissant, l'industrie linière s'est trouvée replongée dans la situation difficile où elle se trouvait avant 1936.

Aussi le chômage s'est-il étendu et la production a été ramenée à 50 p. c., puis à 40 p. c. de la capacité normale des usines, les patrons s'étant mis d'accord pour ne pas dépasser 50 p. c.

TABLEAU XVI.

Cotations, à fin d'année, des lins bruts et filés de lin.

Source : *Chambre de commerce de Gand.*

ANNÉES	LINS BRUTS		FILÉS DE LIN	
	Lins rouis sur terre	Lins jaunes moyens	40 lin chaîne	40 lin trame
	(En francs par kilo)		*(En francs par 6,8 kg.)*	
1932 ..	7,25/10,—	11,25/17,75	140,—	132,50
1933 ..	4,50/ 7,75	8,—/10,75	120,—	110,—
1934 ..	7,—/ 9,—	9,50/13,75	155,—	140,—
1935 ..	9,50/11,—	16,50/17,50	200,—	185,—
1936 ..	9,—/10,50	14,—/17,—	195,—	185,—
1937 ..	9,75/11,50	14,75/17,75	185,—	175,—
1938 ..	10,50/12,25	15,75/18,50	185,—	170,—

Les dispositions prises pour réduire la production ont varié d'une filature à l'autre. Le procédé le plus généralement appliqué a été d'arrêter le travail les samedis et les lundis. Mais, dans certaines entreprises, on a diminué le nombre de broches employées et fait travailler par équipes aux broches maintenues en activité. Ailleurs encore on a fermé pendant quinze jours, puis repris le travail avec une partie seulement du matériel.

Cependant, en raison du niveau très bas auquel la production était tombée en juin, l'accord n'eut plus grande raison d'être. Préoccupé de ne pas travailler pour le stock, chacun prit des dispositions pour abaisser encore le rythme d'activité de son usine. La production fut bientôt ramenée à 25 p. c. à peine des possibilités normales. Même au plus fort de la crise de 1932, on n'avait pas travaillé à une cadence aussi ralentie.

Les importations de fils de l'étranger et notamment de la France sont, entretemps, devenues plus importantes, ce qui a encore augmenté les difficultés qui assaillaient nos filateurs. On estime que pour le mois de novembre, entre autres, les fils français ont satisfait la demande belge dans une proportion de 80 p. c.

La fin de l'année fut moins mauvaise par suite des conséquences de l'incorporation du pays des Sudètes dans le *Reich* qui a fait perdre à la Tchécoslovaquie une partie de sa clientèle, notamment américaine.

TABLEAU XVII.

Importations et exportations de lin brut, lin teillé, fils et tissus de lin.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*					VALEURS *(milliers de francs)*				
	Lin brut	Lin teillé, peigné, étoupes de lin, déchets	Fils de lin	Tissus de lin	Total	Lin brut	Lin teillé, peigné, étoupes de lin, déchets	Fils de lin	Tissus de lin	Total
Importations:										
1932	103.055	26.660	3.761	11	133.487	40.648	97.373	46.840	798	185.659
1933	77.185	29.117	4.815	8	111.125	41.910	110.703	59.622	769	213.004
1934	88.830	20.223	4.454	16	113.523	49.734	65.017	55.675	911	171.337
1935	142.183	27.108	3.100	14	172.405	106.232	151.977	56.147	1.051	315.407
1936	150.977	29.482	3.004	8	183.471	118.339	186.507	58.552	963	364.361
1937	173.795	19.942	3.081	9	196.827	175.327	131.230	69.142	1.116	376.815
1938	167.892	14.445	3.984	10	186.331	199.855	72.569	73.729	932	347.085
Exportations :										
1932	462	39.582	7.708	1.883	49.635	456	201.837	125.598	53.706	381.597
1933	702	47.042	5.677	1.660	55.081	723	266.962	93.608	40.704	401.997
1934	1.060	51.473	7.817	1.298	61.648	1.549	282.452	101.777	33.116	418.894
1935	619	47.196	6.769	1.403	55.987	879	379.215	110.235	39.100	529.429
1936	213	48.710	5.580	3.779	58.282	369	462.060	100.413	134.181	697.023
1937	165	51.856	6.274	6.513	64.908	201	520.823	120.589	225.116	866.729
1938	305	59.559	4.808	3.441	68.113	306	594.874	90.024	121.431	806.635

Positions tarifaires : Lin brut : n° 112*a*; lin teillé peigné, étoupes, déchets : n° 112*b* à *c*; fils de lin : n° 559; tissus de lin : nos 567, 569, 570a^1 b^1 c^1, 577.

Suivant les renseignements fournis par l'*Office central des Filatures de Lin, Chanvre et Jute de Belgique*, le nombre de filatures de lin dans le pays était de 13 en 1938 et le nombre de broches de 250.000, soit une situation inchangée par rapport à 1937. La moyenne annuelle du pourcentage de l'activité de l'ensemble des filatures de lin par rapport à leur capacité a été de 40 p. c. contre 66 p. c. l'année précédente.

Les tissages ont été un peu mieux partagés, quoique ici encore la situation reste peu favorable en raison de la concurrence des tissus de coton. Les Etats-Unis, gros client pour nos toiles, ont ralenti leurs achats. Nos exportations ont du reste fortement diminué par rapport à 1937 (tableau XVII).

Sur le marché intérieur, l'action de l'*Association des Toiliers de Belgique*, constituée en comité de défense de l'industrie linière, a développé quelque peu l'utilisation de la toile de lin, sans arriver cependant à lui redonner la place qu'elle avait autrefois sur le marché des produits textiles et qu'elle ne peut, du reste, espérer reprendre aussi longtemps que l'écart entre son prix et celui des tissus de coton restera aussi grand.

Le jute.

Pendant tout le premier semestre de l'année, l'industrie du jute a souffert d'une pénurie d'ordres, aussi accusée pour les filatures que pour les tissages. Les commandes enregistrées ont été passées à des prix à peine supérieurs au coût des matières premières. Aussi certaines entreprises ont-elles cessé temporairement leur activité et plus d'une, parmi celles qui ont continué à travailler, l'a fait à perte.

L'existence des stocks importants de fils n'a pas cessé de peser sur le marché et la baisse du prix du brut (tableau XVIII) a concouru à rendre la situation plus pénible encore.

TABLEAU XVIII.

Indices des prix de gros du jute.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	239	242	289	383	370	375
Février	234	285	290	379	370	374
Mars	237	275	282	379	390	361
Avril	270	275	332	380	429	352
Mai	347	249	376	378	441	346
Juin	283	251	399	341	415	354
Juillet	278	245	359	335	427	372
Août	278	260	345	344	418	375
Septembre	245	254	342	345	411	371
Octobre	245	254	367	349	425	386
Novembre	243	271	403	374	408	361
Décembre	242	288	391	377	376	357
Moyenne	262	262	348	364	407	365

TABLEAU XIX.

Importations et exportations de jute brut, chanvre teillé, tissus de chanvre, ramie et jute.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*				VALEURS *(milliers de francs)*			
	Jute brut en brins ou teillé	Chanvre teillé, peigné, étoupes, déchets	Tissus de chanvre ramie et jute	Total	Jute brut en brins ou teillé	Chanvre teillé, peigné étoupes, déchets	Tissus de chanvre ramie et jute	Total
Importations :								
1932.....	30.866	7.123	34	38.023	60.377	18.047	1.051	79.475
1933.....	43.847	6.186	36	50.069	83.020	18.012	972	102.004
1934.....	47.880	6.372	26	54.278	79.961	14.725	540	95.226
1935.....	53.829	8.955	18	62.802	107.155	25.708	419	133.282
1936.....	58.361	6.399	16	64.776	137.049	22.633	345	160.027
1937.....	68.529	3.635	31	72.195	169.248	22.940	378	292.566
1938.....	52.446	2.388	34	54.868	127.660	14.003	383	142.046
Exportations :								
1932.....	4.796	4.132	5.290	14.218	9.756	10.017	39.810	59.583
1933.....	3.061	4.413	10.515	17.989	6.055	11.372	68.426	85.853
1934.....	5.604	3.131	16.401	25.136	8.945	7.362	80.664	96.971
1935.....	3.499	3.318	17.738	24.555	6.941	7.517	87.224	101.682
1936.....	3.610	3.889	14.677	22.176	8.627	9.318	80.995	98.940
1937.....	4.362	4.044	13.215	21.621	10.361	10.386	81.349	102.096
1938.....	6.673	2.072	12.525	21.270	18.690	4.911	68.450	92.051

Positions tarifaires : Jute brut, en brins ou teillé : n° 111*a*; chanvre teillé, peigné, étoupes, déchets : nos 109*b* à *c*; tissus de chanvre, ramie et jute : nos 570*a*^{2} et *a*^{3}, *b*^{2} et *b*^{3}, *c*^{2} et *c*^{3}, 571, 573 et 574.

Heureusement, au cours du second semestre, une plus grande activité s'est manifestée sur les divers marchés du jute en raison des commandes de sacs qui ont été passées par certains gouvernements et certaines municipalités en Angleterre, en France et dans d'autres pays, pour assurer la protection aérienne. Dundee, centre anglais des tissages de jute, n'a plus travaillé que pour ces fabrications. Il en est résulté que les tissages belges — qui ont du reste profité également de quelques commandes du même ordre — ont trouvé des débouchés plus aisés sur le marché mondial.

On ne se dissimule pas cependant que cette amélioration n'est que passagère et que, lorsque ces besoins particuliers de protection contre les bombes d'avions auront été satisfaits, on se trouvera dans les mêmes conditions que précédemment.

Pour les filatures de jute, du reste, l'amélioration n'a pas été très sensible. Bien que la demande se soit accrue, les prix du fil n'ont pas augmenté, de telle façon que la marge bénéficiaire est demeurée très réduite.

Le ralentissement d'activité des filatures pour l'année entière se traduit par une diminution marquée des importations de jute brut, qui tombent de 68.529 tonnes en 1937 à 52.446 tonnes en 1938 (tableau XIX). Les exportations de tissus sont aussi en régression et n'atteignent plus que 68 millions de francs au lieu de 81 millions l'année précédente.

La bonneterie.

L'année 1938 a été plus difficile encore que 1937 pour la bonneterie.

Les trois premiers mois de l'année surtout ont été mauvais pour la plupart des fabricants et les mois suivants, quoique meilleurs, n'ont pas apporté une compensation suffisante. La tension internationale a eu pour effet de ralentir fortement l'activité des usines, et les mois d'octobre et novembre, habituellement plus actifs, n'ont pas répondu à l'attente des fabricants.

Cependant le montant des ventes atteint en général, pour l'ensemble de l'année, le chiffre de 1937, parce qu'on a pu écouler des stocks d'articles classiques à la faveur des grands froids de décembre.

TABLEAU XX.

Production de soie artificielle.

Source : *Groupement belge de la Rayonne.*

ANNÉES	Production de soie artificielle *(tonnes)*
1932	4.400
1933	4.300
1934	4.300
1935	6.000
1936.....	6.000
1937	7.800
1938	5.800 (1)

(1) Y compris la production de fibres qui s'élève à 700 tonnes.

TABLEAU XXI.

Importations et exportations de fils et tissus de rayonne.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*			VALEURS *(milliers de fr.)*		
	Fils de rayonne	Tissus de rayonne (1)	Total	Fils de rayonne	Tissus de rayonne (1)	Total
Importations :						
1932	550	—	—	18.650	—	—
1933	1.150	—	—	30.711	—	—
1934	984	—	—	25.564	—	—
1935	1.176	460	1.636	33.947	55.035	89.012
1936	888	411	1.299	29.744	57.023	86.757
1937	1.292	550	1.842	43.182	70.971	114.153
1938	1.254	499	1.753	40.426	56.544	96.970
Exportations :						
1932	2.494	—	—	103.110	—	—
1933	2.680	—	—	99.461	—	—
1934	3.504	—	—	94.301	—	—
1935	2.990	168	3.158	86.885	8.113	94.998
1936	2.779	202	2.981	95.334	9.742	105.076
1937	2.608	982	3.590	90.995	39.842	130.837
1938	2.644	597	3.241	84.593	26.089	110.682

Positions tarifaires : Fils de soie artificielle : n° 496; tissus de soie artificielle : n°s 499*bis* b^1 et b^2, 500*bis*, 501*bis*, 509*bis*.
(1) Avant 1935, la soie naturelle et la rayonne étaient confondues dans une même rubrique.

Néanmoins, la production ayant été réduite, le prix de revient s'est trouvé majoré sensiblement. On cite le cas d'une usine, cependant très bien conduite, pour laquelle les frais de fabrication sont passés de 35 à 39 francs au kilo, bien que les salaires soient restés au même taux. D'autre part, la chute des prix de vente résultant de la baisse continue des prix de la laine a réduit aussi la marge bénéficiaire.

Le résultat de l'exercice est donc en général moins bon que celui de 1937.

Dans la région de Leuze, les firmes qui fabriquent des bas de rayonne et des chaussettes ont été mieux alimentées d'ordres que les autres et certaines ont fait une année prospère. Les producteurs belges de bas de rayonne arrivent à présent à supplanter de plus en plus sur le marché intérieur les fournisseurs étrangers. Aussi l'Allemagne a-t-elle déjà fait des démarches pour obtenir une revision des conditions douanières à la faveur desquelles travaillent nos fabricants. Ce pays a, d'autre part, contingenté l'exportation des métiers *Cotton* qu'il avait jusqu'à présent livrés en grand nombre à la Belgique. La concurrence que se font entre eux nos fabricants ne leur permet toutefois pas de tirer tout le parti possible de la situation favorable qui leur est faite. Par ailleurs, il n'ont pas réussi jusqu'ici à faire de l'exportation.

TABLEAU XXII.

Importations et exportations de produits textiles divers.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*						VALEURS *(milliers de francs)*					
	Tapis et tapisseries	Bonneterie	Cordages en lin, chanvre et jute	Sacs en tissus	Drilles et chiffons	Toiles cirées, caoutchoutées, linoléum et divers	Tapis et tapisseries	Bonneterie	Cordages en lin, chanvre et jute	Sacs en tissus	Drilles et chiffons	Toiles cirées, caoutchoutées, linoléum et divers
Importations :												
1932	207	535	55	3.914	9.415	3.659	7.880	86.292	786	8.338	11.484	56.053
1933	173	627	51	3.480	12.612	3.973	5.727	91.032	641	6.496	16.637	55.284
1934	147	487	41	3.309	15.675	3.321	4.233	70.325	561	5.777	25.473	44.348
1935	219	425	70	3.327	15.795	3.365	8.098	71.828	974	6.991	28.069	54.698
1936	153	402	67	3.341	22.455	3.474	6.803	76.143	978	7.614	55.210	59.524
1937	247	365	65	4.330	33.772	3.608	10.870	74.925	990	8.494	101.884	70.018
1938	237	305	46	3.351	26.416	3.099	8.707	67.165	698	6.434	65.869	54.586
Exportations :												
1932	3.787	892	8.402	8.742	23.154	474	86.817	71.235	50.472	31.553	37.492	14.094
1933	4.676	768	9.006	9.248	30.963	713	96.468	58.497	47.622	32.747	48.886	16.007
1934	2.830	622	8.613	8.699	34.030	711	50.713	47.174	42.060	27.807	69.729	15.327
1935	7.311	736	12.506	7.776	35.631	880	148.286	56.567	57.841	27.387	78.703	21.180
1936	10.724	799	10.964	7.715	47.556	886	236.284	64.325	63.929	31.228	131.024	20.752
1937	14.171	944	13.702	9.543	49.734	1.009	339.563	78.197	81.268	42.896	192.283	25.577
1938	10.314	904	8.745	9.268	39.976	913	226.541	76.300	50.191	37.426	127.530	23.082

Positions tarifaires : Tapis et tapisseries : n°s 523 à 525, 532, 552, 553, 568, 572, 576. — Bonneterie : n°s 606 à 610. — Cordages en lin, chanvre et jute : n° 601. — Sacs en tissus : n° 630. — Drilles, chiffons : n° 605. — Toiles cirées, caoutchoutées, linoléum et divers : n°s 580 à 591, 596 à 598.

Les fabriques spécialisées dans les articles de fantaisie trouvent un accès plus facile sur les marchés extérieurs, sans pouvoir prendre pied cependant en Europe centrale. Les ventes à l'étranger ont augmenté, mais la marge bénéficiaire s'est sensiblement réduite pour toutes les ventes en livres.

TABLEAU XXIII.

Le chômage dans les industries du vêtement.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1928	6.892	61	167	1,0	2,7	126
1929	6.966	77	192	1,1	2,9	114
1930	6.166	165	270	2,7	4,5	223
1931	6.490	477	571	7,6	9,2	561
1932	7.879	871	903	13,4	14,2	1.078
1933	8.739	1.239	1.120	13,6	12,4	929
1934	6.431	1.366	1.313	17,1	16,5	1.260
1935	5.842	885	829	14,7	13,7	1.138
1936	6.127	643	815	10,9	13,6	965
1937	6.600	595	970	9,1	14,8	832
1938.....	7.932	696	1.217	10,0	17,4	918

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	905	1.450	1.917	1.440	1.204	1.304
Février	1.490	1.400	1.708	1.244	811	897
Mars	1.202	1.140	1.356	880	645	732
Avril	768	1.036	794	768	526	545
Mai	694	935	781	919	619	775
Juin	633	1.154	647	749	716	782
Juillet	751	1.370	986	970	803	815
Août	934	1.389	1.067	1.022	838	865
Septembre ...	874	1.224	997	735	735	874
Octobre	810	1.055	857	647	645	885
Novembre	850	1.104	1.076	1.060	1.037	1.095
Décembre.....	1.240	1.866	1.473	1.143	1.390	1.453
Moyenne	929	1.260	1.138	965	832	918

De l'avis des chefs d'entreprises, les possibilités d'exportation sont loin d'être épuisées, mais elles n'existent qu'à la condition de satisfaire les goûts de la clientèle et non si on veut lui imposer des articles standardisés. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, où la standardisation est poussée à outrance, la vente d'articles ayant des caractères particuliers, comme ceux que nous pouvons offrir, est recherchée.

Dans l'ensemble, notre commerce extérieur en produits de bonneterie s'est contracté. Les importations sont ramenées à 67 millions de francs contre 75 l'année précédente et nos exportations à 76 millions contre 78 millions.

TABLEAU XXIV.

Importations et exportations de produits de l'industrie du vêtement.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*			VALEURS *(milliers de francs)*		
	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Chapeaux et formes de chapeaux	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Chapeaux et formes de chapeaux
Importations :						
1932.....	194	111	162	9.852	21.860	20.799
1933.....	156	176	145	9.618	28.570	20.049
1934.....	129	87	136	7.262	17.463	17.796
1935.....	59	73	84	6.015	17.239	16.528
1936.....	54	78	90	6.930	19.760	18.245
1937.....	65	79	119	8.140	21.420	21.413
1938.....	42	73	98	6.266	19.323	18.654
Exportations :						
1932.....	542	85	87	31.335	10.662	14.867
1933.....	332	57	80	18.675	7.362	12.266
1934.....	217	22	94	11.968	3.416	13.798
1935.....	249	30	142	11.836	4.638	20.652
1936.....	414	43	183	25.283	6.923	26.880
1937.....	574	61	141	44.931	8.659	22.557
1938.....	250	51	100	13.241	8.208	19.009

Positions tarifaires : Vêtements pour hommes : no 611; vêtements pour femmes : no 612; chapeaux et formes de chapeaux : nos 614 à 616.

TABLEAU XXV.

Importations et exportations de vêtements, lingeries et confections.

(Section IX du commerce spécial.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Importations :						
Janvier	1,1	1,-	0,9	15	13	11
Février	0,8	1,3	0,9	25	20	16
Mars	0,9	1,-	1,2	19	24	22
Avril	0,6	1,2	0,7	14	21	18
Mai	0,4	0,8	0,6	13	18	16
Juin	0,5	0,9	0,5	11	15	14
Juillet	1,-	0,9	0,7	13	13	12
Août	1,1	1,5	1,1	14	16	15
Septembre ..	1,3	1,5	0,8	19	20	16
Octobre	1,3	1,4	0,8	18	19	13
Novembre ..	0,8	1,6	0,8	14	16	12
Décembre...	1,-	1,-	0,6	13	14	11
L'année (*) .	10,8	14,2	9,6	188	208	176
Exportations :						
Janvier	0,8	1,-	0,9	13	24	15
Février	0,9	1,-	1,-	15	28	17
Mars	0,8	1,3	1,1	18	23	19
Avril	0,9	1,1	1,1	18	20	17
Mai	0,7	0,9	1,2	14	15	14
Juin	0,5	0,9	0,9	11	17	13
Juillet	0,8	1,1	1,-	15	19	14
Août	1,2	1,1	1,-	25	25	19
Septembre ..	1,1	1,2	1,1	22	25	23
Octobre	1,1	1,5	1,2	20	27	25
Novembre ..	0,8	1,1	1,1	18	21	19
Décembre...	1,4	1,2	1,1	25	20	17
L'année (*) .	11,-	13,5	12,6	214	263	213

(*) *Remarque :* Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

B. — LES INDUSTRIES DU VÊTEMENT.

Cette industrie a souffert également de la crise à partir du second semestre de l'année. Chez les tailleurs, les ventes ont été quelque peu supérieures pendant les premiers mois à ce qu'elles avaient été pendant la période correspondante de l'année précédente. Il en a été de même pour la vente de vêtements dans les grands magasins. Le chiffre d'affaires est en baisse assez sensible depuis juillet. Aussi la confection des vêtements à domicile diminue-t-elle et l'on constate une aggravation du chômage (tableau XXIII). La moyenne annuelle des chômeurs complets s'élève pour 1938 à 696 contre 595 en 1937 et celle des chômeurs partiels à 1.217 contre 970.

Le mouvement du commerce avec l'étranger accuse un fléchissement très marqué des exportations de vêtements pour hommes et, moins sensible, des ventes hors frontières de vêtements pour dames (tableau XXIV). Les importations sont en régression également; elles ne représentent plus qu'un tiers environ du chiffre qu'elles atteignaient il y a cinq ou six ans.

IX. — LES PEAUX ET LES CUIRS

L'allure générale de l'activité dans l'industrie et le commerce des peaux et cuirs se conforme, pendant l'année 1938, assez exactement à l'évolution qu'ont imprimée aux affaires en général les événements politiques.

Au début de l'année, les prix des *cuirs bruts* affichèrent une certaine fermeté, mais l'incertitude qui s'empara du marché empêcha bientôt que ce début favorable se développe davantage. Dès février, la tendance s'alourdit et la situation resta peu favorable jusqu'au début de juillet, moment où une reprise parut se dessiner grâce surtout à un regain d'activité aux Etats-Unis. Malheureusement, les espoirs que l'on avait entretenus quelque temps durent être abandonnés au moment où éclata, plus précise, la menace de guerre. Ce n'est qu'en octobre qu'une nouvelle éclaircie se produisit, plus prononcée d'ailleurs sur les marchés américains qu'en Europe. Elle fut de courte durée car en novembre déjà les conditions redevinrent médiocres. Le mouvement du marché des cuirs à Anvers (tableau I) traduit, mois par mois, cette évolution. Les ventes au cours de 1938 se chiffrent à 15.000 peaux environ de moins qu'en 1937, soit une diminution de près de 6 p. c., tandis que la régression des importations est de 29 p. c. et celle du transit de 30 p. c. Ceci explique la contraction des stocks qui sont ramenés de 57.600 pièces, fin 1937, à 37.800 pièces fin 1938. Les chiffres d'arrivages, comme ceux du transit, sont les plus bas enregistrés depuis 1930.

TABLEAU I. **Mouvement du marché des cuirs, à Anvers.**

Source : *Bulletin mensuel* de MM. Grisar & Co, courtiers.

Quantités (*centaines de pièces*).

MOIS	1936				1937				1938			
	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois
Janvier	693	159	629	61	837	364	582	72	633	253	541	415
Février.....	527	36	512	39	854	179	653	94	671	102	522	463
Mars	508	30	470	47	914	255	681	72	660	123	474	526
Avril	733	14	698	68	1.002	114	879	82	469	181	394	420
Mai	450	4	429	85	1.054	147	856	133	593	143	453	417
Juin.....	716	10	571	221	883	226	550	240	941	226	715	417
Juillet	1.051	162	896	214	1.263	183	863	457	648	257	283	525
Août.....	844	32	638	389	883	112	778	451	707	120	623	490
Septembre	554	284	408	251	998	270	798	380	910	233	602	565
Octobre.....	513	174	225	365	915	93	653	549	556	368	309	443
Novembre	713	287	275	516	686	223	387	626	522	178	415	372
Décembre	994	576	752	181	821	387	483	576	588	221	361	378

Au marché des cuirs et peausseries tannés, la situation a été pareille et, dans l'ensemble, l'année a été moins favorable que 1937, année d'activité cependant déjà fort inégale.

L'évolution de l'indice des prix de gros des produits des industries des peaux et cuirs indique l'ampleur de ce fléchissement (tableau II). La moyenne mensuelle tombe de 599 en 1937 à 476 en 1938, soit une baisse de 20 p. c.

Les *tanneries* sont retombées dans les difficultés qu'elles ont déjà connues précédemment et dont elles n'étaient sorties un moment, en 1937, que parce que d'importantes commandes pour les armements avaient été passées.

L'orientation presque continue à la baisse des matières premières a été préjudiciable aux tanneries qui avaient acquis des stocks, à prix élevé, en 1937. La chute des prix a été particulièrement défavorable à l'industrie tournaisienne qui, spécialisée dans la fabrication des cuirs bruts et semi-bruts, s'adapte difficilement aux baisses des matières premières dont elle est obligée de détenir des réserves importantes.

TABLEAU II.

Indices des prix de gros des produits des industries des peaux et cuirs.

Base : 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	490	455	437	395	523	574	524
Février	484	453	437	393	522	606	505
Mars	463	434	423	384	510	642	482
Avril	455	428	422	441	510	679	470
Mai	440	441	411	479	503	645	471
Juin	419	486	405	487	496	605	461
Juillet	419	472	398	470	501	597	465
Août	432	463	395	470	507	599	466
Septembre .	456	467	394	497	521	594	465
Octobre ...	453	458	403	539	534	594	478
Novembre..	448	447	401	533	542	528	468
Décembre .	452	443	396	516	571	523	461
Moyenne ..	451	454	410	467	520	599	476

A Malmédy, où les tanneries trouvent traditionnellement à exporter une grande partie de leurs produits en Allemagne, la situation est moins défavorable que dans les autres régions du pays. Néanmoins, malgré quelques périodes de bonne activité, assez courtes d'ailleurs, on estime que l'année 1938 a été beaucoup moins satisfaisante que les années antérieures. Le chômage, que l'on n'avait plus connu depuis longtemps, a fait son apparition vers la fin de l'année, ce qui a fait naître des craintes pour 1939 si la situation ne se modifie pas rapidement. Comme dans les autres centres où l'on travaille le cuir brut, les tanneurs malmédiens ont eu à subir, outre le manque d'ordres, les conséquences des variations trop brusques et trop profondes des matières premières, en hausse comme en baisse, mais avec une accentuation de plus en plus marquée à la baisse. Les prix du cuir tanné et des peausseries ont suivi ces mouvements du brut, mais toujours avec une marge bénéficiaire réduite.

TABLEAU III.

Importations et exportations de peaux et pelleteries brutes.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*			VALEURS *(milliers de francs)*		
	Peaux brutes	Pelleteries brutes (1)	Total	Peaux brutes	Pelleteries brutes (1)	Total
Importations :						
1932	40.333	5.549	45.882	185.545	86.132	271.677
1933	37.240	6.467	43.707	187.904	94.499	282.403
1934	34.784	8.718	43.502	165.466	112.408	277.874
1935	37.513	10.032	47.545	235.197	191.271	426.468
1936	38.087	9.881	47.968	298.134	301.034	599.168
1937	44.993	10.897	55.890	433.010	320.930	753.940
1938	43.236	11.555	54.791	348.791	242.266	591.057
Exportations :						
1932	17.666	912	18.578	73.850	23.275	97.125
1933	20.416	1.344	21.760	90.962	27.978	118.940
1934	18.218	1.471	19.689	82.383	32.458	114.841
1935	19.868	2.004	21.872	104.581	43.836	148.417
1936	20.089	2.571	22.660	133.026	106.384	239.410
1937	22.451	2.994	25.445	194.201	132.212	326.413
1938	22.029	2.424	24.453	227.350	87.230	314.580

(1) Cette rubrique se rapporte, en majeure partie, au commerce de peaux de lapins.
Positions tarifaires : peaux brutes : n° 22; pelleteries brutes : n° 23.

TABLEAU IV.

Exportations de poils de lapin.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*	VALEURS *(milliers de francs)*
1932	1.443	100.534
1933	1.430	99.090
1934	1.502	98.131
1935	1.894	140.462
1936	1.731	195.245
1937	1.705	214.891
1938	1.694	166.457

Position tarifaire : n° 26b.

La cause essentielle de la régression de la production est la diminution d'environ un tiers du contingent admis en Allemagne, débouché quasi exclusif des tanneurs malmédiens depuis un siècle. La diminution du contingent vers ce pays est d'autant plus sensible que les montants réservés aux cuirs à semelles et à la peausserie sont très minimes : en effet, pour 1938, ils ne représentent respectivement que 6,97 p. c. et 8,44 p. c. de l'ensemble des contingents allemands attribués à l'industrie du cuir en Belgique.

La mauvaise situation de l'industrie de la chaussure en Belgique, ajoute évidemment aussi à cette diminution des ordres.

Des efforts ont été tentés pour trouver des débouchés dans d'autres pays, mais ils se heurtent aux difficultés créées par le système des contingentements et les taux prohibitifs des tarifs douaniers.

TABLEAU V.

Le chômage dans les industries des peaux et cuirs.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1928.....	13.315	181	1.377	1,3	10,0	209
1929.....	13.584	156	1.139	1,2	8,5	169
1930.....	13.792	308	1.837	2,3	13,8	344
1931.....	15.713	1.074	4.245	7,3	29,3	954
1932.....	16.207	2.428	4.695	15,5	29,9	1.544
1933.....	16.616	2.125	4.203	12,9	25,5	1.133
1934.....	16.382	2.404	4.547	14,7	27,8	1.346
1935.....	14.621	2.008	2.892	13,4	19,7	1.152
1936.....	17.176	1.908	4.176	11,6	25,3	1.148
1937.....	16.001	1.897	4.573	11,9	28,7	1.232
1938.....	16.375	2.210	5.428	13,3	32,7	1.345

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier.....	1.237	1.220	1.836	1.304	1.109	1.420
Février.....	1.392	1.220	1.435	1.272	883	1.151
Mars.....	1.456	1.165	1.345	1.171	796	922
Avril.....	1.333	1.176	916	919	727	834
Mai.....	991	1.200	736	788	878	1.160
Juin.....	991	1.345	749	838	1.296	1.440
Juillet.....	876	1.544	1.100	1.233	1.412	1.597
Août.....	1.019	1.728	1.319	1.157	1.585	1.433
Septembre...	1.019	1.437	1.022	994	1.487	1.309
Octobre.....	940	1.187	1.001	1.061	1.227	1.360
Novembre....	1.120	1.272	1.122	1.585	1.605	1.583
Décembre...	1.220	1.654	1.246	1.459	1.783	1.935
Moyenne.....	1.133	1.346	1.152	1.148	1.232	1.345

Les tanneries de la région de Soignies bénéficièrent au début de l'année de commandes pour les armées yougoslave, allemande et belge. Elles purent alors travailler à plein rendement, mais ces ordres n'ont pas tardé à s'épuiser et l'activité des tanneries se ralentit fortement. Les exportations vers la France, qui constituaient pour elles un bon débouché, ont également cessé, par suite de la dévaluation monétaire dans ce pays.

TABLEAU VI.

Importations et exportations de chaussures.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*			VALEURS *(milliers de francs)*		
	Chaussures en cuir	Chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc	Total	Chaussures en cuir	Chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc	Total
Importations :						
1932.....	317	1.231	1.548	26.861	24.993	51.854
1933.....	224	1.861	2.085	19.419	30.403	49.822
1934.....	149	872	1.021	13.791	16.880	30.671
1935.....	176	788	964	17.459	17.346	34.805
1936.....	189	887	1.076	18.973	19.625	38.598
1937.....	308	1.135	1.443	34.959	24.770	59.729
1938.....	139	1.126	1.265	14.682	29.396	44.076
Exportations :						
1932.....	101	401	502	12.313	8.646	20.959
1933.....	78	223	301	10.622	4.323	14.945
1934.....	87	131	218	10.774	2.487	13.261
1935.....	95	94	189	10.998	2.226	13.224
1936.....	135	67	202	13.107	1.714	14.821
1937.....	163	64	227	16.547	1.412	17.959
1938.....	98	112	210	9.748	7.541	17.289

Positions tarifaires :
Jusqu'au 30 juin 1938 : Chaussures en cuir : nos 1156 à 1158; chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc : nos 1153 à 1155.
Depuis le 1er juillet 1938 : Chaussures en cuir : nos 1153, 1154a^1, a^2, 1155; chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc : nos 1154*b*, 1156 à 1158.

TABLEAU VII. **Importations et exportations d'ouvrages en peaux ou en cuir.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(tonnes)*					VALEURS *(milliers de francs)*				
	Peaux coupées en bandes pour chapeaux	Gants	Malles, valises, sacoches et maroquineries	Ouvrages divers	Total	Peaux coupées en bandes pour chapeaux	Gants	Malles, valises, sacoches et maroquineries	Ouvrages divers	Total
Importations :										
1932	2	11	42	112	167	221	4.105	5.633	5.398	15.357
1933	2	10	51	131	194	188	4.652	6.070	5.552	16.462
1934	2	14	38	101	155	192	5.177	4.728	4.288	14.385
1935	2	10	56	157	225	202	4.732	7.279	6.593	18.806
1936	1	10	46	153	210	140	4.451	7.361	7.302	19.257
1937	2	12	53	156	223	221	4.848	7.752	7.818	20.639
1938	3	10	43	134	190	353	4.533	5.681	6.783	17.350
Exportations :										
1932	230	64	99	338	731	22.345	28.226	10.128	17.509	78.208
1933	324	62	80	351	817	27.256	22.765	8.024	16.180	74.225
1934	283	50	61	273	667	23.895	14.954	4.940	12.625	56.414
1935	271	56	88	329	744	25.118	20.121	7.271	16.084	68.594
1936	332	80	115	354	881	31.732	30.207	9.426	18.801	90.166
1937	409	79	200	425	1.113	40.400	33.819	13.671	24.748	112.638
1938	340	56	88	492	976	39.127	27.377	8 900	26.704	108.108

Positions tarifaires : peaux coupées en bandes pour chapeaux : n° 477; gants : n° 476; malles, valises, sacoches et maroquineries : nos 485 à 487; ouvrages divers : nos 471 à 475, 478 à 484 et 488.

TABLEAU VIII.

Importations et exportations de cuirs et pelleteries et ouvrages en ces matières.

(Section VII du commerce spécial.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

MOIS	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*			VALEURS *(millions de francs)*		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Importations :						
Janvier	0,2	0,2	0,2	13	15	11
Février	0,2	0,2	0,2	17	20	13
Mars	0,2	0,3	0,3	17	23	15
Avril	0,2	0,3	0,2	16	25	15
Mai	0,2	0,3	0,3	17	22	15
Juin	0,1	0,3	0,2	14	18	14
Juillet	0,2	0,3	0,3	13	14	13
Août	0,2	0,3	0,2	14	14	11
Septembre .	0,3	0,3	0,2	18	20	14
Octobre ...	0,3	0,3	0,3	21	19	14
Novembre..	0,2	0,2	0,3	18	16	15
Décembre .	0,3	0,2	0,2	18	12	13
Année (*) ...	2,5	3,1	3,2	196	219	162
Exportations :						
Janvier	0,8	1,2	1,-	27	31	28
Février	0,8	0,8	1,3	27	36	45
Mars	0,7	1,-	0,9	28	40	35
Avril	0,8	0,9	0,9	30	40	32
Mai	0,6	0,8	0,9	27	34	25
Juin	0,6	0,9	1,-	26	43	41
Juillet	0,7	1,1	1,-	30	38	30
Août	0,7	1,1	1,-	34	45	38
Septembre .	0,7	1,2	1,2	31	45	33
Octobre ...	1,-	1,-	1,3	33	41	39
Novembre..	1,1	0,9	1,3	32	33	37
Décembre .	1,1	1,1	0,8	35	38	31
Année (*) ...	9,4	12,2	12,6	360	463	412

(*) *Remarque :* Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Sur le marché intérieur, les affaires n'ont eu aucune ampleur par suite du marasme dans lequel se trouve l'industrie de la chaussure.

La statistique du chômage dans les industries des peaux et des cuirs (tableau v) fait, du reste, ressortir une augmentation du nombre de chômeurs complets et une aggravation du chômage partiel.

Les *fabriques de courroies et de cuirs industriels* se sont fortement ressenties du ralentissement général de la marche des affaires. Cette industrie est directement tributaire des autres et tout spécialement de l'industrie textile pour ce qui concerne les cuirs industriels et les articles techniques. Or, parmi les industries les plus touchées par la crise, il faut citer celle du textile. De plus, l'électrification de beaucoup de grandes usines a aussi porté un coup à la fabrication des courroies de transmission.

Industrie exportatrice, puisqu'elle vendait 75 p. c. de sa production à l'étranger, elle est durement frappée par les contingentements, les mesures douanières et les restrictions de devises de plus en plus sévères. Vers l'Allemagne et l'Italie, les exportations ont été fortement réduites en raison des mesures protectionnistes prises dans ces pays. Vers la France qui constituait un autre débouché intéressant, les expéditions ont été réduites parce que très peu rémunératrices.

Le rattachement de l'Autriche et des régions sudètes à l'Allemagne a eu aussi une influence défavorable, parce que les contingents qui furent accordés par après par l'Allemagne ne représentent pas l'importance des affaires traitées avant le rattachement. La suppression des agents commerciaux juifs en relation depuis de

longues années avec les maisons belges, a également désorganisé le système des ventes et rendu les relations moins faciles.

L'*industrie de la chaussure* souffre, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire, de difficultés d'ordre organique dues au rétrécissement de nos marchés d'exportation et à la concurrence qui nous est faite sur le marché intérieur par des fabricants étrangers vendant des articles d'apparence semblable à nos produits mais de qualité inférieure et cédés à des prix que nos fabricants ne peuvent consentir.

L'année 1938 a été plus mauvaise encore que 1937 qui n'avait pas été, déjà, très brillante. Les mouvements d'exportation et d'importation sont à ce sujet fort expressifs (tableau VI). Les exportations de chaussures en cuir ne représentent plus que 9.748.000 francs contre 16.547.000 francs en 1937, soit une diminution de près de 70 p. c. Les importations sont en régression plus accusée encore et reviennent de 35 à 14 1/2 millions de francs. Il est vrai que 1937 avait constitué une année exceptionnelle en ce qui concerne les importations de chaussures et que le chiffre actuel des importations se rapproche de ceux enregistrés antérieurement entre 1933 et 1935.

Dans toutes les régions du pays où s'exerce l'industrie de la chaussure, on se heurte aux mêmes difficultés. A Verviers, les premiers mois de l'année furent passables, puis les affaires devinrent très difficiles, l'exportation vers la France s'étant fortement réduite et le marché suisse qui constituait l'autre débouché extérieur de la région devenant, lui aussi, de moins en moins accessible.

A Lierre, la situation s'est encore détériorée, de même qu'à Tongres et Ninove. Dans cette dernière ville qui, avant 1930, employait des milliers d'ouvriers, il ne reste plus qu'une seule entreprise de quelque importance. Quelques petites fabriques se sont installées dans le plat pays et vivent parce qu'elles ont un prix de revient fort bas, les petits patrons travaillant avec leur famille à des conditions de salaire et d'heures de travail exceptionnelles.

La situation est un peu meilleure à Iseghem, où l'on fabrique la chaussure de luxe, en grande partie pour l'exportation. De gros efforts ont été faits pour produire une marchandise tout à fait soignée et l'on s'applique à réaliser de nouveaux perfectionnements techniques afin d'obtenir de meilleurs prix de revient. Les exportations vers l'Angleterre, qui était le principal client étranger des fabriques d'Iseghem, ont repris sans être cependant encore satisfaisantes.

La *ganterie* et la *maroquinerie* sont restées assez actives pendant le premier trimestre pour l'exécution des ordres passés à la fin de 1937. Puis les commandes se sont raréfiées et le chômage a sévi. Les ventes à l'exportation sont devenues très difficiles (tableau VII) et les négociants se plaignent des prix insuffisants qu'ils obtiennent.

C'est dans une note très incertaine que s'est achevée l'année pour le négoce et l'industrie du cuir.

TABLEAU IX.

Importations et exportations de peaux préparées et de pelleteries apprêtées ou ouvrées.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	PEAUX PRÉPARÉES						PELLETERIES APPRÊTÉES OU OUVRÉES ET DÉCHETS DE PELLETERIE	
	QUANTITÉS *(tonnes)*			VALEURS *(milliers de francs)*				
	Peaux teintes ou maroquinées	Peaux vernies, laquées ou autr ment préparées	Total	Peaux teintes ou maroquinées	Peaux vernies, laquées ou autrement préparées	Total	QUANTITÉS *(tonnes)*	VALEURS *(milliers de francs)*
Importations :								
1932	636	1.176	1.812	63.127	45.362	108.489	94	17.945
1933	714	1.374	2.088	64.221	47.364	111.585	84	28.516
1934	387	997	1.384	38.124	33.162	71.286	66	21.856
1935	634	1.318	1.952	72.787	50.408	123.195	102	40.139
1936	426	961	1.387	57.741	46.228	103.969	120	40.843
1937	467	1.014	1.481	65.793	59.319	125.112	183	49.205
1938	424	1.286	1.710	47.455	55.875	103.330	120	33.742
Exportations :								
1932	683	2.115	2.798	72.586	62.673	135.259	586	43.178
1933	743	2.148	2.891	73.184	55.455	128.639	668	39.762
1934	704	2.103	2.807	72.263	56.528	128.791	724	46.023
1935	653	1.545	2.198	83.800	57.183	140.983	590	39.539
1936	670	2.345	3.015	91.222	92.219	183.441	705	53.708
1937	832	3.664	4.496	117.658	151.201	268.859	608	54.281
1938	1.021	3.366	4.387	120.743	129.829	250.572	530	42.910

Positions tarifaires : peaux teintes ou maroquinées : no 466; peaux vernies, laquées ou autrement préparées : nos 460 à 465 et 467 à 469; pelleteries apprêtées ou ouvrées et déchets de pelleteries : nos 489 à 491.

X. — LE PAPIER ET LE LIVRE

A. — Les papeteries.

L'année 1938 fut, avec le dernier trimestre de 1937, une période moins favorable que celle de grande activité qui s'était développée depuis le milieu de 1935 et s'était continuée en 1936 et au début de 1937.

La statistique du chômage (tableau 1) traduit le ralentissement d'activité de plus en plus accusé jusqu'au milieu de l'année, puis un redressement de la situation au cours des derniers mois.

D'une enquête faite par l'Office du Placement et du Chômage au cours des mois de novembre et décembre 1938, et qui porte sur l'évolution du chômage complet et du chômage partiel dans l'industrie du papier au cours de ces dernières années, il apparaît, comme nous avons eu déjà l'occasion de le signaler à plusieurs reprises, que l'aggravation et la résorption conjoncturale se traduisent surtout par une augmentation ou une diminution du chômage partiel.

Cette assertion s'est à nouveau vérifiée lors de la dernière aggravation conjoncturale de 1937-1938.

L'importance particulière du chômage partiel dans l'industrie du papier provient, en ordre principal, du fait que les papeteries sont des usines à production continue et que tout le personnel est donc nécessaire dès que l'usine entre en activité. D'autre part, il faut mettre le personnel en chômage quelques jours si l'on décide de réduire la production.

L'Office National du Placement et du Chômage a ainsi constaté que les industriels de la région turnhoutoise établissent un roulement dès qu'ils se voient obligés de réduire leur production et que certaines entreprises occupent leurs ouvriers pendant une semaine sur deux, ou bien deux semaines sur quatre, ou encore, un mois sur deux.

L'enquête a confirmé aussi que les entreprises dont les productions sont destinées à l'exportation, comme celles situées dans la région de Turnhout, ont été le plus affectées par le chômage.

Tableau 1.

Le chômage dans les industries du papier.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

Années	Nombre d'assurés (à fin d'année)	Assurés en état de chômage				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1928	3.380	3	126	0,1	3,7	79
1929	3.381	5	136	0,1	4,1	78
1930	4.177	22	387	0,6	10,4	269
1931	4.319	141	987	3,6	25,3	709
1932	4.137	436	1.749	10,5	42,6	1.442
1933	5.448	428	1.474	9,5	32,7	1.199
1934	5.296	616	1.424	13,2	30,3	1.373
1935	4.216	646	805	14,1	17,4	1.248
1936	6.051	523	617	11,0	12,5	915
1937	5.250	511	780	9,7	14.8	835
1938	6.899	722	1.592	12,8	28,7	1.341

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

Mois	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	1.448	1.420	1.574	1.172	785	1.302
Février	1.306	1.500	1.909	948	685	1.462
Mars	1.475	1.240	1.719	931	604	1.402
Avril	1.564	1.370	1.180	893	723	1.353
Mai	1.324	1.425	1.211	1.263	776	1.683
Juin	1.059	1.357	1.031	914	845	1.486
Juillet	965	1.444	1.076	1.009	786	1.497
Août	1.573	1.518	1.122	777	763	1.290
Septembre	907	1.367	954	714	897	1.097
Octobre	755	1.333	1.050	757	832	1.044
Novembre	730	1.139	1.062	834	1.067	1.161
Décembre.....	1.280	1.367	1.088	762	1.258	1.313
Moyenne	1.199	1.373	1.248	915	835	1.341

Une autre constatation, basée sur l'enquête de l'Office National du Placement et du Chômage, est que le nombre d'assurés a toujours été sensiblement inférieur au total de la main-d'œuvre occupée, en sorte que les statistiques du chômage pourraient ne pas refléter de façon certaine la situation de l'ensemble de l'industrie du papier. On peut dire cependant, après l'enquête, que la tendance générale de l'activité dans cette industrie est assez exactement exprimée. C'est ainsi que dans le secteur de la production proprement dite, par exemple, la part des ouvriers assurés par rapport au total de la main-d'œuvre occupée est assez faible et l'Office National du Placement et du Chômage n'aurait pu, sans les renseignements qui lui ont été fournis par le *Groupement des Fabricants de Pâtes, Papiers et Cartons de Belgique*, qui réunit dix-huit papeteries sur vingt, connaître, d'une façon quelque peu sûre, le pourcentage mensuel du chômage se rapportant à l'ensemble de la main-d'œuvre. Or de ces renseignements il résulte que les papeteries comptant peu d'assurés parmi leur personnel ont subi une évolution du chômage correspondant à celle enregistrée par les statistiques de l'assurance-chômage facultative : aggravation du chômage jusque vers le milieu de 1938 et reprise d'activité dans le courant du second semestre.

La tendance moins satisfaisante qui s'est manifestée est la conséquence de la contraction des besoins, de la régression des prix de vente et d'une pression accrue de la concurrence étrangère.

La baisse profonde des prix des matières premières a été une grave cause de trouble. En janvier 1938, elle atteignait déjà 25 p. c. des prix pratiqués au cours de l'été 1937. Elle s'est encore accentuée assez fortement jusqu'en août, pour atteindre 50 p. c. et ensuite très légèrement pour se stabiliser vers 53 p. c. à partir de novembre.

Les usines ayant été amenées, pendant tout le premier semestre de 1937, à se constituer d'importants approvisionnements de matières premières à l'effet d'être en mesure de pouvoir satisfaire les commandes qu'elles recevaient en abondance à cette époque, se trouvèrent ensuite, à cause d'une grande et assez brusque diminution des ordres, obligées de vendre à des prix en baisse continuelle des papiers fabriqués avec des matières qui avaient coûté très cher. Ces opérations se renouvelèrent plusieurs fois dans le courant de l'année, par quantités beaucoup plus faibles, il est vrai, et pour des durées plus courtes, mais toujours dans des conditions désavantageuses. Celles-ci, qui subsistèrent jusqu'à bien tard dans l'année 1938, et auxquelles il faut ajouter le maintien et même la hausse des salaires, ont naturellement influencé les résultats financiers de l'année.

L'indice des prix de gros des produits des industries du papier (tableau II) enregistre la chute de janvier à avril et la régression plus lente durant les mois qui ont suivi.

TABLEAU II.

Indices des prix de gros des produits des industries du papier.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	574	539	517	564	666	927
Février	574	539	517	564	703	927
Mars	574	539	517	564	725	835
Avril	556	539	564	586	752	732
Mai	566	503	564	586	752	732
Juin	566	503	564	586	1.012	710
Juillet	566	500	564	612	1.012	710
Août	566	494	564	612	1.012	655
Septembre ...	566	508	564	612	1.080	655
Octobre	566	511	564	623	1.080	650
Novembre	542	514	564	632	1.096	650
Décembre.....	539	514	564	643	938	644
Moyenne	563	517	552	599	902	736

TABLEAU III.

Importations de matières premières pour la papeterie.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Bois en grume pour la fabrication de pâte à papier	Pâte à papier et déchets de papier	Total	Bois en grume pour la fabrication de pâte à papier	Pâte à papier et déchets de papier	Total
1932.....	45.158	170.734	215.892	10.111	115.211	125.322
1933.....	65.304	143.898	209.202	12.041	87.775	99.816
1934.....	49.606	140.053	189.659	8.950	84.465	93.415
1935.....	101.135	173.316	274.451	21.082	128.690	149.772
1936.....	97.171	189.950	287.121	20.703	151.839	172.542
1937.....	120.458	193.749	314·207	37.508	196.501	234.009
1938.....	106.260	141.691	247.951	36.838	142.096	178.934

Positions tarifaires : bois en grume pour la fabrication de pâte à papier, n° 635. Pâte à papier et déchets de papier, nos 722*b* et 723.

L'absence d'une statistique de la production ne permet pas de suivre de façon quelque peu régulière l'évolution de cette industrie. L'enquête de l'Office National du Placement et du Chômage a fourni un certain nombre d'éléments d'information sur sa situation vers la fin de 1938.

Elle précise d'abord que l'industrie du papier et du carton se subdivise en deux secteurs bien distincts : la fabrication proprement dite et la mise en œuvre.

Les papeteries et cartonneries produisent la matière première nécessaire à la fabrication du papier qui, elle, comporte diverses spécialités dont certaines sont fabriquées pour atteindre les marchés extérieurs.

La capacité productrice des papeteries et cartonneries belges reste inférieure aux besoins du marché intérieur. D'après les indications fournies par le rapport d'une des principales papeteries de Belgique, la production de papier a été de 186.000 tonnes en 1938 et la consommation totale du marché intérieur de 264.000 tonnes. De ces chiffres, il ressort que l'alimentation du marché intérieur par les usines belges s'est faite à concurrence de 62 p. c. De la même source, on relève qu'en 1913, la production belge de papier était de 157.650 tonnes et la consommation intérieure de 128.791 tonnes, ce qui laissait 84 p. c. du marché aux fabriques belges.

Il est à noter que la production de pâtes est peu importante en Belgique et que les usines qui fabriquent la pâte à papier le font pour leur propre consommation et non en vue de la vente. La statistique des importations de matières premières pour la papeterie (tableau III) permet de mesurer l'importance des expéditions qui nous sont faites des pays du Nord.

On notera de même que les usines qui produisent des pâtes sont obligées d'importer des pays scandinaves de grandes quantités de bois en grume.

La fabrication du papier et du carton en Belgique est actuellement poursuivie par une vingtaine d'entreprises dont dépendent trente et une usines. Celles-ci occupaient, vers la fin de 1938, 7.350 ouvriers environ. La plupart de ces firmes font partie du *Groupement des Fabricants de Pâtes, Papiers et Cartons de Belgique.*

TABLEAU IV. **Importations et exportations de produits fabriqués.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Papiers et cartons divers	Papiers, cartons d'emballage et parchemin végétal	Papier pour journaux	Ouvrages en papier et carton	Total	Papiers et cartons divers	Papiers, cartons d'emballage et parchemin végétal	Papier pour journaux	Ouvrages en papier et carton	Tota
Importations :										
1932	28.121	11.688	27.342	2.915	70.066	108.463	35.974	37.897	31.634	213.968
1933	28.384	11.736	21.807	2.779	64.706	97.093	21.485	22.578	31.192	172.348
1934	26.487	13.114	23.409	2.387	65.397	83.745	24.225	21.417	27.387	156.774
1935	26.405	10.840	27.115	2.479	66.839	104.654	21.300	26.652	32.445	185.051
1936	27.681	11.749	36.249	2.637	78.316	113.430	26.030	40.342	35.458	215.260
1937	33.803	16.169	35.928	3.010	88.910	144.788	42.354	48.037	39.903	275.082
1938	28.095	10.433	34.799	2.657	75.984	119.074	27.807	60.789	34.711	242.381
Exportations :										
1932	16.564	12.620	1.595	1.151	31.930	78.698	52.755	2.943	12.269	146.665
1933	15.846	14.464	2.644	1.190	34.144	76.315	53.505	4.457	11.508	145.785
1934	14.089	9.374	3.891	1.230	28.584	56.980	34.659	5.863	11.135	108.637
1935	15.493	7.325	3.450	1.641	27.909	65.867	31.880	5.129	14.876	117.752
1936	14.627	9.562	3.007	1.884	29.080	71.161	37.194	5.294	16.439	130.088
1937	13.947	11.510	3.312	1.833	30.602	77.376	47.322	4.366	18.176	147.240
1938	10.743	10.813	1.594	1.505	24.655	63.632	35.451	2.557	16.757	118.397

Positions tarifaires : papiers et cartons divers, nos 726, 727, 735 à 740, 742 à 754; papiers, cartons d'emballage et parchemin végétal, nos 728 à 733; papier pour journaux, no 734; ouvrages en papier et carton, nos 755 à 774.

La production de papier et carton comprend plusieurs spécialités telles que le papier d'emballage, le papier à écrire, le papier journal, le papier pour tentures, le papier d'impression, le papier parchemin, le parchemin végétal, le papier buvard, le papier à cigarettes, etc.

La consommation de papier journal est alimentée à concurrence de 70 p. c. par l'étranger. Les importations ont atteint, en 1938, 34.799 tonnes pour une valeur de 60.789.000 francs. En 1937, on avait importé 35.928 tonnes, ayant une valeur de 48.037.000 francs (tableau IV). Ces importations viennent des pays du

Nord, qui sont précisément nos fournisseurs pour les bois et pâtes à papier. C'est une concurrence dont se plaignent nos fabricants qui s'estiment insuffisamment protégés. Ils établissent que les droits d'entrée en Belgique sont d'environ 10,8 p. c. de la valeur des produits importés, alors que dans tous les autres pays producteurs de papier, ces droits varient de 25 à 75 p. c. et atteignent même parfois 100 p. c.

Signalons cependant que des mesures destinées à protéger la fabrication indigène ont été prises et que certains papiers d'importation ont subi de ce chef une augmentation de droits d'entrée qui a eu pour conséquence de raréfier sur notre marché les papiers scandinaves et plus spécialement le papier *kraft* et le parcheminé.

La mise en œuvre du papier et du carton comprend diverses spécialités qui vont des papiers colorés aux papiers peints, aux cartonnages, aux sacs et sachets et à d'autres spécifications plus particulières.

La production de papiers colorés, marbrés et de cartes à jouer est la spécialité des usines établies dans la région de Turnhout. La majeure partie de cette production est destinée à l'exportation, aussi l'industrie turnhoutoise est-elle toujours parmi les industries du papier le plus fortement affectées par la crise lorsque se ferment les marchés extérieurs.

L'industrie des papiers peints est surtout localisée dans le Brabant, où elle occupe un bon millier d'ouvriers.

La fabrication de cartonnages est poursuivie principalement par un assez grand nombre de firmes de moyenne importance, groupées autour de Bruxelles, où l'on en compte trente-huit, employant près de 800 ouvriers et ouvrières, et des grandes villes : Anvers, Gand, Liége et Verviers.

Une des spécialités de la mise en œuvre du papier est la fabrication des sacs et sachets. C'est celle qui emploie le plus de main-d'œuvre féminine. Le pourcentage est d'environ 60 p. c. du total des ouvriers et ouvrières occupés, alors que dans les cartonnages il est de 45 p. c. et de 25 p. c. environ dans la production des papiers peints et dans les papeteries et cartonneries.

Cette fabrication de sacs et sachets est surtout localisée dans le Brabant, dont les centres les plus importants sont Virginal, Tubize, Diest, Vilvorde et Saventhem. Il s'agit ici aussi d'entreprises de moyenne importance, puisque vingt-trois firmes sur vingt-huit recensées occupent de 5 à 50 ouvriers.

Une autre spécialité de la mise en œuvre du carton est la fabrication de tubes pour la filature dont le centre de production est la région verviétoise. Elle occupe 320 ouvriers, dont 280 sont employés à Verviers, Lambermont, Dison et Ensival.

Enfin, certaines usines fabriquent des papiers spéciaux pour dessin, des papiers de photographie, des papiers parcheminés. Ceux-ci ont continué à connaître une vente régulière et l'année a été pour eux normale et plutôt bonne.

Dans l'ensemble, les diverses industries de la mise en œuvre du papier et du carton occupaient, vers la fin de 1938, 6.748 ouvriers se répartissant comme suit :

SPÉCIALITÉS	Main-d'œuvre occupée	En pour cent du total
Papiers colorés, marbrés et cartes à jouer	1.447	21,4
Papiers peints	1.229	18,2
Cartonnages	1.984	29,3
Sacs et sachets	752	11,4
Tuberies	320	4,7
Autres mises en œuvre	1.016	15,0
TOTAL...	6.748	100,0

TABLEAU V.

Le chômage dans les industries du livre.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1928	11.969	250	163	2,-	1,3	153
1929	12.902	142	47	1,1	0,4	189
1930	13.470	216	86	1,6	0,6	97
1931	13.969	900	420	6,5	3,-	366
1932	14.067	1.684	844	12,-	6,4	775
1933	11.873	1.732	831	12,5	6,-	744
1934	13.381	1.661	1.096	12,5	8,2	801
1935	12.768	1.400	627	10,7	4,8	680
1936	11.914	1.036	475	7,6	3,4	480
1937	13.347	882	552	6,7	4,2	411
1938	14.096	1.143	1.001	8,3	7,3	561

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	844	735	887	545	389	481
Février	857	730	862	654	448	483
Mars	849	730	778	422	448	471
Avril	846	854	709	331	357	540
Mai	782	788	683	466	371	652
Juin	744	819	618	483	391	657
Juillet	749	860	612	508	393	598
Août	747	894	664	527	420	565
Septembre	708	852	643	450	395	584
Octobre	678	768	592	431	428	583
Novembre	545	733	587	539	475	585
Décembre	582	853	528	398	422	539
Moyenne	744	801	680	480	411	561

Le ralentissement d'activité en 1938 a été mis à profit par certaines usines pour faire des travaux destinés à en augmenter le rendement par l'amélioration de la qualité et la fabrication d'une gamme de produits plus rémunérateurs.

B. — L'industrie du livre.

Dans l'industrie du livre, le chômage a commencé à augmenter à partir du second trimestre de l'année (tableau v), a diminué en juillet et août et s'est maintenu à peu près au même niveau les mois suivants. En fin d'année, le nombre d'assurés en état de chômage complet était de près de 30 p. c. supérieur à ce qu'il était à la fin de 1937. Le chômage partiel marque une augmentation encore beaucoup plus accusée, la moyenne du nombre de chômeurs intermittents pour 100 assurés passant de 4,2 à 7,3.

La valeur marchande des livres, qui avait baissé assez fortement l'année dernière, s'est maintenue à peu près au même niveau en 1938 (tableau vi). Celle des journaux et périodiques s'est relevée à l'importation, par suite de la hausse du prix des journaux français, tandis qu'elle diminue à l'exportation.

Tableau vi.

Livres, manuscrits et journaux.
Prix moyens à l'importation et à l'exportation et indices de ces prix.

Années	Livres et manuscrits				Journaux et périodiques			
	Prix moyen par tonne Fr.		*Indices des prix* (1929 = 100)		*Prix moyen par tonne* Fr.		*Indices des prix* (1929 = 100)	
	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.
1929	18.202	20.900	100	100	4.606	6.000	100	100
1932	17.329	24.545	95	117	4.838	6.739	105	112
1933	17.400	23.000	96	110	4.600	7.544	100	125
1934	16.900	21.470	93	104	4.376	6.848	95	114
1935	21.046	22.103	116	106	5.157	6.376	112	106
1936	27.895	19.487	153	93	5.898	6.469	128	108
1937	24.321	17.097	134	82	5.561	6.896	121	115
1938	24.275	17.754	133	85	5.904	6.451	128	108

Tableau vii.

Importations et exportations de livres, manuscrits et journaux.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

Années	Quantités *(tonnes)*			Valeurs *(milliers de francs)*		
	Livres et manuscrits	Journaux périodiques	Totaux	Livres et manuscrits	Journaux périodiques	Totaux
Importations :						
1932	2.327	7.147	9.474	40.324	34.577	74.901
1933	2.249	7.787	10.036	39.082	35.833	74.915
1934	2.069	8.601	10.670	34.977	37.726	72.703
1935	1.837	7.947	9.784	38.661	40.984	79.645
1936	2.232	7.777	10.009	62.262	45.871	108.133
1937	2.450	7.808	10.258	59.587	43.418	103.005
1938	2.669	8.106	10.775	64.791	47.854	112.645
Exportations :						
1932	1.429	475	1.904	35.075	3.201	38.276
1933	1.516	606	2.122	34.875	4.572	39.447
1934	1.552	564	2.116	33.304	3.843	37.147
1935	1.870	877	2.747	41.332	5.592	46.924
1936	2.391	933	3.324	46.593	6.036	52.629
1937	2.816	825	3.641	48.145	5.689	53.834
1938	2.637	787	3.424	46.817	5.077	51.894

Positions tarifaires : livres et manuscrits, n° 775; journaux périodiques, n° 776.

La quantité de livres entrés en Belgique ne cesse d'augmenter : les importations ont représenté, en valeur, près de 65 millions de francs contre moins de 60 millions l'année précédente et 35 millions en 1934.

Nos exportations, par contre, marquent un arrêt des progrès constants réalisés depuis plusieurs années. Il y a même un léger recul.

On constate la même évolution pour les journaux et périodiques : les importations se sont élevées à 48 millions de francs, chiffre le plus élevé que nous ayons atteint. Les exportations atteignent à peine 5 millions de francs.

De l'ensemble de ces chiffres, on peut tirer la conclusion que, pour l'imprimerie et la librairie, l'année 1938 n'a pas été plus mauvaise que la précédente. Peut-être même a-t-elle été un peu meilleure. Notre statistique du rendement des sociétés consigne, en effet, des résultats financiers satisfaisants pour le dernier exercice. Les bénéfices pour 228 sociétés recensées ont atteint 30.937.000 francs contre 23.992.000 francs pour 212 sociétés en 1937.

TABLEAU VIII.

Importations et exportations du papier et ses applications.
(Section XII du commerce spécial.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Importations :						
Janvier	27	22	21	43	45	53
Février	22	24	23	43	50	60
Mars	23	27	21	44	56	54
Avril	23	27	18	46	58	46
Mai	26	32	18	47	58	47
Juin	25	29	19	43	64	47
Juillet	25	27	19	47	56	43
Août	27	29	18	47	57	43
Septembre ...	25	28	21	49	60	44
Octobre	22	27	22	49	62	53
Novembre ...	25	23	23	51	60	49
Décembre....	35	31	27	61	68	54
L'année (*)..	304	325	251	570	695	594

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Exportations :						
Janvier	7	6	6	30	27	32
Février	6	8	7	27	33	34
Mars	6	7	6	31	33	32
Avril	7	8	7	31	38	32
Mai	6	7	6	28	35	29
Juin	6	10	5	23	36	26
Juillet	7	7	4	28	33	26
Août	7	8	4	29	33	23
Septembre ...	7	7	5	28	31	27
Octobre	7	9	6	29	35	29
Novembre ...	7	8	6	28	33	27
Décembre....	7	8	6	31	34	29
L'année (*)..	82	93	68	342	400	347

(*) *Remarque :* Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

XI. — LES INDUSTRIES D'ART, DE PRÉCISION ET DE LUXE

Etroitement soumises aux variations de la conjoncture économique, les industries d'art et de luxe ont souffert, naturellement, du ralentissement des affaires provoqué par les menaces de guerre qui ont pesé sur l'Europe en août et septembre.

Les données relatives au chômage en portent la trace. Le nombre d'ouvriers privés d'emploi à la fin de l'année a plus que doublé par rapport à la fin de 1937 et la situation est redevenue aussi peu satisfaisante qu'elle l'était en 1934 (tableau I). Encore faut-il dire que cette statistique ne reflète que très imparfaitement le degré d'emploi dans l'ensemble des industries d'art et de précision car elle laisse de côté les nombreux artisans occupés à domicile, travaillant en famille aux pièces pour des sous-traitants ou, directement, pour des entrepreneurs. En réalité, le plus grand nombre des ouvriers assurés appartiennent à l'industrie du diamant et l'aggravation que l'on constate touche donc avant tout ce groupe d'artisans.

L'industrie diamantaire n'a, cependant, qu'en partie supporté les effets de la crise en Europe, car elle dépend assez considérablement pour ses ventes des conditions économiques aux Etats-Unis où elle exporte de grandes quantités de pierres taillées. Or, aux Etats-Unis la dépression qui avait caractérisé le dernier trimestre de 1937 et s'était continuée pendant les premiers mois de 1938, s'est atténuée progressivement, faisant même place, pendant le second semestre à un redressement de la situation. Néanmoins, les statistiques belges des exportations de pierres précieuses et demi-précieuses taillées marquent un recul (tableau II). Pour les diamants taillés exportés aux Etats-Unis, la régression a été très accusée. Nos expéditions ont également diminué en direction de l'Angleterre et de l'Italie. Elles ont été restreintes vers les Indes néerlandaises, l'Australie, le Canada, les pays sud-américains et nulles vers l'Allemagne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, les pays balkaniques, l'Espagne, la Chine et le Japon. Par contre, elles sont demeurées à peu près du même ordre que l'année précédente vers la France, et elles ont augmenté vers les Indes britanniques.

Les importations de pierres gemmes et de pierres précieuses non taillées ont diminué également, mais dans une mesure moindre que les exportations, cependant. Du Congo belge, les arrivages ont été un peu plus élevés : ils ont atteint 142.620.000 francs contre 138.573.000 francs en 1937.

Malgré la contraction de la demande de diamants, les prix du brut sont demeurés très fermes pendant toute l'année, en raison surtout de la politique poursuivie par la *Diamond Corporation*, consistant à approvisionner le marché proportionnellement à la demande de taillés. Si cette politique n'a pas pu être poursuivie avec une rigueur absolue, elle a néanmoins été appliquée avec suffisamment de persévérance pour donner des résultats satisfaisants.

TABLEAU I.

Le chômage dans les industries d'art et de précision.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1928	17.199	252	2	1,5	—	73
1929	17.649	1.040	23	5,9	0,1	226
1930	17.408	4.715	172	26,8	1,-	1.546
1931	17.579	8.502	609	47,4	3,4	2.625
1932	18.111	8.751	408	49,7	2,3	2.793
1933	16.116	5.370	396	30,6	2,3	1.729
1934	14.269	4.951	339	32,8	2,2	1.708
1935	12.415	2.341	126	17,7	0,9	1.047
1936	12.541	1.358	114	10,2	0,9	554
1937	12.501	1.811	181	14,2	1,3	699
1938	13.008	4.043	460	30,4	3,4	1.449

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	2.400	1.960	1.423	624	407	1.487
Février	2.340	1.520	1.261	607	373	1.110
Mars	2.625	1.950	1.266	560	337	1.618
Avril	2.591	2.320	1.309	495	291	1.990
Mai	1.962	1.688	1.243	571	350	1.744
Juin	1.350	1.701	1.057	418	477	1.433
Juillet	1.092	1.692	1.026	520	579	1.238
Août	1.165	1.787	1.053	556	447	859
Septembre	1.002	1.708	832	545	331	1.086
Octobre	1.050	1.347	749	669	338	1.668
Novembre	1.430	1.172	707	635	1.576	1.546
Décembre.....	1.740	1.652	641	449	2.882	1.610
Moyenne	1.729	1.708	1.047	554	699	1.449

TABLEAU II.

Commerce de produits des industries d'art et de précision.

Valeurs (*milliers de francs*).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	IMPORTATIONS		Importation de pierres gemmes et pierres précieuses, brutes ou taillées non montées	Exportations de pierres précieuses et demi-précieuses, taillées
	Horlogerie, instruments et appareils de précision	Instruments de musique		
1932	75.464	16.770	396.715	484.307
1933	81.064	11.318	374.818	469.865
1934	66.239	7.460	375.656	543.361
1935	87.729	9.115	563.588	822.247
1936	94.364	11.911	913.191	1.371.820
1937	127.907	17.382	1.151.859	1.335.830
1938	118.312	19.896	1.060.268	1.075.185

Positions tarifaires : Horlogerie, instruments et appareils de précision : section XVIII. Instruments de musique : section XIX. Pierres gemmes et pierres précieuses brutes : no 180. Pierres précieuses et demi-précieuses taillées : no 785.

Les prix des diamants taillés ont bénéficié de la fermeté du brut et sont également restés très stables.

* * *

L'industrie de la dentelle a, malgré certains efforts louables et persévérants, encore perdu du terrain au cours de l'année. De plus en plus, la dentelle courante faite à la main est remplacée par la dentelle mécanique. Ce n'est plus qu'à titre de curiosité et, partant, en petites quantités que les touristes à Bruges, Bruxelles et Gand achètent des dentelles faites à la main.

La belle dentelle artistique trouve cependant encore des acheteurs à l'étranger, particulièrement en Amérique du Sud. On constate que les commerçants de ces pays qui, autrefois, s'adressaient à des intermédiaires à Paris, se mettent à présent directement en rapport avec nos manufactures.

Le commerce de dentelles artistiques pourrait donc rester profitable si les approvisionnements se reconstituaient régulièrement. Mais le renouvellement des réserves est de plus en plus compromis, le nombre de dentellières diminuant considérablement chaque année. Les chiffres cités par Mme Plasky dans une récente étude sur cette industrie (1) sont convaincants : il y avait, d'après les recensements officiels de l'industrie et du commerce, 150.000 dentellières à domicile en 1870, 70.747 en 1910 et 9.395 en 1930. Depuis, le nombre a probablement encore diminué, la génération actuelle témoignant de peu de goût à apprendre ce joli métier. Les effectifs de l'apprentissage organisé s'élevaient en 1914 à 11.853 dentellières comprenant 7.536 jeunes filles de moins de 14 ans et 3.317 jeunes filles de plus de 14 ans. En 1936, les effectifs sont réduits à 560 apprenties dentellières, dont 471 de moins de 14 ans, 42 de 14 à 16 ans et 47 de plus de 16 ans.

D'un point de vue social, c'est regrettable. Lorsque le commerce de la dentelle était florissant, il était possible aux jeunes filles d'assurer leur existence en travaillant à la maison et les épouses d'ouvriers pouvaient entre les heures consacrées à leur ménage et sans négliger celui-ci, travailler de façon à apporter un supplément de ressources à la communauté.

Ainsi que nous l'avons dit, certaines tentatives sont faites pour rendre à ce métier quelque vie. Ces temps derniers, en Wallonie et dans le Luxembourg, il s'est dessiné un mouvement en faveur de l'apprentissage des dentellières. Quelques ouvrières de Bruges et des environs ont été appelées à donner les leçons nécessaires, mais jusqu'à présent, il n'apparaît pas que les résultats aient été très satisfaisants.

(1) « Nos exportations de dentelles de 1870 à 1938 », par Mme E. PLASKY, in *Revue du Travail* août 1939.

XII. — LE TABAC

L'évolution des industries du tabac ne présente pas de caractéristiques nouvelles depuis quelques années.

La consommation des produits de l'industrie du tabac reste à peu près au même niveau que l'année précédente; celle de cigares et de tabacs non fabriqués est relativement stable cependant que celle de cigarettes et de cigarillos, la dernière surtout, augmente légèrement. Au cours de l'année 1938, 615 millions de cigarillos ont été vendus contre 580 millions en 1936, 412 millions en 1934 et 321 millions en 1932. Les causes de cette évolution sont bien connues. Sous l'influence des prix élevés des cigares, devenus très rigides par suite d'une forte fiscalité, la consommation de produits fabriqués s'est démocratisée; tandis que la vente de cigarillos a augmenté, celle de cigarettes reste à peu près à niveau. La production de cigarettes bon marché étant en forte augmentation, le gouvernement s'est efforcé de stabiliser cette situation, grâce à une politique fiscale appropriée, et bien que le pouvoir d'achat de la population ait diminué au cours de l'année sous revue, surtout dans les classes ouvrières, la consommation de tabac n'a pour ainsi dire pas changé depuis 1936.

L'examen du tableau I fait apparaître clairement cette stabilité. Si l'on établit le poids total de cette consommation, en prenant comme base un poids de 7 kg. par 1.000 cigares, 2 1/2 kg. par 1.000 cigarillos et 1,25 kg. par 1.000 cigarettes, la consommation de 1938 s'établit à 22.480 tonnes pour un montant de 1.266 millions contre 22.575 tonnes pour un montant de 1.233 millions en 1936, 21.288 tonnes en 1934 pour un montant de 1.135 millions et 22.571 tonnes pour un montant de 1.134 millions en 1932.

On peut se faire une idée approximative de la consommation populaire des produits de l'industrie du tabac en rapprochant des chiffres totaux de la consommation celle des cigarettes et cigarillos bon marché et du tabac pour la pipe et la cigarette roulée à la main.

ANNÉES	Cigarettes	Cigarillos	Tabac	Ensemble	Consommation totale du pays
	(En millions de francs)				
1935	350	40	360	750	1.177
1936	370	45	380	795	1.233
1937	380	45	380	805	1.248
1938	400	50	390	840	1.266

Ces chiffres ne doivent évidemment pas être acceptés sans réserves. Ils comprennent notamment le tabac pour la pipe et la cigarette de tabac noir ordinaire fumé par les classes moyennes, ce qui représente certainement une quantité appréciable.

Le régime fiscal appliqué aux produits de l'industrie du tabac a été modifié en août 1938. La taxe de consommation sur les cigarillos et cigarettes a été fortement augmentée, tandis que le droit d'accise de 1 fr. au kilo était supprimé.

La taxe de consommation sur les cigares est restée inchangée tandis que la suppression de l'accise a entraîné une diminution du prix de revient d'environ 7 fr. au mille.

TABLEAU I. **L'industrie du tabac en Belgique.**

Sources : *Ministères de l'Agriculture et des Finances — douanes et accises.*

ANNÉES	Superficie des cultures *(hectares)*	Milliers de plants récoltés	Production approximative de tabacs *(tonnes)*	Rendement moyen par hectare *(Kg)*	Importations de tabacs	Exportations de tabacs	Consommation de tabacs	Livraisons à la consommation			
					(tonnes)			Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac non fabriqué *(tonnes)*
								(millions de pièces)			
1932	2.670	57.813	4.248	1.591	22.362	1.284	25.326	228	321	5.982	12.694
1933	2.688	77.538	5.539	2.061	20.104	920	24.723	203	357	5.525	12.461
1934	3.101	100.607	8.019	2.586	19.911	765	27.161	178	412	4.981	12.786
1935	3.268	129.811	10.008	3.062	20.373	753	29.643	193	511	4.954	12.938
1936	2.724	114.278	8.541	3.135	19.995	794	26.700	197	580	5.116	13.351
1937	2.534	88.775	6.628	2.616	17.894	960	23.570	192	584	5.258	12.945
1938	2.146				17.821	1.178		195	615	5.108	13.201

TABLEAU II. **Importations et exportations de tabacs.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS (*tonnes*)					VALEURS (*milliers de francs*)				
		Tabacs fabriqués					Tabacs fabriqués			
	Tabacs non fabriqués	Cigares et cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, mâcher, priser et divers	Total	Tabacs non fabriqués	Cigares et cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, mâcher, priser et divers	Total
Importations et enlèvements :										
1932	22.242	23	27	25	75	179.215	3.279	2.556	780	6.615
1933	19.960	20	33	26	79	141.620	2.923	2.702	764	6.389
1934	19.788	20	49	54	123	116.369	2.775	3.124	887	6.786
1935	20.099	24	74	176	274	140.676	4.041	5.608	2.437	12.086
1936	19.686	23	84	202	309	148.455	3.619	6.220	2.980	12.819
1937	17.461	33	85	315	433	131.575	4.627	6.284	3.508	14.419
1938	17.375	29	85	332	446	137.321	4.097	6.336	3.637	14.070
Exportations et réexportations :										
1932	250	44	803	144	949	391	5.805	23.138	1.146	24.616
1933	92	39	687	74	762	107	5.212	17.397	883	18.507
1934	171	43	502	90	594	145	4.957	11.939	683	12.832
1935	168	34	537	46	585	132	4.288	11.256	981	12.538
1936	95	36	657	39	699	139	5.200	13.520	639	14.501
1937	138	47	789	29	822	206	5.932	16.173	538	17.081
1938	152	46	932	48	1.026	95	6.360	21.751	583	28.694

Positions tarifaires : tabacs non fabriqués : n° 277; cigares et cigarillos : n° 278*a*; cigarettes : n° 278*b*; tabacs à fumer, mâcher, priser et divers : n°s 278*c* à *g*.

La taxe sur les cigarillos a été augmentée de 17 fr. au mille. En tenant compte de la suppression du droit d'accise, le relèvement est de 14,50 fr. au mille.

Pour les cigarettes, la hausse après réduction de l'ancien droit d'accise est de 12,75 fr.

TABLEAU III.

Le chômage dans les industries du tabac.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1928	8.130	244	337	3,0	4,1	209
1929	8.322	166	200	2,0	2,4	154
1930	8.595	301	572	3,5	6,8	303
1931	8.435	547	1.609	6,4	18,8	603
1932	8.481	1.084	2.297	13,1	27,7	1.400
1933	7.625	937	1.855	11,6	23,0	1.211
1934	6.919	991	1.563	13,8	21,6	1.203
1935	6.073	782	875	12,1	13,5	974
1936	6.933	649	785	10,6	12,9	860
1937	6.842	715	1.106	10,4	16,1	813
1938	7.285	948	1.149	13,7	16,4	961

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	809	1.235	1.232	939	757	896
Février	871	1.200	1.178	889	693	789
Mars	1.412	1.125	1.264	1.024	707	1.029
Avril	1.817	1.526	859	413	868	880
Mai	1.549	1.359	1.050	1.518	1.019	1.020
Juin	1.341	1.220	1.015	1.026	964	942
Juillet	1.442	1.024	847	914	871	917
Août	1.237	1.208	816	768	778	948
Septembre	1.013	1.086	864	633	734	993
Octobre	990	905	790	563	672	981
Novembre	1.105	1.232	893	901	860	1.130
Décembre	945	1.313	880	728	836	1.012
Moyenne	1.211	1.203	974	860	813	961

La charge des droits pour le tabac à fumer, priser, mâcher, etc., n'a pas changé : le droit d'accise supprimé a été compensé par une hausse de la bande-role du même montant : 1 fr. au kilo.

Il est à remarquer que les taxes de consommation qui avaient originairement un caractère très progressif, ont pris au contraire actuellement le caractère d'un droit dégressif.

Il faut également signaler que les récentes hausses de droits ont beaucoup augmenté la différence de prix entre les cigarettes et le tabac pour cigarettes : une cigarette populaire coûte 10 centimes et une cigarette roulée à la main revient à 6 centimes.

Quant à l'influence de ces relèvements de droits, elle ne s'est pas traduite par une diminution de la consommation qui reste presque inchangée depuis trois ans.

Les principaux centres où se localisait la fabrication des cigares et des cigarillos ont vu décliner assez rapidement cette industrie depuis une dizaine d'années.

A Saint-Nicolas, l'industrie du cigare, jadis florissante a presque entièrement disparu. Il ne reste plus qu'une seule entreprise de quelque importance et quelques petits fabricants isolés. A Turnhout et dans tout le Limbourg, on avait enregistré pendant les mois de février à mai une reprise des ordres, mais cette amélioration ne s'est pas maintenue et pendant les quatre derniers mois de l'année la situation est redevenue nettement défavorable. La concurrence hollandaise joue toujours et s'accroît même, assure-t-on. La statistique des importations de cigares marque cependant une diminution des importations (tableau II).

A Grammont, l'industrie cigarière qui déclinait sans arrêt depuis la guerre jusqu'en 1934, a pu maintenir depuis quelque temps sa position. La production dans la région reste à peu près inchangée depuis 1935.

Plusieurs tentatives ont été faites pour augmenter la production des cigarillos, notamment par l'établissement d'installations mécaniques. Les résultats obtenus furent satisfaisants, sans plus. L'expérience a démontré que les producteurs qui fabriquent un produit de qualité à vendre à un prix moyen sont destinés à voir baisser leur production et que ceux qui vendent des produits bon marché peuvent seuls élargir leurs ventes.

Après la hausse des taxes fiscales, on a constaté que la demande de cigarillos se maintenait à peu près sans changement. Toutefois, cette situation n'a été rendue possible que par des sacrifices sérieux sur la marge bénéficiaire.

TABLEAU IV.

Indices des prix de gros du tabac indigène brut.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	636	591	636	591	477	545
Février	636	636	636	545	477	523
Mars	636	659	636	545	500	523
Avril	636	659	636	523	500	523
Mai	636	659	636	500	500	523
Juin	636	659	636	477	477	523
Juillet	636	659	636	477	477	545
Août	636	659	636	477	455	455
Septembre ...	636	659	636	545	500	455
Octobre	636	659	636	523	500	500
Novembre	636	659	636	523	500	500
Décembre.....	591	659	636	500	545	545
Moyenne	632	651	636	519	492	513

La fabrication des cigarettes, qui s'opère surtout dans quelques grandes manufactures, se développe encore bien que la consommation intérieure ait un peu diminué. Mais les exportations ne cessent de s'accroître; elles ont augmenté de 34 1/2 p. c. en valeur, passant de 16.173 millions à 21.751 millions de francs de 1937 à 1938.

Le chômage dans les industries du tabac s'est quelque peu aggravé, surtout durant les derniers mois (tableau III). En ce qui concerne le nombre de chômeurs complets, la situation rappelle celle qui prévalait en 1932, 1933 et 1934, années durant lesquelles la crise de l'industrie cigarière fut le plus intense.

Il est cependant assez hasardeux de tirer de ces chiffres une conclusion formelle, car l'industrie du tabac est une de celles où la substitution des machines à la main-d'œuvre directe est loin d'être achevée.

Deuxième Partie

L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

I. — APERÇU GÉNÉRAL

Les résultats de l'agriculture en 1938 se dégagent malaisément. L'imprécision et le caractère fragmentaire des renseignements statistiques relatifs à la production, aux prix, à la rentabilité agricoles, rendent l'appréciation peu sûre.

Par rapport à 1937, les fermes de cultures ont enregistré une amélioration sensible du rendement des céréales, une diminution importante de celui des betteraves et une baisse des prix. Les fermes herbagères ont bénéficié d'un certain relèvement des prix du bétail, concomittant avec une faible réduction du cheptel; mais l'avantage résultant de la hausse a été perdu partiellement dans les régions où la stomatite aphteuse a sévi.

Les conditions météorologiques ont été très favorables aux travaux de la ferme. Grâce au temps sec des mois de mars et avril, les travaux du printemps se sont faits avec facilité. Des circonstances tout aussi avantageuses ont présidé au fanage et à la moisson en été, au point que les cas de grains versés furent tout à fait exceptionnels. L'arrachage des bettevares s'est fait sans peine et les semis et labours d'hiver ont été finis tôt. Toutefois, à fin décembre, il y eut des gelées tellement fortes que de grands dégâts furent apportés aux semis. Sur 180.433 hectares de froment, 147.787 ont dû être réensemencés, soit 81 p. c. ; cette proportion s'élève à 97 p. c. pour les 23.316 hectares semés d'orges. Les dégâts furent moins grands pour les autres céréales : la proportion est de 48 p. c. pour le méteil, de 6 p. c. pour l'épeautre et de 3 p. c. pour le seigle. Dans la province d'Anvers la totalité des semis d'orge d'hiver et 99 p. c. des semis de froment ont été détruits.

Du point de vue phytopathologique, il n'y eut pas d'événements saillants. Les betteraves ont assez souffert de la jaunisse et les pommes de terre de la gale noire. Les foyers de doryphore se sont fortement multipliés : alors qu'en 1937 la présence de cet insecte n'avait été signalée que dans 17 communes avec 39 foyers, elle l'a été en 1938, dans 1.233 communes, les foyers restant toutefois localisés. Une section de phyto-pharmacie a été annexée à la station d'entomologie de l'Etat à Gembloux (arrêté royal du 23 août 1938) en vue d'étudier toutes les questions se rapportant à la composition, au commerce et à l'emploi des produits présentés comme susceptibles d'aider dans la lutte contre les parasites.

Quant à la situation sanitaire du bétail, elle a été fortement éprouvée par la fièvre aphteuse : 39.501 foyers ont été repérés. Le nombre de bêtes atteintes s'établit à 460.044 bovidés, 202.923 porcs, 16.079 moutons et 1.823 chèvres. Le gouvernement a multiplié ses efforts pour combattre les maladies du bétail, notamment par le renforcement de la législation en matière de prophylaxie de stomatite et de tuberculose bovine (arrêté royal du 24 mai 1937, du 1er février et du 13 avril 1938).

En bloc, les prix agricoles ont été légèrement orientés à la baisse, beaucoup moins cependant que dans la plupart des autres pays, où ils ont été particulièrement déprimés. La baisse s'explique aisément, car, en général, dès que les pays exportateurs soutiennent leurs ventes artificiellement, les importateurs se défendent et, les économies nationales se repliant de plus en plus sur elles-mêmes, les prix se contractent à la moindre surproduction. Ce phénomène a été particulièrement sensible en Belgique au cours de cette année pour les céréales.

Si nos prix ont toutefois moins baissé que les prix mondiaux, c'est à la fois parce que la protection a été plus opérante et parce que notre production commence à s'adapter aux possibilités de vente.

Cependant, cette image très générale ne s'applique pas à tous les cas particuliers et ne tient pas compte des fluctuations importantes des prix saisonniers. En voici deux exemples : d'un côté la récolte des cerises fut tellement déficitaire que les marchands ne prirent même pas la peine de se déranger pour leurs achats, ce qui entraîna une baisse, contrairement à toute attente; d'un autre côté, alors que la moyenne mensuelle des prix des pommes de terre fut supérieure en 1938 à celle de l'année précédente, le marché fut tellement surchargé en juillet, après la pénurie de juin, qu'une baisse s'ensuivit, provoquant par sa violence des manifestations parmi les paysans campinois.

Les variations des prix de gros agricoles et industriels sont restées parallèles comme c'est le cas depuis plus de dix ans. Les premiers sont soutenus par la protection, les seconds par la cartellisation. Les méthodes sont différentes, mais les résultats sont identiques. A s'en référer à l'évolution des prix de gros seulement, il ne peut donc pas être question d'un déséquilibre entre les avantages artificiels dont bénéficient l'industrie et l'agriculture.

Afin d'aplanir des difficultés et d'éviter des conflits d'ordre social, un arrêté royal du 13 août 1938 a autorisé le Ministre de l'Agriculture à instituer des commissions pour déterminer les prix nominaux des produits agricoles. Selon les nécessités, des commissions régionales ou nationales seront composées dans le but d'établir les prix en tenant compte de l'état du marché, des frais de production et, le cas échéant, des frais de mise en œuvre et du transport.

Le commerce extérieur des produits agricoles continue à marquer la tendance au repliement qu'il manifeste en Belgique depuis 1930-1935. Le secteur agricole étant désormais protégé dans son ensemble, hormis les denrées exotiques, les progrès sur les marchés extérieurs dépendent uniquement des possibilités d'absorption de ces marchés, aujourd'hui fort restreintes. Par rapport à 1937, les variations de nos importations de produits alimentaires, boissons et tabacs s'établissent à — 9 p. c. en quantité et à — 14 p. c. en valeur, celles de graisses animales ou végétales à + 1 p. c. et — 19 p. c. respectivement; quant à nos exportations, les chiffres comparés des mêmes périodes sont respectivement de — 20, — 19, + 2 et — 12 p. c. Partant, la balance commerciale devient plus favorable; le déficit se réduit de 4.620 millions de francs à 4.013 millions de francs pour les produits alimentaires et de 586 millions de francs à 466 millions de francs pour les corps gras.

La question de la rentabilité de l'agriculture reste un problème fort débattu. Aucune donnée valable n'existe à cet égard pour le pays. Les quelques évaluations dont on dispose se contredisent et tandis que les agriculteurs insistent sur le maigre rapport de leur industrie, les dépôts augmentent dans les caisses d'épargne et les caisses Raiffeisen dans des proportions qui sont loin de refléter une situation généralement mauvaise.

Les travaux faits par MM. Smeyers et Baptist à la Station de Recherches d'Economie rurale à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Gand donnent de vagues indications au sujet de la rentabilité belge en 1938. Ces recherches qui, pour l'exercice 1937-1938 portent sur les résultats comptables de 201 exploitations aboutissent à un bénéfice de 1.688 francs pour les fermes de la Flandre occidentale sablo-limoneuse, et à une perte de 1.682 francs pour les Polders, de 9.799 francs pour la région argileuse de la Flandre orientale, de 11.251 francs pour la région de Poperinghe, de 5.447 francs pour la région sablonneuse des deux Flandres et de 4.071 francs pour la région de Louvain.

Bien que le nombre de cas analysés ne soit pas représentatif de toutes les entreprises agricoles, la constance de la rentabilité négative est saisissante. Ces résultats sont toutefois sujets à caution. La comptabilité est faite par la Station de Recherches d'après les inventaires faits par les agriculteurs et revisés par des spécialistes, et d'après le double des livres de caisse des agriculteurs, y compris les données relatives à la consommation des produits de la ferme. Il y a là de multiples sources d'erreur. Au surplus, il convient de remarquer que si l'on déduit du bénéfice de l'entrepreneur, les intérêts sur le capital terre et sur le capital d'entreprise, la rentabilité devient positive dans tous les cas : pour l'ensemble des Polders et de la région argileuse des deux Flandres elle s'établit à + 4.043 francs contre — 8.405 francs, pour les régions sablonneuse et argileuse des deux Flandres, du Brabant et de Limbourg à + 3.764 francs contre — 3.417 francs et pour l'ensemble des 201 entreprises à + 4.001 francs contre — 5.676 francs.

Dans tous les cas, par rapport à 1937, les revenus bruts paraissent peu atteints; les hauts prix de produits de l'élevage stabilisent le revenu agricole.

Les évaluations faites par M. F. Baudhuin concernant les revenus agricoles pour 1938 aboutissent à une conclusion analogue. Basées sur les statistiques fiscales corrigées, elles établissent ces revenus à 4 milliards de francs contre 3,5 milliards en 1935 (1). Les progrès ne sont pas très remarquables, toutefois ils constituent une amélioration évidente sur l'année 1935, qui a été à tous égards une année de redressement.

L'on ne possède que peu de données quant au mouvement du prix et du loyer des terres agricoles. Toutefois, il semble que les prix aient généralement haussé, montrant une fois de plus que leur évolution est pour une large part indépendante du cours de la conjoncture.

Au facteur permanent qui incite le paysan à acheter la terre dans un esprit non capitaliste, sans penser au taux du revenu que la terre donne, et qui est parfois

(1) *Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques de l'Université de Louvain*, février 1939, p. 123.

poussé à l'extrême par la soif de la terre ou l'instinct de compétition sociale très développé dans les agglomérations agricoles, s'est ajouté cette année un facteur de crainte et d'incertitude qui a donné des proportions importantes à la thésaurisation et détourné le capitaliste des achats d'immeubles au profit de l'acquisition de terres.

Ces éléments ont conduit à un relèvement général des prix au point que ceux de 1929 semblent avoir été atteints et même dépassés, suivant un mouvement qui a commencé avec hésitation en 1934.

De ce fait, les revenus des biens agricoles tendent à descendre en dessous de 2 p. c. et cela malgré la hausse presque générale des fermages.

La main-d'œuvre agricole pose des problèmes moins apparents que l'emploi industriel, mais néanmoins très ardus. L'industrialisation de l'agriculture et la compression des coûts n'est pas assez avancée pour permettre l'utilisation d'une main-d'œuvre qualifiée, bien rémunérée. C'est pourquoi le nombre de salariés a toujours été très faible dans ce secteur. En 1930, les travailleurs membres de la famille étaient au nombre de 596.193 contre 66.189 salariés. D'ailleurs, la Belgique étant un pays de petites exploitations et les grandes employant une proportion peu élevée de salariés par suite de la mécanisation du travail, ce rapport est assez dans la nature des choses.

Comme, au surplus, le délaissement de la campagne continue à sévir, l'agriculture se trouve devant de graves difficultés. Psychologiquement, le contact entre le paysan et l'ouvrier, surtout celui qui consent à travailler à salaire réduit, pose bien des problèmes. Toutefois c'est principalement d'ouvriers qualifiés que l'on a besoin, de vachers, par exemple, et ils se font de plus en plus rares.

Il n'est donc pas étonnant que les fermiers soient contrariés par l'installation des Commissions Paritaires Agricoles chargées de fixer les bases des salaires et de réglementer les conditions du travail, ce qui est opposé aux traditions d'une industrie restée très familiale.

Cette année, la main-d'œuvre a été plus abondante qu'en 1936 et 1937 par suite de la recrudescence du chômage dans l'industrie. Les salaires se sont généralement relevés. Il convient d'insister sur le fait qu'ils sont en moyenne beaucoup plus bas que les salaires industriels. On signale qu'au cours de l'année, à la suite d'interventions syndicales pressantes, des ajustements ont eu lieu et que, dans certains cas, les rémunérations ont été doublées.

Les agriculteurs, sous l'impulsion de leurs associations et des milieux officiels, s'appliquent constamment à adapter la culture et l'élevage aux possibilités que leur offre la technique nouvelle, à l'évolution des goûts du public et aux modifications dans l'orientation du commerce extérieur. Au cours de 1938 de nouveaux progrès ont été faits dans ce sens.

Le matériel agricole se modernise de plus en plus. On achète partout des bineuses, des machines à traire, même dans les petites exploitations. Le chariot et le tombereau à pneus se vulgarisent particulièrement dans les régions herbagères : un seul cheval suffit là où il en fallait deux. La motorisation complète ou partielle se développe; elle donne particulièrement satisfaction pendant les années sèches. Enfin, l'ensilage a réalisé de nouveaux progrès, mais plus lents, sans doute par suite de la sécheresse des étés 1937 et 1938, très favorables à la fenaison.

Le gouvernement soutient fortement ces tendances. Peu d'interventions ont été aussi heureuses que celles faites en 1938 en faveur de l'amélioration des étables. C'est dans ce domaine qu'il y avait le plus de progrès à réaliser, l'aménagement des locaux étant bien souvent déplorable. L'on signale que, dès à présent, dans le Hainaut, par exemple, plus un seul cultivateur ne doit se déplacer de plus de 5 km. pour voir une étable-type répondant à toutes les conditions exigées par l'hygiène du bétail.

Les modifications des courants commerciaux ont poussé notamment à des changements dans les productions maraîchères en plein air et sous verre. Elles s'orientent de plus en plus vers la production de légumes et de fruits fins. La même raison a présidé à l'introduction assez récente d'une réglementation sévère en matière de sélection, d'emballage et de présentation de produits maraîchers pour les besoins de l'exportation et de l'intérieur. Après avoir subi quelques retouches, elle a été très opérante en 1938.

Pour les mêmes motifs, la production du lin a pu être augmentée dans des proportions considérables, étant donné l'abstention, déjà longue maintenant, des ventes de produits russes.

II. — LES CULTURES

Dans l'ensemble, les superficies cultivées sont restées sensiblement constantes en 1937 et en 1938; la régression constatée pendant cette dernière année est à peine de l'ordre de 0,45 p. c.

Toutefois, il y a eu des mouvements en sens divers parmi les différentes cultures. Celle des céréales a enregistré des accroissements des emblavures de froment d'hiver, seigle, orge d'hiver, avoines et sarrasins, compensés par des réductions des champs de froment d'été, d'épeautre, de méteil et d'orge d'été. La même remarque s'impose pour les légumineuses qui ont enregistré une diminution de féveroles et une augmentation de pois, et pour les plantes industrielles qui marquent une extension du lin, du colza, de la chicorée à café, de la betterave sucrière, et une contraction du tabac et du houblon, la balance laissant toutefois un boni d'environ 4.200 hectares. Celui-ci, joint aux 17.500 hectares plantés de choux moelliers, est compensé par une régression générale des emblavements de plantes racines et de fourrages, exception faite pour la luzerne et les prairies pâturées.

CÉRÉALES.

De 1930 à 1938, les cultures de *froment* ont passé de 149.000 hectares à 174.000 hectares tandis que celles d'avoine reculaient de 299.000 à 213.000 hectares, celles de seigle de 224.000 à 154.000 hectares, celles d'épeautre de 14.000 à 10.000 hectares.

Cette tendance n'est pas particulière à la Belgique. En effet, l'indice mondial des emblavures de froment (1923-1927 = 100) est passé de 111 en 1928-1932 à 113,7 en 1933-1937 et à 120,2 en 1938. L'indice des pays importateurs lui-même augmente et passe de 105,8 en 1928-1932 à 109,6 en 1938. Ce relèvement va de pair avec un accroissement du rendement à l'hectare. L'indice mondial du rendement, établi sur les mêmes bases que le précédent, passe de 100 en 1928-1932 à 108,2 en 1938. Dans les pays importateurs de froment, il se relève plus fortement encore et témoigne des efforts faits pour se libérer de l'étranger : de 106,5 en 1928-1932, il monte à 125,8 en 1938 après avoir atteint 99,2 seulement en 1909-1913. En Belgique, le rendement à l'hectare s'inscrit en moyenne à 3.149 kg. contre 2.461 en 1937 et 2.639, moyenne de 1933 à 1937.

L'extension de la consommation mondiale, dont l'indice passe de 109,5 en 1928-1932 à 113,4 en 1938, ne compense pas les tendances constantes à la surproduction. Celle-ci a été liée au redressement des cours provenant de la déficience des récoltes enregistrées entre 1933 et 1937.

Si la question de la surproduction se pose à peine pour la Belgique, il n'en est pas moins vrai que le développement des caractères internationaux du marché du froment a des répercussions importantes sur le niveau de nos prix intérieurs. Pendant toute l'année, les cours se sont effrités, tombant de 130-140 francs en janvier à 125-130 francs en juillet et à 110-117 francs en décembre. Le cours moyen des froments de la dernière récolte vendus sur les marchés régulateurs du pays s'établit à fr. 121,57, contre fr. 135,62 en 1937.

D'autres raisons, de caractère purement national, ont contribué à cette baisse.

La récolte a été très abondante, mais elle a laissé fortement à désirer quant à la qualité moyenne. S'il est vrai que, dans certaines régions épargnées par l'humidité persistante et la chaleur qui l'a suivie, des parcelles ont donné à l'hectare jusqu'à 60 sacs d'une qualité exceptionnelle, les cas les plus nombreux sont ceux où la proportion de bonne qualité ne dépasse pas 30 p. c. Le restant a trouvé difficilement preneur à des prix de 25 à 35 francs en dessous de ceux de la qualité supérieure. Les avaries sont dues partiellement à la hâte que les fermiers ont apportée à la moisson pour vendre le plus rapidement possible, attitude qu'il faut attribuer au caractère artificiel des prix du froment.

Celui-ci résulte des mesures de protection établies pour cette céréale. Par arrêté royal du 19 juillet 1938, un droit spécial à l'importation a été imposé afin de constituer un fonds spécial pour la valorisation des grains indigènes et, éventuellement, d'autres produits agricoles et horticoles. Le montant des droits spéciaux perçus de ce chef en 1938 sur les importations de froment et de farine atteint 57,3 millions de francs. Le montant des primes est calculé d'après la différence entre les prix de revient et les prix de vente. Les primes de valorisation pour la récolte de 1938 ont été fixées, par hectare, à 250 francs pour le froment, 450 francs pour le seigle et l'épeautre, 550 francs pour le méteil, l'orge et l'escourgeon.

D'une façon générale, les *avoines* ont très bien donné. Le rendement est passé de 2.465 kg. par hectare en 1937 à 2.912 kg. en 1938. La surface cultivée oscille depuis longtemps autour de 210.000 hectares.

Il n'est pas étonnant que les prix aient baissé assez fort — fr. 98,47 contre fr. 114,66 l'année dernière — étant donné que cette culture protégée doit être limitée à la consommation intérieure, l'exportation d'avoine étant insignifiante. Or, la consommation intérieure va en décroissant au fur et à mesure que la traction mécanique remplace la traction chevaline.

L'avoine n'étant pas valorisée au même tarif que les froments et les escourgeons, les principales régions productrices : Famenne, Condroz, Ardennes, continuent à transformer leurs terres labourables en prairies ce qui pose de graves problèmes, les spéculations animales touchant le point de saturation pour la consommation intérieure.

TABLEAU 1. **Répartition et rendement des principales cultures belges.**

Source : *Publications du Ministère de l'Agriculture.*

A. — Céréales et farineux.

		Froment	Avoine	Seigle	Epeautre	Orge d'hiver	TOTAL
SURFACES CULTIVÉES (*milliers d'hectares*)	1933	149	299	224	14	32	718
	1934	150	294	214	14	31	713
	1935	157	289	214	16	32	718
	1936	172	216	156	10	23	586
	1937	172	211	152	10	23	582
	1938	174	213	154	10	24	585
Production en milliers de tonnes en 1938.		548	621	385	23	71	—
Rendement moyen en kg. par hect. 1938.		3.149	2.912	2.498	2.306	3.033	—
Rend. moyen pr les années 1933 à 1937..		2.639	2.662	2.401	2.124	2.623	—

		B. — Plantes industrielles.						C. — Plantes racines.			
		Lin (graine et filasse)	Betteraves à sucre	Chicorée à café	Tabac	Houblon	TOTAL	Betteraves fourragères	Pommes de terre	Navets, rutabagas et carottes en culture principale	TOTAL
SURFACES CULTIVÉES (*milliers d'hectares*)	1933	11	52	7	3	1	74	85	163	5	253
	1934	14	55	4	3	1	77	87	160	8	256
	1935	19	51	4	3	1	79	88	163	4	255
	1936	29	48	4	3	1	85	84	160	6	250
	1937	28	48	6	2	1	85	84	158	6	248
	1938	31	49	6	2	1	90	82	147	6	236
Production en milliers de tonnes en 1938.....		193	1.202	190	5	1	—	4.596	3.258	199	—
Rendement moyen en kg. par hectare en 1938.....		6.201	24.373	31.125	2.225	1.286	—	55.858	22.091	34.707	—
Rendement moyen pour les années 1933 à 1937.....		4.466	29.895	32.707	2.326	1.368	—	66.067	20.227	37.625	—

		D. — Légumineuses et fourrages.						E. — Cultures dérobées.			
		Légumineuses		Fourrages			TOTAL	Navets et carottes (2e récolte)	Spergule (2e récolte)	Choux moelliers	TOTAL
		Féveroles	Pois	Trèfles	Prairies fauchées	Luzerne					
SURFACES CULTIVÉES (*milliers d'hectares*)	1933	14	9	115	245	11	394	139	14	—	153
	1934	15	10	117	238	12	392	148	10	—	159
	1935	14	10	113	237	11	385	139	10	—	149
	1936	10	7	88	256	9	396	101	8	—	109
	1937	8	6	88	260	9	395	103	8	—	111
	1938	7	6	86	254	9	375	95	7	18	119
Production en milliers de tonnes en 1938		17	16	530	1.049	51	—	2.221	79	592	—
Rendement moyen en kg. par hectare en 1938		2.429	2.532	6.190	4.123	5.477	—	23.481	10.855	33.814	—
Rendement moyen pour les années 1933 à 1937		2.414	2.603	5.981	4.100	5.676	—	21.452	10.884	—	—

TABLEAU II. **Importations et exportations de produits du règne végétal.**

(Section II du commerce spécial.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Importations :						
Janvier	423	396	352	520	582	530
Février	348	355	310	408	538	487
Mars	343	406	357	455	654	564
Avril	322	379	276	399	608	432
Mai	332	350	299	411	592	445
Juin	259	318	331	337	521	476
Juillet	305	281	292	396	452	433
Août	355	328	379	455	492	534
Septembre..	440	434	391	548	619	483
Octobre	424	497	403	558	686	487
Novembre ..	435	450	398	576	690	489
Décembre...	469	439	373	677	705	456
L'année (*)	4.455	4.633	4.162	5.740	7.139	5.817

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Exportations :						
Janvier	60	62	61	149	161	178
Février	47	70	60	122	168	186
Mars	56	91	75	141	203	196
Avril	48	99	51	114	197	142
Mai	38	98	43	94	218	131
Juin	33	63	41	75	164	113
Juillet	43	43	39	113	125	113
Août	4[illegible]	45	38	94	131	103
Septembre ..	53	51	42	115	140	135
Octobre	66	62	61	146	166	167
Novembre ..	73	56	65	165	145	170
Décembre...	74	70	97	202	205	224
L'année (*)	632	811	673	1.531	2.025	1.859

(*) *Remarque :* Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

TABLEAU III.

Importations de céréales et farineux (1).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Froment	Avoine	Seigle	Orge et escourgeon	Maïs	Total
			QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*			
1932	1.269	55	129	425	854	2.732
1933	1.190	33	168	407	750	2.568
1934	1,298	18	129	378	753	2.576
1935	1.053	23	107	421	786	2.390
1936	1.189	43	138	459	925	2.754
1937	1.220	46	49	463	914	2.692
1938	1.039	48	203	422	615	2,327
			VALEURS *(millions de francs)*			
1932	713	36	69	235	425	1.478
1933	596	17	74	188	337	1.212
1934	652	7	49	175	319	1.202
1935	814	14	67	264	405	1.564
1936	1.322	26	94	359	579	2.380
1937	1.722	40	52	480	756	3.050
1938	1.157	38	151	386	537	2.269

(1) Les importations de riz figurent dans le tableau « denrées coloniales ».
Positions tarifaires : Froment, 51*b*1; avoine, 51*a*; seigle, 51*c*; orge et escourgeon, 51*f*; maïs, 51*e*.

La récolte d'*orge* a été normale. Les rendements moyens, à 3.033 kg. à l'hectare contre 2.619 kg. en 1937, ne peuvent cependant pas se comparer à ceux des froments et de l'avoine. Les prix moyens sont descendus de fr. 117,21 à fr. 93,80 cependant qu'augmentaient ceux de la bière et de la viande de porc dans la production desquelles l'orge intervient pour une large part.

Toutefois, les agriculteurs s'efforcent de développer les cultures d'orge et d'escourgeon qui conviennent très bien à nos exploitations et trouvent un bon débouché dans l'alimentation du bétail et dans les brasseries.

Des expériences sont faites en Flandre occidentale qui contribueront à fournir une orge répondant à toutes les exigences de la brasserie.

La production totale de *seigle*, à 385.000 tonnes, dépasse largement celle de 1937 (345.000 tonnes) pour une surface cultivée presque identique : 154.000 hectares contre 152.000 hectares.

Les prix sont en baisse ; la moyenne des cours sur les marchés régulateurs s'établit à fr. 90,23 contre fr. 123,44 en 1937.

Cette céréale sert de plus en plus comme plante fourragère. Par conséquent, sa rentabilité dépend très étroitement de celle du bétail et des porcs.

L'*épeautre* a eu un rendement satisfaisant avec 2.306 kg. contre 2.153 kg. à l'hectare l'an dernier. Cette culture est restée stationnaire.

PLANTES INDUSTRIELLES.

La culture du *lin* a porté d'excellents résultats. La situation s'améliore d'ailleurs fondamentalement depuis plusieurs années. Les superficies consacrées à cette culture, qui avaient atteint 50.726 hectares en 1920, s'étaient restreintes progressivement jusqu'à 8.421 hectares en 1932. Il est vrai que les chiffres de 1920 se trouvaient encore sous l'influence des besoins de guerre, qui portent toujours sur de grandes quantités de lin. Un revirement est survenu depuis 1932.

En 1938, 31.000 hectares étaient ensemencés. La Flandre occidentale comprend à elle seule 15.975 ha. de ces cultures, faciles à introduire dans l'assolement, permettant une meilleure répartition des travaux au cours des saisons et rendant possible une exploitation intensive à l'aide de cultures intercalaires et dérobées.

Cette extension a été rendue possible par la diminution de la concurrence russe depuis 1934. L'U.R.S.S. se trouve dans l'impossibilité d'étendre ses cultures. Celles-ci diminuent même cependant que les besoins du pays s'accroissent. En conséquence, les exportations russes, qui s'élevaient à 91.313 tonnes en 1935, sont revenues à 34.486 tonnes en 1937, et à 17.861 tonnes pour les trois premiers trimestres de 1938. Comme la plupart des autres pays européens ne songent pas à accroître leurs emblavures, les frais entraînés par les systèmes protectionnistes qui y sont établis étant trop élevés, les possibilités qui en résultent pour la Belgique sont mises à profit.

Tous les lins semés en mars dans les conditions appropriées ont donné un rendement maximum en poids et en qualité. La moyenne par hectare est de 6.200 kg., un peu inférieure à celle de 1937, contre 4.466 kg., moyenne de 1933 à 1937.

TABLEAU IV.

Importations et exportations de graines, fruits et plantes industriels.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*					VALEURS *(millions de francs)*				
	Graines de lin	Betteraves	Racines de chicorées	Houblon	Total	Graines de lin	Betteraves	Racines de chicorées	Houblon	Total
Importations :										
1932	167,1	3	0,6	2,2	172,9	166	0,3	0,6	28,9	195,8
1933	124,8	3	0,5	1,8	130,1	125	0,1	0,4	45,8	171,3
1934	81,2	19	0,2	2,5	102,9	77	1,0	0,1	64,2	142,3
1935	123,6	2	1,0	2,0	126,8	129	0,2	0,6	49,4	179,2
1936	136,7	2	0,9	2,6	142,2	183	0,1	0,7	55,5	239,3
1937	104,5	3	0,8	2,4	110,7	161	0,3	0,7	42,2	204,2
1938	85,5	3	0,3	2,1	90,9	131	0,2	0,3	32,2	163,7
Exportations :										
1932	6,3	—	22,5	0,2	29,0	7	—	20,2	1,7	28,9
1933	3,1	1	25,6	0,4	30,1	4	0,1	17,8	9,4	31,3
1934	3,1	20	22,4	0,6	46,1	3	0,9	13,0	7,5	24,4
1935	5,1	3	19,9	0,4	28,4	6	0,4	13,0	4,8	24,2
1936	5,7	5	20,6	0,5	32,2	9	0,8	15,6	4,7	30,1
1937	3,7	3	31,3	0,4	38,4	6	0,4	34,6	3,9	44,9
1938	4,2	3	21,4	0,3	28,9	7	0,5	20,1	2,1	29,7

Positions tarifaires : Graines de lin : 105*d*; betteraves : 129; racines de chicorées : 130; houblon : 131.

Les prix ont été très satisfaisants : à 104 francs en moyenne par 100 kg. ils sont parvenus au sommet d'une ligne ascendante partie du niveau de 56 francs en 1932 pour le brut.

Les améliorations apportées à la culture du lin portent visiblement des fruits. De multiples efforts sont déployés dans ce sens. Le 14 juin 1938, une commission d'enquête du lin a été instaurée dans le but de perfectionner les méthodes de culture.

Parmi ces améliorations et changements, il convient de mentionner la mécanisation de la préparation de la fibre. Le rouissage et le teillage s'opéraient auparavant dans l'exploitation agricole. Peu à peu, la préparation du lin s'est séparée de la ferme. Actuellement, celle-ci se borne à fournir la matière première.

A cet égard, le pays est loin de pouvoir se suffire. Pour y atteindre, 50.000 hectares environ devraient être mis en culture. Nos importations de lin brut sont encore à peu près équivalentes à la production indigène : 173.830 tonnes en 1937 pour une production de 180.010 tonnes, et 167.890 tonnes en 1938 pour une production de 193.140 tonnes. Nos principaux fournisseurs sont la France et les Pays-Bas, qui encouragent la culture et l'industrie linières par divers systèmes de subsides.

La culture des *chicorées à café* est aussi spéculative que celle du lin. Comme elle doit vivre de l'exportation, son sort est assez aléatoire, ce qui se traduit dans le mouvement des emblavements et des prix.

Après avoir atteint plus de 7.000 hectares en 1932 les superficies cultivées en chicorées n'en atteignaient plus que 4.000 en 1934-1936. Les prix s'étaient fortement réduits pendant cette période. Leur relèvement, de 61 francs en moyenne en 1935 à 77 francs en 1936, a contribué à l'extension progressive de la culture qui couvrait plus de 6.000 hectares en 1938.

La production se chiffre à 621.000 tonnes, soit 101.000 tonnes de plus que l'année précédente. Par contre, les prix moyens sont revenus de 117 francs aux 100 kg. en 1937 à fr. 85,80.

Les producteurs se trouvent devant l'obligation d'adapter rapidement les emblavements aux possibilités d'exportation pour maintenir la santé du marché. A cet égard, il convient de rappeler la situation de l'année 1933 : la production ayant été fortement excédentaire, il fallut plusieurs années pour résorber les stocks malgré la réduction des surfaces ensemencées.

En 1938, les exportations n'ont atteint que 21.393 tonnes. L'excédent non exporté, compte tenu de la consommation intérieure, atteint 10.279 tonnes. La situation est d'autant plus difficile que nos principaux clients : la France, l'Allemagne et les Pays-Bas augmentent leur production. En conséquence, une campagne a été entreprise pour réduire les emblavures de 25 à 35 p. c. en 1939.

La culture des *betteraves sucrières* est tellement réglementée qu'il est très difficile de songer à une extension. Les superficies cultivées se sont établies à 49.267 hectares contre 47.751 hectares l'année précédente. La situation reste stationnaire dans le Hainaut, elle a été légèrement en reprise en Flandre, où les emblavements avaient été fortement réduits auparavant, elle continue à se développer en Hesbaye, mais à une cadence moins rapide qu'auparavant.

La récolte fut déficitaire en poids et en sucre. Le rendement moyen fut de 24.373 kg. à l'hectare contre 29.895 kg., moyenne de 1933 à 1937. La production totale a atteint 1.202.000 tonnes seulement contre 1.376.000 tonnes l'année précédente, par suite des circonstances atmosphériques défavorables et d'une recrudescence des maladies, principalement la jaunisse.

Partant, la production de sucre a diminué d'une année à l'autre d'environ 18 p. c. et n'atteint que 195.000 tonnes contre 240.000 tonnes en 1937. Cette situation est d'ailleurs générale en Europe et alors que les cours du produit fini sont en hausse, les prix obtenus par le cultivateur sont en baisse.

Le prix des betteraves s'est établi à 150 francs à la tonne, pour une teneur de 16,5 degrés, contre 170 francs l'an dernier. L'on estime que les betteraves fournies en octobre donneront lieu en juillet 1939, par le jeu des conventions, à une ristourne de 15 francs, ce qui portera finalement le prix à la tonne à 165 francs.

Toutefois, étant donné le faible rapport à l'hectare, le bénéfice des planteurs est extrêmement mince et dépasse à peine les frais d'exploitation. Le prix de revient établi par le Conseil supérieur de l'agriculture se monte à 6.500 francs par hectare. A 24 tonnes par hectare, au prix de 150 francs, la vente des betteraves produit 3.600 francs, la valeur des pulpes gratuites 720 francs et celle des collets comme fourrage autant, soit en tout 5.040 francs.

Une augmentation de 10 p. c. des emblavements est prévue pour la prochaine campagne, les cultivateurs étant obligés de remplacer partiellement les semis de blé d'hiver gelés en fin d'année.

Par arrêté ministériel du 22 mars 1938, la Commission chargée d'examiner les questions relatives à la culture de la betterave a été érigée en Commission du sucre, avec mission d'étudier les questions qui lui seront soumises par le Ministre de l'Agriculture, concernant la betterave sucrière et ses dérivés. De même, elle peut être chargée de l'exécution de mesures concernant ces produits et elle assume des fonctions relatives au régime fiscal du sucre.

Depuis 1935, la superficie des cultures de *tabac* est constamment en diminution. De 3.268 hectares cette année-là, elle est revenue à 2.146 hectares en 1938. La production en est réduite d'autant.

La situation n'a guère varié au cours de l'année sous revue. La qualité a été bonne. La récolte de 1937, qui s'est établie à 6.600 tonnes contre 8.500 tonnes en 1936, a été vendue entièrement au même prix que les années antérieures.

Les planteurs désireraient voir abaisser le montant des taxes frappant le tabac. Ils font surtout valoir que les prix des engrais ont haussé dans la même proportion que les produits industriels, tandis que le tabac, qui valait en moyenne fr. 1,50 le kg. avant la guerre, ne se vend aujourd'hui que 8 à 10 francs le kg.

Les observations faites à propos de l'orge en ce qui concerne son adaptation aux besoins de la brasserie sont aussi valables pour le *houblon*. Cette culture fait d'ailleurs l'objet de préoccupations très vives depuis plusieurs années.

Les planteurs qui se sont adaptés aux exigences de la brasserie, qui ont évolué rapidement, écoulent leurs marchandises sans peine et à des prix rémunérateurs. Aussi les efforts déployés à Assche, Alost et Poperinghe en vue de produire des houblons améliorés font-ils de rapides progrès.

Cette année, le rendement moyen n'a été que de 1.286 kg. à l'hectare, soit 92 kg. en dessous de la moyenne 1933-1937. La richesse moyenne des houblons a diminué également, en Belgique, comme en Alsace, sous l'influence de conditions climatiques peu favorables. L'on estime la catégorie des meilleurs houblons à 5 à 6 p. c. tout au plus de la récolte totale. Toutefois, le houblon ordinaire est d'une qualité supérieure à celle de 1937.

PLANTES RACINES.

L'étendue cultivée en *pommes de terre* se maintient à un niveau presque constant depuis de longues années. Elle était de 159.998 hectares en 1925, de 158.000 hectares en 1937 et de 147.000 hectares en 1938 après avoir atteint un maximum de 176.228 hectares en 1932.

La stabilité des emblavements s'explique non seulement parce que la pomme de terre est un produit de grande consommation, mais en outre parce que sa culture assez facile est généralement pratiquée dans de petites exploitations et dans des régions qui se prêtent

malaisément ou avec moins de profit à d'autres cultures. Les exploitations de moins d'un hectare cultivent, d'après les recensements de 1929, 25,93 p. c. de leurs terres en pommes de terre, celles de 1 à 5 ha., seulement 10,96 p. c. Ainsi à peu près les 6/10 des cultures de pommes de terre se rencontrent dans les exploitations de moins de 5 hectares. Du point de vue géographique, la province d'Anvers consacre la plus grande superficie à cette culture, soit 34,71 p. c. du total. D'ailleurs, la Campine, la région des dunes et la région sablonneuse des Flandres sont, par leur nature, favorables à cette culture.

La production n'est, par conséquent, qu'assez faiblement influencée par les variations des superficies, mais bien par les rendements à l'hectare qui présentent des écarts atteignant jusqu'à 33 p. c. d'une année à l'autre. En 1938, ce rendement s'est établi à 22.091 kg. contre 19.603 kg. l'année précédente, moyenne nettement supérieure à celle de la période 1933 à 1937, qui est de 20.227 kg. Toutefois, la qualité a laissé à désirer dans bien des cas, surtout par suite d'une insuffisance de soins donnés aux plants.

Le volume du commerce extérieur a considérablement diminué depuis 1933. La réduction a surtout porté sur les exportations qui atteignaient 3.817.468 q. m. en 1928, 2.719.550 q. m. en 1932 et qui étaient tombées brusquement à 317.847 q. m. en 1933. En 1938, nos ventes n'ont plus atteint que 133.365 q. m. Nos importations se sont également réduites, mais moins vite. Elles sont passées de 2.960.969 q. m. en 1931, maximum de la décade en cours, à 1.193.015 q. m. en 1932 et 1.065.729 q. m. en 1938. L'élasticité de nos importations est évidemment moindre, étant donné les besoins spéciaux de la population. La balance commerciale qui a été favorable de 1922 à 1932, s'est renversée depuis lors. L'excédent des importations, qui s'élevait à 875.168 q. m. en 1933, n'était plus que de 35.540 q. m. en 1937. Au cours de 1938, il s'est relevé à 932.364 q. m., bien que la production de l'année ait été supérieure à celle de 1937.

Cette anomalie apparente provient des achats massifs faits à l'étranger pour parer à la pénurie de pommes de terre en juin 1938, due à la fois au retard de la récolte de pommes de terre nouvelles et à un ensemble de décisions administratives en matière de contingentement et de distribution de licences à l'importation dont il est presque impossible de reconstituer l'histoire.

Il en est résulté une hausse anormale du prix de cette denrée. L'on s'est posé la question de savoir si ce phénomène n'a pas été provoqué essentiellement ou s'il n'a pas été fortement accentué par les mesures de protection prises en faveur de la culture indigène. Quoi qu'il en soit, et sans insister outre mesure sur le fait qu'étant donné les conditions de la production et de la consommation des pommes de terre, leur contingentement est difficile, il n'y a aucun doute au fait que les besoins de documentation que nécessite l'application d'un régime de contingentement comme celui-ci, sont loin d'être convenablement satisfaits.

Les *betteraves fourragères* ont souffert du même mal que les betteraves sucrières. Leur rendement à l'hectare est de 55.858 kg. contre 67.035 kg. en 1937. Les emblavements ayant été réduits, la production totale n'atteint que 4,5 millions de tonnes contre 5,6 millions.

Fourrages.

Au cours de 1938, les *prairies pâturées* se sont accrues de 5.524 hectares.

La durée de pâturage a été plus longue que d'ordinaire (fin mars à début septembre). Elle a permis une économie d'un mois sur les frais habituels de l'hivernage étant donné que les conditions de repousse de l'herbe ont été bonnes.

Les prix de vente des *foins* ont été supérieurs à ceux de 1937.

La culture, principale ou dérobée, des *choux moelliers*, introduite récemment en Belgique, a pris une grande extension. 18.000 hectares ont été mis en culture en 1938. La production, à 592.000 tonnes environ, est encourageante. Son rendement s'est élevé à environ 60.000 kg. à l'hectare. Bien cultivé en principal, il pourrait atteindre 100.000 kg. Les choux moelliers constituent un appoint intéressant pour la nourriture du bétail à l'arrière-saison.

Plantes médicinales.

La culture des plantes médicinales se limite à la région de Lessines, Deux-Acren, Ghoy-Wodecq, Flobecq. Elle est pratiquée dans de petites entreprises de cette région à population très dense. Toutefois, elle présente un intérêt certain, nos exportations atteignent environ 10 millions de ce chef. Nous en importons presque autant.

Ces dernières années, le Gouvernement s'est d'ailleurs occupé de l'amélioration de ces cultures. Au cours de la période sous revue, une commission a été constituée par arrêté ministériel du 10 mai 1938, pour assainir le commerce des plantes médicinales et aromatiques d'origine belge et coloniale.

Culture maraichère.

La culture maraîchère a pris une importance telle dans le pays qu'elle peut aisément alimenter le marché intérieur en temps normal. S'il en était besoin, les achats que nous faisons à l'étranger pourraient être ramenés à peu de chose par une adaptation de l'horticulture.

Notre balance commerciale est en équilibre. Toutefois, nos importations ne cessent de croître : de 127 millions en 1933 elles se sont relevées à 239 millions en 1937 et à 276 millions en 1938. Nos achats de légumes

secs interviennent dans cet accroissement de 89 millions pour 74,7 millions, alors que nos ventes de ce même produit ne se sont relevées que de 39 millions.

L'augmentation anormale de 1938 est due pour 17 millions aux achats de légumes secs et pour 13 millions aux approvisionnements de pommes de terre par suite des circonstances exceptionnelles que l'on sait.

Il y a donc, à cet égard, un certain danger, l'adaptation de la production aux besoins étant assez malaisée dans une période d'expansion où les efforts de l'initiative privée ne peuvent être que malaisément coordonnés. La prudence s'impose d'autant plus qu'il s'agit de cultures industrialisées dont les frais de production sont assez élevés et qui rencontrent facilement la concurrence étrangère.

La *chicorée witloof* a une importance primordiale pour la culture maraîchère, par la part qu'elle prend dans l'ensemble de nos exportations de légumes. En 1938, la valeur de nos ventes de chicorée witloof s'est établie à 91,7 millions de francs sur un total de 274 millions de francs pour l'ensemble des exportations de pommes de terre, de légumes frais divers, de légumes secs, de choux-fleurs et de tomates.

Le traité commercial avec la France nous a garanti les mêmes conditions d'exportation que l'an dernier.

Les résultats ont été désastreux pour les planteurs de *choux-fleurs* hâtifs. Les possibilités d'exportation ont été extrêmement réduites. Nos ventes ont à peine dépassé 600 tonnes contre 2.500 en 1937 et 13.800 en 1931. Une bonne partie de la production a été utilisée dans la conserverie. Les surfaces cultivées doivent être réduites. Il n'en est pas de même pour le légume tardif.

TABLEAU V. **Importations et exportations de légumes.**

A. — Pommes de terre et légumes divers.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*				VALEURS *(millions de francs)*			
	Pommes de terre	Légumes frais divers (1)	Légumes secs	Total	Pommes de terre	Légumes frais divers (1)	Légumes secs	Total
Importations :								
1932.....	164	58,9	53,1	276	75,2	62,2	49,9	187
1933.....	119	66,3	44,1	229	35,8	59,1	32,1	127
1934.....	90	54,0	41,7	186	56,7	50,5	35,9	143
1935.....	81	41,4	36,0	158	67,4	45,4	38,9	152
1936.....	82	45,2	79,0	206	71,2	44,4	77,7	193
1937.....	90	57,3	83,5	231	77,2	54,5	107,7	239
1938.....	107	52,5	95,9	255	90,3	61,2	124,6	276
Exportations :								
1932.....	272	55,8	29,7	357	137,8	83,6	36,8	258
1933.....	32	62,0	34,6	128	9,3	84,8	37,0	131
1934.....	37	61,8	28,9	128	20,4	88,0	30,8	139
1935.....	35	66,3	18,0	119	22,3	65,3	26,1	114
1936.....	77	62,9	20,4	160	46,8	83,2	33,6	164
1937.....	86	52,4	30,5	169	50,2	77,0	59,4	187
1938.....	13	54,3	55,3	123	7,2	99,3	75,8	182

(1) Y compris ceux repris au tableau B.
Positions tarifaires : Pommes de terre : n° 70; légumes frais divers : n° 71; légumes secs : n° 72.

B. — Exportations de chicorées, choux-fleurs et tomates.

ANNÉES	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*				VALEURS *(millions de francs)*			
	Chicorée-witloof	Choux-fleurs	Tomates	Total	Chicorée-witloof	Choux-fleurs	Tomates	Total
1932.....	39,3	9,5	0,7	49,5	65,3	8,4	0,4	74,1
1933.....	46,4	9,9	—	56,3	70,8	6,7	—	77,5
1934.....	48,7	7,6	0,1	57,5	77,5	4,2	0,1	81,8
1935.....	56,9	4,3	—	61,6	56,0	3,1	0,1	59,2
1936.....	47,9	5,2	0,1	54,9	66,9	6,4	0,4	76,7
1937.....	45,3	2,5	—	48,7	69,0	2,8	—	73,9
1938.....	47,7	0,6	—	48,3	91,7	0,5	0,1	92,3

Positions tarifaires : Chicorée-witloof : n° 71*b*; choux-fleurs : n° 71*c*; tomates : n° 71*i*.

La culture des *tomates* de pleine terre a été rémunératrice. Notre exportation est réduite à zéro.

La production d'*asperges* a été déficitaire. Les conserveries n'ont pu faire que de faibles provisions. Par contre, la demande extérieure s'accroît. La réglementation en matière d'emballage et des conditions de vente donne satisfaction.

Par suite des progrès de la demande de conserves de *pois*, la culture de ce légume prend des proportions industrielles. La concurrence néerlandaise compromet toutefois la marge bénéficiaire. Le rendement des espèces tardives a été de beaucoup inférieur à celui des hâtives.

La culture de la *salade* a pris une très grande extension depuis quelques années dans les environs de Malines et d'Anvers (laitue pommée), et dans ceux d'Overyssche et Hoeilaert (laitue romaine).

CULTURES FRUITIÈRES.

Le résultat des cultures fruitières a été peu favorable. Les chaleurs du mois de mars ont hâté la fructification et les dégâts occasionnés par les gelées tardives ont été très importants.

La récolte de cerises atteint à peine 1/10 des résultats normaux. Les espèces hâtives ont été presque complètement détruites par les gelées. Il en a été de même pour la récolte de poires et de prunes.

Quant aux pommes, seules les espèces tardives bien soignées ont donné des résultats légèrement supérieurs à ceux de 1936 et se tenant aux environs de ceux de 1937. La consommation de ce produit augmente constamment à l'intérieur, car bien que la production nationale s'accroisse, nos achats ont passé de 60.000 quintaux en 1928 à 430.000 quintaux en 1938, tandis que nos exportations passaient de 168.000 à 54.000 quintaux.

TABLEAU VI. **Exportations de fruits frais du pays.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*					VALEURS *(millions de francs)*				
	Poires	Pommes	Prunes	Raisins	Total	Poires	Pommes	Prunes	Raisins	Total
1932.....	21,5	42,0	0,4	1,6	65,5	23,3	33,2	1,0	25,0	83
1933.....	20,7	27,9	1,7	1,8	52,1	15,5	21,6	3,1	24,2	64
1934.....	13,2	13,6	5,9	1,7	34,4	9,4	11,8	0,8	20,0	42
1935.....	16,2	5,7	2,2	1,7	45,5	15,1	7,8	2,9	22,0	48
1936.....	2,7	7,6	0,3	2,3	12,9	5,1	13,0	0,6	29,9	49
1937.....	3,2	5,4	0,2	2,0	10,8	4,2	9,6	0,5	29,6	44
1938.....	—	4,5	0,1	1,9	6,5	0,2	10,0	0,3	27,1	38

Positions tarifaires : Poires, n° 93; pommes, n° 95; prunes, n° 96; raisins, n° 98*a*.

Dans le sud du Limbourg et le nord de la province de Liége, l'extension des cultures fruitières a fait de nouveaux progrès. La superficie couverte par des vergers atteignait 8.640 hectares en 1932 dans les cantons de Tongres, Saint-Trond, Bilsen, Waremme, Landen et Zichen-Zussen-Bolder. En 1937, elle était de 9.415 hectares et en 1938 de 9.550 hectares.

Nos exportations de fruits frais se sont réduites une fois de plus. En quantité, elles n'ont plus atteint que 6.500 tonnes contre 10.800 tonnes l'année précédente, 45.500 tonnes en 1935 et 65.500 tonnes en 1932. Toutefois, la valeur de nos exportations a diminué moins que proportionnellement et atteint encore 38 millions contre 44 millions en 1937.

Dans ces totaux, les exportations de raisins interviennent pour la plus grande part. Nos ventes de poires, de pommes, de prunes, s'établissent en effet à 2,5 millions seulement pour 1938.

Le rapport de la valeur à la quantité de nos exportations prouve que la qualité moyenne des fruits vendus s'améliore. Des progrès incessants sont d'ailleurs enregistrés dans l'emballage et la conservation. Les installations frigorifiques se multiplient. Saint-Trond compte actuellement dix installations privées dont certaines ont une capacité de 400 tonnes. Il y en a d'autres à Waremme, à Jesseren, à Tongres, à Visé, à Verlaine, à Gonoels-Elderen et dans la région de Liége. Plusieurs communes de la même région comptent des installations publiques.

VITICULTURE.

Les résultats de la viticulture n'ont pas donné satisfaction. Les exportations totales ne dépassent pas 1.900 tonnes; elles sont inférieures à celles de 1937. Tout en dépassant celles des années 1932 à 1934, elles restent inférieures au chiffre des années favorables pendant lesquelles elles atteignaient environ 3.000 tonnes.

Notre meilleur client, la Grande-Bretagne, est le principal responsable de cette diminution. Il est malaisé pour nos producteurs de faire la concurrence à l'Afrique du Sud dont les importations en Angleterre sont exemptes de droits et à l'Espagne et l'Amérique du Nord dont les raisins de pleine terre bénéficient d'une réduction de droits de la moitié.

La seule amélioration que l'on ait constatée en 1938 concerne l'Allemagne.

Quant aux autres cultures pratiquées par les viticulteurs, les pêches ont enregistré une baisse par suite de la concurrence étrangère; les tomates et les concombres hâtifs ont obtenu des prix satisfaisants.

FLORICULTURE.

Les cultures de fleurs à couper subissent évidemment le contre-coup des restrictions à l'exportation. Nos ventes à l'étranger atteignent à peine 10.000 kg. tandis que nous achetons au dehors 264.500 kg. de fleurs fraîches. Les floriculteurs s'efforcent d'adapter leur production au goût de la clientèle et de varier les espèces afin de pouvoir étendre le marché intérieur, de grands efforts sont faits pour produire des roses et des œillets de première qualité.

Nos ventes de plantes et arbustes de serres et de pleine terre ont régressé sur toute la ligne, faiblement pour les rosiers, dont la France a sérieusement contracté ses achats, et de façon très nette pour les arbres et arbustes fruitiers. Quant aux plantes de serre, azalées et palmiers et plantes herbacées de pleine terre, la situation est restée identique à celle de l'année dernière quant au volume, mais les prix ont nettement diminué.

TABLEAU VII.

Moyennes des prix des grains et autres denrées agricoles vendus sur les marchés régulateurs de Belgique.

Source : *Moniteur belge.*

ANNÉES	Froment (dernière récolte)	Seigle (dernière récolte)	Avoine (dernière récolte)	Orge d'hiver (dernière récolte)	Pommes de terre		Cossettes sèches de chicorée (dernière récolte)	Paille de froment	Lin brut	Beurre de ferme non salé (vendu par kg.)	Laine en suint	Œufs frais
					Gelder-sche muizen	Industrie						
	en francs par 100 kilos									*en francs par kilo*		*en francs par pièce*
1932 ...	75,73	69,02	87,24	80,30	43,23	34,75	79,18	21,35	56,38	19,19	13,23	0,61
1933 ...	70,84	48,90	67,30	57,14	15,09	16,59	59,71	14,06	61,16	19,48	14,19	0,52
1934 ...	62,09	56,58	61,64	63,57	34,33	32,35	60,95	13,47	65,47	18,28	14,23	0,47
1935 ...	76,56	68,32	81,63	75,63	38,66	41,15	61,59	15,47	89,84	17,90	16,18	0,52
1936 ...	109,—	83,11	89,69	87,41	45,72	45,19	77,60	18,80	97,17	18,75	18,59	0,57
1937 ...	135,62	123,44	114,66	117,21	40,38	39,05	117,02	25,63	97,47	22,66	23,72	0,56
1938 ...	121,57	90,23	98,47	93,80	39,07	43,10	85,80	23,49	104,44	23,—	16,44	0,63

III. — L'ÉLEVAGE

Dans l'ensemble, notre cheptel fait preuve de changements peu prononcés depuis quelques années. La stabilité de l'espèce bovine est remarquable : un léger accroissement a été constaté pendant les années de crise; depuis 1934, une tendance à la diminution est survenue. Par contre, le nombre de chevaux s'est accru depuis la même période et celui des porcs a diminué. Cependant de 1937 à 1938, les variations sont peu accusées.

TABLEAU VIII.

Statistique du cheptel belge.
(*Milliers de têtes.*)

Source : *Ministère de l'Agriculture.*

ANNÉES (au 31 décembre)	Espèce chevaline (chevaux employés pour l'agriculture)	Espèce bovine	Espèce porcine
1932	238	1.784	1.245
1933	233	1.813	1.353
1934	232	1.840	1.258
1935	231	1.837	1.284
1936	263	1.782	1.054
1937	264	1.710	872
1938	265	1.690	960

ELEVAGE BOVIN.

Depuis 1934, le nombre de bovins est en régression constante : il s'élevait à 1.840.000 têtes pendant l'année précitée, et a atteint 1.690.000 têtes pendant l'année sous revue.

En conséquence, les abatages, portant sur 481.000 têtes, ont diminué légèrement, tout en restant au-dessus des chiffres antérieurs à 1935. Par contre, les importations de viandes fraîches ont passé, d'une année à l'autre, de 195.000 q. m. à 248.000 q. m., ce qui donne une idée du déficit de la production intérieure, dû notamment à la stomatite aphteuse.

Tous les prix se sont relevés. La moyenne mensuelle pour les bœufs abattus en 1938 fut de fr. 11,36 au kg. contre fr. 10,83 l'année précédente.

L'élevage bovin est le plus important pour l'économie agricole. Il n'est donc pas étonnant que le gouvernement se soit toujours préoccupé d'assainir et d'améliorer sa situation. Jusqu'en 1914, les directives générales ont tendu vers le perfectionnement des formes extérieures et le rendement en viande. L'arrêté royal du 16 août 1919 a remédié à cette situation en attirant l'attention sur la productivité laitière du bétail. Depuis lors les rendements en lait des animaux inscrits s'améliorent fortement.

Remarquons à cet égard que la stabilité du cheptel bovin est principalement influencée par la proportion de vaches laitières qui est de 971.627 têtes, contre 973.636 en 1937 et 971.890 en 1936. Si ce nombre reste assez constant, il y a néanmoins des variations importantes dans la répartition géographique du cheptel laitier. A part le Hainaut, où la situation est inchangée, on constate une forte progression dans les provinces d'Anvers, du Luxembourg, de Liége et de Namur. Ce fait est à mettre en rapport avec une diminution des étendues cultivées en céréales au profit de cultures fourragères et herbagères. Par contre, dans le Brabant, les deux Flandres et le Hainaut, la régression du cheptel laitier correspond à une augmentation des étendues de céréales.

La limitation du cheptel bovin aux possibilités des marchés est conditionnée pour une large part par la capacité d'absorption intérieure de la production laitière.

Pour le beurre, l'équilibre est presque réalisé. Les importations de 1938 dépassent à peine mille tonnes et ce chiffre n'eût pas été atteint sans les conséquences de la fièvre aphteuse.

Quant au lait, il n'en est pas encore de même, mais il existe de multiples moyens d'utiliser le surplus absolu ou saisonnier de la production laitière, notamment sa transformation en poudre de lait entier, en lait condensé, en fromage. Les besoins du marché intérieur étant loin d'être satisfaits à cet égard par la production nationale, il existe une marge tant pour l'agriculture belge que pour les besoins indépendants du commerce international.

Alors que la consommation totale de poudre de lait entier oscille entre 3.000 et 3.500 tonnes, ce qui représente environ 25 millions de litres de lait, la production nationale n'a atteint que 750 tonnes, en progrès de 350 tonnes sur l'année précédente. Depuis juin 1936, le gouvernement a présidé à un accord entre fabricants de chocolat et de poudre de lait engageant les premiers à consommer une quantité déterminée de produits indigènes pendant la période estivale. Cette quantité dépasse actuellement un demi-million de kg. Les fabriques de poudre de lait, au nombre de trois avant 1930,

année pendant laquelle elles avaient dû fermer leurs portes devant la concurrence étrangère, surtout hollandaise, travaillent actuellement à trente, avec une capacité de production saisonnière d'environ deux millions de kg.

La production de lait condensé augmente également à la faveur de défenses douanières et d'encouragements du gouvernement. D'ailleurs notre exportation s'est contractée du fait de mesures de protection prises dans les pays exportateurs. Actuellement, des primes de production sont établies. Un arrêté royal du 20 septembre 1938 a subordonné l'allocation de cette prime à un contrôle officiel et facultatif par lequel une marque officielle est appliquée sur l'emballage du lait condensé produit avec du lait d'été. Grâce à cette mesure, 3,5 millions de litres de lait peuvent être valorisés.

Enfin, une troisième mesure a été prise : l'allocation de primes de production pour le fromage. L'avantage de cette mesure n'est pas seulement d'apporter une amélioration à la situation de l'élevage, mais encore de contribuer à l'éclosion d'une nouvelle industrie dans le pays. En effet, la fromagerie offre de grandes possibilités. La consommation intérieure est presque entièrement satisfaite par des produits étrangers. En 1938, les importations ont atteint 24 millions de kg. dont environ 20 millions de kg. en provenance des Pays-Bas. L'on comprend que la concurrence sera difficile et que l'adaptation de notre industrie ne se fera pas du jour au lendemain. Toutefois le gouvernement a conclu un arrangement avec les Pays-Bas afin d'empêcher que les importateurs n'éludent les droits d'entrée et taxes belges et que le colportage ne soit pratiqué. Le législateur a instauré un système de primes à la production plutôt qu'un régime de licence pour éviter que l'adaptation de la fromagerie ne se fasse au détriment du consommateur et, au surplus, pour encourager la production de qualité.

Les mesures dont il a été question ici-même (1) et qui se réfèrent à la limitation de la fabrication de la margarine, ont stabilisé les conditions de concurrence entre le beurre et son produit de substitution.

Ces différentes mesures contribuent toutes à la solution de ce qu'on appelle le problème laitier et beurrier, solution qui se réfèrera autant à la qualité des produits qu'à une rentabilité plus grande, d'où l'expression assez ambiguë de valorisation des produits laitiers.

Il est évident que l'amélioration de la qualité doit commencer à la ferme même. Or, bien que les laiteries se multiplient et que la production s'y fasse dans des conditions hygiéniques meilleures et garantes d'un relèvement de la technique individuelle à l'avenir, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. En voici un témoignage qui ne peut être soupçonné de partialité (2) : « A la laiterie, on ne fait aucune distinction entre du lait normal à moitié sûr ou tout à fait sûr; bien refroidi et frais ou non; propre, dans de bonnes cruches, et du lait dont l'aspect est à peine blanc. Le lait avec ou sans débris, poussières et impuretés, est payé sur la même base. Cette mentalité erronée est bien difficile à changer chez nos paysans et paysannes; elle y fut d'ailleurs ancrée par les dirigeants de nos laiteries. Le besoin sans cesse croissant de plus grandes quantités de lait a fait perdre de vue la qualité de celui-ci. Le mérite de livrer du bon lait n'a pas été récompensé. Un tel fait ne se rencontre que dans l'industrie laitière. »

Le gouvernement contribue beaucoup à l'amélioration des conditions de production, notamment par la mise en application de l'arrêté royal du 24 mai 1937 en vue de lutter contre la tuberculose bovine, par l'octroi d'indemnités en vue d'améliorer les étables, et par l'institution de l'Office National du Lait (arrêté royal du 15 janvier 1938).

Cet organisme a commencé son activité vers la mi-mai, avec des moyens encore très réduits. Il s'est occupé tout d'abord du contrôle beurrier facultatif. Le premier contrôle eut lieu début août. Le nombre de beurreries demandant l'affiliation n'augmente qu'assez lentement parce qu'elles doivent s'adapter aux conditions exigées concernant la qualité de l'eau disponible pour la fabrication. Fin 1938, neuf beurriers produisant 3 millions de kg. par an, ont obtenu la marque de contrôle qui est une marque de qualité. Le contrôle officiel de consommation n'est pas encore appliqué, ni celui relatif au fromage.

Quant aux problèmes de rentabilité, ils sont étroitement en rapport avec les précédents. Ils se réfèrent d'ailleurs surtout à une réduction du coût de production, bien compréhensible dans une économie où l'agriculture vient à peine d'entrer dans le stade de l'industrialisation.

Les prix du beurre furent plus avantageux en 1938 que pendant l'année précédente. Les moyennes annuelles des trois dernières années s'établissent à fr. 18,94, 22,80, 24,67. Le montant des importations est devenu très minime : 1.200 tonnes contre 3.700 tonnes en 1936, 9.400 tonnes en 1934, 12.400 tonnes en 1933, 21.200 tonnes en 1932. La presque totalité de cette importation, plus de 1.000 tonnes, entre en janvier, février et décembre et contribue à peine à un affaiblissement des prix.

Quoique des efforts soient tentés pour niveler le plus possible les variations des prix pendant les périodes estivale et hivernale, les écarts restent élevés : 24,8 p. c., 18,8 p. c. et 21 p. c. pendant chacune des trois dernières années respectivement. Il n'y a rien d'étonnant à cela puisque le recours au régulateur le plus rapide et le plus efficace — l'ouverture des frontières aux importations — est de plus en plus combattu. Or, les moyens d'arriver à un nivellement sur la base interne sont rares et difficiles. La conservation des beurres d'été dans les salles frigorifiques n'est qu'une

(1) *Bulletin* du 25 septembre 1937, p. 222 : « Les fluctuations de la consommation du beurre et de la margarine ».
(2) *La Revue du Lait*, 11 mars 1939.

solution médiocre, car le coût de la conservation s'établit entre fr. 1,25 et fr. 1,50 au kg. et à la vente le beurre frigorifié est frappé d'une moins-value de 2 francs comparativement au beurre frais. Il serait préférable pour le producteur de rechercher un moyen d'augmenter la production d'hiver.

ELEVAGE PORCIN.

Le cheptel porcin s'est légèrement accru, à 960.000 têtes contre 871.000 en 1937, chiffres nettement inférieurs à ceux des années précédentes pendant lesquelles la surproduction avait entraîné une forte baisse des prix.

En même temps que le nombre de porcs se réduit, la proportion d'animaux à viande maigre augmente sous l'influence des modifications de la demande intérieure et des exigences du marché anglais. L'élevage abandonne de plus en plus la race *Yorkshire* de taille moyenne au profit du porc anglais dit *large white* et du *veredeltes deutsches Landschwein*. Il est à remarquer que ces adaptations se font uniquement par les soins de l'initiative privée. Jusqu'ici, l'Etat et les provinces sauf Anvers, Liége et Luxembourg, n'ont établi aucune réglementation en ce qui concerne cet élevage.

Toujours dans sa phase ascendante, le cycle du prix des porcs, dont la hausse a débuté en décembre 1937, a atteint son maximum en septembre 1938. Le relèvement des prix a été soutenu plus longtemps encore que d'habitude, par suite de l'abstention de l'offre consécutive aux ravages de la stomatite aphteuse. A cet égard, la diminution du nombre de bêtes abattues et le relèvement des importations est caractéristique : 1.628.000 bêtes furent enregistrées à l'abatage contre 2.078.982 en 1937 ; 9.460 q. m. de viande de porc furent importés, alors qu'il n'y eut pas d'achats de cette espèce en 1937.

TABLEAU IX.

Abatages de 1932 à 1938. — Nombre de bêtes abattues.

Sources : *Statistiques Banque Nationale* et *Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur)*.

ANNÉES	GROS BÉTAIL			CHEVAUX			VEAUX			PORCS ET PORCELETS			MOUTONS, AGNEAUX, CHÈVRES		
	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%
1932	175.067	438.580	40	10.002	21.911	46	156.744	362.332	43	299.114	1.670.623	18	67.125	167.120	40
1933	174.193	444.053	39	11.200	26.544	42	151.094	357.817	42	292.558	1.643.404	18	84.733	188.034	45
1934	166.230	412.206	40	10.199	24.199	42	148.322	350.763	42	392.830	1.984.161	20	73.897	167.971	44
1935	192.323	466.460	41	9.785	23.390	42	159.550	378.249	42	328.076	1.894.395	17	81.118	167.315	48
1936	199.980	488.247	41	7.912	19.489	41	156.507	379.761	41	323.755	1.921.920	17	73.509	145.254	51
1937	198.737	488.167	41	7.877	18.497	43	152.723	372.517	41	359.891	2.078.982	17	83.484	147.003	57
1938	197.480	(1)481.700	41	9,335	(1) 22.200	42	131.484	(1)320.700	41	276.790	(1)1.628.000	17	75.648	(1)151.000	50

(1) Evaluation.

TABLEAU X.

Abatages en 1937. — Nombre de bêtes abattues par province.

Sources : *Statistiques Banque Nationale* et *Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur)*.

Provinces	GROS BÉTAIL			CHEVAUX			VEAUX			PORCS ET PORCELETS			MOUTONS, AGNEAUX, CHÈVRES		
	B. N. de B.	Off. cent. de statist.	%	B.N.deB.	Off. cent. de statist.	%	B. N. de B.	Off. cent. de statist.	%	B. N. de B.	Off. cent. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%
Brabant .	86.786	110.435	79	4.361	5.086	86	102.196	112.472	91	198.914	391.911	51	54.323	59.024	92
Anvers ..	44.903	64.170	70	184	394	46	11.332	58.834	19	58.149	211.767	27	8.954	8.606	104
Fl. orient.	21.286	79.923	27	467	1.522	31	7.553	19.939	38	16.150	409.642	4	5.857	12.985	45
Fl. occid.	9.850	54.916	18	72	1.087	7	3.434	25.911	13	6.137	239.987	3	1.067	11.697	9
Hainaut .	9.469	77.964	12	2.685	8.010	34	8.880	58.759	15	17.688	184.278	10	3,488	22.521	15
Liége	24.315	61.163	40	95	1.442	7	17.920	57.771	31	52.911	344.621	15	9.435	16.647	57
Limbourg.	2.128	12.468	17	13	190	7	1.408	10.878	13	9.942	151.665	7	360	2.043	18
Namur ..	—	16.589	—	—	596	—	—	15.345	—	—	75.101	—	—	6.994	—
Luxemb...	—	10.539	—	—	170	—	—	12.608	—	—	70.010	—	—	6.486	—
Royaume.	198.737	488.167	41	7.877	18.497	43	152.723	372.517	41	359.891	2.078.982	17	83.484	147.003	57

TABLEAU XI. **La consommation de viande fraîche et congelée en Belgique.**

Quantités (*milliers de tonnes*).

Source : *Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur).*

ANNÉES	Bêtes bovines	Bêtes porcines	Bêtes ovines	Bêtes caprines	Bêtes chevalines	Total	Consommation par tête d'habitant de viande fraîche et congelée (*kilogr.*)	Consommation de viande congelée en % de la consommation totale
1931.....	144	181	4,7	0,3	15,2	354	42,3	6,3
1932.....	146	165	5,9	0,3	10,7	328	39,9	4,1
1933.....	155	162	5,6	0,2	15,6	338	42,-	5,4
1934.....	143	179	4,3	0,3	13,7	341	41,-	5,1
1935.....	154	168	4,6	0,3	15,1	342	41,2	3,1
1936.....	144	166	4,-	0,4	15,1	329	39,5	2,7
1937.....	146	170	4,4		15,3	336	40,5	2,7

De ce fait, les prix ont été rémunérateurs, d'autant plus que les aliments furent bon marché. La moyenne mensuelle des prix des porcs abattus s'est établie à fr. 11,16 au kg. contre fr. 8,10 l'année précédente.

ELEVAGE CHEVALIN.

Depuis des années, l'élevage chevalin connaît des difficultés, d'un côté par suite du succès de la traction mécanique, de l'autre par suite de la contraction des débouchés extérieurs. Les efforts se multiplient par conséquent, pour améliorer l'espèce, grâce à quoi les produits belges gardent beaucoup de leur attrait à l'étranger.

L'action de l'initiative privée est fortement soutenue par l'Etat et les provinces. Depuis l'arrêté royal du 6 avril 1936, la direction officielle de l'élevage a été confiée exclusivement à l'Etat. Cette direction impose l'emploi, pour l'élevage, d'étalons de trois ans au moins, approuvés par une commission officielle d'expertise; elle s'appuie sur l'organisation de concours et la distribution de différentes espèces de primes; de plus, elle soutient les grandes sociétés d'élevage.

Le nombre de chevaux occupés exclusivement aux travaux agricoles reste assez élevé. Depuis 1935, il accuse même un accroissement assez considérable qui le ramène aux niveaux des années précédant la crise de 1930-1935 : 265.000 têtes en 1938 contre 231.000 têtes en 1935 et 253.000 têtes en 1928.

Il convient de remarquer qu'à l'accroissement quantitatif ne correspond pas une amélioration équivalente du rendement. En effet, le nombre de chevaux âgés augmente d'année en année, par suite de l'avilissement des prix de la viande abattue. Le fait de conserver des chevaux dont le rendement est faible, réduit évidemment les possibilités de vente des jeunes animaux. De 1935 à 1937, le nombre de chevaux d'élevage et de travail de trois ans et plus a passé de 140.000 à 182.000 tandis que celui des chevaux en dessous de trois ans passait de 91.000 à 71.000.

Peu de transactions ont été faites, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le marché belge s'est resserré depuis la fin de 1937. Les affaires sont devenues calmes et plutôt difficiles, aussi les prix ont-ils régressé d'environ 10 p. c. Signalons à cet égard que les achats faits par l'armée belge diminuent sans cesse. En 1937, l'armée n'a acheté que 325 chevaux d'origines diverses, contre 1.033 en 1936 et 1.632 en 1934.

Quant au commerce extérieur, il est devenu proportionnellement plus favorable ; nos importations se sont réduites de 7,5 millions à 5,7 millions, nos exportations ont passé de 57,9 millions à 58,4 millions. Toutefois, cette amélioration provient uniquement d'un relèvement des prix ou de la vente des meilleurs de nos reproducteurs — ce qui n'est pas sans provoquer certaines craintes quant à l'avenir — car les quantités exportées ont reculé une fois de plus : 4,8 millions de tonnes contre 5,4 millions en 1937 et 7,6 millions en 1936.

Notre meilleur client reste l'Allemagne qui a acheté 4.493 animaux contre 3.185 en 1937; les exportations sont réduites vers les autres pays. Le Danemark a toutefois acheté assez régulièrement, ainsi que la France.

En ce qui concerne l'avenir de nos exportations de chevaux, il n'est pas exclu qu'une investigation patiente des marchés extérieurs pourrait donner un certain essor à nos exportations de chevaux. Dans de nombreuses régions, la traction est assurée par les bœufs, dont le rendement est de loin inférieur. Une intelligente prospection des milieux agricoles pourrait porter des fruits. Car le tout n'est pas de réclamer des protections et d'améliorer l'espèce, encore faut-il prendre la peine de rechercher les débouchés. A cet égard, voici un texte assez intéressant pour qu'on le relève. Il s'agit des pays de la Moyenne Garonne :

TABLEAU XII. **Importations et exportations de produits du règne animal.**

A. — Animaux vivants.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*				VALEURS *(millions de francs)*			
	Espèce bovine	Espèces caprine, ovine, porcine et asine	Espèce chevaline	Total	Espèce bovine	Espèces caprine, ovine, porcine et asine	Espèce chevaline	Total
Importations :								
1932.....	21,3	3,5	3,3	28,1	58,1	10,8	12,4	81,3
1933.....	11,2	1,1	4,1	16,4	30,5	4,7	12,9	48,1
1934.....	5,3	—	3,6	8,9	14,3	0,2	11,3	25,8
1935.....	10,4	—	1,9	12,3	25,8	0,2	7,4	33,4
1936.....	11,7	—	3,5	15,2	30,2	0,2	9,9	40,3
1937.....	9,2	—	2,4	11,6	22,3	0,2	7,5	30,0
1938.....	6,5	0,1	1,4	8,0	15,4	0,3	5,7	21,4
Exportations :								
1932.....	0,5	3,0	9,1	12,6	2,6	16,0	62,4	81,0
1933.....	0,3	2,7	6,3	9,3	1,4	15,2	44,3	61,0
1934.....	—	0,3	4,8	5,1	—	1,2	38,4	39,6
1935.....	—	—	7,2	7,2	—	0,2	58,0	58,2
1936.....	—	—	7,6	7,6	—	0,1	56,1	56,2
1937.....	—	0,2	5,4	5,6	—	0,2	57,9	58,1
1938.....	—	—	4,8	4,8	0,1	0,2	58,4	58,7

Positions tarifaires : Espèce bovine, n° 1*a*; espèces caprine, ovine, porcine et asine, n°s 1*b*, 1*c*, 1*d*, 1*e*; espèce chevaline, n° 1*f*.

B. — Viandes fraîches; lapins, gibier, volaille tués; poissons, crustacés et mollusques.

ANNÉES	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*					VALEURS *(millions de francs)*				
	Viandes fraîches		Lapins, gibier, volaille	Poissons, crustacés et mollusques	Total	Viandes fraîches		Lapins, gibier, volaille	Poissons, crustacés et mollusques	Total
	congelées	même réfrigérées				congelées	même réfrigérées			
Importations :										
1932.....	14,4	29,4	0,11	57,4	101	42	106	0,9	78,3	227
1933.....	19,1	16,5	0,10	47,2	83	44	51	1,2	62,8	159
1934.....	19,0	8,9	0,06	48,8	77	43	19	0,8	59,0	122
1935.....	10,7	14,1	0,04	41,6	66	23	48	0,9	64,6	137
1936.....	9,0	14,7	0,03	38,8	63	34	64	0,8	39,2	138
1937.....	9,1	10,4	0,04	37,1	57	35	44	1,0	66,2	146
1938.....	10,9	13,9	0,56	35,3	61	47	67	5,6	62,9	182
Exportations :										
1932.....	0,5	2,2	2,4	22,1	27	4	13	27,2	34,2	78
1933.....	0,3	1,2	1,9	14,1	17	2	7	20,5	27,1	57
1934.....	0,1	0,9	1,3	18,0	20	1	4	13,1	29,2	47
1935.....	0,1	1,0	1,4	23,2	26	1	6	14,5	35,6	57
1936.....	0,1	2,3	1,4	18,1	22	1	16	16,1	42,2	75
1937.....	0,2	3,6	1,4	13,4	19	2	35	16,9	41,4	95
1938.....	0,1	1,3	1,7	8,9	12	1	9	20,6	36,3	67

Positions tarifaires : Viandes fraîches : congelées, n° 2*b*; même réfrigérées, n° 2*c*. Lapins, gibier, volaille, n°s 3-4-5. Poissons, crustacés et mollusques, n° 6.

TABLEAU XII (*suite*). C. — Graisses animales.

(Comestibles et à usage industriel.)

ANNÉES	QUANTITÉS (*milliers de tonnes*)				VALEURS (*millions de francs*)			
	Graisse d'animaux des espèces bovine, ovine et caprine	Saindoux naturel	Huiles et graisses de poisson	Total	Graisse d'animaux des espèces bovine, ovine et caprine	Saindoux naturel	Huiles et graisses de poisson	Total
Importations :								
1932.....	7,2	5,6	38,3	51,1	22,0	28,2	58,2	108
1933.....	8,1	9,4	34,5	52,0	21,4	37,4	59,9	119
1934.....	6,3	5,5	27,1	38,9	14,2	17,9	41,1	73
1935.....	4,9	2,4	20,1	27,4	18,2	13,8	37,6	70
1936.....	5,1	1,8	22,9	29,8	19,6	11,3	60,4	91
1937.....	7,0	1,1	43,6	51,7	26,9	7,0	128,6	162
1938.....	4,6	2,0	29,7	36,3	14,7	12,6	78,6	106
Exportations :								
1932.....	2,0	0,4	30,1	32,5	7,7	2,4	52,9	63
1933.....	1,3	1,1	19,4	21,8	5,2	4,7	22,8	33
1934.....	1,4	0,3	19,0	20,7	5,0	1,2	23,2	29
1935.....	2,0	1,2	1,8	5,0	6,7	6,1	2,6	15
1936.....	2,5	0,7	0,4	3,6	10,1	4,8	0,9	16
1937.....	2,8	1,1	10,6	14,5	10,8	8,0	28,8	48
1938.....	3,0	0,6	10,9	14,5	10,9	3,9	32,4	47

Positions tarifaires : Graisses d'animaux, etc., n° 15; saindoux naturel : n° 16*a*; huiles, etc. : n° 19.

D. — Produits de la ferme.

ANNÉES	QUANTITÉS			VALEURS (*millions de francs*)			
	Beurre (*milliers de tonnes*)	Fromages (*milliers de tonnes*)	Œufs en coque (*millions de pièces*)	Beurre	Fromages	Œufs en coque	Total
Importations :							
1932.....	21,2	20,7	7	351	212	3	566
1933.....	12,4	21,9	24	166	170	7	343
1934.....	9,4	21,7	12	98	136	4	238
1935.....	6,0	22,9	8	71	147	5	223
1936.....	3,7	23,0	13	50	169	7	226
1937.....	2,3	22,6	5	29	175	3	207
1938.....	1,2	24,1	4	16	197	3	216
Exportations :							
1932.....	0,8	0,3	622	15	2	286	303
1933.....	0,3	0,1	331	6	2	144	152
1934.....	—	0,2	238	1	2	101	104
1935.....	—	0,1	186	1	1	89	91
1936.....	—	0,2	199	1	1	107	109
1937.....	—	0,2	210	—	2	109	111
1938.....	—	0,1	137	—	1	81	82

Positions tarifaires : Beurre : n° 9; fromages : n° 10*b*; œufs en coques : n° 12*a*.

« Les Belges ont importé le cheval de labour, et, à peine arrivés, ils se sont mis à labourer avec des chevaux. Aussitôt, dans le pays, on s'est mis à se moquer d'eux; mais cela a changé lorsqu'on s'est aperçu qu'ils faisaient au moins deux fois plus de terre dans le même temps que les Français avec leur paire de bœufs. Les Français se sont mis alors à faire comme eux. Spectacle extraordinaire de voir labourer par des chevaux la campagne d'Agen, où l'on était habitué à voir des attelages de bœufs... De gros propriétaires sont en pourparlers pour faire venir de gros chevaux de labour des collines du Perche (3). »

La consommation de viande de cheval a considérablement augmenté d'une année à l'autre : 22.000 bêtes ont été abattues contre 18.497 seulement l'année précédente. C'est le bas prix de cette denrée qui en fait le succès, plus grand certes qu'il ne paraît de ces chiffres, car nos importations nettes de viande de cheval et de chevaux de boucherie ont passé de 97.701 q. m. en 1937 à 120.106 q. m. l'année dernière. Les prix des viandes de provenance étrangère étant anormalement bas : fr. 3,40 au kg. en 1936, fr. 3,55 en 1937 et fr. 3,84 en 1938, taxes et droits non compris, il en résulte évidemment un affaiblissement des prix intérieurs.

Petits élevages.

Les petits élevages ont enregistré une amélioration sensible depuis quelques années, par suite de l'importance économique qu'ils présentent du point de vue familial dans toutes les périodes qui ne sont pas réellement prospères. Les paysans et ouvriers de condition modeste trouvent dans l'exploitation rationnelle de leur coin de terre et de quelques petits animaux : chèvres, brebis laitières, volailles, lapins à fourrures et lapins angora, une occasion d'améliorer leur situation. Il n'est pas exagéré de dire que ces occupations, pratiquées sur une dizaine d'ares, peuvent rapporter des ressources alimentaires représentant une économie d'environ 2.000 francs par an dans le budget ménager.

Le *mouton* et la *chèvre* sont généralement élevés dans les fermes peu aisées. Il existe cependant des fermes possédant des troupeaux et leur nombre semble avoir augmenté au cours des dernières années. Le recensement agricole de 1930 a relevé 184.867 moutons, dont 111.057 brebis laitières, et 155.416 boucs, chèvres et chevreaux.

Les animaux ne sont pas toujours l'objet de sélection. Toutefois, des efforts sont faits afin d'améliorer les espèces. L'élevage ovin qui avait autrefois surtout pour but la production de la laine et de la viande, est de plus en plus orienté vers la production du lait. Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, l'on signale quelques élevages d'essai de mouton *karakul* en vue de la production de fourrures astrakan.

(3) A. Demangeon et G. Manco, *Documents pour servir à l'étude des étrangers dans l'agriculture française*. Paris, Hermann, 1939.

Quant aux chèvres, sous l'influence des sociétés d'élevage, la préférence va de plus en plus aux espèces chamoisées qui remplacent les animaux ordinaires de race mal déterminée.

Le commerce extérieur de ces animaux est absolument insignifiant et porte tout au plus sur quelques centaines de têtes. Il est d'ailleurs absolument passif : en 1938, nous avons importé 3.177 q. m. de viande de mouton fraîche (en provenance de l'Argentine principalement) contre 12.570 q. m. de mouton frais et réfrigéré, presque entièrement en provenance des Pays-Bas.

L'élevage du *lapin*, qui avait perdu de son importance au cours des dernières années, a repris de l'extension, principalement en vue de produire la fourrure.

A l'effet d'assainir le marché des peaux, une centrale a été créée en 1925, par la Commission Nationale de Cuniculture, pour la vente en commun de la production. Actuellement, plus de cinq cents sociétés, affiliées à la *Fédération Nationale des Sociétés d'Aviculture*, fournissent régulièrement des peaux à la centrale. Les ventes de l'année 1937-1938 s'établissent à 139.137 francs seulement contre 2.251.334 francs en 1928-1929. Il a été vendu 3.128 peaux de plus que pendant l'exercice précédent, mais le produit de la vente est en diminution de 109.720 francs. Le prix moyen des peaux, qui était de fr. 19,80 en 1925-1927, n'a plus atteint qu'environ 2 francs pendant la période 1930-1935. En 1937, il est établi à fr. 4,38; l'année suivante il est redescendu à fr. 2,33.

Les achats de lapins vivants à l'étranger se sont établis à 3.122 q. m. contre 2.374 en 1937 principalement en provenance des Pays-Bas. Nous avons exporté 6.930 q. m. de viande de lapin fraîche ou réfrigérée contre 8.341 q. m. en 1937, presque entièrement à destination de la Grande-Bretagne.

Aviculture.

L'aviculture a enregistré des résultats meilleurs que l'année précédente, aussi bien en ce qui concerne la production de viande que des œufs.

Le recensement général de 1930 a relevé 16.599.836 poules et 1.283.517 coqs, poulets et chapons. Depuis lors, ces chiffres se sont relevés. En 1937, le nombre de poules était estimé à 19 millions. La faveur dont jouit la viande de volaille depuis quelques années contribue à maintenir ce niveau élevé. Les prix de vente se sont tenus constamment en dessous de ceux de l'année dernière. Ils ont oscillé autour de 10 francs pièce.

Le Département de l'Agriculture soutient la *Fédération Nationale des Sociétés d'Aviculture* et les fédérations provinciales dans les efforts que déploient leurs stations de sélection et de multiplication qui ont pour mission de contribuer à l'amélioration des espèces en vue de l'intensification de la ponte et de la

propagation des lignées de volailles de haut rendement. Les premières sont au nombre de neuf, une par province, les secondes au nombre de soixante environ.

Notre commerce d'exportation de volailles vivantes ne cesse de se contracter. La balance est redevenue positive depuis 1936. Mais le total de nos ventes s'est singulièrement réduit et n'atteint plus que 488.700 kg. pendant l'année sous revue contre 1.895.000 kg. en 1931.

TABLEAU XIII.

Prix moyens des petits animaux de basse-cour

(par pièce).

Source : *Belgische Boerenbond.*

ESPÈCES	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Poules	16,08	12,17	14,17	12,75	9,16	11,83	11,17	13,08
Pigeons	7,66	5,33	4,73	4,27	2,50	3,20	3,60	3,71
Canards	16,96	12,25	12,05	12,33	10,33	11,41	11,75	12,79
Oies	41,82	42,—	27,09	23,29	27,15	24,20	24,66	27,50
Lapins	26,70	23,66	22,29	19,58	20,25	21,62	22,16	23,54

TABLEAU XIV.

Prix moyens du beurre et des œufs vendus sur les marchés régulateurs de Belgique.

Source : *Moniteur belge.*

PÉRIODES	Beurre *(en francs par kilo)*	Œufs *(en francs par pièce)*
Année 1932	19,19	0,61
» 1933	19,48	0,52
» 1934	18,28	0,47
» 1935	17,90	0,52
» 1936	18,75	0,57
» 1937	22,66	0,56
» 1938	23,—	0,63
1937 Janvier	23,42	0,50
Février	24,05	0,49
Mars	22,77	0,44
Avril	18,55	0,37
Mai	17,81	0,36
Juin	20,17	0,41
Juillet	21,24	0,50
Août	22,87	0,55
Septembre	24,46	0,69
Octobre	24,87	0,81
Novembre	25,54	0,83
Décembre	26,13	0,81
1938 Janvier	24,93	0,69
Février	25,76	0,58
Mars	23,41	0,42
Avril	21,87	0,42
Mai	20,47	0,49
Juin	19,91	0,54
Juillet	19,57	0,59
Août	20,90	0,68
Septembre	22,84	0,74
Octobre	24,89	0,84
Novembre	25,28	0,84
Décembre	26,23	0,75

TABLEAU XV.

Importations et exportations de tourteaux pour l'alimentation du bétail.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	Quantités *(tonnes)*	Valeurs *(millions de fr.)*
Importations :		
1932	195.947	153
1933	249.148	171
1934	328.651	205
1935	267.074	196
1936	309.704	262
1937	360.925	351
1938	311.556	301
Exportations :		
1932	61.175	60
1933	66.862	58
1934	31.063	26
1935	14.868	15
1936	41.376	47
1937	53.794	66
1938	36.843	47

Position tarifaire : n° 273.

TABLEAU XVI.

Importations et exportations d'animaux vivants et de produits du règne animal.

(Section I du commerce spécial.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

MOIS	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*			VALEURS *(millions de francs)*		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Importations :						
Janvier	45	47	41	309	360	244
Février	46	46	35	303	392	230
Mars	44	54	52	265	381	276
Avril	51	67	40	291	415	269
Mai	36	49	30	253	385	242
Juin	29	39	27	183	289	211
Juillet	36	35	33	207	219	235
Août	27	41	33	163	248	213
Septembre	34	34	38	186	180	182
Octobre	34	37	34	213	218	198
Novembre	38	35	30	256	208	168
Décembre	46	45	41	369	280	280
L'année (*)	465	529	433	2.997	3.574	2.748
Exportations :						
Janvier	19	20	13	176	219	155
Février	17	18	11	174	227	141
Mars	15	17	14	178	227	161
Avril	13	18	11	169	235	158
Mai	12	21	12	164	240	160
Juin	8	17	12	112	212	146
Juillet	13	13	13	175	167	144
Août	11	14	11	141	175	135
Septembre	11	20	14	140	185	166
Octobre	14	16	20	180	203	190
Novembre	15	13	12	193	166	147
Décembre	18	15	14	224	179	168
L'année (*)	167	201	156	2.029	2.435	1.871

(*) *Remarque :* Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

L'exportation de volailles abattues a diminué tout autant au cours des dernières années. En 1938, la contraction du débouché français n'a pu être compensée entièrement par l'accroissement des ventes allemandes. Les ventes totales ont atteint 456.900 kg. en 1938 contre 447.000 en 1937.

Le prix des œufs s'est tenu presque toute l'année bien au-dessus de celui de 1937.

La production est descendue en quelques années à 1.600 millions d'œufs environ. A ce niveau, elle dépasse de 300 millions seulement la consommation nationale. C'est donc principalement le marché intérieur, protégé par un système de licences, qui régit les fluctuations des prix et c'est ce qui explique la hausse.

L'exportation en est devenue d'autant plus malaisée. Au cours de 1938, elle a baissé de 20 à 25 p. c.; vers l'Angleterre elle n'est plus possible qu'à deux ou trois occasions favorables de l'année. Nos exportations vers l'Allemagne sont favorisées en ce qui concerne les prix par les contingents qui nous sont accordés.

Contrairement aux fluctuations saisonnières normales, l'on n'a pas connu la baisse des prix après Pâques. Ils se sont, au contraire, relevés sous l'effet des demandes conjuguées pour l'exportation, pour l'intérieur, pour la conserverie et la mise en incubation.

La conserverie a dû payer des prix élevés et les événements de septembre ont nui au placement de ses produits. Dans la suite, le volume de la nouvelle ponte a dépassé les prévisions, apportant au marché des œufs plus petits, certes, mais frais, aux prix des conservés. Les grands froids de la seconde quinzaine de décembre, en arrêtant la ponte, ont renversé la situation et permis à la conserverie de se dégager.

Les ventes d'œufs frigorifiés se réduisent. Les résultats de cette méthode de conservation n'ont pas été satisfaisants. Il est à prévoir qu'il sera mis de moins en moins d'œufs en frigo. Par contre, l'œuf à la chaux reste d'un grand intérêt pour l'industrie, car il garde tout son poids et presque toute sa qualité. Ce mode de conservation est, de plus, lucratif.

APICULTURE.

L'élevage des abeilles occupe une place de choix dans l'agriculture pour les services qu'il rend dans la fructification. D'après le recensement de 1930 l'on comptait 56.717 ruches en Belgique. Ce chiffre semble être inférieur à la réalité, car l'association des apiculteurs flamands et wallons compte à elle seule 12.850 membres et 80.000 ruches

Cet élevage pourrait prendre de l'extension, étant donné que nous importons bon an mal an un million de kg. de miel, alors que nous n'en vendons guère au dehors En 1938, il n'a plus été importé de miel artificiel.

IV. — LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET LA PÊCHE

A. — Les industries alimentaires.

L'activité des industries alimentaires est restée en 1938 au même niveau qu'en 1929. Leur rythme de production ne semble donc pas fortement influencé par la crise, tout comme c'est le cas pour l'industrie de la houille et des branches connexes, pour les industries de la construction armurière et de l'électricité. L'indice provisoire de l'activité de l'industrie alimentaire établi par l'Institut de Recherches économiques de Louvain s'établit à 108,4 contre 108,6 en 1929, légèrement en recul sur celui de 1937, soit 111,4.

Cette évolution est en rapport avec celle de notre commerce extérieur de denrées alimentaires, assez stable, et celle de la consommation intérieure dont l'indice, publié par le même Institut, s'établit à peu près au même niveau qu'en 1937, mais accuse une légère baisse au quatrième trimestre de 1938. Cette baisse s'explique par un fléchissement de la consommation des boissons et de la viande, sous l'influence d'un relèvement des prix partiellement compensé par un accroissement de la consommation de fruits exotiques, de cacao et surtout de sucre et de magarine, ce qui indique une adaptation des budgets modestes au renchérissement de certains produits.

Quant aux *prix*, ils ont fait preuve d'une rigidité assez grande. Les prix de gros des produits alimentaires sont presque stables depuis 1937, avec une très légère tendance à la baisse depuis un an et demi; par contre, les prix de détail ne sont pas diminués, ce qui semble indiquer une augmentation des marges unitaires de distribution.

Les causes de cette rigidité sont apparentes : en général, les prix tendent à la stabilité dans les secteurs abrités comme celui-ci; en outre, les prix agricoles, qui sont de la plus haute importance pour la formation des prix dans l'industrie alimentaire, manifestent une certaine inélasticité dans tous les cas où la protection que leur accorde le gouvernement est efficace; et enfin les prix de marque et les prix imposés, conjugués avec les effets des méthodes de distribution du commerce de détail, contribuent pour une large part à cette tendance.

A ne considérer que les produits des industries sous revue qui interviennent dans l'index des prix de détail, l'on constate que douze de ces produits (chicorée, sucre, huiles, vinaigre, margarine, cacao, chocolat, thé, macaroni et sardines) sont habituellement vendus sous une marque de fabrique, tandis que les autres (pain, pommes de terre, café, riz, haricots, sel, beurre, œufs, graisses, viandes, harengs) sont habituellement vendus sans marque.

Les variations de l'indice moyen de ces produits s'établissent comme suit :

DATE (15 mars de chaque année)	Douze produits de marque	Vingt autres produits
1929	766	968
1930	774	959
1931	730	839
1932	694	690
1933	669	693
1934	628	658
1935	598	611
1936	635	707
1937	660	685
1938	693	727
1939	681	733

On constate que la baisse totale des produits de marque a atteint en dix ans 11,9 p. c. contre 24,2 p. c. pour les autres produits alimentaires, ce dernier pourcentage étant à peu près égal à celui de la baisse des prix de gros.

Au milieu de la période considérée, la baisse des produits de marque atteignait 9,4 p. c. contre 28,7 p. c. pour les produits sans marque; ainsi moins de la moitié de la baisse des premiers s'est produite durant les trois premières années de la crise 1930-1935, tandis que plus des trois quarts de la baisse des autres articles s'est réalisée dans la même période.

De mars 1938 à mars 1939, il n'y eut pour ainsi dire pas de changement. Toutefois, il est intéressant de constater que les produits de marque, en hausse ininterrompue depuis 1935, ont légèrement baissé, tandis que les autres ont haussé. Il est probable que cette baisse pourrait encore s'accentuer et elle le ferait sans aucun doute si les autres produits diminuaient, car le niveau de l'indice des produits de marque est depuis très longtemps en dessous de l'indice général des prix de détail.

Si l'on jette un coup d'œil sur le détail des prix de marque et de monopole dans le domaine alimentaire, l'on se rend encore mieux compte de leur fixité; le prix de la margarine est resté fixé invariablement à 10 francs le kg., celui du vinaigre à fr. 3,53 le litre. De janvier à décembre 1938, le prix du cacao est passé de fr. 20,04 au kg. à fr. 19,97, celui du chocolat de fr. 11,04

à fr. 10,70, celui du thé de fr. 39,12 à fr. 39,35, celui des sardines de fr. 4,43 à fr. 4,48 la boîte, celui du macaroni est resté stable à fr. 7,21 le kg., celui de la bière de ménage est passé de fr. 0,92 le litre à fr. 0,93, et celui de la chicorée de fr. 4,21 à fr. 4,12 le kg.

Ces différents articles contribuent donc largement à la stabilité des prix de détail. Autre chose est de savoir si une compression des prix de revient ne pourrait pas entraîner, pour sa part, une baisse du coût de la vie.

L'évolution du chômage dans les industries alimentaires corrobore les remarques précédentes en ce qui concerne les industries abritées. L'augmentation moyenne du chômage entre 1937 et 1938, calculée d'après les moyennes journalières des journées indemnisées, s'établit à 40 p. c. et n'atteint que 26 p. c. pour les industries alimentaires. De même le chômage complet n'est passé que de 8,7 à 9,7 p. c. alors que les moyennes générales passent de 11,5 à 14 p. c., et le chômage partiel n'est passé que de 6,5 à 7 p. c., contre une variation de 9,8 à 17,1 p. c. pour les moyennes générales.

TABLEAU XVII. **Les sucreries et fabriques de glucose.**

Source : *Ministère des Finances — douanes et accises.*

ANNÉES	SUCRERIES					FABRIQUES DE GLUCOSE	
	Nombre de sucreries	Production pendant l'année		Stocks à la fin de l'année (*milliers de tonnes*)	Déclarations en consommation (*milliers de tonnes*)	Nombre de fabriques	Production pendant l'année (*milliers de tonnes*)
		Sucres bruts (*milliers de tonnes*)	Sucres raffinés (*milliers de tonnes*)				
1932.....	38	242	161	160	235	5	22,5
1933.....	38	230	193	162	178	5	26,6
1934.....	37	249	173	213	181	5	23,4
1935.....	37	222	199	191	199	5	27,1
1936.....	36	226	200	179	204	6	25,0
1937.....	36	224	191	198	207	6	31,3
1938.....		181	225	159	211		

TABLEAU XVIII. **Importations et exportations de produits des meuneries et sucreries.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS (*milliers de tonnes*)				VALEURS (*millions de francs*)			
	Farines	Son	Sucres		Farines	Son	Sucres	
			bruts	raffinés			bruts	raffinés
Importations et enlèvements.								
1932.....	8,0	105,3	54,4	13,4	7,5	52,7	43	16
1933.....	15,9	104,9	107,1	5,7	9,7	41,0	74	6
1934.....	13,7	149,7	101,9	11,6	7,1	58,9	62	9
1935.....	5,1	127,0	77,6	19,3	3,4	59,9	40	18
1936.....	11,1	118,1	120,8	17,2	9,8	72,5	83	21
1937.....	5,8	148,9	108,6	24,4	7,7	113,4	82	34
1938.....	2,4	112,8	149,0	25,9	3,9	83,3	127	32
Exportations et réexportations.								
1932.....	13,4	27,9	—	74,1	18,6	19,6	—	141
1933.....	11,2	4,5	—	136,5	15,6	2,5	—	137
1934.....	8,7	0,9	0,6	98,6	10,6	0,5	—	83
1935.....	8,9	8,4	—	107,0	14,6	4,6	—	94
1936.....	11,5	11,0	—	121,8	15,5	6,8	—	127
1937.....	11,2	17,4	—	78,2	18,3	15,0	—	93
1938.....	10,0	14,9	—	113,9	15,0	12,1	—	140

Positions tarifaires : Farines : n° 53; son : n° 56; sucres bruts et raffinés : nos 235*a*, *b* et *c*.

L'*industrie sucrière* a enregistré une diminution de la production de 18,7 p. c. par suite de la récolte déficitaire des betteraves. Une augmentation de 10 p. c. des emblavements est prévue pour la prochaine campagne, les cultivateurs étant obligés de remplacer partiellement la culture du blé, dont 80 p. c. des semis d'automne ont été gelés. Là où les assolements l'ont permis, des betteraves ont été plantées.

La consommation a augmenté, cette année, de 4.000 tonnes. L'augmentation avait été de 3.000 tonnes au cours de l'exercice précédent, par suite de la reprise des affaires, et de 30.000 tonnes depuis 1934.

Le prix moyen acheteur a été, pour l'année 1938, fr. 195,41 les 100 kg. de sucre cristallisé. Les fabricants, dont la production a été particulièrement faible, subiront une perte; les autres clôtureront sans déficit, ou même avec un léger bénéfice.

Les frais de fabrication ont augmenté par suite de la hausse des matières premières et spécialement des charbons.

Le transport des betteraves et des sucres par camions se développe rapidement grâce aux facilités qu'il offre aux cultivateurs. Il ne semble pas que les avantages accordés par la Société Nationale des Chemins de Fer aux firmes qui font toutes leurs expéditions par fer puissent arrêter cette évolution. Au contraire, les industriels qui expédient une partie de leurs sucres par camions auront tendance à employer davantage ce mode de transport par suite de l'augmentation des tarifs du chemin de fer.

Les conventions qui régissent l'industrie sucrière ont été maintenues et ont donné pleine satisfaction.

La convention des cristallisés qui règle la vente du sucre dans le pays est devenue sans objet par suite de la diminution de la production. Il en est de même de l'accord réglant l'exportation.

La commission sucrière, qui groupe des représentants des cultivateurs et des fabricants, s'est réunie plusieurs fois et a mis au point le contrôle de la réception des betteraves. Elle a étudié également le moyen de parer à l'insuffisance de la production.

Il semble bien qu'un contingent supplémentaire de 4.000 tonnes sera accordé à la Colonie qui pourrait importer en Belgique 12.000 tonnes, soit la totalité des sucres dont elle dispose pour l'exportation.

Les producteurs congolais devraient ristourner 60 francs par 100 kg. aux planteurs belges de betteraves, sur les 4.000 tonnes supplémentaires qui leur seraient attribuées.

Pour parer au manquant de 40.000 tonnes environ qui subsisterait pour satisfaire la consommation intérieure, il est proposé par la commission sucrière d'autoriser l'importation d'un tonnage équivalent, sans paiement de droit, les producteurs s'engageant à exporter la même quantité à provenir de la prochaine campagne qui, si les conditions climatériques sont satisfaisantes, pourrait laisser un disponible exportable de cette importance.

Voici un aperçu des conventions à caractère professionnel qui existent dans l'industrie sucrière, une des mieux organisées.

La production sucrière belge excédant normalement les besoins de la consommation, la protection accordée par le gouvernement ne peut jouer qu'à la suite de l'accord visant la répartition de l'excédent de production à exporter.

La production étant saisonnière il y avait une fâcheuse tendance à vendre beaucoup pendant la période de fabrication, ce qui amenait un fléchissement des cours. On y a remédié par la Convention dite des cristallisés, qui régularise la vente à la consommation.

Pour diminuer les frais de transport des betteraves et, partant, les frais de fabrication, il importait de regrouper la clientèle betteravière autour des usines; cela a été réalisé par les accords betteraviers, qui ont amené la conclusion d'autres accords dérivés, telle la convention des contingents de betteraves.

A l'échelon supérieur, sur le plan international, presque tous les pays producteurs ont conclu une convention dite de Londres ou Convention Chadbourne, ayant pour but de limiter les exportations de façon à ne produire qu'en proportion des besoins mondiaux.

Les fabricants de sucre participent proportionnellement à leurs productions, aux frais de propagande pour la consommation du sucre, au soutien de l'Institut de la Betterave, chargé de rechercher les meilleures méthodes de culture, au soutien de la Société technique recherchant l'amélioration des méthodes d'extraction du sucre de la betterave.

Tout récemment, les fabricants de sucre, les raffineurs, les courtiers et les négociants en sucre, ainsi que les distillateurs, ont constitué quatre associations professionnelles qui se sont groupées en une Fédération du Sucre. Il est probable qu'une association des producteurs de betteraves sera créée prochainement et qu'elle adhérera également à la Fédération qui comprendrait ainsi les représentants de toute l'industrie sucrière.

L'industrie de la *meunerie* est organisée d'une façon toute particulière. Les interventions de l'Etat tempèrent ce que la gestion des groupements a de monopolistique.

Une convention, établie entre les principaux meuniers du pays, règle la production, l'adapte aux besoins de la consommation et la partage entre ses membres. Grâce à cet accord particulier, les meuneries ont travaillé régulièrement trois à trois jours et demi par semaine.

De son côté, le gouvernement, désireux de protéger l'agriculture, a réglementé la proportion d'incorporation de froment indigène dans la farine servant à la panification. Cette proportion, fixée primitivement à 10 p. c., a été relevée à 40 p. c. au cours de l'année, la récolte de blé ayant été exceptionnellement abondante. Récemment, ce pourcentage, très élevé, a été ramené à 10 p. c. Au vrai, une moitié seulement de la récolte normale servant à l'alimentation humaine, le reste étant principalement utilisé en vue de la nourriture de la volaille, et la consommation en vue de la panification s'établissant aux environs d'un million 250.000 tonnes de froment, l'incorporation habituelle du froment indigène oscille autour de 15 p. c. seulement.

Le prix du froment indigène ayant été nettement plus élevé que celui des céréales étrangères, l'on doit conclure à une influence défavorable sur le coût du pain.

Un autre événement a pesé sur le coût de production de la meunerie : la cession par le Gouvernement de 40.000 tonnes de blé acheté lors de la mise de l'armée sur pied de paix renforcé, moyennant reprise de la moitié de la perte subie du fait du prix très élevé d'un produit acheté dans des conditions extrêmement peu favorables.

Dans l'ensemble, la situation de la meunerie reste bonne.

Nos importations de froment sont passées de 121.991 tonnes en 1937 à 103.851 tonnes en 1938. Celles de farine de froment sont presque nulles : 760 tonnes contre 3.020 tonnes, tandis que nos exportations ont passé de 3.779 tonnes à 4.080 tonnes.

La *maïserie* a subi l'influence des marchés internationaux sur lesquels le prix de la matière première a été très élevé par rapport aux autres céréales dont les récoltes furent excédentaires, en Europe comme aux Etats-Unis. En 1938, 615.407 tonnes de maïs furent importées, à 874 francs la tonne en moyenne, contre 914.492 tonnes en 1937, à 845 francs la tonne.

D'un autre côté, le riz brisé, en provenance du Siam et de l'Indochine, a été importé à bas prix, d'autant plus que nos frontières ne sont pas protégées à cet égard.

En conséquence, la consommation des produits de la maïserie a diminué au profit de la farine de riz et de l'orge. Les brasseries ont consommé environ 12 p. c. de moins par rapport à la moyenne des quatre dernières années.

La vente de tourteaux de maïs, qui est étroitement en relation avec les ventes de la brasserie, s'est faite à des prix très bas. Nos importations ont nettement diminué, de 1.610 tonnes à 624 tonnes, tandis que les exportations, à 342 tonnes, sont légèrement en augmentation.

Les *amidonneries* ont travaillé dans des circonstances moins favorables que l'année dernière. La balance commerciale des amidons s'est améliorée. Le boni a passé de 11.230 tonnes en 1937 à 16.318 tonnes en 1938. Les exportations ont atteint 26.454 tonnes. Ce relèvement est dû principalement aux ventes d'amidon de maïs, qui passent de 18.162 tonnes à 22.695 tonnes. Nos importations comportent presque entièrement de l'amidon de pommes de terre (83.875 tonnes).

Les *biscuiteries* sont en général de petites entreprises. Il est difficile de se faire une idée concernant leur situation. Toutefois, les signes extérieurs : agrandissements et améliorations, sont tels que la concurrence existant entre producteurs ne semble pas avoir eu jusqu'ici d'influence néfaste sur la marge bénéficiaire.

TABLEAU XIX. **Brasseries, distilleries et fabriques de levure.**

Source : *Ministère des Finances — douanes et accises.*

ANNÉES	BRASSERIES						DISTILLERIES						FABRIQUES DE LEVURE
	Nombre de brasseries en activité	Quantités de farines imposables *(milliers de tonnes)*	Bières produites	Bières importées	Bières exportées	Consommation	Nombre de distilleries en activité	Alcools et eaux-de-vie produits	Alcools et eaux-de-vie importés	Alcools et eaux-de-vie exportés	Consommation		Quantités produites *(milliers de tonnes)*
											alcools à bouche	alcools à usage industr.	
			(milliers d'hectolitres)					*(milliers d'hectolitres à 50°)*					
1932	1.484	221	15.558	156	8	15.707	34	334	19	105	184	121	14
1933	1.457	198	14.667	113	6	14.776	21	323	11	89	97	161	14
1934	1.372	196	14.717	95	5	14.806	19	381	10	157	97	164	13
1935	1.302	191	14.109	92	7	14.194	22	397	10	153	97	195	14
1936	1.274	197	14.384	93	9	14.468	22	403	11	94	97	213	15
1937	1.223	202	14.228	95	7	14.317	19	395	13	97	102	205	15
1938		192						465	7	87			

TABLEAU XX. **Importations et exportations de boissons.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(milliers d'hectolitres)*				VALEURS *(millions de francs)*			
	Bières	Vins	Eaux-de-vie et liqueurs	Total	Bières	Vins	Eaux-de-vie et liqueurs	Total
Importations :								
1932.....	156	312	10	478	35,0	137	21,4	193
1933.....	113	267	6	386	25,4	115	12,3	153
1934.....	95	247	5	347	20,6	98	11,9	130
1935.....	92	320	6	418	20,8	123	14,7	159
1936.....	93	334	6	433	21,3	138	17,2	176
1937.....	93	404	7	504	21,6	173	18,4	213
1938.....	90	388	7	485	20,1	162	18,7	201
Exportations :								
1932.....	8	4	52	64	1,8	2	8,0	12
1933.....	6	6	44	56	1,4	3	6,3	11
1934.....	5	5	77	87	1,–	2	10,3	13
1935.....	7	4	71	82	1,6	3	10,0	15
1936.....	9	4	47	60	2,–	3	7,9	13
1937.....	7	4	48	59	2,–	3	8,3	13
1938.....	5	17	87	109	1,3	8	17,7	27

Positions tarifaires : Bières : n° 259; vins : n° 265; eaux-de-vie et liqueurs : nos 266 et 267.

Plusieurs événements ont affecté l'*industrie brassicole* pendant l'année 1938. La crise d'automne 1937 a réduit la consommation qui, à 14,3 millions d'hectolitres en 1937, était déjà en dessous du niveau de l'année précédente. Les prix des matières premières céréales se sont relevés et, le 8 avril, le gouvernement a frappé les produits de la brasserie de nouvelles taxes.

Alors que de 1882 à 1914, les droits d'accises étaient restés inchangés à fr. 0,10 par kg. de matières déclarées, ils furent portés à fr. 2,60 à la date précitée. Par la même occasion, le droit devint progressif, allant de 2 francs pour les 40.000 premiers kilogrammes à 3 francs pour les poids dépassant dix millions de kilogrammes. Les déclarations de matières taxables dont le volume s'était relevé de 3 p. c. en 1937 se sont réduites de 5 p. c. pendant l'année sous revue. Cette diminution est générale : dans certaines brasseries, elle n'est que de 2 p. c., dans d'autres, elle est de 13 p. c.

Le mouvement de concentration continue. En 1937, l'on comptait 1.223 brasseries en activité contre 1.274 l'année précédente. Pendant l'exercice sous revue, de nouvelles absorptions ont été signalées dans la plupart des grands centres.

La concurrence intérieure a été accentuée à l'occasion de la nouvelle taxation, les moyennes brasseries ayant un avantage par rapport aux grandes, par suite de la proportionnalité des droits.

Toutefois, les prix ont pu être maintenus, du moins officiellement, grâce aux efforts des organisations brassicoles qui se sont fort développées au cours de ces dernières années.

Voici un bref aperçu de cette organisation :

La *Fédération Générale des Brasseurs Belges* groupe la majeure partie des 1.200 producteurs quelle que soit leur importance ou leur spécialité. Comme la diversité des produits est très grande, soit qu'on l'envisage du point de vue du volume : grosse, moyenne et petite industrie, voire industrie familiale, soit qu'on l'envisage du point de vue de la nature : fermentation basse, mixte, haute, spontanée, ou encore spécialités à diffusion locale ou générale, il est particulièrement difficile de concilier les intérêts, ce qui restreint fatalement le champ d'activité de la Fédération.

A côté de celle-ci existent deux groupes importants : le Consortium Belge des Brasseries, constitué surtout par la grosse industrie, et l'Association de la Petite et Moyenne Brasserie de Belgique, dont les intérêts sont souvent divergents.

De plus, il existe toute une floraison d'associations, unions, comités ou syndicats locaux. Les uns n'ont qu'une activité réduite, d'autres sont plus actifs. Ceux-ci groupent généralement les brasseurs d'une même région, quel que soit leur genre de production, dans le but de défendre les intérêts de leurs membres dans le cadre régional, ou encore dans le cadre général lorsque cette association groupe des brasseurs d'un seul et même genre de production, ce qui est souvent le cas.

Enfin il existe des groupements d'anciens étudiants intéressés à la brasserie qui s'occupent également des intérêts professionnels de cette industrie. Ce sont en particulier ceux de l'Institut Supérieur des Industries

de Fermentation de Gand, de l'Institut National des Industries de Fermentation (Bruxelles) et de l'Ecole Supérieure de Brasserie de l'Université de Louvain.

La situation des *malteries* n'est évidemment plus aussi brillante qu'au cours des années 1935 à 1937, pendant lesquelles nos expéditions vers les Etats-Unis avaient pris de très grandes proportions. En 1938, nos ventes dans ce pays n'ont plus atteint que 48.556 q. m. contre 669.416 q. m. en 1937. L'on connaît les causes de cette régression : l'équipement rapide de l'Amérique et, au surplus, quelques abus dans nos fournitures, la qualité n'ayant pas toujours gardé le pas avec la quantité. Comme nous avons reculé, en outre, sur le marché des Pays-Bas : 3.538 q. m. contre 24.135 q. m. en 1937, les progrès enregistrés en Suisse (4.183 q. m. contre 550 en 1937) n'ont pu enrayer la chute totale de nos exportations.

TABLEAU XXI. **Exportations de malt, même torréfié ou moulu, de Belgique.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

PÉRIODES	VERS LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE		VERS LES PAYS-BAS		VERS LA SUISSE		EXPORTATIONS TOTALES	
	Quantités Q. M.	Valeurs *(milliers fr.)*	Quantités Q. M.	Valeurs *(milliers fr.)*	Quantités Q. M.	Valeurs *(milliers fr.)*	Quantités Q. M.	Valeurs *(milliers fr.)*
Année 1937	669.416	112.143	24.135	4.013	550	139	706.982	118.907
Année 1938	48.556	8.237	3.538	796	4.183	911	64.113	11.638
3 premiers mois 1938	20.198	3.589	1.182	300	1.974	478	25.904	4.999
3 premiers mois 1939	7.012	976	1.809	332	1.435	252	15.661	2.417

A l'intérieur on avait espéré qu'une hausse des prix du malt surviendrait au début de 1938. Il n'en a pas été ainsi, d'autant plus que les stocks étaient abondants. En fin d'année, la situation s'est cependant améliorée à cet égard.

Les *huileries* ont connu des moments difficiles en 1938. Le rythme de leur activité a diminué. La contraction des importations de graines de lin, tombée de 102.104 tonnes à 83.581 tonnes, en est un indice certain.

L'on sait qu'après l'extraction de l'huile de la graine de lin, il reste le tourteau qui est vendu comme nourriture pour le bétail.

Ces deux productions ont, pour les fabricants, la même importance, la graine de lin donnant environ deux tiers de tourteaux vendus 120 francs les 100 kilogrammes et un tiers d'huile d'une valeur de 240 francs les 100 kilogrammes.

De l'huile est extrait l'acide gras qui sert à la fabrication du savon et qui est consommé directement par le producteur, et la glycérine, à concurrence de 8 p. c. Ce dernier produit a été vendu soit brut, au prix de 430 francs, soit distillé, au prix de 715 francs.

Si les huiles se sont mal vendues, par contre, les tourteaux ont trouvé un écoulement facile sur le marché intérieur.

Les principaux exportateurs de tourteaux sont les Etats-Unis où les graines de lin peuvent être introduites en franchise de droit pour autant que les tourteaux soient réexportés. Bénéficiant sur le marché intérieur d'une protection en faveur des huiles, les fabricants peuvent exporter les tourteaux à des prix très bas, alors que nos producteurs ne peuvent pas pénétrer aux Etats-Unis.

Les prix n'ayant pas été très rémunérateurs et l'exportation restant difficile, la *Fédération des Fabricants d'Huile de Belgique* a fait des démarches pour obtenir du gouvernement certaines mesures de protection.

A propos de la *Fédération des Fabricants d'Huile de Belgique*, rappelons qu'elle a pour objet la défense des intérêts de l'industrie huilière et comprend trois sections se rapportant : aux graines oléagineuses : (lin, soya, colza, ravison) ; aux maïseries ; aux arachides (sésames, coco, palmistes) et à l'industrie de la margarine et des huiles comestibles.

La première section, la plus importante, examine la possibilité de la réglementation et de la distribution de la production, sur la base de l'importance du matériel. Ce projet n'a pu, jusqu'à présent, être réalisé.

Une entente désirée par la majorité des 50 huileries environ existant en Belgique, présente beaucoup de difficultés, principalement lorsqu'il faut réglementer le tonnage des graines à travailler.

La *Fédération des Fabricants d'Huile de Belgique* est unie à l'*Oil Seed Association* de Londres. Les congrès annuels internationaux de cette Association réunissent les fabricants d'huiles du monde entier. Les travaux sont importants ; ils ont pour objet l'étude et la critique des contrats établis par les chargeurs importateurs des graines et noix oléagineuses de diverses provenances.

Depuis la publication de l'arrêté royal du 12 mai 1938, la fabrication des *margarines et graisses alimentaires préparées* est subordonnée à l'obtention d'une autorisation spéciale délivrée par le Ministère de l'Agriculture à l'intervention de l'Office central des Contingents et Licences. Le nombre de fabriques de margarine en activité est stabilisé.

TABLEAU XXII.

Fabriques de margarine et autres beurres artificiels.

Source : *Ministère des Finances — douanes et accises.*

ANNÉES	Nombre de fabriques en activité	Production	Consommation	Exportation
		(milliers de tonnes)		
1932	24	28,2	29,2	1,2
1933	26	34,7	36,2	0,6
1934	31	38,2	38,0	0,4
1935	34	45,8	45,6	0,4
1936	30	52,5	52,3	0,2
1937	33	54,7	54,2	0,3
1938		61,1	60,9	0,2

Vinaigreries et fabriques d'acide acétique.

Source : *Ministère des Finances — douanes et accises.*

Nombre de fabriques en activité	Production	Importation	Exportation	Consommation
	(milliers d'hectolitres)			
50	336	45	69	312
48	390	98	63	425
45	393	71	71	393
48	419	56	56	420
47	420	55	54	421
49	401	64	44	420
		51	74	

TABLEAU XXIII.

Indices des prix de gros des produits destinés à l'alimentation.

Base : 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	449	397	426	517	620	600
Février	427	380	401	520	628	591
Mars	408	372	393	512	622	556
Avril	416	367	478	503	629	574
Mai	408	372	484	499	623	580
Juin	424	388	492	510	639	592
Juillet	402	417	481	505	660	553
Août	404	437	476	523	651	546
Septembre	408	447	501	540	656	544
Octobre	399	437	519	563	635	529
Novembre	399	433	520	572	616	514
Décembre	399	428	514	597	607	528
Moyenne	412	406	474	530	632	559

La production de la margarine et des graisses préparées s'est relevée de 54.700 tonnes en 1937 à 61.100 tonnes en 1938. La réduction de la production beurrière et le relèvement du prix de ce produit en sont des causes. Mais il est permis de voir dans l'augmentation ininterrompue de la consommation, depuis 1932, une tendance fondamentale irrésistible qui s'explique par une alimentation meilleure des classes très modestes et probablement par une consommation plus importante de margarine dans les campagnes où la substitution de celle-ci au beurre peut constituer un appoint de revenu pour le fermier.

Au surplus, il y a eu une légère amélioration des exportations : 2.891 q. m. contre 1.690 q. m. en 1937, et une absence totale d'importations. Il en est de même pour le saindoux artificiel et les autres graisses comestibles.

Les ventes des *chocolateries* se sont ressenties, en 1938, de l'augmentation du chômage dans la grande industrie et de la répugnance du grossiste à maintenir des stocks dans la crainte de complications internationales pouvant inquiéter notre pays.

TABLEAU XXIV.

Importations de fruits exotiques.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*					VALEURS *(millions de francs)*				
	Bananes	Citrons, oranges et similaires	Dattes et figues	Raisins secs	Total	Bananes	Citrons, oranges et similaires	Dattes et figues	Raisins secs	Total
1932	37,4	71,2	4,0	5,7	118,3	74,3	102,5	9,0	25,3	211
1933	25,4	81,8	3,3	4,4	114,9	47,6	97,6	6,9	13,5	166
1934	25,8	76,0	3,8	4,8	110,4	41,7	60,1	7,3	12,5	122
1935	29,0	67,0	3,7	5,8	105,5	51,1	60,9	8,4	18,8	139
1936	19,0	79,5	3,2	4,7	106,4	36,5	74,1	7,8	16,1	134
1937	17,3	80,2	3,3	5,3	106,1	33,0	66,2	9,0	21,9	130
1938	20,5	91,9	3,5	5,7	121,6	44,9	99,4	9,2	23,5	177

Positions tarifaires : bananes, n° 76; citrons, oranges et similaires, n° 78; dattes et figues, nos 79 et 80; raisins secs, n° 98b.

TABLEAU XXV.

Le chômage dans les industries alimentaires.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1928	13.688	90	157	0,6	1,1	43
1929	14.274	114	153	0,8	1,0	42
1930	15.196	229	302	1,5	2,0	90
1931	16.480	729	709	4,8	4,6	287
1932	17.309	1.367	1.405	14,3	8,6	524
1933	20.884	1.655	1.759	8,2	8,7	575
1934	22.125	1.953	2.277	9,0	10,6	694
1935	22.555	2.231	1.758	9,8	7,8	717
1936	28.557	2.611	1.781	11,0	7,6	806
1937	30.423	2.541	1.855	8,7	6,5	596
1938	36.816	3.215	2.331	9,7	7,0	656

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	656	620	869	870	693	710
Février	728	738	879	1.017	710	659
Mars	672	755	825	913	640	636
Avril	610	748	681	937	575	646
Mai	518	738	727	1.206	587	695
Juin	581	708	690	972	561	593
Juillet	519	672	686	664	516	571
Août	553	675	612	592	509	541
Septembre ...	560	690	612	563	498	624
Octobre	450	647	602	565	543	660
Novembre	505	582	694	685	637	725
Décembre	550	754	722	690	684	813
Moyenne	575	694	717	806	596	656

L'écoulement des produits fabriqués a été laborieux et grevé d'un coefficient de publicité dépassant la normale.

Quelques usines belges, tout au plus quatre ou cinq d'entre elles, ont moins souffert que les autres grâce à leur notoriété. Par contre, la situation des petites usines est précaire. Beaucoup de petites chocolateries ont fermé leurs portes les unes après les autres.

Les matières premières se sont maintenues à des cours-or ne dépassant pas la moitié des cours-or d'avant guerre. Nos produits fabriqués se vendent, en moyenne, 50 p. c. du prix-or d'avant-guerre, malgré une hausse sensible des salaires et des charges sociales.

TABLEAU XXVI.

Importations et exportations de produits des industries alimentaires, boissons, tabacs.

(Section IV du commerce spécial.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

	QUANTITÉS (*milliers de tonnes*)			VALEURS (*millions de francs*)		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Importations :						
Janvier	60	51	63	85	83	102
Février	51	47	59	79	80	92
Mars	60	71	75	88	109	114
Avril	53	62	58	79	102	101
Mai	46	51	51	72	87	90
Juin	41	57	48	70	93	87
Juillet	56	55	51	82	88	87
Août	58	61	56	81	90	83
Septembre .	59	58	57	94	95	95
Octobre ...	83	83	77	90	106	94
Novembre..	70	81	77	84	101	98
Décembre .	68	68	63	103	108	104
L'année (*).	705	746	735	1.007	1.145	1.146
Exportations :						
Janvier	11	16	13	24	33	32
Février	16	17	18	35	36	37
Mars	15	17	18	32	38	39
Avril	14	18	21	29	40	42
Mai	17	13	17	37	31	37
Juin	14	17	19	24	35	38
Juillet.....	25	18	22	40	38	41
Août	26	17	17	45	35	34
Septembre .	27	22	22	45	43	42
Octobre ...	28	23	20	47	48	43
Novembre..	31	18	19	48	36	38
Décembre .	26	21	22	49	41	46
L'année (*).	251	216	228	456	455	468

(*) *Remarque :* Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

La concurrence étrangère en Belgique est pour ainsi dire inexistante. Il n'en est pas de même de la concurrence belge qui est particulièrement âpre, certaines usines ayant dû renoncer à l'exportation et s'étant rabattues sur le pays.

Des perfectionnements importants apportés au matériel des usines moyennes et grandes, ont amélioré sensiblement leur capacité de production.

Les difficultés d'écoulement ont incité les fabricants à créer des articles nouveaux, sans que pour cela la fabrication ait revêtu un aspect ou des procédés nouveaux.

L'exportation belge est de peu d'importance, comparée à celle d'il y a dix ou quinze ans. Toutefois, à 519 tonnes, elle s'est légèrement relevée par rapport à 1937 sur tous les marchés sauf l'Espagne. Nos achats se font principalement aux Pays-Bas : ils n'ont pas dépassé 24 tonnes.

TABLEAU XXVII. **Importations et exportations de préparations diverses.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*				VALEURS *(millions de francs)*			
	Préparations de viandes et de poissons	Conserves de légumes	Beurres artificiels	Malt	Préparations de viandes et de poissons	Conserves de légumes	Beurres artificiels	Malt
Importations :								
1932.....	41,4	5,3	2,2	18,5	206	25,5	15,1	42,3
1933.....	45,3	5,8	2,1	14,7	196	26,3	11,6	27,7
1934.....	35,9	4,7	1,9	13,2	110	24,-	8,-	21,7
1935.....	37,5	5,9	0,5	14,6	143	41,6	2,2	25,5
1936.....	36,5	2,6	0,2	13,6	129	15,3	1,3	27,1
1937.....	34,7	4,3	0,1	15,8	123	23,4	0,6	34,3
1938.....	35,-	4,2	—	13,-	132	23,6	—	32,9
Exportations :								
1932.....	3,2	7,3	1,3	4,1	57	33,4	8,6	5,9
1933.....	2,8	6,7	0,6	4,0	49	28,0	3,5	5,9
1934.....	3,2	7,2	0,4	7,3	41	28,3	2,3	8,8
1935.....	2,9	8,3	0,4	50,9	27	31,9	2,6	70,0
1936.....	2,8	9,2	0,2	53,8	27	37,9	1,3	80,9
1937.....	4,0	9,0	0,3	70,7	39	35,1	1,8	118,9
1938.....	3,4	10,2	0,4	64,1	28	38,4	2,5	11,6

Positions tarifaires : Préparations de viandes et de poissons : 209 à 219; conserves de légumes : 233 et 234; beurres artificiels : 245; malt : 52.

TABLEAU XXVIII. **Importations de denrées coloniales et épices.**

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*					VALEURS *(millions de francs)*				
	Riz (pelé)	Café (non torréfié)	Cacao	Epices	Total	Riz (pelé)	Café (non torréfié)	Cacao	Epices	Total
1932 ...	54,8	51,4	10,1	0,8	117,1	48,3	345	39,5	8,2	441,0
1933 ...	55,9	39,7	7,2	0,8	103,6	42,7	236	26,8	6,7	312,2
1934 ...	60,4	47,6	8,9	0,7	117,6	39,5	229	29,0	7,0	304,5
1935 ...	42,1	48,9	9,3	0,8	101,1	43,9	257	35,9	9,1	345,9
1936 ...	55,1	52,4	10,2	0,7	118,4	60,5	268	45,7	7,9	382,1
1937 ...	78,6	51,1	8,8	0,8	139,3	90,7	295	57,4	8,4	451,5
1938 ...	69,1	51,6	10,2	0,8	131,7	75,6	233	52,6	7,9	369,1

Positions tarifaires : Riz : 51*g*[2]; café : 63*a*; cacao : 62*a*; épices : 64.

Les *conserveries* de légumes ont limité leur production. Les stocks de 1937-1938 n'ont pas pu être écoulés entièrement, par suite de la surproduction et du resserrement de nos exportations.

Les prix ont été abaissés fortement et la concurrence entre grandes et petites entreprises s'est fortement accrue.

La capacité de production de cette industrie est excessive. Elle parvient aisément à ravitailler le marché intérieur. A l'heure actuelle, elle travaille en grande partie pour l'exportation, ce qui rend sa situation aléatoire.

Les récoltes déficitaires de fruits et de betteraves ont entraîné une mauvaise alimentation des *siroperies*, surtout dans le sud du Limbourg. L'on n'a fabriqué que de petites quantités de sirop de poires pur. La production est destinée presque entièrement à l'intérieur, les marchés à l'exportation étant fort entravés.

Nos exportations de sirops de toute espèce n'ont atteint que 111 tonnes contre 898 tonnes l'année passée.

B. — PÊCHE MARITIME.

La surproduction de la pêche maritime belge s'est manifestée à nouveau en 1938. D'après les statistiques de la minque d'Ostende, les apports de poisson frais, non compris le hareng guais, l'esprot et la crevette, ont atteint en 1938 29.781.495 kg. contre 27.434.604 kg. en 1937, soit une augmentation de 8,55 p. c. La vente de ce poisson a produit fr. 89.339.191,10 soit 3,92 p. c. de plus qu'en 1937. Dans ces totaux, le poisson étranger n'est intervenu que pour 5.210 kg., valant fr. 23.555,50.

TABLEAU XXIX. **La flottille de pêche et le produit de la vente de poisson à la minque d'Ostende.**

ANNÉES	CHALUTIERS OU NAVIRES A VAPEUR		CHALOUPES A MOTEUR		POISSONS DE PROVENANCE ÉTRANGÈRE *(milliers de francs)*	DIVERS (Vente de petits poissons et poissons du pays, ainsi que de poissons d'eau douce) *(milliers de francs)*	TOTAUX	
	Apports *(tonnes)*	Produits des ventes *(milliers de francs)*	Apports *(tonnes)*	Produits des ventes *(milliers de francs)*			Apports totaux *(tonnes)*	Produits des ventes *(milliers de francs)*
1932	5.396	12.540	10.355	37.492	676	522	16.273	51.236
1933	6.251	12.981	12.984	49.231	505	441	19.900	63.157
1934	5.281	12.864	12.449	47.268	159	350	18.033	60.641
1935	6.271	16.672	13.560	55.217	61	218	19.914	72.169
1936	8.195	19.427	15.899	63.831	57	182	24.158	83.497
1937	8.403	16.469	18.845	68.703	33	765	27.435	85.970
1938	8.165	18.132	20.404	70.527	24	657	28.781	89.340

TABLEAU XXX.

Composition de la flotte de pêche belge aux 31 décembre 1937 et 1938.

PORT D'ATTACHE	Chaloupes à vapeur		Chalutiers à moteur		Tonnage brut total	
	1937	1938	1937	1938	1937	1938
Nieuport, Oostduinkerke, Coxyde et La Panne	—	—	64	64	1.209,34	1.209,34
Ostende	17	16	—	—	4.601,26	4.605,65
	—	—	243	243	15.928,39	16.845,84
Blankenberghe	—	—	18	18	507,58	507,58
Zeebrugge-Heyst	—	—	146	144	5.159,54	5.078,32
TOTAUX...	17	16	471	469	27.406,11	28.246,73

Le prix moyen de ce poisson s'est établi à 3 francs au kilogramme, contre fr. 3,13 en 1937. La baisse des prix moyens atteint 17 p. c. depuis 1931 tandis que les coûts de production se sont relevés de 40 p. c. au moins.

TABLEAU XXXI.

Apports de poisson frais à la Minque d'Ostende.

ESPÈCE	1937		1938	
	Quantités (Kg.)	Valeurs (Fr.)	Quantités (Kg.)	Valeurs (Fr.)
Bateaux à vapeur	8.403.316	16.468.737	8.165.494	18.131.625
Bateaux à moteur	18.844.613	68.703.176	20.404.191	70.527.316
Divers	177.350	765.300	206.600	656.695
TOTAL...	27.425.279	85.937.213	28.776.285	89.315.636

Pêche à l'esprot.

CAMPAGNE	Kilos	Produit fr.	Prix moyen au kilo
1934-1935	492.958	478.952,65	0,97
1935-1936	740.736	624.335,70	0,84
1936-1937	1.074.415	792.986,10	0,74
1937-1938	770.662	212.243,60	0,28

Pêche au hareng guais.

CAMPAGNE	Kilos	Produit fr.	Prix moyen au kilo
1934-1935	12.232.990	3.856.044,45	0,32
1935-1936	8.595.895	5.328.753,80	0,62
1936-1937	3.132.460	2.258.225,20	0,72
1937-1938	807.425	774.628,75	0,96

Pêche au hareng frais.

CAMPAGNE	Kilos	Produit fr.	Prix moyen au kilo
1935	844.050	2.070.740,—	2,45
1936	2.274.450	3.888.854,50	1,71
1937	3.191.605	3.270.320,—	1,02
1938	4.323.895	3.627.571,70	0,84

La situation est identique pour les autres pêches. Le prix moyen de l'esprot s'établit en 1938 à fr. 0,28 au kilogramme, contre fr. 0,74 et fr. 0,84 respectivement pendant les deux années précédentes. Les apports avaient cependant été diminués, à 770.662 kg. contre 1.074.415 kg., mais ils sont probablement encore exagérés bien que la médiocrité de la qualité ait certainement contribué à l'avilissement des prix. La

même politique a produit les meilleurs résultats en ce qui concerne la pêche au hareng guais. Les apports de ce poisson qui étaient de 8.595.895 kg. en 1935-1936 n'ont plus été que de 807.425 kilos en 1937-1938. Aussi les prix se sont-ils relevés de fr. 0,62 à fr. 0,96, bien que la qualité fût médiocre. Les apports du hareng frais qui étaient de 2.274.450 kg. en 1936 ont atteint 4.323.895 kg. en 1938. Aussi les prix ont-ils baissé de fr. 1,71 à fr. 0,84. Inversement, les apports de crevettes à 999.981 kg. contre 1.329.273 kg. se sont vendus à un prix moyen de fr. 4,72 à fr. 2,97.

Etant donné cette situation, il n'est pas étonnant que les armateurs réclament l'aide du gouvernement bien que celui-ci leur ait pour ainsi dire réservé le monopole du marché intérieur par des mesures successives prises dès 1932.

La seule solution réside dans une intensification de la consommation intérieure et une adaptation de la capacité de production aux possibilités des débouchés normaux. Notre flotte de pêche souffre manifestement de suroutillage. Il est heureux que, d'une année à l'autre, la flotte se soit stabilisée à Ostende et à Zeebrugge-Heyst, comme le montre le tableau xxx.

Toutefois, la proportion de très grands navires augmente, ce qui est nuisible à la santé de la pêche par l'accroissement de la capacité de production et le relèvement des coûts.

Troisième Partie

LES TRANSPORTS ET LE TOURISME

I. — LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER

La dépression économique qui s'est développée pendant le second semestre de 1938 a ralenti l'activité de nos chemins de fer, mais surtout en ce qui concerne le trafic des marchandises.

Le trafic des voyageurs n'a pas été très atteint. Le nombre total de personnes transportées en 1938 par la Société Nationale des Chemins de fer belges est resté sensiblement le même qu'en 1937, qui avait cependant été une année comparable aux meilleures d'après-guerre (tableau 1). La diminution n'est que de 3 p. c., établie en voyageurs-kilomètres par rapport à l'année précédente, et de 8,6 p. c. si l'on reporte la comparaison avec l'année 1930, année qui, avec ses 6.521 millions de voyageurs-kilomètres, constitue le trafic le plus élevé que la Société ait connu. Comparé au trafic le plus bas, qui est celui de 1934, avec 4.873 millions de voyageurs-kilomètres, celui de 1938 est en hausse de 22,4 p. c.

Le trafic voyageurs a ainsi fait preuve d'une forte résistance à la crise, résistance attribuable en partie à l'effort poursuivi par la Société en vue de répondre aux exigences de la clientèle en ce qui concerne le confort, la vitesse et la fréquence des trains. Le parcours des trains de voyageurs, en 1938, a été augmenté de 1,6 p. c. sur 1937, augmentation due à la mise en marche de trains nouveaux, compensée en partie cependant par la suppression de certains parcours mal utilisés et par la réduction du nombre de trains spéciaux.

Pour assurer l'exécution complète de ce plan de rationalisation, la Société a passé commande en 1939 de 24 autorails lourds pour des services semi-directs et omnibus, et de 12 autorails légers, destinés à être utilisés à titre d'essai sur certaines lignes secondaires. A la fin de 1938, l'effectif des autorails était de 43 unités.

TABLEAU 1.

Statistique du trafic.

Trafic général.

Source : *Statistiques de la Société Nationale des Chemins de fer belges.*

ANNÉES	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES					
				Tonnes-kilom. *(millions)*				
	Nombre *(milliers)*	Voyageurs-kilom. *(millions)*	Tonnes totales *(milliers)*	Service interne belge	Service mixte	Service international	Transit	Total
1932	190.873	5.157	55.597	1.760	—	1.831	943	4.534
1933	185.192	5.058	55.157	1.755	—	1.760	925	4.440
1934	176.794	4.873	56.203	1.874	—	1.689	920	4.483
1935	185.100	5.388	58.669	2.043	—	1.850	864	4.757
1936	189.500	5.635	64.953	2.281	—	2.138	912	5.331
1937	202.440	6.148	73.079	2.457	—	2.448	1.325	6.230
1938	192.046	6.132	62.997	2.233	—	1.850	1.061	5.144

TABLEAU II. **Transports de marchandises en service interne belge**

Source : *Statistiques de la Société Nationale des Chemins de fer belges.*

ANNÉES	NOMBRE DE TONNES *(milliers)*										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières, sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graines et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	Totaux
1932	3.356	12.175	65	1.051	2.461	3.546	107	696	278	1.796	25.531
1933	2.978	12.978	65	984	2.509	4.078	111	691	246	1.855	26.495
1934	3.325	16.153	107	1.409	3.134	5.577	116	871	291	2.574	33.557
1935	2.978	17.323	125	1.610	3.230	6.065	141	964	298	2.657	35.391
1936	3.159	18.956	140	1.838	3.818	6.577	151	1.087	329	2.993	39.048
1937	3.036	20.305	138	2.227	4.200	7.315	160	1.131	359	3.452	42.323
1938	2.767	18.282	115	1.558	3.750	8.075	145	1.025	310	2.975	39.002

TABLEAU III. **Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.**

Source : *Statistiques de la Société Nationale des Chemins de fer belges.*

ANNÉES	NOMBRE DE TONNES *(milliers)* (1)								
	Charbons			Produits métallurgiques			Minerais		
	Service interne belge	Service international	Transit	Service interne belge	Service international	Transit	Service interne belge	Service international	Transit
1932	14.647	5.982	2.367	1.476	2.386	1.849	147	3.812	51
1933	15.635	5.478	2.098	1.418	2.336	1.870	156	3.656	102
1934	16.153	4.757	2.010	1.409	2.564	1.986	107	3.919	165
1935	17.323	4.877	1.990	1.610	2.556	1.806	125	4.606	217
1936	18.956	6.157	1.936	1.838	2.667	1.799	140	4.905	237
1937	20.305	6.327	2.574	2.226	3.118	2.493	138	5.961	769
1938	18.282	5.386	2.266	1.558	2.060	1.655	115	4.029	670

(1) A partir de janvier 1932, les chiffres indiquent la répartition d'après les frontières du pays.

La Société Nationale exploite également une série de lignes d'autobus. A la fin de 1938, il y en avait 60 qui s'étendaient sur des parcours de 1.443 kilomètres au total.

Les tarifs généraux pour les voyageurs, en vigueur depuis le 20 mars 1937, ont été augmentés de 5 p. c. au début de l'année. Les résultats ayant été insuffisants, une réforme plus profonde a été accomplie au 1er janvier 1939 et une majoration de 18 p. c. a été appliquée sur le prix des billets ordinaires, tandis que divers aménagements étaient prévus pour les billets d'aller et retour et pour les abonnements à parcours limités et « de travail ». Une proposition d'augmenter les abonnements ouvriers, introduite par la Société, n'a pas été approuvée par le gouvernement.

Si l'on se reporte au trafic des marchandises, on voit que le recul est ici beaucoup plus accusé. Le nombre total de tonnes transportées tombe de 73 à 63 millions et le nombre de tonnes-kilomètres est réduit de 6.230 à 5.144 millions (tableau I).

C'est surtout pour le service international et le service de transit que la contraction est appréciable. En service intérieur, la diminution de trafic, par rapport à 1937, est de 9,1 p. c., tandis qu'elle est de 24,5 p. c. pour le trafic international et de 19,9 p. c. pour le service de transit.

En service interne, le recul est surtout marqué pour les produits métallurgiques; il est moins accusé, bien que de l'ordre de 10 p. c. environ, pour les combustibles, les matériaux de construction, les verres et les glaces (tableaux II et III).

Le nombre de wagons a forcément diminué aussi. Par jour ouvrable, au départ des stations belges, il est tombé de 19.106 à 16.849, soit une diminution de 11,8 p. c. en un an. Le nombre total des wagons fournis à l'industrie a été de 5.568.000 en 1938 contre 6.334.000 l'année précédente (tableau IV).

Par suite de l'augmentation de 5 ou 10 p. c. du trafic marchandises, intervenue en même temps que celle des tarifs voyageurs le 20 janvier 1938, et du

relèvement de certains tarifs spéciaux, les recettes correspondant aux transports de marchandises sont en diminution moindre que les tonnages transportés (*en millions de francs*) :

	1937	1938	Différence en %
Service intérieur	803,9	786,5	— 2,2
Service international	576,7	480,2	— 16,7
Service de transit	244,1	206,6	— 15,3

Une nouvelle augmentation de 10 et de 15 p. c. suivant les classes de marchandises a été appliquée le 1er janvier 1939. Toutefois, la Société a résolu de ne pas l'appliquer aux clients qui s'engagent à remettre au chemin de fer tout leur trafic de marchandises appartenant aux cinq premières classes et qui lui procurent, par leurs expéditions, une recette trimestrielle d'au moins 5.000 francs. Cette clause, dite de fidélité, a surtout pour objet de lutter contre la concurrence automobile.

Comme pour le trafic des voyageurs, la Société Nationale des Chemins de fer se préoccupe d'accélérer les transports de marchandises par une meilleure adaptation des horaires, une plus grande vitesse des trains et le perfectionnement du service de camionnage.

Le résultat financier de l'exercice 1938 a été influencé par le ralentissement d'activité et s'est clôturé avec un déficit de 283,5 millions qui, s'ajoutant aux déficits accumulés depuis 1931, porte la perte totale du compte de profits et pertes de la Société à 680 millions. En réalité, depuis 1931, la perte totale est de 1.111 millions, mais elle a été comblée à concurrence de 431 millions par le Fonds de réserve.

Dans le déficit de 283,5 millions de l'exercice 1938, 173 millions proviennent de l'excédent des dépenses d'exploitation sur les recettes d'exploitation. Le surplus provient de charges financières et de la moins-value du portefeuille.

Ainsi que nous l'avons dit antérieurement, les dirigeants de la Société Nationale des Chemins de fer attribuent le déséquilibre financier persistant à deux causes : les charges excessives imposées à la Société et l'insuffisance de coordination des divers moyens de transport.

Nous ne nous attarderons pas à la question des charges, qui est à régler entre l'Etat et la Société, sans négliger les intérêts économiques et sociaux du pays, ce qui ne doit pas être impossible. Le problème de la coordination — qui se pose du reste dans tous les pays — est plus délicat du fait que la capacité actuelle des trois modes de transport, le rail, la route et la voie d'eau, dépasse largement les besoins du pays en période de prospérité et que cette capacité s'accroît toujours.

Pour assurer cette coordination, les dirigeants des chemins de fer préconisent la création, au sein du Département des Transports, d'un Comité central de coordination, comprenant des délégués des divers intérêts en cause et qui serait non pas seulement un simple comité consultatif, mais un organe d'exécution.

TABLEAU IV. **Nombre de wagons fournis à l'industrie.**

Source : *Statistiques de la Société Nationale des Chemins de fer belges.*

A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

ANNÉES	A		B	C		A + C	
	wagons chemin de fer	wagons chemin de fer et particuliers		wagons chemin de fer	wagons chemin de fer et particuliers	wagons chemin de fer	wagons chemin de fer et particuliers
	(milliers de wagons)						
1932.....	4.347		1.173	1.095		5.442	
1933.....	4.268	4.358	1.219	990	1.090	5.258	5.448
1934.....	4.138	4.235	1.229	935	1.037	5.073	5.272
1935.....	4.400	4.501	1.375	903	1.016	5.303	5.516
1936.....	4.799	4.909	1.516	954	1.066	5.753	5.975
1937.....	5.149	5.265	1.591	1.185	1.302	6.334	6.567
1938.....	4.564	4.668	1.377	1.003	1.088	5.568	5.756

TABLEAU V. **Activité générale de la Société Nationale des Chemins de fer belges.**

Recettes et dépenses d'exploitation (*millions de francs*).

Source : *Statistiques de la Société Nationale des Chemins de fer belges.*

ANNÉES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1932	747	1.653	52	2.452	2.620	— *168*	106,87
1933	751	1.527	52	2.330	2.343	— *13*	100,57
1934	711	1.456	48	2.215	2.263	— *48*	102,16
1935	754	1.412	48	2.214	2.135	79	96,45
1936	755	1.475	57	2.287	2.305	— *18*	100,76
1937	838	1.792	59	2.689	2.652	37	98,63
1938	842	1.641	60	2.543	2.715	— *173*	106,78

Ce Comité serait chargé notamment :

De procéder à l'inventaire de la capacité des différents modes de transport;

De déterminer les possibilités de collaboration entre les différents transporteurs, en vue d'un partage rationnel du trafic, basé sur les propriétés de chaque mode de transport;

D'établir une doctrine du prix de revient de chaque mode de transport;

De fixer des mesures de contingentement et de doubles emplois onéreux;

De déterminer les documents de transport à utiliser;

D'établir les conditions dans lesquelles les tarifs seront publiés;

D'étudier la revision de la loi de 1891 sur le contrat de transport;

De présenter des projets d'extension ou d'amélioration des voies de communication;

De rechercher pour les exploitations par route et par eau, les bases d'une tarification à la valeur qui permettrait à ces entreprises une exploitation rentable, là où elles sont seules à assurer des transports, et qui les empêcherait de contrarier systématiquement les autres transporteurs, là où plusieurs modes de transport se partagent le trafic.

Ce Comité, qui serait présidé par un magistrat, comprendrait des délégués du gouvernement, des grandes institutions d'intérêt économique et, à droits égaux, des représentants du Rail, de la Route et de la Voie d'eau.

* * *

La *Société Nationale des Chemins de fer vicinaux* se trouve, elle aussi, en concurrence avec l'automobile qui lui enlève des transports d'objets de valeur comme les denrées alimentaires, les animaux vivants et les meubles et surtout lui draine une importante clientèle de voyageurs par l'établissement de lignes d'autobus sur les parcours les plus favorisés.

A cette dernière concurrence, il a pu cependant être remédié dans une certaine mesure. En effet, pour la plupart des autorisations de services d'autobus qui sont arrivées à expiration en 1938 dans la province d'Anvers, ou qui allaient atteindre leur terme dans un avenir prochain, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux a pu conclure d'utiles accords. Tout en tenant compte dans une large mesure des intérêts des tiers, ces accords doivent avoir pour effet d'assurer une meilleure coordination des deux moyens de transport, de faire cesser les doubles emplois inutiles et d'améliorer les conditions d'exploitation des services des vicinaux.

La Société Nationale des Chemins de fer vicinaux exploite du reste elle-même, ou afferme un bon nombre de lignes d'autobus.

En ce qui concerne l'activité et les résultats d'exploitation, la situation en 1938 est moins défavorable qu'elle ne l'a été aux chemins de fer.

Le trafic voyageurs marque des progrès en ce qui concerne le nombre de personnes transportées, mais l'accroissement des dépenses en matière de consommation et en salaires a été plus considérable que la progression des tarifs, en sorte que les résultats financiers sont toujours aussi peu satisfaisants.

Le réseau électrique voit son activité augmenter d'année en année. Ses recettes, en 1938, représentaient près de 70 p. c. des recettes du réseau total. Le nombre de voyageurs transportés a passé de 159.506.261 en 1937 à 167.601.357 en 1938, tandis que les recettes sont, en 1938, en augmentation de 13 millions de francs, soit 7 p. c. par rapport à 1937. La hausse des dépenses, par contre, est de plus de 17 millions de francs.

D'autre part, les résultats obtenus sur les 3.354 km. de lignes exploitées par automotrices et à la vapeur, auxquelles il faut joindre quelques lignes d'autobus complémentaires, ne présentent pas la même progression en trafic et en recettes que le réseau électrique. Néanmoins, l'activité de ces lignes est appréciable.

En 1938, par rapport à 1937, les lignes exploitées par automotrices ont compté 2.164 166 voyageurs de moins et les services à vapeur, 1.338.403. Par contre, il y a eu un accroissement de 1.433.691 voyageurs sur les autobus de complément.

Pour ce qui regarde le trafic marchandises, tandis que le tonnage transporté est quasi égal à celui de 1937, les tonnes-kilomètres sont en régression de plus de 2 millions, soit environ 3 p. c. La recette — par suite d'une majoration des tarifs de 10 p. c. à partir du 1er mai — sont en hausse de 3,90 p. c. Les dépenses ont subi une hausse de 5,02 p. c.

En résumé, à considérer l'ensemble du réseau ferré, autobus de complément y compris, on constate que le nombre des voyageurs a passé de 173 millions en 1936 à 188 millions en 1937, pour atteindre 193 1/2 millions en 1938, tandis que le nombre des trains-kilomètres parcourus s'est élevé successivement en 1936 à 62 1/2 millions, en 1937 à 65 1/2 millions et en 1938 à 68 millions. L'augmentation des recettes totales a été de 14,8 millions de francs en 1938 par rapport à 1937.

La recherche d'un plus grand confort pour les voyageurs et d'une vitesse accrue des trains s'est poursuivie sous la forme d'amélioration et surtout de renforcement de la voie, d'installation de nombreuses sous-stations pour les lignes électrifiées, de l'utilisation de voitures à bogies et du remplacement de la locomotive à vapeur par l'automotrice. De la sorte, la vitesse commerciale qui, avant 1914, ne dépassait pas 12 à 15 km. à l'heure, tant pour les lignes électriques que pour les lignes à traction à vapeur, atteint à présent 25 km. à l'heure sur les lignes exploitées par automotrices et 30 km. à l'heure sur certaines lignes électriques. Ce résultat n'a pu être obtenu qu'en admettant momentanément des vitesses très supérieures qui peuvent atteindre 70 km. à l'heure.

La Société Nationale des Chemins de fer vicinaux a contribué également, dans la mesure de ses moyens, à développer le tourisme. Dès 1934, divers circuits touristiques furent organisés. Leur nombre a augmenté d'année en année. Ils comportent des parcours dans les régions les plus pittoresques du pays, avec visite des villes et promenades guidées.

On a équipé, également, quelques voitures-camping, qui stationnent, au gré de ceux qui les louent, aux endroits les plus propices le long des voies vicinales.

Ces innovations ont été bien accueillies.

II. — LES TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX

Alors qu'en 1937 la situation de la flotte marchande belge avait été très satisfaisante au moins jusqu'en décembre, elle s'avère moins favorable dès le début de 1938 et, de mois en mois, on voit s'accroître le nombre de navires mis à la chaîne au port d'Anvers (tableau VI). Dans ce nombre entrent cependant beaucoup de navires de nationalité étrangère.

Au 1er janvier 1939, l'ensemble de notre flotte marchande se composait de 96 navires — non compris les paquebots de l'Etat faisant le service avec l'Angleterre — jaugeant au total 366.000 tonnes brutes, soit quatre navires de plus que l'année précédente (tableaux VII et VIII).

* * *

Le ralentissement du commerce avec l'étranger a réduit l'activité de nos ports, mais dans une mesure qui n'a rien d'excessif, puisque le total du mouvement de la navigation maritime en Belgique est encore supérieur à ce qu'il fut en 1936, considéré comme une année durant laquelle le trafic fut favorable.

Le tableau X détaille le mouvement du *port d'Anvers* et accuse, pour la navigation maritime, un recul de 17 p. c. des marchandises débarquées et embarquées. Une contraction du même ordre est enregistrée pour les chargements et déchargements des bateaux d'intérieur touchant à Anvers.

TABLEAU VI.

Navires désarmés au port d'Anvers (à fin de mois).

Source : *Administration du port d'Anvers.*

PÉRIODES	NOMBRE DE NAVIRES		TONNAGE NET (*milliers de tonnes de jauge*)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges
1936 Janvier ...	11	7	37	25
Juillet ...	9	6	37	25
1937 Janvier ...	1	—	6	—
Février....	—	—	—	—
Mars	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—
Juin	—	—	—	—
Juillet	—	—	—	—
Août.....	—	—	—	—
Septembre .	—	—	—	—
Octobre ...	—	—	—	—
Novembre..	—	—	—	—
Décembre .	5	—	19	—
1938 Janvier ...	7	—	20	—
Février....	8	—	24	—
Mars.....	12	2	37	5
Avril	15	4	41	7
Mai	15	4	41	7
Juin	20	1	48	1
Juillet.....	27	7	63	13
Août.	27	6	69	13
Septembre.	22	5	57	11
Octobre ...	18	4	44	7
Novembre .	16	3	38	3
Décembre .	15	3	37	3

TABLEAU VII.

Situation de la flotte marchande belge.

Source : *Publications de l'Administration de la Marine.*

ANNÉES	NOMBRE DE NAVIRES	TONNAGE BRUT (*milliers de tonnes de jauge*)	TONNAGE NET (*milliers de tonnes de jauge*)			
			Bateaux à vapeur	Bateaux à moteur	Bateaux à voile	Totaux
1932	121	429	257	37	—	294
1933	106	380	222	37	—	259
1934	100	363	210	37	—	247
1935	95	347	199	37	—	236
1936	94	332	194	38	—	232
1937	92	347	183	54	—	237
1938	96	366	164	88	—	252

TABLEAU VIII. **Armements et navires.**

Source : *Rapport de l'Union des Armateurs belges.*

MEMBRES DE L'UNION DES ARMATEURS BELGES	NOMBRE DE NAVIRES		TONNAGE			
			Brut		Net	
	1937	1938	1937	1938	1937	1938
Armement Deppe, S. A.	27	30	86.124	91.958	61.251	65.297
Armement L. Hermans, S. A.	6	6	3.615	3.615	2.412	2.412
Belgian Gulf Oil Company, S. A.	4	5	26.706	34.511	17.150	22.322
Compagnie Dens-Océan, S. A.	2	2	4.888	4.960	3.376	3.438
Compagnie Maritime Belge (Lloyd Royal), S. A.	31	31	178.318	185.026	121.207	127.960
Armement René Geurts, S. P. R. L.	1	2	969	998	664	730
Handel en Scheepvaart, S. A.	2	2	1.478	1.478	912	912
S. A. American Petroleum Company	2	2	19.153	19.153	13.072	13.072
S. A. Armement Purfina et Purfina Maritime	2	2	10.986	11.348	7.176	7.538
S. A. John Cockerill	5	5	3.581	3.581	1.983	1.983
S. A. Navex	—	—	—	—	—	—
Armement Alexander, S. A.	—	2	—	970	—	702
Armement Hooper, Roeckens C°, S. A.	—	—	—	—	—	—
Compagnie Maritime de l'Escaut, S. A.	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	82	90	335.818	358.499	229.203	246.932
Non-membres de l'Union des Armateurs belges :						
Compagnie Marchande Export-Import, S. A.	1	1	1.275	1.275	755	755
Goossens, Marcel	3	3	5.279	5.279	3.851	3.851
Pasmans, Gustave	1	—	620	—	368	—
Rau, Eugène	1	—	209	—	105	—
Société belge d'Entreprises commerciales	1	—	1.834	—	1.316	—
TOTAL...	7	4	9.217	6.554	5.395	4.606
	89 (1)	94 (2)	345.035	365.053	234.598	251.538

(1) Dans ces 89 unités sont compris 14 navires à moteur.
(2) Dans ces 94 unités sont compris 28 navires à moteur.

TABLEAU IX. **Mouvement de la navigation maritime.**

Tableau par port d'entrée (1).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	PORTS									TOTAL GÉNÉRAL POUR LE PAYS ENTIER (1)
	Anvers	Gand	Bruxelles	Bruges	Zeebrugge	Ostende		Nieuport	Selzaete	
						Paquebots	Autres navires			
Nombre de navires :										
1933	10.623	1.509	560	250	963	833	500	307	33	15.578
1934	11.547	1.622	459	232	876	857	610	293	63	16.570
1935	11.978	1.438	446	165	1.197	889	579	180	38	16.914
1936	12.294	1.773	414	182	1.491	993	601	142	45	17.944
1937	13.059	1.963	479	204	1.455	1.129	686	179	27	19.185
1938	12.262	1.583	366	155	1.292	1.121	774	201	53	17.815
Tonnage net (en milliers de tonnes de jauge) :										
1933	20.336	1.715	285	137	1.509	1.007	301	57	47	25.394
1934	20.946	1.771	253	191	1.210	1.094	389	49	93	25.996
1935	22.250	1.630	200	108	1.640	1.205	315	29	60	27.438
1936	23.235	1.884	212	155	1.954	1.322	343	25	47	29.179
1937	25.194	2.038	251	157	1.937	1.517	449	30	34	31.607
1938	24.129	1.707	199	108	1.730	1.532	484	33	40	29.963

(1) Pour établir ce mouvement, un navire n'est compté qu'une seule fois, même s'il a visité plusieurs ports.

TABLEAU X.

Le port d'Anvers.

A. — Mouvement du port.

Source : *Administration du port d'Anvers.*

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage (*milliers de tonnes de jauge*)	Marchandises (*milliers de tonnes métriques*)	Nombre de navires		Marchandises (*milliers de tonnes métriques*)	Nombre de bateaux	Capacité (*milliers de stères*)	Marchandises (*milliers de tonnes métriques*)	Nombre de bateaux	Capacité (*milliers de stères*)	Marchandises (*milliers de tonnes métriques*)
				chargés	sur lest							
1933 ...	9.841	20.439	10.054	8.194	1.666	8.899	41.888	13.147	3.719	40.910	12.592	2.725
1934 ...	10.305	20.531	10.669	8.520	1.806	10.196	45.173	14.785	4.458	43.370	13.885	2.989
1935 ...	11.125	22.035	11.061	9.359	1.755	12.110	45.238	15.249	5.042	43.117	14.386	3.347
1936 ...	11.429	23.042	12.426	9.603	1.826	12.771	47.091	15.680	4.792	44.747	14.860	3.696
1937 ...	12.386	25.121	14.312	10.368	2.010	14.119	49.547	17.066	5.624	47.924	16.541	5.064
1938 ...	11.762	24.144	11.873	10.149	1.608	11.706	44.388	14.659	4.589	42.746	14.240	4.412

B. — Mouvement des principales marchandises.
(Navigation maritime et fluviale.)
(*Milliers de tonnes.*)

1° Entrées.

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	*Section I* Animaux vivants et produits du règne animal	*Section II* Produits du règne végétal	*Section III* Produits minéraux	*Section IV* Produits des industries aliment.; boiss., etc.	*Sect. VIII* Produits de l'industrie textile	*Section X* Bois et ouvrages en bois; ouvrages en liège	*Sect. XII* Papier et ses applications	*Sect. XV* Métaux et ouvrages en métaux	*Sect. XVII* Véhicules autres que pour voies ferrées	Totaux de toutes les entrées
1932	319	5.287	4.472	367	23	600	272	589	42	12.574
1933	375	4.892	5.327	570	25	838	299	791	45	13.773
1934	317	4.973	6.063	730	29	746	313	1.166	66	15.128
1935	348	4.867	6.648	619	29	830	357	1.419	73	16.105
1936	376	5.307	7.061	732	30	922	414	1.448	68	17.218
1937	446	5.944	8.688	766	34	827	457	1.557	110	19.901
1938	345	4.903	7.252	738	27	692	321	1.238	83	16.462

2° Sorties.

ANNÉES	*Section I* Animaux vivants et produits du règne animal	*Section II* Produits du règne végétal	*Section III* Produits minéraux	*Section IV* Produits des industries aliment., boiss., etc.	*Section V* Produits chimiques et pharmaceutiques	*Sect. VIII* Produits de l'industr. textile	*Sect. XIV* Verre et ouvrages en verre	*Sect. XV* Métaux et ouvrages en métaux	*Sect. XVI* Machines, engins mécaniques, etc.	Totaux de toutes les sorties
1932	78	2.216	3.914	188	768	67	155	3.251	77	11.026
1933	102	1.796	4.160	255	857	79	148	3.771	67	11.624
1934	97	1.788	4.981	302	871	89	154	4.375	80	13.186
1935	113	1.857	6.606	323	1.077	108	187	4.531	138	15.457
1936	125	1.827	7.739	348	1.130	123	193	4.297	134	16.467
1937	155	2.697	7.863	346	1.554	130	230	5.263	182	19.148
1938	148	2.025	7.501	344	1.357	113	172	3.697	186	16.118

TABLEAU XI.

Le port de Gand.

A. — Mouvement du port.

Source : *Administration du port.*

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Entrées			Sorties			Marchandises (*milliers de tonnes métriques*)	
	Nombre de navires	Tonnage (*milliers de tonnes de jauge*)	Marchandises (*milliers de tonnes métriques*)	Nombre de navires	Tonnage (*milliers de tonnes de jauge*)	Marchandises (*milliers de tonnes métriques*)	Entrées	Sorties
1933.....	1.785	1.960	2.128	1.772	1.931	788	1.716	1.328
1934.....	1.929	2.058	2.365	1.929	2.066	1.006	1.449	1.312
1935.....	1.755	1.928	2.103	1.753	1.917	861	1.428	1.452
1936.....	2.068	2.172	2.295	2.063	2.169	1.132	1.680	1.732
1937.....	2.218	2.273	2.916	2.230	2.283	1.124	2.548	2.231
1938.....	1.816	1.944	2.287	1.817	1.942	1.045	2.036	1.526

B. — Mouvement des principales marchandises.
(Navigation maritime et fluviale.)
(*Milliers de tonnes.*)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	ENTRÉES				SORTIES				
	Section II Produits du règne végétal	*Section III* Produits minéraux	*Section X* Bois et ouvrages en bois; ouvrages en liège	Totaux de toutes les entrées	*Section II* Produits du règne végétal	*Section III* Produits minéraux	*Section VIII* Produits de l'industrie textile	*Section XV* Métaux et ouvrages en métaux	Totaux de toutes les sorties
1932.....	130	3.142	392	3.980	107	1.398	9	725	2.619
1933.....	137	3.024	471	3.844	41	1.575	6	285	2.116
1934.....	100	2.914	487	3.814	43	1.428	9	528	2.319
1935.....	107	2.829	350	3.530	51	1.520	8	479	2.314
1936.....	131	3.322	192	3.974	54	1.862	11	659	2.864
1937.....	104	4.597	428	5.444	45	2.426	12	620	3.388
1938.....	76	3.703	258	4.323	40	1.801	13	488	2.571

TABLEAU XII.

Les ports de Bruges et de Zeebrugge.

A. — Mouvement des ports.

Sources : *Compagnie des Installations maritimes de Bruges* et *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires entrés	Tonnage des navires entrés (*milliers de tonnes de jauge*)	MARCHANDISES (*milliers de tonnes métriques*)		MARCHANDISES (*milliers de tonnes métriques*)	
			Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
1933.....	1.335	1.855	609	280	177	28
1934.....	1.166	1.442	517	234	180	54
1935.....	1.579	1.917	423	324	193	29
1936	1.892	2.252	618	388	138	38
1937.....	2.066	2.266	709	406	258	47
1938.....	1.574	1.952	440	314	153	27

TABLEAU XII (*suite*). B. — Mouvement des principales marchandises.
(Navigation maritime et fluviale.)
(*Milliers de tonnes.*)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	ENTRÉES				SORTIES		
	Section III Produits minéraux	*Section X* Bois et ouvrages en bois etc.	*Section XIII* Ouvrages en pierres, etc.	*Section XV* Métaux et ouvrages en métaux	*Section I* Animaux vivants et produits du règne animal	*Section II* Produits du règne végétal	*Section III* Produits minéraux
1932	595	31	18	18	11	29	132
1933	650	43	24	10	6	14	229
1934	553	51	25	5	23	13	228
1935	513	37	16	11	6	21	302
1936	598	47	36	20	5	16	373
1937	775	37	34	23	17	24	377
1938	478	29	12	10	12	19	281

TABLEAU XIII.

Le port du Grand-Bruxelles.

A. — Mouvement du port.

Source : *Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.*

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE
	ENTRÉES			SORTIES			Marchandises entrées et sorties
	Nombre de navires	Tonnage *(milliers de tonnes de jauge)*	Marchandises *(milliers de tonnes métriques)*	Nombre de navires	Tonnage *(milliers de tonnes de jauge)*	Marchandises *(milliers de tonnes métriques)*	*(milliers de tonnes métriques)*
1933.....	912	474	415	909	474	422	4.650
1934.....	883	475	379	881	479	463	5.129
1935.....	885	431	236	884	429	452	5.378
1936	924	497	291	918	494	615	5.766
1937.....	870	446	380	879	454	464	6.945
1938.....	628	337	260	627	335	348	5.910

La diminution du tonnage débarqué se répartit assez uniformément sur toutes les catégories de produits. A la sortie, la régression est à peu près la même et porte surtout sur les produits du règne végétal et sur les métaux et ouvrages en métaux.

Au *port de Gand* (tableau XI), la quantité de marchandises débarquées par les navires de mer a été de 21 p. c. inférieure à ce qu'elle fut l'année précédente. Pour les sorties, par contre, le recul dépasse à peine 7 p. c. Quant à la navigation fluviale, elle marque une chute de 20 p. c. pour les entrées au port et de 36 p. c. pour les sorties, ce qui est imputable, essentiellement, à la diminution du trafic en produits minéraux.

Aux *ports de Bruges et de Zeebrugge* (tableau XII), l'activité a diminué aussi de façon assez considérable : le total de navires entrés de 24 p. c., le tonnage de 14 p. c. et le chargement et déchargement de marchandises de 32 p. c.

Lorsque la livre sterling avait baissé, on avait escompté un accroissement des importations de charbons anglais, ce qui aurait profité au port de Bruges. Mais cet espoir a été déçu, les prix des charbons belges, de meilleure qualité que les charbons anglais, ayant été ramenés au prix de ces derniers.

Le trafic des *ferry-boats* a diminué également. La nouvelle ligne Dunkerque-Douvres a enlevé à Zeebrugge une très grande partie, sinon tout le trafic

TABLEAU XIV.

Le port d'Ostende.

A. — Mouvement du port.

Source : *Administration du port.*

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage *(milliers de tonnes)*	Marchandises *(milliers de tonnes métriques)*	Nombre de navires	Tonnage *(milliers de tonnes)*	Marchandises *(milliers de tonnes métriques)*	Nombre de navires	Tonnage *(milliers de tonnes)*	Marchandises *(milliers de tonnes métriques)*	Nombre de navires	Tonnage *(milliers de tonnes)*	Marchandises *(milliers de tonnes métriques)*
1933	610	354	197	611	357	193	781	107	42	792	61	3
1934	872	428	206	860	426	210	848	112	45	842	52	2
1935	761	352	140	763	349	210	1.195	199	82	1.181	44	1
1936	784	377	157	782	376	249	1.188	203	69	1.201	46	2
1937	858	468	121	850	467	256	1.280	243	92	1.304	38	2
1938	830	496	125	832	496	245	1.062	194	90	1.036	32	2

B. — Mouvement des principales marchandises.
(Navigation maritime et fluviale.)
(*Milliers de tonnes.*)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	ENTRÉES					SORTIES			
	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	*Section VIII* Produits de l'industrie textile	*Section X* Bois et ouvrages en bois	*Section XV* Métaux et ouvrages en métaux	Totaux de toutes les entrées	*Section I* Animaux vivants et produits du règne animal	*Section VIII* Produits de l'industrie textile	*Section XV* Métaux et ouvrages en métaux	Totaux de toutes les sorties
1933	8	1	95	1	239	13	2	1	196
1934	5	1	56	1	251	10	2	1	212
1935	4	1	67	1	222	10	2	1	211
1936	4	1	78	1	226	10	3	1	251
1937	4	1	50	0,3	214	10	4	1	263
1938	5	0,5	56	0,3	214	13	5	2	247

C. — Nombre de passagers transportés par les paquebots de l'Etat.

ANNÉES	Entrées	Sorties
1933	140.738	146.583
1934	154.915	157.023
1935	241.334	241.146
1936	309.254	315.960
1937	383.432	399.455
1938	325.840	328.806

de France et de Suisse vers l'Angleterre. Zeebrugge conserve cependant le trafic allemand, hongrois et italien.

Le *port de Bruxelles* (tableau XIII), qui avait déjà enregistré une diminution sensible de son trafic maritime l'année précédente, accuse une nouvelle chute qui n'est pas, cette fois, compensée par un accroissement du trafic fluvial comme ce fut le cas en 1937. Les bateaux d'intérieur transportent, en effet, surtout de la houille, des bois, des carburants liquides et des minerais, trafic que le ralentissement général des affaires a forcément diminué.

Le *port d'Ostende* (tableau XIV) est le seul qui enregistre à l'entrée une légère augmentation des quantités de marchandises débarquées et du tonnage des navires venus à quai.

TABLEAU XV.

Le chômage dans les industries du transport.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1928	24.668	165	2.816	0,7	12,2	265
1929	24.680	89	3.299	0,4	14,6	299
1930	29.116	505	6.804	2,1	28,2	800
1931	26.325	2.825	10.173	10,4	37,2	1.576
1932	36.136	9.399	8.957	31,1	30,0	2.317
1933	52.156	9.074	7.865	18,2	15,9	1.512
1934	46.271	8.884	9.356	19,3	20,3	1.471
1935	45.886	8.304	10.305	17,9	22,4	1.479
1936	50.023	6.143	11.408	13,7	25,3	1.421
1937	50.015	5.434	9.628	10,9	19,4	996
1938	52.052	5.097	14.776	10,1	29,3	1.451

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Janvier	1.954	1.500	1.840	1.631	1.088	1.407
Février	2.604	1.690	1.922	1.860	1.024	1.426
Mars	1.925	1.650	1.817	2.038	926	1.460
Avril	1.808	1.626	1.536	2.454	921	1.355
Mai	1.544	1.515	1.575	2.060	922	1.537
Juin	1.452	1.519	1.452	1.138	917	1.566
Juillet	1.114	1.462	1.309	885	959	1.431
Août	1.075	1.370	1.325	881	1.054	1.299
Septembre ...	1.132	1.265	1.329	893	900	1.393
Octobre	1.105	1.280	1.220	935	988	1.376
Novembre	1.130	1.089	1.234	1.062	1.059	1.463
Décembre.....	1.300	1.691	1.185	1.217	1.189	1.694
Moyenne	1.512	1.471	1.479	1.421	996	1.451

Le service des paquebots de l'Etat, faisant la liaison Ostende-Douvres, n'a pas maintenu son trafic au niveau élevé qu'il avait atteint en 1937. Le nombre de voyageurs transportés tombe de 782.887 à 654.646 et celui des autos de 12.452 à 10.154. Les événements politiques de septembre, qui ont contrarié fortement les voyages et excursions, sont en grande partie la cause de cette diminution.

III. — LES TRANSPORTS PAR ROUTE ET LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'exécution du programme d'extension et d'amélioration du réseau routier, qui comportait notamment l'établissement d'autostrades, a été quelque peu ralentie en 1938 pour des raisons budgétaires. Les sommes affectées à l'extraordinaire pour ces travaux avaient été réduites à 60 millions contre 78 millions en 1937.

Néanmoins de nouveaux progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'aménagement de certaines routes pour permettre une augmentation de la vitesse moyenne des véhicules par la suppression d'obstacles tels que traversée des villes, passages à niveau, virages difficiles.

L'éclairage des routes à grand trafic de nuit a également été poursuivi sans qu'on ait pu cependant l'étendre à un grand nombre de parcours. Il est prévu sur les autostrades dont la construction a été entreprise à divers endroits, mais dont l'achèvement ne pourra être réalisé avant quelque temps en raison de leur coût élevé.

Le nombre de véhicules automobiles immatriculés en Belgique (tableau XVI) s'est encore accru de plus de 10.000 unités dans l'ensemble.

La progression des voitures privées est normale ainsi que celle des autobus et autocars.

Pour les véhicules servant au transport de marchandises, on constate une régression du nombre de camions légers, ce qui ne s'était plus produit depuis 1933. Par contre, le trafic des camions lourds continue à se développer et le nombre de ceux-ci s'accroît de 2.000 en un an.

TABLEAU XVI. **Véhicules automobiles existant en Belgique** (*à fin d'année*).

Source : *Bulletin de l'Office central de Statistique* (Ministère de l'Intérieur).

ANNÉES	Véhicules servant au transport des personnes		Véhicules servant au transport des marchandises		Total des voitures automobiles	Nombre d'habitants pour une auto (de personnes ou de marchandises)
	Voitures privées ou de location	Autobus et autocars	Légers	Lourds		
1932	115.870	1.660	52.902	13.458	183.890	44
1933	123.049	1.903	52.121	15.118	192.191	43
1934	121.167	1.685	55.246	16.182	194.280	43
1935	124.183	973	60.612	11.667	197.435	42
1936	132.429	835	61.524	12.185	206.973	40
1937	144.093	957	63.756	13.572	222.378	37
1938	154.130	1.044	62.069	15.531	232.774	36

TABLEAU XVII.

Motocycles, motocyclettes et bicyclettes à moteurs existant en Belgique (*à fin d'année*) (*unités*).

Source : *Bulletin de l'Office central de Statistique* (Ministère de l'Intérieur).

ANNÉES	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liége	Limbourg	Luxembourg	Namur	Royaume
1932	7.225	10.245	5.673	5.362	9.133	11.774	3.157	3.621	5.842	62.032
1933	7.333	10.882	5.993	5.398	9.303	11.849	3.336	3.834	6.062	63.990
1934	6.816	11.097	6.042	5.229	9.475	12.419	3.476	3.961	6.306	64.821
1935	6.608	10.391	6.085	5.175	9.416	12.493	3.510	3.976	6.066	63.720
1936	6.677	10.775	6.575	4.637	9.693	12.695	3.544	4.277	6.056	64.929
1937	6.856	11.469	6.629	4.638	10.204	13.455	3.563	4.228	6.253	67.235
1938	7.073	11.132	6.212	4.316	10.240	13.956	3.479	4.291	6.317	67.016

TABLEAU XVIII.

Vélocipèdes existant en Belgique (*à fin d'année*)
(*en milliers*).

Source : *Bulletin de l'Office central de Statistique* (Ministère de l'Intérieur).

ANNÉES	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liége	Limbourg	Luxembourg	Namur	Royaume
1932	320	264	333	332	268	171	124	55	86	1.955
1933	343	286	346	350	282	179	131	57	89	2.062
1934	375	287	351	355	288	185	138	59	93	2.131
1935	398	339	370	370	304	194	144	62	97	2.278
1936	430	375	390	396	329	211	154	67	103	2.454
1937	460	413	412	422	347	229	163	70	109	2.625
1938	480	468	436	442	381	251	177	73	114	2.822

L'emploi de la motocyclette, qui avait repris un nouvel essor depuis 1936, est en légère régression. La proportion par rapport au nombre d'automobiles circulant dans le pays reste néanmoins très élevée, puisqu'elle dépasse 25 p. c. Rappelons que la statistique ne recense pas les motos de l'armée (tableau XVII).

Pour le vélo, c'est un nouveau chiffre record que l'on enregistre et qui marque une nouvelle avance de 7 p. c. par rapport à 1937. Il y a, à présent, un vélo pour trois habitants dans le pays. Le progrès se répartit assez uniformément dans toutes les provinces (tableau XVIII). La Flandre occidentale, avec 436.000 vélos, est au premier rang avec un vélo pour deux habitants. Le Luxembourg et Namur ont un vélo pour trois habitants, tandis que le Brabant n'en a qu'un pour quatre habitants. Cela tient sans doute à ce que le vélo est avant tout un moyen de transport adopté par les ouvriers pour se rendre à leur travail et que son usage se développe naturellement le plus dans les régions où les moyens de transport en commun sont le moins développés.

* * *

Notre *aviation marchande* poursuit l'extension de ses services, dans des conditions rendues difficiles par le fait que l'exploitation n'est, dans son stade actuel, pas encore rentable. Elle a notamment fait un très gros effort pour assurer, avec succès, une relation rapide et confortable avec la Colonie du Congo belge.

La société exploitante *Sabena*, en plus du soin qu'elle met à parfaire les relations avec le Congo, a cherché à étendre son réseau vers les grandes villes de l'Est. L'exécution de ce programme exige des avions très rapides, de tout derniers types, si l'on veut supporter la concurrence des compagnies étrangères.

La flotte de la *Sabena* comportait, en 1938, des Savoïa-Marchetti S. 83 et S. 73, des Junckers et des Douglas D. C. 3.

Le tableau suivant montre les progrès accomplis depuis six ans.

On remarquera particulièrement le bond réalisé en ce qui concerne le transport du courrier, assuré de plus en plus sans surcharge et de nuit.

	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Kilomètres parcourus	1.036.255	1.084.285	1.211.428	1.467.092	1.853.987	2.345.974
Kilomètres voyageurs	3.487.160	3.912.430	6.343.615	8.673.505	10.665.504	13.292.130
Tonnes-kilomètres de fret	97.145	91.893	137.604	175.908	178.819	324.151
Tonnes-kilomètres de courrier	12.318	10.186	13.880	17.239	41.581	128.202

IV. — LE TOURISME ET L'INDUSTRIE HOTELIÈRE

La statistique du tourisme en Belgique, établie par l'Office Central de Statistique et publiée par les soins de l'Office National du Tourisme, indique que les touristes étrangers ont passé, entre le 1er juillet et le 31 décembre 1938, un total de 1.717.884 nuitées, alors que la statistique de 1937 n'en recensait que 1.421.160 (tableau XIX).

TABLEAU XIX.

Le tourisme en Belgique en 1938.

Source : *Office belgo-luxembourgeois de Tourisme.*

PAYS DE RÉSIDENCE	NOMBRE DE NUITS PASSÉES PAR LES TOURISTES			
	Littoral	Intérieur	Ardennes	Total
France	213.874	120.004	20.374	354.252
Iles Britanniques	388.612	82.640	20.106	491.358
Pays-Bas	128.715	228.266	110.307	467.288
Allemagne	23.833	84.087	5.907	113.827
États-Unis	7.110	33.774	621	41.505
Grand-Duché de Luxembourg	17.369	13.221	1.887	32.477
Suisse	9.571	15.692	704	25.967
Italie	4.461	16.744	1.776	22.981
Espagne	1.117	11.857	3.264	16.238
Amérique du Sud	851	8.642	133	9.626
Pologne	5.863	10.781	2.019	18.663
Tchécoslovaquie	3.605	10.477	454	14.536
Suède	1.922	7.523	458	9.903
Divers	20.507	72.113	6.643	99.263
Total...	827.410	715.821	174.653	1.717.884

La comparaison cependant ne porte pas sur la même période, la statistique de 1937 étant établie pour les mois de mai à octobre et celle de 1938 pour le second semestre de l'année.

Une chose frappe d'abord, c'est que la première place en ce qui concerne le nombre de visiteurs est occupée actuellement par les Anglais. Les Français qui, depuis longtemps occupaient le premier rang, glissent au troisième, laissant le second aux Hollandais.

A s'en tenir aux données de cette statistique, on pourrait croire que l'année 1938 a été favorable à l'industrie hôtelière et au commerce de détail, qui tire profit de la clientèle étrangère.

En réalité, tant au littoral qu'en Ardenne, la saison a donné des résultats peu satisfaisants et les hôteliers sont presque unanimes à se plaindre.

A la côte, on peut mesurer le recul, par la statistique des taxes de séjour perçues par les administrations communales (tableau XX). Pour le littoral Nord, la régression est de 21 p. c. et pour le littoral Sud de 13 p. c.

La différence est cependant assez sensible d'une plage à l'autre. Certaines stations ne paraissent pas avoir été trop touchées et ont conservé une bonne clientèle anglaise et hollandaise. Presque partout, par contre, on note une diminution des estivants belges.

Tout le long de la côte, les petits hôtels, pensions bourgeoises et restaurants à prix modique ont fait, en général, des affaires satisfaisantes. Les hôtels bourgeois, et surtout les grands hôtels, ont été moins bien partagés, sauf ceux dont la majorité de la clientèle leur est fournie par les agences de voyage.

TABLEAU XX.

Les séjours au littoral.

ANNÉES	TAXES PERÇUES *(en milliers de francs)*			
	Littoral Nord (1)		Littoral Sud (2)	
	Montant	% par rapport à 1929	Montant	% par rapport à 1929
1931	1.685	82	264	100
1932	1.300	63	288	109
1933	1.348	66	314	119
1934	1.329	65	277	105
1935	1.690	82	387	147
1936	2.212	108	465	176
1937	2.278	111	396	150
1938	1.854	90	361	137

(1) Comprend : Knocke-Zoute, Heyst, Ostende.
(2) Comprend : La Panne, Coxyde, Oostduinkerke.

La construction, au littoral, a aussi fortement baissé. La régression est surtout marquée au littoral Sud (tableau XXI).

En Ardenne, la saison touristique a commencé fort tard et s'est brusquement terminée en septembre, lors des tractations qui aboutirent à l'accord de Munich. Elle a donc été assez pauvre pour la plupart des hôteliers.

De sérieux efforts ont cependant été faits tant au point de vue de la propagande dans le pays et à l'étranger qu'au point de vue de l'aménagement et de l'embellissement des hôtels. On a créé des syndicats d'inititiave et des bureaux de tourisme. Une école hôtelière, chargée de former le personnel, fonctionne à Namur. De nouveaux hôtels ont été construits dans la vallée de la Meuse. On avait envisagé, pour l'été 1939, une exposition du tourisme en relation avec l'Exposition de l'Eau à Liége. Les crédits gouvernementaux nécessaires n'ayant pu être accordés, la réalisation de ce projet a été reportée à l'année 1942.

La tentative de créer des stations de sports d'hiver en Haute-Ardenne s'est poursuivie, mais sans atteindre jusqu'à présent des résultats très appréciables.

TABLEAU XXI.

La construction au littoral.

LOCALITÉS	CONSTRUCTIONS						RECONSTRUCTIONS ET TRANSFORMATIONS						TOTAL					
	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Littoral Nord :																		
Knocke-Zoute	109	84	163	171	143	124	74	67	31	126	168	75	183	151	194	297	311	199
Heyst	56	37	97	53	83	65	57	76	43	48	75	34	113	113	140	101	158	99
Blankenberghe	30	23	57	59	50	40	58	60	48	94	89	70	88	83	105	153	139	110
Wenduyne	11	10	24	25	25	19	9	8	10	16	15	9	20	18	34	41	40	28
Klemskerke	30	31	40	56	47	18	6	9	8	10	9	6	36	40	48	66	56	24
Breedene	72	52	92	53	45	63	20	26	20	47	38	34	92	78	112	100	83	97
Ostende	222	87	180	173	168	190	263	291	630	512	453	419	485	378	810	685	621	609
Middelkerke	29	25	19	68	37	37	19	13	24	25	29	25	48	38	43	93	66	62
Westende	11	13	20	28	16	6	2	3	2	3	7	5	13	16	22	31	23	11
Lombardzijde	9	4	16	3	6	6	—	—	—	—	2	3	9	4	16	3	8	9
Total littoral Nord	*579*	*366*	*708*	*689*	*620*	*568*	*508*	*553*	*816*	*881*	*885*	*680*	*1.087*	*919*	*1.524*	*1.570*	*1.505*	*1.248*
Littoral Sud :																		
Nieuport-Ville	22	10	55	33	38	17	—	2	5	23	2	12	22	12	60	56	40	29
Oostduinkerke	57	39	59	77	81	51	15	15	10	15	16	5	72	54	69	92	97	56
Coxyde	132	103	189	195	127	80	63	40	58	85	93	59	195	143	247	280	220	139
La Panne	86	72	82	106	58	28	93	57	30	159	119	19	179	129	112	265	177	47
Total littoral Sud	*297*	*224*	*385*	*411*	*304*	*176*	*171*	*114*	*103*	*282*	*230*	*95*	*468*	*338*	*488*	*693*	*534*	*271*
Toute la côte	**876**	**590**	**1.093**	**1.100**	**924**	**744**	**679**	**667**	**919**	**1.163**	**1.115**	**775**	**1.555**	**1.257**	**2.012**	**2.263**	**2.039**	**1.519**

Quatrième Partie

LES PRIX, LE COMMERCE ET LE MOUVEMENT GÉNÉRAL DES AFFAIRES

I. — LES PRIX ET LES RÉMUNÉRATIONS

L'orientation à la baisse des prix dont les marchés des matières premières avaient témoigné dès le mois de mars 1937, s'est maintenue au cours du premier semestre de 1938. Dans la suite, les indices d'ensemble ont marqué plus de stabilité. Sous l'influence notamment de la reprise industrielle aux Etats-Unis, les marchés des métaux non ferreux, du caoutchouc et des laines ont fait preuve de fermeté. Par contre, les marchés des céréales et du coton, influencés par des récoltes largement excédentaires, ont manifesté une faiblesse extrême. D'une manière générale, la stabilité relative des marchés des matières premières, au cours du second semestre de 1938, a moins traduit le fait d'un certain relèvement de la consommation que l'efficacité des contrôles qui se sont exercés sur la plupart de ces marchés.

TABLEAU I.

Indices des prix.
(*Moyennes annuelles.*)

Source : *Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes.*

ANNÉES	INDICES DES PRIX DE GROS (Base : avril 1914)			INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (Base : avril 1914)							INDICES DU COÛT DE LA VIE, 3e CATÉGORIE (Base : année 1921)
				Anvers	Bruxelles	Gand	Liége	Pour le royaume			
	en fr.-nouv.	en fr.-or						en fr.-nouv.	en fr.-or		
		(1)	(2)						(1)	(2)	
1933	501	72	—	740	738	677	693	705	102	—	181
1934	473	68	—	696	707	636	653	666	96	—	174
1935	537	77	56	678	697	627	643	654	94	68	175
1936	588	—	61	716	732	664	675	685	—	71	185
1937	684	—	71	778	791	733	732	735	—	76	199
1938	630	—	65	801	828	760	766	761	—	79	205

(1) Sur la base du taux de stabilisation de 1926.
(2) Sur la base du taux de dévaluation de 1935.

En Belgique, l'évolution des prix de gros a marqué, dans son ensemble, un recul à peine moins rapide que celui qui avait caractérisé le second semestre de 1937. D'une année à l'autre et sur la base du mois de décembre, l'indice des prix de gros a encore diminué de 7,9 p. c., s'établissant ainsi au coefficient 607, soit à 13,5 p. c. en dessous du maximum qui avait été atteint en juillet 1937 et à un niveau approximativement égal à celui du début du dernier trimestre de 1936.

Les prix de gros agricoles qui, pour n'avoir pas participé à l'envolée des prix qui avait caractérisé l'hiver de 1936-37, étaient demeurés relativement stables au cours de cette dernière année, ont baissé en 1938 à l'unisson des prix de gros industriels. Tandis que les prix des produits finis, tant agricoles qu'industriels, ont à peine fléchi, ceux des matières premières et des produits demi-finis se sont encore fortement repliés; les produits textiles ont cependant fait exception à cet égard et ont témoigné, en conséquence, d'une baisse des prix approximativement parallèle, quel que soit leur degré d'achèvement.

TABLEAU II.

Indices des prix de gros en Belgique.

Source : *Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes.*

CATÉGORIES DE PRODUITS	Nombre de produits	Indices		Augmentation ou diminution par rapport à décembre 1937		Augmentation ou diminution relative par rapport au maximum atteint en 1937 ou en 1938	
		au mois de décembre 1937	au mois de décembre 1938	absolue	relative (%)	Date du maximum (mois)	Augmentat. ou diminut. en %
Alimentation	15	607	528	— 79	— 13,0	7-1937	— 20,0
Combustibles	4	906	855	— 51	— 5,6	10-1937	— 5,6
Goudrons et dérivés	3	674	538	— 136	— 20,2	10-1937	— 21,6
Produits métallurgiques	14	733	678	— 55	— 7,5	8-1937	— 16,9
Pétroles et dérivés	7	1.035	905	— 130	— 12,6	8-1937	— 13,6
Produits céramiques	9	885	847	— 38	— 4,3	7-1937	— 5,8
Produits verriers	2	549	549	—	—	1937	—
Produits chimiques	12	612	591	— 21	— 3,4	4-1938	— 5,6
Engrais chimiques	4	480	524	+ 44	+ 9,2	12-1938	—
Matières grasses	7	506	419	— 87	— 17,2	2-1937	— 31,8
Produits textiles (ensemble)	19	620	571	— 49	— 7,9	6-1937	— 24,4
Laines	*5*	*726*	*572*	*— 154*	*— 21,2*	*4-1937*	*— 30,7*
Lins	*5*	*762*	*857*	*+ 95*	*+ 12,5*	*6-1937*	*— 11,1*
Jutes	*2*	*376*	*357*	*— 19*	*— 5,1*	*5-1937*	*— 19,0*
Cotons	*7*	*552*	*488*	*— 34*	*— 11,5*	*3-1937*	*— 35,0*
Matériaux de construction	13	767	772	+ 5	+ 0,7	9-1937	— 1,0
Produits résineux	2	552	520	— 32	— 5,8	2-1937	— 35,8
Peaux et cuirs	9	523	461	— 62	— 11,9	4-1937	— 32,1
Tabac	1	545	545	—	—	12-1937	—
Papier	1	938	644	— 294	— 31,3	11-1937	— 41,2
Caoutchouc	1	126	133	+ 7	+ 5,6	3-1937	— 35,7
Indice général	**123**	**659**	**607**	**— 52**	**— 7,9**	**7-1937**	**— 13,5**

TABLEAU III.

Indices du coût de la vie, 3e catégorie.
(Ménages ouvriers disposant d'un revenu de 30 à moins de 40 fr. par unité de consommation et par quinzaine.)

Base : 1921, indice 100.
(*Moyennes annuelles.*)

Source : *Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes.*

DATES	Nourriture	Habitation, mobilier	Chauffage, éclairage	Vêtements	Besoins hygiéniques, sociaux et moraux	Indice général
1933	**152**	**401**	**168**	**227**	**175**	**181**
1934	**144**	**398**	155	218	**175**	**174**
1935	146	398	155	216	173	175
1936	159	400	162	223	**174**	185
1937	175	404	186	239	**181**	**199**
1938	180	405	194	246	**183**	205

Le recul des prix de gros industriels depuis l'été de 1937 a revêtu une ampleur très différente suivant les catégories de produits considérés. Malgré une certaine diminution d'ensemble, les prix des produits minéraux et, d'une manière générale, les prix des biens de production ont renchéri relativement aux prix des autres biens. La houille (exception faite pour les fines à coke), les produits sidérurgiques, les produits verriers, nombre de produits chimiques et en particulier les engrais chimiques de synthèse, enfin la plupart des matériaux de construction n'ont manifesté, au cours de l'année, aucune baisse de prix quelque peu appréciable. Des hausses de prix, importantes parfois, ont même été observées.

Dans le domaine agricole, la baisse des prix des matières premières végétales, qui s'était amorcée en 1937, s'est accentuée au cours de l'année. Par contre, les prix des matières premières animales sont demeurés fermes au niveau élevé qu'ils avaient atteint à la fin de l'exercice précédent. Tandis que les biens de production agricoles se sont relevés quelque peu en fin d'année, après avoir fléchi durant les trois premiers trimestres, les biens de consommation ont été modérément orientés à la baisse au cours de tout l'exercice. Les produits agricoles d'importation ont accusé un recul appréciable, tout particulièrement à partir du second trimestre de l'année.

Malgré le fléchissement important des prix de gros, en cours depuis le début de l'année 1937, les prix de détail et le coût de la vie sont demeurés pratiquement stables au niveau maximum qu'ils avaient atteint au début de 1938. Les chiffres suivants résument l'essentiel des mouvements des indices qui ont été ramenés à la base de la moyenne de 1935 à 1937, de manière à exclure toute influence des modifications intervenues dans la structure des prix avant 1934.

Tableau IV.

Indices comparés des prix de gros, des prix de détail et du coût de la vie (3e catégorie).

Base : Moyenne des années 1935 à 1937.

Source : *Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes.*

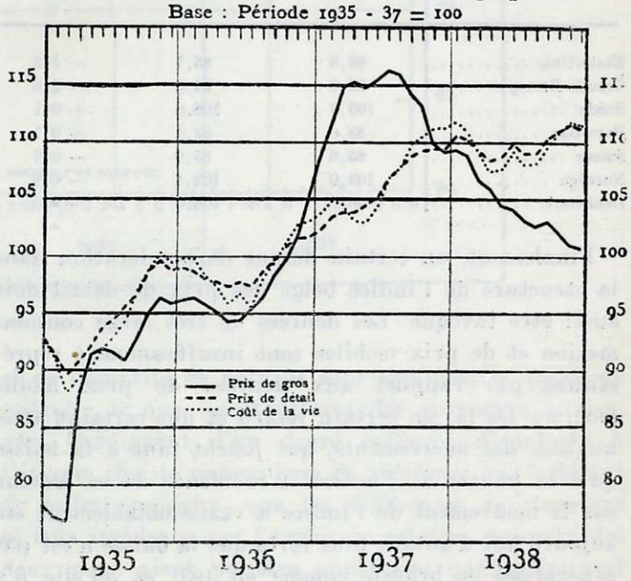
ANNÉES	Prix de gros	Prix de détail	Coût de la vie (3e catégorie)	
			Ensemble	Alimentation
1934	82	96	94	90
1935	89	95	94	91
1936	98	99	99	99
1937	113	106	107	109
1938	104	110	110	113
1938 Janvier ...	109	111	112	117
1939 Janvier ...	100	111	112	116

Les prix de gros ont atteint leur maximum en juillet 1937, après que les matières premières avaient atteint le leur en avril de cette année. Si l'on en juge d'après l'expérience, les prix de détail ne s'infléchissent qu'avec un certain retard qui varie entre des limites assez larges et que l'influence de facteurs saisonniers ou accidentels tend parfois encore à étendre. Lors de la crise de 1929, les prix de détail et le coût de la vie n'ont réellement commencé à s'infléchir que vers la fin de l'année 1930, soit avec un retard de dix-huit mois environ sur les prix de gros. Dans ces conditions, si l'on porte l'attention sur l'évolution relative des prix de gros et de détail, c'est moins la hausse de ces prix de détail jusqu'au début de 1938 qui doit être soulignée que la stabilité inaccoutumée de ces derniers à leur niveau maximum au cours de tout l'exercice sous revue.

Graphique I.

Indices des prix de gros, des prix de détail et du coût de la vie en Belgique

Base : Période 1935 - 37 = 100



Ce phénomène doit être attribué à divers ordres de causes.

En premier lieu, trois facteurs exceptionnels et temporaires ont provoqué successivement une hausse des prix de certains produits. Vers la fin de l'année 1937, une épidémie de stomatite aphteuse s'est traduite par un renchérissement des prix de certaines catégories de viandes. Les effets de cette épidémie s'étaient à peine atténués qu'une pénurie de pommes de terre intervint à la fin du printemps et releva considérablement les prix de cette denrée. Enfin, en automne, on atteignit le point culminant du « cycle du porc », qui influence directement les prix de cinq produits qui figurent dans l'indice des prix de détail.

Quelque appréciable qu'ait été l'influence de ces facteurs sur l'évolution des prix de détail au cours de l'exercice écoulé, celle-ci traduit cependant aussi

une certaine accentuation de la rigidité de notre système économique. Se souvenant de l'expérience de 1931-1934, les groupes sociaux les plus vulnérables refusent aujourd'hui de se prêter volontiers à des tentatives de baisse des prix et des rémunérations. Cette rigidité que la Belgique n'a pas connue au même point au début de la crise de 1930, existait déjà alors à l'étranger, où elle s'est manifestée d'ailleurs de nouveau, bien qu'à un degré moindre que celui dont la Belgique a témoigné au cours de l'exercice écoulé. En font foi les indications suivantes relatives au mouvement des indices du coût de la vie dans quelques pays.

TABLEAU V.

Evolution comparée des indices du coût de la vie dans quelques pays au cours de l'année 1938.

(Base : 1929 = 100.)

PAYS	Décembre 1937	Décembre 1938	Augmentation ou diminution relative %
États-Unis	88,5	85,7	— 3,2
Grande-Bretagne	97,0	94,5	— 2,6
Suède	105,9	106,0	+ 0,1
Pays-Bas	83,0	82,4	— 0,7
Suisse	85,6	85,0	— 0,7
Norvège	103,0	102,4	— 0,6
Danemark	106,5	106,0	— 0,5

Finalement, un certain défaut de pondération dans la structure de l'indice belge des prix de détail doit aussi être invoqué. Les denrées de très large consommation et de prix mobiles sont insuffisamment représentées par rapport aux denrées de prix moins mobiles. De là, un certain retard et une certaine atténuation des mouvements, qui jouent tant à la baisse qu'à la hausse de l'indice. L'incidence de ce facteur sur le mouvement de l'indice a vraisemblablement été aujourd'hui d'autant plus forte que la baisse n'est pas généralisée et brutale comme en 1931 et qu'elle n'a envahi que progressivement toute la vie économique, notamment pour les raisons qui ont été indiquées plus haut.

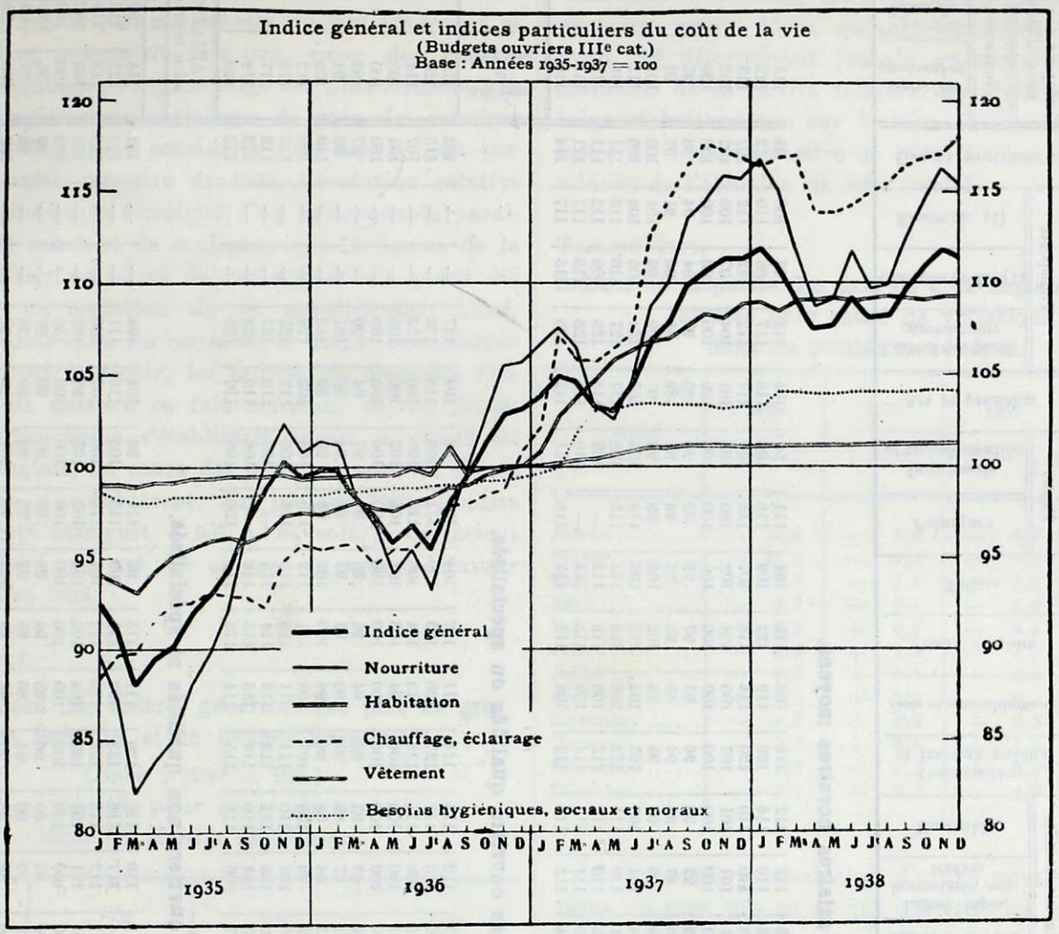
Il n'est pas sans intérêt de noter, contrairement à ce qui est affirmé parfois, que l'indice des prix de détail ne paraît refléter, d'aucune façon, des influences d'ordre monopolistique qui contribueraient à le maintenir à un niveau relativement élevé. Les produits de monopole ou les produits vendus sous marque de fabrique ne sont tout d'abord qu'au nombre de 17 sur les 54 articles intervenant dans le calcul de l'indice des prix de détail. De plus, l'indice des prix de ces produits, non seulement s'établit en dessous de l'indice général, mais il s'est infléchi dès l'année 1937. La stabilité relative de l'indice des prix de détail est donc le fait des produits vendus sans marque de fabrique, ce qui souligne davantage encore l'inertie dont témoigne notre système des prix.

Le graphique II précise aussi les influences qui se sont opposées au fléchissement de l'indice. Tandis que le pain de ménage a accusé une baisse profonde, les produits agricoles à prix saisonniers n'ont manifesté qu'un très léger recul. Facteur de caractère cyclique dont les effets ont plus que jamais été inopportuns, la viande de porc a haussé dans des proportions considérables. Affectés par l'épidémie de stomatite aphteuse, les prix des autres viandes se sont brusquement relevés au début de 1938 et n'ont manifesté, depuis lors, aucune velléité de baisse. L'action combinée de ces différents facteurs explique que l'indice partiel du coût de la nourriture qui, de 1935 à 1937, évoluait approximativement au même niveau que l'indice général du coût de la vie, se soit brusquement détaché de celui-ci à la fin de 1937 pour se maintenir dès cette époque à un niveau plus élevé.

Ces constatations suggèrent que, dans la mesure où pour une raison ou pour une autre, le coût de la vie est trop élevé en Belgique, c'est le coût de l'alimentation qui mérite plus particulièrement examen, en raison de son importance dans la structure du coût de la vie et surtout des tendances dont il a témoigné, tendances qui font quelque peu contraste avec celles des prix de gros des produits agricoles de consommation qui, ainsi que la chose a été notée plus haut, ont été modérément orientés à la baisse depuis un peu plus d'un an.

Appréciée d'un point de vue interne, c'est-à-dire d'après les conditions auxquelles un système des prix doit répondre en vue de favoriser le maintien de l'activité économique dans la mesure où celle-ci satisfait les besoins du marché intérieur, l'évolution des prix de gros et de détail au cours de l'exercice écoulé n'a donc pas été satisfaisante. Si certaines tensions se sont résorbées ou tout au moins ne se sont guère aggravées, d'autres, au contraire, se sont développées. Sans nul doute, l'effet le plus regrettable de l'évolution des prix en Belgique, et plus particulièrement de celle des prix de détail, a été de favoriser l'accroissement des rémunérations à une époque où manifestement la stabilité eût été mieux venue. D'une année à l'autre, l'indice général des salaires horaires moyens a encore accusé une hausse de 2,5 p. c. Quel que soit le point de vue auquel on envisage cette question, une augmentation des salaires en période de contraction générale de la demande, extérieure et intérieure, ne peut qu'influencer défavorablement le degré d'emploi en affectant directement le coût premier de production et en diminuant en conséquence l'intérêt qu'a l'employeur à maintenir en activité ses effectifs ouvriers. Cette observation ne vaut pas seulement pour les salaires directs, mais également pour toute forme de charges qui sont proportionnelles au degré d'emploi.

GRAPHIQUE II.



Envisagés d'un point de vue externe, à savoir celui de la fixation des prix à un niveau adéquat au maintien de notre commerce d'exportation tant à longue qu'à courte échéance, les résultats de l'exercice écoulé laissent également à désirer. A diverses reprises, cet aspect du problème des prix en Belgique a déjà fait l'objet d'études publiées dans ce *Bulletin* (1). Les considérations qui suivent constituent donc une mise à jour de cette documentation commentée en fonction des événements de l'année 1938.

Rappelons brièvement tout d'abord quelques principes essentiels à l'interprétation des calculs de parité et de disparité de prix entre divers pays.

Il n'y a aucune raison qui veuille que l'évolution des prix doive être invariablement parallèle dans deux économies et ceci, tant à courte qu'à longue échéance. A courte échéance, en effet, cette évolution porte l'empreinte de la structure particulière de l'économie que l'on envisage; à plus longue échéance, elle est influencée par les transformations que subit cette structure. Il en résulte que des calculs de parité et de disparité de prix ne sont significatifs que pour autant : 1° que les structures des économies envisagées témoignent d'un degré suffisant d'analogie à l'époque choisie comme base de référence ou, à défaut de telles analogies, que les différences de structure et leur incidence sur l'évolution relative des prix des deux pays aient pu être appréciées qualitativement et quantitativement; 2° que les structures des économies envisagées ne subissent pas de modifications profondes ou que ces modifications soient concordantes au cours de la période de temps considérée.

Conclure, d'autre part, de certains éléments de parité ou de disparité dans les prix à l'existence de conditions d'équilibre ou de déséquilibre implique : 1° que l'économie de référence soit elle-même en équilibre ou que le déséquilibre dont elle témoigne puisse être apprécié quant à son sens et à son ampleur; 2° que la condition précédente demeure respectée au cours de toute la période d'observation.

Aussi conçoit-on qu'abstraction faite des difficultés d'ordre purement statistique que présente la comparaison des systèmes des prix dans diverses économies, une prudence extrême s'impose dans l'interprétation des indices de disparité.

(1) Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique*, 1936, vol. II, no 3, p. 256; 1937, vol. II, no 4, p. 116.

TABLEAU VI. **INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES.** (Base : moyenne des salaires en 1933 = 100.)

Source : *Statistiques Banque Nationale de Belgique.*

PÉRIODES	INDICE GÉNÉRAL	INDICES PAR INDUSTRIES																									INDICES des salaires horaires moyens par catégorie d'industrie	
				Métallurgie								Industries textiles						Papier			Transports				Industries de	
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécan. et métalliques	Ensemble	Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie, confection	Ensemble	Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Fabriques	Imprimerie et transformation	Art et précision	Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (1)	Ensemble (1)	Gaz et électricité	biens de production	biens de consommation
I. — Indice des salaires horaires moyens.																												
1929	112	113	110	116	111	103	109	108	114	115	101	113	112	112	116	108	116	104	111	96	104	115	97	100	98	113	108
1930	120	121	123	121	121	114	117	120	118	123	112	116	116	116	129	119	122	109	118	106	115	117	108	110	112	122	116
1931	113	111	116	107	110	108	108	114	110	116	110	110	110	110	120	114	114	107	115	106	111	112	112	112	107	113	111
1932	103	99	105	100	101	100	100	106	105	104	103	101	101	101	107	105	104	102	100	102	101	104	107	106	102	103	103
1933	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1934	96	98	94	98	99	95	97	93	97	95	96	93	92	93	96	93	97	93	99	96	95	97	94	94	98	97	95
1935	92	96	88	94	95	88	91	90	93	91	94	90	87	88	94	89	93	92	96	93	89	95	90	91	97	93	91
1936	100	104	95	107	104	95	101	97	99	100	98	99	95	97	98	95	102	105	99	98	97	109	99	101	100	101	97
1937	111	116	105	125	117	107	115	109	106	111	105	106	104	105	107	102	112	108	115	104	107	124	105	109	106	112	106
1938 Mars	116	124	112	130	121	115	121	110	112	115	108	111	110	111	112	106	116	113	115	108	117	127	110	113	111	118	111
Juin	116	123	111	132	121	113	121	109	112	116	109	112	110	111	112	108	115	112	—	109	115	125	109	112	111	118	111
Septembre	117	123	108	132	121	113	121	110	110	117	109	112	111	111	114	109	115	113	—	110	115	125	115	117	111	118	111
Décembre	118	126	114	135	121	113	122	114	113	118	109	114	112	113	115	108	117	113	116	111	112	125	115	117	114	119	112
II. — Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés.																										mat. prem. et demi-prod.	prod. finis
1929	115	112	111	122	114	109	114	111	115	119	99	117	110	114	114	111	117	104	109	98	104	117	—	—	102	115	107
1930	121	121	125	120	123	116	118	118	118	125	109	120	115	117	127	120	123	109	111	106	113	120	—	—	115	123	117
1931	113	115	116	108	112	110	109	113	110	119	108	113	109	111	118	115	114	106	112	106	110	113	—	—	107	114	111
1932	103	100	105	100	101	101	101	103	103	106	102	101	100	100	106	104	103	101	106	102	100	105	—	—	101	103	103
1933	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	—	—	100	100	100
1934	96	98	95	101	99	95	98	91	96	95	96	93	93	93	96	94	96	95	97	97	94	99	—	—	97	95	95
1935	93	97	91	96	95	90	92	90	93	92	94	91	87	89	93	90	93	93	97	94	89	101	—	—	96	91	92
1936	101	103	98	107	104	98	102	93	98	100	97	103	94	98	98	99	100	104	99	99	93	113	—	—	149	100	98
1937	113	113	108	128	115	112	119	103	107	110	104	112	99	105	107	108	111	112	119	105	102	124	—	—	106	112	106
1938 Mars	118	116	114	132	120	120	124	107	112	114	106	116	104	110	111	111	116	115	127	106	112	125	—	—	112	118	111
Juin	118	114	114	136	120	117	124	106	110	116	107	116	105	111	113	112	114	115	—	107	110	127	—	—	112	117	111
Septembre	118	114	116	145	120	115	127	106	111	116	107	115	104	110	114	115	115	116	—	108	110	128	—	—	112	119	111
Décembre	120	117	118	142	120	115	126	108	113	117	108	117	106	111	115	114	116	115	126	108	110	129	—	—	113	120	112
III. — Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés.																										VARIATIONS selon régime (2)		
																										I	II	III
1929	113	109	106	124	109	108	114	112	119	119	101	111	110	110	120	111	115	98	111	98	101	104	—	—	101	114	109	108
1930	122	118	120	125	118	118	120	121	120	128	111	114	117	116	133	123	121	109	115	105	115	111	—	—	116	121	119	118
1931	113	115	115	111	110	111	111	111	115	120	108	111	112	111	122	116	113	107	113	106	107	106	—	—	110	113	111	112
1932	103	99	105	102	101	102	102	103	105	106	102	101	101	101	107	104	102	104	105	103	98	102	—	—	101	103	103	103
1933	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	—	—	100	100	100	100
1934	96	98	94	101	100	95	98	93	96	96	97	90	95	93	96	93	94	98	97	97	99	97	—	—	99	95	96	96
1935	93	96	87	95	95	91	93	92	93	92	94	89	90	90	94	86	88	94	96	93	99	98	—	—	98	91	92	93
1936	102	103	93	110	105	100	104	101	106	103	98	100	99	99	99	96	99	105	99	101	110	112	—	—	102	100	99	98
1937	116	113	104	138	118	112	123	111	117	117	107	108	107	108	110	105	113	111	115	108	126	125	—	—	107	113	108	104
1938 Mars	120	116	110	142	123	120	128	116	118	122	109	113	111	112	115	109	118	115	115	114	136	123	—	—	116	119	114	107
Juin	120	114	107	145	122	118	128	118	116	123	109	112	111	112	116	109	116	115	—	114	133	124	—	—	114	119	113	108
Septembre	121	114	107	151	122	118	131	118	118	124	108	113	111	112	118	110	117	115	—	116	134	124	—	—	115	119	113	108
Décembre	121	116	110	143	123	119	128	112	119	125	110	115	112	114	118	110	121	116	116	114	133	126	—	—	118	120	114	109

(1) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

(2) *Régime I* : variations suivant indices des prix de détail ou barèmes des prix de vente.
Régime II : commissions paritaires ou autres organismes de conciliation.
Régime III : décisions patronales individuelles ou offre et demande.

En ce qui concerne les relations de prix de gros Grande-Bretagne-Belgique, les indices de disparité montrent que si l'on ne s'arrête qu'aux tendances et si l'on tient compte du fait que, pour des raisons d'échantillonnage, l'indice belge est plus sensible que l'indice anglais aux variations de prix des matières premières, l'on peut considérer que depuis 1935 jusqu'au premier semestre de 1938, l'évolution relative des deux indices a témoigné d'un remarquable parallélisme. Il convient de souligner que la hausse de la livre sterling au cours de ces années n'a point été étrangère au maintien de ce parallélisme. Aussi, lorsqu'en mai 1938, les cours de la devise britannique commencèrent à fléchir, les indices de disparité traduisirent-ils aussitôt ce fait nouveau. Si, en juillet 1938, l'indice belge s'établissait encore à parité de l'indice anglais, au cours des mois suivants les écarts d'évolution s'accentuèrent. En janvier 1939, l'indice de disparité atteignit — 5,6 p. c., soit le coefficient le plus élevé qui ait été observé en notre défaveur depuis mars 1935.

TABLEAU VII.

Comparaison des indices généraux des prix de gros en Belgique et en Grande-Bretagne.

(Base : 1930 = 100.)

Indices ajustés pour cause de variations dans les parités monétaires.

MOIS	1936		1937		1938	
	Belgique	Grande-Bretagne	Belgique	Grande-Bretagne	Belgique	Grande-Bretagne
Janvier	56,2	*55,3*	63,6	*61,6*	63,8	*65,4*
Février	56,3	*55,4*	65,3	*62,0*	63,6	*64,3*
Mars	55,9	*55,2*	67,0	*64,0*	62,3	*63,3*
Avril	55,6	*55,3*	67,3	*65,3*	61,9	*62,7*
Mai	55,1	*55,5*	67,0	*66,7*	61,1	*61,9*
Juin	55,2	*56,6*	67,5	*66,6*	60,8	*60,6*
Juillet	55,7	*57,2*	67,9	*67,6*	60,3	*60,3*
Août	56,3	*58,4*	67,8	*67,8*	60,0	*59,2*
Septembre	57,5	*59,0*	66,7	*67,3*	60,2	*57,6*
Octobre	58,2	*58,4*	66,1	*66,9*	59,7	*57,5*
Novembre	59,5	*58,5*	64,2	*65,6*	59,0	*56,3*
Décembre	61,6	*60,2*	63,8	*65,1*	58,8	*56,1*

Ces divergences d'évolution sont exclusivement le résultat de la baisse de la livre sterling sur le marché des changes, de même que, jusqu'à un certain point, le parallélisme d'évolution observé de 1935 au premier semestre de 1938 était le fait d'une hausse relative de la devise britannique. Comparant, en effet, le mouvement des indices non corrigés pour variations dans les parités monétaires, l'on constate que les reculs accusés par les indices belge et anglais représentent respectivement 13,9 p. c. et 12,8 p. c. par rapport à juillet 1937, 4,4 p. c. et 4,7 p. c. par rapport à juillet 1938. N'eût été l'intervention de ce facteur d'ordre monétaire, le parallélisme d'évolution des deux indices se serait, dès lors, maintenu au cours des derniers mois. Alors qu'antérieurement ce facteur avait été déterminant jusqu'à un certain point du maintien de la parité relative des systèmes de prix belge et britannique sur la base de l'année 1930, au cours du second semestre de 1938, il s'est avéré déterminant de l'abandon de cette parité.

TABLEAU VIII.

Indices de disparité des prix de gros anglais et belges ajustés pour cause de variations dans les parités monétaires.

MOIS	1935 +/— %	1936 +/— %	1937 +/— %	1938 +/— %
Janvier	— *16,5*	— *1,6*	— *3,1*	+ 2,5
Février	— *16,1*	— *1,3*	— *5,1*	+ 1,1
Mars	— *19,1*	— *1,3*	— *4,5*	+ 1,6
Avril	— *0,2*	— *0,5*	— *3,0*	+ 1,3
Mai	— *2,1*	+ 0,7	— *0,4*	+ 1,3
Juin	— *1,3*	+ 2,5	— *1,3*	— *0,3*
Juillet	— *0,8*	+ 2,7	+ 0,4	0
Août	+ 0,2	+ 3,7	0	— *1,3*
Septembre	— *0,6*	+ 2,6	+ 0,9	— *4,3*
Octobre	— *1,8*	+ 0,3	+ 1,2	— *3,7*
Novembre	— *2,8*	— *1,7*	+ 2,2	— *4,6*
Décembre	— *1,8*	— *2,3*	+ 2,0	— *4,6*

Cette première conclusion d'ordre purement statistique ne vaut pas en ce qui concerne les mouvements comparés des indices du coût de la vie en Grande-Bretagne et en Belgique.

Dès 1937, ce *Bulletin* (2) soulignait la tendance que manifestait à cette époque l'indice du coût de la vie en Belgique relativement à celle dont témoignait l'indice anglais. Alors qu'au dernier trimestre de 1936, l'indice de disparité s'établissait à une moyenne de — 5,4 p. c., au dernier trimestre de 1937 il atteignait une moyenne de — 7 p. c. Au dernier trimestre de 1938, il s'élevait enfin à une moyenne de — 14,1 p. c., soit un niveau approximativement égal à celui du second trimestre de 1932 et à peine inférieur à celui qui avait été observé au lendemain de la dévaluation de la livre sterling en 1931.

Ce mouvement traduit certes en majeure partie l'influence de la baisse de la livre sterling survenue au cours du second semestre de 1938. Pour une part, qui n'est point négligeable, il reflète également certaines divergences d'évolution du coût de la vie en Grande-Bretagne et en Belgique. Si l'on se réfère aux données de décembre et de janvier, d'une année à l'autre l'indice du coût de la vie est, en effet, sans changement en Belgique, tandis qu'en Grande-Bretagne il accuse une baisse de 2,5 p. c.

(2) Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation*, 25 août 1937, p. 123.

Il n'est pas sans intérêt de noter que des calculs analogues faits sur la base du coût de l'alimentation exclusivement confirment les conclusions précédentes, sauf que la divergence d'évolution des indices partiels apparaît beaucoup plus accusée au cours des deux dernières années. Sur la base de 1930, néanmoins, l'indice de disparité du coût de l'alimentation ne représente que — 12,8 p. c. en décembre 1938 alors que la comparaison des indices globaux se traduit à la même époque par un coefficient de disparité de l'ordre de — 15,1 p. c.

TABLEAU IX.

Comparaison des indices généraux du coût de la vie en Belgique et en Grande-Bretagne.

(Base : 1930 = 100.)

Indices ajustés pour cause de variations dans les parités monétaires.

MOIS	1936		1937		1938	
	Belgique	Grande-Bretagne	Belgique	Grande-Bretagne	Belgique	Grande-Bretagne
Janvier	59,5	*56,4*	61,8	*57,6*	66,6	*60,7*
Février	59,4	*56,1*	62,5	*57,5*	66,1	*60,4*
Mars	58,5	*55,2*	62,3	*57,4*	65,1	*59,6*
Avril	58,0	*55,1*	61,4	*57,7*	64,0	*60,4*
Mai	56,9	*55,4*	61,3	*58,3*	64,2	*59,9*
Juin	57,7	*56,8*	62,2	*59,4*	65,0	*60,9*
Juillet	57,0	*56,8*	63,6	*59,9*	64,4	*59,1*
Août	58,4	*57,4*	64,2	*60,1*	64,4	*59,1*
Septembre	59,3	*57,9*	65,4	*60,9*	65,4	*57,7*
Octobre	60,3	*57,6*	65,9	*61,6*	66,0	*57,7*
Novembre	61,2	*57,2*	66,3	*61,6*	66,6	*56,9*
Décembre	61,4	*57,5*	66,3	*61,3*	66,3	*56,3*

TABLEAU X.

Indices de disparité du coût de la vie en Grande-Bretagne et en Belgique ajustés pour cause de variations dans les parités monétaires.

MOIS	1935	1936	1937	1938
	+/— %	+/— %	+/— %	+/— %
Janvier	— *29,2*	— *5,2*	— *6,8*	— *8,9*
Février	— *28,8*	— *5,6*	— *8,0*	— *8,6*
Mars	— *29,5*	— *5,7*	— *7,9*	— *8,4*
Avril	— *2,5*	— *5,0*	— *6,0*	— *5,6*
Mai	— *1,3*	— *2,6*	— *4,9*	— *6,7*
Juin	— *0,4*	— *1,6*	— *4,5*	— *6,3*
Juillet	— *0,9*	— *0,2*	— *5,8*	— *8,2*
Août	— *1,8*	— *1,7*	— *6,4*	— *8,2*
Septembre	— *3,8*	— *2,4*	— *6,9*	— *11,8*
Octobre	— *4,8*	— *4,5*	— *6,5*	— *12,6*
Novembre	— *6,2*	— *6,5*	— *7,1*	— *14,6*
Décembre	— *5,1*	— *6,4*	— *7,5*	— *15,1*

TABLEAU XI.

Comparaison des indices généraux des salaires en Belgique et en Grande-Bretagne.

(Base : 1930 = 100.)

Indices ajustés pour cause de variations dans les parités monétaires.

MOIS	1936		1937		1938	
	Belgique	Grande-Bretagne	Belgique	Grande-Bretagne	Belgique	Grande-Bretagne
Janvier	56,9	*58,9*	—	—	—	—
Mars	—	—	65,2	*69,7*	70,7	*64,3*
Avril	56,7	*59,3*	—	—	—	—
Juin	—	—	67,0	*61,7*	70,7	*64,0*
Juillet	61,1	*60,9*	—	—	—	—
Septembre	—	—	69,1	*62,7*	71,1	*62,2*
Octobre	62,1	*59,7*	—	—	—	—
Décembre	—	—	70,1	*63,4*	71,2	*60,7*

TABLEAU XII.

Indices de disparité des salaires anglais et belges ajustés pour cause de variations dans les parités monétaires.

(Base : 1930 = 100.)

MOIS	1935	1936	1937	1938
	+/— %	+/— %	+/— %	+/— %
Janvier	— *25,4*	+ 3,5	—	—
Mars	—	—	— *6,9*	— *9,1*
Avril	+ 3,7	+ 4,6	—	—
Juin	—	—	— *7,9*	— *9,5*
Juillet	+ 7,3	— *0,3*	—	—
Septembre	—	—	— *9,3*	— *12,5*
Octobre	+ 4,8	— *3,9*	—	—
Décembre	—	—	— *9,6*	— *14,7*

TABLEAU XIII.

Comparaison des indices des salaires réels en Belgique et en Grande-Bretagne.

(Base : 1930 = 100.)

Indices ajustés pour cause de variations dans les parités monétaires.

MOIS	1936		1937		1938	
	Belgique	Grande-Bretagne	Belgique	Grande-Bretagne	Belgique	Grande-Bretagne
Janvier	95,6	*104,4*	—	—	—	—
Mars	—	—	*104,7*	*105,8*	108,6	*108,0*
Avril	98,1	*107,6*	—	—	—	—
Juin	—	—	107,7	*103,9*	108,8	*105,0*
Juillet	107,3	*107,2*	—	—	—	—
Septembre	—	—	105,7	*103,0*	108,7	*107,8*
Octobre	102,9	*103,6*	—	—	—	—
Décembre	—	—	105,7	*103,5*	107,4	*107,8*

TABLEAU XIV.

Indices de disparité des salaires réels anglais et belges.

(Base : 1930 = 100.)

MOIS	1935 +/— %	1936 +/— %	1937 +/— %	1938 +/— %
Janvier	+ 5,2	+ 9,2	—	—
Mars	—	—	+ 1,1	— 0,6
Avril	+ 6,3	+ 9,7	—	—
Juin	—	—	— 3,5	— 3,5
Juillet	+ 8,2	— 0,1	—	—
Septembre	—	—	— 2,6	— 0,8
Octobre	+ 10,2	+ 0,7	—	—
Décembre	—	—	— 2,1	+ 0,6

L'évolution des indices de disparité en matière de salaires n'a pas été plus favorable ainsi qu'il résulte de la progression suivante qui se rapporte au mois de décembre : + 4,8 p. c. en 1935, — 3,9 p. c. en 1936, — 9,6 p. c. en 1937 et enfin — 14,7 p. c. en 1938. Ce dernier coefficient est du même ordre de grandeur que celui qui fut observé au lendemain de l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne et pendant le premier semestre de 1932. De même qu'en matière de coût de la vie, l'augmentation récente des indices de disparité reflète en majeure partie le fléchissement de la livre sterling.

La hausse relative des salaires nominaux belges ne s'est pas traduite par une augmentation relative correspondante des salaires réels belges ainsi qu'en témoignent les indices de disparité des salaires réels. Qu'il en ait été ainsi s'explique par l'évolution différentielle du coût de la vie en Grande-Bretagne et en Belgique qui a privé l'ouvrier belge des avantages relatifs qui, normalement, devaient résulter des mouvements différentiels des salaires nominaux.

Ces considérations et conclusions d'ordre statistique suggèrent que, dans la mesure où le problème des prix en Belgique résulte de certaines tensions entre le système des prix belges et celui des prix britanniques, les prix de gros, considérés dans leurs ensemble, sont moins en cause que le coût de la vie et les salaires. Partiellement en raison de l'évolution de ses prix et partiellement en raison du fléchissement de la livre sterling au cours du second semestre de 1938, l'économie belge a cessé de bénéficier de certains avantages en matière de prix dont elle avait témoigné depuis 1935 jusqu'en 1937, par rapport à l'économie britannique. L'importance de ces avantages peut s'apprécier au fait qu'en 1930, année de référence choisie en vue du calcul des indices de disparité, les prix britanniques s'établissaient à un niveau de 15 à 20 p. c. supérieur à celui des prix belges en ce qui concerne le coût de la vie et les rémunérations. Le maintien de ces avantages au cours des années 1935 à 1937 avait été favorisé d'une part par la tendance haussière des prix dans le monde et par un certain degré de revalorisation de la livre. Aussi, abstraction faite de tout autre facteur, la baisse des prix dans le monde devait nécessairement se traduire par une évolution différentielle des prix à notre désavantage. Cette évolution différentielle défavorable a été accentuée par le fléchissement de la livre en 1938.

Si l'on fait abstraction des modifications qui sont intervenues de 1930 à 1938 dans la structure économique respective de la Grande-Bretagne et de la Belgique, et si l'on considère que l'économie britannique offre encore toujours une base de comparaison satisfaisante, cette évolution différentielle défavorable, quelque appréciable qu'elle soit apparue au cours de l'année écoulée, est cependant demeurée dans les limites qui, en 1930, fixaient approximativement le degré de surévaluation de la livre par rapport au franc belge. Valables autrefois, ces limites ne le sont plus toutefois nécessairement aujourd'hui, ainsi qu'il résulte des réserves qui viennent d'être formulées, ainsi que des principes qui ont été rappelés plus haut en vue de l'interprétation des indices de disparité de prix. Ces réserves et ces principes revêtent une importance toute particulière à l'heure présente en raison de l'intense effort de réarmement que livre la Grande-Bretagne. Cet effort, en effet, n'est pas sans répercussion sur le système des prix et des rémunérations de ce pays. Il est à peine besoin de souligner qu'il convient qu'à une telle influence notre système des prix doit demeurer étranger.

TABLEAU XV.

Indices de disparité des prix de gros, des prix de détail et du coût de la vie en France et en Belgique, ajustés pour cause de variations dans les parités monétaires.

Base : 1930 = 100.

ÉPOQUES	Prix de gros	Prix de détail	Coût de la vie
1931	+ 7,9	+ 8,2	+ 7,8
1932	+ 7,8	+ 6,6	+ 11,6
1933	+ 6,8	+ 2,2	+ 8,3
1934	+ 6,8	+ 2,5	+ 7,9
1935 Février	— 1,4	0,0	—
Mai	+ 15,0	+ 30,8	+ 46,8
Août	+ 11,6	+ 23,9	—
Novembre	+ 11,5	+ 21,7	+ 30,1
1936 Février	+ 19,4	+ 24,7	—
Mai	+ 22,7	+ 27,6	+ 40,6
Août	+ 29,1	+ 33,1	—
Novembre	+ 4,9	+ 1,7	+ 4,6
1937 Février	+ 4,1	+ 6,6	+ 9,0
Mai	+ 0,4	+ 3,2	+ 10,0
Août	— 8,8	— 11,5	— 7,9
Novembre	— 10,7	— 16,2	— 15,4
1938 Février	— 11,5	— 17,0	— 15,6
Mai	— 17,0	— 26,6	— 23,1
Août	— 19,2	— 27,8	— 24,7
Novembre	— 18,0	— 28,8	— 28,1

L'évolution du change français au cours de l'exercice 1938 n'a pas été de nature à améliorer les relations entre le système des prix belges et des prix français. Néanmoins, à partir du mois de mai, les indices de disparité n'ont plus fluctué que dans des limites assez étroites, et à partir de septembre, ils ont témoigné d'une amélioration régulière, les tendances à la baisse du change français étant plus que compensées par la hausse des prix français.

En conclusion de cet examen de l'évolution des prix en Belgique au cours de l'année 1938, sur le plan interne d'abord et sur le plan externe ensuite, il est utile de rappeler qu'il s'agit là de deux aspects d'un même problème, non de deux problèmes différents. En raison de l'étroite interdépendance de tous les éléments constitutifs de la structure économique belge, il n'y a pas, à ce problème des prix, de solution efficace qui sacrifierait l'un de ses aspects à l'autre. A tolérer un niveau de prix relativement trop élevé, non seulement on porte préjudice au développement actuel du commerce d'exportation, mais on compromet ses possibilités d'expansion future, quelles que soient les réformes de structure que l'on puisse envisager pour lui assurer une nouvelle vigueur; en conséquence, se tarissent également les sources de revenus qui doivent alimenter l'activité économique sur le marché intérieur. Par contre, à vouloir imposer à la collectivité un niveau de prix relativement trop bas, on limite son niveau de vie et partant le pouvoir d'achat dont elle témoigne tandis que le soutien ainsi accordé à certaines industries pourrait permettre à celles-ci de se dérober aux nécessités d'adaptations qui peuvent s'avérer particulièrement fécondes à longue échéance.

II. — LE COMMERCE DE DÉTAIL

Parmi les nombreux instruments statistiques essentiels à l'observation économique et qui font défaut en Belgique, figurent des relevés suffisamment compréhensifs des chiffres de la consommation et de l'activité du commerce de détail.

Les indices des ventes à la consommation dans les grands magasins, dans les magasins à succursales multiples ainsi que dans les coopératives et magasins patronaux, ne comblent que partiellement cette lacune. Il est vrai que ces séries statistiques subissent les mêmes influences que le commerce belge de détail dans son ensemble; il n'est pas douteux cependant que certaines d'entre elles tout au moins subissent aussi l'influence de modifications d'ordre structurel en cours depuis quelques années dans l'organisation de la distribution, modifications qui ne sont pas sans effet sur les tendances des indices et sur leur sensibilité aux variations de la conjoncture. Si l'on admet que, dans l'ensemble, ces tendances sont favorables aux grands magasins, aux magasins à succursales multiples ainsi qu'aux coopératives, il est particulièrement significatif d'observer l'arrêt très net dont la progression de ces indices témoigne en 1938, voire même leur recul en ce qui concerne l'écoulement de certaines marchandises.

D'après ces indications, les ventes de denrées alimentaires se sont maintenues dans leur ensemble. Cette conclusion est corroborée par les indices de la consommation calculés par l'Institut de Recherches Economiques de l'Université de Louvain, qui, en moyenne, s'établissent à un niveau qui est approximativement celui de l'année 1937. Alors que toutefois les consommations de fruits et d'épiceries accusent encore une augmentation, la consommation de boissons, de tabacs, de produits de boulangerie et surtout de viande est en recul.

En matière de vêtement, les chiffres d'affaires ne sont guère en progrès, ce qui, compte tenu de l'évolution des prix, traduit un recul du volume des ventes. En ameublement et articles de ménage, la conclusion n'est pas différente.

Au total, d'une année à l'autre, l'activité du commerce de détail est en baisse. Le fléchissement n'est certes pas très accusé, mais les tendances progressives que l'on observait encore en 1937 ont nettement fait place à des tendances régressives.

Différents facteurs ont contribué à déterminer ce changement de conjoncture.

Si l'on en juge d'après les indications très imparfaites que l'on possède au sujet de l'évolution des revenus, qu'il s'agisse de salaires, de traitements, de bénéfices industriels et commerciaux ou de dividendes distribués, ceux-ci ne paraissent pas avoir été sensiblement différents en 1938 de ce qu'ils avaient été en 1937. Sous ces réserves, M. le Professeur Baudhuin croit pouvoir fixer le revenu national du pays à fr. 64.150 millions en 1938 contre fr. 65.270 millions en 1937.

TABLEAU I.

Revenu national de la Belgique (1)

(en millions de francs).

	1936	1937	1938
A. — *Revenus professionnels* :			
1° Salaires	22.000	26.000	26.000
2° Autres :			
Exploitations industrielles et commerciales	9.500	9.500	9.000
Agriculture	4.000	4.500	4.000
Fonctionnaires et employés	10.000	10.300	10.500
Tantièmes	600	600	650
Professions libérales	750	800	800
	46.850	51.700	50.950
B. — *Fortune acquise* :			
1° Immeubles	7.000	7.100	7.000
2° Dividendes et intérêts encaissés par des Belges	4.420	4.970	5.200
3° Réserves des sociétés anonymes	1.500	1.500	1.000
	12.920	13.570	13.200
TOTAL GÉNÉRAL	59.770	65.270	64.150

(1) Estimations de M. le Professeur Baudhuin.

TABLEAU II.

Indices des ventes à la consommation en Belgique.

Base : moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100 (*).

PÉRIODES	GRAND MAGASINS			MAGASINS A SUCCURSALES	COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX		
	Vêtements	Ameublement	Articles de ménage et divers (*)	Alimentation	Boulangerie	Alimentation	Vêtements
1933 Moyenne	83	98	144	117	57	123	126
1934 Moyenne	75	87	100	110	54	115	122
1935 Moyenne	84	103	115	119	58	118	129
1936 Moyenne	84	108	116	127	71	127	136
1937 Moyenne	87	120	126	137	81	140	153
1938 Moyenne	84	118	129	139	71	151	158
1937 Janvier	72	106	98	129	75	131	144
Février	73	115	107	119	74	124	128
Mars	95	125	130	131	82	140	160
Avril	106	130	112	134	83	137	164
Mai	96	124	112	130	80	131	160
Juin	88	106	120	136	84	138	142
Juillet	88	129	143	150	85	149	129
Août	61	93	116	135	80	137	116
Septembre	88	125	125	137	83	143	163
Octobre	108	132	124	135	85	147	211
Novembre.....	85	118	147	142	80	136	158
Décembre	86	138	182	162	87	167	164
1938 Janvier	85	129	123	132	74	148	158
Février	72	117	101	123	73	140	127
Mars	109	129	125	136	81	150	166
Avril	100	130	123	140	73	153	184
Mai	99	136	124	136	71	146	167
Juin	88	114	128	137	72	148	142
Juillet	77	120	138	141	72	147	130
Août	55	96	124	137	67	142	114
Septembre	76	114	137	150	69	175	164
Octobre	99	116	126	140	68	146	220
Novembre.....	76	101	121	135	66	140	155
Décembre	76	118	182	164	72	180	174

(*) Sauf pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers) dont la base est la moyenne mensuelle de 1934.

En moyenne, d'une année à l'autre, les prix de détail se sont toutefois relevés. En contraste avec l'année 1937, le degré moyen d'emploi, loin de s'améliorer, s'est déprécié, les perspectives d'avancement sont devenues moins favorables, tous éléments qui n'ont pas manqué de limiter la masse des revenus livrés à la consommation. S'il est vrai que les revenus mis à la disposition de la population n'ont guère pu s'employer à des fins d'investissement, l'évolution politique internationale, d'autre part, a troublé le courant des affaires en accentuant la réserve des acheteurs ou en orientant momentanément leurs achats vers certaines marchandises, non sans dommage pour le commerce d'autres marchandises dont la vente est essentiellement saisonnière. Pour n'avoir pu utilement s'investir, les revenus de l'année n'ont point été dépensés : sous une forme ou une autre, ils ont été thésaurisés soit dans le pays, soit à l'étranger. Si, à ces facteurs, l'on ajoute l'influence d'une saison touristique fort peu réussie, l'on conçoit que, dans son ensemble, le commerce de détail ne se soit guère félicité des résultats de l'exercice.

* * *

Abstraction faite de la prorogation de la loi du 13 janvier 1937, prohibant l'ouverture ou l'agrandissement de certains grands magasins, l'année n'a guère apporté de nouveaux documents au dossier concernant le différend entre le petit commerce et les grands magasins.

Les résultats du recensement des commerçants isolés faisant partie du recensement économique et social décrété par l'arrêté royal du 5 janvier 1937 ont été publiés.

L'on entend par « commerçant isolé » les habitants qui, soit à leur compte, soit comme chef d'établissement, exerçaient la profession de commerçant sans occuper du personnel salarié.

TABLEAU III.

Détail de certains postes des Douanes et Accises et de l'Enregistrement.

Exercices 1937 et 1938.

Sommes cumulées mois par mois

(milliers de francs).

Source : *Moniteur belge.*

	ACCISES				TIMBRE ET TAXES ASSIMILÉES AU TIMBRE			
	1937		1938		1937		1938	
	Recettes	Évaluations (1)	Recettes	Évaluations (1)	Recettes	Évaluations	Recettes	Évaluations
Janvier	80.983	104.352	80.689	117.213	215.623	209.583	205.976	268.750
Février	172.362	204.531	171.678	229.738	449.623	419.166	419.257	537.500
Mars	263.217	313.057	282.361	356.328	702.203	628.749	672.579	806.250
Avril	353.847	421.584	391.874	473.541	953.519	838.332	896.433	1.075.000
Mai	452.760	508.985	490.780	590.754	1.169.682	1.047.915	1.105.189	1.343.750
Juin	551.968	630.289	596.412	707.967	1.395.598	1.257.498	1.312.823	1.612.500
Juillet	654.762	738.815	709.034	825.180	1.621.847	1.467.081	1.509.059	1.881.250
Août	761.296	847.342	817.823	947.082	1.856.945	1.676.664	1.706.392	2.150.000
Septembre	861.808	955.869	926.598	1.068.984	2.110.145	1.886.247	1.934.119	2.418.750
Octobre	964.721	1.064.395	1.043.551	1.190.885	2.355.713	2.095.830	2.159.217	2.687.500
Novembre	1.077.049	1.164.573	1.158.186	1.303.410	2.581.548	2.305.413	2.355.509	2.956.250
Décembre	1.189.238	1.273.100	1.278.767	1.430.000	2.815.989	2.515.000	2.560.630	3.225.000
Total pour l'exercice	1.203.744 (2)	1.273.100	1.296.609 (2)	1.430.000	2.815.989	2.515.000	2.560.630	3.225.000

(1) Les évaluations budgétaires comprennent les accises et les taxes spéciales de consommation.
(2) Comprend les perceptions de l'année et celles des premiers mois de l'année suivante.

TABLEAU IV.

Recensement des commerçants isolés en date du 23 février 1937.

Résultats généraux.

Source : *Office central de Statistique.*

SPÉCIFICATION	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS						Commerçants isolés n'employant aucun aidant	Nombre d'aidants	COMMERÇANTS ISOLÉS EXERÇANT LEUR PROFESSION	
	Entreprises individuelles		Sociétés de personnes (*a*)	Sociétés par actions ou coopératives		Total (*c*)			à titre principal	à titre accessoire
	belges	étrangères		sociétés par actions (*b*)	sociétés coopératives					
Commerce de gros	6.034	1.168	426	189	25	7.842	6.491	1.744	6.887	955
Gros et détail	10.774	794	564	230	52	12.416	8.309	5.436	9.672	2.744
Commerce de détail	240.694	8.903	2.589	3.232	1.619	257.049	182.485	86.139	171.891	85.158
A. — Achat, vente et location de produits industriels et agricoles	257.502	10.865	3.579	3.651	1.696	277.307	197.285	93.319	188.450	88.757
B. — Banques, assurances, intermédiaires commerciaux, etc.	95.003	3.003	828	5.147	684	104.686	69.129	41.235	59.910	44.776
C. — Soins personnels	14.312	552	44	2	—	14.910	13.235	1.818	13.195	1.715
	366.817	14.420	4.451	8.800	2.380	396.903	279.649	136.372	261.555	135.348

(*a*) Association de fait ou en nom collectif, sociétés en commandite simple.
(*b*) Sociétés en commandite par actions, de personnes à responsabilité limitée.
(*c*) Y compris les sociétés constituées sous une autre forme.

Ont été considérés comme établissements commerciaux, ceux qui se rapportent à une activité pouvant être classée dans un des groupes ou catégories ci-après :

1. Achat, vente et location de produits industriels et agricoles;

2. Banque, assurance, intermédiaires commerciaux, industrie hôtelière, divertissements publics;

3. Coiffeurs, barbiers, manucures, pédicures.

Les établissements industriels dans lesquels on vend d'autres produits que ceux que l'on y fabrique ou que l'on fait fabriquer par des ouvriers à domicile, ont également été considérés comme étant des établissements commerciaux.

Le tableau IV donne les résultats généraux de ce recensement par groupe de commerce pour l'ensemble du Royaume. A la date du 23 février 1937, il y avait donc au total, en Belgique, 396.903 établissements commerciaux qui n'employaient pas de personnel salarié, soit un établissement par 21 habitants.

Si l'on tient compte uniquement des établissements s'occupant de l'achat, de la vente et de la location de produits industriels et agricoles, ce nombre s'élève à 277.307, soit un établissement par 30 habitants.

Le tableau V indique les groupes dans lesquels les chiffres les plus élevés ont été constatés. Les neuf catégories qui y figurent donnent un total de 382.385 commerçants isolés, chiffre qui représente 58 p. c. du total pour le Royaume.

TABLEAU V.

COMMERCES EXERCÉS	A titre de profession principale et accessoire	A titre de profession principale	Totaux
Restaurateurs, cafetiers, etc. ..	88.600	47.171	135.771
Denrées coloniales, pâtes alimentaires, conserves, etc.	54.415	36.919	91.334
Viande, charcuterie, volaille, gibier	16.075	13.389	29.464
Coiffeurs, manucures, pédicures.	14.881	13.174	28.055
Lait, beurre, œufs, fromage, margarine	12.674	10.615	23.289
Confiseries, merceries et divers.	11.117	8.156	19.273
Articles de mode, fleurs artificielles, lingerie et autres commerces d'habillement	11.001	7.399	18.400
Légumes, fruits et autres aliments végétaux	10.934	9.776	20.710
Boulangerie, pâtisserie, sucreries, etc.	10.878	5.211	16.089

III. — LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'évolution du commerce extérieur de la Belgique a fortement préoccupé l'opinion publique belge au cours de l'année 1938, non sans raison d'ailleurs, lorsque l'on considère l'influence importante que l'activité de ce commerce exerce sur nos industries et partant aussi sur notre revenu national.

Dans ses grandes lignes, cette évolution a suivi celle de la conjoncture économique internationale. Si l'on en juge d'après le mouvement de nos exportations, celles-ci, après avoir atteint des chiffres relativement élevés en 1937, se sont réduites durant les derniers mois de cette année. Cette régression se poursuivit en 1938, un minimum étant atteint au début de l'été. Une amélioration se dessina ensuite, de telle manière que la valeur des exportations durant les deux derniers mois n'était plus que très légèrement inférieure à celle des mois correspondants de 1937. Nos importations ont à peu de chose près suivi le même mouvement, sauf que le redressement de fin d'année fut sensiblement moins accusé. Aussi le déficit de la balance commerciale qui, en 1937, s'était élevé à fr. 2.377 millions, s'est-il réduit en 1938 à fr. 1.443 millions, montant égal, à 120 millions près, au déficit observé en 1935. D'une année à l'autre, la valeur de nos exportations a diminué de 15 p. c., tandis que celle de nos importations a fléchi de 17 p. c.

Comparé à l'évolution du commerce mondial, le recul de notre commerce d'exportation et d'importation est relativement plus important. Les valeurs totales des exportations et des importations mondiales n'ont respectivement diminué, en effet, que de 13,5 p. c. et de 12,9 p. c. Il est toutefois intéressant de signaler qu'alors que, durant le dernier trimestre de 1938, les exportations mondiales étaient de 13,4 p. c. inférieures à celles de l'époque correspondante de 1937, les exportations belges n'accusaient plus qu'un recul de 8 p. c.; les importations belges, par contre, qui n'avaient fléchi que tardivement, marquaient d'une époque à l'autre une diminution de 19,2 p. c. comparées à une régression de 16,3 p. c. des importations mondiales.

TABLEAU I.

Mouvement commercial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise avec l'étranger

(d'après les cinq groupements établis par la convention de Bruxelles du 31 décembre 1913).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	QUANTITÉS *(milliers de tonnes)*						VALEURS *(millions de francs)*						Excédent (+) ou déficit (—) de la balance commerciale *(millions de francs)*	Rapport des exportations aux importations, en %
	Animaux vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent	Totaux	Animaux vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent	Totaux		
Importations :														
1933.....	18	3.850	26.087	742	0,431	30.697	60	3.326	7.011	4.425	420	15.243	—	—
1934.....	10	3.799	27.270	667	0,052	31.747	40	2.902	6.865	3.897	319	14.022	—	—
1935.....	13	3.512	26.395	669	0,017	30.590	44	3.498	8.946	4.624	334	17.446	—	—
1936.....	15	4.086	27.998	747	0,019	32.846	46	4.585	11.621	5.047	408	21.708	—	—
1937.....	12	4.076	34.063	835	0,016	38.986	36	5.419	15.869	6.163	405	27.893	—	—
1938.....	9	3.777	27.110	659	0,097	31.555	28	4.660	12.612	5.394	472	23.167	—	—
Exportations :														
1933.....	11	693	14.342	4.890	0,184	19.936	72	987	5.404	7.568	256	14.288	— 955	93,7
1934.....	6	554	14.217	5.212	0,251	19.989	50	779	5.352	7.360	255	13.795	— 227	98,4
1935.....	8	560	14.737	4.994	0,395	20.300	66	873	6.835	8.012	340	16.126	— 1.320	92,4
1936.....	6	625	16.402	4.833	0,240	21.866	67	1.083	8.885	9.490	220	19.745	— 1.962	91,0
1937.....	6	730	18.516	5.758	0,365	25.010	67	1.364	11.252	12.523	310	25.516	— 2.377	91,5
1938.....	6	604	17.209	4.189	0,258	22.008	67	1.134	9.790	10.502	231	21.724	— 1.443	93,8

TABLEAU II.

Détail, par catégories de marchandises, du commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise avec les pays étrangers.

(D'après les XXI sections du tableau du commerce extérieur.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	CATÉGORIES DE MARCHANDISES															Totaux généraux pour les 21 sections (1)
	Section I Animaux vivants et prod. du règne animal	*Section II* Produits du règne végétal	*Section III* Produits minéraux	*Section IV* Produits alimentaires, boissons, tabacs	*Section V* Produits chimiques et pharmaceutiques	*Section VII* Cuirs et pelleteries et ouvr. en ces mat.	*Section VIII* Produits de l'industrie textile	*Section IX* Vêtements, lingerie et confections	*Section X* Bois et ouvrages en bois — liège	*Section XII* Papier et ses applications	*Section XIII* Ouvr. en pierre et aut. mat. minér., poteries	*Section XIV* Verre et ouvrages en verre	*Section XV* Métaux et ouvrages en métaux	*Section XVI* Machines, engins méc. Mat. ch. fer et électr.	*Section XVII* Véhicules autres que pour voies ferrées	
A. — Quantités importées et exportées (*milliers de tonnes*).																
Importations :																
1933 ...	462	3.973	22.402	620	492	3	37	6	1.578	240	231	13	524	43	49	30.697
1934 ...	405	4.064	23.310	671	681	2	37	9	1.330	234	219	13	653	42	54	31.747
1935 ...	422	3.886	22.374	597	702	3	34	10	1.412	275	143	18	593	41	57	30.590
1936 ...	465	4.453	23.547	707	697	2	39	11	1.466	304	275	17	733	50	61	32.846
1937 ...	528	4.632	29.034	745	705	3	53	14	1.528	324	358	19	880	65	78	38.986
1938 ...	433	4.162	22.973	735	563	3	44	10	1.375	251	232	16	616	59	65	31.555
Exportations :																
1933 ...	202	659	11.561	297	1.859	9	104	13	106	76	1.055	163	3.712	64	22	19.936
1934 ...	165	596	11.133	219	1.979	8	119	11	117	78	1.231	171	4.038	66	24	19.989
1935 ...	172	569	11.586	193	2.035	7	136	11	163	71	965	204	4.035	100	20	20.300
1936 ...	167	632	12.897	250	2.191	9	164	11	179	82	788	220	4.103	109	30	21.866
1937 ...	200	811	14.604	216	2.607	12	179	13	208	92	811	249	4.770	159	41	25.010
1938 ...	156	673	13.956	228	2.102	13	152	13	170	68	680	191	3.384	147	37	22.008
B. — Valeurs des importations et exportations (*millions de francs*).																
Importations :																
1933 ...	1.998	3.414	2.731	895	632	169	840	193	666	409	190	52	1.316	869	412	15.243
1934 ...	1.665	3.300	2.629	784	647	118	724	161	554	379	195	43	1.257	775	406	14.022
1935 ...	2.307	4.336	3.034	886	750	198	709	171	695	476	225	52	1.660	933	511	17.446
1936 ...	3.020	5.876	3.914	1.019	841	197	701	189	792	573	303	54	2.091	1.065	557	21.708
1937 ...	3.607	7.268	5.710	1.159	913	219	846	208	911	706	323	64	3.205	1.329	851	27.893
1938 ...	2.748	5.817	4.996	1.146	825	162	700	176	787	594	227	53	2.418	1.237	759	23.167
Exportations :																
1933 ...	1.471	1.040	1.693	443	1.036	256	1.578	183	120	318	675	524	3.749	474	259	14.288
1934 ...	1.167	1.018	1.612	349	1.007	241	1.547	146	98	272	749	526	3.913	460	261	13.795
1935 ...	1.525	1.245	1.838	359	1.076	265	1.770	169	124	306	1.021	548	4.501	635	239	16.126
1936 ...	2.029	1.531	2.346	456	1.288	360	2.332	214	149	342	1.478	560	4.983	817	302	19.745
1937 ...	2.439	2.022	2.788	454	1.597	463	2.832	263	167	400	1.401	624	7.768	1.174	438	25.516
1938 ...	1.871	1.859	2.738	468	1.484	412	2.151	213	140	347	1.290	504	5.706	1.309	402	21.704

(1) Les sections VI (cires, savons, huiles, graisses); XI (caoutchouc); XVIII (horlogerie et appareils divers); XIX (instruments de musique); XX (armes) et XXI (compositions diverses) étant trop peu importantes, n'ont pas été relevées.

Jusqu'à un certain point, ces observations corroborent la sensibilité de notre commerce extérieur aux variations de la conjoncture internationale. Rapidement touché par toute détérioration de cette conjoncture, il accuse aussi vivement toute amélioration de celle-ci, pour autant que les relations de prix soient plus ou moins favorables. Une telle situation paraît résulter de la nature même d'une grande partie de nos exportations et ne peut se modifier que dans la mesure où la structure même de ce commerce évolue au profit de fabricats de qualité et qu'elle se dégage du caractère complémentaire qu'elle tend à revêtir toujours davantage, du fait de l'industrialisation croissante de nos anciens débouchés à l'exportation.

Cette instabilité fondamentale ne nous empêche pas de défendre brillamment notre place dans le commerce international. La part des exportations belgo-luxembourgeoises dans les exportations mondiales, qui était de 2,7 p. c. en 1929, est passée à 3 p. c. en 1935, à 3,1 p. c. en 1936, à 3,5 p. c. en 1937 et à 3,4 p. c. en 1938; au dernier trimestre de 1938, elle dépassait les 3,5 p. c.

Mieux encore, selon les calculs faits par le Service des Etudes de la Société des Nations, le volume du commerce extérieur mondial s'établissait, en 1937, en recul de 3 p. c. par rapport au maximum antérieur atteint en 1929. Pour l'Union économique belgo-luxembourgeoise, ce maximum antérieur a été dépassé d'au moins 2 p. c. en ce qui concerne les exportations et d'au moins 19 p. c. en ce qui concerne les importations. Sur la base des mêmes statistiques, toutefois, alors que le volume du commerce mondial a fléchi de 1937 à 1938 de 7,9 p. c. envidon, en Belgique le recul observé d'une année à l'autre s'est élevé à 11,4 p. c. en ce qui concerne les importations et à 12,5 p. c. pour les exportations.

D'aucuns pourront s'étonner, certes, de la progression importante du volume de nos importations au cours de ces dix dernières années, relativement au mouvement témoigné par le volume de nos exportations. Ce phénomène s'explique cependant parfaitement bien. Au cours de ces années, en effet, les termes d'échange de notre commerce extérieur (c'est-à-dire les quantités de marchandises que nous pouvons importer en échange d'une quantité déterminée de marchandises exportées, compte tenu d'une part des besoins variables de notre économie nationale et, d'autre part, des possibilités d'exportation qui s'offrent à l'activité de nos industries nationales) se sont considérablement améliorés. De 1927 à 1931, cette amélioration a été ininterrompue, l'évolution différentielle des prix à l'importation et à l'exportation s'étant traduite par un fléchissement plus rapide des premiers. Les résultats acquis à cette dernière date ont été approximativement maintenus au cours des années 1932 à 1934. Après s'être dépréciés de 1934 à 1936, en relation avec la dévaluation du franc belge, ces termes d'échange sont revenus en 1937 à un niveau équivalent, à peu de chose près, à celui des années 1931 à 1934; en 1938, ils n'ont pas été différents de ce qu'ils avaient été l'année précédente. En résumé, tenant compte à la fois de l'évolution différentielle des prix à l'importation et à l'exportation, ainsi que du mouvement du volume de nos exportations, le volume des importations *susceptible* d'être échangé contre le volume effectif de nos exportations était en 1937 de 22 p. c. supérieur à ce qu'il était théoriquement en 1929, tandis qu'en 1938 il l'était encore de **6,9 p. c.**

Abstraction faite donc du fléchissement relativement important de notre commerce en 1938, l'évolution de celui-ci au cours de ces dix dernières années n'est donc pas aussi décevante qu'on se plaît parfois à l'affirmer. Certes, il eût été agréable de pouvoir enregistrer à la fois une expansion notable du volume de nos exportations et une augmentation importante de la valeur relative de celles-ci, ainsi que ce paraît avoir été le cas entre les années 1925 à 1929. Pareille conjoncture ne peut être toutefois qu'exceptionnelle si l'on tient compte de ce que nos fournisseurs sont aussi nos clients et que, partant, l'amélioration des conditions d'échange en ce qui nous concerne, implique une dépréciation de ces conditions pour nos co-échangeurs. En fait, c'est presque exclusivement à l'amélioration des conditions dans lesquelles nous échangeons nos produits sur les marchés d'exportation que nous sommes redevables des progrès qui ont encore été réalisés depuis 1929.

Revenant à la situation comparée de notre commerce en 1937 et en 1938, il n'est pas sans intérêt de noter que, tant à l'importation qu'à l'exportation, ce sont les produits correspondant à un stade avancé de transformation qui, dans leur ensemble, témoignent d'une année à l'autre du recul le moins important. Il en est ainsi en quantité, mais surtout en valeur. La chose est d'autant plus remarquable que, de 1936 à 1937, le commerce de ces produits avait marqué une augmentation importante, surtout à l'exportation. En contraste, tant les importations que les exportations d'articles ayant subi une transformation simple fléchissent considérablement en quantités et en valeurs. Il en est de même des importations d'articles bruts; les exportations de ces derniers produits n'accusent par contre qu'un recul peu important en quantité, mais notablement plus accentué en valeur. Ces observations confirment, une fois de plus, l'opportunité d'orienter nos efforts vers la production et le commerce de produits plus évolués.

On notera encore qu'à l'exportation, les prix unitaires moyens des articles bruts et des produits ayant subi une transformation avancée sont demeurés approximativement les mêmes d'une année à l'autre, tandis que ceux des produits ayant subi une transformation simple se sont plutôt relevés. A l'exportation, par contre, les prix de ces derniers ne se sont guère modifiés dans l'ensemble, tandis que les prix unitaires moyens des articles bruts et des articles ayant subi une transformation avancée se sont abaissés. Au total, le prix moyen à la tonne des produits importés s'est très légèrement relevé d'une année à l'autre, tandis que celui des produits exportés s'est réduit dans une faible mesure également. Ainsi se confirme que, d'une année à l'autre, les termes d'échange de notre commerce ne se sont pas sensiblement modifiés.

L'interprétation des mouvements quantitatifs et qualitatifs de notre commerce ne laisse pas de présenter de très sérieuses difficultés en raison de la complexité des facteurs qui les ont influencés au cours de l'exercice sous revue. Il serait tentant, par exemple, de préciser la mesure suivant laquelle les événements politiques de l'année ont marqué cette évolution de leur empreinte. Mais outre que celle-ci n'est pas toujours nettement discernable, elle n'est

TABLEAU III. **Commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise**

d'après la classification adoptée par le Conseil de la Société des Nations (17 septembre 1935).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

GROUPES DE PRODUITS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)								VALEURS (millions de francs)							
	Articles bruts		Articles ayant subi une transformation				Totaux		Articles bruts		Articles ayant subi une transformation				Totaux	
			simple		plus avancée						simple		plus avancée			
	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938
IMPORTATIONS.																
1. Matières pour la production d'aliments, de boissons et de tabacs (toutes non durables)..	1.834	1.766	143	175	—	—	1.977	1.941	2.881	2.153	153	196	—	—	3.034	2.349
2. Matières pour la production agricole (non durables).....	1.945	1.742	1.095	873	—	—	3.040	2.615	1.168	1.009	756	668	—	—	1.924	1.677
3. Matières non durables pour l'industrie et le commerce (autres que 1 et 2).....	1.554	1.334	249	187	353	321	2.156	1.842	4.502	3.389	1.171	882	1.484	1.225	7.157	5.496
4. Matières durables pour l'industrie et le commerce	16.946	13.755	2.286	1.801	72	52	19.304	15.608	3.149	2.650	3.208	2.316	379	287	6.736	5.253
5. Huiles et graisses animales et végétales et leurs matières premières (non durables).....	268	281	134	122	—	—	402	403	472	415	795	583	—	—	1.267	998
6. Combustibles, énergie électrique et lubrifiants (tous non durables).....	6.686	5.050	4.493	3.141	—	—	11.179	8.191	1.167	890	1.183	1.168	—	—	2.350	2.058
7. Equipement et outillage pour l'agriculture, l'industrie et le commerce (tous durables)...	1	1	—	—	110	96	111	97	9	7	—	—	1.567	1.469	1.576	1.476
8. Produits alimentaires, boissons et tabacs (tous non durables).....	468	523	140	133	106	109	714	765	648	784	416	455	487	476	1.551	1.715
9. Autres produits non durables prêts pour la vente au détail ou l'usage des consommateurs.	—	—	—	—	27	25	27	25	—	—	—	—	694	610	694	610
10. Produits durables (biens d'investissement des consommateurs)	—	—	—	—	76	68	76	68	—	—	—	—	1.198	1.096	1.198	1.096
Articles non classables ou soumis à des conditions spéciales.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	406	439
	29.702	24.452	8.540	6.432	744	671	38.986	31.555	13.996	11.297	7.682	6.268	5.809	5.163	27.893	23.167
EXPORTATIONS.																
1. Matières pour la production d'aliments, de boissons et de tabacs (toutes non durables)..	222	188	115	53	—	—	337	241	299	216	191	85	—	—	490	301
2. Matières pour la production agricole (non durables).....	224	317	2.053	1.496	—	—	2.277	1.813	190	228	890	813	—	—	1.080	1.041
3. Matières non durables pour l'industrie et le commerce (autres que 1 et 2).....	506	505	245	212	718	737	1.469	1.454	2.320	1.833	2.262	2.007	2.442	2.103	7.024	5.943
4. Matières durables pour l'industrie et le commerce	5.933	5.181	6.784	5.105	489	444	13.206	10.730	874	855	7.219	5.250	2.194	1.967	10.287	8.072
5. Huiles et graisses animales et végétales et leurs matières premières (non durables).....	8	8	68	69	—	—	76	77	13	14	400	336	—	—	413	350
6. Combustibles, énergie électrique et lubrifiants (tous non durables).....	4.329	4.689	2.546	2.320	—	—	6.875	7.010	850	842	786	728	—	—	1.636	1.570
7. Equipement et outillage pour l'agriculture, l'industrie et le commerce (tous durables)...	5	5	—	—	273	234	278	239	58	61	—	—	1.658	1.832	1.716	1.893
8. Produits alimentaires, boissons et tabacs (tous non durables).....	208	148	37	26	115	153	360	327	383	346	120	101	318	334	821	781
9. Autres produits non durables prêts pour la vente au détail ou l'usage des consommateurs.	—	—	—	—	38	37	38	37	—	—	—	—	814	751	814	751
10. Produits durables (biens d'investissement des consommateurs)	—	—	—	—	93	78	93	78	—	—	—	—	1.049	886	1.049	886
Articles non classables ou soumis à des conditions spéciales	—	—	—	—	—	—	1	3	—	—	—	—	—	—	186	136
	11.435	11.041	11.848	9.281	1.726	1.683	25.010	22.008	4.987	4.395	11.868	9.320	8.475	7.873	25.516	21.724

TABLEAU IV.

Commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise en 1938

d'après la classification adoptée par le Conseil de la Société des Nations (17 septembre 1935).

Indices en pour-cent des chiffres de 1937.

GROUPES DE PRODUITS	QUANTITÉS (*en % de 1937*)				VALEURS (*en % de 1937*)			
	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux
		simple	plus avancée			simple	plus avancée	
IMPORTATIONS.								
1. Matières pour la production d'aliments, de boissons et de tabacs (toutes non durables)	96,3	122,9	—	98,2	74,7	128,0	—	77,4
2. Matières pour la production agricole (non durables).	89,6	79,7	—	86,0	86,4	88,2	—	87,1
3. Matières non durables pour l'industrie et le commerce (autres que 1 et 2)	85,9	74,9	90,8	85,4	75,3	75,	82,6	76,8
4. Matières durables pour l'industrie et le commerce	81,2	78,8	73,1	80,9	84,1	72,	75,8	78,0
5. Huiles et graisses animales et végétales et leurs matières premières (non durables)	104,8	91,3	—	100,3	88,0	73,3	—	78,8
6. Combustibles, énergie électrique et lubrifiants (tous non durables)	75,5	69,9	—	73,3	76,2	98,7	—	87,6
7. Équipement et outillage pour l'agriculture, l'industrie et le commerce (tous durables)	77,1	—	87,5	87,3	85,2	—	93,7	93,6
8. Produits alimentaires, boissons et tabacs (tous non durables)	111,8	95,3	102,4	107,2	120,9	109,5	97,7	110,6
9. Autres produits non durables prêts pour la vente au détail ou l'usage des consommateurs	—	—	93,9	93,9	—	—	88,0	88,0
10. Produits durables (biens d'investissement des consommateurs)	—	—	88,8	88,8	—	—	91,5	91,5
Articles non classables ou soumis à des conditions spéciales	—	—	199,2	199,2	—	—	108,1	108,1
	82,3	75,3	90,1	80,9	80,7	81,6	88,9	83,1
EXPORTATIONS.								
1. Matières pour la production d'aliments, de boissons et de tabacs (toutes non durables)	84,7	46,2	—	71,5	72,2	44,4	—	61,4
2. Matières pour la production agricolr (non durables).	141,6	72,9	—	79,6	119,9	91,4	—	96,4
3. Matières non durables pour l'industrie et le commerce (autres que 1 et 2)	99,8	86,3	102,7	98,9	79,0	88,7	86,1	84,6
4. Matières durables pour l'industrie et le commerce	87,3	75,3	90,7	80,9	97,8	72,7	89,6	78,5
5. Huiles et graisses animales et végétales et leurs matières premières (non durables)	102,3	100,8	—	101,0	101,2	84,0	—	84,5
6. Combustibles,énergie électrique et lubrifiants (tous non durables)	108,3	91,1	—	102,0	99,1	92,6	—	96,0
7. Equipement et outillage pour l'agriculture,l'industrie et le commerce (tous durables)	96,5	—	85,5	85,7	105,0	—	110,5	110,3
8. Produits alimentaires, boissons et tabacs (tous non durables)	71,5	69,9	133,0	91,0	90,3	84,7	105,2	95,3
9. Autres produits non durables prêts pour la vente au détail ou l'usage des consommateurs	—	—	96,2	96,2	—	—	92,2	92,2
10. Produits durables (biens d'investissement des consommateurs)	—	—	84,1	84,1	—	—	84,5	84,5
Articles non classables ou soumis à des conditions spéciales	—	—	214,4	214,4	—	—	73,3	73,3
	96,6	78,3	97,5	88,0	88,1	78,5	92,9	85,1

pas non plus indistinctement favorable ou défavorable à l'activité de notre économie. Le réarmement intensif et les besoins de la défense nationale de nombreux pays ont développé certains trafics dont notre commerce a directement bénéficié. Qu'il suffise de citer notamment la prospérité de notre commerce d'armes de guerre, le redressement en fin d'année de nos exportations sidérurgiques et le maintien de nos expéditions vers l'Allemagne, dont le commerce d'importation avec l'Union économique n'a reculé d'une année à l'autre que de 4 p. c., tout en se transformant notablement en fonction des nécessités de la

mise en œuvre des plans industriels et militaires du *Reich*. Non moins favorables à notre point de vue sont certaines modifications d'ordre territorial apportées à l'Europe centrale et leurs conséquences quant aux conditions d'exploitation des industries qui y sont établies : l'incorporation des régions sudètes à l'Allemagne, en soumettant leurs industries aux réglementations de change et aux régimes discriminatoires que de nombreux Etats appliquent aux importations d'origine allemande, a amélioré la position concurrentielle de quelques-unes de nos propres industries sur les marchés étrangers, nos industries verrières et certaines de nos industries textiles, par exemple.

A ces influences favorables s'en opposent d'autres qui le sont infiniment moins. Ces annexions de territoires, en intégrant plus étroitement certains marchés à celui du *Reich*, rendent leur accès plus difficile et leur exploitation plus précaire : d'une année à l'autre, nos exportations vers l'Autriche ont diminué de 34 p. c. La politique autarchique de l'Italie s'est traduite, d'une année à l'autre, par une régression de 30 p. c. de nos expéditions vers ce pays. La guerre civile d'Espagne entraîne, d'autre part, un fléchissement de 18 p. c. de nos exportations vers la péninsule ibérique. Enfin, en Extrême-Orient, nos exportations vers le Japon se réduisent de 56 p. c. tandis que celles vers le marché chinois reculent de 28 p. c.

Plus significatives toutefois, au point de vue de l'évolution de notre commerce extérieur, sont les conséquences indirectes sur le mouvement des échanges internationaux, des développements politiques des derniers mois. Elément favorable, le réarmement intensif du monde et la constitution de réserves de guerre par de nombreux pays, ont incontestablement soutenu le commerce des matières premières et, partant, ont aussi contribué à maintenir le pouvoir d'achat de certains pays à un moment où l'on pouvait craindre que le fléchissement de la demande aux Etats-Unis ne provoquât une crise mondiale analogue à celle qui avait débuté en 1929. Certes, la compensation est loin d'avoir été complète. Les exportations des pays non industriels ont, d'une manière générale, été plus faibles tant en quantité qu'en valeur. Les importations de ces pays sont néanmoins demeurées à un niveau élevé et, chose qui mérite notre attention, la plupart d'entre eux ont procédé à des achats accrus de machines et d'outillage fixe. En valeur, les importations de machines ont augmenté de 15 p. c. dans les Indes néerlandaises et au Danemark, de plus d'un cinquième aux Indes et dans la Malaisie britannique, d'un tiers en Argentine, de plus de 50 p. c. en Turquie et de près des deux tiers en Pologne.

Autre facteur d'ordre général qui relève des mêmes causes et dont, à certains égards, nous avons bénéficié, est l'influence restrictive exercée par ce réarmement intensif sur l'activité à l'exportation de certaines économies. La concurrence du Japon, paralysée par la pénurie de matières premières et l'augmentation du coût de production, s'est considérablement affaiblie; d'une année à l'autre, la valeur de son commerce avec les pays autres que ceux du bloc-yen, s'est réduite de plus d'un tiers. Plus près de nous, l'Allemagne s'est trouvée dans la nécessité de limiter ses exportations de charbon, de coke, de fer et de produits sidérurgiques, dégageant d'autant les marchés internationaux et améliorant par le fait même nos possibilités d'exportation sur ceux-ci : d'une année à l'autre, la valeur de ses exportations a diminué de 11,1 p. c.

Ces influences restrictives n'ont point eu que des effets avantageux en ce qui nous concerne, car elles se sont exercées à l'importation comme à l'exportation. Faute de pouvoir se procurer les devises nécessaires au paiement des importations, celles-ci ont fait l'objet d'un contrôle qui s'est resserré de plus en plus, au fur et à mesure que les ressources productives nationales étaient plus complètement utilisées, soit que celles-ci fussent substituées à la production étrangère, soit encore que la mise en œuvre de ces ressources exigeât des importations supplémentaires qui n'ont pu se faire qu'aux dépens d'autres achats effectués précédemment à l'étranger. D'une année à l'autre, la valeur des importations italiennes a fléchi de 20 p. c.; les importations japonaises, d'autre part, ont diminué de 30 p. c. Par contre, les importations allemandes n'ont guère diminué; mais en ce qui nous concerne, ce résultat s'explique parfaitement si l'on tient compte de ce que nos expéditions vers le *Reich* sont aujourd'hui constituées, pour la majeure partie, de matières premières et de produits bruts. Il s'agit là, on le conçoit, de trafics d'un intérêt somme toute relatif, d'autant plus que trop souvent, nous n'y intervenons simplement que comme intermédiaire.

Un autre facteur préjudiciable associé à l'évolution politique internationale est le fractionnement de l'économie mondiale en groupes au sein desquels les grandes puissances s'efforcent d'organiser les bases d'une sécurité économique essentielle à la défense de leurs intérêts politiques. Assurément, cette désagrégation n'est pas récente ainsi que la chose a été soulignée maintes fois. Conséquence des difficultés monétaires auxquelles la crise mondiale avait soumis de nombreuses économies, elle avait été heureusement influencée par la reprise économique et le développement des échanges. A cet égard, la dépression et le ralentissement des échanges ne pouvaient qu'exercer une action néfaste, et compromettre quelques-uns des résultats acquis au cours des récentes années. Force est de constater, toutefois, que les tensions d'ordre monétaire qu'impose le réarmement intensif des pays à leurs économies respectives tendent à précipiter cette évolution rétrograde, abstraction faite des

TABLEAU V.

Tableau, par principaux pays de provenance et de destination, du commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.

VALEURS (*millions de tonnes*).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

PAYS	ANNÉES	CATÉGORIES DE MARCHANDISES															Totaux généraux pour les 21 rubriques
		Section I Animaux vivants et prod. du règne animal	*Section II* Produits du règne végétal	*Section III* Produits minéraux	*Section IV* Produits des industries alimentt., boissons, etc.	*Section V* Produits chimiques et pharmaceutiques	*Section VII* Cuirs et pelleteries et ouvrages en ces mat.	*Section VIII* Produits de l'industrie textile	*Section IX* Vêtements, lingerie et conf. de toute espèce	*Section X* Bois et ouvrages en bois, ouvrages en liège	*Section XII* Papiers et ses applications	*Section XIII* Ouvrages en pierres etc.	*Section XIV* Verre et ouvrages en verre	*Section XV* Métaux et ouvrages en métaux	*Section XVI* Machines, engins mécaniques, etc.	*Section XVII* Véhicules autres que pour voies ferrées	
IMPORTATIONS.																	
France	1936	619	212	511	166	305	53	251	15	41	111	19	9	289	134	60	2.898
	1937	675	305	649	211	336	67	308	16	77	121	20	9	322	154	77	3.443
	1938	551	298	643	190	334	62	323	21	116	133	18	9	305	140	78	3.325
Pays-Bas	1936	332	553	486	136	58	17	44	5	16	46	20	4	91	87	26	1.936
	1937	306	677	577	133	65	22	53	5	22	51	22	6	206	99	16	2.275
	1938	313	679	515	135	54	17	38	3	27	50	32	3	95	85	15	2.079
Royaume-Uni	1936	456	74	570	48	44	47	217	24	5	32	17	2	153	144	45	1.959
	1937	440	76	811	44	50	50	230	25	5	38	19	2	216	160	71	2.307
	1938	386	55	619	44	42	35	149	19	5	28	13	1	159	151	67	1.836
Union douanière allemande	1936	22	45	585	21	228	58	93	80	21	126	135	21	328	447	97	2.476
	1937	17	41	1.047	22	256	51	102	74	23	133	131	22	396	537	129	3.175
	1938	14	36	836	17	232	27	78	59	17	103	75	20	277	512	129	2.599
Suède	1936	6	2	61	3	4	1	6	—	42	103	26	—	32	46	1	347
	1937	8	2	114	4	5	1	3	—	51	136	39	—	45	67	5	502
	1938	10	2	148	1	4	—	2	—	54	99	19	—	39	60	3	459
États-Unis d'Amérique	1936	20	310	270	168	56	10	6	11	86	24	1	—	63	108	313	1.475
	1937	23	597	418	232	66	12	10	13	84	37	4	—	133	171	531	2.368
	1938	24	979	487	206	59	8	7	11	78	25	3	—	59	140	438	2.559
Argentine	1936	188	935	2	45	19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.189
	1937	305	1.378	12	47	23	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1.766
	1938	222	663	11	36	12	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	944
Congo belge	1936	20	410	248	12	—	—	—	—	12	—	—	—	811	—	—	1.515
	1937	23	446	348	20	—	—	—	—	26	—	—	—	1.421	—	—	2.285
	1938	13	466	360	19	—	—	—	—	17	—	—	—	1.057	—	—	1.933
EXPORTATIONS.																	
France	1936	638	366	901	101	156	65	113	31	30	97	167	35	583	111	62	3.520
	1937	762	453	1.181	104	197	64	189	51	24	100	138	31	747	155	135	4.401
	1938	400	460	1.092	71	152	29	84	11	12	71	110	18	559	163	74	3.360
Pays-Bas	1936	128	130	312	31	227	24	388	92	48	43	168	37	427	105	138	2.360
	1937	179	148	331	29	235	28	422	74	53	54	146	42	740	136	148	2.818
	1938	157	151	351	26	191	19	346	71	51	51	139	46	604	181	161	2.614
Royaume-Uni	1936	225	399	229	87	122	77	370	25	21	41	167	200	717	85	5	2.888
	1937	250	457	272	87	119	68	396	36	23	47	176	181	1.103	107	12	3.455
	1938	227	487	288	84	155	63	320	36	18	46	156	162	698	99	11	2.972
Union douanière allemande	1936	461	264	214	9	158	98	155	4	11	9	103	2	535	27	3	2.064
	1937	505	313	323	16	203	169	217	7	15	8	72	3	872	34	4	2.779
	1938	410	263	381	24	169	185	235	10	15	9	49	4	823	40	17	2.654
Suède	1936	22	14	43	1	53	3	72	2	1	7	9	14	206	10	2	471
	1937	25	25	77	2	69	5	83	4	2	10	14	13	298	18	2	666
	1938	26	22	88	2	64	6	82	4	1	9	12	14	198	18	2	576
États-Unis d'Amérique	1936	91	130	152	2	129	16	411	6	2	23	395	17	167	8	—	1.573
	1937	161	194	177	3	165	25	475	8	4	27	367	41	220	7	—	1.909
	1938	109	60	154	3	191	15	251	7	3	33	411	22	130	7	—	1.442
Argentine	1936	10	13	14	—	16	3	140	1	3	9	10	25	301	41	—	597
	1937	18	12	15	—	15	5	196	1	3	13	17	32	504	99	1	947
	1938	9	5	14	—	16	3	132	1	4	8	15	29	337	98	2	694
Congo Belge	1936	2	6	10	22	12	2	22	14	1	8	2	2	58	43	11	233
	1937	3	8	8	27	16	3	29	19	2	11	3	2	115	91	26	388
	1938	3	7	11	28	18	3	26	18	3	11	3	2	108	106	36	411

TABLEAU VI.

Répartition géographique du commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise en 1937 et en 1938

(en millions de francs).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION	EXPORTATIONS				IMPORTATIONS				BALANCE COMMERCIALE	
	1937	1938	Augmentation ou diminution		1937	1938	Augmentation ou diminution		1937	1938
			absolue	%			absolue	%		
EUROPE :										
Pays voisins :										
Allemagne	*2.779*	*2.654*	— *125*	*4*	*3.175*	*2.599*	— *576*	*18*	— *396*	+ *55*
France	*4.401*	*3.360*	— *1.041*	*24*	*3.443*	*3.325*	— *118*	*3*	+ *958*	+ *35*
Grande-Bretagne (et Irlande)	*3.622*	*3.108*	— *514*	*14*	*2.358*	*1.847*	— *511*	*21*	+ *1.264*	+ *1.261*
Pays-Bas	*2.818*	*2.614*	— *204*	*7*	*2.275*	*2.079*	— *196*	*9*	+ *543*	+ *535*
	13.620	11.736	— 1.884	14	11.251	9.850	— 1.401	12	+ 2.369	+ 1.886
Pays scandinaves :										
Danemark (et Islande)	*121*	*162*	+ *41*	*34*	*160*	*115*	— *45*	*28*	— *39*	+ *47*
Finlande	*280*	*219*	— *61*	*21*	*292*	*234*	— *58*	*19*	— *12*	— *15*
Norvège	*332*	*279*	— *53*	*16*	*328*	*190*	— *138*	*42*	+ *4*	+ *89*
Suède	*666*	*576*	— *90*	*15*	*501*	*459*	— *42*	*8*	+ *165*	+ *117*
	1.399	1.236	— 163	12	1.281	998	— 283	22	+ 118	+ 238
Pologne et pays baltes :										
Pologne	*302*	*294*	— *8*	*3*	*368*	*283*	— *85*	*23*	— *66*	+ *11*
Estonie	*26*	*25*	— *1*	*4*	*13*	*9*	— *4*	*29*	+ *13*	+ *16*
Lettonie	*92*	*25*	— *67*	*73*	*85*	*51*	— *34*	*40*	+ *7*	— *26*
Lithuanie	*115*	*47*	— *68*	*60*	*41*	*57*	+ *16*	*40*	+ *74*	— *10*
	535	391	— 144	27	507	400	— 107	21	+ 28	— 9
Europe centrale :										
Suisse	*620*	*588*	— *2*	*5*	*305*	*277*	— *28*	*9*	+ *315*	+ *311*
Autriche	*85*	*56*	— *29*	*34*	*89*	*51*	— *38*	*42*	— *4*	+ *5*
Hongrie	*10*	*16*	+ *6*	*60*	*50*	*38*	— *12*	*24*	— *40*	— *22*
Tchécoslovaquie	*181*	*182*	+ *1*	—	*255*	*239*	— *16*	*6*	— *74*	— *57*
	896	842	— 54	6	699	605	— 94	13	+ 197	+ 237
Pays balkaniques :										
Bulgarie	*29*	*27*	— *2*	*7*	*19*	*8*	— *11*	*57*	+ *10*	+ *19*
Grèce	*53*	*60*	+ *7*	*13*	*28*	*22*	— *6*	*21*	+ *25*	+ *38*
Roumanie	*125*	*124*	— *1*	*1*	*412*	*124*	— *288*	*70*	— *287*	—
Yougoslavie	*65*	*57*	— *8*	*12*	*236*	*143*	— *93*	*39*	— *171*	— *86*
	272	268	— 4	1	695	297	— 398	57	— 423	— 29
Europe méridionale :										
Italie	*313*	*250*	— *63*	*30*	*204*	*213*	+ *9*	*4*	+ *109*	+ *37*
Espagne (et Gibraltar)	*300*	*245*	— *55*	*18*	*119*	*80*	— *39*	*32*	+ *181*	+ *165*
Portugal	*200*	*187*	— *13*	*6*	*101*	*86*	— *15*	*15*	+ *99*	+ *101*
Malte	*15*	*13*	— *2*	*13*	*2*	*1*	— *1*	*50*	+ *13*	+ *12*
	828	695	— 133	15	426	380	— 46	10	+ 402	+ 315
TOTAL EUROPE	**17.604**	**15.227**	— **2.377**	**14**	**14.949**	**12.591**	— **2.358**	**15**	+ **2.655**	+ **2.636**
U. R. S. S.	*449*	*441*	— *8*	*1*	*748*	*789*	+ *41*	*5*	— *299*	— *348*
ASIE :										
Chine (Mandchourie et H.-Kong.)	*419*	*300*	— *119*	*28*	*103*	*90*	— *12*	*12*	+ *316*	+ *210*
Japon	*286*	*127*	— *159*	*56*	*143*	*102*	— *41*	*28*	+ *143*	+ *25*
Indes anglaises (et Ceylan)	*460*	*381*	— *79*	*18*	*1.012*	*648*	— *364*	*36*	— *552*	— *267*
Indes néerlandaises	*221*	*171*	— *50*	*22*	*183*	*142*	— *41*	*22*	+ *38*	+ *29*
Autres pays	*374*	*312*	— *62*	*16*	*425*	*372*	— *53*	*12*	— *51*	— *60*
	1.760	1.291	— 469	26	1.866	1.354	— 512	27	— 106	— 63

PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION	Exportations				Importations				Balance commerciale	
	1937	1938	Augmentation ou diminution absolue	%	1937	1938	Augmentation ou diminution absolue	%	1937	1938
Afrique :										
Congo belge	*388*	*411*	+ *23*	*6*	*2.285*	*1.933*	— *352*	*15*	— *1.897*	— *1.522*
Egypte	*266*	*257*	— *9*	*3*	*111*	*64*	— *47*	*41*	+ *155*	+ *193*
Maroc	*146*	*130*	— *16*	*11*	*76*	*68*	— *8*	*10*	+ *70*	+ *62*
Union Sud-Africaine	*348*	*414*	+ *66*	*19*	*293*	*211*	— *82*	*27*	+ *55*	+ *203*
Autres pays	*387*	*260*	— *127*	*32*	*459*	*492*	+ *33*	*7*	— *72*	— *232*
	1.535	1.472	— 63	4	3.224	2.768	— 456	14	— 1.689	— 1.296
Amérique du Nord :										
États-Unis	*1.909*	*1.442*	— *467*	*24*	*2.368*	*2.559*	+ *191*	*8*	— *459*	— *1.117*
Canada (et Terre-Neuve)	*244*	*190*	— *54*	*22*	*654*	*323*	— *331*	*51*	— *410*	— *133*
	2.153	1.632	— 521	24	3.022	2.882	— 140	4	— 869	— 1.250
Amérique du Sud :										
Argentine	*947*	*694*	— *253*	*26*	*1.766*	*944*	— *822*	*46*	— *819*	— *250*
Brésil	*330*	*266*	— *64*	*20*	*362*	*329*	— *33*	*9*	— *32*	— *63*
Autres pays	*254*	*205*	— *49*	*19*	*407*	*310*	— *97*	*23*	— *153*	— *105*
	1.531	1.165	— 366	24	2.535	1.583	— 952	37	— 1.004	— 418
Amérique centrale	158	147	— 11	6	446	446	—	—	— 288	— 299
Océanie :										
Australie	*117*	*123*	+ *6*	*5*	*985*	*651*	— *334*	*34*	— *868*	— *528*
Nouvelle-Zélande	*32*	*36*	+ *4*	*12*	*54*	*50*	— *4*	*7*	— *22*	— *14*
	154	162	+ 8	5	1.041	707	— 334	32	— 879	— 545
Divers	182	186	+ 4	2	61	55	— 6	10	+ 121	+ 131
Total général	**25.516**	**21.724**	**— 3.792**	**15**	**27.893**	**23.167**	**— 4.726**	**17**	**— 2.37?**	**— 1.443**

motifs d'ordre politique qui peuvent inspirer celle-ci. Qu'il suffise déjà de signaler la pénétration économique de l'Allemagne sur les marchés de l'Europe sud-orientale et ses efforts pour s'implanter sur les marchés de l'Amérique latine, l'expansion des échanges du Japon avec les pays du bloc-yen et enfin, le resserrement des relations commerciales de la Grande-Bretagne avec son empire. Du point de vue de la Belgique, pareille évolution ne menace pas seulement le champ possible d'activité de nos exportateurs; elle se traduit aussi par une concurrence âpre sur tous les marchés que se disputent encore ces impérialismes, qu'ils soient allemands, français, britanniques ou même américains. A cet égard, il est peut-être consolant de constater que nos exportations vers les pays balkaniques n'ont que peu diminué d'une année à l'autre. Par contre, nos expéditions vers l'Amérique latine ont fléchi de près d'un quart, bien que les importations totales de ce continent ne se soient pas réduites de plus de 10 p. c.

Si l'on tient compte finalement de l'insécurité et de l'incertitude générales provoquées par le cours des événements internationaux, l'on peut croire que ceux-ci n'ont pas manqué d'exercer une influence paralysante sur le développement des affaires. A considérer toute chose, cependant, et à ne s'arrêter qu'aux effets immédiats, il est douteux que cette conjoncture politique internationale ait constitué un facteur particulièrement actif du recul dont a témoigné l'ensemble de notre commerce extérieur. N'eût été le réarmement intensif qui s'est progressivement imposé à toutes les nations du monde, il n'est pas exclu que les résultats de notre commerce d'exportation en 1938 eussent encore été moins satisfaisants.

Bien qu'il ne s'agisse là que d'une hypothèse, elle mérite néanmoins notre attention. S'il est exact, en effet, que notre commerce d'exportation accuse directement ou indirectement les conséquences du réarmement intensif qui se poursuit dans le monde — et la chose n'est pas douteuse si l'on observe l'évolution de certains trafics — il est essentiel que l'on se persuade du caractère éphémère des débouchés qui nous sont ainsi ouverts. La capacité de production, aujourd'hui utilisée à des fins d'armement et d'accumulation de réserves de guerre, cherchera inéluctablement un jour à s'employer dans des œuvres plus pacifiques. Aussi n'est-ce point faire preuve de sentiments exagérément pessimistes que de croire que les perspectives qui s'offrent, à plus ou moins longue échéance, à notre activité commerciale à l'exportation, ne sont

pas des plus rassurantes. La situation est d'autant plus délicate, en ce qui nous concerne, que la complexité des influences qu'exerce cette politique de réarmement à outrance rend très difficile l'appréciation exacte de ses effets particuliers sur le cours de notre propre économie, et ceci tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Constater que ces effets échappent pour une bonne part à toute possibilité de mesure n'implique nullement, toutefois, qu'ils soient négligeables et qu'une politique active d'exportation puisse impunément les ignorer. Il ne faudrait pas, notamment, qu'à la faveur de telles contingences, cette politique nous ouvre encore plus largement des débouchés qui sont déjà entr'ouverts et contribue ainsi à maintenir, voire même peut-être à accentuer, une orientation sans issue de notre activité commerciale.

* * *

Parmi les événements d'un caractère plus strictement économique qui ont exercé une influence défavorable sur l'activité de notre commerce d'exportation, il y a lieu de signaler l'évolution monétaire de divers pays.

Précédemment, allusion a été faite aux répercussions du fléchissement des échanges et des prix sur la situation des changes des divers pays producteurs de matières premières. Grâce aux réserves de devises accumulées au cours des années précédentes, grâce aussi au soutien accordé à ces économies par les achats massifs de matières premières pour compte de l'Europe, les importations de ces pays ont pu se maintenir à un niveau relativement élevé. Aussi les difficultés que nous avons éprouvées sur certains de ces marchés traduisent-elles moins un resserrement des moyens d'échange que l'âpreté de la concurrence qui s'est disputé cette clientèle. En témoignent les conditions relativement satisfaisantes dans lesquelles ont fonctionné les divers *clearings*. Tandis que nos exportations vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont encore marqué un certain progrès d'une année à l'autre, nos expéditions vers l'Europe sud-orientale ne se sont guère modifiées en valeur. Par contre, nos exportations vers l'Amérique du Sud ont accusé un fléchissement important; il en est de même de nos expéditions vers les Etats-Unis et le Canada, qui reflètent l'intensité de la crise traversée par ces pays. Enfin, les achats de marchandises belges par certains pays baltes et scandinaves traduisent aussi un recul important.

Si nos exportations vers ces pays producteurs de matières premières témoignent de certaines divergences d'évolution, il n'en est pas de même du mouvement des importations qui, indistinctement, accusent un fléchissement considérable : 22 p. c. pour les pays scandinaves, 21 p. c. pour la Pologne et les pays baltes, 57 p. c. pour les pays balkaniques, 32 p. c. pour l'Océanie, 37 p. c. pour l'Amérique du Sud et 51 p. c. en ce qui concerne le Canada. Compte tenu de ce que les possibilités d'importation de nombre de ces pays dépendent, dans une mesure relativement étroite, de leurs possibilités d'exportation, ces résultats confirment que nous avons encore bénéficié, en 1938, de la conjoncture favorable des années précédentes. D'une année à l'autre, le solde créditeur des échanges de ces pays avec l'Union économique belgo-luxembourgeoise s'est réduit dans des proportions relativement considérables.

Plus importante, en ce qui concerne les relations de l'évolution monétaire avec le mouvement commercial de l'année 1938, est la dévaluation du franc français qui, de la fin de 1937 à la fin de 1938, a représenté quelque 21,9 p. c., atteignant ainsi un total de 60,1 p. c. depuis l'abandon de l'étalon-or par la France, le 1er octobre 1936. Les conséquences de cette dévaluation monétaire profonde sur le niveau relatif des prix n'ont pas manqué d'affecter les relations commerciales de l'Union économique avec la France. Tandis que nos exportations ont fléchi de 24 p. c., nos importations ont à peine reculé de 3 p. c., de telle manière que nos échanges avec la France qui, en 1937, se clôturaient par un solde favorable de près d'un milliard, se sont pratiquement équilibrés en 1938. Ce recul de notre commerce d'exportation vers la France représente à lui seul 27,5 p. c. de la diminution de la valeur totale de nos exportations, alors qu'en 1937 la France ne prenait que 17,3 p. c. de celles-ci.

Quelque regrettable que pareille évolution soit apparue à un moment où les difficultés rencontrées à l'exportation étaient déjà nombreuses, elle était cependant inéluctable à certains égards. Au cours des récentes années, en effet, nos exportations vers la France s'étaient considérablement développées, à la faveur, d'une part, de relations de prix particulièrement favorables et, d'autre part, des difficultés économiques et sociales éprouvées par l'industrie française; nos importations d'origine française, par contre, n'avaient progressé que dans une mesure relativement modérée. Les ajustements monétaires auxquels la France a finalement dû se résoudre et le redressement économique et social dont elle a fait preuve, au cours des derniers mois de 1938, ont non seulement complètement résorbé les avantages dont nous bénéficiions, mais, étant donné les retards d'adaptation des prix et des rémunérations aux variations monétaires, les relations de prix nous sont aussi devenues nettement défavorables. Il s'agit là, sans doute, de difficultés transitoires qui disparaîtront d'autant plus vite que la reprise française est plus franche et plus ample. Il n'empêche qu'en 1938, les progrès de celle-ci n'étaient ni suffisamment importants, ni suffisamment généraux pour avoir pu nous

valoir quelque compensation aux déséquilibres de prix déterminés par l'évolution monétaire du franc français. Ces considérations expliquent le caractère décevant, à notre point de vue, des résultats du commerce franco-belge en 1938; jusqu'à un certain point, ils constituent le prix des bénéfices relativement importants réalisés précédemment et en partie, aussi, celui d'un retour à un ordre de choses plus normal.

Plus grave de conséquences à longue échéance, du point de vue de notre commerce d'exportation, aurait pu être la faiblesse dont la livre sterling a témoigné au cours du second semestre de 1938. Survenant à un moment où les marges bénéficiaires à l'exportation étaient déjà très étroites, elle ne pouvait qu'accentuer les difficultés éprouvées par nos exportateurs. Limité toutefois à des écarts relativement peu importants si l'on se réfère non à des cotations extrêmes, mais à des cotations moyennes, ce fléchissement de la livre sterling est de ceux auxquels une économie doit pouvoir s'adapter normalement, par des ajustements du niveau des prix et des rémunérations, sans mettre en question le statut monétaire du pays.

TABLEAU VII.

Commerce spécial et balance commerciale de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise et du Congo belge réunis (*)

(millions de francs).

I. — IMPORTATIONS.

	Totales dans l'Union (1)	Du Congo dans l'Union (2)	Dans l'Union, Congo déduit (3)=(1)—(2)	Totales dans le Congo (4)	De Belgique dans le Congo (5)	Du Grand-Duché dans le Congo (6)	Dans le Congo, Belgique et Grand-Duché déduits (7) = (4) — [(5) + (6)]	Totales dans l'Union et le Congo, non compris les transactions entre ces deux pays (8)=(3)+(7)
1929	35.624	1.400	*34.224*	1.943	964	33	*946*	**35.170**
1930	31.094	1.187	*29.907*	1.581	807	18	*756*	**30.663**
1931	23.971	984	*22.987*	962	456	20	*486*	**23.473**
1932	16.343	617	*15.726*	465	216	2	*247*	**15.973**
1933	15.243	639	*14.604*	389	168	1	*220*	**14.824**
1934	14.022	756	*13.266*	378	157	—	*221*	**13.487**
1935	17.446	1.271	*16.175*	525	201	1	*323*	**16.498**
1936	21.708	1.515	*20.193*	725	291	4	*430*	**20.623**
1937	27.893	2.273	*25.620*	1.137	503	3	*631*	**26.251**
1938 (1)	23.167	1.933	*21.234*	1.023	494	—	*529*	**21.763**

II. — EXPORTATIONS.

	Totales de l'Union (1)	De l'Union vers le Congo (2)	De l'Union, Congo déduit (3)=(1)—(2)	Totales du Congo (4)	Du Congo vers la Belgique (5)	Du Congo vers le Grand-Duché (6)	Du Congo, Belgique et Grand-Duché déduits (7) = (4) — [(5) + (6)]	Totales de l'Union et du Congo, non compris les transactions entre ces deux pays (8)=(3)+(7)	Excédent (+) ou déficit (—) de la balance commerciale
1929	31.880	832	*31.048*	1.444	818	8	*618*	**31.666**	— 3.504
1930	26.159	693	*25.466*	1.511	791	—	*720*	**26.186**	— 4.477
1931	23.178	420	*22.758*	1.104	687	—	*417*	**23.175**	— 298
1932	15.124	195	*14.929*	668	513	—	*155*	**15.084**	— 889
1933	14.288	149	*14.139*	658	501	1	*156*	**14.295**	— 529
1934	13.795	134	*13.661*	843	631	—	*212*	**13.873**	+ 386
1935	16.126	162	*15.964*	1.203	914	—	*289*	**16.253**	— 245
1936	19.745	233	*19.512*	1.490	1.154	—	*336*	**19.848**	— 775
1937	25.516	389	*25.127*	2.487	1.933	—	*554*	**25.681**	— 570
1938 (1)	21.724	411	*21.313*	1.897	1.587	—	*310*	**21.623**	— 140

(*) En vue de l'interprétation de ces statistiques, il convient de se référer à l'analyse qui est faite des statistiques du commerce extérieur de la Colonie, pp. 292 et 293 de ce *Bulletin*.
(1) Chiffres provisoires.

En fin d'année, la conclusion d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni est venue apporter une indication plus encourageante en ce qui concerne les perspectives ouvertes au développement des échanges internationaux. Il s'agit là, en effet, d'une tentative marquante d'élargissement de ces échanges, le jeu de la clause de la nation la plus favorisée étendant le bénéfice de cet accord à de très

nombreux pays et notamment à l'Union économique belgo-luxembourgeoise. En ce qui concerne celle-ci, un sixième environ de ses exportations vers les Etats-Unis est appelé à bénéficier de réduction de droits d'entrée (2).

En conclusion de cet aperçu d'ensemble de l'évolution du commerce extérieur belgo-luxembourgeois durant l'année 1938, il n'est point inutile de souligner la contribution importante apportée par notre Colonie à l'équilibre de notre balance commerciale. Limitée à l'Union économique, cette balance est déficitaire dans une mesure qui a varié considérablement suivant l'état de la conjoncture. Etendue à l'ensemble du groupe monétaire que constituent l'Union économique et la Colonie, cette balance est équilibrée depuis quelques années et témoigne d'un solde créditeur qui paraît être relativement important (3). Toutes autres choses demeurant égales, l'on peut croire que cette évolution favorable est appelée à se poursuivre au fur et à mesure que progresse la mise en valeur de la Colonie. Aussi, n'est-ce point de ce côté que la balance de nos revenus est menacée. Dans la mesure où celle-ci est influencée par la balance commerciale, l'évolution est des plus rassurantes. Il serait assurément souhaitable que, dans les discussions relatives à la situation économique du pays, ces dernières considérations reçoivent toute l'attention qu'elles méritent.

(2) Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique*, décembre 1938 : M. SUETENS, *Le nouveau traité de commerce entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.*

(3) Cfr. à ce sujet, les considérations émises pp. 292-293 de ce *Bulletin* en ce qui concerne l'interprétation des statistiques du commerce extérieur congolais.

IV. — NOS ACCORDS COMMERCIAUX A LA DATE DU 15 MAI 1939

Comme chaque année, nous devons à la bonne obligeance des services du Ministère des Affaires étrangères, de pouvoir publier un état, à jour au 15 mai 1939, de nos accords commerciaux, la liste des marchandises dont l'importation était soumise à contingentement et celle des marchandises dont l'exportation était subordonnée à la production d'une autorisation.

A. — ETAT DES ACCORDS COMMERCIAUX CONCLUS PAR LA BELGIQUE.

I. — Conventions bilatérales.

PAYS et désignation de l'accord	*Date de la conclusion*	*Date de la mise en vigueur*	*Traitement douanier*	*Observations*
ALBANIE :				
Arrangement provisoire	**19- 2-1929**	**10- 6-1929**	**Traitement général réciproque de la nation la plus favorisée.**	**Echange de lettres.**
ALLEMAGNE :				
Accord commercial provisoire général	4- 4-1925	1-10-1925	Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés.	Les derniers droits différentiels prévus dans l'accord ont cessé leurs effets le 1er octobre 1926.
1er Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925.....	3-10-1931	12-10-1931	Les arrangements additionnels modifient certaines tarifications conventionnelles inscrites dans l'accord provisoire général du 4 avril 1925.	
2e Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925	5- 4-1932	15- 4-1932		
3e Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925.....	24- 3-1933	7- 4-1933		
4e Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925.....	10- 5-1933	30- 5-1933 22- 5-1933		
5e Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925.....	26- 6-1933	1- 7-1933		
6e Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925.....	5- 9-1934	20- 9-1934 15- 9-1934		
7e Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925.....	12- 3-1935	22- 3-1935		
8e Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925.....	23- 5-1935	5- 6-1935		
9e Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925.....	27- 7-1935	12- 8-1935		
10e Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925.....	23-12-1935	1- 1-1936		

PAYS et désignation de l'accord	*Date de la conclusion*	*Date de la mise en vigueur*	*Traitement douanier*	*Observations*
ALLEMAGNE :				
11e Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925.....	12- 2-1936	1- 3-1936	Les arrangements additionnels modifient certaines tarifications conventionnelles inscrites dans l'accord provisoire général du 4 avril 1925.	
12e Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925.....	28- 2-1938	1- 3-1938		
Accord de paiement .	27- 7-1935	1- 8-1935		
1er Arrangement additionnel à l'accord de paiement du 27 juillet 1935	7-11-1936	20-11-1936	Affectation à donner au pourcentage de rentrée de devises qui sera disponible après amortissement complet des arriérés.	
2e Arrangement additionnel à l'accord de paiement du 27 juillet 1935	21-12-1936	16- 4-1937		
Accord de contingentement des charbons	27-10-1938	1-10-1938		
Accord de tourisme...	6- 5-1939	1- 7-1939		
Arrangement relatif aux emprunts garantis autrichiens 1933-53 et 1934-59	31- 1-1939	1- 2-1939		
Accord relatif au règlement des créances belges et luxembourgeoises tombant sous l'application du moratoire allemand de transfert	31- 1-1939	1- 2-1939		
Arrangement relatif au service des intérêts des emprunts Dawes et Young	31- 1-1939	1- 2-1939		
ARGENTINE :				
Accord commercial provisoire	16- 1-1934	16- 1-1934	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres
Convention pour favoriser les règlements et les échanges commerciaux.....	16- 1-1934	20- 1-1934		
AUSTRALIE :				
Accord commercial provisoire	3-10-1936	1- 1-1937	Traitement de la nation étrangère la plus favorisée. Annexes tarifaires.	
BOLIVIE :				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation	18- 4-1912	3- 5-1913	Traitement de la nation la plus favorisée.	

PAYS et désignation de l'accord	*Date de la conclusion*	*Date de la mise en vigueur*	*Traitement douanier*	*Observations*
BRÉSIL :				
Accord commercial provisoire	14- 1-1932	14- 1-1932	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
Modus vivendi	28-12-1936	1- 1-1937	Traitement de la nation la plus favorisée. Prorogation de l'accord du 14-1-1932.	Echange de lettres.
Accord de paiement ..	28-12-1936	1- 1-1937		Echange de lettres.
BULGARIE :				
Accord commercial provisoire	8- 2-1926	8- 2-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
Convention pour favoriser les échanges et les règlements commerciaux	1- 4-1936	16- 4-1936		
CANADA :				
Traité de commerce ..	3- 7-1924	22-10-1924	Traitement de la nation étrangère la plus favorisée.	
Echange de lettres ...	18- 5-1936	2- 5-1936	Modifications tarifaires.	
CHILI :				
Convention pour favoriser les règlements d'échanges commerciaux	26- 5-1933	9- 9-1933		
Echange de lettres ...	28- 2-1935	28- 8-1936	Fixation du contingent de nitrate.	
Accord commercial provisoire	27- 8-1936	27- 8-1936	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
Arrangement provisoire	22- 6-1938	20- 7-1938	Complète l'accord du 27-8-1936.	
Echange de lettres ...	22- 6-1938	1- 7-1938	Compte spécial nitrate.	
CHINE :				
Traité préliminaire ...	22-11-1928	28- 2-1929	Traitement de la nation la plus favorisée.	
DANEMARK :				
Traité de commerce et de navigation	18- 6-1895	26- 6-1895	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Accord de contingentement	25- 2-1936	1- 1-1936		
Echange de lettres ...	1- 3-1937	1- 3-1937	Modification de contingents.	
Echange de lettres ...	19- 4-1938	19- 4-1938	Aménagement de l'accord du 25-2-1936.	
Arrangement provisoire.....	22-12-1938	22-12-1938	Aménagement de l'accord du 25-2-1936.	
Echange de lettres ...	15- 4-1939 20- 4-1939	1- 4-1939	Prorogation jusqu'au 30-6-1939 de l'arrangement provisoire du 22-12-1938.	

PAYS et désignation de l'accord	*Date de la conclusion*	*Date de la mise en vigueur*	*Traitement douanier*	*Observations*
ÉGYPTE :				
Accord commercial ..	28- 5-1930	28- 5-1930	Traitement réciproque de la nation la plus favorisée.	
ÉQUATEUR :				
Traité de commerce ..	5- 3-1887	10- 4-1888	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Protocole	17-10-1937	3-11-1937	Réduction de 30 p. c. des droits applicables aux produits belges sous condition que la balance commerciale soit favorable à l'Équateur.	
ESPAGNE :				
Modus vivendi commercial	26-10-1925	1-11-1925	Traitement de la nation la plus favorisée limité à certains produits spécifiés.	Echange de lettres.
Arrangement commercial.....	15-12-1928	1- 1-1929	Traitement de la nation la plus favorisée.	Modifie le *modus vivendi* du 26 octobre 1925, par la suppression des listes annexées.
Echange de lettres ...	4- 4-1936	1- 4-1936	Fixation des contingents.	
Convention générale des paiements	4- 4-1936	13- 4-1936	Suspendue par l'arrêté royal du 1-10-1936.	
ESTONIE :				
Traité de commerce et de navigation	28- 9-1926	5- 6-1937	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Arrangement commercial et de transferts.	13- 1-1938	13- 1-1938		
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :				
Traité de commerce et de navigation	8- 3-1875	11- 6-1875	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Accord commercial ..	27- 2-1935	1- 4-1935	Annexes tarifaires.	Echange de lettres.
FINLANDE :				
Accord commercial provisoire	9- 2-1924 9-12-1924	12- 7-1924	Traitement de la nation la plus favorisée limité à certains produits spécifiés dans les listes annexées.	
Echange complémentaire de lettres	16- 9-1925 3-10-1925	23-10-1925	Le traitement de la nation la plus favorisée est é endu à tous les produits.	
FRANCE :				
Echange de déclarations	30- 1-1892	1- 2-1892	La Belgique accorde le traitement de la nation la plus favorisée, la France le bénéfice de son tarif minimum.	
Accord commercial ..	23- 2-1928	15- 4-1928	Traitement de la nation la plus favorisée avec tarifs annexés.	

PAYS et désignation de l'accord	*Date de la conclusion*	*Date de la mise en vigueur*	*Traitement douanier*	*Observations*
FRANCE :				
Arrangement additionnel	28- 3-1929	15- 4-1929	Déclassement douanier et certaines modifications tarifaires.	Complète et précise l'accord du 23-2-1928.
Echange de lettres ...	26- 4-1930	26- 4-1930	Accord sur l'interprétation de la clause de la nation la plus favorisée.	
Avenant à l'accord commercial et à l'arrangement additionnel	15- 4-1931	23- 4-1931	Contingents agricoles, déclassement douanier et certaines modifications tarifaires.	
Avenant	29- 7-1933	29- 7-1933	Faculté de faire cesser les effets de consolidations ou de réductions prévues par les accords antérieurs.	
Arrangement commercial.....	4- 8-1934	13- 4-1934	Gestion des contingents.	
Avenant	1-12-1934	16-12-1934	Modification des droits sur les laines.	
Avenant	11- 5-1935	17- 5-1935	Annexes tarifaires.	
Avenant	29- 7-1935	29- 7-1935	Permettant les déconsolidations de droits conventionnels.	
Echange de lettres ...	5- 2-1936 12- 2-1936	23- 3-1936	Transformation en droits spécifiques des droits *ad valorem* applicables aux articles de bonneterie à leur entrée dans l'U. E. B. L.	
Echange de lettres ...	30- 4-1937	1- 4-1937	Accord relatif au troc charbon-bois de mine.	
Echange de lettres ...	28- 1-1938	28- 1-1938	Déconsolidation des droits et nouveau régime des plantes vivantes à leur entrée en France.	
Echange de lettres ...	1- 2-1938	1- 2-1938	Consacrant la déconsolidation de part et d'autre de certains droits conventionnels en application de l'avenant du 29-7-1933.	
Echange de lettres ...	23- 2-1938	23- 2-1938	Déconsolidation de part et d'autre de certains droits (motos, etc.).	
Echange de lettres ...	30- 4-1938	1- 4-1938	Aménagement de l'accord troc charbon-bois de mine du 30-4-1937.	
Echange de lettres ...	15- 7-1938 16- 7-1938	16- 7-1938	Déconsolidation des droits sur les articles de faïence à leur entrée dans l'U. E. B. L.	
Echange de lettres ...	13- 7-1938 28- 7-1938	1-1 -1938	Régime applicable à l'importation dans l'U. E. B. L. des véhicules automobiles importés en pièces détachées.	
Echange de lettres ...	15- 7-1938 28- 7-1938	28- 7-1938	Déconsolidation des droits sur les articles de porcelaine à leur entrée dans l'U. E. B. L.	
Echange de lettres ...	16- 7-1938 28- 7-1938	28- 7-1938	Modification des droits sur les tissus de soie à leur entrée dans l'U. E. B. L.	
Arrangement industriel et agricole	28-12-1938	1- 1-1939	Fixation des contingents pour 1939.	

PAYS et désignation de l'accord	*Date de la conclusion*	*Date de la mise en vigueur*	*Traitement douanier*	*Observations*
FRANCE :				
Echange de lettres ...	31- 5-1939	1- 5-1939	Aménagement des accords troc charbons-bois de mine du 30-4-1937 et du 30-4-1938.	
GRANDE-BRETAGNE :				
Modus vivendi	27- 6-1898	30- 7-1898	Traitement de la nation la plus favorisée.	
GRÈCE :				
Accord provisoire	10- 9-1926	12- 9-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de notes.
Convention pour le règlement par voie de compensation des créances commerciales	6- 6-1934	6- 6-1934		
GUATÉMALA :				
Traité de commerce et de navigation	7-11-1924	29- 6-1927	Traitement de la nation la plus favorisée.	
HAITI :				
Accord commercial provisoire	9- 7-1936	9- 7-1936	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres
HONDURAS :				
Traité de commerce et de navigation	25- 3-1909	20- 8-1910	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Déclaration additionnelle.....	30- 8-1909	—		
HONGRIE :				
Accord commercial provisoire	30- 9-1924	26- 7-1924	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
Convention pour favoriser les échanges et les règlements commerciaux.....	15- 7-1936	15- 7-1936		
Accord de contingentement	12- 2-1938	1- 7-1937		
IRAN :				
Convention de commerce et de navigation .	9- 5-1929	9-12-1930	Traitement de la nation la plus favorisée.	
ITALIE :				
Traité de commerce et de navigation	11-12-1882	1- 1-1883	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Convention commerciale.....	30- 6-1937	1- 4-1937	Annexes tarifaires.	
Accord automobile ...	30- 6-1937	1- 4-1937	Annexes tarifaires.	
Accord verres à vitres, cristallerie-glacerie .	30- 6-1937	1- 4-1937		
Accord sur les appellations d'origine	30- 6-1937	1- 4-1937		

PAYS et désignation de l'accord	*Date de la conclusion*	*Date de la mise en vigueur*	*Traitement douanier*	*Observations*
ITALIE :				
Protocole additionnel à la convention commerciale	30- 6-1937	1- 4-1937	Fixation des contingents.	
Convention de paiement	30- 6-1937	1- 7-1937		
Avenant à la convention du 30-6-1937..	9-10-1937	18- 2-1938		
Addenda au protocole additionnel à la convention du 30-6-1937	15- 7-1938	1- 7-1938		
Addenda à l'accord automobile du 30-6-1937.....	15- 7-1938	1- 7-1938	Modification aux dispositions de l'accord automobile en ce qui concerne les obligations de l'Italie.	
Protocole annexe à la convention commerciale du 30-6-1937.	15- 7-1938	1- 7-1938	Fixation des contingents agricoles.	
Arrangement additionnel au sujet des opérations dites bilatérales.....	26- 4-1939	26- 4-1939		
JAPON :				
Traité de commerce et de navigation	27- 6-1924	1- 8-1925	Traitement de la nation la plus favorisée.	
LETTONIE :				
Traité de commerce et de navigation	7- 7-1925	25- 8-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Convention pour favoriser les échanges commerciaux	22- 2-1936	9- 3-1937		
Accord additionnel à la convention pour favoriser les échanges commerciaux	31- 1-1939	15- 2-1939		
LIBÉRIA :				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation	1- 5-1885	1- 4-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	
LITHUANIE :				
Convention commerciale provisoire	16- 8-1928	16- 8-1928	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Accord de contingentement (avec clause garantissant liberté des transferts)	13- 7-1938	1- 5-1938		
Accord de contingentement et de transfert	2- 5-1939	2- 5-1939	Se substitue à l'accord du 13-7-1938 en ce qui concerne les clauses relatives au contingentement et le complète en ce qui concerne celles relatives aux transferts.	

PAYS et désignation de l'accord	*Date de la conclusion*	*Date de la mise en vigueur*	*Traitement douanier*	*Observations*
TCHÉCOSLOVAQUIE (1) :				
Traité de commerce ..	28-12-1925	1- 1-1926 (dispositions douanières seulement).	Traitement de la nation la plus favorisée.	Le régime différentiel a pris fin le 30 septembre 1926.
		2-10-1926 (autres dispositions).	Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés. Toutefois, certains produits ont été provisoirement exceptés du traitement de la nation la plus favorisée et soumis à des droits différentiels.	
1er protocole additionnel	30- 8-1926	25-10-1929	Concerne l'importation des chevaux et des armes de l'Union en Tchécoslovaquie.	
2e protocole additionnel	21- 2-1928	15-11-1929	Concerne l'importation en Tchécoslovaquie de la soie artificielle.	
Avenant	11- 3-1932	11- 3-1932	Modification tarifaire.	
Accord de contingents	1- 5-1933	8- 5-1933		
	29- 6-1934	1- 7-1934		
	1- 6-1935	1- 6-1935		
	4-12-1935	4-12-1935		
Avenant au traité du 28-12-1925	4-12-1935	4-12-1936	Modification tarifaire.	
Accords de contingents	29- 6-1936	1- 7-1936		
	14- 5-1937	1- 6-1937		
TUNISIE :				
Echange de déclarations	2- 1-1897	23- 3-1897	Déclaration réglant les relations commerciales entre la Belgique et la Tunisie, sur la base du traitement de la nation la plus favorisée, à l'exclusion du régime spécial accordé à la France par la Tunisie. Les traités et conventions de toute nature en vigueur entre la *Belgique et la France* sont étendus à la Tunisie.	
TURQUIE :				
Accord commercial provisoire	24- 5-1934	24- 5-1934	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
Arrangement de contingentement	31- 5-1934	31- 5-1934	Régime de l'importation des marchandises dans les deux pays.	Echange de lettres.
Accord pour le règlement par voie de compensation de créances commerciales	31- 5-1934	31- 5-1934		

(1) Depuis l'institution du Protectorat de Bohême et Moravie, le gouvernement belge considère les accords conclus avec la Tchécoslovaquie comme caducs. Toutefois, par échange de lettres du 1/6-4-1939, leurs effets ont été provisoirement maintenus en ce qui concerne la Bohême et la Moravie.

PAYS et désignation de l'accord	*Date de la conclusion*	*Date de la mise en vigueur*	*Traitement douanier*	*Observations*
U. R. S. S. :				
Convention commerciale provisoire.....	5- 9-1935	1-10-1935	Articles 1 à 6 : Traitement de la nation la plus favorisée.	
Echange de lettres ...	5-11-1937	1-10-1937	Prorogation articles 1 à 6 de la convention du 5-9-1935.	
UNION SUD-AFRICAINE :				
Accord commercial provisoire	13- 7-1937	1- 7-1937	Traitement de la nation la plus favorisée.	
URUGUAY :				
Accord pour favoriser les échanges commerciaux et les règlements des créances commerciales.....	19- 6-1936	4- 7-1936		
Accord commercial provisoire	22- 2-1937	22- 2-1937	Clause de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
VÉNÉZUÉLA :				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation	1- 3-1884	9- 4-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	
YEMEN :				
Convention commerciale provisoire	27-12-1936	6-11-1938	Traitement de la nation la plus favorisée.	
YOUGOSLAVIE:				
Traité de commerce et de navigation.....	16-12-1926	9- 2-1928	Traitement de la nation la plus favorisée. Annexes tarifaires.	
Accord de paiement ..	26-11-1937	1- 1-1938		
ZANZIBAR :				
Traité de commerce et de navigation	30- 5-1885	3-12-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	

1923.

Convention internationale pour la simplification des formalités douanières.

Conclue à Genève, le 3 novembre 1923. A pris effet, pour la Belgique, le 2 janvier 1925.

1930.

Convention internationale du 14 décembre 1928 concernant les statistiques économiques.

Cette convention, qui est entrée en vigueur entre un certain nombre de pays, n'a pas encore été ratifiée par la Belgique.

Convention de rapprochement économique et protocole signés à Oslo, le 22 décembre 1930.

Cette convention, signée par les représentants des Gouvernements belge, au nom de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, néerlandais, danois, norvégien et suédois et à laquelle le Gouvernement finlandais a adhéré, constitue une marque de solidarité nouvelle entre un groupe de pays qui pratiquent une même politique commerciale libérale. Sans rien modifier au régime douanier des parties contractantes, elle donne des garanties contre des aggravations douanières éventuelles par l'institution d'une procédure spéciale de notification et de recours. Elle est accessible à d'autres Etats que les pays signataires.

Elle est entrée en vigueur le 7 février 1932.

1933.

Convention pour faciliter la circulation internationale des films ayant un caractère éducatif.

Conclue à Genève, le 11 octobre 1933. A pris effet, pour la Belgique, le 6 septembre 1936.

1938.

Déclaration des Etats signataires de l'Arrangement de La Haye.

Le 11 mai 1938, les délégués des Gouvernements signataires de l'Arrangement de La Haye du 28 mai 1937, réunis à Oslo, ont reconnu que le développement de la conjoncture mondiale ne leur permet pas pour le moment de renouveler cet accord. Néanmoins, désireux de continuer la collaboration économique inaugurée à Oslo, le 22 décembre 1930, les Gouvernements intéressés se déclarent prêts, aussitôt que les conditions économiques le permettront, à reprendre les pourparlers collectifs, en vue d'une réduction des entraves au commerce.

B. — LISTE DES PRODUITS SOUMIS A LICENCE A L'IMPORTATION.

(Au 15 mai 1939.)

Rubrique du tarif	DÉSIGNATION DES PRODUITS	Date de l'arrêté	Date de la mise en vigueur
1*a*	Animaux vivants de l'espèce bovine	23- 3-1932 22- 5-1933	1- 5-1932 25- 5-1933
1*c*	Animaux vivants de l'espèce ovine	22- 5-1933 21- 3-1924	25- 5-1933 24- 3-1934
1*d*	Animaux vivants de l'espèce porcine	Idem.	Idem.
1*f*	Animaux vivants de l'espèce chevaline	21- 3-1934	24- 3- 1934
2*a*	Lards frais	23- 3-1932 22- 5-1933	1- 5-1932 25- 5-1932 (2*b*2-2*C*2)
2*b*1	Viandes fraîches de boucherie, congelées, de l'espèce bovine	22- 5-1933	25- 5-1933
2*b*2	Viandes fraîches de boucherie, congelées de l'espèce ovine	23- 3-1932	25- 5-1932
2*b*3	Viandes fraîches de boucherie, congelées, de l'espèce porcine	22- 5-1933	25- 5-1932
2*b*4	Viandes fraîches de boucherie, congelées, de l'espèce chevaline	21- 3-1934	24- 3-1934
2*c*1	Viandes fraîches même réfrigérées, de l'espèce bovine	25- 5-1933	22- 5-1933
2*c*2	Viandes fraîches même réfrigérées, de l'espèce ovine.	Idem.	Idem.
2*c*3	Viandes fraîches même réfrigérées, de l'espèce porcine	Idem.	Idem.
2*c*4	Viandes fraîches même réfrigérées, de l'espèce chevaline	Idem.	Idem.
6	Poissons de mer ou d'eau douce, vivants, frais, réfrigérés ou congelés (excepté poissons rouges et autres poissons d'aquarium)	10- 8-1938	10- 8-1938
6	Crevettes fraîches, séchées ou conservées	Idem.	Idem.
ex 6*e*	Moules	25- 5-1933	22- 5-1933
8*a*	Crème destinée soit à la fabrication de la margarine, etc.	19- 1-1933	24- 1-1933
8*b*	Lait destiné soit à la fabrication, etc.	22- 5-1933	25- 5-1933
8*c*	Crème et lait autres	Idem.	Idem.
8*d*	Lait battu ou petit lait et babeurre	Idem.	Idem.
9	Beurre naturel, frais ou salé	23- 3-1932 22- 5-1933	1- 5-1932
10*a*1	Fromages frais communs, mous et blancs	1-10-1933	10-10-1933
10*b*1	Fromages fermentés, à pâte dure ou demi-dure	26-12-1938	31-12-1938
12*a*	Œufs de volaille en coques	20- 7-1933	23- 7-1933
15*a*1	Oléo-margarines	26- 3-1937	5/6-4-1937
16*a*	Saindoux naturel	7- 5-1934	9- 5-1934
51*b*	Froment en grains, y compris le froment dit « de semence » et le froment en grains brisés, flocons de froment	10-10-1933	13-10-1933
51*c*	Seigle en grains, y compris le seigle dit « de semence » et le seigle en grains brisés, flocons de seigle	10-10-1933	13-10-1933
ex 51*e*	Maïs dégermé parfois dénommé « hominy » ou encore « gros gruau » (1)		
51*f*	Orge en grains; escourgeons en grains; orge et escourgeons dits « de semence » et grains brisés d'orge ou d'escourgeons; flocons d'orge et d'escourgeon; orge perlé ou mondé	10- 5-1932 10-10-1933	6- 7-1932 13-10-1933
52	Malt même torréfié ou moulu y compris le malt en flocons ou en farine, d'orge, d'escourgeon, de froment ou de seigle (1)	10-10-1933	13-10-1933
53*b*	Farines boulangères et fourragères de froment, à l'exception des farines spéciales (lactées, fermentantes, etc.)	Idem.	Idem.
53*c*	Farines de seigle de toute espèce	Idem.	Idem.
53*d*	Farines de maïs tant alimentaires que fourragères (1)	10- 5-1932	6- 7-1932
ex 53*f*	Farines d'orge et d'escourgeon à l'exception des farines spéciales	10-10-1933	13-10-1933
55*b*	Grits, gruaux, semoules et semoulettes de maïs (1)	10- 5-1932	6- 7-1932
ex 55*d*	Gruaux et semoules de froment à l'exception des semoules cuites (pâtes alimentaires)	10-10-1933	13-10-1933
ex 55*d*	Gruaux et semoules d'orge et d'escourgeon	Idem.	Idem.
57*b*	Amidons et fécules de maïs	10- 5-1932	29- 7-1934
63	Café non torréfié	12- 5-1938	28- 5-1938
68	Concombres et cornichons	17- 6-1933	25- 6-1933
70	Pommes de terre	12- 7-1933	16- 7-1933
71	Choux-fleurs	16- 2-1939	18- 2-1939
71*h* 71*i*	Scaroles, endives, chicorées frisées, laitues et carottes potagères en bottes	17- 6-1933 21- 3-1934	25- 6-1933 24- 3-1934
	Tomates	21- 3-1934	24- 3-1934
ex 71*j*	Carottes potagères non en bottes	—	—
73*a*	Abricots frais	18- 7-1932	23- 7-1932
76	Bananes autres que du Congo belge	26- 7-1937	28- 7-1937
81	Fraises	17- 6-1933	25- 6-1933

(1) Les produits de l'espèce conditionnés pour la vente au détail ne sont pas soumis à licence.

Rubrique du tarif	DÉSIGNATION DES PRODUTS	Date de l'arrêté	Date de la mise en vigueur
90	Pêches et brugnons frais	26- 7-1937	28- 7-1937
96	Prunes fraîches de toute espèce	18- 7-1932	23- 7-1932
98*a*3	Raisins frais	18- 7-1932	23- 7-1932
117*c*1	Huiles d'arachides	18- 1-1939	1- 2-1939
ex 126*a*	Fleurs et boutons de toute espèce fraiss	2- 5-1932	12- 5-1932
147	Gravier	25- 4-1935	27- 4-1935
148	Sables	Idem.	Idem.
161	Plâtre calciné, même moulu	13- 3-1935	26- 3-1935
169	Nitrate de soude non purifié (salpêtre du Chili)	soumis à licence sans être contingenté (1)	
171*b*	Sel raffiné, y compris le sel moulu fin	10-12-1933	15-12-1933
176*a*	Marbres (statuaires ou autres) bruts, équarris ou débités en plaques brutes, non autrement ouvrés	26-12-1938	31-12-1938
ex 182*m*	Pyrites de fer crues	27- 5-1937	30- 5-1937
185	Charbons de terre (houille crue, agglomérés de houille et coke)	8-10-1931	15-10-1931
ex 204	Céréaline de maïs, maïs pelliculé, maïs floconneux et produits similaires dérivés du maïs (2)	10- 5-1932	6- 7-1932
209*b*	Boudins, saucisses et saucissons de foie	22- 5-1933	25- 5-1933
210	Saucisses, saucissons, cervelas, boudins et similaires, de viande de toute espèces autre que le foie	Idem.	Idem.
212	Viandes non dénommées simplement cuites, fumées ou salées, importées autrement qu'en boîtes, terrines, croûte ou autres emballages de ce genre	Idem.	Idem.
213	Viandes conservées non dénommées, autres que celles simplement cuites, fumées ou salées, importées autrement qu'en boîtes, terrines, croûtes ou autres emballages de ce genre	22- 5-1933	28- 5-1933
214	Viandes conservées non dénommées, importées en boîtes, terrines, croûtes ou autres emballages de ce genre	Idem.	Idem.
217*a*	Harengs simplement séchés, fumés ou salés	10- 8-1938	10- 8-1938
217, 218, 219	Crevettes fraîches, séchées ou conservées	Idem.	Idem.
ex 219*c*	Crevettes salées ou autrement conservées	Idem.	Idem.
235*b*, *c*	Sucres de canne et de betterave, bruts ou raffinés	10- 8-1932	26- 8-1932
244	Crème et lait conservés	22- 5-1933	25- 5-1933
245	Margarines, saindoux artificiel et graisses comestibles préparées	26- 3-1937 7- 5-1934	5/6-4-1937 9- 5-1937
273*a*	Tourteaux pour l'alimentation du bétail	26- 3-1937	5/6-4-1937
294	Ammoniaque liquéfiée par compression (ammoniaque anhydre)	8- 1-1934	11- 1-1934
295	Solutions d'ammoniaque	Soumis à licence sans être contingenté.	
307*g*	Acide nitrique; acides sulfonitriques	Idem.	
308	Potasse caustique cristallisée ou raffinée	6- 1-1939	9- 1-1939
309	Lessive de potasse caustique	Idem.	Idem.
315*c*	Chlorure d'ammonium (sel ammoniac)	Soumis à licence sans être contingenté.	
316*a*	Chlorate d'ammoniaque	Idem.	
321*b*	Sulfate d'ammoniaque raffiné ou commercialement pur	Idem.	
325	Carbonate d'ammoniaque	Idem.	
327	Carbure de calcium	29- 9-1934	17- 9-1934
334	Nitrate de potasse raffiné	Soumis à licence sans être contingenté.	
ex 344*c*	Nitrate de soude pur ou raffiné	—	—
ex 384*d*	Nitrate d'ammoniaque raffiné ou commercialement pur; urée pure	Soumis à licence sans être contingenté.	
387	Nitrate d'ammoniaque, sulfonitrate d'ammoniaque	17- 8-193	121- 8-1931
388	Phosphate et superphosphate d'ammoniaque	Soumis à licence sans être contingenté.	
389	Sulfate d'ammoniaque	Idem.	
390	Cyanamide de chaux	Idem.	
391	Nitrate de chaux	Idem.	

(1) En ce qui concerne les importations effectuées par la route, cette facilité n'est accordée que pour autant qu'il s'agisse de produits azotés que des cultivateurs de la zone frontière vont chercher eux-mêmes à l'étranger pour leur approvisionnement régulier (évalué en tenant compte de l'importance des terres exploitées et des quantités importées les années précédentes). L'importation par des marchands établis en Belgique ou à l'étranger de produits azotés destinés à des frontaliers n'est admise sans autorisation — toujours par quantités ne dépassant pas 200 kilos — que s'il est établi à la satisfaction de la douane que les produits présentés sont bien acheminés à destination des cultivateurs frontaliers pour leur approvisionnement normal. Les produits azotés importés pour être déposés chez des marchands, même en vue de la revente à des frontaliers, doivent être accompagnés d'une autorisation spéciale.

(2) Les produits de l'espèce conditionnés pour la vente au détail, ne sont pas soumis à licence.

Rubrique du tarif	DÉSIGNATION DES PRODUITS	Date de l'arrêté	Date de la mise en vigueur
392	Superphosphates de chaux, phosphate précipité	8- 2-1939	18- 2-1939
394*c*	Nitrate de potasse	Soumis à licence sans être contingenté.	
ex 395	Engrais azoté : kalkamonsalpeter (nitrate amonico-calcique); kalko-nitro (mélange de nitrate d'ammoniaque et de carbonate de chaux); nitrate de soude chimique (synthétique), urée ; nitrophoska (composé d'acide phosphorique, nitrtae ammoniaque et potasse); nitrophosphorite (nitrate d'ammoniaque avec phosphates moulus non assimilables)	Idem.	
466*b*	Peaux teintes ou maroquinées, non dénommées ailleurs, autres que de chèvre, chevreau, mouton et que les autres petites peaux et leurs imitations.	6- 2-1934	8- 2-1934
467	Peaux vernies ou laquées	Idem.	Idem.
468*b*	Peaux autrement préparées, autres que de chèvre, chevreau, moutons et petites peaux	Idem.	Idem.
494	Soie évidée ou moulinée	14- 6-1937	21- 6-1937
495	Fils de bourre de soie. simple ou retors	Idem.	Idem.
496	Fils de soie artificielle	25- 9-1933	29- 9-1933
497	Fils cordonnets, ganses, non tressées, retors et teints, non destinés au tissage, mais non conditionnés pour la vente au détail	14- 6-1937	21- 6-1937
498	Fils conditionnés pour la vente au détail –	Idem	Idem.
501	Crêpe de soie naturelle	27- 9-1933	28- 9-1933
501*bis*	Crêpes de soie artivielleœ	25- 9-1933	28- 9-1933
502	Tulles et tissus à mailles de filet en soie naturelle	Idem.	Idem.
502*bis*	Tulles et tissus à mailles de fil de soie artificielle	Idem.	Idem.
503	Tissus de bonneterie de soie naturelle	31-10-1933	20-11-1933
503*bis*	Tissus de bonneterie de soie artificielle	Idem.	Idem.
509*bis*	Autres tissus non dénommés ailleurs, en soie artificielle	Idem.	Idem.
510	Tissus en bourrette de soie, ne contenant pas de soie naturelle proprement dite ni de bourre de soie naturelle	25- 9-1933	28- 9-1933
511	Autres tissus de soie naturelle non dénommés ni compris ailleurs	Idem.	Idem.
523*a*,1 et 2	Tapis de pied à points noués ou enroulés de toute origine, y compris les imitations,présentant par mètre courant dans le sens de la chaîne : 1,150 rangées de points et au-dessous ; 1,151 à 2000 rangées	23- 8-1938	27- 8-1938
528	Tissus de laine non dénommés ni compris ailleurs, à l'exception des mousselines.	17- 8-1934	21- 8-1934
540	Tissus de coton pur nin façonnés, non mercerisés ni fabriqués en tout ou en partie avec des fils glacés ou mercerisés	1-12-1936	7-12-1936
541	Tissus de coton pur, non façonnés, mercerisés ou fabriqués en tout ou en partie. avec des fils glacés ou mercerisé	15- 3-1939	18- 3-1939
558*b*4	Tissus de coton non dénommés ni compris ailleurs, mélangés de laine cardée, pesant 550 gr. et plus par m²	11- 3-1936	20- 3-1936
579*a-b*	Feutres en pièces, en laine pure ou en laine mélangée d'autres matières textiles.	27- 9-1932	1-10-1932
607	Bonneterie de laine pure non spécialement tarifée	17- 8-1934	21- 8-1934
608	Bonneterie de laine mélangée non spécialement tarifée	Idem.	Idem.
609	Bonneterie de soie pure et bonneterie mélangée de soie non spécialement tarifée.	10- 5-1932	31- 6-1932
611	Vêtements pour hommes non dénommés ni compris ailleurs	31-10-1933	20-11-1933
612	Vêtements pour femmes non dénommés ni compris ailleurs	Idem.	Idem.
621	Cravates de tout genre	Idem.	Idem.
622	Faux-cols et manchettes, devants et plastrons de chemises	Idem.	Idem.
631	Tissus ou feutres découpés, etc.	17- 8-1934	21- 8-1934
632	Articles cousus ou confectionnés, en tissus ou textiles, non dénommés ni compris ailleurs	5- 1-1937	18- 1-1937
634	Bois de mines, perches, échalas, baliveaux, étançons et autres bois, non sciés, avec ou sans écorce, ayant moins de 75 cm. de circonférence au gros bout	3-11-1933	6-11-1933
674	Meubles en bois courbé, montés ou non montés	20-12-1933	26-12-1933
677	Meubles en bois non dénommés ailleurs	Idem.	Idem.
678	Meubles en bois garnis ou recouverts	Idem.	Idem.
687	Liège moulu, aggloméré avec d'autres matières, sous forme de briques, carreaux, panneaux, planches, coquilles	2- 1-1934	8- 1-1934
ex 704*b*	Bandages, pneumatiques pour roues de véhicules, à l'exception des enveloppes pour autos et motos, usagées, destinées à être rechapées	10- 9-1935	21- 9-1935
724	Cartons communs, en rouleaux ou en feuilles, pesant 300 gr. et plus par m².	31- 7-1936	9- 8-1936
733*c*	Papiers d'emballage n.d.a., en feuilles ou en rouleaux, pesant de 40 à 300 gr. exclusivement par m², autres que les papiers dits « cristal » et que les papiers simili-sulfurisés dits « greasse proof » (moins de 5 kg. pas de licence)	23- 8-1938	27- 8-1938
752	Papiers et cartons n.d. ni compris ailleurs, ne contenant pas plus de 10 p. c. de pâte de bois mécanique (moins de 5 kg. pas de licence)	Idem.	Idem.
753	Papiers et cartons n.d. ni compris ailleurs contenant plus de 10 p. c. de pâte de bois mécanique (moins dd 5 kg. pas de licence)	Idem.	Idem.

Rubrique du tarif	DÉSIGNATION DES PRODUITS	Date de l'arrêté	Date de la mise en vigueur
795*a*	Ouvrages n.d. en marbre, simplement taillés ou sciés à surfaces planes	26-12-1938	31-12-1938
817	Carreaux de revêtement (autres que pour pavement) en grès, en terre fine ou en faïence	31- 1-1936	9- 2-1936
818	Appareils sanitaires, y compris éviers et baignoires	6- 2-1939	4- 3-1939
824	Ouvrages en faïence, majolique, grès fin, pâte argileuse fine, non dénommés ni compris ailleurs	15- 3-1934	20- 3-1934
825	Ouvrages en porcelaine non dénommés ni compris ailleurs	Idem.	Idem.
831	Verre en feuilles ou plaques, simplement coulé, moulé ou comprimé	26- 2-1935	11- 3-1935
834	Verre en feuilles de toute espèce, d'une épaisseur inférieure à 1,5 m/m	Idem.	Idem.
835	Verre à vitre ordinaire et verre en feuilles non spécialement tarifé d'une épaisseur de 5 m/m ou moins	Idem.	Idem.
837	Marmorite ou opaline en plaques ou carreaux	Idem.	Idem.
844	Bouteilles et flacons de forme ordinaire d'une capacité supérieure à 25 cl. sans excéder 12 litres	14- 2-1935	24- 2-1935
845	Gobeleterie de verre ordinaire, sans combinaison avec d'autres matières, n.d. ailleurs	26-12-1938	31-12-1938
862	Articles de gobeleterie tels que vases, verres à boire, gobelets, flacons, coupes, jardinières, bocaux, beurriers, bonbonnières, etc., munis d'une fermeture, monture ou garniture autre qu'en métaux précieux	Idem.	Idem.
ex 871*b*	Baignoire en fonte émaillée	23- 1-1935	—
895	Tubes et tuyaux en fer, acier ou fonte malléable, même coupés à longueur déterminée	—	—
ex 1025*a*	Moteurs à huile lourde, montés ou démontés, ayant au moins 3 litres et au plus 14 litres de cylindrée	31- 3-1936	3- 4-1936
1046	Métiers continus, complets, à filer et à retordre	18- 1-1939	25- 1-1939
1047	Métiers à filer, autres, renvideurs, etc., complets	Idem.	Idem.
1048	Métiers à tisser	Idem.	Idem.
1049	Mécaniques Jacquard	Idem.	Idem.
1053	Navettes pour tissages de toutes sortes, finies ou non finies	18- 8-1938	14- 9-1938
1074*bis*	Broches pour métiers à filer ou à retordre, pesant 10 kg. et au-dessous	18- 1-1939	25- 1-1939
1074*ter a*	Lisses pour tissages en fils de fer, d'acier ou de cuivre, y compris les fausses lisses métalliques et les mailles métalliques avec ou sans cadre, ainsi que les lamelles pour casse-fils automatiques ou casse-chaînes tous ces articles, même étomés, zingués, cuivrés ou nickelés	Idem.	Idem.
1074*ter b*	Cadres à lisses	Idem.	Idem.
1077	Accumulateurs électriques et leurs plaques de rechange	13- 6-1935	17- 6-1935
ex 1100	Véhicules automobiles carrossés ou complets, munis de moteurs à huile lourde. Véhicules automobiles, carrossés ou complets, pour le transport des personnes, autres que autobus et autocars pesant par unité moins de 1.150 kg.	16- 5-1935	17- 5-1935
1100*a* 2*A*1	Véhicules complets et carrossés, à moteur à essence de 4 cylindres	16- 5-1935	17- 5-1935
1100*a* 2*A*11	Véhicules complets et carrossés à moteur d'une cylindrée ne dépassant pas 1 litre 50 cent.	Idem.	Idem.
	Idem de 1.150 kg. inclusivement à 1.600 kg. exclusivement		
1100*a* 2*b*1	Véhicules complets et carrossés à moteur à essence de 4 cylindres	Idem	Idem.
1100*a* 2*B*11	Véhicules complets et carrossés à moteur d'une cylindrée ne dépassant pas 1 litre 50 cent.	Idem.	Idem.
ex 1100*bis*	Châssis de véhicules automobiles, non carrossés, munis de moteur à huile lourde	31- 3-1936	3- 4-1936
1100*ter*	Carrosseries pour véhicules automobiles, garnies ou non	13- 6-1935	17- 6-1935
1100*quater*	Parties et pièces détachées pour véhicules automobiles et pour carrosseries d'automobiles spécialement tarifées, ouvrées :		
ex*b* 1	Moteurs à huile lourde, montés ou démontés, ayant au moins 3 litres et au plus 14 litres de cylindrée	31- 3-1936	3- 4-1936
ex *b* 2 et 3	Cylindres et culasses pour moteurs à huile lourde, ayant au moins 3 litres et au plus 14 litres de cylindrée	Idem.	Idem.
b 13	Radiateurs ou refroidisseurs d'eau, de vapeur ou d'huile; en cuivre pur ou allié ou ce métal dominant en poids	13- 6-1935	17- 6-1935
b 14	Réservoirs à essence en cuivre pur ou allié ou ce métal dominant en poids	Idem.	Idem.
b 15	Cadres porteurs de châssis, en tôle d'acier emboutie	Idem.	Idem.
b 16	Essieux et parties d'essieux	Idem.	Idem.
b 18	Roues non garnies	Idem.	Idem.
b 20	Ressorts à lames, avant et arrière	Idem.	Idem.
b 22	Pare-chocs et barres de protection munis ou non de leurs montures	Idem.	Idem.
b 24*B*	Parties et pièces détachées non dénommées, en tôle de fer ou d'acier : Parties de caisses de carrosseries	Idem.	Idem.
b 24*C*	Idem. Caisses de carrosseries soudées et ferrées	Idem.	Idem.
b 24*D*	Idem. Autres	Idem.	Idem.

Rubrique du tarif	DÉSIGNATION DES PRODUITS	Date de l'arrêté	Date de la mise en vigueur
1101*a*	Phares et lanternes de tous systèmes pour véhicules automobiles et motocycles, complets ou non, ainsi que leurs pièces détachées	17- 6-19$7	13- 6-193c
ex 1154 *b*	Pantoufles et chaussures d'appartement, en matières textiles, avec semelles en caoutchouc, d'une longueur de 23 cm. ou plus	30-11-1938	3-12-1938
ex 1154 *b* 3 *B*	Pantoufles et chaussures d'appartement, en tissus autres qu'étoffes de soie ou qu'en lisières, etc., avec semelles en cuir, d'une longueur de 23 cm. ou plus	Idem.	Idem.
1155*a* et 1155 *b*2	Chaussures en cuir ou en peau, n.d. ni comprises ailleurs, avec semelles en cuir ou en caoutchouc :		
	a) D'une longueur inférieure à 23 cm.	Idem.	Idem.
	b) D'une longueur de 23 cm., ou plus, autres que bottes	Idem.	Idem.
ex 1156	Chaussures en matières textiles ou en matières végétales, n. d. ni comprises ailleurs, avec semelles en caoutchouc, d'une longueur de 23 cm. ou plus.	30-11-1938	3-12-1938
1157	Chaussures en caoutchouc	Idem.	Idem.
1173*d* et *f* 2	Matières plastiques dérivées de la cellulose (celluloïd, acétate de cellulose, viscose, etc.), en feuilles mihces et ouvrages non dénommés ni compris ailleurs autres que poignées de guidons en celluloïd	8- 2-1939	18- 2-1939
1191 *h*1	Boutons en corozo et en palmier-doum	18- 8-1938	14- 9-1938

V. — LE MARCHÉ DE L'EMPLOI.

L'augmentation du chômage, qui s'était dessinée à partir de juillet 1937, s'est poursuivie en 1938, bien qu'à un rythme sensiblement plus lent que celui qui avait caractérisé la progression de ce phénomène au second semestre de 1937.

A la fin de 1937, l'aggravation du chômage avait été telle que d'octobre 1937 à janvier 1938, la moyenne journalière du nombre des chômeurs contrôlés dans les bureaux de pointage communaux avait augmenté de 81 p. c. Après une pointe exceptionnelle observée tout au début de 1938, des baisses successives ramenèrent ce nombre à 151.766 en septembre 1938 (moyenne des trois premières semaines) contre une moyenne de 196.006 enregistrée en février, soit une diminution de l'ordre de 23 p. c. Etant donné qu'au cours de cette période, l'indice saisonnier calculé par l'O. N. P. C. accuse un fléchissement de 27 p. c., force est de conclure que, contrairement à ce que suggère l'observation des chiffres bruts, le chômage au cours des trois premiers trimestres s'était encore aggravé.

Les événements politiques de fin septembre 1938 se traduisirent par une brusque augmentation du nombre des chômeurs au cours de la semaine de la mobilisation partielle ainsi que pendant la semaine qui suivit celle-ci. Cette pointe anormale se résorba dès la seconde semaine d'octobre, mais contrairement à l'attente, la diminution du chômage ne revêtit qu'une importance limitée. Au cours du mois de novembre, des augmentations successives portèrent la moyenne journalière des chômeurs contrôlés à un niveau voisin des chiffres les plus élevés enregistrés au début de l'année. Enfin, en décembre, en raison de facteurs saisonniers exceptionnellement défavorables, qui arrêtèrent toute activité de la construction, une nouvelle accentuation du chômage fut observée, la moyenne journalière des chômeurs contrôlés pour le mois s'établissant à 240.860, soit une hausse de 29,9 p. c. par rapport à novembre et de 28,8 p. c. par rapport à décembre 1937. Considérant les quatre premiers mois de l'année, et abstraction faite de l'influence des événements politiques de fin septembre, l'aggravation conjoncturale du chômage est ainsi apparue à peine inférieure à celle qui avait caractérisé la période correspondante de 1937.

Il n'est point sans intérêt d'observer que les trois régions du pays ont participé dans une mesure sensiblement égale à cette augmentation conjoncturale du chômage. Comparant, en effet, la moyenne journalière du nombre des chômeurs contrôlés en juin 1937 et en juin 1938, l'on constate que l'augmentation pour le pays flamand est de 50 p. c. tandis que pour le pays wallon et le Brabant, elle est respectivement de 58 p. c. et de 45 p. c. Les chiffres relatifs au mois de décembre 1938, rapportés soit au mois de décembre 1937, soit au mois de juin 1937, traduisent une augmentation légèrement plus forte en Wallonie : les différences sont cependant peu sensibles. Au total, de juin 1937 à décembre 1938, la moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés s'est accrue de 128 p. c. dans le pays flamand, de 159 p. c. dans le pays wallon et de 130 p. c. dans le Brabant.

La répartition géographique du chômage apprécié d'après la moyenne journalière des chômeurs contrôlés ne s'est donc pas sensiblement modifiée. Il n'en est pas de même toutefois si l'on se réfère au nombre des chômeurs inscrits dans les bureaux de pointage communaux. De juin 1937 à juin 1938, ce nombre augmente, en effet, de 99,2 p. c. en pays wallon, de 61,1 p. c. en pays flamand et de 52,2 p. c. dans le Brabant. Comparant les résultats de juin 1937 à ceux de décembre 1938, l'augmentation est respectivement de 132 p. c., 215 p. c. et 148 p. c., de telle manière que le pays flamand qui, en juin 1937, comptait 63,5 p. c. du nombre total de chômeurs inscrits, ne représentait plus en décembre 1938 que 57,6 p. c. de ce nombre, la part du pays wallon passant entretemps de 26,1 p. c. à 32,3 p. c.

Ces divergences d'évolution que l'on surprend suivant que l'on considère la moyenne journalière des chômeurs contrôlés ou le nombre des chômeurs inscrits aux bureaux de pointage s'expliquent si l'on tient compte de ce que le chômage complet et le chômage partiel n'ont pas évolué parallèlement et que leurs progrès ont été différents suivant les régions considérées.

Jusqu'au mois de juin 1938, l'évolution du chômage complet n'a pas été trop inquiétante : on comptait à cette époque 115.998 chômeurs complets contre 86.530 en juin 1937, soit donc une augmentation de 34,1 p. c. En fait, l'aggravation du chômage depuis le milieu de l'année 1937 s'était surtout traduite par le développement du chômage partiel : 172.246 chômeurs partiels en juin 1938 contre 82.861 en juin 1937, soit une augmentation de 108 p. c. Alors que toutefois, l'aggravation du chômage complet ne témoignait guère de différence sensible suivant les régions considérées, l'aggravation du chômage partiel, par contre, était surtout importante dans les provinces wallonnes, la part de celles-ci dans le total des chômeurs partiels montant de 28,9 p. c. à 36,8 p. c., tandis que celle du pays flamand s'abaissait de 64,2 p. c. à 57,1 p. c.

TABLEAU 1.

Tableau récapitulatif du mouvement du chômage.

Source : *Bulletin mensuel du Placement et du Chômage* (publié par l'O.N.P.C.).

MOIS	Nombre de jours ouvrables		Nombre d'assurés		Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés		Nombre de chômeurs inscrits dans les bureaux de pointage communaux			Nombre de chômeurs indemnisés par l'intermédiaire des caisses			Nombre de journées contrôlées dans les bureaux de pointage communaux (1)		Nombre de journées indemnisées		% des journées perdues par rapport aux journées de travail qu'auraient pu fournir les assurés	
	1937	1938	1937	1938	1937	1938		1937	1938		1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938
Janvier	24	30	909.655	919.340	163.039	199.070	Ch. complets Ch. partiels Total	137.373 109.725 **247.098**	147.445 210.039 **357.514**	Ch. complets Ch. partiels Total	131.645 97.737 **229.382**	146.678 178.668 **325.346**	3.881.345	5.918.253,5	3.440.913	5.381.221	16,6	20,2
Février	24	24	909.816	922.567	148.941	196.006	Ch. complets Ch. partiels Total	129.404 93.188 **222.592**	142.008 197.952 **339.960**	Ch. complets Ch. partiels Total	124.669 82.125 **206.794**	141.499 164.444 **305.943**	3.546.436,5	4.662.967	3.138.027	4.196.323	15,1	19,9
Mars	29	24	911.931	924.423	131.435	168.985	Ch. complets Ch. partiels Total	116.909 92.037 **208.946**	132.355 154.587 **286.942**	Ch. complets Ch. partiels Total	113.296 79.711 **193.007**	131.007 136.510 **267.517**	3.780.083,5	4.015.519,5	3.435.053	3.649.851	13,4	17,3
Avril	24	23	905.795	927.896	113.382	158.932	Ch. complets Ch. partiels Total	101.609 73.386 **174.995**	122.901 153.002 **275.903**	Ch. complets Ch. partiels Total	97.979 66.163 **164.142**	121.734 136.141 **257.875**	2.695.082,5	3.619.181,5	2.456.556	3.372.743	11,8	16,5
Mai	28	29	906.358	931.880	108.454	163.941	Ch. complets Ch. partiels Total	97.187 82.065 **179.252**	121.995 186.503 **308.498**	Ch. complets Ch. partiels Total	95.888 75.673 **171.561**	121.763 171.217 **292.980**	3.004.168,5	4.701.359,5	2.962.293	4.546.804	11,7	16,9
Juin	24	23	906.910	939.430	102.236	154.436	Ch. complets Ch. partiels Total	86.530 82.861 **169.391**	115.998 172.246 **288.244**	Ch. complets Ch. partiels Total	86.344 78.052 **164.396**	115.382 158.064 **273.446**	2.421.013	3.506.853	2.295.885	3.380.819	11,1	15,9
Juillet	23	23	904.763	944.186	102.980	152.462	Ch. complets Ch. partiels Total	87.963 87.965 **175.928**	116.680 171.316 **287.996**	Ch. complets Ch. partiels Total	84.348 78.831 **163.179**	114.555 152.286 **266.841**	2.337.581,5	3.465.877	2.208.339	3.288.415	10,9	15,6
Août	30	29	909.702	950.560	108.845	149.779	Ch. complets Ch. partiels Total	91.715 105.642 **197.357**	120.814 176.199 **297.013**	Ch. complets Ch. partiels Total	88.825 89.606 **178.431**	118.750 149.096 **267.846**	3.224.018	4.294.325,5	3.005.417	3.955.666	11,5	15,-
Septembre	24	24	910.368	956.933	110.883	154.340	Ch. complets Ch. partiels Total	91.754 98.973 **190.727**	127.837 174.971 **302.808**	Ch. complets Ch. partiels Total	90.574 84.282 **174.856**	124.010 144.076 **268.086**	2.629.518	3.657.788,5	2.390.224	3.461.642	11,5	15,8
Octobre	24	29	911.762	963.787	109.971	163.771	Ch. complets Ch. partiels Total	93.293 94.846 **188.139**	140.441 183.484 **323.925**	Ch. complets Ch. partiels Total	91.993 81.504 **173.497**	135.847 154.827 **290.674**	2.609.786,5	4.676.877	2.381.729	4.346.369	11,4	16,-
Novembre.....	28	23	911.559	972.780	139.304	185.454	Ch. complets Ch. partiels Total	116.538 126.870 **243.408**	151.311 175.609 **326.920**	Ch. complets Ch. partiels Total	115.564 110.176 **225.740**	150.892 156.470 **307.362**	3.857.071,5	4.225.859,5	3.698.409	4.168.492	14,5	18,7
Décembre	22	24	916.463	986.956	178.953	240.860	Ch. complets Ch. partiels Total	136.960 174.691 **311.651**	170.377 262.015 **432.392**	Ch. complets Ch. partiels Total	136.298 147.510 **283.808**	167.145 232.788 **399.933**	3.906.190	5.747.527	3.683.342	5.427.510	18,6	23,7

(1) Ce nombre comprend les jours ouvrables et les dimanches.

TABLEAU II.

Répartition géographique du chômage (*).

Source : *Bulletin mensuel du Placement et du Chômage* (publié par l'O.N.P.C.).

RÉGIONS	Moyenne journalière des chômeurs contrôlés				Nombre de chômeurs inscrits dans les bureaux de pointage communaux											
					Chômeurs complets				Chômeurs partiels				Total			
	Juin		Décembre		Juin		Décembre		Juin		Décembre		Juin		Décembre	
	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938
A. — Par région en valeur absolue.																
Pays flamand .	65.901	98.928	116.935	150.128	54.310	74.953	90.605	110.082	53.185	98.252	104.626	138.892	107.495	173.205	195.231	248.974
Pays wallon ..	24.363	38.397	41.845	63.132	20.380	24.803	27.752	36.761	23.917	63.450	57.121	102.981	44.297	88.253	84.873	139.742
Brabant	11.972	17.111	20.173	27.600	11.840	16.242	18.603	23.534	5.759	10.544	12.944	20.142	17.599	26.786	31.547	43.676
TOTAUX...	102.236	154.436	178.953	240.860	86.530	115.998	136.960	170.377	82.861	172.246	174.691	262.015	169.391	288.244	311.651	432.392
B. — Par région en %.																
Pays flamand .	64,5	64,0	65,3	62,3	62,8	64,6	66,1	64,6	64,2	57,1	59,9	53,0	63,5	60,1	62,7	57,6
Pays wallon ..	23,8	24,9	23,4	26,2	23,5	21,4	20,3	21,6	28,9	36,8	32,7	39,3	26,1	30,6	27,2	32,3
Brabant	11,7	11,1	11,3	11,5	13,7	14,0	13,6	13,8	6,9	6,1	7,4	7,7	10,4	9,3	10,1	10,1
TOTAUX...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(*) Juin 1937 : 24 jours ouvrables.
Juin 1938 : 23 jours ouvrables.
Décembre 1937 : 22 jours ouvrables.
Décembre 1938 : 24 jours ouvrables.

TABLEAU III.

Tableau récapitulatif des dépenses (1)

(en milliers de francs).

Source : *Bulletin mensuel du Placement et du Chômage* (publié par l'O.N.P.C.).

MOIS	Nombre de jours ouvrables		Dépenses effectuées						Indemnité moyenne journalière	
			A charge de l'État		A charge des caisses		Total			
	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938
Janvier	24	30	54.784	87.151	6.693	12.531	61.477	99.682	17,87	18,52
Février	24	24	51.657	69.932	5.494	7.858	57.151	77.790	18,21	18,54
Mars	29	24	61.170	62.471	4.512	4.860	65.682	67.331	19,12	18,45
Avril	24	23	45.736	59.081	2.867	3.382	48.603	62.463	19,79	18,52
Mai	28	29	42.913	77.610	11.742	2.642	54.655	80.252	18,45	17,65
Juin	24	23	34.583	53.757	8.068	7.462	42.651	61.219	18,58	18,11
Juillet	23	23	35.432	52.070	5.776	7.822	41.208	59.892	18,66	18,21
Août	30	29	45.460	65.611	6.865	6.580	52.325	72.191	17,41	18,25
Septembre	24	24	39.033	57.211	4.990	5.349	44.023	62.560	18,42	18,07
Octobre	24	29	38.775	71.140	5.559	8.081	44.334	79.221	18,61	18,23
Novembre	28	23	45.007	68.979	21.834	6.340	66.841	75.319	18,07	18,07
Décembre.....	22	24	59.230	83.198	7.818	15.532	67.048	98.730	18,20	18,19
ANNÉE	304	305	553.780	808.211	92.218	88.439	645.998	896.650	18,41	18,23

(1) Dépenses annoncées, mais non justifiées.

A partir de juin 1938, une aggravation du chômage complet s'est dessinée alors que le chômage partiel restait au même niveau (abstraction faite du mois de décembre). Cette aggravation du chômage complet fut toutefois générale ainsi que le montre la répartition géographique de ce chômage en juin et en décembre. Le chômage partiel, par contre, dans la faible mesure où il s'est développé, a continué à progresser surtout dans la partie wallonne du pays.

L'augmentation du chômage, observée d'une année à l'autre, s'est traduite par un accroissement relativement important des dépenses pour indemnités et allocations de chômage. Au cours du second semestre de 1938, la dépense journalière dépassait de 40 à 50 p. c. celle de 1937, cette différence correspondant approximativement à l'écart entre les journées indemnisées en 1938 et en 1937. L'indemnité moyenne journalière a, par contre, eu tendance à se réduire d'une année à l'autre, cette évolution devant être mise en relation avec l'augmentation du chômage partiel.

Ainsi qu'en témoigne le tableau III, l'accroissement des dépenses de chômage est tombé en ordre principal à charge de l'Etat. Tandis que, d'une année à l'autre, les dépenses effectuées à charge des caisses ont diminué de 4,1 p. c., les dépenses à charge de l'Etat ont augmenté de 46 p. c. Quelque paradoxale que paraisse cette évolution, celle-ci s'explique parfaitement si l'on tient compte de l'épuisement progressif des réserves constituées par les caisses, épuisement qui a obligé un plus grand nombre de celles-ci à solliciter plus fréquemment la prise en charge par les pouvoirs publics, même en vue du paiement des indemnités statutaires, qui, en principe, incombe cependant aux caisses de chômage. Pour la période statutaire mai-octobre 1938, par exemple, le total des dépenses statutaires s'est élevé à fr. 87 millions environ; le total des cotisations perçues par les caisses n'a atteint, d'autre part, que fr. 50 millions environ. Quelques caisses ont dû dès lors solliciter la prise en charge pour certains mois, c'est-à-dire que l'Etat a dû supporter une partie des indemnités statutaires. D'une manière générale, les caisses ne supportent la presque totalité des dépenses statutaires que lorsque le montant en est peu élevé.

Cette situation est encore aggravée du fait de la réglementation actuellement en vigueur en matière d'assurance-chômage. Lorsqu'une caisse est prise en charge, en effet, elle continue, pendant le mois en question, à percevoir les cotisations de ses membres tout en ne dépensant rien pour les indemnités statutaires. D'autre part, du fait que les cotisations perçues par une caisse ne servent qu'au paiement des indemnités revenant aux affiliés de cette même caisse et qu'une distinction nette est faite entre dépenses à charge de l'Etat et dépenses à charge des organismes d'assurance, l'avoir de quelques caisses peut augmenter alors que l'exploitation d'autres caisses est gravement déficitaire. Il s'agit là d'anomalies auxquelles le nouveau régime d'assurance-chômage obligatoire se propose de porter remède.

TABLEAU IV.

Répartition industrielle du chômage en décembre 1937 (22 jours ouvrables) et décembre 1938 (24 jours ouvrables).

Source : *Bulletin mensuel du Placement et du Chômage* (publié par l'O.N.P.C.).

GROUPES D'INDUSTRIES	Membres affiliés aux caisses d'assurance		Assurés ayant chômé dans le courant du mois, complètement ou partiellement		Moyennes des journées de chômage contrôlées par 100 assurés et par semaine				% des journées contrôlées par rapport aux journées de travail qu'auraient pu fournir les assurés		
	Décembre		Décembre		Décembre		Différence		Décembre		Différence
	1937	1938	1937	1938	1937	1938	absolue	relative %	1937	1938	
1. Mines	67.395	75.599	4.017	22.822	27,06	40,07	+ 13,01	+ 48,1	4,51	6,68	+ 2,17
2. Carrières	30.921	31.500	9.560	18.334	88,56	200,74	+112,18	+ 126,7	14,76	33,46	+ 18,70
3. Métallurgie	213.365	222.405	45.676	79.438	81,06	114,73	+ 33,67	+ 41,5	13,51	19,12	+ 5,61
4. Céramique	15.371	17.391	6.010	9.891	173,88	228,71	+ 54,83	+ 31,5	28,98	38,12	+ 9,14
5. Verre	16.699	17.164	7.916	7.289	160,44	156,64	— 3,80	— 2,4	26,74	26,11	— 0,63
6. Chimie	15.643	17.262	4.209	6.244	104,34	132,25	+ 27,91	+ 26,7	17,39	22,04	+ 4,65
7. Alimentation	30.423	36.816	5.427	7.843	68,40	81,28	+ 12,88	+ 18,8	11,40	13,55	+ 2,15
8. Textile	132.929	141.953	61.427	68.217	128,46	139,48	+ 11,02	+ 8,6	21,41	23,25	+ 1,84
9. Vêtement	6.600	7.932	2.597	3.067	138,96	145,32	+ 6,36	+ 4,6	23,16	24,22	+ 1,06
10. Construction	115.569	134.174	54.900	85.824	191,52	266,68	+ 75,16	+ 39,2	31,92	44,45	+ 12,53
11. Bois et ameublement	46.899	45.983	17.008	22.346	152,28	199,85	+ 47,57	+ 31,2	25,38	33,31	+ 7,93
12. Peaux et cuirs	16.001	16.375	9.095	9.659	178,26	193,46	+ 15,20	+ 8,5	29,71	32,24	+ 2,53
13. Tabac	6.842	7.285	2.122	2.231	83,58	101,23	+ 17,65	+ 21,1	13,93	16,87	+ 2,94
14. Papier	5.250	6.899	2.105	2.885	125,82	131,33	+ 5,51	+ 4,4	20,97	21,89	+ 0,92
15. Livre	13.347	14.096	1.508	1.944	42,18	53,88	+ 11,70	+ 27,7	7,03	8,98	+ 1,95
16. Art et précision	12.501	13.008	7.146	4.818	288,24	160,97	—127,27	— 44,2	48,04	26,83	— 21,21
17. Transport	50.015	52.052	18.018	21.179	118,86	169,41	+ 50,55	+ 42,5	19,81	28,24	+ 8,43
18. Industries diverses	63.043	62.449	23.158	22.963	136,32	151,60	+ 15,28	+ 11,2	22,72	25,27	+ 2,55
19. Employés	57.650	66.613	1.909	2.939	19,50	22,57	+ 3,07	+ 15,7	3,25	3,76	+ 0,51
TOTAUX...	916.463	986.956	283.808	399.933	111,42	142,04	+ 30,62	+ 27,5	18,57	23,67	+ 5,10

Le retard apporté au vote d'une nouvelle législation en matière d'assurance-chômage a imposé au gouvernement l'obligation de se créer de nouvelles ressources en obligeant les employeurs à contribuer aux dépenses assumées par l'Office National du Placement et du Chômage. Cette contribution a été prélevée en majorant de 35 p. c. les cotisations dues en vertu de la loi du 4 août 1930, portant généralisation des allocations familiales. Commandée par les nécessités budgétaires, cette initiative a prêté le flanc à de nombreuses critiques qui n'étaient point toutes sans pertinence. En particulier, l'on n'a pas manqué de souligner que cette politique revenait à taxer le degré d'emploi précisément à un moment où celui-ci tendait à fléchir, ce qui était de nature à accentuer les difficultés plutôt que de les résoudre.

L'évolution défavorable du marché de l'emploi n'a pas également affecté toutes les industries, ainsi que le suggère le tableau qui compare, pour les mois de novembre 1937 et 1938, le pourcentage des journées contrôlées par rapport aux journées de travail qu'auraient pu fournir les assurés. Etant donné que, d'une époque à l'autre, le nombre des affiliés aux caisses de chômage a varié dans des proportions relativement importantes parfois — en fait, il a augmenté ainsi que la chose est normale sous un régime d'assurance libre en période de dépression — ces indications statistiques ne peuvent donner qu'une mesure approximative de l'aggravation du chômage dans les différents groupes d'industries. Elles suffisent cependant à préciser les tendances.

TABLEAU V.

Moyenne annuelle des journées de chômage par assuré.

Source : *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge.*

GROUPES D'INDUSTRIES	1936	1937	1938
1. Mines	22,2	13,7	16,8
2. Carrières	44,1	40,3	47,2
3. Métaux	47,7	30,8	44,3
4. Céramiques	59,1	46,1	69,6
5. Verres	73,7	55,7	68,5
6. Chimiques	56,5	43,3	56,3
7. Alimentation	39,4	30,1	33,4
8. Textiles	45,0	40,2	67,6
9. Vêtements	48,4	41,8	47,5
10. Construction	76,2	64,9	80,6
11. Bois et ameublement	61,9	57,7	67,3
12. Peaux et cuirs	58,3	62,2	68,6
13. Tabac	43,2	41,2	48,9
14. Papier	45,3	42,0	67,5
15. Livre	24,3	20,9	28,5
16. Art et précision	27,9	34,5	73,0
17. Transport	66,8	50,2	73,6
18. Autres industries	55,0	54,5	63,4
19. Employés	15,6	10,4	10,4
TOTAUX...	49,2	39,9	53,7

Que l'on considère la moyenne des journées de chômage contrôlées pour cent assurés et par semaine ou le pourcentage des journées contrôlées par rapport aux journées de travail qu'auraient pu fournir les assurés, l'augmentation du chômage est générale, exception faite pour le groupe des industries d'art et de précision et les industries du verre. Elle est particulièrement accentuée en ce qui concerne les carrières, les industries de la construction, de la céramique, des transports, du bois et de l'ameublement. Elle est, par contre, peu sensible dans les industries textiles qui, il est vrai, connaissaient déjà un chômage relativement sévère.

Au cours de l'année 1938, l'Office National du Placement et du Chômage a clôturé sa troisième année d'existence par l'élaboration d'un rapport triennal qui, après un bref exposé historique et un rappel des diverses critiques adressées dans le passé à l'administration du chômage, décrit l'œuvre de cette institution ainsi que son fonctionnement actuel. Si, jusqu'à présent, les efforts ont porté en ordre principal sur une meilleure organisation de l'assurance-chômage, les initiatives en matière de placement n'ont pas fait défaut. En quelques années, les progrès effectués sont considérables. Ainsi que le rapport le constate, des déficiences existent encore. Elles se rapportent moins toutefois aux principes mêmes qui sont à la base de l'organisation de l'Office qu'aux modalités de fonctionnement de cette institution.

Il a été fait allusion précédemment au retard apporté à la mise en vigueur d'un nouveau régime d'assurance-chômage. Après les enquêtes faites par le Commissaire royal au chômage et après avoir entendu les parties intéressées au problème, le gouvernement a finalement pris position en déposant dans le courant de 1938 un projet d'assurance obligatoire. Bien accueilli dans certains milieux, il a, par contre, suscité une opposition très vive d'autres milieux. Parmi les questions qui ont plus particulièrement retenu l'attention, il convient de mentionner celle du contrôle paritaire des caisses de chômage, la dépendance de ces caisses vis-à-vis des organisations syndicales et enfin le système du précompte. Finalement, les conséquences financières de ce projet ont également été discutées de telle manière que le gouvernement n'a pas osé insister pour le vote de ce projet de loi dans le courant de l'année 1938, ainsi qu'il l'avait prévu au début. Cette question demeure donc en suspens.

L'arrêté royal du 25 août 1938 a apporté quelques modifications à la réglementation du placement public des travailleurs, tandis que celui du 27 décembre 1938 a modifié quelques dispositions du règlement organique présidant aux allocations d'indemnités de chômage. Signalons encore que les secours d'hiver aux chômeurs ont été renouvelés par les arrêtés royaux du 29 novembre et du 27 décembre 1938.

TABLEAU VI.

Moyenne journalière du nombre des placements effectués par les bureaux régionaux (*).

Source : *Bulletin mensuel du Placement et du Chômage* (publié par l'O.N.P.C.).

MOIS	Jours ouvrables		PROFESSIONS	Placements effectués pendant le mois-chômage						Moyenne journalière du nombre des placements effectués					
				1937			1938			1937			1938		
	1937	1938		H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.	H.	F.	Tot.
Janvier	24	30	Professions industrielles	2.505	589	3.094	3.102	548	3.650	105	24	129	103	18	121
			Professions spéciales	644	1.413	2.057	863	1.741	2.604	26	59	85	29	58	87
			TOTAL...	3.149	2.002	5.151	3.965	2.289	6.254	131	83	214	132	76	208
Février	24	24	Professions industrielles.....	3.320	557	3.877	2.698	462	3.160	138	23	161	112	20	132
			Professions spéciales	637	1.232	1.869	731	1.220	1.951	27	52	79	30	51	81
			TOTAL...	3.957	1.789	5.746	3.429	1.682	5.111	165	75	240	142	71	213
Mars	29	24	Professions industrielles	4.573	691	5.264	4.204	541	4.745	157	24	181	175	22	197
			Professions spéciales	1.065	1.521	2.586	923	1.501	2.424	38	52	90	38	63	101
			TOTAL...	5.638	2.212	7.850	5.127	2.042	7.169	195	76	271	213	85	298
Avril	24	23	Professions industrielles	4.028	557	4.585	3.385	525	3.910	168	23	191	147	23	170
			Professions spéciales	942	1.322	2.264	1.059	1.565	2.624	39	55	94	46	68	114
			TOTAL...	4.970	1.879	6.849	4.444	2.090	6.534	207	78	285	193	91	284
Mai	28	29	Professions industrielles	5.329	573	5.902	4.380	627	5.007	190	20	210	151	22	173
			Professions spéciales	1.485	1.773	3.258	1.465	1.857	3.322	53	64	117	50	64	114
			TOTAL...	6.814	2.346	9.160	5.845	2.484	8.329	243	84	327	201	86	287
Juin	24	23	Professions industrielles	4.211	543	4.754	3.383	461	3.844	175	22	197	147	20	167
			Professions spéciales	1.196	1.464	2.660	1.326	1.453	2.779	50	62	112	58	63	121
			TOTAL...	5.407	2.007	7.414	4.709	1.914	6.623	225	84	309	205	83	288
Juillet	23	23	Professions industrielles	3.499	447	3.946	2.886	409	3.295	152	19	171	126	17	143
			Professions spéciales	975	1.366	2.341	1.372	1.424	2.796	41	59	100	59	62	121
			TOTAL...	4.474	1.813	6.287	4.258	1.833	6.091	193	78	271	185	79	264
Août	30	29	Professions industrielles	4.007	718	4.725	3.579	513	4.092	133	24	157	123	18	141
			Professions spéciales	1.019	1.776	2.795	1.415	1.735	3.150	35	59	94	49	60	109
			TOTAL...	5.026	2.494	7.520	4.994	2.248	7.242	168	83	251	172	78	250
Septembre ..	24	24	Professions industrielles	3.508	714	4.222	3.242	636	3.878	146	30	176	135	26	161
			Professions spéciales	946	1.537	2.483	1.233	1.394	2.627	40	64	104	51	59	110
			TOTAL...	4.454	2.251	6.705	4.475	2.030	6.505	186	94	280	186	85	271
Octobre	24	29	Professions industrielles	3.952	648	4.600	3.250	820	4.070	165	27	192	112	29	141
			Professions spéciales	851	1.399	2.250	1.369	1.660	3.029	35	58	93	47	57	104
			TOTAL...	4.803	2.047	6.850	4.619	2.480	7.099	200	85	285	159	86	245
Novembre...	28	23	Professions industrielles	2.953	517	3.470	2.366	475	2.841	106	18	124	103	20	123
			Professions spéciales	865	1.482	2.347	1.016	1.229	2.245	30	53	83	44	54	98
			TOTAL...	3.818	1.999	5.817	3.382	1.704	5.086	136	71	207	147	74	221
Décembre ..	22	24	Professions industrielles	2.537	409	2.946	1.824	392	2.216	116	18	134	75	17	92
			Professions spéciales	796	1.147	1.943	1.008	1.130	2.138	36	53	89	42	47	89
			TOTAL...	3.333	1.556	4.889	2.832	1.522	4.354	152	71	223	117	64	181
TOTAL DE L'ANNÉE	304	305	Professions industrielles	44.422	6.963	51.385	38.299	6.409	44.708	146	23	169	125	21	146
			Professions spéciales	11.421	17.432	28.853	13.780	17.909	31.689	38	57	95	45	59	104
			TOTAL...	55.843	24.395	80.238	52.079	24.318	76.397	184	80	264	170	80	250

(*) Assurés chômeurs complets et autres demandeurs d'emplois réunis.

En vue de remettre au travail les chômeurs qui n'ont plus d'espoir de retrouver emploi dans leur métier et qui sont dans l'impossibilité d'en exercer un autre, des centres de réadaptation professionnelle ont été institués. Des résultats suffisamment intéressants ont été obtenus pour justifier une généralisation de cette initiative. Par contre, l'organisation de centres de travail volontaire pour les jeunes chômeurs n'a guère donné de résultats; d'aucuns attribuent cet insuccès à la modicité des subventions allouées aux organismes qui avaient pris l'initiative de créer de tels centres.

La loi du 20 août 1938 a apporté des modifications importantes à celle du 8 juillet 1936 relative à l'octroi de congés payés. Elle substitue à l'obligation directe pour le chef d'entreprise d'accorder ces congés payés, une contribution proportionnelle à la durée du travail, qui sera remise à une caisse; celle-ci, indépendamment de toute intervention patronale, remet à l'ouvrier le montant de la rémunération prévue par la loi en vue de l'octroi de congés payés. La création de caisses privées est admise par la loi, après accord des commissions paritaires pour les entreprises où le personnel est stable. Un arrêté royal du 8 décembre 1938 a fixé les modalités d'application de la nouvelle loi.

En matière de durée du travail, un arrêté royal du 14 janvier 1938 a étendu au port de Bruges un régime maximum de travail de 7 heures 30 par jour et de 45 heures par semaine. La durée du travail dans le commerce de gros de produits maraîchers (arrêté royal du 24 février 1938), dans les fabriques d'agglomérés de houille (arrêté royal du 24 février 1938) ainsi que dans l'industrie diamantaire (arrêté royal du 16 mai 1938) a aussi fait l'objet d'aménagements.

En cours d'exercice, les dispositions législatives relatives à la tutelle sanitaire des adolescents ont été revisées par l'arrêté royal du 15 décembre 1938. Dorénavant, tous les adolescents des deux sexes, employés ou ouvriers, âgés de moins de dix-huit ans, sont soumis à cette tutelle.

En matière d'assurance et de prévoyance sociale, il convient de signaler, outre les travaux et les discussions préliminaires à l'établissement d'un nouveau régime de l'assurance-chômage, la mise en vigueur, au début de 1938, de la loi générale d'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. L'arrêté royal du 10 mars 1938 a fixé les principes du fonds de dotation qui doit fonctionner à titre provisoire jusqu'au moment où le Commissaire royal aux pensions aura pu faire les suggestions utiles à une réforme d'ensemble du régime des pensions dans le pays. La loi du 18 juillet 1938 a tendu, d'autre part, à redresser certaines situations injustes en matière de pensions, situations créées par la faute ou la négligence de tiers.

En ce qui concerne le régime des pensions des ouvriers mineurs, la loi du 18 juillet 1938 a amendé quelques dispositions de la loi organique, tandis que les arrêtés royaux du 15 juillet 1938 et du 10 septembre 1938 ont modifié certaines dispositions réglementaires en la matière.

Le régime des allocations familiales pour les salariés n'a pas été modifié, sauf ajustement du taux des allocations en vertu de l'arrêté royal du 26 janvier 1938, pour tenir compte de la hausse de l'index. En ce qui concerne les non-salariés, quelques arrêtés royaux d'exécution ont été pris en vertu de la loi du 10 juin 1937. Il s'agit de l'organisation des caisses mutuelles (arrêté royal du 12 mai 1938), des conditions d'agréation de ces caisses (arrêté royal du 20 juin 1938), de l'institution d'une Caisse Nationale et d'une Caisse Auxiliaire (arrêté royal du 19 novembre 1938).

Ainsi qu'il résulte de ce bref aperçu, l'évolution défavorable de la conjoncture économique n'a pas fait obstacle à l'introduction de quelques réformes sociales nouvelles, dont l'importance est loin d'être négligeable. La nécessité d'un palier, après les progrès rapides effectués durant les dernières années, n'a pas manqué d'être soulignée à maintes reprises. Ce palier est d'autant plus souhaitable qu'il paraît bien que notre législation sociale, précisément en raison de ses progrès, ne pourrait qu'être opportunément remise sur le métier à des fins de consolidation, de réorganisation et en particulier de simplification. Comparée à celle d'autres pays, elle est déjà très avancée. Comme elle s'applique à un petit pays, son administration implique nécessairement des frais généraux relativement élevés. Pour cette raison seule, et abstraction faite des charges dont elle grève souvent directement le coût de production de l'industrie, une organisation efficiente est la condition essentielle de son maintien et, éventuellement, si l'évolution économique s'y prête, de nouveaux progrès en ce domaine.

Cinquième Partie

LES FINANCES

I. — LA MONNAIE, LES CHANGES ET LE MARCHÉ DE L'ARGENT

L'ÉVOLUTION MONÉTAIRE.

Appréciée d'après les situations hebdomadaires de la Banque Nationale, l'évolution monétaire de la Belgique au cours de l'exercice 1938 présente deux phases distinctes.

Au cours d'une première phase qui se dessine dès l'automne de 1937, l'influence de facteurs politiques, tant intérieurs qu'internationaux, ainsi que les appréhensions suscitées par l'évolution de certaines grandes devises internationales, déterminent un mouvement de retrait progressif de capitaux.

Ce mouvement s'accentue au lendemain de l'*Anschluss* pour s'arrêter au mois d'avril jusqu'à la première semaine de mai. A ce moment, les inquiétudes suscitées par une nouvelle dépréciation du franc français et aggravées par des difficultés politiques intérieures, provoquent un départ massif de capitaux, départ qui précipite notre économie dans la crise monétaire du mois de mai.

Cette crise se caractérise par une violence et une ampleur sans précédent. Elle oblige la Banque Nationale à mettre en œuvre tous les moyens de défense techniques à sa disposition depuis le relèvement du taux d'escompte, jusqu'à la surveillance, avec le concours de toutes les banques, de l'utilisation du crédit. Grâce à ces mesures, la crise se résout rapidement. Ses effets se résorbent en même temps que les capitaux font progressivement retour au marché national. Ce courant de capitaux de l'étranger vers la Belgique ne se modifie pratiquement plus jusqu'à la fin de l'année.

Vers la fin du mois d'août, la liquidation de la crise monétaire du mois de mai est pratiquement terminée, tandis que se discernent les premiers indices d'une seconde phase. Celle-ci se développe en ordre principal sur le plan intérieur. Marquée au sceau de la crise politique internationale qui devait culminer à la fin de septembre, elle se caractérise par la constitution d'importantes réserves liquides, ce que traduisent la diminution des dépôts en banques et l'augmentation correspondante de la circulation fiduciaire. A la date de l'accord de Munich, le montant des billets en circulation atteint le niveau le plus élevé de l'histoire monétaire de la Belgique.

Cette grave tension politique internationale n'affecta à aucun moment la fermeté de notre monnaie, ainsi qu'en témoigne la progression ininterrompue de l'encaisse-or au cours de cette période. Dans la suite, la fermeté de plus en plus grande du belga sur le marché des changes tant à terme qu'au comptant cette fois, ainsi que, d'ailleurs, les tendances générales de ce marché accentuent ces mouvements d'or tandis que l'accroissement de la circulation fiduciaire se résorbe progressivement, en même temps que se réduit le recours au crédit de l'Institut d'émission.

En ce qui concerne les mouvements d'or, cette évolution aboutit à un palier au mois de décembre, après que quelques pertes d'or aient été enregistrées au cours des premiers jours de ce mois. La circulation fiduciaire, par contre, ainsi que l'escompte et les avances, continuent à diminuer jusqu'en fin d'exercice.

Quelques comparaisons de chiffres précisent l'évolution qui vient d'être résumée.

* * *

Au 25 décembre 1937, l'encaisse-or s'élevait à 17.612 millions, tandis que les devises étrangères et valeurs-or représentaient 4.748 millions.

Au cours des deux premiers mois de 1938, l'encaisse-or tend à se réduire. De 17.816 millions au 6 janvier, elle fléchit à 17.428 millions au 10 mars. Les devises étrangères et valeurs-or augmentent toutefois de 300 millions de francs entre ces deux dates; l'ensemble des engagements à vue de la Banque Nationale ne varie guère, tandis que la circulation fiduciaire s'accroît légèrement.

TABLEAU I.

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.

Relevé des principaux postes de l'actif et du passif extraits des situations hebdomadaires publiées au « Moniteur belge » en 1938

(en millions de francs).

1938	Encaisse or	Devises étrangères et valeurs-or	Portefeuille-effets sur la Belgique	Portefeuille-effets sur l'étranger	Fonds publics	Avances sur fonds publics belges	Créances sur l'État	Billets de banque en circulation	Comptes courants			Ensemble des engagements à vue
									Trésor public	Divers	Ensemble	
6 janvier	17.816	4.748	1.072	14	1.151	164	748	21.825	211	3.487	3.698	25.523
13 »	17.834	4.747	1.032	14	1.151	163	748	21.619	85	3.802	3.887	25.506
20 »	17.748	5.047	1.020	14	1.151	165	748	21.458	115	4.155	4.270	25.728
27 »	17.666	5.047	1.028	13	1.148	145	748	21.409	164	4.067	4.231	25.640
3 février	17.597	5.047	978	14	1.148	190	748	21.723	68	3.769	3.837	25.560
10 »	17.546	5.247	970	14	1.138	160	748	21.730	78	3.847	3.925	25.655
17 »	17.525	5.247	968	15	1.138	169	748	21.582	107	3.963	4.071	25.653
24 »	17.488	5.447	1.003	15	1.138	149	748	21.624	50	4.162	4.212	25.835
3 mars	17.655	5.147	957	15	1.138	198	748	21.904	236	3.553	3.789	25.693
10 »	17.428	5.248	938	15	1.138	157	748	21.919	130	3.454	3.583	25.502
17 »	16.233	5.447	961	15	1.138	169	748	21.926	230	2.404	2.634	24.560
24 »	15.730	5.447	1.054	15	1.138	151	748	21.927	84	2.128	2.212	24.138
31 »	15.661	5.447	1.049	16	1.138	269	748	22.094	184	1.896	2.080	24.174
7 avril	15.691	5.660	985	17	1.138	178	748	22.255	71	1.916	1.987	24.242
13 »	15.694	5.660	953	17	1.138	179	748	22.158	92	1.965	2.057	24.215
21 »	15.632	5.660	946	16	1.138	183	748	21.947	192	2.015	2.207	24.154
28 »	15.617	5.660	971	16	1.138	160	748	21.949	200	1.994	2.194	24.142
5 mai	15.503	5.660	928	15	1.138	224	748	21.831	217	1.992	2.209	24.040
12 »	14.003	3.790	2.165	28	1.138	791	748	21.219	199	1.073	1.273	22.492
19 »	13.668	3.592	2.449	26	1.138	688	748	20.638	75	1.437	1.512	22.150
25 »	13.463	3.712	2.449	27	1.138	666	748	20.582	71	1.395	1.465	22.047
1er juin	13.423	3.712	2.508	29	1.138	672	748	20.785	217	1.067	1.283	22.068
9 »	13.686	3.712	2.422	28	1.138	471	748	20.704	55	1.272	1.328	22.031
16 »	13.886	3.712	2.290	28	1.138	372	748	20.545	74	1.393	1.468	22.013
23 »	14.091	3.711	2.260	27	1.138	253	748	20.453	54	1.568	1.621	22.074
30 »	14.180	3.762	2.122	16	1.138	375	748	20.815	216	1.139	1.355	22.171
7 juillet	14.385	3.987	1.968	16	1.138	306	748	20.930	52	1.380	1.432	22.362
14 »	14.556	4.086	1.864	16	1.138	284	748	20.866	38	1.596	1.634	22.500
18 »	14.613	4.086	1.796	16	1.138	291	748	20.838	80	1.576	1.655	22.493
28 »	14.772	4.086	1.717	16	1.138	262	735	21.024	82	1.419	1.501	22.525
4 août	14.861	4.336	1.432	16	1.444	292	735	21.163	65	1.375	1.440	22.604
11 »	15.229	4.587	1.276	16	1.145	248	735	21.226	89	1.705	1.793	23.020
18 »	15.329	4.586	1.145	14	1.146	242	735	21.130	40	1.821	1.861	22.991
25 »	15.237	4.636	1.127	14	1.146	214	735	21.115	75	1.720	1.795	22.910
1er septembre	15.423	4.636	1.055	15	1.146	278	735	21.483	153	1.446	1.599	23.082
8 »	15.505	4.786	1.055	14	1.146	237	735	21.601	54	1.617	1.671	23.272
15 »	15.476	4.886	1.048	14	1.146	372	735	22.320	82	1.075	1.157	23.478
22 »	15.513	4.936	1.162	14	1.146	289	735	22.504	57	1.045	1.102	23.606
29 »	15.902	5.139	2.740	14	1.149	896	735	25.498	32	826	859	26.357
6 octobre	16.144	5.212	2.733	14	1.156	324	735	24.268	232	1.586	1.818	26.087
13 »	16.375	5.239	2.371	13	1.152	253	735	23.498	175	2.246	2.421	25.919
20 »	16.463	5.263	2.137	13	1.152	288	735	22.857	1.148	1.845	2.992	25.850
27 »	16.590	4.514	2.100	12	1.152	240	735	22.712	268	2.170	2.438	25.150
3 novembre	16.851	4.499	1.854	12	1.152	290	735	22.825	570	1.801	2.371	25.196
8 »	16.985	4.500	1.706	11	1.152	259	735	22.708	577	1.864	2.441	25.149
17 »	17.195	4.500	1.519	12	1.152	228	735	22.406	596	2.162	2.759	25.164
24 »	17.230	4.550	1.449	11	1.152	192	735	22.251	679	2.236	2.915	25.166
1er décembre	17.461	4.550	1.188	11	1.151	281	735	22.369	739	2.101	2.840	25.209
8 »	17.191	4.569	1.132	11	1.151	259	725	22.137	692	2.051	2.742	24.879
15 »	17.116	4.569	1.065	10	1.151	203	735	21.981	614	2.102	2.717	24.697
21 »	17.125	4.602	1.059	10	1.153	188	735	21.905	588	2.233	2.822	24.726
29 »	17.140	4.608	1.071	11	1.153	203	735	21.989	571	2.199	2.770	24.759
Moyennes annuelles	15.945	4.717	1.486	16	1.144	286	742	21.812	227	2.118	2.345	24.157

Entre le 10 et le 24 mars, les situations hebdomadaires accusent des sorties importantes d'or. L'encaisse-or se réduit, en effet, de 1.658 millions. Ce mouvement s'amortit au cours des semaines suivantes sans disparaître cependant, de telle manière qu'au 28 avril, l'encaisse-or s'établit à 15.617 millions, en recul de 1.812 millions par rapport au 10 mars.

De son côté, la rubrique « Devises étrangères et valeurs-or » s'accroît de 412 millions entre ces deux dates, les pertes nettes d'or du point de vue de l'Institut d'émission s'élevant dès lors au total de 1.400 millions de francs pour la période considérée.

Pendant les quatre premiers mois de l'exercice, les retraits de capitaux s'effectuent presque exclusivement aux dépens des disponibilités bancaires, ce que reflètent la stabilité du portefeuille d'escompte et des avances de la Banque, ainsi que l'évolution des comptes courants divers qui, de 3.652 millions, au 25 décembre, se réduisent à 1.994 millions au 28 avril. La circulation fiduciaire, de son côté, poursuit son mouvement légèrement ascendant, ainsi qu'en témoignent les chiffres moyens mensuels suivants :

	En millions de fr.
Janvier	21.578
Février	21.665
Mars	21.953
Avril	22.077

Du 28 avril au 1er juin, l'encaisse-or et les devises étrangères et valeurs-or reculent respectivement de 2.194 millions et de 1.948 millions.

Corrélativement à ces retraits considérables de capitaux, les comptes courants divers se réduisent de 1.994 millions au 28 avril à 1.067 millions au 1er juin, tandis que la circulation fiduciaire se contracte et atteint un minimum de 20.453 millions le 23 juin, soit une diminution de 1.496 millions par rapport au 28 avril. L'ensemble des engagements à vue de la Banque Nationale atteint ainsi un minimum de 22.013 millions le 16 juin, en diminution de 2.130 millions par rapport au 28 avril. D'autre part, il est fait appel au crédit de l'Institut d'émission. Le portefeuille-effets sur la Belgique et les avances sur fonds publics belges, stables depuis le début de l'année, s'élèvent respectivement de 971 millions à 2.508 millions et de 160 millions à 672 millions entre le 28 avril et le 1er juin.

Dès le début de juin, un redressement s'esquisse. Des rentrées d'or, pratiquement ininterrompues reportent l'encaisse-or à fin août approximativement au niveau du début du mois de mai avant la crise monétaire. Parallèlement, la trésorerie des banques s'améliore, ce que reflètent les chiffres moyens mensuels des comptes courants divers :

	En millions de fr.
Juin	1.288
Juillet	1.493
Août	1.655

Le recours au crédit de la Banque Nationale se réduit également. A fin août, les avances sur fonds publics à fr. 214 millions, et le portefeuille-effets sur la Belgique à fr. 1.127 millions, sont revenus approximativement à leur niveau du début de l'année. La circulation fiduciaire, de son côté, s'accroît partiellement sous l'influence de facteurs saisonniers et représente au mois d'août une moyenne de 21.158 millions, soit une augmentation de 1.305 millions par rapport au minimum atteint le 23 juin, et une diminution de 919 millions par rapport à la moyenne d'avril. L'ensemble des engagements à vue de la Banque Nationale passe du minimum de 22.113 millions au 16 juin à une moyenne de 22.881 millions en août, soit une augmentation de 868 millions de francs.

* * *

En même temps que s'accentue la tension politique internationale dès la fin du mois d'août, la circulation fiduciaire s'accroît en vue de satisfaire les besoins de liquidités de la part du public et du monde des affaires.

Du 25 août au 29 septembre, la circulation fiduciaire augmente de fr. 21.115 millions à fr. 25.498 millions, soit de fr. 4.383 millions. Jusqu'au 22 septembre, le système bancaire satisfait aux retraits de dépôts sans guère recourir au crédit de la Banque Nationale. Mais au cours de la semaine suivante, le portefeuille-effets sur la Belgique monte à fr. 2.740 millions, tandis que les avances sur fonds publics passent à 896 millions, soit respectivement une augmentation de fr. 1.613 millions et de fr. 682 millions par rapport au 25 août. Pendant la même période, les comptes courants divers se réduisent de fr. 1.720 millions à fr. 826 millions, tandis que le marché apporte à la Banque fr. 665 millions d'or.

Dès le début d'octobre, l'amélioration de la situation politique internationale se traduit par un retour progressif des dépôts en banques et une diminution correspondante de la circulation fiduciaire. Les tendances des marchés des changes au comptant et à terme accentuent, d'autre part, les rentrées d'or. Aussi les recours au crédit de l'Institut d'émission se réduisent-ils rapidement. Dès la fin novembre, ils représentent au total un chiffre à peine plus élevé que celui de la fin du mois d'août et du début de l'année.

Du 29 septembre au 1er décembre, l'encaisse-or s'accroît de fr. 1.559 millions et s'établit dès lors à fr. 17.461 millions, soit approximativement au même niveau qu'au début du mois de mars.

Au début de décembre, quelques sorties d'or sont enregistrées en relation avec les tendances des marchés des changes et avec la situation politique intérieure. L'encaisse-or est ramenée de ce fait à fr. 17.116 millions au 15 décembre, montant auquel elle se tient approximativement jusqu'en fin d'exercice.

La circulation fiduciaire se réduit du maximum de fr. 25.498 millions au 29 septembre à fr. 21.905 millions au 21 décembre, tandis que les comptes courants divers passent entre les mêmes dates de fr. 826 millions à fr. 2.233 millions. Au total, les engagements à vue de la Banque Nationale reviennent de fr. 26.357 millions à fr. 24.726 millions.

En fin d'exercice, les actifs de la Banque, sous forme d'or, de devises étrangères, d'escompte et d'avances, s'établissent comme suit par rapport au 25 décembre 1937, en millions de francs :

SITUATION AU	Encaisse-or	Devises étrangères et valeurs-or	Portefeuille-effets sur la Belgique	Portefeuille-effets sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Total
25 décembre 1937	17.612	4.748	1.107	24	192	23.683
25 décembre 1938	17.128	4.586	1.021	10	194	22.939
Différence	— 484	— 162	— 86	— 14	+ 2	— 744

D'une année à l'autre, l'encaisse-or ainsi que les devises étrangères et valeurs-or constituent dès lors l'élément principal des modifications qui sont intervenues dans la position monétaire de la Banque Nationale.

Ces modifications apparaissent relativement peu importantes, si l'on considère l'ampleur des mouvements d'or et de change qui ont caractérisé l'exercice sous revue.

Les mouvements d'or.

En 1937, trois pays, à savoir les Etats-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, avaient bénéficié à eux seuls de l'augmentation des réserves d'or monétaire dans le monde. Tandis que les marchés anglo-saxons avaient vu affluer d'importantes quantités de métal à la suite de mouvements de fonds en quête de refuge, le marché hollandais, de son côté, avait assisté à un retour massif des capitaux qui l'avaient quitté au cours des années précédentes.

En ce qui concerne les Etats-Unis, cependant, cette progression des stocks monétaires s'était arrêtée dès le dernier trimestre de 1937 sous l'influence de retraits de capitaux. Ceux-ci s'étant poursuivis au cours du premier semestre de 1938, les réserves d'or monétaire aux Etats-Unis n'ont plus témoigné que d'une augmentation relativement peu importante : 203 millions de dollars au lieu de 1.060 millions de dollars pour la période correspondante de 1937.

Au cours du second semestre, la reprise industrielle aux Etats-Unis, l'aggravation de la tension politique internationale, les tendances de certains changes ont réorienté le mouvement des capitaux au profit du marché américain qui, à la faveur d'une balance commerciale exceptionnellement favorable depuis le second semestre de 1937, a, dès lors, enregistré des rentrées d'or inconnues jusqu'à ce jour dans son histoire. Alors que, durant le second semestre de 1937, les stocks d'or monétaire s'étaient accrus de 442 millions de dollars, ce montant a été dépassé, au cours du seul mois de septembre 1938, de 182 millions de dollars environ, l'augmentation pour tout le semestre s'élevant à 1.549 millions de dollars.

Cet afflux de métal aux Etats-Unis s'est fait en majeure partie aux dépens du marché britannique et, accessoirement, de quelques autres marchés dont les devises respectives ont suivi, plus ou moins rigidement, l'évolution de la devise sterling. L'or qui, au cours du premier trimestre, valait en moyenne 139 sh. 9 d. sur le marché de Londres, a coté 140 sh. 2 d. 1/4 au second trimestre, 142 sh. 8 d. 3/4 au troisième trimestre et 147 sh. 5 d. 1/15 au dernier trimestre.

Ainsi que le suggère l'examen des situations hebdomadaires de la Banque Nationale, les mouvements d'or sur notre propre marché ont témoigné en 1938 de tendances qui reflètent davantage celles qui ont animé le marché américain que celles qui ont caractérisé l'évolution du marché britannique. Si, assurément, de cette corrélation purement statistique l'on n'est guère en droit de conclure à l'identité des facteurs qui ont influencé l'un et l'autre marché, l'on peut croire cependant que, dans une certaine mesure, la communauté de système monétaire ainsi que la politique d'indépendance des deux pays n'ont point été étrangères à ce phénomène, au cours des derniers mois de l'exercice plus particulièrement.

Pour apprécier le bilan des entrées et des sorties d'or, tel qu'il résulte de la situation comparée de la Banque Nationale à la fin des exercices 1937 et 1938, compte doit être tenu des capitaux étrangers qui ont quitté le pays, des amortissements de dettes extérieures qui furent opérés ainsi que des recours qui furent faits au marché extérieur, pour compte des pouvoirs publics ou de sociétés privées et, enfin, des cessions et des reprises d'or effectuées par la Trésorerie à la Banque Nationale.

Les recours aux marchés extérieurs pour compte d'organismes publics se sont limités à l'émission, en juin, de bons du Trésor pour compte de l'Etat, à savoir des bons à trois mois, renouvelables trois fois, pour 35 millions de florins, d'une part, et de bons à six mois, renouvelables une fois pour un montant de 25 millions de francs suisses, d'autre part. Le Trésor a encaissé, en outre, au début de l'exercice, la majeure partie du produit de l'emprunt de £ 5 millions, émis en décembre 1937.

Le remboursement d'emprunts extérieurs de sociétés privées belges et congolaises s'est élevé à fr. 396.283.000. Les appels au marché extérieur de même source se sont limités à deux emprunts représentant respectivement 10 millions de francs suisses et 1,5 million de florins.

Les cessions d'or du Trésor à la Banque Nationale se sont élevées, au cours de l'exercice, à fr. 3.606 millions. Les reprises ont représenté fr. 1.126 millions. Par différence, les cessions nettes se sont donc élevées à fr. 2.480 millions. Les avoirs-or du Trésor, qui étaient de fr. 2.381 millions au 25 décembre 1937, représentaient fr. 1.286 millions au 25 décembre 1938.

Le marché des changes.

En corrélation avec les mouvements d'or sur le marché belge, la position internationale de la monnaie belge a été faible pendant les cinq premiers mois de l'année 1938. Elle a témoigné ensuite d'une très grande fermeté que les événements politiques internationaux de fin d'année n'ont pas compromise.

Le tableau II indique les cours moyens mensuels des principaux changes au comptant cotés sur la place de Bruxelles.

Tableau II.

Moyennes mensuelles des cours des changes au comptant sur la place de Bruxelles.

1938	Londres	Paris	New-York (câble) 1 $ = 5,8996 b.	Amsterdam	Zurich	Milan (1) 100 Lires = 31,0492 b.	Stockholm	Oslo	Copenhague	Prague 100 Kc. = 20,719 b.	Montréal	Berlin	Varsovie 100 Zl. = 112,0560 b.	Bucarest	Lisbonne
Janvier	29,5316	19,7193	5,9062	329,0876	136,5838	31,0770	152,2419	148,4069	131,8726	20,7521	5,9056	238,0095	112,1512	4,3657	26,8088
Février	29,5612	19,3246	5,8915	329,6712	136,8655	31,0138	152,3592	148,5650	131,9950	20,7241	5,8952	238,2092	112,0275	4,3655	26,8490
Mars	29,5340	18,4980	5,9232	329,2157	136,5539	31,1667	152,1637	148,3976	131,8709	20,7728	5,9140	238,4217	111,9815	4,37	26,8098
Avril	29,5520	18,4129	5,9341	329,6682	136,4195	31,2179	152,2987	148,4576	131,9050	20,7021	5,9043	238,4697	111,9974	4,37	26,8121
Mai	29,5021	16,7583	5,9372	328,8424	135,7050	31,2523	152,1560	148,2714	131,7179	20,6824	5,8990	238,5798	111,9702	4,37	26,8171
Juin	29,2364	16,4109	5,8980	326,3626	134,9869	31,0299	150,7521	146,9048	130,5274	20,5324	5,8351	237,4726	111,2321	4,37	26,5433
Juillet	29,1407	16,3588	5,9091	325,3568	135,2189	31,0841	150,2413	146,4063	130,1197	20,4768	5,8734	237,4837	111,05	4,37	26,4616
Août	28,9260	16,2011	5,9252	323,6216	135,6368	31,1786	149,1450	145,2773	129,2248	20,4930	5,9074	237,0318	111,3523	4,37	26,2614
Septembre ..	28,4399	15,9302	5,9281	319,8391	134,0416	31,1790	146,7152	142,9068	127,0364	20,5018	5,9000	237,3489	111,3489	4,37	25,8495
Octobre	28,1938	15,7669	5,9139	321,6655	134,3598	31,1187	145,2869	141,6583	125,90	20,4129	5,8629	236,9579	111,3464	4,37	25,6102
Novembre...	27,8214	15,5754	5,9137	321,3200	133,9218	31,1049	143,3321	139,7882	124,2224	20,2911	5,8701	236,9026	111,4013	4,37	25,2403
Décembre ..	27,7277	15,6298	5,9360	322,6733	134,2512	31,2250	142,8190	139,2986	123,8179	20,3490	5,8858	238,0024	112,1190	4,36	25,18
Année	28,9306	17,0488	5,9180	325,6103	135,3787	31,1373	149,1259	145,3616	129,1842	20,5575	5,8877	237,7908	111,6648	4,3684	26,2703

(1) Cours pour exécution de l'article 3 de l'arrêté royal du 11 décembre 1935.

Le belga a peu varié vis-à-vis du dollar. Par contre, d'une année à l'autre, le franc français, la livre sterling, le florin et le franc suisse se sont dépréciés respectivement de 21,9 p. c., 6,3 p. c., 1,6 p. c. et 1,7 p. c.

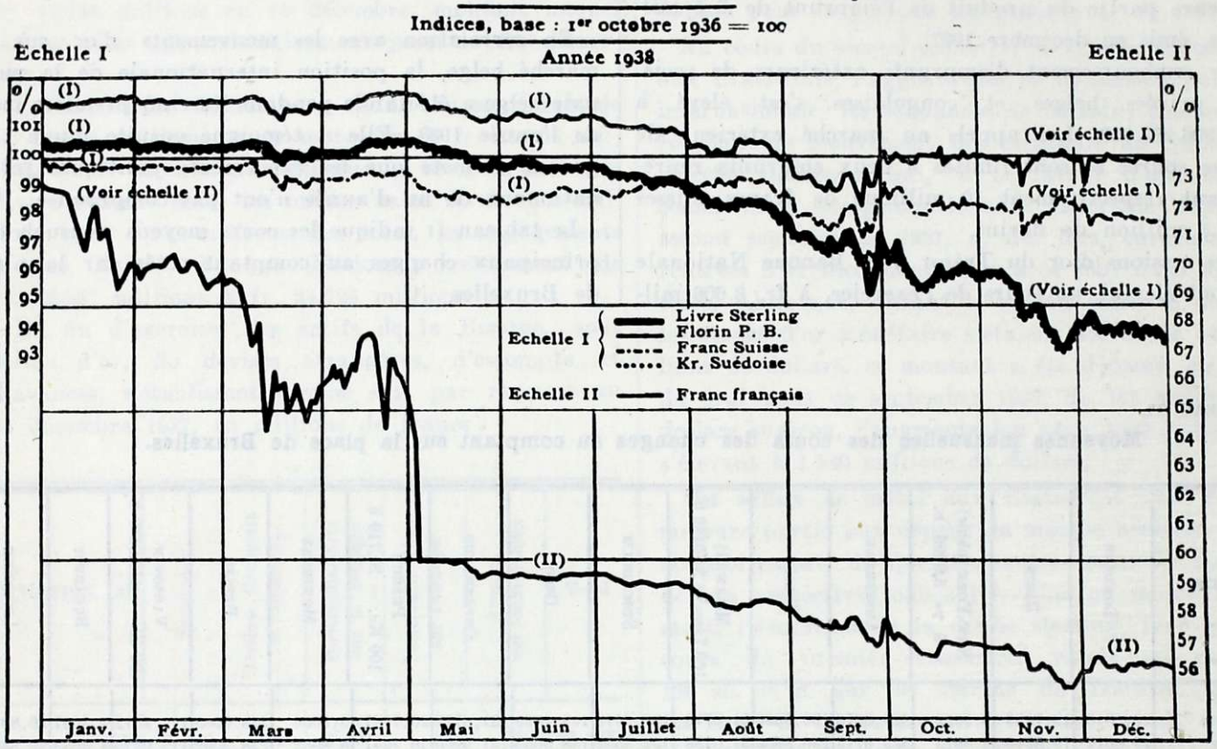
Les principales étapes de cette évolution sont les suivantes.

Jusqu'au début de mars, la livre sterling, le florin et le franc suisse sont demeurés relativement stables aux environs des cours respectifs de bg. 29,55, bg. 329,38 et bg. 136,72. Au recul momentané de ces devises, au lendemain de l'*Anschluss*, a succédé une période de redressement qui, exception faite pour le franc suisse, a porté les cours à un maximum qui fut atteint pendant la seconde quinzaine d'avril. Au mois de mai, la livre sterling, le florin et le franc suisse se sont nettement orientés à la baisse. Tandis que, toutefois, le franc suisse opérait un redressement partiel au cours des mois de juillet et août, le recul de la livre sterling et du florin s'accentuait au troisième trimestre, entraînant finalement le franc suisse dès la fin du mois d'août.

Les violents remous dont témoignèrent les marchés des changes pendant la seconde quinzaine de septembre et aux premiers jours d'octobre, au cours desquels le florin et le franc suisse atteignirent leur minimum de l'année, marquèrent le point de départ d'une remarquable divergence d'évolution en ce qui

concerne les tendances animant d'une part le marché de la livre sterling et, d'autre part, les marchés du florin et du franc suisse. Tandis que ces dernières devises se relevaient à un niveau correspondant à celui qu'elles avaient atteint à la fin du mois d'août et au début de septembre, et s'y maintenaient approximativement durant le dernier trimestre, la livre sterling accentuait son recul, tout particulièrement en novembre, pour témoigner finalement de plus de fermeté en décembre.

Indices de variation des parités-or de la £, du florin P. B., du franc Suisse, de la couronne Suédoise et du franc Français



La couronne suédoise a marqué une évolution étroitement corrélative de celle de la livre sterling.

Le franc français, qui cotait 20 belgas au début de l'année, s'est progressivement déprécié jusqu'à 18 belgas environ au début de mai. A ce moment, la devise française fut réalignée sur la base d'une parité maximum de 179 francs français à la livre sterling. Cette limite fut respectée bien que le franc français se soit néanmoins encore déprécié quelque peu par rapport à la livre jusqu'au mois d'octobre. En fin d'année, les cours de la devise française ont témoigné de plus de fermeté vis-à-vis du dollar et de la livre sterling.

TABLEAU III.

Change moyen à trois mois des principales devises en 1938 en % du cours du comptant.

MOIS	£ STERLING % de prime (+) ou de perte (—)		DOLLAR % de prime (+) ou de perte (—)		FRANC FRANÇAIS % de prime (+) ou de perte (—)		FLORIN PAYS-BAS % de prime (+) ou de perte (—)		FRANC SUISSE % de prime (+) ou de perte (—)	
	du Belga	de la £	du Belga	du $	du Belga	du fr. franç.	du Belga	du florin	du Belga	du fr. suisse
Janvier	— 0,13	+ 0,13	— 0,27	+ 0,27	+ 3,92	— 3,78	— 0,29	+ 0,29	— 0,49	+ 0,50
Février	— 0,08	+ 0,08	— 0,21	+ 0,21	+ 3,76	— 3,62	— 0,29	+ 0,29	— 0,30	+ 0,30
Mars	— 0,53	+ 0,53	— 0,64	+ 0,65	+ 2,31	— 2,26	— 0,79	+ 0,80	— 0,67	+ 0,68
Avril	— 0,55	+ 0,55	— 0,66	+ 0,66	+ 1,89	— 1,86	— 0,80	+ 0,80	— 0,59	+ 0,59
Mai	— 2,94	+ 3,03	— 2,80	+ 2,88	— 1,97	+ 2,01	— 2,69	+ 2,76	— 1,68	+ 1,71
Juin	— 1,55	+ 1,57	— 1,63	+ 1,66	— 0,85	+ 0,85	— 1,83	+ 1,87	— 1,83	+ 1,86
Juillet	— 1,10	+ 1,11	— 1,19	+ 1,21	+ 0,10	— 0,10	— 1,27	+ 1,29	— 1,18	+ 1,19
Août	— 1,21	+ 1,22	— 1,34	+ 1,36	+ 1,12	— 1,11	— 1,37	+ 1,39	— 1,53	+ 1,56
Septembre	— 1,53	+ 1,56	— 1,62	+ 1,65	+ 1,01	— 1,—	— 1,70	+ 1,73	— 1,51	+ 1,53
Octobre	— 0,36	+ 0,36	— 0,61	+ 0,61	+ 2,40	— 2,34	— 0,68	+ 0,68	— 0,69	+ 0,70
Novembre	— 0,11	+ 0,11	— 0,41	+ 0,41	+ 1,51	— 1,49	— 0,41	+ 0,41	— 0,51	+ 0,51
Décembre	— 0,37	+ 0,37	— 0,80	+ 0,80	+ 0,01	— 0,01	— 0,75	+ 0,75	—	—

Sur le marché du terme, les tendances ont été favorables au belga jusqu'au début de mars. Les taux se sont ensuite relevés et ont atteint un maximum en mai. La détente qui se produisit, ensuite, très rapide jusqu'en juillet, fut retardée par les événements internationaux de septembre; elle s'affirma vivement en octobre et en novembre et ramena les taux à des niveaux voisins de ceux qui étaient pratiqués au début de l'année. La Banque Nationale contribua à cette amélioration par des interventions intermittentes sur le marché, en vue de l'élargir et de le normaliser. Ces interventions furent facilitées au cours des derniers mois de l'année par la fermeté persistante du belga au comptant. Elles ont été réalisées sous la forme d'achats de devises au comptant contre reventes à terme à un mois ou à trois mois.

Le tableau III indique, pour chaque mois, la prime ou la perte moyenne pour un trimestre, faite par le belga relativement à la livre sterling, au dollar, au franc français, au florin et au franc suisse.

La circulation monétaire.

D'une année à l'autre, l'ensemble des engagements à vue de la Banque Nationale est passé de fr. 25.399 millions à fr. 24.665 millions, soit une diminution de fr. 734 millions.

Cette différence se décompose comme suit :

SITUATION AU	Billets de banque en circulation	Comptes courants					Total
		Banques	Organismes régis par une loi spéciale	Trésor public	Clearings	Particuliers	
25 décembre 1937	21.460	2.368	933	288	209	141	25.400
25 décembre 1938	22.018	907	903	572	115	150	24.665
Différence	+ 558	-1.461	— 30	+ 284	— 94	+ 9	— 734

La régression des comptes courants des banques auprès de l'Institut d'émission, qui s'est dessinée dès 1937, constitue le facteur déterminant de la diminution de l'ensemble des engagements à vue de la Banque Nationale. Dans la mesure où celle-ci reflète le départ de capitaux étrangers qui avaient temporairement cherché refuge sur notre marché, elle traduit une amélioration de la stabilité de notre marché monétaire et ne justifie dès lors aucun regret.

La diminution des comptes courants bancaires a été compensée partiellement par l'augmentation de la circulation fiduciaire qui a témoigné ainsi de tendances inverses de celles qui avaient caractérisé l'exercice 1937. Les données suivantes qui comparent, mois par mois, le montant des billets en circulation pour compte de la Banque Nationale, en 1937 et 1938, suggèrent que ce phénomène est relativement récent et n'est pas étranger aux événements internationaux du mois de septembre et à leurs conséquences d'ordre monétaire. Au début de ce mois, en effet, la circulation fiduciaire marquait encore une diminution par rapport à l'époque correspondante de 1937 et ce d'un montant relatif du même ordre de grandeur que celui qui avait été observé au cours du premier trimestre de l'année. Si, à cette époque, les tendances à la baisse de la circulation ne s'accentuaient donc pas, elles ne se ralentissaient cependant pas appréciablement.

Tableau IV.

Billets de banque en circulation

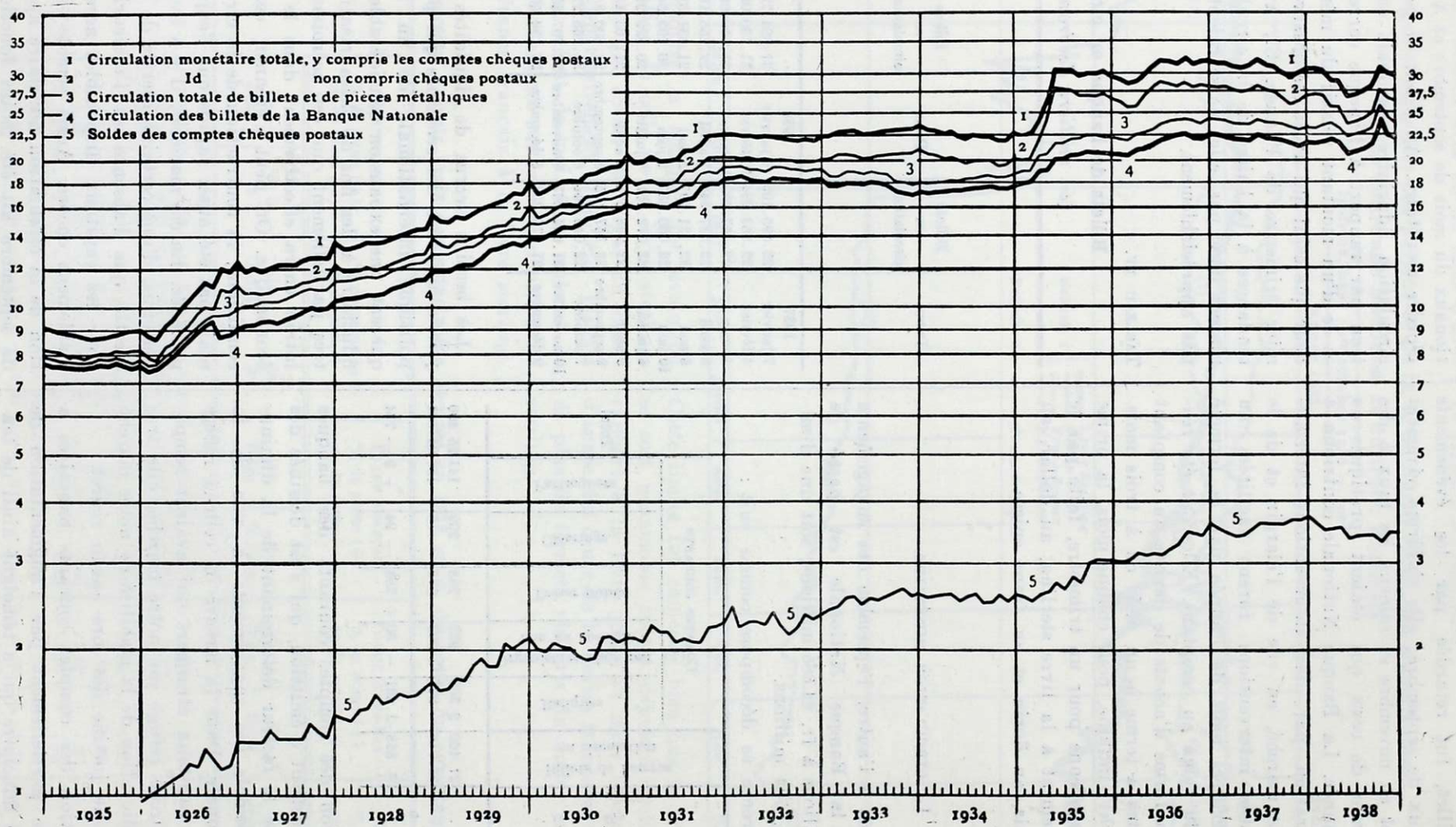
(en milliers de francs).

Dates	Billets en circulation	Dates	Billets en circulation	Augmentation ou diminution par rapport à 1937	
				En valeur absolue	En valeur relative %
1937		1938			
7 janvier	22.695.105	6 janvier	21.824.726	— 870.379	— 3,8
4 février	22.563.294	10 février	21.730.082	— 833.212	— 3,7
4 mars	22.457.583	10 mars	21.919.050	— 538.533	— 2,4
8 avril	22.237.645	7 avril	22.255.169	+ 17.524	+ 0,1
5 mai	22.131.797	5 mai	21.831.315	— 300.482	— 1,4
10 juin	22.000.837	9 juin	20.703.540	— 1.297.297	— 5,9
8 juillet	22.572.151	7 juillet	20.929.923	— 1.642.228	— 7,3
5 août	22.298.571	4 août	21.163.155	— 1.135.416	— 5,1
9 septembre	22.157.505	8 septembre	21.600.847	— 556.658	— 2,5
7 octobre	22.045.244	6 octobre	24.268.214	+ 2.222.970	+ 10,1
10 novembre	21.694.567	8 novembre	22.707.886	+ 1.103.319	+ 4,7
9 décembre	21.478.232	8 décembre	22.136.501	+ 658.269	+ 3,1

Les besoins accrus de liquidités de la part du public au cours des semaines qui précédèrent la crise politique internationale de fin septembre, provoquèrent une expansion considérable de la circulation fiduciaire à des fins de thésaurisation; ce n'est que très partiellement que cet accroissement de la circulation entra effectivement dans le circuit de la vie économique. On peut s'étonner, certes, que dans ces conditions, la contraction de la circulation fiduciaire n'ait pas été aussi rapide que l'expansion qui l'avait précédée. En ces matières, il y a lieu de tenir compte, toutefois, d'une certaine inertie de la part du public, inertie que l'absence et l'insécurité des placements pour les capitaux disponibles accentuèrent vraisemblablement encore. Aussi semble-t-il que la contraction de la circulation fiduciaire après les événements de septembre ait été moins fonction des progrès de la détente internationale que de la succession des échéances dans le pays. Si l'on tient compte finale-

La circulation monetaire

En milliards de francs, au début de chaque mois



ment de ce que l'accroissement de la circulation fiduciaire a porté, en ordre principal, sur les coupures de 10.000 francs, l'on est justifié à croire dès lors que cette circulation comportait, en fin d'exercice, un résidu non encore résorbé de thésaurisation.

Abstraction faite des fluctuations momentanées et largement accidentelles dont la circulation fiduciaire a témoigné en 1938, l'augmentation de celle-ci au cours des récentes années apparaît peu importante relativement au mouvement des prix et du taux des rémunérations ainsi qu'au développement de l'activité économique du pays. De fin 1935 à fin 1938, la circulation fiduciaire de la Banque Nationale s'est accrue de 6,6 p. c. tandis que la circulation, pour compte de la Trésorerie, de billets et jetons de 50 fr., 20 francs et 5 francs a diminué de 5,9 p. c. Entre les mêmes dates, la hausse des prix de gros, du coût de la vie et des salaires horaires moyens s'est élevée respectivement à 13 p. c., 11,8 p. c. et 25,5 p. c. Ajoutons immédiatement qu'à cet égard, l'observation exclusive des mouvements de la circulation fiduciaire est peu significative dans les conditions actuelles. L'expérience montre, en effet, tout d'abord que la quantité de numéraire en circulation n'est que très faiblement influencée par les variations de la conjoncture économique, lorsque les monnaies sont stabilisées. De plus, ce qui importe, c'est le volume total des moyens de paiement mis à la disposition d'une économie ainsi que la vélocité de leur circulation. Or, les montants publiés de la circulation fiduciaire pour compte de la Banque Nationale et du Trésor public ne tiennent compte que d'une forme particulière que revêtent ces moyens de paiement et ils ne reflètent nullement leur degré d'utilisation.

Le mouvement général des chèques postaux, autre élément constitutif de la circulation monétaire du pays, accuse, d'une année à l'autre, une augmentation de l'ordre de 4,5 milliards de francs, peu importante sans doute, si on la compare à celle des années précédentes, étonnante cependant à première vue, si l'on tient compte simultanément du recul de l'activité économique du pays, ainsi que du fléchissement des avoirs globaux en comptes chèques postaux. La moyenne journalière des avoirs globaux en comptes chèques postaux est passée, en effet, de 3.666 millions en 1937 à 3.594 millions en 1938.

En fait, ainsi qu'il résulte de l'examen des chiffres mensuels, cette augmentation est uniquement le résultat des importants mouvements de capitaux dont le marché belge a témoigné au cours de l'exercice écoulé, mouvements correspondant à la tension monétaire du premier semestre de l'année et aux répercussions de la crise politique internationale du mois de septembre. Elle apparaît donc totalement étrangère à l'activité des affaires.

La même observation vaut en ce qui concerne l'activité des chambres de compensation qui, jusqu'à un certain point, fournit un indice de la circulation des capitaux bancaires; si, au total, le montant des capitaux compensés a augmenté quelque peu, le nombre des pièces compensées a diminué. Dans ces conditions, l'augmentation, d'une année à l'autre, des indices de rotation des comptes en banques, ainsi que ceux des comptes chèques postaux, est sans signification aucune au point de vue de l'activité économique du pays.

TABLEAU V.

Répartition, par coupures, des billets en circulation

(*millions de francs*).

DATES	BILLETS CIRCULANT POUR COMPTE DE LA BANQUE NATIONALE					BILLETS CIRCULANT POUR COMPTE DU TRÉSOR				Circulation totale des billets
	10.000 fr.	1.000 fr.	500 fr.	100 fr.	Total	50 fr.	20 fr.	5 fr.	Total	
1934 — 25 décembre	933	8.292	2.371	5.487	(1) 17.591				178	17.769
1935 — 25 décembre	2.072	9.995	2.723	5.847	20.637	468	45	43	556	21.193
1936 — 25 décembre	2.696	10.826	2.825	6.105	22.452	474	27	56	557	23.009
1937 — 25 décembre	2.045	10.374	2.942	6.099	21.460	467	21	45	533	21.993
1938 — 25 décembre	2.463	10.348	3.113	6.093	22.017	464	18	41	523	22.540
Importance relative en % de chaque coupure de billet dans la circulation totale.										
1934 — 25 décembre	5,25	46,67	13,34	30,88	99,—				1,—	100
1935 — 25 décembre	9,78	47,16	12,85	27,59	97,38	2,21	0,21	0,20	2,62	100
1936 — 25 décembre	11,72	47,05	12,28	26,53	97,58	2,06	0,12	0,24	2,42	100
1937 — 25 décembre	9,30	47,17	13,38	27,73	97,58	2,12	0,10	0,20	2,42	100
1938 — 25 décembre	10,93	45,91	13,81	27,03	97,68	2,06	0,08	0,18	2,32	100

(1) Y compris 508 millions de francs de billets de 50 francs qui, en 1934, circulaient pour compte de la Banque Nationale. Depuis avril 1935, ces billets circulent pour compte du Trésor.

TABLEAU VI.

Mouvement des chèques postaux en Belgique

(millions de francs).

Sources : *Office des Chèques postaux* et *Statistique Banque Nationale de Belgique.*

PÉRIODES	NOMBRE DE COMPTES (à fin de période)	AVOIR GLOBAL (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		MOUVEMENT GÉNÉRAL	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire	Vitesse de circulation (1)
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1932	313.978	2.359	42.335	98.256	41.803	98.363	280.758	86,2	(2) 4,86
1933	330.815	2.608	40.777	99.130	40.938	99.249	280.094	86,6	(2) 4,42
1934	348.411	2.635	40.183	98.035	39.673	98.110	276.000	87,4	(2) 4,39
1935	368.902	2.853	45.605	111.536	45.558	111.553	314.252	88,0	(2) 4,53
1936	388.796	3.312	53.131	129.642	52.472	129.657	364.902	88,0	(2) 4,48
1937	412.126	3.666	59.103	148.717	58.800	148.908	415.527	89,0	(2) 4,66
1938 Janvier	414.432	3.855	5.706	13.923	5.628	13.946	39.202	89,0	5,08
Février	416.568	3.780	4.367	11.709	4.589	11.723	32.388	89,1	4,50
Mars	418.318	3.563	4.912	12.320	4.863	12.338	34.433	88,3	4,47
Avril	419.240	3.686	4.900	12.280	4.947	12.293	34.420	88,3	4,68
Mai	421.161	3.526	5.066	12.600	5.284	12.630	35.580	88,5	5,08
Juin	421.680	3.396	4.467	11.284	4.415	11.292	31.459	88,2	4,63
Juillet	423.292	3.516	5.130	12.009	4.809	12.014	33.962	87,9	4,78
Août	424.609	3.548	4.652	11.866	4.715	11.874	33.107	90,2	4,50
Septembre	426.460	3.484	5.492	13.044	5.813	13.055	37.404	93,8	5,21
Octobre	428.217	3.504	5.990	14.215	5.829	14.208	40.242	87,9	5,50
Novembre	430.560	3.621	4.511	11.763	4.471	11.783	32.528	88,3	4,68
Décembre	433.553	3.654	5.297	12.921	4.833	12.941	35.993	88,5	4,50

(1) Rapport, par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.
(2) Moyenne.

En raison de la diminution des avoirs en comptes chèques postaux, ainsi que du recul du solde des comptes courants à la Banque Nationale, particuliers et Trésor, la circulation monétaire totale, c'est-à-dire la circulation totale des billets et jetons augmentée du solde des comptes courants à la Banque Nationale ainsi que des avoirs en comptes de chèques postaux, est en régression d'une année à l'autre. Si, à la circulation monétaire totale ainsi définie, l'on ajoute les avoirs à vue dans les banques, c'est-à-dire les dépôts à vue diminués de la trésorerie des banques, le fléchissement s'accentue encore davantage. En cours depuis le second semestre de 1937, il reflète l'influence des multiples facteurs, politiques et économiques, intérieurs et internationaux, qui ont été rappelés au cours de cet exposé.

TABLEAU VII.

Avoirs des particuliers en comptes chèques postaux

(en millions de francs).

Source : *Office des Chèques postaux.*

	Avoirs des particuliers	Avoir global
31 décembre 1934	2.397	2.977
31 décembre 1935	2.312	3.006
31 décembre 1936	2.721	3.650
31 décembre 1937	2.961	3.761
31 décembre 1938	3.031	3.891

LE MARCHÉ DE L'ARGENT.

Le marché de l'argent à court terme n'a pas manqué de refléter les importants mouvements de capitaux dont l'économie belge a témoigné au cours de 1938.

Les taux officiels de la Banque Nationale, qui étaient demeurés sans changement à des niveaux extrêmement bas depuis le 16 mai 1935, ont été relevés le 10 mai 1938, pour les raisons qui ont été indiquées précédemment.

Le taux d'escompte des traites acceptées et celui des promesses ont été respectivement portés de 2 p. c. à 4 p. c. et de 2,5 p. c. à 4,5 p. c. Le taux des avances a été haussé de 3 p. c. à 5 p. c.

Ayant ainsi manifesté sa volonté de défendre la monnaie contre les attaques dont celle-ci était l'objet au mois de mai, la Banque Nationale a marqué la détente dans la mesure où celle-ci progressait effectivement sur le marché. Dès le 30 mai, ces progrès étaient suffisamment accusés pour justifier l'abaissement du taux d'escompte des traites acceptées et celui des promesses respectivement à 3 p. c. et à 3,5 p. c., le taux des avances étant abaissé à 4 p. c. Ces taux sont demeurés inchangés jusqu'au 27 octobre, date à laquelle le taux officiel d'escompte pour les effets acceptés a été réduit à 2,5 p. c.

Cette dernière réduction a été limitée à une seule catégorie d'effets. La Banque a entendu ainsi encourager la pratique de l'acceptation et contribuer à améliorer la qualité et le degré de sécurité du crédit commercial.

TABLEAU VIII.

Activité des Chambres de compensation en Belgique.

ÉPOQUES	Chambres de compensation					Montant, à la fin de chaque trimestre, des dépôts en comptes à vue et à moins de 30 jours dans les banques	Vitesse de circulation (1)
	Bruxelles et provinces			Bruxelles			
	Nombre de chambres (à fin de période)	Nombre de pièces compensées *(milliers)*	Capitaux compensés *(millions de fr.)*	Nombre de pièces compensées *(milliers)*	Capitaux compensés *(millions de fr.)*		
1932	38	4.143	292.943	1.941	202.436		
1933	38	4.044	251.656	1.922	178.742		
1934	38	3.944	268.222	1.889	199.275		
1935	38	3.882	299.958	1.880	222.570		
1936	38	3.914	324.371	1.890	243.132	(2) 17.033	(2) 4,76
1937	38	4.115	372.684	2.000	271.774	(2) 17.105	(2) 5,45
1938 Janvier	38	336	32.895	167	24.711		
Février	38	313	26.436	155	19.325		
Mars	38	344	33.582	171	24.972	16.699	5,56
Avril	38	327	30.386	160	22.507		
Mai	38	354	42.960	180	33.535		
Juin	38	336	32.489	166	25.315	14.769	7,17
Juillet	38	330	28.850	161	21.596		
Août	38	326	31.781	161	24.620		
Septembre	38	320	34.021	157	24.430	12.868	7,36
Octobre	38	334	36.304	162	28.471		
Novembre	38	320	26.223	157	19.469		
Décembre	38	344	30.484	169	22.346	14.592	6,37

(1) Rapport des capitaux compensés par trimestre au solde, à la fin du trimestre, des dépôts en comptes à vue et à moins de 30 jours.
(2) Moyenne.

TABLEAU IX.

La monnaie en circulation, les comptes courants et les avoirs nets à vue dans les banques.

FIN D'ANNÉE	La monnaie en circulation et les comptes courants *(millions de francs)*										Avoirs nets à vue dans les banques *(millions de francs)*
	A. — Détail des postes						*B.* — Éléments additionnés				
	Monnaies métalliques	Billets circulant pour compte du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Circulation propre au Grand-Duché de Luxemb-	Solde des comptes courants à la Banque Nationale de Belgique	Avoirs aux chèques postaux	Circulation totale du Trésor	Circulation monétaire totale	Circulation monétaire + comptes courants à la Banque Nationale de Belgique	Circulation monétaire + comptes courants à la Banque Nationale de Belgique et avoirs aux chèques postaux	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(1 + 2)	(1 à 4)	(1 à 5)	(1 à 6)	
1932	610	214	18.455	41	853	2.357	824	19.320	20.173	22.530	
1933	682	109	17.329	41	3.009	2.609	791	18.161	21.170	23.779	
1934	681	190	17.975	41	1.512	2.616	871	18.887	20.399	23.015	
1935	881	(*) 566	20.864	157	4.460	3.065	1.447	22.468	26.928	29.993	14.141
1936	886	562	22.695	158	4.159	3.632	1.448	24.301	28.460	32.092	16.515
1937	925	543	21.825	159	3.698	3.734	1.468	23.452	27.150	30.884	16.411
1938	918	533	22.092	159	2.599	3.796	1.451	23.702	26.301	30.097	14.269

(*) L'augmentation de la circulation est due à la reprise par l'Etat de la circulation des billets de 50 francs.

TABLEAU X.

Taux d'escompte et de prêts (en %).

ÉPOQUES	Taux officiels de la Banque Nationale — Escomptes — Acceptations et warrants (1)	Escomptes — Traites non acceptées et promesses (1)	Prêts et avances sur fonds publics nationaux	Taux « hors banque » Papier commercial	Call money Marché
1938 :					
Janvier	2,—	2,50	3,—	1,57	0,50
Février	2,—	2,50	3,—	1,5182	0,50
Mars	2,—	2,50	3,—	1,625	0,50
Avril	2,—	2,50	3,—	1,50	0,50
Mai	(2) 3,35	(2) 3,85	(2) 4,35	—	—
Juin	3,—	3,50	4,—	3,25	1,453
Juillet	3,—	3,50	4,—	3,12	1,102
Août	3,—	3,50	4,—	2,889	0,885
Septembre ...	3,—	3,50	4,—	3,255	1,038
Octobre	(3) 2,92	3,50	4,—	3,—	0,865
Novembre ...	2,50	3,50	4,—	2,008	0,518
Décembre	2,50	3,50	4,—	2,213	0,50

(1) Jusqu'au 26 octobre 1938 inclus, les traites non acceptées domiciliées dans une banque étaient escomptées au taux des effets acceptés. Depuis, elles sont escomptées au taux des effets non acceptés.

(2) Du 1er au 9 mai, les taux étaient respectivement 2-2,50-3 %.
Du 10 au 29 mai, 4-4,50-5 %.
A partir du 30 mai, 3-3,50-4 %.

(3) Du 1er au 26 octobre : 3 %; depuis le 27 octobre : 2,5 %.

TABLEAU XI.

Taux des adjudications des certificats de Trésorerie et Bons à court terme (en %).

1938	État (Certificats à 3 mois)		Colonie (1) (3 mois)		Institut de Réescompte et de Garantie — 2 mois		3 mois	
	de	à	de	à	de	à	de	à
Janvier	1,406	1,774	—	—	1,375	1,625	1,625	
Février	1,316	1,347	—	—	—	—	—	—
Mars	1,353	1,407	—	—	—	—	—	—
Avril	1,437	1,645	—	—	—	—	—	—
Mai	1,872		—	—	—	—	—	—
Juin	2,51	2,74	—	—	—	—	—	—
Juillet	2,25	2,75	—	—	—	—	—	—
Août	2,75	2,81	3,—	3,25	—	—	—	—
Septembre ...	2,69	2,75	—	—	—	—	—	—
Octobre	2,18	2,6875	—	—	—	—	—	—
Novembre	1,61	2,02	—	—	—	—	—	—
Décembre ...	1,56	1,81	—	—	1,65	1,75	1,70	1,875

(1) La dette flottante de la Colonie comporte des Bons du Trésor émis par négociation directe ou par adjudication.

TABLEAU XII.

Certificats de trésorerie de l'Etat belge.

DATE de l'adjudication	Montant offert (En millions de francs)	Montant demandé par les institutions de crédit (En millions de francs)	Rapport du montant demandé au montant offert	Taux moyen des soumissions	Taux moyen des adjudications
1938 7 janvier.	40	185	4,6	1,888	1,774
14 janvier.	50	287	5,7	1,578	1,50
28 janvier.	50	358	7,2	1,495	1,406
4 février.	40	302	7,6	1,47	1,33
11 février.	50	392	7,8	1,396	1,316
18 février.	40	265	6,6	1,39	1,329
25 février.	50	310	6,2	1,40	1,347
4 mars ..	40	289	7,2	1,394	1,353
18 mars ..	50	220	4,4	1,461	1,380
25 mars ..	40	189	4,7	1,455	1,407
1er avril ..	50	180	3,6	1,466	1,437
8 avril ..	40	43	1,1	1,459	1,448
15 avril ..	50	196	3,9	1,547	1,530
29 avril ..	50	50	1,0	1,645	1,645
6 mai ...	40	75	1,9	2,020	1,872
17 juin ..	50	125	2,5	2,895	2,74
24 juin ..	40	111	2,8	2,810	2,51
1 juillet .	25	60	2,4	2,729	2,625
8 juillet .	20	75	3,7	2,642	2,25
15 juillet .	35	65	1,9	2,84	2,75
29 juillet .	35	95	2,7	2,88	2,75
5 août ..	40	111	2,8	2,863	2,75
12 août ..	40	75	1,9	2,916	2,81
19 août ..	40	65	1,6	2,827	2,75
26 août ..	50	60	1,2	2,79	2,75
2 sept. ..	50	81	1,6	2,777	2,74
9 sept. ..	50	85	1,7	2,764	2,69
16 sept. ..	50	75	1,5	2,791	2,725
23 sept. ..	50	67	1,3	2,745	2,7075
30 sept. ..	40	42	1,05	2,76	2,75
7 octobre	20	55	2,75	2,795	2,6875
14 octobre	35	81	2,31	2,63	2,61
28 octobre	35	134	3,83	2,29	2,18
4 nov. ..	40	145	3,63	2,09	2,02
10 nov. ..	40	168	4,20	1,89	1,875
18 nov. ..	40	185	4,625	1,85	1,74
25 nov. ..	50	206	4,12	1,62	1,61
2 déc. ..	40	190	4,75	1,57	1,56
9 déc. ..	40	155	3,275	1,76	1,73
16 déc. ..	40	131	3,275	1,77	1,75
23 déc. ..	40	176	4,40	1,86	1,81
30 déc. ..	40	245	6,125	1,75	1,75

Plus significatifs de l'évolution tourmentée du marché au cours de l'année 1938 parce que plus sensibles, sont les taux de l'argent au jour le jour, le taux hors banque du papier commercial, ainsi que les taux d'adjudication des certificats de trésorerie.

Le *call money* a coté 0,5 p. c. jusqu'à la veille de la crise monétaire du mois de mai, au cours de laquelle il s'est élevé jusqu'à 4 p. c. pour retomber à 2 p. c. en fin de ce mois. A fin juin, il est revenu à 1,375 p. c. pour céder à 1 p. c. en juillet et à 0,75 p. c. en août. Dès la seconde semaine de septembre, le taux s'est tendu; il atteignait 2 p. c. à la fin de ce mois. En octobre s'est dessiné un recul rapide qui a ramené le *call money* à 5/8 p. c. et finalement à 0,5 p. c., taux auquel il s'est maintenu jusqu'à la fin de l'année.

TABLEAU XIII.

Bons du Trésor de la Colonie (1).

Montants en circulation à la fin de chaque mois en 1938.

Source : *Ministère des Colonies.*

ÉPOQUES	Congo belge	Ruanda-Urundi	Ensemble
Janvier	852.503.900	145.000.000	997.503.900
Février.....	533.503.900	145.000.000	678.503.900
Mars	539.503.900	145.000.000	684.503.900
Avril	559.504.300	145.000.000	704.504.300
Mai	563.504.300	145.000.000	708.504.300
Juin	568.504.300	145.000.000	713.504.300
Juillet	501.004.300	145.000.000	646.004.300
Août.....	437.004.300	145.000.000	582.004.300
Septembre	442.004.400	142.000.000	584.004.400
Octobre	445.504.400	142.000.000	587.504.400
Novembre	425.504.400	142.000.000	567.504.400
Décembre	418.504.400	140.000.000	558.504.400

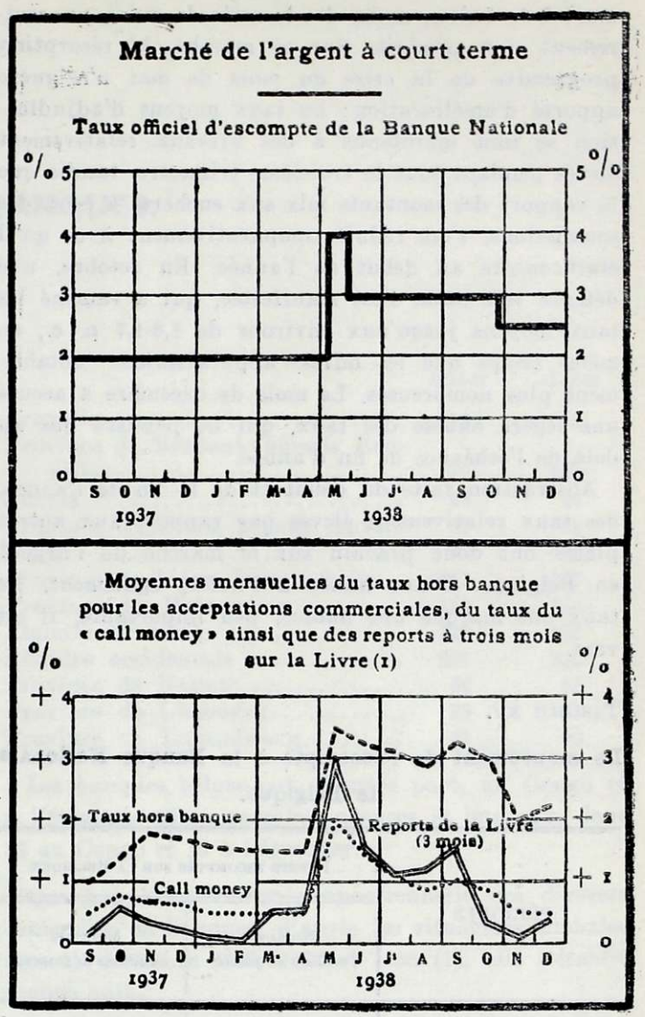
(1) La dette flottante de la Colonie comporte des Bons du Trésor émis par négociation directe ou par adjudication.

TABLEAU XIV.

Taux moyens mensuels des dépôts.

Mois	1936			1937			1938		
	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)
Janvier .	0,50	1,51	2,—	0,50	1,05	1,76	0,50	1,05	1,75
Février .	0,50	1,51	2,—	0,50	1,00	1,75	0,50	1,05	1,75
Mars	0,50	1,53	2,—	0,50	1,05	1,75	0,50	1,05	1,75
Avril ...	0,50	1,50	1,91	0,50	1,05	1,75	0,50	1,05	1,75
Mai	0,50	1,51	1,90	0,50	1,05	1,75	0,50	1,25	1,75
Juin	0,50	1,48	1,90	0,50	1,05	1,75	0,50	1,30	1,75
Juillet ..	0,50	1,48	1,90	0,50	1,05	1,75	0,50	1,20	2,50
Août ...	0,50	1,47	1,90	0,50	1,05	1,75	0,50	1,20	2,50
Septemb.	0,50	1,45	1,90	0,50	1,05	1,75	0,50	1,20	2,50
Octobre .	0,50	1,40	1,90	0,50	1,05	1,75	0,50	1,20	2,50
Novemb..	0,50	1,20	1,90	0,50	1,05	1,75	0,50	1,20	2,50
Décembre	0,50	1,20	1,88	0,50	1,05	1,75	0,50	1,20	2,50

(1) Appliqué à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.
(2) Appliqué à la Banque de la Société Générale de Belgique et à la Banque de Bruxelles.
La Société Nationale de Crédit à l'Industrie pratique, pour les dépôts à 6 mois, un taux supérieur en moyenne de 1/2 p. c.



(*) Les reports sont exprimés en pour-cent du cours du comptant sur la base de trois mois.

Le taux hors banque pour l'escompte du papier commercial, bien que plus sensible, a manifesté les mêmes tendances. De 1,5 p. c. environ en janvier et février, il s'est redressé à 1,625 p. c. en mars et à 1,80 p. c. en avril. Il s'est élevé jusqu'à 4,5 p. c. pendant la crise du mois de mai. En juin et juillet, il a reculé jusqu'à 2,75 p. c., mais dès le mois d'août, une certaine tension s'est manifestée, qui a reporté le taux à 2,875 p. c. En septembre, il s'est progressivement élevé jusqu'à 4,25 p. c. en fin de mois. Les semaines suivantes ont été marquées par une détente rapide; à fin octobre, le taux était déjà inférieur à 2 p. c. Il s'est abaissé jusque 1 7/8-2 p. c. pour se relever à 2 1/8-2 1/4 p. c. au mois de décembre.

Les émissions hebdomadaires de certificats de Trésorerie, dont les formalités d'adjudication sont confiées à la Banque, se sont poursuivies pour des montants de 30, 40 ou 50 millions, sauf du 13 mai au 17 juin, période pendant laquelle elles ont été interrompues en raison de la situation du marché.

Pendant le premier trimestre de l'année, les taux moyens d'adjudication paraissaient s'orienter légère-

ment à la baisse, mais, dès le mois de mars, un revirement s'est produit. Sur ce marché, la résorption progressive de la crise du mois de mai n'a guère apporté d'amélioration; les taux moyens d'adjudication se sont maintenus à des niveaux relativement élevés pendant tout le troisième trimestre, tandis que le rapport des montants mis aux enchères à ceux des soumissions, s'est réduit comparativement à ce qu'il était encore au début de l'année. En octobre, une détente très nette s'est manifestée, qui a ramené les taux moyens jusqu'aux environs de 1,6-1,7 p. c., en même temps que les offres apparaissaient notablement plus nombreuses. Le mois de décembre a accusé une légère hausse des taux, qui ne persista pas au delà de l'échéance de fin d'année.

Abstraction faite du début et de la fin de l'année, des taux relativement élevés par rapport aux autres places ont donc prévalu sur le marché de l'argent en Belgique. D'une année à l'autre, également, les taux ont marqué une hausse, peu importante, il est vrai.

TABLEAU XV.

Le mouvement de l'escompte à la Banque Nationale de Belgique.

PÉRIODES	EFFETS ESCOMPTÉS SUR LA BELGIQUE	
	Nombre *(milliers de pièces)*	Montant *(millions de francs)*
1932	1.482	12.499
1933	1.156	9.569
1934	1.049	9.670
1935	1.011	10.121
1936	938	4.932
1937	1.149	5.318
1938	1.482	9.363

A cet égard, la corrélation des mouvements des taux de l'argent et de ceux des changes à terme mérite de retenir l'attention. Influencés par des facteurs d'ordre spéculatif, les seconds témoignent évidemment d'une dispersion plus grande que les premiers.

Le belga, qui, au début de 1937, faisait prime à terme sur les principales devises, a vu cette situation se modifier vers la fin du premier semestre de cette année. Adoptant la livre sterling comme terme de référence, on constate une première tension du report sur la livre au mois d'octobre, tension que notre marché a reflétée aussitôt. Cette légère pointe s'est résorbée progressivement au cours des mois suivants, en même temps que les taux de l'argent s'orientaient légèrement à la baisse. En mars et avril, s'est manifestée une nouvelle tension que le mois de mai a portée à un maximum. Un recul partiel s'est dessiné ensuite, que les taux de l'argent ont accusé aussi vivement qu'ils avaient traduit antérieurement l'accentuation de la tension monétaire. En septembre, une nouvelle pointe s'est esquissée tandis qu'octobre a marqué une détente très accusée qui s'est accentuée encore en novembre. En décembre, une légère hausse des reports a été enregistrée en corrélation d'ailleurs avec les tendances du marché de l'argent.

Les amples fluctuations dont le marché de l'argent a témoigné au cours de l'exercice écoulé et que le graphique ci-joint fixe synthétiquement, expliquent que, pendant la majeure partie de l'année, l'Institut de Réescompte et de Garantie ait suspendu l'émission de bons à court terme en vue du financement de ses opérations. Cette institution a continué, néanmoins, en utilisant les disponibilités à court terme du marché, à prêter son concours aux établissements de crédit pour l'octroi de facilités de crédit à moyen terme en faveur de leurs clients. Elle a ainsi contribué à assurer une certaine ampleur au marché de l'escompte hors banque ainsi qu'à celui de l'argent au jour le jour à côté des banques et d'autres institutions telles que l'Office de Liquidation des Interventions de Crise.

A la faveur des tensions monétaires des mois de mai et de septembre, les opérations d'escompte et d'avances de la Banque Nationale se sont développées. Ainsi que le notait le rapport de la Banque Nationale sur les opérations de l'année 1938, ce phénomène de caractère exceptionnel et transitoire, confirme, s'il en est encore besoin, que le marché reste habituellement en dehors de la Banque et que celle-ci, pour être à même d'exercer d'une façon constante ses fonctions régulatrices, doit être en mesure d'adapter sans cesse sa technique à l'évolution de ce marché. Indépendamment de ses initiatives sur le marché des changes à terme, la Banque Nationale est intervenue en 1938 tant aux adjudications que sur le marché des certificats de trésorerie, afin d'assurer leur émission et leur circulation dans des conditions normales. Les limites étroites dans le cadre desquelles de telles interventions sont statutairement autorisées, constituent toutefois une imperfection technique de ce marché, imperfection qui ne peut que priver celui-ci de certains capitaux qui ne s'investissent qu'à court terme et pour lesquels les garanties de mobilisation éventuelle priment les considérations de rendement.

II. — LES BANQUES.

Avant d'examiner quelle a été, au cours de 1938, l'évolution de l'activité des banques belges, il peut être utile de jeter un coup d'œil sur la structure du système bancaire, telle qu'elle ressort des données statistiques fournies par le rapport de la Commission bancaire.

Le nombre des banques inscrites sur la liste dressée à la date du 31 décembre 1938 a été ramené à 116. Ce nombre était de 122 au 31 décembre 1937 et de 125 au 31 décembre 1936. Cinq banques nouvelles ayant été inscrites depuis lors, on en déduira que 14 banques ont été omises de la liste au cours des années 1937 et 1938.

Le plus grand nombre — 71 — sont constituées sous la forme de sociétés anonymes belges. Douze le sont sous la forme de société en commandite simple et dix sous forme de société en nom collectif. Le nombre de banques appartenant à des particuliers est ramené de 7 à 6. Il y a 9 sociétés constituées sous le régime du droit étranger (français, américain ou anglais).

Les sièges principaux de ces banques sont répartis sur toute la superficie du royaume comme suit :

	31-12-37	31-12-38
Dans la province de Brabant	56	53
Dans la province d'Anvers	29	29
Dans la province de Liége	19	18
Dans la province du Hainaut ..	8	7
Dans la Flandre orientale	5	5
Dans la Flandre occidentale	5	4

D'autre part, 35 banques ont organisé un réseau de succursales et agences locales dont le nombre est indiqué ci-dessous :

	31-12-37	31-12-38
1 banque	314	311
1 banque	248	240
1 banque	200	201
1 banque	140	139
31 banques	181	—
38 banques	—	204
	1.083	1.095

Il en résulte que les différentes localités et régions du pays sont desservies par des banques, succursales, agences et bureaux de banques comme suit :

	31-12-37	31-12-38
Bruxelles	113	115
Province de Brabant, hormis Bruxelles	112	109
Anvers	44	44
Province d'Anvers, hormis Anvers	57	58
Liége	24	23
Province de Liége, hormis Liége..	111	127
Province du Hainaut	196	188
Flandre orientale	133	132
Flandre occidentale	231	232
Province de Namur	52	53
Province de Limbourg	38	37
Province de Luxembourg	41	40

Les banques belges ont, d'autre part, au Congo et à l'étranger 53 succursales, agences et bureaux, dont 34 au Congo et 19 à l'étranger.

Quant à l'importance proportionnelle des diverses catégories de banques, d'après les situations globales aux 31 décembre 1936, 1937 et 1938 (1), elle s'établit comme suit :

	Situation au 31 décembre					
	1936		1937		1938	
	Nombre de banques	%	Nombre de banques	%	Nombre de banques	%
Banques constituées sous forme de société anonyme :						
a) à plus de 100 succursales	4	*50,88*	4	*50,72*	4	*53,00*
b) autres sociétés anonymes	72	*28,76*	71	*30,33*	69	*30,47*
Sociétés en commandite, en nom collectif, coopératives, union du crédit et banques appartenant à des particuliers	40	*9,72*	38	*9,25*	38	*8,78*
Sociétés de droit étranger.	9	*10,64*	9	*9,70*	9	*7,75*
	125	*100,—*	122	*100,—*	120	*100,—*

(1) Les situations globales des banques au 31 décembre 1938 comprennent les bilans des 120 banques qui ont exercé leur activité en 1938, dont quatre ont été omises de la liste dressée pour 1939.

En ce qui concerne la structure interne de l'ensemble des banques belges, on constate qu'au 31 décembre 1938, les proportions entre les montants de chacune des diverses rubriques et le montant total de l'actif et du passif des banques étaient les suivantes :

Actif.	%
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux..	*8,66*
Prêts au jour le jour, Banquiers, Maison-mère, succursales et filiales	*15,56*
Autres valeurs à recevoir à court terme	*6,33*
Portefeuille-effets	*15,42*
Reports et avances sur titres	*5,32*
Débiteurs par acceptations	*3,59*
Débiteurs divers	*21,70*
Portefeuille-titres :	
a) Fonds publics belges	*15,86*
b) Autres titres	*4,04*
Divers	*0,91*
Immobilisé	*2,61*
Total	*100,—*

Passif.	%
Créanciers privilégiés ou garantis	*0,53*
Emprunts au jour le jour, Banquiers, Maison-mère, succursales et filiales	*7,34*
Acceptations	*3,59*
Autres valeurs à payer à court terme	*1,60*
Créditeurs pour effets à l'encaissement	*3,37*
Dépôts et comptes courants :	
a) A vue et un mois au plus	*60,04*
b) A plus d'un mois	*7,08*
Fonds propres	*13,61*
Autres rubriques	*2,84*
Total	*100,—*

* * *

Si l'on s'attache, à présent, à l'évolution de la situation bancaire belge, on constate qu'elle a été particulièrement troublée au cours de l'année sous revue.

L'*Anschluss* de l'Autriche par le *Reich* allemand en mars, la dépréciation de la monnaie française en mai concomittante à une crise politique intérieure, les événements de septembre qui aboutirent à l'accord de Munich, trois crises, d'intensité différente, qui eurent cependant chacune leur répercussion sur le système bancaire belge en 1938.

Les événements de mars furent le moins ressentis. Ceux de mai et de septembre marquèrent fortement leur empreinte. Le montant des dépôts avait déjà subi, durant le second semestre de l'année 1937, une diminution de près de 1 1/2 milliard. Au cours de l'année 1938, ce mouvement se poursuivit et s'accéléra. Comme le consigne le rapport de la Commission bancaire, le montant global des dépôts et comptes courants, qui avait été ramené de 21.245 millions au 31 août 1937 à 19.631 millions à fin décembre 1937, fut réduit successivement à 16.946 millions à fin mai 1938 et à 14.610 millions à fin septembre. En octobre et novembre, les banques récupérèrent la plus grande partie des dépôts retirés en septembre. Au 31 décembre, le montant global des dépôts et comptes courants s'établissait en fin de compte à 16.313 millions, soit en diminution de 3.318 millions par rapport au 31 décembre 1937 et de 4.932 millions par rapport au chiffre le plus haut atteint à fin août 1937.

Durant la même période, les comptes créditeurs des banquiers correspondants belges et étrangers auprès des banques belges se réduisirent. Cette réduction fut particulièrement importante durant les trois premiers trimestres de l'année 1938. Le montant total des sommes reprises sous les rubriques : « Emprunts au jour le jour, Banquiers, Maison-mère, Succursales et filiales en Belgique et à l'étranger » a été réduit de 2.346 millions à fin mars 1938 à 1.545 millions à fin mai. En octobre et en novembre, une augmentation se produisit, de telle sorte qu'à fin décembre, ce montant total s'établit à 1.783 millions.

Il en résulte que la diminution globale des moyens d'action des banques doit être évaluée, de fin décembre 1937 à fin mai 1938, à 3.486 millions et, de fin décembre 1937 à fin septembre 1938, à 5.897 millions. A fin décembre, la diminution était ramenée à 3.881 millions. A fin mai, cette diminution représentait 18 p. c. du montant total des moyens d'action des banques et, à fin septembre, 30 p. c. A fin décembre, la diminution était ramenée à 20 p. c.

C'est donc en mai et en septembre que le choc fut le plus violent. En mars, le système bancaire n'eut aucune peine à rencontrer les exigences, du reste modestes, des déposants.

En mai, la pression s'effectua surtout sous la forme d'importantes opérations de conversions en devises étrangères de dépôts antérieurement libellés en francs belges. La baisse du franc français avait entraîné une tension du belga et ce sont ces circonstances qui expliquent les importantes différences constatées en mai dans la situation globale des banques et en particulier la diminution des dépôts et comptes courants à vue et à terme.

En juin déjà, ce mouvement était enrayé et, au contraire, on put constater dès ce moment la conversion en francs belges de dépôts libellés en devises étrangères. Aussi les retraits de dépôts en septembre, qui affectèrent principalement les comptes d'importance moyenne, n'eurent-ils aucune répercussion sur le marché des changes. Ces retraits ne furent, au surplus, que momentanés et, à fin novembre, les banques avaient récupéré presque entièrement les dépôts retirés en septembre.

Logiquement, on retrouve, à l'actif des bilans de banques, des variations du même ordre que celles qui apparaissent au passif.

Pour répondre aux retraits qu'elles avaient à supporter, les banques ont tout d'abord utilisé, dans une

large mesure, leurs actifs immédiatement disponibles constitués par leurs avoirs en caisse, à la Banque Nationale et aux Chèques postaux. Ces avoirs tombent, entre fin décembre 1937 et fin décembre 1938, de 2.974 millions à 2.106 millions, après être passés, fin mai, à 1.816 millions. Ainsi, bien qu'en fin d'année, elles aient pu reconstituer en partie leur trésorerie, les banques ont enregistré, d'une année à l'autre, une diminution de 868 millions de leurs actifs immédiatement disponibles.

Les banques ont également, au cours de l'année, réduit dans une mesure importante leurs avoirs auprès de banquiers correspondants ou maison-mère, succursales et filiales en Belgique et à l'étranger.

La réduction de leurs avoirs auprès de banquiers belges correspond évidemment à une réduction de leur passif envers des banquiers belges. Quant à leurs avoirs auprès de banquiers, maison-mère, succursales et filiales à l'étranger, le rapport de la Commission bancaire constate que leur importance au début de l'année s'expliquait partiellement par le volume des dépôts en devises étrangères dont ils formaient la

TABLEAU I.

Situations trimestrielles globales des banques.

ACTIF	31-3-1938	30-6-1938	30-9-1938	31-12-1938
	(En milliers de francs)			
Disponible et réalisable :				
Caisse, Banque nationale de Belgique, Chèques postaux	1.703.377	1.190.472	1.493.058	2.106.487
Prêts au jour le jour	759.181	477.018	314.289	579.119
Banquiers	3.878.849	3.649.979	3.040.134	2.686.309
Maison-mère, succursales et filiales	718.319	482.409	293.501	517.114
Autres valeurs à recevoir à court terme	1.782.157	1.565.319	1.508.570	1.539.055
Portefeuille-effets	4.279.388	3.107.768	2.189.946	3.746.879
Reports et avances sur titres	1.603.784	1.408.062	1.347.441	1.291.991
Débiteurs par acceptations	893.904	989.387	895.211	871.983
Débiteurs divers	5.552.169	5.515.404	5.447.117	5.272.195
Portefeuille-titres :				
a) Valeurs de la réserve légale	140.827	141.868	141.356	143.496
b) Fonds publics belges	4.519.207	4.280.265	4.025.161	3.710.392
c) Fonds publics étrangers	60.016	54.447	57.775	43.491
d) Actions de banques	309.119	334.632	334.218	335.017
e) Autres titres	690.200	704.330	615.781	605.368
Divers	451.807	263.434	286.349	168.313
Capital non versé	50.778	74.764	50.212	51.762
	27.393.082	*24.239.558*	*22.040.119*	*23.668.971*
Immobilisé :				
Frais de constitution et de premier établissement	4.879	4.060	4.066	4.312
Immeubles	340.316	334.882	334.528	329.187
Participations dans les filiales immobilières	170.901	171.120	170.991	171.302
Créances sur filiales immobilières	119.658	118.735	117.041	116.001
Matériel et mobilier	12.364	14.397	14.904	12.954
	648.118	*643.194*	*641.530*	*633.756*
TOTAL	**28.041.200**	**24.882.752**	**22.681.649**	**24.302.727**

PASSIF	31-3-1938	30-6-1938	30-9-1938	31-12-1938
	(En milliers de francs)			
Exigible :				
Créanciers privilégiés ou garantis	130.218	194.055	296.883	128.257
Emprunts au jour le jour	127.123	61.374	25.505	9.843
Banquiers	1.779.182	1.245.048	1.214.779	1.473.240
Maison-mère, succursales et filiales	439.940	176.836	229.874	300.211
Acceptations	893.811	989.387	895.211	872.490
Autres valeurs à payer à court terme	561.447	390.899	458.752	389.371
Créditeurs pour effets à l'encaissement	907.460	945.246	878.392	818.609
Dépôts et comptes courants:				
a) à vue et à un mois au plus	16.698.893	14.879.288	12.868.303	14.591.969
b) à plus d'un mois	2.290.969	1.930.463	1.742.068	1.721.233
Obligations et bons de caisse	55.030	63.277	61.057	54.815
Montants à libérer sur titres à participations	232.219	248.568	261.088	254.611
Divers	656.956	448.756	440.674	380.452
	24.773.248	*21.573.197*	*19.372.586*	*20.995.101*
Non exigible :				
Capital	2.647.731	2.686.468	2.686.313	2.685.497
Fonds indisponible par prime d'émission	64.213	64.215	64.216	64.226
Réserve légale (Article 13, Arrêté royal nº 185)	144.722	145.334	145.300	145.822
Réserve disponible	333.160	372.484	370.865	376.394
Provisions	78.126	41.054	42.369	35.687
	3.267.952	*3.309.555*	*3.309.063*	*3.307.626*
TOTAL	**28.041.200**	**24.882.752**	**22.681.649**	**24.302.727**

contrepartie et partiellement par des opérations d'arbitrage de change que les banques pratiquèrent comptant contre terme. Mais, à partir du mois de juin, la détente qui se produisit sur le marché des changes provoqua des conversions de dépôts en sens inverse de devises en francs belges. Dans la mesure où ils devinrent ainsi disponibles, les banques purent rapatrier ces avoirs auprès de correspondants étrangers.

L'importance des retraits de dépôts par la clientèle en mai et en septembre ne permit pas aux banques d'y faire face sans recours à la Banque Nationale auprès de laquelle elles ont réescompté une partie de leur portefeuille. Le montant total du réescompte des banques fut de 2.243 millions à fin mai et de 2.459 millions à fin septembre. Mais à fin décembre 1938, le réescompte des banques était ramené exactement au montant de fin décembre 1937. Il en était du reste de même des avances sur fonds publics auxquelles les banques avaient dû également avoir recours.

Le portefeuille-effets des banques n'a pas subi, compte tenu de ces variations exceptionnelles dues au réescompte, de changements importants au cours de l'année. On constate une diminution des crédits accordés sous forme d'escompte d'effets non réescomptables.

Les crédits accordés sous forme d'avances sur titres ont également été réduits au cours de l'année, mais cette dernière réduction n'est pas attribuable dans la plus grande mesure à des opérations faites sur le marché en Belgique.

Au total, on constate une diminution du volume global des crédits consentis par les banques en raison du ralentissement de l'activité économique du pays. Cette diminution, par ailleurs graduelle, a été interrompue à deux reprises, au moment des fortes tensions de mai et de septembre. A ce moment, les banques ont été amenées à satisfaire des demandes sur des crédits ouverts et jusque-là non utilisés.

Un autre poste important de l'actif des banques est en régression : c'est le portefeuille-titres. Le rapport de la Commission bancaire fait justement observer que dans l'appréciation des chiffres des situations globales relatifs au portefeuille-titres des banques et en particulier au portefeuille de fonds publics, il y a lieu de tenir compte de variations importantes dues à des virements comptables de portefeuilles-titres à portefeuilles-effets, aussitôt que des titres à court terme émis par les pouvoirs publics réunissent les conditions requises pour être réescomptés.

Compte tenu de ces variations, le portefeuille des banques en fonds émis par l'Etat n'a varié, constate le rapport de la Commission bancaire, que dans des proportions restreintes. Des réalisations et des remboursements ont été compensés par de nouvelles acquisitions de fonds à court et à moyen terme. D'autre part, les avoirs des banques en fonds garantis par les pouvoirs publics ont été réduits par suite de remboursements de crédits représentés par des obligations de l'Office de Liquidation des Interventions de Crise. Enfin, les banques, qui sont autorisées par l'arrêté royal organique du contrôle bancaire à détenir des participations dans des sociétés commerciales, ont, au cours de l'année, réduit leurs actifs en valeurs à revenus variables.

* * *

De cet examen comparé des principaux postes des situations globales des banques, il ressort que, dans des circonstances qui, par deux fois, ont été difficiles, nos établissements de crédit ont fait face à leurs engagements en utilisant leurs ressources propres d'abord et en recourant ensuite à l'Institut d'émission. Qu'elles aient pu le faire par deux fois et qu'en fin d'année leurs possibilités de réescompte et de mobilisations fussent entièrement rétablies, témoigne d'un fonctionnement satisfaisant de l'appareil bancaire considéré dans son ensemble.

III. — LE MARCHÉ DES CAPITAUX.

Tandis que le marché de l'argent et l'évolution bancaire ont reflété en ordre principal les importants mouvements de capitaux qui ont caractérisé l'économie belge au cours de l'exercice écoulé, le marché des capitaux n'a manifesté aucun signe d'animation.

Au premier trimestre, le marché a vivement accusé la tension internationale qui se précisait à cette époque. L'indice du cours des actions, qui avait reculé du coefficient 54 en mars 1937, au coefficient 40 en décembre, s'est abaissé jusqu'au coefficient 34, au mois d'avril 1938. En mai, une amélioration survint et l'indice se redressa au coefficient 38, niveau auquel il se maintint approximativement, sauf un affaissement temporaire lors des événements politiques de septembre. Après un relèvement éphémère à la suite de la conclusion des accords de Munich, l'année s'est terminée d'une manière peu encourageante et au 3 janvier 1939, l'indice s'établissait au coefficient 35, soit en recul de 12,5 p. c. d'une année à l'autre et de 35 p. c. par rapport au maximum atteint en mars 1937. La moins-value sur la valeur globale des actions cotées à la Bourse de Bruxelles, compte tenu des inscriptions nouvelles, des augmentations et diminutions de capital, des radiations et amortissements s'est ainsi élevée en 1938 à un montant approximativement égal à celui de 1937, soit 6.400 millions de francs environ, ou 12,2 p. c. de la valeur au début de l'année.

TABLEAU I.

Indice mensuel de la Bourse de Bruxelles.

Base : 3 janvier 1928 = 100.

DATES (début du mois)	TITRES A REVENU FIXE (30)					TITRES A REVENU VARIABLE (120)											
	Indice global	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinces et communes	Obligations 4 % impôt 16,50 %	Obligations 6 % net d'impôts	**Indice global**	Assurances, banques et sociétés à portefeuille	Entreprises immobil. hypothécaires et hôtelières	Tramways, chemins de fer économiques et vicinaux	Tramways et électricité (Trusts)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zinc, plomb, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers
1932 Janvier	111	109	118	118	104	36	34	35	31	29	51	56	69	22	53	28	24	37
Avril	112	110	118	118	105	36	32	33	33	29	51	50	60	23	52	28	27	38
Juillet	110	108	116	117	102	30	28	28	29	25	44	41	51	14	43	24	20	30
Octobre	110	107	116	116	103	37	34	34	31	32	53	51	70	26	52	31	26	37
1933 Janvier	112	110	120	117	104	37	35	33	30	31	53	52	66	24	53	29	27	35
Avril	112	111	120	115	104	31	30	24	27	26	46	40	56	18	48	23	21	29
Juillet	111	108	118	117	104	38	34	28	32	34	57	46	65	27	54	25	27	36
Octobre	112	110	116	118	105	35	33	27	32	31	56	39	66	23	54	25	25	34
1934 Janvier	111	111	115	119	103	33	30	25	30	28	54	36	60	21	52	21	22	33
Avril	116	117	119	125	106	31	29	23	30	26	54	31	49	18	49	19	18	33
Juillet	118	120	126	127	106	28	26	22	26	23	50	27	44	15	44	16	17	30
Octobre	119	119	127	129	106	30	27	25	27	24	50	34	48	13	46	16	18	28
1935 Janvier	117	119	126	128	103	27	25	24	24	20	45	33	45	10	39	14	14	25
Avril	115	118	126	123	103	32	29	31	28	25	50	42	55	13	48	19	19	28
Juillet	122	118	132	139	109	37	31	39	30	30	54	44	76	20	59	26	24	33
Octobre	123	119	131	141	110	33	29	31	24	26	50	42	64	17	56	23	23	28
1936 Janvier	123	121	134	141	107	39	31	35	28	30	55	57	98	24	64	31	28	32
Avril	124	124	134	142	108	41	33	34	29	32	55	70	93	28	68	33	31	35
Juillet	125	126	136	141	107	37	30	31	28	28	48	59	87	22	71	29	29	33
Octobre	126	128	137	140	109	38	30	32	29	27	52	67	98	23	75	30	30	33
1937 Janvier	127	130	137	143	109	45	35	34	30	29	56	83	134	36	82	41	40	39
Avril	129	134	142	144	108	53	39	37	31	31	61	112	139	50	86	42	50	47
Juillet	131	135	146	148	107	47	35	33	30	28	59	100	147	37	82	38	39	41
Octobre	130	135	144	146	107	47	36	30	31	27	60	97	154	35	77	36	38	40
1938 Janvier	127	129	141	145	106	40	32	28	30	24	57	75	133	27	67	30	31	35
Février	127	129	143	144	107	39	31	26	30	22	54	74	131	26	62	29	31	33
Mars	127	128	142	143	107	38	30	27	30	22	55	66	121	26	63	27	30	33
Avril	123	124	135	142	104	34	27	25	28	21	52	61	101	21	53	24	27	29
Mai	124	122	138	142	105	37	28	28	29	22	55	71	117	24	58	26	29	33
Juin	121	120	131	141	104	36	27	26	29	22	53	70	114	22	57	25	28	31
Juillet	121	119	131	142	104	38	28	26	29	23	54	74	117	24	57	24	31	32
Août	120	117	128	142	104	38	27	26	28	23	55	75	118	23	57	23	31	31
Septembre	119	116	127	143	103	36	26	24	27	22	55	70	116	21	55	22	30	29
Octobre	118	114	126	141	102	38	29	24	28	23	58	79	117	21	56	23	30	31
Novembre	120	117	129	141	105	38	27	24	26	22	57	78	128	22	59	22	30	29
Décembre.....	120	116	129	143	104	37	26	23	26	22	56	77	122	22	59	22	29	30

TABLEAU *ibis*.

Indices des valeurs à revenu variable cotées à la Bourse de Bruxelles.

Base : 3 janvier 1928 = 100.

Modifications caractéristiques.

GROUPES	Indice maximum atteint en 1937	Indice au 3 janvier 1938	Indice 3 janvier 1939	DIMINUTION AU 3 JANVIER 1939 par rapport	
				au maximum atteint en 1937 %	au 3 janvier 1938 %
1. Assurances, banques et sociétés à portefeuille	39	32	25	— 35,9	— 21,9
2. Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières	38	28	23	— 39,5	— 17,9
3. Tramways, chemins de fer économiques et vicinaux	33	30	25	— 24,2	— 16,7
4. Tramways, électricité (trusts)	33	24	21	— 36,4	— 12,5
5. Gaz et électricité	62	57	55	— 11,3	— 3,5
6. Métallurgie	112	75	72	— 35,7	— 4,0
7. Charbonnages	166	133	119	— 28,3	— 10,5
8. Zinc, plomb, mines	50	27	21	— 58,0	— 22,2
9. Glaceries et verreries	89	67	56	— 37,1	— 16,4
10. Textiles et soieries	46	30	21	— 54,3	— 30,0
11. Coloniales	53	31	27	— 49,1	— 12,9
12. Divers	48	35	29	— 40,0	— 17,1
Indice général...	**54**	**40**	**35**	**— 35,2**	**— 12,5**

TABLEAU II.

Gains et pertes sur la valeur globale des actions cotées à la Bourse de Bruxelles (*)

(*en millions de francs*).

	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Valeur globale au 1er janvier de l'année suivante	41.206	33.514	47.263	57.317	53.152	47.359
—inscriptions valeurs nouvelles	— 152	— 529	— 1.699	— 1.355	— 1.264	— 580
—augmentation de capital	— 88 (1)	+ 663 (1)	+ 646 (1)	— 22 (1)	— 2.095 (1)	— 1.204
	40.966	33.648	46.210	55.940	49.793	45.575
Valeur globale au 1er janvier de l'année	46.630	41.206	33.438	47.363	57.317	53.152
—radiations et amortissements	— 262	— 711	— 1.461	— 785	— 1.115	— 1.204
	46.368	40.495	31.977	46.578	56.202	51.948
Différence (gain ou perte)	— 5.402	— 6.847	+ 14.233	+ 9.362	— 6.409	— 6.373
En % de la valeur au début de l'année	— 11,65 %	— 16,91 %	+ 44,51 %	+ 20,10 %	— 11,40 %	— 12,27 %

(*) Abstraction faite des valeurs nouvellement introduites ainsi que des plus- ou moins-values dont celles-ci ont témoigné.
(1) Différence entre les augmentations et les réductions de capital.

Le marché des rentes et des titres à revenu fixe a été orienté à la baisse pendant la majeure partie de l'année et plus particulièrement à partir du mois de mars. En octobre, un redressement s'est néanmoins esquissé en corrélation avec la détente politique internationale et avec l'abondance des disponibilités en quête d'emploi sur le marché, la fin de l'année témoignant ainsi de tendances meilleures que celles qui avaient prévalu jusqu'alors. Elles ne se sont malheureusement pas confirmées dans la suite. D'une année à l'autre, la valeur boursière moyenne des titres à revenu fixe a accusé un recul de l'ordre de 10,3 p. c.

Le fléchissement de la bourse n'a épargné aucun secteur, mais ainsi que c'est d'ordinaire le cas, il n'a pas été également important dans les différents départements.

En ce qui concerne les titres à revenu fixe, l'on constate aussi que le recul a été particulièrement sensible pour les rentes d'Etat, les valeurs de la Colonie, des provinces, villes et communes dont la valeur boursière moyenne a diminué respectivement de 9,5 p. c., de 12 p. c. et de 11,8 p. c. La valeur boursière moyenne des obligations industrielles et commerciales n'a diminué par contre que de 6,1 p. c.

TABLEAU III.

Indices des valeurs à revenu variable à la Bourse de Bruxelles.

Indice obtenu par la chaîne mensuelle (120 valeurs) comparé à l'indice annuel obtenu par calcul direct sur l'ensemble des valeurs.

RUBRIQUES	Indice janvier 1939 sur janvier 1928 (Chaîne mensuelle 120 valeurs)	Indice janvier 1939 sur janvier 1928 (Chaîne annuelle)	Rapport des indices
Banques, assurances	26,60	25,26	0,95
Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières	24,57	22,82	0,93
Tramways, chemins de fer économiques et vicinaux	26,49	25,37	0,96
Tramways et électricité (trusts)	21,63	21,37	0,99
Gaz et électricité	55,29	55,22	1,—
Métallurgie	71,94	71,97	1,—
Charbonnages et fours à coke	120,45	119,49	0,99
Zincs, plombs, mines	22,01	20,87	0,95
Glaceries et verreries	56,50	55,91	0,99
Textiles et soieries	22,83	20,93	0,92
Coloniales	26,88	27,31	1,02
Divers (1)	28,44	28,77	1,01
Indice général (actions)	35,86	35,32	0,98

(1) Y compris alimentation, papeteries, pétroles et sucreries.

TABLEAU IV.

Valeur nominale et valeur boursière des actions inscrites à la Cote de Bruxelles

(en millions de francs).

	1-1-1933	1-1-1934	1-1-1935	1-1-1936	1-1-1937	1-1-1938	1-1-1939
Valeur nominale	27.961	27.893	26.381	24.964	24.932	26.584	27.183
Valeur boursière	46.630	41.206	33.438	47.263	57.317	53.152	47.359

Pour les titres à revenu variable, le recul n'a pas été très différent suivant qu'il s'agisse d'industries abritées ou non abritées, respectivement 8,6 p. c. et 7,1 p. c. de janvier 1938 à janvier 1939 (1). Au cours des derniers mois de l'exercice, les titres représentatifs des industries non abritées ont néanmoins témoigné d'une fermeté relative. Les valeurs de banques et de sociétés financières ont par contre accusé une baisse profonde qui, d'une année à l'autre, est de l'ordre de 15,7 p. c.

Le tableau II précise l'ampleur du recul boursier des actions selon les différentes catégories considérées.

Le relevé de la fortune mobilière de la Belgique traduit évidemment cette évolution défavorable. Bien que d'une année à l'autre, la valeur nominale de l'ensemble des titres cotés à la Bourse de Bruxelles ait augmenté d'un milliard et demi environ, la valeur boursière de ces titres a fléchi de près de dix milliards.

Les tableaux VIII et IX consignent sous la forme habituelle les calculs qui ont été établis, les uns pour déterminer la valeur nominale des titres admis à la cote de la Bourse de Bruxelles, les autres leur valeur boursière.

(1) D'après les indices de l'Institut de Recherches Economiques de l'Université de Louvain.

En ce qui concerne les *valeurs nominales*, l'on constate que les inscriptions de titres à revenu fixe ont fortement baissé d'une année à l'autre. N'eussent été les émissions du Crédit Communal et celle de l'emprunt à lots d'un milliard pour compte de l'Etat, le capital nominal global des titres à revenu fixe admis à la cote eût accusé une diminution. Pour les obligations de sociétés, les inscriptions nouvelles n'ont dépassé que de fr. 130 millions environ les radiations et amortissements effectués en cours d'exercice. Les amortissements qui, à la faveur d'opérations de conversion, avaient atteint une importance relative élevée en 1937, sont revenus à des proportions plus normales ainsi qu'il résulte du tableau X.

L'examen du tableau des *valeurs boursières* confirme les indications de l'indice mensuel de la Bourse de Bruxelles. Contrairement à ce qui avait été observé en 1937, le fléchissement est vivement accusé tant par la valeur boursière globale des titres à revenu fixe que par celle des titres à revenu variable. Pour ces derniers, le montant des inscriptions nouvelles se réduit à un niveau qui n'est pas sensiblement différent de celui de 1934, tandis que les montants des titres amortis et radiés se maintiennent approximativement au même niveau que l'année précédente.

TABLEAU V.

Valeur nominale et boursière des titres à revenu fixe inscrits à la cote de la Bourse de Bruxelles et leurs indices des cours.

	VALEUR NOMINALE		VALEUR BOURSIÈRE		INDICE Base : 3 janvier 1928	
	en circulation le 1er janvier	Augmentation de l'année	le 1er janvier	Différence de l'année	le 3 janvier	Mouvement de l'indice
Dettes directes et indirectes de l'État	*(en millions de francs)*		*(en millions de francs)*			
Emprunts de la Colonie						
Emprunts d'organismes d'intérêt public:						
1932	23.564	+ 832	19.302	+ 726	109	+ 1
1933	24.396	+ 3.222	20.028	+ 3.017	110	+ 1
1934	27.618	+ 524	23.045	+ 2.618	111	+ 8
1935	28.142	+ 5.722	25.663	+ 5.856	119	+ 2
1936	33.864	+ 898	31.519	+ 2.598	121	+ 9
1937	34.762	+ 5.346	34.117	+ 4.712	130	— 1
1938	40.108	+ 860	38.829	— 3.397	129	— 15
1939	40.968		35.432		114	
Provinces et communes :						
1932	4.055	+ 477	3.170	+ 533	118	+ 2
1933	4.532	+ 157	3.703	+ 88	120	— 5
1934	4.689	+ 147	3.791	+ 396	115	+ 11
1935	4.836	— 41	4.187	+ 203	126	+ 8
1936	4.795	+ 814	4.390	+ 877	134	+ 3
1937	5.609	+ 36	5.267	+ 96	137	+ 4
1938	5.645	+ 22	5.363	— 568	141	— 13
1939	5.667		4.795		128	
Sociétés commerciales et industrielles :						
1932	2.842	— 19	2.438	— 92	111	—
1933	2.823	+ 10	2.346	— 13	111	—
1934	2.833	— 54	2.333	+ 90	111	+ 4
1935	2.779	— 129	2.423	+ 240	115	+ 9
1936	2.650	— 613	2.663	— 566	124	+ 2
1937	2.037	+ 111	2.097	+ 68	126	— 1
1938	2.148	+ 129	2.165	— 11	125	— 3
1939	2.277		2.154		122	
Ensemble :						
1932	30.463	+ 1.289	24.910	+ 1.167	111	+ 1
1933	31.752	+ 3.387	26.077	+ 3.092	112	— 1
1934	35.139	+ 619	29.169	+ 3.104	111	+ 6
1935	35.758	+ 5.551	32.273	+ 6.300	117	+ 6
1936	41.309	+ 1.099	38.573	+ 2.909	123	+ 4
1937	42.408	+ 5.493	41.482	+ 4.875	127	—
1938	47.901	+ 1.011	46.357	— 3.976	127	— 8
1939	48.912		42.381		119	

Il se conçoit que ces tendances n'aient point été sans effet sur le mouvement des caisses de liquidation de la Bourse de Bruxelles. Ce mouvement reflète toutefois plus que le fléchissement des cours; il traduit aussi l'inactivité profonde du marché. Tandis qu'en moyenne, de 1937 à 1938, les indices des cours des obligations et des cours des actions ont respectivement accusé un recul de l'ordre de 6,3 p. c. et de 12,5 p. c., les montants liquidés par séance ont diminué en moyenne de 56 p. c. au comptant et de 52,5 p. c. à terme.

Ces considérations indiquent déjà à suffisance le climat vraiment peu favorable du marché des capitaux en cours d'exercice. Aussi, appréciées d'après les publications au *Moniteur*, les émissions nominales d'actions et d'obligations pour compte d'entreprises privées se sont-elles réduites à un chiffre exceptionnellement bas.

Pour 1938, le montant nominal total des émissions d'actions et d'obligations faites par les sociétés anonymes industrielles et commerciales belges a atteint fr. 2.322 millions dont 92 millions ont fait l'objet d'une émission à l'étranger. En 1937, les chiffres correspondants étaient respectivement de fr. 6.497 millions et de 441 millions.

TABLEAU VI.

VALEUR GLOBALE ET RENDEMENT DES OBLIGATIONS.

1938.

Taux nominal	Impôt	Valeur *nominale* globale V. N.	Valeur *boursière* globale V. B.	Revenu *brut* calculé sur la valeur nominale	Revenu *net* calculé sur la valeur nominale	Taux d'intérêt nom. moyen	Rendement net	Valeur boursière moyenne
%	%	*(Milliers de francs)*				%	%	%
2 ½	net	921.672	853.315	23.042	23.042	2,50	2,70	92,58
3	»	3.189.531	2.746.831	95.686	95.686	3,—	3,48	86,12
3 ½	»	2.400.000	2.132.400	84.000	84.000	3,50	3,94	88,85
4	»	21.467.400	20.909.525	858.696	858.696	4,—	4,11	97,40
4	15	20.124	20.526	805	684	3,40	3,33	102,—
4 ½	net	4.966	5.063	223	223	4,50	4,40	101,95
6	»	467 000	539.852	28.020	28.020	6,—	5,19	115,60
		28.470.693	27.207.512	1.090.472	1.090.351	3,83	4,01	95,56

1939.

Taux nominal	Impôt	Valeur *nominale* globale V. N.	Valeur *boursière* globale V. B.	Revenu *brut* calculé sur la valeur nominale	Revenu *net* calculé sur la valeur nominale	Taux d'intérêt nom. moyen	Rendement net	Valeur boursière moyenne
%	%	*(Milliers de francs)*				%	%	%
2 ½	net	921.550	821.790	23.039	23.039	2,50	2,80	89,17
3	»	3.021.213	2.148.439	90.636	90.636	3,—	4,22	71,11
3 ½	»	2.516.404	1.975.377	88.074	88.074	3,50	4,46	78,50
4	»	20.993.451	18.573.114	839.738	839.738	4,—	4,52	88,47
4	15	19.392	19.877	776	660	3,50	3,32	102,50
4 ½	net	4.395	4.385	198	198	4,50	4,51	99,77
6	»	467.000	505.539	28.020	28.020	6,—	5,54	108,25
		27.943.405	24.048.521	1.070.481	1.070.365	3,83	4,45	86,06

1. Obligations de l'Etat et actions privilégiées des chemins de fer

(non compris les emprunts à lots).

2 ½	net	921.672	853.315	23.042	23.042	2,50	2,70	92,58
3	»	3.189.531	2.746.831	95.686	95.686	3,—	3,48	86,12
3 ½	»	2.400.000	2.132.400	84.000	84.000	3,50	3,94	88,85
4	»	21.467.400	20.909.525	858.696	858.696	4,—	4,11	97,40
4	15	20.124	20.526	805	684	3,40	3,33	102,—
4 ½	net	4.966	5.063	223	223	4,50	4,40	101,95
6	»	467 000	539.852	28.020	28.020	6,—	5,19	115,60
		28.470.693	27.207.512	1.090.472	1.090.351	3,83	4,01	95,56
2 ½	net	921.550	821.790	23.039	23.039	2,50	2,80	89,17
3	»	3.021.213	2.148.439	90.636	90.636	3,—	4,22	71,11
3 ½	»	2.516.404	1.975.377	88.074	88.074	3,50	4,46	78,50
4	»	20.993.451	18.573.114	839.738	839.738	4,—	4,52	88,47
4	15	19.392	19.877	776	660	3,50	3,32	102,50
4 ½	net	4.395	4.385	198	198	4,50	4,51	99,77
6	»	467.000	505.539	28.020	28.020	6,—	5,54	108,25
		27.943.405	24.048.521	1.070.481	1.070.365	3,83	4,45	86,06

2. Colonie, Etat et organismes d'utilité publique

(non compris Congo Supérieur aux Grands Lacs 6 % avec faculté d'échange.)

2 ½	net	422	308	11	11	2,50	3,57	72,99
3	»	30.000	24.975	900	900	3,—	3,60	83,25
3 ½	2	435.000	384.975	15.225	14.920	3,43	3,88	88,50
4	net	1.903.380	1.812.412	76.125	76.135	4,00	4,20	95,22
4	2	105.210	114.991	4.208	4.124	3,92	3,59	109,30
		2.474.012	2.337.661	96.479	96.090	3,88	4,11	94,49
2 ½	net	422	272	11	11	2,50	4,04	64,45
3	»	27.885	20.258	837	837	3,—	4,13	72,65
3 ½	2	435.000	318.855	15.225	14.920	3,43	4,68	73,30
4	net	1.903.091	1.603.507	76.124	76.124	4,00	4,75	84,26
4	2	103.713	110.162	4.149	4.066	3,92	3,69	106,22
		2.470.111	2.053.054	96.346	95.958	3,88	4,67	83,12

3. Provinces, villes, communes et organismes d'utilité publique

(non compris les valeurs à lots).

2 ½	net	16.264	11.578	407	407	2,50	3,51	71,19
3	»	1.525.050	1.205.827	45.751	45.751	3,—	3,79	79,07
3	2	181.148	160.316	5.434	5.325	2,94	3,32	88,50
3 ½	net	16.128	14.367	564	564	3,50	3,93	89,08
4	»	10.148.778	9.835.523	405.951	405.951	4,—	4,13	96,91
4	2	534.781	505.595	21.391	20.963	3,92	4,15	94,54
4,20	net	146.000	146.099	6.132	6.132	4,20	4,20	100,07
4,25	»	234.429	234.663	9.963	9.963	4,25	4,25	100,10
4 ½	»	227.353	231.043	10.231	10.231	4,50	4,43	101,62
4 ½	2	6.609	7.072	297	291	4,40	4,11	107,01
		13.036.540	12.352.083	506.121	505.578	3,88	4,10	94,75
2 ½	net	15.982	10.698	400	400	2,50	3,74	66,94
3	»	1.516.298	1.053.242	45.489	45.489	3,—	4,32	69,46
3	2	176.292	133.100	5.289	5.183	2,94	3,89	75,50
3 ½	net	15.916	12.319	557	557	3,50	4,52	77,40
4	»	10.699.907	9.133.669	427.996	427.996	4,—	4,69	85,36
4	2	530.315	439.794	21.213	20.789	3,92	4,73	82,93
4,20	net	500	478	21	21	4,20	4,39	95,60
4,25	»	234.429	220.246	9.963	9.963	4,25	4,52	93,95
4 ½	»	207.124	191.662	9,321	9.321	4,50	4,86	92,53
4 ½	2	5.188	5.357	233	228	4,39	4,26	103,26
		13.401.951	11.200.565	520.482	519.947	3,88	4,64	83,57

4. Entreprises industrielles et commerciales

(non compris Chemin de fer de Mons à Hautmont, action 8 %).

3	16,50	65.681	53.473	1.970	1.645	2,50	3,08	81,41
3	24,20	7.876	6.671	236	179	2,27	2,68	84,70
3,60	16,50	8.227	7.526	296	247	3,00	3,28	91,48
4	net	55.342	53.746	2.214	2.214	4,00	4,12	97,12
4	6,60	11.432	10.655	457	427	3,73	4,01	93,20
4	16,50	79.841	79.768	3.194	2.667	3,34	3,34	99,91
4	24,20	974	1.107	39	30	3,08	2,71	113,66
4 ½	net	1.148.486	1.146.918	51.682	51.682	4,50	4,51	99,86
4 ½	1,80	644	425	29	28	4,35	6,59	65,99
4 ½	9	249	244	11	10	4,02	4,10	97,99
4 ½	16,50	12.678	12.639	571	477	3,76	3,77	99,69
5	net	304.210	311.639	15.210	15.210	5,00	4,88	102,44
5	5	5.640	5.583	282	268	4,75	4,80	98,99
5	7,50	2.883	2.825	144	133	4,61	4,71	97,99
5	12,50	3.264	3.326	163	143	4,38	4,30	101,90
5	16,50	3.979	3.259	199	166	4,17	5,09	81,90
5 ½	net	70.716	71.092	3.889	3.889	5,50	5,47	100,53
5 ½	24,20	599	809	33	25	4,17	3,09	135,06
6	net	288.625	323.668	17.317	17.317	6,00	5,35	112,14
6	16,50	25.388	26.626	1.523	1.272	5,01	4,78	104,88
6,75	16,50	2.160	2.506	146	122	5,65	4,87	116,02
7 ½	16,50	15.000	15.030	1.125	939	6,26	6,25	100,20
		2.113.894	2.139.535	100.730	99.090	4,69	4,63	101,21
3	16,50	57.691	43.535	1.731	1.445	2,50	3,32	75,46
3	24,20	6,578	5.360	197	149	2,26	2,78	81,48
3,60	16,50	6.884	6.215	248	207	3,01	3,33	90,28
4	net	51.751	43.339	2.070	2.070	4,—	4,78	83,75
4	6,60	11.012	9.691	440	411	3,73	4,24	88,—
4	16,50	71.440	69.511	2.858	2.386	3,34	3,43	97,30
4 ½	net	1.430.576	1.348.034	64.376	64.376	4,50	4,78	94,23
4 ½	9	230	207	10	9	3,91	4,35	90,—
4 ½	16,50	10.808	10.153	486	406	3,76	4,—	93,94
5	net	277.332	271.316	13.867	13.867	5,—	5,11	97,83
5	5	5.401	5.077	270	256	4,74	5,04	94,—
5	7,50	2.702	2.589	135	125	4,63	4,83	95,82
5	12,50	3.208	3.047	160	140	4,36	4,59	94,98
5	16,50	3.343	2.615	167	139	4,16	5,31	78,22
5 ½	net	68.247	66.466	3.754	3.754	5,50	5,65	97,39
6	»	202.785	210.945	12.167	12.167	6,—	5,77	104,02
6	16,50	21.084	21.274	1.265	1.056	5,01	4,96	100,90
6,75	16,50	2.160	2.385	146	122	5,65	5,11	110,42
7 ½	16,50	12.796	12.668	960	802	6,27	6,33	99,—
		2.246.028	2.134.427	105.307	103.887	4,62	4,87	95,03

5. Ensemble des obligations.

1. État ..	28.470.693	27.207.512	1.090.472	1.090.351	3,83	4,01	95,56
2. Colonie	2.474.012	2.337.661	96.479	96.090	3,88	4,11	94,49
3. Prov., villes et communes	13.036.540	12.352.083	506.121	505.578	3,88	4,10	94,75
4. Ent. ind. etcom, etc.	2.113.894	2.139.535	100.730	99.090	4,69	4,63	101,21
	46.095.139	44.036.791	1.793.802	1.791.109	3,89	4,07	95,53
1. État ..	27.943.405	24.048.521	1.070.481	1.070.365	3,83	4,45	86,06
2. Colonie.	2.470.111	2.053.054	96.346	95.958	3,88	4,67	83,12
3. Prov., villes et communes	13.401.951	11.200.565	520.482	519.947	3,88	4,64	83,57
4. Ent. ind etcom. etc.	2.246.028	2.134.427	105.307	103.887	4,62	4,87	95,03
	46.061.495	39.436.567	1.792.616	1.790.157	3,89	4,54	85,62

TABLEAU VII.

COURS, RENDEMENTS ET INDICES DES PRINCIPAUX TYPES D'OBLIGATIONS.

DÉBUT DE MOIS	Types dominants — Cours — I. Dette unifiée 4 %	II. Dette coloniale 1936 4 %	III. Provinces, villes et communes 4 %	IV. Entrep. ind. et commerc. 4 ½ %	Types dominants — Rendement — I. Dette unifiée 4 %	II. Dette coloniale 1936 4 %	III. Provinces, villes et communes 4 %	IV. Entrep. ind. et commerc. 4 ½ %	Obligations de sociétés types divers — Rendement net moyen	Valeur boursière moyenne	Ind. val. bours. m. 3-1-1938 = 100
1938											
Janvier	97,40	95,15	96,91	99,86	4,11	4,20	4,15	4,51	4,63	101,21	100,—
Février	97,05	95,35	97,61	100,53	4 12	4 20	4,10	4,48	4,60	101,50	100,—
Mars	97,20	96,75	96,97	100,56	4,12	4,15	4,12	4,47	4,59	101,63	100,—
Avril	94,30	89,50	91,85	96,32	4,24	4,47	4,33	4,67	4,75	98,34	97,—
Mai	92,45	90,—	93,78	99,28	4,33	4,44	4,27	4,53	4,68	99,78	99,—
Juin	90,20	84,55	86,24	95,20	4,43	4,73	4,64	4,73	4,82	96 72	96,—
Juillet	90,05	87,—	89,09	96,92	4,44	4,60	4,49	4,64	4,76	97,98	97,—
Août	88,15	84,—	86,76	95,14	4,54	4,76	4,61	4,73	4,79	96,93	96,—
Septemb.	87,25	83,25	85,78	93,—	4,58	4,80	4,66	4,84	4,88	95,34	94,—
Octobre	86,75	85,50	82,86	88,75	4,61	4,68	4,83	5,07	5,08	91,70	91,—
Novemb.	89,—	85,—	87,38	96,29	4,49	4,71	4,58	4,67	4,77	97,54	96,—
Décemb.	89,37	84,35	86,52	95,26	4,48	4,74	4,62	4,72	4,83	96,40	95,—
1939											
Janvier	88,80	84,—	85,36	94,23	4,52	4,75	4,69	4,78	4,87	95,03	94,—

Ainsi qu'en témoigne le tableau XIV, le nombre de sociétés nouvellement constituées n'a pas sensiblement diminué d'une année à l'autre. En fait, on relève en 1938 la constitution de 1.263 sociétés de personnes à responsabilité limitée contre 937 en 1937; de même que précédemment, ce sont en majeure partie des entreprises commerciales de petite ou de moyenne importance. Le montant total libéré à la constitution de ces 1.263 sociétés a atteint fr. 325 millions; 1.215 d'entre elles ont un capital inférieur à un million. Au total, les constitutions de sociétés sous forme de sociétés anonymes, de sociétés en commandite par actions ou de sociétés de personnes à responsabilité limitée se sont élevées à 1.630 contre 1.389 en 1937, le montant libéré sur la valeur nominale du capital-actions passant d'une année à l'autre de fr. 601 millions à fr. 534 millions.

Le fléchissement important du montant des émissions des sociétés industrielles et commerciales trouve en réalité son origine dans la diminution des augmentations de capital et dans le recul des émissions d'obligations.

Les augmentations de capital qui avaient atteint fr. 3.798 millions en 1937 n'ont plus représenté que fr. 1.354 millions en 1938. De même, que précédemment ces augmentations de capital ont été constituées pour une bonne part par des incorporations de réserves au capital : 63 p. c. environ en 1938 comme en 1937. Aussi ne représentent-elles que très partiellement des apports de capitaux nouveaux dans les entreprises.

En ce qui concerne les émissions d'obligations, elles se sont élevées à fr. 392 millions contre fr. 2.022 millions en 1937. Alors que toutefois, en 1937 82,5 p. c. de ces émissions représentaient des emprunts de conversion, ce pourcentage est tombé à 39 p. c. en 1938.

En résumé, le détail des opérations se compare comme suit en 1937 et en 1938.

	1937	1938
	(*millions de fr.*)	
Constitutions de sociétés anonymes (montant libéré sur valeur nominale)	285	210
Constitutions de sociétés de personnes à responsabilité limitée (montant libéré sur valeur nominale)	316	325
Augmentations de capital (montant libéré sur valeur nominale)	3.656	1.276
Émissions d'obligations	2.022	392
Ensemble des montants versés	6.279	2.203
Primes d'émission	400	6
TOTAL...	6.679	2.209
De ce total, il y a lieu de déduire :		
Apports en nature	722	573
Incorporations de réserves au capital	2.332	808
Émissions destinées au remboursements d'anciens emprunts	2.371	152
TOTAL...	5.425	1.533

Les émissions nettes pour compte d'entreprises privées se sont donc élevées à fr. 676 millions, soit un montant approximativement égal à celui de l'année 1936; en 1937, elles avaient été de fr. 1.255 millions.

Sur ce montant de fr. 676 millions, une somme de fr. 482 millions peut être considérée comme représentant l'importance des émissions apparentes de capitaux frais.

* * *

La comparaison des chiffres des émissions publiques d'actions et d'obligations à long terme de sociétés belges et congolaises pour les années 1936, 1937 et 1938 témoigne également et de l'aisance du marché en 1937 et de son étroitesse au cours de l'exercice sous revue.

D'après le rapport de la Commission bancaire auquel les renseignements suivants sont empruntés, les souscriptions d'actions de sociétés belges et congolaises ont atteint, en 1938, un montant de 781 millions de francs, soit 33,7 p. c. du montant correspondant de 1937 et 69,4 p. c. de celui de 1936.

Sur les 781 millions de francs d'actions souscrites en 1938, 305 millions, soit 39 p. c. ont été souscrites contre apports et 476 millions, soit 61 p. c. contre espèces. Aucune action souscrite contre apports n'a fait l'objet d'une offre publique. Par contre, sur les 476 millions souscrits en espèces, 194 millions, soit 41 p. c. ont été l'objet d'une offre publique. En outre, 103 millions de francs d'actions de sociétés belges émises au cours des années précédentes ont été l'objet d'une offre publique en 1938. Le total des actions de sociétés belges et congolaises offertes publiquement en 1938, n'a donc atteint que 297 millions de francs, soit 21 p. c. du montant correspondant de 1937; par rapport à 1936, le total est toutefois supérieur de 13 p. c.

TABLEAU VIII. **RELEVE DE LA FORTUNE MOBILIERE EN BELGIQUE** (VALEUR NOMINALE)

(en milliers de francs).

RUBRIQUES	1er JANVIER 1938							1er JANVIER 1939								
	Capital nominal global des titres inscrits	dont :						Capital nominal global des titres inscrits	dont :							
		Titres rayés en 1938	Titres amortis en 1938	Titres de sociétés ayant modifié leur capital			Titres inscrits sans changem. pendant l'année 1938		Inscriptions nouvelles en 1938	Titres de sociétés ayant modifié leur capital						Titres inscrits sans changem. pendant l'année 1938
				Capital avant réduction	Capital avant augmentation					Capital nouveau			Montant de			
					augmentat. en espèces ou par apport	incorporat. de réserves au capital				après réduction	après augment. en espèces ou par apport	après augment. par incorporation réserves au capital	la réduction	l'augmentation en espèces ou par apport	l'augmentation par incorporation réserves au capital	
Dettes directes et indirectes de l'Etat	29.279.319	—	585.232	—	—	—	28.694.087	29.810.491	1.116.404	—	—	—	—	—	—	28.694.087
Emprunts de la Colonie	2.206.042	—	2.740	—	—	—	2.203.302	2.203.302	—	—	—	—	—	—	—	2.203.302
Emprunts d'organismes d'intérêt public (y compris Crédit Communal).	8.622.360	—	68.184	—	—	—	8.554.176	8.954.176	400.000	—	—	—	—	—	—	8.554.176
Emprunts de provinces, communes et valeurs à lots (sans intervention du Crédit Communal)	5.645.363	163.485	45.473	—	—	—	5.436.405	5.667.438	—	—	—	—	—	—	—	5.436.405
Obligations de sociétés	2.148.011	128.039	57.663	—	—	—	1.962.309	2.277.027	314.718	—	—	—	—	—	—	1.962.309
Ensemble des titres à revenu fixe.	**47.901.095**	**291.524**	**759.292**	**—**	**—**	**—**	**46.850.279**	**48.912.434**	**1.831.122**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**46.850.279**
Assurances, banques et sociétés à portefeuille	2.632.250	—	—	10.000	120.000	—	2.502.250	2.765.150	60.000	7.900	195.000	—	2.100	75.000	—	2.502.250
Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières	399.427	43.000	—	—	6.250	—	350.177	385.177	—	—	35.000	—	—	28.750	—	350.177
Chemins de fer et canaux	6.169.761	—	71.827	—	—	—	6.097.934	6.097.934	—	—	—	—	—	—	—	6.097.934
Tramways, chemins de fer économiques et vicinaux	376.539	2.535	339	—	50.000	61.860	261.805	640.923	—	—	65.000	314.118	—	15.000	252.258	261.805
Tramways et électricité (trusts)	2.087.107	107.000	160	—	41.100	—	1.938.847	1.980.107	—	—	41.260	—	—	160	—	1.938.847
Entreprises de gaz et d'électricité	2.562.559	—	4.352	274.538	400.000	—	1.883.669	2.624.901	—	266.232	475.000	—	8.306	75.000	—	1.883.669
Industries métallurgiques	2.616.973	262.257	—	—	355.566	1.000	1.998.150	2.751.367	8.635	—	734.582	10.000	—	379.016	9.000	1.998.150
Charbonnages et fours à coke	1.623.425	30.000	—	24.475	—	4.623	1.564.327	1.628.359	—	14.032	—	50.000	10.443	—	45.377	1.564.327
Zinc, plombs, mines	514.650	30.000	—	2.651	29.000	6.000	446.999	533.049	17.000	2.550	35.000	31.500	101	6.000	25.500	446.999
Glaceries	114.750	—	—	—	600	10.400	103.750	169.750	—	—	1.200	64.800	—	600	54.400	103.750
Verreries	287.198	17.650	—	30.000	—	—	239.548	255.748	1.200	15.000	—	—	15.000	—	—	239.548
Distribution d'eau	57.750	—	—	—	—	—	57.750	57.750	—	—	—	—	—	—	—	57.750
Industries de la construction	741.013	62.548	338	—	17.850	5.500	654.777	710.577	—	—	40.800	15.000	—	22.950	9.500	654.777
Industries textiles et soieries	760.175	71.200	250	20.000	10.000	—	658.725	689.600	7.375	10.000	13.500	—	10.000	3.500	—	658.725
Produits chimiques	465.642	3.904	—	—	77.500	35.000	349.238	602.238	—	—	210.000	43.000	36.006	132.500	8.000	349.238
Valeurs coloniales	1.797.525	37.000	600	103.875	264.150	—	1.391.900	913.431	32.000	67.869	421.662	—	—	157.512	—	1.391.900
Valeurs de plantations caoutchoutières	551.412	12.000	—	—	198 000	—	341.412	591.412	50.000	—	200.000	—	—	2.000	—	341.412
Alimentation	371.842	2.400	—	11.250	30.000	7.467	320.725	377.175	—	9.450	32.000	15.000	1.800	2.000	7.533	320.725
Industries diverses	1.570.722	1.000	—	50.000	10.000	—	1.509.722	1.546.722	—	22.000	15.000	—	28.000	5.000	—	1.509.722
Papeteries	262.900	—	—	—	—	—	262.900	262.900	—	—	—	—	—	—	—	262.900
Pétroles	313.425	—	—	6.425	—	—	307.000	312.133	—	5.133	—	—	1.292	—	—	307.000
Sucreries	306.700	20.000	—	—	—	—	286.700	286.700	—	—	—	—	—	—	—	286.700
Ensemble des actions	**26.583.745**	**702.494**	**77.866**	**533.214**	**1.610.016**	**131.850**	**23.528.305**	**27.183.103**	**176.210**	**420.166**	**2.515.004**	**543.418**	**113.048**	**904.988**	**411.568**	**23.528.305**
Total général	*74.484.840*	*994.018*	*837.158*	*533.214*	*1.610.016*	*131.850*	*70.378.584*	*76.095.435*	*2.007.332*	*420.166*	*2.515.004*	*543.418*	*113.048*	*904.988*	*411.568*	*70.378.584*

TABLEAU IX.

Relevé de la fortune mobilière en Belgique (VALEUR BOURSIERE) et indice annuel de l'ensemble des titres cotés à la Bourse de Bruxelles

(en milliers de francs).

RUBRIQUES	1er JANVIER 1938							1er JANVIER 1939							Indice de janvier 1939	
		dont :							dont :							
	Valeur boursière globale des titres inscrits	Titres rayés en 1938	Titres amortis en 1938	Titres de sociétés ayant modifié leur capital			Titres inscrits sans changem. pendant l'année 1938 (2)	Valeur boursière globale des titres inscrits	Inscriptions nouvelles en 1938	Actions de jouissance remplaçant actions de capital amorties	Titres de sociétés ayant modifié leur capital			Titres inscrits sans changem. pendant l'année 1938 (2)	sur janvier 1938 (en pour-cent)	sur janvier 1928 (en pour-cent)
				Valeur boursière avant réduction	Valeur boursière avant augmentation						Valeur boursière après réduction	Valeur boursière après augmentation				
					augment. en espèces ou par apport	incorporation réserves au capital						augment. en espèces ou par apport	incorporation réserves au capital			
Dettes directes et indirectes de l'Etat.	28.582.793	—	—	—	—	—	—	26.179.275	—	—	—	—	—	—	—	—
Emprunts de la Colonie	2.149.205	—	—	—	—	—	—	1.865.969	—	—	—	—	—	—	—	—
Emprunts d'organismes d'intérêt public (y compris Crédit Communal)	8.097.101	—	—	—	—	—	—	7.386.862	—	—	—	—	—	—	—	—
Emprunts de provinces, communes et valeurs à lots (sans intervention du Crédit Communal)	5.362.582	—	—	—	—	—	—	4.794.585	—	—	—	—	—	—	—	—
Obligations de sociétés	2.165.159	—	—	—	—	—	—	2.154.132	—	—	—	—	—	—	—	—
Ensemble des titres à revenu fixe.	**46.356.840**	—	—	—	—	—	—	**42.380.823**	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances, banques et sociétés à portefeuille	5.158.864	—	—	9.450	108.600	—	5.040.814	4.200.686	69.000	—	8.064	144.850	—	3.978.772	78,93	25,26
Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières	473.002	77.436	—	—	—	42.500	395.566	327.093	—	—	—	—	44.875	327.093	82,69	22,82
Chemins de fer et canaux (1)	6.511.578	2.623	71.030	—	—	—	6.437.925	5.867.115	—	820	—	—	—	5.866.295	91,12	63,52
Tramways, chemins de fer économiques et vicinaux	1.177.699	322.217	349	—	64.000	247.713	791.133	1.077.396	322.200	389	—	78.650	567.967	676.157	85,47	25,37
Tramways et électricité (trusts)	5.525.702	55.085	162	—	17.077	—	5.453.378	4.869.235	—	—	—	15.078	—	4.854.157	89,01	21,37
Entreprises de gaz et d'électricité	4.835.831	—	5.173	372.820	450.000	—	4.007.838	4.736.839	—	—	337.501	536.750	—	3.862.588	96,37	55,22
Industries métallurgiques	5.693.011	446.918	—	—	781.734	11.880	4.464.359	5.976.144	6.468	—	—	1.680.378	10.960	4.289.298	96,08	71,97
Charbonnages et fours à coke	4.061.698	25.500	—	37.404	—	104.475	3.998.794	3.615.101	—	—	32.880	—	92.062	3.582.221	89,58	119,49
Zinc, plombs, mines	939.966	31.545	—	12.937	116.000	16.200	779.484	774.630	24.820	—	22.799	128.091	21.450	598.920	76,84	20,87
Glaceries	761.012	—	—	—	26.040	443.350	734.972	617.433	—	—	—	22.080	354.200	595.353	81,00	83,13
Verreries	322.640	9.371	—	9.480	—	—	303.789	278.964	2.820	—	7.800	—	—	268.344	88,33	33,34
Distribution d'eau	400.378	—	—	—	—	—	400.378	310.976	—	—	—	—	—	310.976	77,67	199,42
Industries de la construction	848.843	4.737	405	—	46.327	9.665	797.374	740.350	—	—	—	52.272	10.370	688.078	86,29	45,28
Industries textiles et soieries	1.086.692	19.305	334	4.560	10.800	—	1.051.693	753.435	8.851	—	2.920	9.645	—	732.019	69,60	20,93
Produits chimiques	921.612	7.600	—	—	81.050	23.400	832.962	850.220	17.798	—	—	190.000	23.100	642.422	77,13	16,09
Valeurs coloniales	9.714.636	42.750	2.070	74.776	712.168	123.625	8.882.872	8.576.591	28.960	1.314	62.484	710.679	113.850	7.773.154	87,51	27,31
Valeurs de plantations caoutchoutières	1.186.638	17.020	—	—	530.887	—	638.731	943.225	99.500	—	—	400.000	—	443.725	69,47	17,91
Alimentation	968.692	2.784	—	14.437	233.050	18.773	718.421	814.052	—	—	12.863	186.050	16.320	615.139	85,62	90,16
Industries diverses	1.656.925	362	—	11.045	9.200	—	1.636.318	1.340.428	—	—	7.830	11.400	—	1.321.198	80,74	15,88
Papeteries	350.081	—	—	—	—	—	350.081	256.116	—	—	—	—	—	256.116	73,16	58,70
Pétroles	352.207	—	—	4.620	—	—	347.587	302.586	—	—	3.561	—	—	299.025	86,03	24,60
Sucreries	204.380	58.980	—	—	—	—	145.400	130.790	—	—	—	—	—	130.790	89,95	24,33
Ensemble des actions	**53.152.087**	**1.124.233**	**79.523**	**551.529**	**3.186.933**	**1.041.581**	**48.209.869**	**47.359.405**	**580.417**	**2.523**	**498.702**	**4.165.923**	**1.255.154**	**42.111.840**	**87,35**	**35,32**
Total général	*99.508.927*	—	—	—	—	—	—	*89.740.228*	—	—	—	—	—	—	—	—

(1) Y compris les actions privilégiées de la Société Nationale des chemins de fer belges.
(2) Compte non tenu des augmentations de capital par incorporation de réserves.

TABLEAU X.

AMORTISSEMENTS ET RADIATIONS DE TITRES A REVENU FIXE INSCRITS A LA COTE DE BRUXELLES.

(Valeur nominale en millions de francs.)

ANNÉES	DETTES DIRECTES ET INDIRECTES DE L'ÉTAT, EMPRUNTS DE LA COLONIE, EMPRUNTS D'ORGANISMES D'INTÉRÊT PUBLIC			EMPRUNTS DE PROVINCES ET COMMUNES ET VALEURS A LOTS			OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS			ENSEMBLE		
	Titres inscrits le 1er janvier	Titres amortis et rayés pendant l'année	Pourcentage moyens d'amortissement	Titres inscrits le 1er janvier	Titres amortis et rayés pendant l'année	Pourcentage moyen d'amortissement	Titres inscrits le 1er janvier	Titres amortis et rayés pendant l'année	Pourcentage moyen d'amortissement	Titres inscrits le 1er janvier	Titres amortis et rayés pendant l'année	Pourcentage moyen d'amortissement
1932 ...	23.565	844	3,58	4.056	283	6,98	2.843	200	7,03	30.463	1.327	4,36
1933 ...	24.396	325	1,33	4.532	194	4,28	2.823	140	4,96	31.752	658	2,07
1934 ...	27.618	368	1,33	4.689	53	1,13	2.833	123	4,34	35.139	544	1,55
1935 ...	28.142	10.303 (1)	—	4.836	76	1,57	2.779	229	8,24	35.758	10.608 (1)	—
1936 ...	33.864	808	2,39	4.795	74	1,54	2.650	692	26,11	41.309	1.574	3,81
1937 ...	34.762	1.681	4,84	5.609	851 (2)	15,17	2.037	970 (2)	47,62	42.408	3.502	8,26
1938 ...	40.108	656	1,64	5.645	209	3,70	2.148	186	8,66	47.901	1.051	2,19

(1) Provient, en majeure, partie, de la radiation de la cote des emprunts d'Etat convertis en Dette Unifiée 4 p. c.
(2) Provient, en majeure partie, de la conversion d'emprunts.

TABLEAU XI.

Montants liquidés aux Caisses de liquidation de la Bourse de Bruxelles.

DATES	Nombre de participants à fin d'année ou fin de mois	COMPTANT			TERME (2)	
		Nombre de séances	Montant total liquidé (1)	Montant liquidé par séance	Montant total liquidé (1)	Montant liquidé par séance
			(Milliers de francs)		*(Milliers de francs)*	
1932	250	246	4.075.979	16.569	880.309	36.680
1933	250	246	4.149.286	16.867	742.916	30.955
1934	250	243	3.936.239	16.199	554.605	23.109
1935	250	244	9.419.459	38.604	875.153	36.465
1936	287	247	11.319.115	45.826	1.241.198	51.717
1937	320	245	13.828.558	56.443	2.086.223	86.926
1938	305	247	6.157.834	24.931	991.253	41.302
1938 Janvier ..	320	21	581.985	27.714	83.478	41.739
Février...	320	20	567.178	28.359	104.230	52.115
Mars.....	320	22	746.162	33.916	90.850	45.425
Avril	320	19	558.325	29.386	78.732	39.366
Mai	320	20	722.794	36.140	139.276	69.638
Juin	320	21	396.392	18.876	79.096	39.548
Juillet ...	320	19	374.561	19.714	67.342	33.671
Août.....	300	22	363.156	16.507	67.601	33.800
Septembre	300	22	386.246	17.557	86.261	43.130
Octobre ..	305	21	646.697	30.795	93.762	46.881
Novembre	305	19	409.350	21.545	53.554	26.777
Décembre	305	21	404.988	19.285	47.071	23.535

(1) Les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
(2) Vingt-quatre séances par an.

Le montant des fonds ainsi mis à la disposition des sociétés émettrices par l'émission d'actions offertes publiquement a été en 1938 de 223 millions de francs contre 1.267 millions de francs en 1937 et 262 millions de francs en 1936. Déduction faite des sommes affectées à des remboursements d'emprunts obligataires et d'autres dettes, le montant brut des fonds restés à la disposition des entreprises s'est élevé à fr. 192 millions en 1938 contre fr. 241 millions en 1937 et fr. 200 millions en 1936.

En vue d'apprécier l'importance de ces chiffres, il convient de ne pas perdre de vue que ceux-ci ne tiennent pas compte des montants mis à la disposition des entreprises par l'émission publique d'obliga-

TABLEAU XII.

Emissions de sociétés anonymes belges.

ANNÉE	Émissions belges à l'étranger *(nominal)*	Émissions intérieures des sociétés anonymes belges *(chiffres bruts)*
	(En millions de francs)	
1932	40	2.112
1933	12	1.731
1934	12	2.155
1935	—	3.082
1936	—	3.701
1937	441	6.056
1938	92	2.230

TABLEAU XIII. **EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.** **ANNEE 1938.**

I. — Détail des émissions (*milliers de francs*).

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (*)						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes, en commandite par actions et de personnes à responsabilité limitée)				ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRAT. AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUT. DE SOCIÉTÉS (*) (sociétés anonymes, en commandite par actions et de personnes à responsabilité limitée)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes, en commandite par actions et de personnes à resp. limit.)	
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée													Liquidations		Fusions			
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature (compris dans les constitutions et augmentations de capital)	Incorporation des réserves au capital (comprises dans les augmentations de capital)	Nomb.	Montant	Nomb.	Montant	Nomb.	Montant
1. Banques privées	—	—	—	—	—	—	3	7.000	4.750	3.913	1	25.000	—	—	2.200	700	2	16.500	—	—	2	4.400
2. Assurances	4	250	194	4	210	210	6	16.462	16.371	8.413	—	—	—	—	824	4.712	3	1.075	1	3.250	5	1.378
3. Opérations financières	32	21.342	19.241	10	2.620	2.620	36	272.216	360.242	345.077	1	2.000	—	2.000	15.092	191.750	33	278.830	1	6.000	25	314.248
4. Exportations, importations	8	1.710	1.710	11	2.964	2.964	4	850	1.550	1.550	—	—	—	—	2.195	500	4	460	—	—	—	—
5. Commerce de métaux	3	1.000	1.000	23	8.079	8.079	6	4.850	3.140	2.795	—	—	—	—	7.927	2.200	4	555	—	—	—	—
6. Commerce d'habillement et d'ameublement.	11	3.600	3.600	152	39.623	39.267	14	16.850	20.147	19.747	1	5.000	—	—	38.458	11.540	19	5.426	—	—	5	2.562
7. Commerce de produits alimentaires	13	14.320	14.133	92	15.586	15.231	7	2.550	3.080	1.972	—	—	—	—	22.187	—	15	7.626	—	—	2	2.650
8. Commerces divers	98	41.622	38.349	463	86.612	84.956	58	24.673	30.391	28.321	1	600	—	—	91.594	7.992	81	22.026	3	1.850	14	16.741
9. Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10. Meuneries	1	150	150	4	11.110	11.110	3	2.160	5.090	5.090	—	—	—	—	12.312	4.025	1	8.000	—	—	—	—
11. Brasseries	5	5.670	5.670	14	11.832	11.832	6	69.400	27.525	27.075	—	—	—	—	16.005	23.451	6	2.510	1	1.775	1	2.000
12. Distilleries d'alcool	1	1.550	1.550	3	925	925	—	—	—	—	—	—	—	—	2.440	—	—	—	—	—	—	—
13. Autres industries alimentaires	20	15.459	8.125	43	18.333	18.018	15	162.350	80.339	79.329	—	—	—	—	29.007	63.400	13	13.505	1	4.000	9	10.253
14. Carrières	3	500	400	6	1.075	975	6	79.330	24.215	23.365	1	450	—	—	12.467	10.180	4	4.300	1	1.000	4	74.165
15. Charbonnages	—	—	—	—	—	—	5	61.773	100.727	76.447	1	15.000	—	—	25.000	45.377	—	—	—	—	3	56.818
16. Mines et industries extractives	—	—	—	1	100	100	2	6.000	3.500	800	—	—	—	—	74	—	2	8.300	1	30.000	1	600
17. Gaz	—	—	—	—	—	—	1	24.000	12.000	12.000	—	—	—	—	—	12.000	—	—	—	—	—	—
18. Électricité	2	13.750	13.750	—	—	—	3	405	2.120	2.120	5	99.000	50.000	—	13.120	2.120	—	—	—	—	—	—
19. Constructions électriques	6	2.550	1.800	6	310	310	5	1.850	2.637	2.637	—	—	—	—	2.004	50	8	3.630	—	—	2	550
20. Hôtels, théâtres, cinémas	22	6.505	5.695	25	4.120	4.060	4	970	960	960	—	—	—	—	5.947	—	7	925	—	—	4	4.255
21. Imprimerie, publicité	13	2.330	2.138	37	6.533	6.405	10	11.630	14.577	13.306	1	4.825	—	—	10.802	4.440	9	1.400	—	—	6	6.304
22. Textiles (lin, coton, laine, soie)	12	9.485	9.217	43	24.393	24.073	22	50.362	55.483	54.035	—	—	—	4.375	50.343	11.393	20	55.015	—	—	16	45.137
23. Matériaux artificiels et céramiques	6	2.835	2.378	12	4.449	3.352	16	23.592	57.483	55.703	1	10.000	10.000	—	8.958	48.005	3	3.560	1	2.000	6	7.125
24. Métallurgie et construction mécanique	23	27.581	23.231	75	23.423	22.816	19	241.603	67.171	66.831	3	74.900	24.500	—	70.057	22.115	16	21.582	2	19.424	17	23.908
25. Construction (bâtiment et travaux publics)	8	6.540	5.657	60	21.061	20.666	8	7.535	18.665	18.665	—	—	—	—	17.829	15.750	8	5.715	—	—	3	1.344
26. Papeteries (industries)	—	—	—	2	723	723	2	24.600	24.600	24.600	—	—	—	—	666	24.000	—	—	—	—	—	—
27. Plantations et société coloniales	8	15.285	10.526	—	—	—	10	163.500	54.050	42.600	—	—	—	—	36.272	—	3	40.500	3	26.000	10	124.150
28. Produits chimiques	18	6.582	4.657	23	4.801	4.710	13	57.585	32.954	32.454	2	117.215	68.000	—	6.039	15.139	9	138.082	—	—	5	2.388
29. Industrie du bois	3	12.850	8.710	28	9.431	9.239	3	6.800	10.875	10.815	1	12.500	—	—	16.439	10.000	2	1.120	—	—	3	9.000
30. Tanneries et corroiries	2	3.160	3.160	6	4.900	4.900	—	—	—	—	1	24.500	—	—	7.025	—	—	—	—	—	—	—
31. Automobiles	2	1.520	869	2	2.800	2.800	—	—	—	—	—	—	—	—	2.990	—	2	3.500	—	—	—	—
32. Verreries et cristalleries	2	650	650	4	535	535	4	19.050	9.430	9.041	—	—	—	—	4.059	—	5	3.715	—	—	3	8.885
33. Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Industries diverses	27	15.905	14.958	75	19.010	17.753	19	53.083	50.904	49.242	1	1.200	—	—	37.280	22.017	24	21.240	1	5.750	14	11.438
35. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	87.471	—	—	—	—
36. Chemins de fer vicinaux	1	180	180	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation	11	7.990	7.990	23	4.752	4.352	6	1.374	1.701	1.701	—	—	—	—	3.358	950	9	2.662	—	—	2	10.120
38. Télégraphes, téléphones	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	4	92.167	257.500	254.834	—	—	—	—	—	254.167	2	17.535	—	—	—	—
40. Autobus	—	—	—	3	600	600	—	—	—	—	—	—	—	—	578	—	—	—	—	—	—	—
41. Transports non dénommés	2	450	450	12	921	901	1	400	200	200	—	—	—	—	1.058	200	2	95	—	—	—	—
42. Divers non dénommés	—	—	—	1	50	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	41	—	—	—	—
TOTAUX...	367	243.321	210.138	1263	331.881	324.532	321	1.506.970	1.354.377	1.275.638	21	392.190	152.500	6.375	572.606	808.173	320	776.901	16	101.049	162	740.419

(*) **Coopératives et Unions du Crédit : 187 sociétés constituées au capital minimum de 7.810.000 francs; 84 sociétés dissoutes au capital minimum de 6.750.000 francs.**

TABLEAU XIV.

EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES PENDANT L'ANNEE 1938.

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

(milliers de francs).

	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (Sociétés anonymes, en commandite par actions, de personnes à responsabilité limitée)				Émissions d'obligations			Primes d'émiss. (non compris dans les montants libérés)	Libérations autres qu'en espèces		Dissolutions de sociétés		Réduct. de capital
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée											Apports en nature (compris dans les constitut. et augmentat. de capital)	Incorporat. de réserves au capital (compris dans les augmentat. de capital)	Liquidat.	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunt de conversion				Montant		Montant
1° Selon le lieu où s'exerce leur activité.																			
En Belgique	359	228.036	199.612	1.263	331.881	324.532	310	1.343.260	1.300.117	1.232.828	21	392.190	152.500	6.375	536.334	807.963	725.866	75.049	592.951
En Belgique et à l'étranger	1	400	120	—	—	—	1	210	210	210	—	—	—	—	—	210	10.535	—	23.318
Au Congo belge ...	7	14.885	10.406	—	—	—	10	163.500	54.050	42.600	—	—	—	—	36.272	—	40.500	26.000	124.150
TOTAL...	367	243.321	210.138	1.263	331.881	324.532	321	1.506.970	1.354.377	1.275.638	21	392.190	152.500	6.375	572.606	808.173	776.901	101.049	740.419
2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé.																			
Jusqu'à 1 million .	325	91.333	77.429	1.215	229.046	222.785	192	138.400	78.383	67.321	3	1.450	—	375	219.742	16.207	84.704	1.350	41.213
De plus de 1 à 5 mill.	36	92.988	85.829	45	79.335	78.247	85	313.957	216.709	188.282	4	13.025	—	—	161.979	92.637	108.226	12.525	114.843
De plus de 5 à 10 mil.	4	35.000	22.880	3	23.500	23.500	21	331.640	170.742	161.742	4	34.000	10.000	2.000	78.529	85.952	64.500	34.312	100.150
De plus de 10 à 20 millions	2	24.000	24.000	—	—	—	12	137.600	169.250	163.000	2	27.500	—	4.000	56.190	105.250	78.000	22.862	77.713
De plus de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	8	394.873	254.793	230.793	7	248.215	74.500	—	56.166	168.627	57.500	30.000	245.000
De plus de 50 à 100 millions ...	—	—	—	—	—	—	1	40.000	100.000	100.000	1	68.000	68.000	—	—	100.000	257.471	—	161.500
De plus de 100 mill.	—	—	—	—	—	—	2	150.500	364.500	364.500	—	—	—	—	—	239.500	126.500	—	—
TOTAL...	367	243.321	210.138	1.263	331.881	324.532	321	1.506.970	1.354.377	1.275.638	21	392.190	152.500	6.375	572.606	808.173	776.901	101.049	740.419

tions, par l'émission privée d'actions et d'obligations, par la mise en réserve de bénéfices et par les avances consenties par des établissements de crédit.

Notons encore qu'au cours de 1938, appel a été fait au public pour trois émissions d'actions étrangères, représentant un montant global de fr. 19.550.000. En 1936 et en 1937, ces émissions s'étaient élevées respectivement à fr. 28.978.000 et à fr. 159.892.000.

En ce qui concerne les émissions d'obligations de sociétés belges et congolaises par voie de souscription en espèces, celles-ci ont atteint en 1938 un montant nominal de fr. 601 millions, soit 27,5 p. c. du chiffre correspondant de 1937 qui avait été particulièrement élevé du fait de l'émission de nombreux emprunts de conversion. Ce montant n'est supérieur à celui de 1936 que par suite de l'émission à l'étranger de deux emprunts d'un capital nominal de 14 millions de florins, soit 224 millions de florins environ.

TABLEAU XV.

Emissions apparentes de capitaux frais par les compagnies par actions
(en milliers de francs).

ANNÉES	Émissions nettes totales (*) (1)	Émissions nettes des banques, assurances et opérations financières (*) (2)	Appels de fonds (non compris les banques, assurances et opérations financières) (3)	Émissions apparentes de capitaux frais (4) = (1) — (2) + (3)
1932 ...	632.584	113.501	168.253	687.336
1933 ...	818.164	305.831	32.028	544.361
1934 ...	437.328	157.140	46.157	326.345
1935 ...	917.058	500.132	52.918	469.844
1936 ...	687.740	143.881	40.061	320.136
1937 ...	1.254.620	407.665	98.588	945.543
1938 ...	675.594	193.390	(**) 21.648	(**)503.852

(*) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature, les incorporations de réserves ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.
(**) Chiffres provisoires.

TABLEAU XVI.

Principaux emprunts d'Etat et d'administrations publiques.

1938		Montant nominal	Taux d'intérêt	Taux d'émission
	Emprunts intérieurs.			
Février	Congo 1937 (1)	379 millions	3,50 %	—
Février	Ville de Bruxelles (bons de caisse à 5 ans)	231 millions	4 %	99,— %
Février	(2)			
Juillet	Crédit communal (bons de caisse à 10 ans) ...	250 millions	4,— %	—
Octobre	Emprunts à lots 1938 .	1 milliard	(3) 3,50%	97,— %
Novembre	Crédit Communal. Emprunt à lots	600 millions	4,— %	96,— %
Novembre	Caisse Nationale de Crédit aux Classes moyennes.	75 millions	3,25 %	au pair
	Emprunts extérieurs.			

Le Gouvernement belge a conclu, en juin 1938, avec un groupe de banques néerlandaises, un emprunt de 35 millions de florins P.-B., en Bons du Trésor à trois mois renouvelables trois fois à son gré.
Il a également réalisé, avec un groupe de banques suisses, une émission de 25 millions de francs suisses en Bons du Trésor à six mois, renouvelable une fois.

(1) Deuxième tranche d'un emprunt d'un milliard de francs.
(2) Emission de 600 millions de francs de Bons du Trésor à deux ans, 2 1/2 p. c.
(3) 3 1/2 p. c. pendant les dix premières années, ensuite 4 p. c.

Sur les fr. 601 millions d'obligations émises en 1938, fr. 142.450.000, soit 23,7 p. c., ont été offertes publiquement en Belgique. Compte tenu de ce que du solde, fr. 224 millions ont fait l'objet d'une telle offre en Hollande, le montant des obligations émises d'une façon privée en 1938 se réduit à 39 p. c. du total.

L'émission des obligations offertes publiquement en Belgique et à l'étranger devait mettre à la disposition des entreprises un montant de fr. 341 millions. De ce montant, 255 millions, soit 75 p. c., étaient destinés à des remboursements d'emprunts obligataires et d'autres dettes, laissant ainsi fr. 86 millions à la disposition des entreprises.

Les montants indiqués ci-dessus ne tiennent pas compte des emprunts garantis par l'Etat ou la

TABLEAU XVII. **Les souscriptions publiques d'actions de sociétés belges ou congolaises** (1).

Source : *Rapport annuel de la Commission bancaire.*

ANNÉES	SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES				SOCIÉTÉS CONGOLAISES A RESPONSABILITÉ LIMITÉE				TOTAUX	
	Constitutions		Augmentations de capital		Constitutions		Augmentations de capital			
	Nombre d'opérations	Montant (*millions de francs*)	Nombre d'opérations	Montant (*millions de francs*)	Nombre d'opérations	Montant (*millions de francs*)	Nombre d'opérations	Montant (*millions de francs*)	Nombre d'opérations	Montant (*millions de francs*)
1936.....	505	502,9	210	559,2	6	39,4	6	24,4	727	1.125,9
1937.....	435	303,0	228	1.533,0	10	43,3	9	437,7	682	2.317,0
1938.....	362	229,2	191	509,2	5	14,1	8	28,3	566	780,8

(1) Les montants sont calculés sur la base des prix de souscription fixés par les assemblées constitutives et les assemblées générales d'actionnaires (prix d'émission).
Ils ne comprennent pas les incorporations de réserves, la création — d'ailleurs exceptionnelle — de titres en représentation de réserves se ramenant en fait à la division des titres anciens.
Ils ne comprennent pas non plus les titres de sociétés de personnes à responsabilité limitée, ceux-ci ne pouvant, aux termes de l'article 201, 2°, des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, être l'objet d'une offre publique.

TABLEAU XVIII.

Fonds mis à la disposition des sociétés belges et congolaises par l'émission d'actions et d'obligations.

Source : *Rapport annuel de la Commission bancaire.*

	1936 (*millions de francs*)	1937 (*millions de francs*)	1938 (*millions de francs*)
Fonds mis à la disposition des entreprises par l'émission :			
d'actions	262	1.267	223
d'obligations	178	1.585	341
	440	2.852	564
Affectés à des remboursements	162	2.589	286
Fonds restés à la disposition des entreprises	278	263	278

Colonie, ainsi que de ceux dont l'émission est subordonnée à l'autorisation des pouvoirs publics. En ce qui concerne cette catégorie d'emprunteurs, les appels au marché intérieur se sont élevés à fr. 2.535 millions contre fr. 6.955 millions en 1937 (2). En outre, sur le marché extérieur, l'Etat a emprunté en juin sous forme de bons à trois mois, renouvelables trois fois, un montant de 35 millions de florins et sous forme de bons à six mois, renouvelables une fois, un montant de 25 millions de francs suisses.

Les montants indiqués plus haut ne comprennent point non plus les obligations à dix ans et moins d'échéance émises par des établissements de crédit. Le montant des émissions de ce genre n'est pas toujours déterminé à l'avance; de plus, la souscription des titres n'étant ni prise ferme, ni garantie, peut s'étendre sur une période plus longue que l'année pendant laquelle l'opération est décidée.

Les caractéristiques des principales émissions de ce genre décidées par des établissements non régis par une loi spéciale, au cours des trois dernières années ont été les suivantes :

Mois pendant lequel l'émission a commencé	Nature de l'établissement de crédit émetteur	Taux d'intérêt %	Échéance des obligat.	Montant maximum de l'émission (*milliers de francs*)
mars 1936	entreprise financière ...	4	1er mars 1941	100.000
nov. 1936	soc. de crédit hypothéc...	3 1/2	à 5 et 10 ans	indéterminé
id.	id.	3,40	à 5 ans	indéterminé
		3,75	à 10 ans	
mars 1937	entreprise financière	3 1/2	1er oct. 1941	100.000
id.	id.	3 1/2	4 ans	50.000
avril 1937	soc. de crédit hypothéc...	3 1/4	à 5 et 10 ans	indéterminé
avril 1938	banque	4	à 5 ans	25.000
juin 1938	soc. de crédit hypothéc.	3 1/2	à 5 et 10 ans	indéterminé
sept. 1938	soc. de crédit hypothéc.	4	à 5 et 10 ans	indéterminé
décembre 1938	entreprise financière.....	4 1/2	à 5 ans	75.000

(2) Ces montants comprennent tant les opérations à court qu'à moyen et long terme.

TABLEAU XIX.

Fonds mis à la disposition de sociétés belges et congolaises par l'émission d'actions nouvelles
(en millions de francs).

Source : *Rapport annuel de la Commission bancaire.*

	1936	1937	1938
Montant de l'appel au public	276	1.488	306
A déduire :			
Montant de l'offre publique :			
a) Des titres offerts après avoir été conservés pendant plus de deux ans en portefeuille	— 1	— 151	— 80
b) Des titres d'apports offerts immédiatement après leur souscription	—	— 5	—
Montant de l'offre publique de titres nouveaux souscrits en espèces	275	1.332	226
A déduire :			
Différence entre les prix d'émission et ceux de rétrocession	— 13	— 65	— 3
Fonds mis à la disposition des entreprises....	262	1.267	223
Dont affectés à des remboursements :			
D'emprunts obligataires.....	14	605	1
D'autres dettes	48	421	30
Montant brut des fonds restés à la disposition des entreprises	200	241	192
	262	1.267	223

TABLEAU XX.

Affectation des émissions publiques d'obligations de sociétés belges ou congolaises.

Source : *Rapport annuel de la Commission bancaire.*

	1936 (*millions de francs*)	1937 (*millions de francs*)	1938 (*millions de francs*)
Montant de l'appel au public :			
Des *obligations* offertes en Belgique	185	1.229	140
Des *obligations* offertes à l'étranger.....	—	421	219
TOTAL...	185	1.650	359
Différence entre les prix d'offre publique et ceux de prise ferme éventuelle	6	64	18
	179	1.586	341
Dont affectés à des remboursements :			
D'emprunts obligataires ..	99	1.266	253
D'autres dettes	2	297	2
Fonds restés à la disposition des entreprises.....	78	23	86
	179	1.586	341

TABLEAU XXI.

Souscriptions d'actions, contre espèces, offertes publiquement et non offertes publiquement, en 1938.

Source : *Rapport annuel de la Commission bancaire.*

	OFFRES PUBLIQUES		OFFRES NON PUBLIQUES		TOTAUX	
	Nombre d'opérations	Montant global (*millions de francs*)	Nombre d'opérations	Montant global (*millions de francs*)	Nombre d'opérations	Montant global (*millions de francs*)
Augmentations de capital :						
1. Avec offre publique de la totalité des titres nouveaux	10	180,9	—	—	10	180,9
2. Avec offre publique d'une tranche de titres nouveaux	4	13,6	4	24,7	4	38,2
3. Sans offre publique de tout ou partie de titres nouveaux	—	—	137	131,1	137	131,1
Total des augmentations de capital	14	194,5	141	155,8	151	350,2
Constitutions	—	—	357	125,6	357	125,6
Constitutions et augmentations de capital	**14**	**194,5**	**498**	**281,4**	**508**	**475,8**

TABLEAU XXII.

Souscriptions d'actions, en espèces, ou contre apport, des sociétés belges ou congolaises en 1938.

Source : *Rapport annuel de la Commission bancaire.*

	SOUSCRIPTIONS EN ESPÈCES		SOUSCRIPTIONS CONTRE APPORT		TOTAL	
	Nombre d'opérations	Montant global (*millions de francs*)	Nombre d'opérations	Montant global (*millions de francs*)	Nombre d'opérations	Montant global (*millions de francs*)
Constitutions comportant :						
1. Uniquement des souscriptions en espèces	181	74,0	—	—	181	74,0
2. Uniquement des souscriptions contre apports	—	—	10	17,8	10	17,8
3. Des souscriptions en espèces et des souscriptions contre apports	176	51,6	176	99,9	176	151,5
	357	125,6	186	117,7	367	243,3
Augmentations de capital comportant :						
1. Uniquement des souscriptions en espèces	127	338,5	—	—	127	338,5
2. Uniquement des souscriptions contre apports	—	—	48	158,4	48	158,4
3. Des souscriptions contre apports et des souscriptions en espèces	24	11,7	24	28,9	24	40,6
	151	350,2	72	187,3	199	537,5
TOTAUX	508	475,8	258	305,0	566	780,8

TABLEAU XXIII.

Montants et conditions des émissions publiques d'obligations en 1938.

Source : *Rapport annuel de la Commission bancaire.*

Taux d'intérêt	Prix d'émission %	Nombre d'opérations	Montant nominal (*milliers de francs*)	Montant de l'appel au public (*milliers de francs*)
4 ½ %	99	2	40.450	40.045
	98 ½	1	5.000	4.925
	98	1	1.200	1.176
	97 ½	1	24.500	23.887
5 %	100	2	5.300	5.300
	98	2	16.000	15.680
	97 ½	1	50.000	48.750
		10	142.450	139.763

Les fonds mis à la disposition des sociétés belges et congolaises par l'émission d'actions nouvelles offertes publiquement et par l'émission publique d'obligations, se sont élevés en 1938 à un total de fr. 564 millions contre fr. 2.852 millions en 1937 et fr. 440 millions en 1936. Déduction faite des sommes destinées à des remboursements, le montant brut des fonds restés à la disposition des entreprises aux fins d'immobilisation, de prise de participation et d'accroissement de fonds de roulement est demeuré sensiblement le même en 1938 qu'en 1937 et qu'en 1936, soit entre 260 et 280 millions de francs.

Si l'on déduit de ces derniers montants ceux qui sont relatifs aux banques et autres établissements de crédit, les fonds restés à la disposition des entreprises en 1938 n'ont atteint que fr. 129 millions, soit 62 p. c. du montant correspondant de 1937 et 55 p. c. de celui de 1936.

Sur la base de renseignements communiqués à la Commission bancaire, les émissions *nettes* d'obligations à dix ans d'échéance et moins des établissements privés de crédit ont été évaluées respectivement à 114, 194 et 25 millions de francs, en 1936, 1937 et 1938. L'addition de ces montants à ceux des fonds que leur a procurés l'émission de leurs actions et obligations à plus de dix ans offertes publiquement, porte le total des fonds provenant de l'émission publique de titres nouveaux, restés à la disposition des établissements privés de crédit, à 160 millions pour 1936, à 250 millions pour 1937 et à 175 millions pour 1938.

TABLEAU XXIV.

Opérations financières des compagnies par actions.

Emissions brutes.

ANNÉES	Émissions d'affaires nouvelles (*Montant nominal*)		Augmentations de capital (*Montant nominal*)		Obligations (*Montant nominal*)		Total (*Montant nominal*) (*en milliers de francs*)
	Chiffres absolus (*en milliers de francs*)	% du total	Chiffres absolus (*en milliers de francs*)	% du total	Chiffres absolus (*en milliers de francs*)	% du total	
1919	977.139	44,86	(1) 1.200.671	55,13	—	—	2.177.810
1920	829.411	31,26	1.394.257	52,65	429.481	16,90	2.653.149
1921	436.336	26,39	743.771	44,99	473.270	28,62	1.653.377
1922	413.765	25,32	897.176	55,45	310.351	19,14	1.621.292
1923	654.952	32,34	1.245.741	61,52	124.227	6,14	2.024.920
1924	576.719	20,67	2.173.068	77,89	40.225	1,44	2.790.012
1925	918.895	38,27	1.174.706	48,92	307.565	12,81	2.401.166
1926	1.124.841	42,35	1.512.859	56,96	18.240	0,69	2.655.940
1927	2.678.118	42,30	3.371.530	53,38	278.575	4,40	6.328.223
1928	6.312.470	51,47	5.938.630	48,43	11.880	0,10	12.262.980
1929	7.800.965	51,12	6.928.418	46,30	236.560	1,58	14.965.943
1930	2.424.445	45,27	2.054.918	38,36	876.962	16,37	5.356.325
1931 (2)	1.396.938	31,72	2.192.956	49,80	813.896	18,48	4.403.790
1932	1.200.728	55,79	710.078	33,00	241.251	11,21	2.152.057
1933	669.052	38,38	911.035	52,27	162.917	9,35	1.743.004
1934	1.401.297	64,65	666.130	30,73	99.960	4,62	2.167.387
1935	1.410.076	45,75	1.480.408	48,03	191.650	6,22	3.082.134
1936	892.696	24,52	(3) 2.511.837	68,99	236.205	6,49	3.640.738
1937	678.740	10,44	(3) 3.797.925	58,45	(4) 2.021.550	31,11	6.498.215
1938	575.202	24,78	(3) 1.354.377	58,33	(4) 392.190	16,89	2.321.769
TOTAL...	33.372.785	40,26	42.260.491	50,98	7.266.955	8,76	82.900.231

(1) Y compris les émissions d'obligations.
(2) A partir de 1931, les chiffres comprennent les émissions intérieures et extérieures.
(3) Y compris les incorporations de réserves (voir tableau XIV).
(4) Y compris les émissions d'obligations destinées au remboursement ou à la conversion d'anciens emprunts (voir tableau XIV).

TABLEAU XXV.

Répartition des opérations financières par catégories d'emprunteurs.

ANNÉES	Actions et obligations de sociétés commerciales Émissions apparentes de capitaux frais		Dette provinciale et communale				Hypothèques inscrites	
			Crédit communal		Emprunts directs des pouvoirs publics et des organismes d'utilité publique			
	Montant *(millions de francs)*	% du total de l'année	Montant *(millions de francs)*	% du total de l'année	Montant *(millions de francs)*	% du total de l'année	Montant *(millions de francs)*	% du total de l'année
1932.....	687	7,6	1.200	13,2	(1) 3.116	34,4	4.058	44,8
1933.....	544	8,8	550	8,9	(2) 1.915	31,2	3.139	51,1
1934.....	326	10,4	200	6,4	150	4,8	2.471	78,4
1935.....	470	15,2	—	—	(3) 160	5,2	2.462	79,6
1936.....	320	6,5	400	8,2	(4) 1.901	38,7	2.286	46,6
1937.....	946	9,0	500	4,8	(5) 6.455	61,9	2.533	24,3
1938.....	504 (*)	8,6	850	14,6	(6) 1.685	28,9	2.793	47,9

(1) Non compris l'emprunt de 800 millions de francs français émis par l'Etat et l'emprunt de 15 millions de florins P.-B. émis par la Régie des Télégraphes et Téléphones.

(2) Non compris l'emprunt de 600 millions de francs français émis par l'Etat.

(3) Non compris l'emprunt de 475 millions de francs français émis par l'Etat et l'emprunt de 225 millions de francs français émis par la Société nationale des Chemins de fer belges.

(4) Non compris les emprunts de conversion de £ 8.600.000 et de Kr. suédoises 20.000.000 émis par l'Etat.

(5) Non compris l'emprunt de conversion de 48 millions de florins P.-B. et l'emprunt de £ 5.000.000 émis par l'Etat.

(6) Non compris les Bons du Trésor à 3 mois, 35 millions de fl. P.-B., et ceux à 6 mois, 25 millions de francs suisses, émis par l'Etat.

(*) Chiffre provisoire.

TABLEAU XXVI.

Les variations saisonnières dans la distribution des dividendes et intérêts.

Distributions de l'année 1938 *(milliers de francs)*.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
I. *Entreprises privées* :													
Dividendes (actions)	148.226	28.193	521.530	665.112	846.897	240.823	652.004	69.399	65.711	363.555	463.057	232.482	4.296.989
Coupons d'obligations des sociétés commerciales.....	62.165	25.108	24.560	45.030	17.786	33.001	43.205	21.964	21.692	42.960	17.604	31.341	386.416
Entreprises privées.—Totaux	210.391	53.301	546.090	710.142	864.683	273.824	695.209	91.363	87.403	406.515	480.661	263.823	4.683.405
II. *Emprunts intérieurs des pouvoirs publics* :													
État, dette intérieure	59.649	337.326	118.080	—	34.085	83.312	19.941	338.433	7.500	97.252	33.960	—	1.129.538
Colonie	22.385	863	8.030	29.606	—	3.875	22.374	963	14.660	29.606	—	3.875	136.237
Provinces et communes (emprunts cotés en Bourse)...	23.447	17.839	14.821	15.159	13.152	10.418	24.690	17.256	8.736	31.061	11.773	2.807	191.159
Divers (1).....	53.050	16.037	32.677	44.665	34.978	4.432	53.163	15.924	230.732	37.775	35.017	28.355	586.805
Pouvoirs publics. — Totaux.	158.531	372.065	173.608	89.430	82.215	102.037	120.168	372.576	261.628	195.694	80.750	35.037	2.043.739
Totaux I et II.....	368.922	425.366	719.698	799.572	946.898	375.861	815.377	463.939	349.031	602.209	561.411	298.860	6.727.144
III. *Emprunts extérieurs de l'Etat et de la ville d Anvers.*	79.389	14.292	8.836	—	41.680	17.779	88.995	10.953	8.836	—	39.750	17.645	328.155

(1) Société Intercommunale Bruxelloise des Eaux, Société Intercommunale Rive Gauche de l'Escaut, Société Nationale de Distributions d'Eau, Crédit Communal, Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, Société Nationale des Chemins de Fer Belges (obligations et actions), Canal et Installations Maritimes de Bruxelles, Chemins de Fer Vicinaux du Congo.

RENDEMENT DES SOCIETES ANONYMES BELGES.

Tableau récapitulatif (sociétés belges exploitant en Belgique, au Congo et à l'étranger).

I. — Classement par genre d'industrie.

RUBRIQUES	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Bénéfice brut mis en paiement pendant l'année	Dette obligataire	Coupons bruts payables en 1938 (1)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			
				(milliers de francs)						
1a Banques privées	73	67	6	2.083.003	586.851	220.054	494	153.162	25.337	1.111
1b Banques d'intérêt public	3	3	—	395.000	405.265	60.950	—	31.398	718.645	26.817
2. Assurances	140	116	24	257.818	221.130	76.754	5.637	40.409	—	—
3. Opérations financières	990	746	244	9.256.797	6.120.319	899.962	88.770	704.315	1.210.269	56.143
4. Import, export	93	64	29	169.947	14.613	18.243	2.645	11.029	2.000	100
5. Commerce de fer et métaux	43	40	3	44.070	7.960	11.653	2.931	6.317	500	30
6. Comm. d'habill. et ameubl.	226	170	56	494.063	177.688	42.565	4.266	26.038	117.645	6.040
7. Comm. de prod. alimentaires	208	154	54	269.040	88.336	27.231	3.231	12.282	21.506	1.195
8. Commerces divers	1.457	1.082	375	1.207.753	168.501	171.534	29.649	86.652	79.480	4.054
9. Sucreries	39	37	2	687.439	177.502	57.944	2.002	32.368	120.178	6.876
10. Meuneries	45	43	2	213.848	63.351	35.085	490	23.675	805	47
11. Brasseries	172	148	24	750.341	314.909	93.585	6.541	64.107	56.608	3.166
12 Distilleries d'alcool	16	11	5	43.142	13.392	3.075	1.009	2.556	—	—
13. Autres industries alimentaires	228	155	73	643.688	176.869	72.630	22.451	46.356	21.481	1.100
14. Carrières	134	93	41	499.188	127.540	46.622	24.392	31.646	26.329	1.604
15. Charbonnages	71	66	5	2.038.466	1.147.296	388.891	11.362	266.502	799.691	36.557
16. Mines et autres ind. extract.	32	20	12	742.018	*— 102.794*	33.378	3.005	6.897	204.236	10.688
17. Gaz	22	20	2	703.152	68.243	115.170	683	105.732	33.059	1.764
18. Électricité	69	63	6	4.049.242	724.144	552.149	1.355	460.592	696.593	32.844
19. Constructions électriques	95	70	25	396.164	150.515	57.206	2.472	40.723	46.957	2.664
20. Hôtels, théâtres, cinémas	263	166	97	357.200	30.132	18.406	14.718	8.840	65.426	2.822
21. Imprimerie, publicité	228	175	53	188.486	80.283	30.937	5.214	17.042	8.338	425
22. Textiles (lin, coton, laine)	563	423	140	2.833.896	1.022.136	196.665	52.725	138.068	121.132	6.045
23. Matér. artif. et prod. céram.	218	158	60	975.649	274.822	68.243	8.885	47.859	115.542	6.633
24. Métallurg. et constr. mécaniq.	460	386	74	4.200.800	1.797.546	663.281	19.792	411.846	1.643.509	75.258
25. Constr. (bât. et trav. publ.)	197	140	57	538.385	148.379	36.913	11.022	21.683	21.299	1.064
26. Papeteries (industries)	39	35	4	448.367	130.067	52.831	158	33.055	59.080	3.275
27. Sociétés congolaises	198	161	37	5.865.492	1.699.707	1.096.305	44.710	694.585	550.589	25.623
27a Plantat. (ailleurs qu'au Congo)	7	6	1	194.000	26.310	9.889	5.381	5.260	—	—
28. Produits chimiques	208	178	30	2.142.507	337.487	251.007	3.321	193.594	280.497	13.956
29. Industries du bois	104	76	28	162.077	53.926	13.154	7.586	4.149	8.975	445
30. Tanneries et corroiries	51	36	15	221.012	38.603	18.456	6.177	9.782	463	26
31. Automobiles	15	12	3	128.350	11.387	128.468	587	123.634	—	—
32. Verreries et cristalleries	58	42	16	687.278	157.688	50.920	6.968	37.067	1.257	70
33. Glaceries	7	6	1	334.956	210.739	58.033	376	52.756	160.947	8.142
34. Industries diverses	580	441	139	1.981.630	410.137	217.457	19.649	131.021	195.934	10.307
35. Chemins de fer	20	15	5	757.545	132.469	51.958	1.428	40.564	537.899	28.810
36. Chemins de fer vicinaux	2	2	—	13.800	643	1.088	—	805	993	50
37. Navigation et aviation	143	122	21	463.643	30.696	73.019	469	43.299	80.117	4.255
38. Télégraphes et téléphones	2	2	—	252.200	55.823	52.297	—	43.895	—	—
39. Tramways électriques	21	12	9	472.426	518.821	81.780	9.906	69.746	117.946	5.812
40. Autobus	10	9	1	20.292	*— 7.943*	1.088	1.101	276	—	—
41. Transports non dénommés	95	78	17	95.419	23.607	21.478	1.578	14.816	4.570	247
42. Divers non dénommés	49	30	19	41.562	2.531	1.032	236	591	8.224	351
	7.694	5.879	1.815	48.321.151	17.837.626	6.179.386	435.372	4.296.989	8.164.056	386.416

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	4.456	3.300	1.156	1.817.033	853.055	356.718	61.977	181.527	—	—
De plus de 1 à 5 millions	2.065	1.581	484	5.117.963	1.986.722	715.793	130.065	477.672	—	—
De plus de 5 à 10 millions	486	392	94	3.623.680	1.159.834	409.231	75.775	260.320	—	—
De plus de 10 à 20 millions	283	249	34	4.213.984	1.201.897	600.566	36.792	392.733	—	—
De plus de 20 à 50 millions	234	201	33	7.579.944	2.823.006	895.582	73.674	670.648	—	—
De plus de 50 à 100 millions	84	71	13	6.559.310	1.935.061	642.237	56.075	480.578	—	—
De plus de 100 millions	86	85	1	19.409.237	7.878.051	2.559.259	1.014	1.833.511	—	—
TOTAUX	7.694	5.879	1.815	48.321.151	17.837.626	6.179.386	435.372	4.296.989	—	—

(1) En outre il a été mis en paiement pendant l'année 1938 :

Coupons d'emprunts de l'État	1.129.538
Coupons d'emprunts de la Colonie	136.237
Coupons d'emprunts des provinces et communes	191.159
Coupons d'emprunts d'organismes divers	586.805
	2.043.739
Coupons d'emprunts extérieurs de l'État	313.407
Coupons d'emprunts extérieurs de la Ville d'Anvers	14.748

RENDEMENT DES SOCIETES ANONYMES BELGES.

Classement par genre d'industrie et suivant le lieu d'exploitation.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Bénéfice brut mis en paiement pendant l'année	Dette obligataire	Coupons bruts payables en 1938
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			
				(milliers de francs)						
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique.										
1*a* Banques privées	71	65	6	1.953.003	481.787	204.299	494	139.147	25.337	1.111
1*b* Banques d'intérêt public	3	3	—	395.000	405.265	60.950	—	31.398	718.645	26.817
2. Assurances	140	116	24	257.818	221.130	76.754	5.637	40.409	—	—
3. Opérations financières	974	732	242	8.856.142	5.961.169	875.280	75.130	684.358	1.140.506	53.046
4. Importation, exportation	93	64	29	169.947	14.613	18.243	2.645	11.029	2.000	100
5. Commerce de fer et métaux	43	40	3	44.070	7.960	11.653	2.931	6.317	500	30
6. Comm. d'hab. et d'ameublem.	226	170	56	494.063	177.688	42.565	4.266	26.038	117.645	6.040
7. Comm. de produits aliment.	208	154	54	269.040	88.336	27.231	3.231	12.282	21.506	1.195
8. Commerces divers	1.451	1.076	375	1.185.603	166.743	157.068	29.649	73.910	70.031	3.467
9. Sucreries	35	33	2	410.939	98.505	35 276	2.002	28.716	116.429	6.686
10. Meuneries	44	42	2	211.848	63.150	35.085	490	23.675	805	47
11. Brasseries	169	145	24	738.016	303.772	89.514	6.541	60.502	52.156	2.966
12. Distilleries d'alcool	16	11	5	43.142	13.392	3.075	1.009	2.556	—	—
13. Industries alimentaires	227	154	73	636.688	176.818	72.241	22.451	45.992	21.481	1.100
14. Carrières	134	93	41	499.188	127.540	46.622	24.392	31.646	26.329	1.604
15. Charbonnages	67	63	4	1.828.181	999.884	357.983	591	242.571	799.691	36.557
16. Mines	17	13	4	351.965	— *144.160*	13.323	368	797	16.240	784
17. Gaz	20	18	2	689.720	69.186	113.738	683	104.494	32.987	1.760
18. Électricité	64	59	5	3.704.492	612.323	526.830	1.344	437.957	696.593	32.844
19. Constructions électriques	95	70	25	396.164	150.515	57.206	2.472	40.723	46.957	2.664
20. Hôtels, théâtres, cinémas	263	166	97	357.200	30.132	18.406	14.718	8.840	65.426	2.822
21. Imprimerie, publicité	228	175	53	188.486	80.283	30.937	5.214	17.042	8.338	425
22. Textiles	560	422	138	2.780.796	1.032.054	194.237	50.559	135.618	121.132	6.045
23. Mat. artif. et prod. céramiq.	217	157	60	950.649	271.462	64.433	8.885	45.534	115.542	6.633
24. Métallurgie	456	382	74	4.113.593	1.787.202	662.846	19.792	411.776	1.643.167	75.243
25. Constr. (bâtim. et trav. publ.)	196	139	57	534.385	148.076	36.699	11.022	21.469	21.299	1.064
26. Papeteries	39	35	4	448.367	130.067	52.831	158	33.055	59.080	3.275
28. Produits chimiques	203	173	30	1.842.457	322.185	214.783	3.321	161.463	265.497	12.832
29. Industries du bois	104	76	28	162.077	53.926	13.154	7.586	4.149	8.975	445
30. Tanneries et corroiries	51	36	15	221.012	38.603	18.456	6.177	9.782	463	26
31. Automobiles	15	12	3	128.350	11.387	128.468	587	123.634	—	—
32. Verreries et cristalleries	57	41	16	666.480	148.636	44.901	6.968	33.694	1.257	70
33. Glaceries	6	6	—	331.206	213.699	58.033	—	52.756	157.947	8.007
34. Industries diverses	571	433	138	1.868.528	406.090	200.568	19.535	116.439	195.460	10.286
35. Chemins de fer	16	12	4	136.653	31.533	14.532	616	11.381	45.839	1.590
36. Chemins de fer vicinaux	1	1	—	9.000	301	998	—	731	—	—
37. Navigation et aviation	141	120	21	458.143	31.336	72.764	469	43.249	80.117	4.255
38. Télégraphes et téléphones	2	2	—	252.200	55.823	52.297	—	43.895	—	—
39. Tramways électriques	7	7	—	172.464	396.202	60.032	—	49.245	44.770	2.094
40. Autobus	10	9	1	20.292	— *7.943*	1.088	1.101	276	—	—
41. Transports non dénommés	95	78	17	95.419	23.607	21.478	1.578	14.816	4.570	247
42. Divers non dénommés	49	30	19	41.562	2.531	1.032	236	591	8.224	351
TOTAL	7.384	5.633	1.751	38.914.348	15.202.808	4.787.909	344.848	3.383.952	6.752.941	314.528
B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo Belge.										
1. Banques et soc. financières	28	21	7	701.051	410.257	87.316	31.170	58.307	22.564	902
2. Sociétés commerciales	27	22	5	450.907	41.282	44.183	1.650	26.849	—	—
3. Sociétés industrielles	72	67	5	1.960.537	673.217	733.792	1.919	433.508	186.832	10.795
4. Sociétés agricoles	58	40	18	498.884	60.706	100.874	4.924	58.359	24.250	1.042
5. Sociétés diverses	13	11	2	2.254.113	514.245	130.140	5.047	117.562	316.943	12.884
TOTAL	198	161	37	5.865.492	1.699.707	1.096.305	44.710	694.585	550.589	25.623
C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger.										
1. Sociétés d'électricité	7	6	1	358.182	110.878	26.751	11	23.873	72	4
2. Chemins de fer	5	4	1	625.692	101.278	37.516	812	29.257	489.119	27.074
3. Tramways	13	5	8	292.362	123.414	21.748	9.434	20.501	78.630	3.981
4. Plantations	9	7	2	164.150	1.533	10.295	7.235	5.624	—	—
5. Sociétés diverses	78	63	15	2.100.925	598.008	198.862	28.322	139.197	292.705	15.206
TOTAL	112	85	27	3.541.311	935.111	295.172	45.814	218.452	860.526	46.265
TOTAL GÉNÉRAL	7.694	5.879	1.815	48.321.151	17.837.626	6.179.386	435.372	4.296.989	8.164.056	386.416

RENDEMENT DES SOCIETES ANONYMES BELGES EXPLOITANT A L'ETRANGER.

RUBRIQUES	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Bénéfice brut mis en paiement pendant l'année	Dette obligataire	Coupons bruts payables en 1938
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			
				(milliers de francs)						
1*a*. Banques privées	2	2	—	130.000	105.064	15.755	—	14.015	—	—
2. Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Opérations financières	16	14	2	400.655	159.150	24.682	13.640	19.957	69.763	3.097
4. Exportations, importations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Comm. d'habill. et d'ameubl.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7. Commerce de produits alim.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8. Commerces divers	6	6	—	22.150	1.758	14.466	—	12.742	9.449	587
9. Sucreries	4	4	—	276.500	78.997	22.668	—	3.652	3.749	190
10. Meuneries	1	1	—	2.000	201	—	—	—	—	—
11. Brasseries	3	3	—	12.325	11.137	4.071	—	3.605	4.452	200
12. Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13. Autres industries alimentaires	1	1	—	7.000	51	389	—	364	—	—
14. Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15. Charbonnages	4	3	1	210.285	147.412	30.908	10.771	23.931	—	—
16. Mines et autres ind. extract.	15	7	8	390.053	41.366	20.055	2.637	6.100	187.996	9.904
17. Gaz	2	2	—	13.432	— *943*	1.432	—	1.238	72	4
18. Électricité	5	4	1	344.750	111.821	25.319	11	22.635	—	—
19. Constructions électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20. Hôtels, théâtres, cinémas	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21. Imprimerie, publicité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22. Textiles	3	1	2	53.100	— *9.918*	2.428	2.166	2.450	—	—
23. Mat. artif. et prod. céramiq.	1	1	—	25.000	3.360	3.810	—	2.325	—	—
24. Métallurgie, sidérurgie	4	4	—	87.207	10.344	435	—	70	342	15
25. Constr. (bât. et trav. publ.)	1	1	—	4.000	303	214	—	214	—	—
26. Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27. Plantations	7	6	1	194.000	26.310	9.889	5.381	5.260	—	—
28. Produits chimiques	5	5	—	300.050	15.302	36.224	—	32.131	15.000	1.124
29. Industries du bois	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30. Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31. Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32. Verreries et cristalleries	1	1	—	20.798	9.052	6.019	—	3.373	—	—
33. Glaceries	1	—	1	3.750	— *2.960*	—	376	—	3.000	135
34. Industries diverses	9	8	1	113.102	4.047	16.889	114	14.582	474	21
35. Chemins de fer	4	3	1	620.892	100.936	37.426	812	29.183	492.060	27.220
36. Chemins de fer vicinaux	1	1	—	4.800	342	90	—	74	993	50
37. Navigation et aviation	2	2	—	5.500	— *640*	255	—	50	—	—
38. Télégraphes et téléphones	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques	14	5	9	299.962	122.619	21.748	9.906	20.501	73.176	3.718
40. Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41. Transports non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
42. Divers non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	112	85	27	3.541.311	935.111	295.172	45.814	218.452	860.526	46.265

Ces indications statistiques relatives aux émissions d'actions et d'obligations et plus particulièrement celles qui précisent la nature et les modalités de ces opérations, montrent qu'abstraction faite des opérations financières réalisées pour compte des pouvoirs publics ainsi que des importantes opérations de conversion d'emprunts et d'incorporation de réserves au capital auxquelles il fut procédé au cours des récentes années, le marché des capitaux au sens strict de cette expression, n'intervient plus que dans une mesure extraordinairement réduite dans la satisfaction des besoins de crédit de l'économie privée du pays. Sans doute, ces appels de crédit ne sont-ils plus aussi importants qu'ils l'étaient autrefois. Jusqu'à un certain point également, les événements de ces dernières années et surtout l'évolution politique internationale ont contribué à accentuer la réserve dont témoignent les détenteurs de capitaux. Autre élément d'ordre plus permanent, des modifications profondes sont intervenues dans les méthodes de financement

des entreprises. Très nombreux et très divers sont en réalité les facteurs susceptibles d'expliquer cette évolution; ils ne sont point non plus indépendants les uns des autres. Quels qu'ils soient, l'évolution qu'ils ont déterminée mérite attention, le marché des capitaux et notamment les émissions publiques d'actions et d'obligations étant par excellence l'instrument de répartition de l'épargne en quête d'emploi. Quelque justifiées qu'aient pu être parfois les critiques adressées au fonctionnement de ce marché, il reste que sa contraction implique nécessairement un rétrécissement correspondant du champ possible des investissements qui s'offrent à l'épargne en même temps qu'il aggrave les obstacles d'ordre financier auxquels se heurte le développement d'initiatives nouvelles en matière industrielle, commerciale et financière. A une époque où l'on peut croire que la structure économique du pays est appelée à subir certains aménagements importants et où il importe en conséquence de conserver au mécanisme de la distribution de l'épargne et du crédit toute la souplesse désirable, l'inactivité du marché des capitaux, si elle venait à se prolonger, ne serait pas sans effet défavorable sur l'économie nationale et ses possibilités de progrès. Les méthodes d'auto-financement, quelque intéressantes et justifiées qu'elles soient du point de vue des entreprises particulières, ne répondent pas à ces besoins d'ordre général qui viennent d'être indiqués.

Ce n'est point assurément que les ressources financières nécessaires à l'approvisionnement du marché fassent défaut. Bien que des informations statistiques suffisamment complètes manquent, l'on a de bonnes raisons de croire que l'épargne demeure abondante. En fait, les revenus professionnels en 1938 n'ont pas été sensiblement inférieurs à ceux de l'année précédente et sont ainsi demeurés largement au-dessus de ce qu'ils étaient au cours des années antérieures.

TABLEAU XXX.

Profits et dividendes dans l'industrie belge.

ANNÉES	Capital versé (*en millions de francs*)	SOLDE BÉNÉFICIAIRE		BÉNÉFICE DISTRIBUÉ		
		Montant absolu (*en millions de francs*)	en % du capital versé	Montant absolu (*en millions de francs*)	en % du capital versé	en % du solde bénéficiaire
1932	49.539	1.410	2,85	2.447	4,94	173,55
1933	48.907	789	1,61	2.135	4,36	270,60
1934	48.685	1.334	2,74	2.183	4,48	163,64
1935	44.715	1.655	3,70	2.167	4,85	130,94
1936	44.980	3.047	6,77	2.869	6,38	94,16
1937	45.890	4.821	10,51	3.787	8,25	78,55
1938	48.321	5.744	11,89	4.297	8,89	74,81

Quant aux revenus de la fortune acquise, il y a lieu d'observer que l'année 1938 bénéficiant encore de la conjoncture favorable de l'année 1937, accuse des distributions de dividendes et d'intérêts en progression sur celles de cette dernière année. Thésaurisée sous une forme ou une autre ou bien encore transférée partiellement à l'étranger, l'épargne constituée au moyen de ces revenus ne s'offre toutefois plus sur le marché national.

Déterminée par l'incertitude de la situation politique internationale, accentuée par les discussions passionnées dont les finances publiques du pays ont été l'objet, cette réserve extrême de l'épargne belge ne s'est point seulement traduite par un resserrement du marché mais également par une hausse du loyer des capitaux. D'une année à l'autre, celle-ci apparaît appréciable lorsque l'on tient compte des abondantes disponibilités dont le marché a témoigné au cours des derniers mois de l'exercice et qui ont d'ailleurs per-

TABLEAU XXXI.

Emissions et distributions de dividendes des sociétés et intérêts de la dette publique

(*en milliers de francs*).

ANNÉES	Émissions apparentes de capitaux frais	Bénéfices distribués aux actionnaires, sans déduction de la taxe mobilière	Coupons d'obligations payés, sans déduction de la taxe mobilière	Intérêts des emprunts intérieurs des pouvoirs publics	Total des dividendes et intérêts distribués
1932	687.336	2.447.006	587.650	1.682.842	4.717.498
1933	544.361	2.134.748	600.282	1.858.294	4.593.324
1934	326.345	2.182.970	571.252	1.963.086	4.717.308
1935	469.844	2.167.319	564.900	1.920.726	4.652.945
1936	320.136	2.869.383	565.925	2.033.950	5.469.258
1937	945.543	3.787.107	476.458	1.881.037	6.144.602
1938	503.852 (1)	4.296.989	386.416	2.043.739	6.727.144

(1) Chiffre provisoire.

TABLEAU XXXII.

Rendement et émissions des sociétés industrielles et commerciales belges, par catégories d'industries.

(Montants nominaux en milliers de francs.)

CATÉGORIES	1932		1933		1934		1935		1936			1937			1938		
										Capitaux investis (actions et obligations)			Capitaux investis (actions et obligations)			Capitaux investis (actions et obligations)	
	Dividendes bruts	Capitaux investis pendant l'année (actions et obligations)	Dividendes bruts	Capitaux investis pendant l'année (actions et obligations)	Dividendes bruts	Capitaux investis pendant l'année (actions et obligations)	Dividendes bruts	Capitaux investis pendant l'année (actions et obligations)	Dividendes bruts	Chiffres globaux	dont incorporat. de réserves	Dividendes bruts	Chiffres globaux	dont incorporat. de réserves et émiss. pour rembours. d'anciens emprunts	Dividendes bruts	Chiffres globaux	dont incorporat. de réserves et émiss. pour rembours. d'anciens emprunts
Industries de biens de production :																	
Métallurgie-sidérurgie ...	71.373	37.982	60.268	203.405	72.207	51.020	111.232	319.047	154.702	708.715	438.144	307.638	1.745.767	1.451.156	411.846	193.075	46.615
Charbonnages	58.169	50.182	54.101	52.142	43.341	42.000	40.907	7.300	104.972	225.120	55.638	171.588	378.900	328.120	242.571	115.727	45.377
Mines.....	18.654	9.000	15.350	18.313	—	2.350	—	602	2.649	23.330	3.000	420	41.661	27.000	797	3.600	—
Produits chimiques	56.009	41.545	49.645	11.980	55.821	40.945	50.357	248.823	126.879	98.488	48.700	117.166	413.287	184.152	161.463	161.552	83.139
Constructions électriques.	74.916	12.995	61.916	20.381	64.078	27.555	38.421	30.545	43.647	37.122	17.100	35.734	27.832	17.691	40.723	5.497	50
TOTAL...	279.121	151.704	241.280	306.221	235.447	163.870	240.917	606.317	432.849	1.092.775	562.582	632.546	2.607.447	2.008.119	857.400	479.451	175.181
Industries de biens de consommation durable :																	
Construction	26.681	47.831	32.234	31.930	39.810	25.541	39.573	20.839	19.107	24.519	—	16.550	28.859	13.800	21.469	46.266	15.750
Matériaux artificiels	38.559	10.325	19.274	10.483	23.482	16.850	16.709	4.339	36.975	41.365	21.431	42.691	85.953	66.400	45.534	74.767	58.005
Verreries	39.176	400	34.039	8.275	22.094	5.550	26.813	2.400	48.178	6.710	6.710	43.885	12.175	2.875	33.694	10.615	—
Glaceries	35.529	122.569	50.036	—	50.763	—	50.915	891	61.245	48.000	48.000	68.723	200.394	199.000	52.756	—	—
TOTAL...	139.945	181.125	135.583	50.688	136.509	47.941	134.010	28.469	165.505	120.594	76.141	171.849	327.381	282.075	153.453	131.648	73.755
Industries de biens de consommation :																	
Textiles	72.734	258.053	53.434	60.743	67.654	81.886	69.318	56.886	152.704	279.752	173.000	194.655	407.792	307.540	135.618	89.361	11.393
Électricité.....	281.577	134.400	278.434	264.850	306.184	30.890	335.529	274.050	343.011	310.255	254.250	382.403	820.050	611.288	437.957	114.870	52.120
Sucreries	42.196	106.000	44.419	6.600	36.612	—	19.976	163.000	22.775	10.482	3.700	29.063	19.400	19.400	28.716	—	—
Meuneries	30.712	3.600	14.582	—	18.197	12.750	19.835	23.800	21.265	84.596	66.890	24.396	53.406	37.950	23.675	16.350	4.025
Brasseries	54.416	25.128	69.032	13.811	66.942	25.910	60.855	80.741	60.750	165.161	26.732	58.669	116.205	91.562	60.502	45.027	23.451
Autres industries alimentaires	44.866	42.882	32.821	24.117	36.596	20.480	36.027	16.664	50.235	176.459	16.760	53.533	165.670	102.730	45.992	114.131	63.400
TOTAL...	526.501	570.063	492.722	370.121	532.185	171.916	541.540	615.141	650.740	1.026.705	541.332	742.719	1.582.523	1.170.470	732.460	379.739	154.389

mis le placement d'emprunts relativement importants. Peu marquée en ce qui concerne l'argent à court terme sur lequel l'Institut d'émission a pu exercer l'action régulatrice que lui assignent ses fonctions dans les limites étroites que fixent ses statuts, cette hausse apparaît beaucoup plus accusée pour l'argent à moyen et à long terme.

Ainsi que la chose a été indiquée précédemment, le taux de capitalisation de la rente unifiée 4 p. c. est passé en un an de 4,11 p. c. à 4,51 p. c. Les émissions de diverses collectivités publiques et notamment celles du Crédit Communal de même que le marché des obligations industrielles accusent les mêmes tendances. Pour ces dernières valeurs, le taux de 4 1/2 p. c. net de tous impôts, en faveur encore au début de l'exercice pour l'émission publique d'obligations nouvelles, a fait place au taux de 5 p. c. net de tous impôts, les prix d'émission variant entre 97 et 99 p. c.

Le rapport de la Banque Nationale n'a pas manqué de faire observer que ce phénomène était propre au marché belge. D'une année à l'autre, un abaissement du loyer de l'argent à long terme s'est encore produit sur les marchés de New-York, de Stockholm et de Zurich. Sur les marchés hollandais et allemand, les taux sont pratiquement les mêmes à une année de distance. S'ils se sont quelque peu relevés sur le marché de Londres, la hausse a cependant été de peu d'ampleur comparativement à celle qui a caractérisé le marché belge.

Cette évolution n'est pas sans effet préjudiciable pour notre économie. D'un point de vue immédiat, la hausse du taux de l'argent aggrave les charges financières d'emprunts éventuels et limite de ce fait les possibilités de soutien que, par leurs initiatives, les pouvoirs publics sont susceptibles d'apporter à l'activité économique, dans la conjoncture présente. A plus longue échéance, des taux relativement élevés d'intérêt peuvent avoir une répercussion sérieuse sur la structure économique d'un pays. En compromettant les possibilités d'adaptation rapide de cette structure, ils ne sont point sans affaiblir finalement l'efficience dont celle-ci témoigne à l'égard d'économies concurrentes. Si l'on estime que le maintien d'un prix de revient avantageux doit inspirer la conduite de notre politique économique, le loyer de l'argent constitue à notre époque et à cet égard, un facteur qui, à longue échéance, doit s'avérer non moins important que le taux de rémunération des autres agents qui collaborent à l'œuvre de production. Aussi, les pouvoirs publics, par le souci qu'ils apportent à la gestion des finances publiques et le public en général, par la confiance qu'il accorde aux destinées du pays et qu'il traduit par la collaboration active prêtée à la satisfaction des besoins financiers de l'économie nationale, assument-ils une responsabilité dont la gravité, dans la conjoncture présente, ne saurait être assez soulignée.

TABLEAU XXXIII.

Pertes et décapitalisation des compagnies par actions.

ANNÉES	Pertes de l'année	Réductions de capital	Liquidations et fusions	Emissions apparentes de capitaux frais
	(En milliers de francs)			
1932	2.047.674	1.425.940	1.393.015	687.336
1933	2.103.787	1.142.210	705.766	544.361
1934	1.669.209	1.306.184	1.442.119	326.345
1935	1.219.768	2.164.803	3.017.690	469.844
1936	1.169.540	1.961.853	764.550	320.136
1937	469.276	765.767	947.117	945.543
1938	435.372	740.419	877.950	(1) 503.852

(1) Chiffre provisoire.

IV. — LES FINANCES PUBLIQUES

L'accroissement des dépenses publiques, phénomène universel et constant, s'est poursuivi avec une telle intensité au cours de 1938, qu'il a pris la valeur d'un fait nouveau.

A 15,52 milliards de francs, le total des dépenses dépasse de 3,24 milliards ou 20,9 p. c. celui de 1929, année prospère, et de 4,33 milliards ou 28,2 p. c. celui de 1933, année de crise et de déflation.

Pour apprécier à sa juste valeur la répercussion de cette progression sur la vie économique, il faudrait pouvoir rapporter l'incidence de la charge fiscale au revenu national. Mais cette dernière notion est peu précise et les évaluations auxquelles elle s'est prêtée ont abouti à des résultats dont les écarts vont du simple au double.

Toutefois, dès que les mouvements évolutifs des dépenses publiques et de la vie économique se dirigent en sens opposé, il existe des risques de rupture d'équilibre d'autant plus menaçants que la discordance s'accentue.

Voilà précisément ce qui se présente depuis des années : tandis que les dépenses publiques s'accroissent, les indices de l'activité économique du pays vont déclinant. De 1928 à 1938, l'indice de la pro-

TABLEAU I. **Tableau d'ensemble des recettes fiscales de l'Etat de 1928 à 1938.**

ANNÉES	Impôts directs	Douanes	Accises	Timbres et taxes assimilées	Recettes diverses	Total
I. EN VALEUR ABSOLUE.						
1928	3.217	1.097	901	2.761	1.204	9.180
1929	3.673	1.319	990	2.644	1.455	10.081
1930	2.868	1.336	974	1.683	1.211	8.072
1931	2.678	1.303	1.029	1.663	855	7.528
1932	2.338	1.556	1.113	1.855	778	7.640
1933	2.883	1.496	1.273	2.057	766	8.475
1934	2.797	1.497	1.247	1.986	664	8.191
1935	2.647	1.456	1.327	2.187	749	8.366
1936	3.006	1.554	1.086	2.419	974	9.039
1937	2.824	1.587	1.204	2.816	1.061	9.492
1938	3.141	1.544	1.297	2.561	989	9.532
II. EN POURCENTAGE PAR RAPPORT A 1928.						
1928	100	100	100	100	100	100
1929	114	120	110	96	121	110
1930	89	122	108	61	101	88
1931	83	119	114	60	71	82
1932	73	142	124	67	65	83
1933	90	136	141	75	64	92
1934	87	136	138	72	55	89
1935	82	133	147	79	62	91
1936	93	142	121	88	81	98
1937	88	145	134	102	88	103
1938	98	141	144	93	82	104
III. EN POURCENTAGE DU TOTAL ANNUEL.						
1928	35,1	11,9	9,8	30,1	13,1	100
1929	36,4	13,1	9,8	26,2	14,5	100
1930	35,5	16,6	12,1	20,8	15,0	100
1931	35,6	17,3	13,7	22,1	11,3	100
1932	30,6	20,4	14,6	24,2	10,2	100
1933	34,0	17,7	15,0	24,3	9,0	100
1934	34,1	18,3	15,2	24,3	8,1	100
1935	31,6	17,4	15,9	26,1	9,0	100
1936	33,2	17,2	12,0	26,8	10,8	100
1937	29,8	16,7	12,7	29,6	11,2	100
1938	32,9	16,2	13,6	26,9	10,4	100

duction industrielle a diminué de 28,8 p. c. et la valeur du commerce extérieur de 49,5 p. c., cependant que le montant des dépenses publiques se relevait de 4 p. c. Si l'on fait porter la comparaison sur les années 1913 et 1938, les résultats deviennent plus saisissants encore : la valeur de notre commerce extérieur est tombée de 39,3 p. c., tandis que l'augmentation de nos dépenses publiques a pris la proportion de 109 p. c.

Sans doute ces pourcentages n'ont-ils pas de valeur absolue, l'accroissement des débours de l'Etat étant pour partie apparent, tant à cause de la réduction du pouvoir d'achat de la monnaie qu'à la suite du développement des exploitations publiques et des réformes opérées dans la rédaction des écritures et des comptes publics. Mais ils traduisent une tendance dont les manifestations se sont révélées particulièrement gênantes au cours des dernières années.

Ces faits sont communs à la plupart des pays. Mais leur généralité ne réduit pas leur nocivité. Et s'il est des dépenses établies de nature incompressible, s'il en est de nouvelles qui le sont également et que l'évolution de l'esprit de prévoyance et de la notion de service public entraîne fatalement, il en est d'autres que seul le relâchement des mœurs politiques et l'affaiblissement du contrôle exercé par le Parlement sur l'exécution des budgets expliquent sans les justifier.

Il convient d'insister là-dessus dans une période où la notion de responsabilité appliquée aux dépenses publiques se vide de plus en plus de son contenu, surtout depuis que les besoins si difficiles à mesurer de l'économie de guerre s'infiltrent peu à peu dans l'économie de paix.

***

La comparaison des chiffres de 1938 et de 1929 montre que la Belgique est un des pays européens où l'accroissement des dépenses publiques est le plus important. Le pourcentage d'accroissement est de 27,9 p. c. pour la Belgique, 37,6 p. c. pour la Suisse, 57,2 p. c. pour la Suède, mais seulement de 23,9 p. c. pour la France, 13,8 p. c. pour le Danemark, 11,7 p. c. pour la Grande-Bretagne et l'Irlande et 8,6 p. c. pour les Pays-Bas.

L'augmentation paraît plus forte encore si l'on compare les chiffres actuels à ceux de la période de crise 1930-1935, la Belgique se classant, avec la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Pologne et la Hongrie, parmi les pays qui ont réduit leurs dépenses pendant la crise et qui ont, par contre, entrepris une politique de travaux publics active à la fin de la dépression.

La recherche de la nature de cette augmentation révèle qu'en règle générale il s'agit d'une accentuation de l'intensité des causes traditionnelles d'accroissement réel : développement de l'esprit de prévoyance, extension des besoins publics et des devoirs de solidarité sociale, causes d'ordre purement politique et d'ordre financier.

Toutefois, il est impossible de mesurer l'importance réelle de ces facteurs et de chiffrer leur incidence proportionnelle dans l'ensemble des dépenses publiques. La discrimination est délicate. Cela apparaît principalement quand on songe aux dépenses d'armement. Il est pour ainsi dire impossible d'y faire une distinction entre les dépenses civiles et militaires. Les circonstances dans lesquelles se déroule la vie des peuples depuis plusieurs années exigent dès le temps de paix l'organisation d'une nation fortement armée. En outre, un grand nombre de travaux publics visant au perfectionnement de l'infrastructure économique du pays : routes, autostrades, aménagements de ports et de terrains d'aviation, absorbe la majeure partie des capitaux employés à la mise en chantier des plans de dépenses. Ces capitaux intéressent évidemment le rendement de l'économie nationale, mais satisfont également des exigences d'ordre stratégique. Les seules dépenses du Ministère de la Défense nationale n'épuisent donc pas la totalité des charges qu'impose au pays la défense nationale.

En ce qui concerne le classement des dépenses en vue de la connaissance de leur caractère économique, les seuls chiffres dont on dispose sont ceux de l'exposé général du budget. Il en ressort que, de 1935 à 1938, les dépenses de personnel ont été augmentées de 761 millions par suite de la progression normale des carrières, des mouvements de l'indice des prix de détail et de l'élargissement des effectifs. Dans ce total, la Défense nationale intervient pour 215 millions de francs dont 184 millions pour la rémunération des militaires de rang subalterne, du chef de l'extension du système des volontaires appointés. En outre, l'enseignement primaire seul exige 50 millions de plus en raison de l'élargissement des cadres du personnel enseignant.

Les dépenses de matériel et d'entretien ont crû de 243 millions, principalement à cause de la hausse du coût des marchandises.

Pour les pensions, l'augmentation est de 655 millions, dont 395 millions sont dus à l'accroissement du nombre des bénéficiaires.

La politique sociale a donné lieu à environ 300 millions de dépenses nouvelles destinées surtout aux allocations de chômage.

Enfin, l'effort du gouvernement dans le domaine social appert mieux encore à l'examen de l'ensemble des débours pour pensions de vieillesse et des mineurs, allocations familiales, aux estropiés, et au service médico-pharmaceutique des associations mutualistes qui passe de 370 millions environ en 1928 à 980 millions environ en 1938.

Les dépenses purement militaires méritent une mention spéciale. De 1935 à 1938, elles sont en augmentation d'environ 384 millions et passent de 894 millions à 1.278 millions.

Dans une période de dépenses croissantes, l'attention doit être attirée particulièrement sur la part prise par le service de la dette dans l'ensemble des dépenses ordinaires. Malgré la dépréciation des monnaies, qui a modifié sensiblement la valeur de la dette intérieure et extérieure au cours des dernières années, cette part est encore très importante. La proportion moyenne était de 31,2 p. c. en Belgique pour la période 1929-1934 et de 28,3 p. c. pour les années 1935 à 1938. Ce taux est très élevé. La moyenne de 1935-1938 est de 28 p. c. en Grande-Bretagne et en Italie, de 23,2 p. c. en Suisse et de 21,3 p. c. en France. Elle est seulement de 16,3 p. c. aux Pays-Bas, de 15,5 p. c. au Danemark et de 9,3 p. c. en Suède.

La faible proportion de la dette à court terme est partiellement cause de la lourdeur de cette charge. Au fur et à mesure que la dette publique s'accroît, on ressent plus le besoin d'organiser le marché de la dette à court terme qui se révèle généralement avantageuse aux charges d'intérêt. Depuis la crise de 1930-1935, certains Etats ont mis à profit les avantages de la dette flottante, la baisse des taux sur le marché de l'argent ayant permis de procéder à des conversions massives. De cette façon, le taux moyen de la dette publique a pu être ramené de 3,67 p. c. à 2,66 p. c. entre 1932-1933 et 1937-1938 en Grande-Bretagne, de 3,76 p. c. à 2,36 p. c. entre 1930 et 1937 aux Etats-Unis et de 4,58 p. c. à 3,95 p. c. entre les mêmes dates en Suède, cependant qu'en Belgique le taux moyen de la dette publique, abstraction faite des dettes interalliées et y compris l'amortissement de certaines dettes : annuités pour rachats de chemins de fer, annuités à payer au Crédit Communal, a passé de 5,53 p. c. en 1930 à 6,31 p. c. en 1935, 5,14 p. c. en 1937 et 5,40 p. c. en 1938.

* * *

Les moyens utilisés pour couvrir ces dépenses n'ont rien présenté de neuf au cours de 1938. Toutefois, le niveau particulièrement élevé des frais de l'Etat et leur progression continue ont accentué les difficultés aussi bien en matière d'impôts qu'en matière d'emprunts. Les chiffres du tableau suivant donnent une image frappante de la part croissante des dépenses non couvertes par l'impôt et par les recettes ordinaires.

Les dépenses non couvertes par les recettes, non compris les emprunts, ont atteint 9.702 millions pendant les années de crise 1930 à 1935. De 1936 à 1938, et bien que ces années aient enregistré des résultats économiques beaucoup plus favorables, les recettes ordinaires ont été inférieures aux dépenses totales de 9.981 millions. Alors qu'au cours de la première période la politique de déflation était parvenue à réduire notablement la proportion de dépenses non couvertes par les recettes ordinaires, cette proportion s'est gonflée de 18,1 p. c. en 1936 à 28,4 p. c. en 1938.

(*En millions de francs.*)

ANNÉES	Dépenses totales	Recettes totales (non compris les emprunts)	Dépenses non couvertes par les recettes ordinaires		Rendement de l'ensemble des impôts	Part des dépenses non couverte par l'impôt	
				%			%
1928 ..	10.800	12.362	+ 1.562	+ 14,4	9.134	1.666	15,4
1929 ..	12.277	13.800	+ 1.523	+ 12,4	10.010	2.267	18,5
1930 ..	13.857	11.136	— 2.721	— 19,6	8.069	5.788	41,8
1931 ..	12.078	9.797	— 2.281	— 18,8	7.525	4.553	37,7
1932 ..	11.652	9.025	— 2.627	— 22,5	7.642	4.010	34,4
1933 ..	11.186	10.437	— 749	— 6,6	8.476	2.710	24,2
1934 ..	11.272	9.948	— 1.324	— 11,7	8.193	3.079	27,3
1935 ..	13.567	14.292	+ 725	+ 5,3	8.331	5.236	38,6
1936 ..	13.846	11.338	— 2.508	— 18,1	9.032	4.814	34,8
1937 ..	14.195	11.132	— 3.063	— 21,5	9.492	4.703	33,1
1938 ..	15.525	11.115	— 4.410	— 28,4	9.784	5.741	37,0

L'année 1935 a fait exception à cette règle. Les recettes ont dépassé de 725 millions ou 5,3 p. c. le total des dépenses de l'Etat. Ce résultat n'a toutefois été acquis qu'en incorporant aux recettes extraordinaires le produit de la réévaluation de l'encaisse de la Banque Nationale de Belgique, pour un montant de 3.730 millions et celui de la reprise des billets de 50 francs pour un montant de 525 millions. Ceci signifie que, depuis 1929, les finances publiques sont entrées dans un cycle de déficits qui, depuis 1933, est allé en s'aggravant, les dépenses ayant fait un bond considérable depuis 1935.

En 1938, le rendement de l'ensemble des impôts n'a plus représenté que 63 p. c. des dépenses totales. La progression des recouvrements ne suit aucunement le rythme d'accroissement des dépenses. Il est impossible de savoir si cette lenteur provient du fait que la limite maximum de la charge fiscale est atteinte. Dans tous les cas, il y a peu de doute au fait que cette charge s'accentue.

L'amélioration des rendements est due au fait que les recouvrements de 1938 enregistrent en partie les résultats économiques favorables de 1937. Par rapport à 1935, l'amélioration est de fr. 1.184 millions au lieu de 1.609 millions, évaluation contenue dans l'exposé général du budget. Aux deux époques envisagées, les systèmes fiscaux en vigueur sont sensiblement équivalents. L'on peut donc considérer qu'aucune cause systématique n'est venue troubler la comparaison générale des rendements. L'augmentation des recouvrements pendant l'année sous revue prouve une fois de plus que les impôts accusent avec retard les changements de l'évolution économique, aussi bien lorsque celle-ci se dirige vers l'essor que vers le déclin.

TABLEAU II.

Rendement des impôts (1)

(non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(En millions de francs.)

NATURE DES IMPOTS	EXERCICE 1935		EXERCICE 1936		EXERCICE 1937		EXERCICE 1938	
	Recettes effectuées	Evaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Evaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Evaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Evaluat. budgétaires
Contributions directes :								
Contribution foncière	317	425	347	366	351	360	353	362
Taxe mobilière	488	484	669	552	815	700	919	875
Taxe professionnelle	384	520	494	563	603	575	648	725
Impôt personnel complémentaire	184	192	230	217	248	225	283	280
Contribution nationale de crise	499	593	586	600	263	650	360	(2)
Autres impôts directs	272	281	298	266	347	301	353	342
Recettes diverses	476	419	382	483	197	305	225	260
TOTAL...	**2.620**	**2.914**	**3.006**	**3.047**	**2.824**	**3.116**	**3.141**	**2.844**
Douanes et accises :								
Douanes	1.456	1.468	1.554	1.480	1.587	1.531	1.544	1.650
Accises	1.103	1.084	1.086	1.287	1.204	1.273	1.297	1.430
Taxes spéciales de consommation	198	208	197		207		205	
Recettes diverses	35	31	12	17	19	11	15	14
TOTAL...	**2.792**	**2.791**	**2.849**	**2.784**	**3.017**	**2.815**	**3.061**	**3.094**
Enregistrement :								
Enregistrement et transcription	521	360	495	570	546	485	486	515
Hypothèques. — Droit d'inscription	5	5	5	5	5	4	6	3
Successions	186	192	231	224	254	206	244	200
Timbre et taxes assimilées au timbre	2.187	2.005	2.419	2.244	2.816	2.515	2.561	3.225
Autres impôts	37	31	34	38	30	36	33	24
TOTAL...	**2.936**	**2.593**	**3.184**	**3.081**	**3.651**	**3.246**	**3.330**	**3.967**
TOTAL GÉNÉRAL...	**8.348**	**8.298**	**9.039**	**8.912**	**9.492**	**9.177**	**9.532**	**9.905**
Excédent (+) ou déficit (—) des recettes sur les évaluations budgétaires	**+ 50**		**+ 127**		**+ 315**		**— 373**	

(1) L'exercice 1935 se termine le 30 septembre 1936.
L'exercice 1936 se termine le 31 juillet 1937.
L'exercice 1937 se termine le 31 mai 1938.
L'exercice 1938 se termine le 31 mars 1939.
(2) Impôt rétabli par la loi du 17 juin 1938.

TABLEAU III.

Dette publique belge

(millions de francs).

DATES DES SITUATIONS	DETTE INTÉRIEURE			DETTE EXTÉRIEURE		DETTE TOTALE
	consolidée	à court et moyen terme (1)	totale	consolidée	à court et moyen terme	
31 décembre 1932	27.241	1.437	28.678	26.398	498	55.574
30 septembre 1933	28.620	1.740	30.360	26.125	864	57.349
30 septembre 1934	28.474	1.630	30.104	26.611	—	56.715
30 septembre 1935	31.592	1.431	33.023	20.955	1.202	55.180
31 août 1936	32.010	1.431	33.441	21.453	905	55.799
31 août 1937	35.024	1.316	36.340	20.140	775	57.255
31 août 1938	34.665	1.705	36.370	19.139	734	56.243

(1) Non compris la dotation des combattants, ni les avoirs des particuliers en comptes chèques postaux.

L'accroissement des recouvrements a été fourni par les contributions directes (impôts cédulaires, impôt complémentaire personnel et contribution nationale de crise) pour 521 millions ou 44 p. c., par les droits de douane et d'accises pour 269 millions ou 22,7 p. c., par l'enregistrement (comprenant les droits d'enregistrement proprement dits, les droits de succession, le produit des droits de timbre et des taxes assimilées) pour 394 millions ou 33,3 p. c.

Par suite de leur sensibilité extrême aux mouvements de la conjoncture, les impôts directs ont fait progresser les recouvrements. La taxe mobilière, en particulier, a rapporté 431 millions de plus qu'en 1935, pour avoir bénéficié des résultats favorables enregistrés en 1937. La taxe professionnelle a rapporté 264 millions de plus, l'impôt personnel complémentaire 99 millions et la contribution foncière 36 millions. Ces montants dépassent tous sensiblement les chiffres afférents à l'exercice 1937.

Ce sont les seuls résultats qui dépassent les évaluations budgétaires. Il est d'ailleurs difficile de faire des supputations en matière de rendement des contributions directes, étant donné le caractère inconstant que ces impôts présentent depuis la guerre par suite des changements successifs apportés à leurs bases d'établissement et des facteurs imprévisibles qui modifient leur incidence lors des modifications tarifaires.

Cette sensibilité a précisément pour effet de grossir le volume des recouvrements dans les périodes de conjoncture ascendante et de le réduire dans les phases de crise et de dépression.

Les droits de douane et d'accises ont été, comme toujours, le meilleur soutien et l'élément stabilisateur des revenus publics, tout comme la consommation soutient la production en période de conjoncture descendante. L'inélasticité relative de la fraction des revenus destinée à la consommation et la rigidité des prix des produits finis sont à la base de cette stabilité. Ainsi que l'a fait remarquer une enquête de l'Institut Belge des Finances Publiques, l'abondance et la régularité du rendement de ces droits, la facilité de leur perception et l'aisance même de leur paiement sont autant de qualités des droits de consommation qui conduisent à en recommander l'usage aux Etats avides de trouver des ressources abondantes présentant le moindre inconvénient économique.

Par rapport à 1937, les revenus de cette espèce, à 3.061 millions, sont en progrès de 44 millions. Par rapport à 1935, l'avance est de 269 millions dont 201 millions pour les seuls droits d'accises. Elle est due surtout aux mouvements des prix consécutifs à la dévaluation de 1935 et à l'accroissement de la consommation de certains produits : boissons, tabacs et huiles minérales.

Sans le vote de nouveaux droits en juin 1938, le produit des douanes et accises aurait été sensiblement équivalent à celui de 1935, car le recul des importations réagit presque proportionnellement sur le mouvement des recettes douanières, abstraction faite des modifications tarifaires. A ce dernier égard, la politique commerciale poursuivie jusqu'au début de 1938 a agi plutôt dans le sens d'une atténuation de l'incidence des droits d'entrée.

Les droits d'enregistrement, tout en excédant les rentrées de 1935 de 394 millions, sont, par contre, inférieurs de 321 millions aux recouvrements faits en 1937 et de 637 millions aux évaluations budgétaires relatives à l'année 1938. Les impôts sur les transactions sont d'autant plus sensibles aux mouvements de la conjoncture que leur perception est généralement contemporaine des opérations qui leur donnent naissance. Ces impôts, extrêmements instables, suivent la courbe des affaires et sont principalement fonction de l'évolution des prix de détail et du niveau de la consommation. D'où le relèvement des résultats de 1935 à 1937 et leur chute par après.

La politique fiscale empirique poursuivie ici comme dans beaucoup d'autres pays aboutit ainsi à cette règle de conduite que, pour parer au défaut de revenus de l'Etat, les gouvernants cherchent un appui dans les sources qui montrent le plus de résistance à la pression fiscale : les revenus du travail et la consommation. Il est d'ailleurs des circonstances impérieuses où les rentrées doivent se faire rapidement et abondamment et où un gouvernement, conscient d'exécuter le budget avec économie, a recours dans toute la mesure du possible au relèvement des impôts directs. A cet égard, il est curieux de constater que jusqu'à ce jour la contribution des impôts indirects à la formation des recettes fiscales est restée, après comme avant la guerre, voisine des deux tiers de l'ensemble.

* * *

Ainsi qu'on vient de le voir, l'accroissement des dépenses publiques a donné lieu, d'un côté, au renforcement de la fiscalité et, de l'autre, à l'augmentation de la dette publique. Ce phénomène est tout aussi général que la progression des dépenses. De 1929 à 1938, l'accroissement de la dette s'établit à environ 8 p. c. en Grande-Bretagne, 20 p. c. en Belgique, 25 p. c. en France et en Suisse, 32 p. c. en Suède, 46 p. c. aux Pays-Bas, 119 p. c. aux Etats-Unis, 127 p. c. au Japon et 133 p. c. en Allemagne.

Ces chiffres sont évidemment approximatifs. Particulièrement en ce qui concerne la Belgique, le chiffre de la dette publique serait plus élevé s'il comprenait la dotation des combattants, les avoirs des particuliers en comptes chèques postaux, le bénéfice résultant de la réévaluation de l'encaisse-or de l'Institut d'émission et le produit de la reprise des billets de 50 francs.

Depuis 1935, les avoirs des particuliers en compte-chèques n'ont plus fourni un appoint nouveau d'un

TABLEAU IV. **Situation de la dette publique belge au 31 août 1938.**

DÉSIGNATION DES DETTES	DETTES EXTÉRIEURES PAYABLES EN :						DETTES AU 31 AOUT 1938	
	Francs français	Livres sterling	Dollars États-Unis	Florins Pays-Bas	Couronnes suédoises	Francs suisses	Dettes intérieures	Dettes extérieures au cours du 31 août 1938
A. — Dette consolidée.								
Intérieure directe — Dette à 2 ½ p. c.	—	—	—	—	—	—	219.959.631	—
Id. 3 p. c. 1re série	—	—	—	—	—	—	392.231.775	—
Id. 3 p. c. 2e série	—	—	—	—	—	—	2.212.157.782	—
Id. 3 p. c. 3e série	—	—	—	—	—	—	183.629.200	—
Id. 3 p. c. Servitudes militaires	—	—	—	—	—	—	1.108.591	—
Id. 5 p. c. à prime de 1920 (jusque 1995)	—	—	—	—	—	—	9.703.000	—
Dette unifiée à 4 p. c. 1re série	—	—	—	—	—	—	8.296.289.777	—
Id. 4 p. c. 2e série	—	—	—	—	—	—	8.319.355.425	—
Id. 4 p. c. 3e série non amortissable	—	—	—	—	—	—	334.652.000	—
Dette à 3 ½ p. c.	—	—	—	—	—	—	2.516.404.000	—
Emprunt 5 p. c. de 1931 de 1.000.000.000 de francs	—	—	—	—	—	—	1.403.000	—
Dette envers la Banque Nationale de Belgique pour le retrait des marks	—	—	—	—	—	—	500.000.000	—
Emprunt à lots de 1932 de 1.000.000.000 de francs	—	—	—	—	—	—	1.037.735.475	—
Id. 1933 de 1.500.000.000 de francs	—	—	—	—	—	—	1.557.070.250	—
Intérieure indirecte — Actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges	—	—	—	—	—	—	4.853.572.000	—
Annuités pour rachats de chemins de fer (capitalisation)	—	—	—	—	—	—	264.394.875	—
Annuités à payer au Crédit communal (capitalisation)	—	—	—	—	—	—	582.316.229	—
Emprunt Crédit Communal 6 p. c. de 300.000.000 de francs	—	—	—	—	—	—	291.035.000	—
Lloyd Royal Belge (obligations à 4 p. c.)	—	—	—	—	—	—	19.392.000	—
Emprunt 4 p. c. à lots des Régions dévastées de 1921	—	—	—	—	—	—	989.690.000	—
Emprunt à lots des Régions dévastées, de 1922	—	—	—	—	—	—	1.039.863.775	—
Emprunt à lots des Régions dévastées, de 1923	—	—	—	—	—	—	1.042.882.550	—
Emprunt 6 p. c. de l'Association Nationale des Industriels et Commerçants	—	—	—	—	—	—	575.000	—
Extérieure — Dette à 3 p. c. 4e série (jusque 1939)	—	669.120	—	—	—	—	—	96.282.186
Emprunt 6 ½ p. c. de $ 30.000.000 (1er septembre 1949)	—	—	9.214.000	—	—	—	—	273.172.065
Emprunt 6 p. c. de $ 50.000.000 (1er janvier 1955)	—	—	10.848.200	—	—	—	—	321.622.010
Emprunt 7 p. c. de $ 50.000.000 (1er juin 1955)	—	—	9.945.000	—	—	—	—	294.844.387
Dette contractée pendant la guerre envers le Gouvernement des Etats-Unis.	—	—	161.780.000	—	—	—	—	4.796.372.550
Dette contractée après l'armistice envers le Gouvernement des Etats-Unis.	—	—	238.900.000	—	—	—	—	7.082.787.750
Emprunt 5 ½ p. c. de 800.000.000 de francs français de 1932	fr. fr.-or 332.650.000	—	—	—	—	—	—	650.912.887
Emprunt 5 ½ p. c. de 600.000.000 de francs français de 1934	fr. fr.-or 572.680.000	—	—	—	—	—	—	1.120.591.590
Emprunt 5 p. c. de conversion de 475.000.000 de francs français	466.160.000	—	—	—	—	—	—	376.191.120
Crédits anglais de Reconstruction Nationale	—	9.000.000	—	—	—	—	—	1.295.043.750
Emprunt 3 ½ p. c. de florins P.-B. 48.000.000 de 1937	—	—	—	47.602.000	—	—	—	767.998.768
Emprunt de conversion 4 p. c. 1936 de £ 8.600.000	—	8.334.200	—	—	—	—	—	1.199.239.291
Emprunt de conversion 4 p. c. 1936 de Kr. 20.000.000	—	—	—	—	19.520.000	—	—	144.887.200
Emprunt 4 p. c. 1937 de £ 5.000.000	—	5.000.000	—	—	—	—	—	719.468.750
TOTAUX...	fr. fr.-or 905.330.000 466.160.000	23.003.320	430.687.200	47.602.000	19.520.000	—	34.665.421.335	19.139.414.304
							53.804.835.639	
B. — Dette à court et moyen terme.								
Intérieure — Bons du Trésor 2 ½ p. c. à 5 ans (1937-1942)	—	—	—	—	—	—	700.000.000	—
Bons du Trésor 2 ½ p. c. à 2 ans (1938-1940)	—	—	—	—	—	—	600.000.000	—
Certificats de Trésorerie	—	—	—	—	—	—	405.000.000	—
Dotation des combattants	—	—	—	—	—	—	298.605.000	—
Extérieure — Bons du Trésor en florins	—	—	—	35.000.000	—	—	—	564.681.250
Bons du Trésor en francs suisses	—	—	—	—	—	25.000.000	—	169.000.000
TOTAUX...	—	—	—	35.000.000	—	25.000.000	2.003.605.000	733.681.250
							2.737.286.250	
TOTAL DE LA DETTE...	fr. fr.-or 905.330.000 466.160.000	23.003.320	430.687.200	82.602.000	19.520.000	25.000.000	36.669.026.335	19.873.095.554
							56.542.121.889	

import considérable au Trésor. Jusqu'il y a peu d'années encore, le développement très rapide des comptes, chèques donnait naissance, chaque année, à la constitution de soldes nouveaux importants, sous les influences conjuguées de l'expansion du système, de la hausse des prix et d'un accroissement des encaisses non utilisées des particuliers en temps de crise. Cette évolution se poursuivra-t-elle ? Il faut, au surplus, ne pas perdre de vue que cet office devient une source de dépenses pour le Trésor chaque fois que les retraits de fonds prennent un certaine ampleur.

L'absorption progressive du bénéfice de la réévaluation de l'encaisse-or, la seconde des ressources mentionnées ci-dessus, a permis de freiner dans une certaine mesure l'accroissement de la dette publique. Abstraction faite des dettes envers les gouvernements des Etats-Unis et de l'Angleterre, le montant de la dette intérieure et extérieure s'établissait au 31 décembre 1938 à 44,1 milliards contre 42,3 milliards au 31 décembre 1937, 41,9 milliards au 31 décembre 1935, 38,9 milliards au 31 décembre 1934 et 35,7 milliards au 31 décembre 1929. Ainsi, de 1929 à 1934, l'augmentation de la dette n'atteint que 3,2 milliards, tandis que de fin 1934 à la mi-août 1938, elle s'établit à 4,1 milliards, bien qu'elle se soit accompagnée pendant cette période de la réalisation d'actifs très importants.

Ces ressources extraordinaires étant pour ainsi dire épuisées, l'aménagement de la dette devient de plus en plus nécessaire.

Sous la pression de cette aggravation, le gouvernement s'est d'ailleurs déjà appliqué au problème de la réduction de la charge et du rapatriement des emprunts étrangers onéreux. A cet égard, rappelons les opérations suivantes : en 1935, conversion de l'emprunt 6,5 p. c. émis en France, remboursement partiel des Bons Mendelssohn; en 1936, nouveau remboursement des Bons Mendelssohn, remboursement anticipatif partiel de l'emprunt de stabilisation 7 p. c. et conversion du solde par deux emprunts 4 p. c. émis l'un à Londres, l'autre à Stockholm; en 1937, remboursement des bons 3 p. c. garantis émis en France par la S.N.C.F.B., remboursement de l'emprunt 5 p. c. émis en Hollande par la Régie des P.T.T., conversion de l'emprunt 4,5 p. c. de fl. 45 millions, remboursement du solde des Bons Mendelssohn; en 1938, remboursement de la moitié de l'emprunt français 5,5 p. c. 1932.

De ce fait, la dette extérieure, consolidée et flottante, qui s'élevait à 11,3 milliards à fin 1929, n'atteignait plus que 8,9 milliards à fin 1935 et 6,6 milliards à fin août 1938, bien qu'un emprunt de £ 5.000.000 ait été émis à 4 p. c. en Angleterre à la fin de 1937 et qu'un autre ait été contracté en juin 1938 pour un montant de 35 millions de florins et de 25 millions de francs suisses.

Outre les efforts faits pour rapatrier les emprunts étrangers onéreux, il se manifeste, sous la pression des circonstances, une tendance à l'extension de la dette à court terme, ce qui a d'ailleurs un effet favorable sur la charge totale des emprunts.

Au 31 décembre 1938, cette dette s'établissait en Belgique comme suit : les bons du Trésor 2,5 p. c. à 5 ans (1937-1942) pour 700 millions, les bons du Trésor 2,5 p. c. à 2 ans (1938-1940) pour 600 millions, des certificats de Trésorerie pour 460 millions, la dotation des combattants pour 291,3 millions, des bons du Trésor en florins pour 565 millions et des bons du Trésor en francs suisses pour 167,5 millions, soit en tout 2.783,8 millions ou 5,9 p. c. de la dette totale, contre 1.504,6 millions au 31 décembre 1937 ou 2,7 p. c.

Ces proportions sont faibles si on les compare à celles qui existent dans d'autres pays universellement reconnus pour leur orthodoxie financière. Aux Pays-Bas, la dette flottante atteignait en 1937 805 millions de florins sur un total de 4.058 millions, soit environ 1/5. En Suisse, elle s'établissait au même moment à 1.211 millions de francs sur un total de 5.865 millions, soit environ 1/5 également. En Grande-Bretagne, où la dette publique atteint des proportions étonnantes, elle était en 1938 de £ 842 millions sur un total de £ 8.026 millions, soit environ 1/10.

Une dette flottante assez importante s'est avérée bienfaisante dans les pays où le marché de l'argent est organisé adéquatement. Le bon fonctionnement de ce dernier, auquel la pratique de la politique sur le marché libre par l'Institut d'émission apporte un soutien essentiel, rend à cet égard des services importants.

LA SITUATION DE LA COLONIE

INTRODUCTION.

Les progrès économiques enregistrés par la Colonie depuis la guerre l'ont haussée à une des premières places parmi les territoires africains. La comparaison de certains indices, d'une précision relative mais d'une utilité incontestable, en fournit la preuve évidente. Ces indices se rapportent aux capitaux investis dans l'équipement et au commerce extérieur du Congo (1).

Le volume des investissements dans le domaine colonial donne en quelque sorte la mesure des progrès actuels ou futurs. Aucun développement n'est possible sans la mise en œuvre de ces ressources, ni sur le plan économique ni sur le plan social. Tout avancement en Afrique suppose l'emploi de capitaux selon des critères sur la nature desquels l'expérience coloniale seule donne des indications. Au surplus, le montant même des placements nationaux et les fruits qu'ils portent ont des conséquences extrêmement importantes pour assurer la prééminence politique de la métropole dans un territoire soumis au régime de la « porte ouverte ».

Le volume des capitaux investis dans les territoires africains apparaît dans les chiffres suivants :

TABLEAU I.

Montant des capitaux investis dans les territoires africains de 1870 à 1936 (*millions de £*).

	CAPITAUX ENREGISTRÉS			Capitaux non enregistrés	Total général
	publics	privés	totaux		
Territoir. britanniques	448.836	413.516	862.352	78.955	941.307
Territoires français ..	43.031	23.931	66.962	3.348	70.310
Territoires portugais .	18.632	42.710	61.342	5.390	66.732
Territoires belges	35.846	100.670	136.516	6.821	143.337
TOTAL...	546.345	580.827	1.127.172	94.514	1.221.686

Dans ce tableau, les possessions belges d'Afrique occupent une place très enviable. Le total des capitaux investis atteint 11,73 p. c. du total. Pour les terres portugaises, l'Angola et le Mozambique, la proportion n'est que de 5,46 p. c.; pour les territoires français : Afrique équatoriale et occidentale, Togo et Cameroun, elle est de 5,76 p. c. seulement; pour l'ensemble formé par le Soudan anglo-égyptien, la Somalie britannique, le Kenya et l'Ouganda, le Tanganyika, Zanzibar et le Nyassa, elle est de 12,81 p. c. et dépasse à peine le pourcentage du Congo. La proportion la plus élevée appartient à l'Union Sud-Africaine avec 42,81 p. c.

Chose remarquable, les investissements privés sont très élevés au Congo belge : à 17,33 p. c. du total des capitaux privés investis en Afrique, ils dépassent largement la proportion de tous les autres territoires, hormis l'Afrique du Sud. Proportionnellement aux investissements publics, ils dépassent notablement tous les autres pays. Ceci montre jusqu'à quel point le Congo est l'œuvre de l'initiative privée. Dans toutes les autres colonies, sauf dans les portugaises, les capitaux publics ont joué le rôle prépondérant: en Angola et au Mozambique, ils atteignent £ 18 millions contre £ 42 millions de capitaux privés. Au Congo belge, les chiffres sont respectivement de £ 35 millions et de £ 100 millions.

Du point de vue financier, le tableau ci-dessus fait apparaître la prédominance des investissements faits sous l'égide des gouvernements, l'importance très grande des capitaux britanniques et le rôle joué par l'Afrique du Sud. Sur ce fond, le Congo tranche donc avec un caractère tout à fait particulier : les capitaux qui ont secondé ses progrès sont principalement d'origine privée, et leur volume même assure à la Colonie une place que sa situation géographique est appelée à renforcer encore par la suite.

Cette position ressort encore plus clairement du fait que les investissements par tête s'établissent à £ 13 pour le Congo, qui vient ainsi au troisième rang après l'Union avec £ 55,8 et la Rhodésie avec £ 38,4. Voilà qui donne une image très nette du degré de développement de la Colonie comparé à celui des autres territoires africains.

A ces données essentiellement statiques, se joignent utilement quelques chiffres exprimant le rapport entre le volume des investissements et celui du commerce extérieur depuis le début du siècle et qui replacent la tendance de l'expansion congolaise dans l'évolution de l'ensemble africain.

(1) Ces indices ont été tirés pour la plupart d'un travail récent de M. S. HERBERT FRANKEL, *Africa joins the world economy*, Oxford University Press, 1938, p. 156. Dans tous les tableaux empruntés à ce livre, il s'agit de l'Afrique du Sud, du Sahara et du Soudan anglo-égyptien. Les territoires britanniques comprennent l'Afrique du Sud, les territoires français de l'Afrique Equatoriale Française, l'Afrique Occidentale Française, le Togo et le Cameroun.

Tableau II.

Valeur des exportations des territoires africains en proportion des exportations totales de l'Afrique (%) (1907-1935).

ANNÉES	Union Sud-Africaine	Territoires britanniques	Territoires français	Territoires portugais	Territoires belges	Territoires non britanniques
1907	68,28	85,93	7,50	3,05	3,52	14,07
1909	65,55	84,60	8,55	3,80	3,05	15,40
1913	62,28	87,20	7,74	2,95	2,11	12,80
1924	54,10	87,17	6,48	3,02	3,33	12,83
1928	50,29	85,65	7,01	3,32	4,02	14,35
1929	49,81	84,81	7,09	3,44	4,64	15,19
1930	49,99	82,99	7,95	3,39	5,67	17,01
1931	55,49	83,93	6,72	3,64	5,81	16,07
1932	54,05	86,21	6,22	3,28	4,24	13,74
1933	61,09	88,04	5,53	2,69	3,74	11,96
1934	53,79	84,34	7,26	2,87	5,53	15,66
1935	54,87	85,04	7,62	2,11	5,23	14,96

La proportion des exportations des territoires britanniques et non britanniques est restée presque stable depuis avant la guerre, bien que les exportations totales aient passé de £ 66 millions en 1907 à £ 178 millions en 1935.

Mais à l'intérieur du groupe non britannique, l'on constate un déplacement des rapports réciproques. Entre 1907 et 1937, la part française reste stable ou à peu près, celle des territoires portugais diminue de 3,05 à 2,11 p. c. tandis que celle du Congo est la seule à s'accroître et très notablement, en passant de 3,52 à 5,23 p. c.

Ceci prouve que les investissements faits au Congo portent des fruits que l'on s'attend à voir croître au rythme de phénomènes analogues observés dans d'autres territoires africains.

La crise 1930-1945 a eu une influence débilitante sur la proportion des territoires non britanniques au profit des autres, ce qui s'explique par la politique impérialiste inaugurée par la Grande-Bretagne après l'accord d'Ottawa. Mais le Congo belge a proportionnellement moins perdu pendant cette période que les territoires portugais et français. En 1933, la part de ceux-ci est descendue fortement en dessous du niveau de 1907-1909, alors que celle du Congo est restée constamment au-dessus de ce dernier. C'est là un indice de plus illustrant la tendance fondamentale à l'amélioration de la situation du Congo.

Ces quelques indications méritaient d'être relevées, à l'occasion de l'analyse des résultats économiques obtenus dans la Colonie pendant l'année sous revue. Si ceux-ci apparaissent légèrement en recul par rapport à l'année précédente, il convient d'y voir uniquement la répercussion atténuée d'un fléchissement de la conjoncture mondiale et non la rupture d'une tendance ininterrompue à l'amélioration.

La production industrielle.

Dans l'ensemble des exportations du Congo, qui représentent la majorité des productions de la Colonie, les produits miniers comptent pour les deux tiers, les produits de la cueillette pour un sixième, les produits de la culture pour un neuvième; quelques produits divers se partagent le restant.

Le tableau suivant donne le recensement de la production minière au Congo de 1934 à 1938. C'est un aperçu imposant des réalisations auxquelles ont abouti les efforts déployés depuis un demi-siècle.

Outre ces résultats relatifs à l'industrie minière, il convient de citer ceux, non moins importants, des industries manufacturières travaillant pour le marché intérieur. Celles-ci sont encore à leurs débuts. Elles sont destinées à donner à l'économie congolaise une structure plus stable et plus ferme.

Tableau III.

La production minière du Congo de 1934 à 1938
(en kilogrammes).

	1934	1935	1936	1937	1938
Cuivre	110.085.000	107.682.000	97.500.000	150.588.000	123.943.000
Etain	5.006.000	7.385.000	8.698.000	9.169.000	10.065.000
Plomb	—	—	—	4.845.000	4.625.000
Zinc	—	—	383.000	3.057.000	4.140.000
Manganèse	—	—	—	7.974.000	3.757.000
Argent fin	105.740	118.006	86.515	—	97.000
Or fin	10.247	11.521	12.108	13.385	14.700
Palladium	112	160	391	389	49
Platine	39	30	99	66	7
	115.357.987	115.196.717	106.680.113	175.646.840	146.631.756

Industries extractives.

La richesse minière du Congo est grande. Les progrès de ses extractions représentent environ 3,6 p. c. des progrès mondiaux annuels. A cet égard, le Congo occupe une des premières places parmi les pays d'outre-mer, surtout en ce qui concerne le cuivre et les diamants. Au surplus, il produit quelques-uns des métaux dont l'utilisation devient de plus en plus importante dans la technique moderne : le cobalt, l'uranium, le radium et le palladium (2).

Depuis le 24 septembre 1937, le Congo est doté d'une législation minière, entrée en vigueur le 1er janvier 1938, qui s'applique à l'ensemble de la Colonie (3). Jusqu'alors, on n'avait légiféré dans ce domaine que d'une manière fragmentaire. Dès 1888, les principes de base avaient été posés par un décret de l'Etat indépendant du Congo établissant la « domanialité » des mines, la distinction entre la propriété du sol et le droit d'exploitation des richesses du sous-sol. En 1908, la Charte Coloniale réserva au gouvernement le droit d'accorder toute concession de mines. Seul le Katanga fut doté d'une législation complète dont les étapes successives se fixèrent en 1910 d'abord, en 1919 ensuite.

La législation actuelle couvre l'ensemble du territoire mais respecte toutefois les droits acquis. En vertu de conventions particulières, certaines portions du territoire minier de la Colonie ont été confiées à des associations privées jouissant des droits du concédant; ces organismes sont le Comité spécial du Katanga, la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains et le Comité National du Kivu. La seule restriction apportée à leur droit de concession par la nouvelle législation est l'approbation indispensable du législateur, approbation qui se donne, dans chaque cas, par voie de décret.

Le nouveau décret minier du 24 septembre 1937 n'ouvre pas systématiquement toute la Colonie à la prospection publique; certaines régions seulement y sont ou seront ouvertes, dans chaque cas, par voie de décret également. Conformément aux principes des décrets de 1910 et 1919 relatifs au Katanga, la recherche et l'exploitation se font en trois stades : celui du « permis général de recherches » qui ne confère aucun droit, celui du « permis spécial de recherche » qui réserve le droit exclusif de vérifier, par des travaux sur le terrain, l'existence et la valeur du gisement et, enfin, celui du « permis d'exploitation » qui est accordé par le législateur. Le décret du 24 septembre 1937 prévoit également un système de redevances que doit payer l'exploitant au propriétaire de la surface. Ces redevances se perçoivent non sur les bénéfices réalisés mais bien sur les bénéfices distribués, de façon à favoriser une politique prudente de réserves et d'amortissements de la part des sociétés exploitantes. De plus, la Colonie conserve, au sein même de ces sociétés, une forte influence : elle dispose, en effet, d'un droit de vote égal à 50 p. c. des voix attribuées aux porteurs de titres pour tout ce qui se rapporte à la sauvegarde de l'intérêt général de la Colonie. Celle-ci conserve encore le droit de vote lorsque les concessions ont été accordées par les « pouvoirs concédants particuliers » (Comité spécial du Katanga, Chemins de fer du Congo et Comité National du Kivu). D'autre part, le concédant a le droit de souscrire une part maximum de 20 p. c. dans le capital ou les augmentations de capital des sociétés minières.

Ce décret n'étant en vigueur que depuis un an, il est impossible de se faire une idée des conséquences qui résultent de son application.

La production minière totale au Congo s'est tenue en 1938 un peu en dessous de celle de 1937 qui, avec 253.039 tonnes, avait marqué une progression exceptionnelle sur celle de 1936 laquelle était de 118.723 tonnes.

Ce total de 253.039 tonnes fut produit à concurrence de 248.204 tonnes par la province d'Elisabethville, de 3.332 tonnes par la province de Costermansville et de 1.503 tonnes par la province de Stanleyville. Les résultats détaillés et précis pour 1938 ne sont pas encore connus.

L'*industrie aurifère*, localisée jusqu'il y a quelques années encore dans les concessions de Kilo-Moto, s'est fortement étendue depuis. Les prospections ont révélé l'existence de gisements dans la plupart des régions du Congo et du Ruanda-Urundi. L'or est exploité dans les territoires compris entre les grands lacs et le Lualaba. Les extractions commencées au temps de l'Etat indépendant, n'ont cessé de croître. Actuellement plus de vingt sociétés sont en activité. La plus importante est celle des Mines d'or de Kilo-Moto dont la production s'est établie à 8.465 kg. en 1938.

Le *platine* et le *palladium* sont produits en petites quantités depuis quelques années en tant que sous-produit du raffinage électrolytique du cuivre brut.

Le centre de gravité de la production minière est constitué par la production de *cuivre*, confinée dans le Haut-Katanga et la province d'Elisabethville.

L'industrie du cuivre joue le premier rôle dans l'économie du Congo. De 1929 à 1931, les exportations de cuivre représentaient 47 p. c. en valeur et 40 p. c. en tonnage de ses exportations. Cette production, commencée quelques années avant la guerre, a pris un grand essor en 1928-1932. Après cette époque, la chute des prix a ralenti l'activité des mines de cuivre dans des proportions considérables. Le métal cotait £ 70.13.9 1/2 en 1928, il ne cotait plus que £ 28.11.3 en 1932. Aussi, de 1932 à 1934, les exportations de cuivre baissèrent-elles plus que proportionnellement par rapport à la contraction des exportations globales. Elles ne représentaient plus que 17 p. c. de la valeur et

(2) Voir F. FRIEDENSBURG, *De Bergwirtschaft der Erde*, Stuttgart, 1938, p. 26.
(3) Décret officiel sur la législation générale des mines du 24 septembre 1937 (*Bulletin officiel du Congo belge* du 25 septembre 1937).

35 p. c. du tonnage des exportations totales du Congo. Cependant, dès 1934, la production s'est relevée considérablement. En 1938, elle était de 123.000 tonnes contre 97.000 en 1936 et 110.000 en 1934. Le développement atteint 54 p. c. par rapport à 1936. L'unique exploitant reste l'Union Minière qui fut, au cours de 1938, le quatrième producteur de cuivre du monde.

Les minerais de cuivre sont traités sur place dans des fonderies. Le métal est raffiné en Belgique, à Hoboken ou Oolen.

L'*étain* que l'on rencontre au Congo dans une zone très étendue comprenant le Katanga, le Maniema-Kivu et le Ruanda-Urundi, est d'une très bonne qualité. Il se vend à Londres à un prix supérieur à celui de l'étain standard.

Le minerai, la *cassitérite*, contient plus de 70 p. c. de métal pur. Il fut exploité dès 1905. Mais l'exploitation intensive n'a commencé que depuis la guerre. Dès 1929, le Congo produisait 0,5 p. c. de la production mondiale. En 1934, il fournissait déjà 4,2 p. c.

L'exploitation des mines de cuivre du Katanga a également conduit à la production du *radium*. La teneur en métal du minerai est très élevée. Grâce aux économies résultant de l'exploitation de vastes mines de cuivre et de la mine de radium, le prix de vente de ce dernier produit a pu être abaissé considérablement au cours des dernières années.

Les gisements *diamantifères* se trouvent dans le Kasaï. La production congolaise est très importante. Sa part dans la production mondiale était de 8 p. c. en 1929 et de 15 p. c. en 1934. La production, qui a plus que doublé depuis lors, s'est élevée à 4,9 millions de carats en 1937 et à 7,2 millions en 1938. A noter que la production de diamant industriel se développe davantage que celle des diamants de joaillerie; elle représente à peu près 90 p. c. du nombre total de carats produits; ceci justifie la création, en 1937, d'un *Diamond Board* dont l'objectif est la recherche et le développement de l'utilisation industrielle du diamant.

Le *charbon* est exploité principalement dans le Katanga parce que c'est la seule région du Congo à caractère industriel. Dans le Bas-Congo, les besoins en charbon sont couverts par des importations. Ailleurs, le bois couvre les besoins en combustibles. Enfin, l'existence de chutes d'eau et la création de centrales hydro-électriques réalisées même dans le Katanga, réduisent la production charbonnière à des proportions relativement minimes. Les réserves totales du Congo en charbon ont été évaluées récemment à plus d'un milliard de tonnes métriques. Bien que la production ait triplé d'une année à l'autre, elle ne peut satisfaire, ni en quantités ni en qualité, les demandes des usines.

Enfin, des minerais nouveaux ont été extraits depuis 1937 par la Société Minière du Sud-Katanga dans la Province d'Elisabethville; il s'agit de minerais de manganèse, de plomb, de tantale et de niobium.

Production des industries manufacturières.

La production industrielle au Congo est beaucoup plus modeste que la production minière; elle témoigne cependant d'un développement rapide.

Les plus importantes industries sont celle du sucre et celle des produits textiles.

La fabrication du *sucre* fut introduite dans la Colonie en 1928. Elle est assurée par l'usine de Moerbeke-Kwilu dans le Bas-Congo. La production, qui provient du traitement des cannes plantées dans la région, progresse rapidement. En 1931-1932, elle était de 2.254 tonnes. Pendant la campagne 1938, il a été produit 14.300 tonnes, contre 13.304 tonnes en 1937 et 9.715 tonnes en 1936. Le rendement, qui avait progressé de 50 p. c. en 1937, a encore été supérieur d'environ 8 p. c. cette année.

De la production de 1937, 8.000 tonnes ont été vendues en Belgique et 1.014 tonnes au Congo; le solde a été vendu à l'exportation. Le tonnage qui pourrra être importé en Belgique durant la campagne 1938-1939 est fixé à 8.000 tonnes qui sont admises en franchise de droits de douane mais frappées, comme les sucres belges, d'un droit d'accise de 60 francs par 100 kg.; cette quantité est susceptible d'être augmentée selon les besoins de la consommation et les résultats de la récolte.

De nouvelles installations permettant la fabrication de sucre en morceaux viennent récemment d'être mises en activité; on escompte qu'il en résultera un accroissement sensible des ventes aux indigènes de la Colonie.

L'*industrie textile* est favorisée par la production croissante de coton. L'établissement de filatures et tissages permet l'économie d'un double fret. L'industrie textile congolaise travaille essentiellement pour le marché intérieur de la Colonie et pour les colonies voisines, notamment l'Afrique Equatoriale française et l'Angola.

Parmi les autres industries manufacturières, il convient de citer celle des *chaux et ciments*, critère excellent de la situation des industries de la construction. La production a augmenté, entre 1936 et 1937, de 26.242 tonnes à 32.098 tonnes pour le ciment et de 7.792 tonnes à 10.895 tonnes pour la chaux.

L'*industrie chimique*, établie dans la province d'Elisabethville, y prospère et a produit des quantités non négligeables de chlorate de soude pour explosifs, d'acide sulfurique, de carbure de calcium, de poudres explosives, de palmitine et d'oléine.

Les *huileries* de coton, d'arachide, de palmiste, quoique de création récente, ont enregistré des progrès.

Dans le domaine de l'*alimentation*, les minoteries et les brasseries sont les industries les plus actives.

En ce qui concerne l'*industrie électrique*, il convient de remarquer que le Congo est un des pays les plus riches en houille blanche. La puissance hydro-élec-

trique exploitable est estimée à 90 millions de chevaux-vapeur. Sa capacité est la première du monde et dépasse celle de l'Asie tout entière (80 millions) et plus encore celle d'Europe (58 millions). Cette puissance n'est utilisée qu'en partie minime. Il y a à l'heure actuelle huit centrales hydro-électriques, avec une puissance de plus de cent mille kilowatts, disposant d'un réseau de lignes de transport à haute tension de plus de 300 km. Cette industrie est appelée à jouer un grand rôle étant donné que le Congo est largement tributaire de l'étranger pour le combustible, spécialement en provenance de la Rhodésie.

L'AGRICULTURE.

Le territoire de la Colonie comprend, à concurrence de plus de la moitié, des terrains favorables à l'agriculture ou à l'élevage. Cette étendue dépasse de beaucoup la surface qui peut être utilisée par la population indigène.

Au cours de ces dernières année, l'agriculture congolaise a fait de sensibles progrès dus pour une large part à l'excellence des directives données par des institutions spécialisées. Dans ce domaine, l'Institut National des Etudes Agronomiques au Congo (I. N. E. A. C.), installé en mars 1934 et dont le but est d'harmoniser les connaissances théoriques en matière coloniale en vue d'une rapide réalisation pratique, a rendu de grands services. L'I. N. E. A. C. n'est pas à proprement parler une institution nouvelle ; il a pris la succession de la Régie des Plantations et continue l'activité de celle-ci sur des bases modifiées. Ce service assure l'administration des établissements scientifiques et des stations de recherches agronomiques que la Colonie lui a confiés.

Ce n'est là qu'un des organismes par lesquels la Colonie s'efforce de faire progresser l'agriculture. Parmi ceux-ci se trouve hors pair le Service de l'Agriculture du Congo Belge qui a pris sa forme définitive depuis le 3 février 1938 et dont une ordonnance prise à cette date par le Gouverneur Général de la Colonie a déterminé la constitution et les attributions aux différents échelons administratifs. Ce Service comprend une Section agronomique, une Section de la Colonisation, une Section des Forêts, de la Chasse et de la Pêche et une Section de Zootechnie et des Epizooties. Attaché au Gouvernement Général, il a un rôle d'étude, de direction générale et de contrôle supérieur. Il est organisé pour établir le contact direct avec le producteur indigène, principal facteur de la mise en valeur des richesses agricoles, l'éleveur et le petit colon agricole, et utilise, pour le progrès de ces différentes formes d'agriculture, les résultats scientifiques acquis par l'I.N.E.A.C.

Le tableau IV fait ressortir l'importance de l'accroissement des terres cultivées au cours des dernières années. Cet accroissement aurait sans doute été plus rapide encore si les autorités n'avaient établi un système de redevances en vue d'empêcher la surproduction. Le développement des superficies cultivées est particulièrement appréciable pour les caféiers, la canne à sucre, le cotonnier et le palmier Elaeis. Cette évolution contribue largement à l'accroissement de la production d'huile de palme, de choux palmistes, de café et de coton. Il s'en faut de beaucoup cependant que le potentiel de production de la Colonie soit atteint mais il semble désirable de réaliser le développement futur de la production non par une extension nouvelle de l'aire cultivée mais plutôt par l'amélioration du rendement à l'hectare et par la rationalisation progressive du travail agricole.

TABLEAU IV.

Evolution de la production agricole et des superficies cultivées au Congo Belge.

	1934	1935	1936	1937	1938
I. *Production agricole :*			*(Tonnes)*		
Huile de palme	39.645	53.054	61.499	70.070	—
Palmistes	19.912	29.468	33.278	37.704	—
Café	12.079	14.311	18.075	19.619	—
Cacao	1.153	1.239	1.464	1.188	—
Hévéa	—	582	799	932	—
Coton	57.698	76.333	92.105	110.455	127.344
Sucre	7.400	9.000	9.715	13.304	14.300
TOTAL...	137.887	183.987	216.935	253.272	141.644
II. *Superficies cultivées :*			*(Hectares)*		
Palmeraies naturelles aménagées	—	26.022	26.056	26.182	—
Plantations d'Elaeis en rapport	—	17.295	20.539	24.229	—
Palmeraies jeunes	—	20.059	17.455	19.776	—
Caféiers en rapport :					
Robusta	—	22.570	26.348	30.202	—
Arabica	—	9.481	11.153	13.370	—
Caféiers jeunes	—	20.216	18.757	14.814	—
Cacaoyers en rapport .	—	4.113	4.831	4.853	—
Cacaoyers jeunes	—	1.525	957	1.061	—
Hévéas en rapport	—	3.596	4.605	5.001	—
Hévéas jeunes	—	1.561	1.101	1.079	—
Coton	—	267.817	301.936	345.857	—
Sucre	—	2.355	3.199	3.401	—
TOTAL ...	—	396.610	436.997	487.825	—

L'économie agricole congolaise distingue les cultures indigènes et européennes. Les premières comprennent les cultures alimentaires, les cueillettes et les cultures d'exportation. La mise en valeur du sol, par l'indigène et pour lui, constitue un des principaux points du programme agricole de la Colonie. L'imposition des cultures est un grand facteur de progrès en matière de paysannat indigène. Le programme agricole appliqué à cet égard se résume en trois points :

assurer les besoins de la population autochtone, ceux de la main-d'œuvre industrielle et ceux de l'exportation.

Les cultures vivrières et alimentaires sont les plus étendues et les plus indispensables. Elles ont peu varié en étendue au cours des dernières années. Elles comportent, par ordre d'importance : le manioc, le maïs, les bananes, les palmiers, des tubercules divers, les arachides, les pois et les haricots, le sorgho et le riz.

Parmi les produits de la cueillette indigène, très variés, seuls le caoutchouc des lianes, le caoutchouc des herbes, les produits palmistes et le copal ont de l'importance au point de vue de l'exportation.

Le caoutchouc, qui avait une grande importance, il y a trente ans, n'en a plus beaucoup depuis que les indigènes trouvent des ressources plus abondantes dans la culture du coton, du palmier et du riz. Toutefois, un mouvement se dessine actuellement qui tend à utiliser davantage les possibilités qu'offre le Congo, tant en terrains de culture qu'en matériel sélectionné par la station expérimentale de Yougambi, pour mettre la production congolaise plus en rapport avec les besoins de caoutchouc de la Belgique.

Les produits palmistes, huile et amandes, sont plus importants. La production d'huile indigène est pourtant en recul, car les noirs préfèrent apporter aux usines des matières premières dont ils tirent de bons profits. La spéculation palmiste est surtout importante dans la province de Coquilhatville. Le tonnage d'huile de palme exporté par la Colonie s'élève à 71.555 tonnes en 1938 contre 69.164 tonnes en 1937, celui d'huile de palmistes à 442 tonnes contre 85 tonnes respectivement.

La production industrielle intervient au moins pour un cinquième dans ces exportations.

Actuellement, le *palmier à huile* est devenu l'objet d'une des plus importantes activités agricoles de la Colonie. Les autorités coloniales, en favorisant le développement de cette activité, ont obéi à de hautes considérations de politique coloniale et se sont avant tout proposé de développer chez les indigènes une activité familiale plus complète dont la culture du palmier serait le centre. A cet effet, depuis 1935, plus de 5 1/2 millions de graines ont été distribuées. L'action du gouvernement tend à créer de vastes plantations facilement accessibles, où chaque famille posséderait en propre une étendue suffisante pour absorber la plus grande partie de son activité. La superficie plantée à ce jour atteint 23.000 hectares.

Parmi les cultures indigènes d'exportation, le coton occupe la place la plus importante et accuse des progrès incessants.

La production de *coton* a plus que doublé entre 1933 et 1938. Cette extension est due non seulement à l'amélioration des méthodes et à l'accroissement des superficies cultivées, mais encore aux efforts déployés en matière de transports par le Ministère des Colonies, le Comité Permanent de Coordination des Transports au Congo et le Comité Cotonnier Congolais. La tâche était particulièrement ardue si l'on tient compte de ce que la culture de cet important article d'exportation a été introduite dans les régions les plus lointaines. Les régions où les progrès les plus sensibles sont enregistrés sont les provinces de Coquilhatville, Stanleyville et Elisabethville ; par contre, la production est en léger recul dans les provinces de Costermansville et du Kasaï.

Il semble que les circonstances ne soient pas encore favorables à l'introduction au Congo des marchés libres. Il convient, au contraire, de s'en tenir aux zones cotonnières qui réservent la totalité de l'achat du coton, dans une zone bien déterminée, à une société donnant toute garantie au point de vue financier et technique.

Les cultures d'oléagineux divers : sésame et arachides, sont pratiquées partout au Congo. La culture d'arachides a été imposée dans certaines régions pour remédier à la déficience en matières grasses de l'alimentation indigène ou à titre éducatif, ou encore, en vue de l'exportation.

Cette année, la Colonie a construit dans le nord une huilerie pour les graines de coton. Jusqu'ici, ces graines étaient brûlées. Dans le même but, une société s'est constituée dans le Katanga pour la région sud de la Colonie.

Les huileries ont accusé de grands progrès au cours des années les plus récentes. Des mesures ont été prises pour alléger les charges d'exploitation des producteurs d'huile : un abaissement des droits de sortie, qui ont été ramenés à fr. 15,70 pour les huiles de plantation, et une réduction des frais de transport suivant un barème qui tient compte des cours du marché.

Moins importantes pour l'exportation sont les cultures de riz, de maïs et de manioc. Ces céréales sont surtout vendues dans les colonies limitrophes. L'I. N. E. A. C. s'efforce de perfectionner la culture du riz et d'obtenir des produits sélectionnés pour l'exportation. Quant au maïs, l'introduction au Congo de cultures de l'espèce jaune, dont la Métropole fait une grande consommation, semble ne pas encore avoir fait des progrès. Enfin, le manioc qui servait surtout jusqu'ici à l'alimentation de l'indigène, est exporté de plus en plus pour la fabrication de semoules et de tapioca.

Les cultures de plantes à fibres furent introduites au Congo il y a une quinzaine d'années. Une firme belge s'efforce depuis 1925 d'établir chez les indigènes de certaines parties du Bas-Congo, des cultures de fibres analogues au jute des Indes. Après beaucoup de difficultés, cet essai a donné des résultats très encourageants, et la culture est étendue à une partie du Bas-Congo; la superficie imposée d'*urena-lobata*, produit similaire au jute des Indes, fut en 1935 de 15.000 hectares et l'exportation amena à

Anvers, en 1938, 913 tonnes de fibres de cette plante, comparables ou supérieures en qualité aux meilleurs jutes des Indes. La propagation de cette culture est organisée. Le Congo produit aussi du sisal et du raphia, mais dans une moindre proportion. L'I.N. E. A. C. envisage l'extension des cultures de sisal dont les colonies anglaises de l'Est-Africain fournissent à elles seules 60 p. c. de la consommation mondiale.

Enfin, une active propagande est menée en ce qui concerne la plantation directe de caféiers par les indigènes. A ce jour, les résultats sont encourageants.

Plus importante est la production des cueillettes et cultures des Européens. On estime actuellement à 800 millions de francs le montant des capitaux investis dans les exploitations agricoles congolaises (4). Les superficies emblavées par les cultures européennes représentent : 59.000 ha. de caféiers, dont 40.000 en rapport; 38.000 ha. de palmiers Elaeis, dont 21.000 en rapport; 6.000 ha. de cacaoyers, dont 3.600 en rapport; 6.000 ha. d'hévéas, 2.700 ha. de canne à sucre, 1.000 ha. de sisal, 5.000 ha. de cultures diverses, soit un total de 117.700 ha.

A cet égard, voici les termes qu'emploie M. Leplae : « L'insuccès des premières cultures de café et de cacao entreprises dans les postes de l'Etat indépendant et de quelques société avant 1908, inspira à l'égard des plantations une défiance qui ne disparut qu'après la guerre. A la suite des résultats obtenus dans les plantations expérimentales de la Colonie, et des prix élevés de la plupart des produits coloniaux pendant la période qui suivit immédiatement l'armistice, des exploitations agricoles de plus en plus nombreuses furent établies par des Belges et quelques étrangers. Elles portèrent principalement sur la culture du café et l'exploitation des palmeraies naturelles; en quelques cas sur la culture du cacao.

» L'extension donnée à ces entreprises de 1920 à 1928 fut remarquable, entraînant l'immobilisation de grands capitaux et la mise en valeur d'environ 100.000 hectares au moyen de plantations. De plus, l'exploitation des palmeraies naturelles par cueillette des fruits a fait l'objet de plusieurs entreprises belges.

» Quelques plantations de caoutchouc furent établies, ainsi qu'un petit nombre de plantations de cacao. Dans ces dernières années, des essais de culture du quinquina, du thé et des plantes à parfum sont à signaler, ainsi que de rares cultures de coton, celui-ci étant en général produit uniquement par les indigènes. »

Actuellement, les cultures vivrières ne sont plus pratiquées que par les colons agricoles sinon pour l'alimentation du cheptel d'élevage surtout autour d'Elisabethville.

Malgré la concurrence des cultures maraîchères indigènes, bon nombre de colons continuent à se livrer à la production des légumes. Dans les provinces de Stanleyville, Costermansville, Elisabethville, les produits maraîchers cultivés dans les régions favorables sont expédiés à de grandes distances vers les centres de consommation situés le long des grandes voies de communication.

Quant aux cultures fruitières, elles commencent à devenir importantes pour l'exportation, qui a atteint 1.511 tonnes en 1938, principalement à destination de la Belgique et des pays africains limitrophes du Congo.

Des plantations de toute espèce sont introduites. Le gouvernement a distribué des arbres fruitiers et accordé des subsides aux colons en vue de l'amélioration des espèces et des conditions de production.

Les résultats obtenus à cet égard ont instigué la Compagnie Maritime Belge à mettre en ligne des vapeurs spécialement équipés pour le transport des fruits et pourvus de chambres frigorifiques.

Les plantations de caféiers font de très rapides progrès. Le café *Robusta* semble s'adapter le mieux aux conditions climatiques du Congo. On croit généralement que des progrès peuvent encore être réalisés dans la qualité et la présentation des produits. Il n'est pas sans intérêt de signaler l'important accroissement de la part du Congo dans les importations de café vert de l'Union économique belgo-luxembourgeoise : alors qu'en 1925, celle-ci s'élevait à 0,99 p. c. (395 tonnes), le pourcentage en 1938 se fixe à 36,7 (18.936 tonnes). En vue de limiter la baisse des prix du café, les autorités coloniales ont pris des mesures diverses : prêts sur récoltes, bonification à l'exportation, contrôle de la qualité du café vendu à l'étranger; de plus, le décret du 22 juillet 1938, prorogé par l'ordonnance du 15 octobre 1938, interdit de créer de nouvelles plantations ou d'étendre celles qui existent.

La culture du cacao est la seule qui soit en régression. L'ensemble de ses superficies se maintient aux environs de 4.000 hectares de plantations avec une production d'environ 1.200 tonnes. Ces cultures sont localisées dans la forêt centrale du Congo contenant de nombreuses régions qui lui sont propices.

Le développement des plantations d'essences à *caoutchouc* se réalise progressivement par l'établissement de plantations nouvelles d'hévéas. A ces arbres conviennent le mieux les terrains argileux où le seul parasite sérieux de l'hévéa au Congo se développe le plus difficilement. En 1937, la production de caoutchouc a progressé de 16 p. c. et la superficie d'hévéas de 8 p. c., par rapport à 1936. Notons que l'hévéa se prête à la culture combinée avec le caféier notamment.

Pour le *sucre*, la production estimée pour 1938 est de 14.300 tonnes, soit une augmentation de 7 p. c. sur 1937, tandis qu'en 1937 l'accroissement était de 36 p. c.; ceci est dû au fait que le développement des terres cultivées a été beaucoup plus important en 1936 qu'en

(4) Baron F. Fallon, « Aperçu sur la situation de l'agriculture au Congo belge », in *Agriculture et Elevage au Congo belge*, mai 1939, p. 66.

1937. Notons qu'à la suite d'une augmentation assez lente de la consommation indigène (environ 1.000 tonnes en 1937), l'excédent de la production est vendu dans la Métropole.

Les plantations de *quinquina* s'étendent progressivement dans les régions élevées de la Colonie : Kivu et Ituri. La Synquinak, à Kalonge (Kivu), possède actuellement plus de 80.000 arbres en place. La station de l'I. N. E. A. C. à Mulungu-Tshibinda poursuit ses essais, tant à Mulungu qu'à Tshibinda. La mission de Kataki (Ituri) poursuit cette culture avec succès. Elle présente beaucoup d'intérêt, la consommation de quinine dans la Colonie étant jusqu'ici réservée aux Européens tandis que les indigènes, cependant souvent débilités par la malaria, ne peuvent acheter la quinine aux prix demandés par les producteurs des Indes, qui possèdent encore en fait le monopole de cette production. Le développement de cette culture devra être suivi avec attention.

En ce qui concerne la culture du *thé*, des essais de variétés, des essais culturaux et de sélection se poursuivent dans des situations d'altitude des Grands Lacs. Il se confirme que les conditions de milieu de certaines régions du Kivu sont très favorables à la culture du thé. D'importantes sociétés agricoles ont fait étudier sur place par des spécialistes des projets de plantation de théiers.

La production de *plantes aromatiques* a presque triplé de 1936 à 1938. L'exploitation du géranium *rosat*, le plus cultivé jusqu'à présent, pouvant devenir excédentaire, l'on a commencé l'essai d'autres espèces de plantes aromatiques : menthe, lavande, *palmarosa*. Trois installations industrielles pour la distillation fonctionnent, deux dans l'Ituri, une au Kivu. L'ambrette est également cultivée avec succès dans l'Ituri.

L'extension donnée aux cultures de *sisal* sur la côte de l'Afrique orientale et dans les terres hautes du Kenya a engagé des sociétés belges à planter cet agave. La culture du sisal est intéressante par suite de l'usage important qui en est fait en Belgique. L'I. N. E. A. C. continue ses expériences de culture mais a renoncé à l'établissement d'une plantation importante dans le Kwango.

Divers essais de culture du *tabac*, en vue de l'exportation, furent entrepris dès avant la guerre et plus récemment par un syndicat de négociants belges et le Comité Spécial du Katanga. Les tentatives de ces derniers ont abouti à des résultats satisfaisants. Des ventes ont pu être réalisées en Belgique. La qualité du produit a fait l'objet d'appréciations favorables. On envisage d'entreprendre la culture du tabac dans d'autres régions du Congo, notamment au Kivu.

Avant la guerre, les constructions du Congo utilisaient surtout des *bois* de résineux d'Europe, de travail facile et de prix modéré malgré le transport. Afin de stimuler l'usage des bois congolais, leur emploi fut largement autorisé et s'est généralisé dans les constructions locales grâce à la fondation de quelques scieries mécaniques, ainsi qu'à une propagande active. Depuis 1930, les bois furent mieux choisis, sciés et séchés, et l'union professionnelle groupant les producteurs principaux limita les exportations à un certain nombre d'espèces bien définies, et conformes à un échantillonnage standardisé. Elle comprend deux entreprises spécialement forestières au Mayumbe et au Kasaï et six entreprises mixtes possédant des plantations et des comptoirs commerciaux. La qualité du bois du Congo pour l'ébénisterie et la menuiserie est de plus en plus appréciée en Belgique et en Allemagne. Toutefois, comme les exportations proviennent d'un écrémage des peuplements les plus riches et les mieux situés pour le transport, les exportations grandissent lentement. Au cours de 1938, le bois est même le seul produit de la terre dont l'exportation ait regressé après un accroissement exceptionnel en 1937, attribuable à la hausse passagère des prix. L'on a assisté, en 1937-1938, à des efforts sérieux de la part des autorités auprès des collectivités indigènes et des exploitants privés pour les amener à reboiser sur les territoires situés le plus favorablement. Au surplus, dix nouvelles réserves forestières ont été créées en 1937, portant le nombre total de ces dernières à 113.

* * *

En matière d'*élevage*, des progrès intéressants ont été réalisés pour les bovidés, tandis que l'élève des suidés est en régression continue. Le développement de l'élevage des bovidés a évité, en bonne partie, des importations de bétail étranger. Les industries laitière et beurrière ont également pris de l'extension.

Le Congo comprend trois régions d'élevage : la zone équatoriale couverte de forêts où les indigènes possèdent des chèvres et des moutons et où les Européens élèvent un petit nombre de bêtes à cornes de races capables de résister aux conditions climatériques créées par la forêt; les régions tropicales couvertes de savanes, mais hantées par les mouches tsé-tsé, où les Européens ont réussi à élever des troupeaux, dont l'importance globale dépasse 60.000 têtes au Katanga et au Kasaï, et aussi au Nord-Est et dans le Bas-Congo; les pâturages de montagne du Haut-Ituri, du lac Kivu, du Ruanda-Urundi où les indigènes possèdent de grands troupeaux et vivent en pasteurs.

Jusqu'il y a peu de temps, l'élevage se faisait uniquement en vue de la production du bétail de boucherie; actuellement, l'exploitation du bétail en vue de la production du lait et du beurre a pris une certaine extension chez les colons installés autour des grandes agglomérations, notamment Elisabethville et Costermansville.

Depuis quelques années, le Gouvernement a entrepris des essais d'élevage du ver à soie dans l'Uélé. Ces essais ont été concluants. Des expertises de soies congolaises ont donné des résultats tout à fait favorables.

TABLEAU V.

Evolution de l'élevage au Congo.

	1935	1936	1937
Bovidés :			
Appartenant à des Européens	119.791	117.141	131.813
Appartenant à des indigènes	194.494	219 304	226.501
Porcs :			
Appartenant à des Européens	11.542	11.521	11.456
Appartenant à des indigènes	192.672	155.917	150.474

La chasse et la pêche sont aussi en progrès; en 1937, on a abattu un nombre important d'éléphants, à la suite des dégâts qu'ils continuent à causer aux plantations dans certaines régions. L'effectif des éléphants à la station de domestication à Yangara Na Bodio s'élevait, fin 1937, à quatre-vingts. En matière de pêche, des essais de multiplication des alevins ont été faits avec succès à Bagira (rive ouest du lac Kivu). On compte, au lac Albert, cinq pêcheries; le tonnage pêché a atteint 709 tonnes en 1937 contre 650 tonnes en 1936; le tout a été absorbé par la consommation locale.

TABLEAU VI.

Chasse et pêche.

	1936	1937
Permis de chasse pour indigènes	1.455	2.154
Permis de chasse pour non-indigènes	919	969
Permis de chasse administratifs	135	141
TOTAL ...	2.509	3.264
Eléphants abattus	1.921	3.417
Pêche (tonnage)	650	709

LE COMMERCE EXTÉRIEUR.

Depuis 1919, le commerce extérieur du Congo qui s'était accru constamment mais lentement jusqu'alors, a pris un essor remarquable comme il appert du tableau VII.

En interprétant ce tableau, il convient de tenir compte à la fois des valeurs et des quantités, car si les premières sont affectées par les fluctuations dans la valeur des monnaies, les secondes englobent des proportions très variables de produits pondéreux et de marchandises précieuses.

Il y a, dans le rapport entre les importations et les exportations, un déséquilibre important tant en quantité qu'en valeur, phénomène propre à tous les pays neufs qui, pour compenser le service de leurs emprunts, doivent évidemment exporter un excédent de marchandises. Toutefois, de 1920 à 1930, le phénomène s'est renversé : l'outillage de la Colonie ayant été poussé activement, les importations ont dépassé largement les exportations.

TABLEAU VII.

Commerce spécial.

Source : *Statistique officielle du Commerce extérieur du Congo* (Ministère des Colonies).

ANNÉES	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	Valeurs *(millions de francs)*	Quantités *(milliers de tonnes)*	Valeurs *(millions de francs)*	Quantités *(milliers de tonnes)*
1919	204	83	86	181
1920	315	86	238	196
1921	218	104	276	242
1922	295	126	269	216
1923	552	146	390	311
1924	477	166	490	358
1925	629	213	876	525
1926	729	204	1.293	632
1927	1.055	223	1.496	650
1928	1.288	258	1.624	736
1929	1.444	300	1.943	815
1930	1.511	340	1.581	712
1931	1.104	273	962	557
1932	668	206	465	183
1933	658	269	389	133
1934	843	336	378	164
1935	1.203	399	525	178
1936	1.490	427	725	212
1937	2.487	596	1.137	380
1938	1.897	544	1.022	312

Du point de vue évolutif, l'on constate que les effets de la crise se sont fait sentir très durement, en 1931 et en 1932, lorsque le volume et la valeur des exportations ne représentaient respectivement que 60 p. c. et 45 p. c. par rapport à 1929, tandis que les importations subissaient, par rapport aux maxima de 1929, une régression de 22 p. c. du volume et de 24 p. c. de la valeur.

Depuis lors, la situation s'est nettement améliorée. En 1937, les exportations ont atteint le chiffre le plus élevé enregistré depuis l'existence de la Colonie. De 432.000 tonnes en 1936, elles se sont relevées jusqu'à 595.000 tonnes, soit d'environ 39 p. c. Cette augmentation atteint 99 p. c. et 76 p. c. respectivement par rapport aux années 1929 et 1930. A 544.000 tonnes, les ventes de 1938, tout en accusant un recul de 51.000 tonnes par rapport à 1937, dépassent encore de plus de 100.000 tonnes les exportations de 1936.

Le tonnage importé s'est relevé également depuis 1932-1934, mais dans une proportion beaucoup moindre, de telle façon que la balance commerciale est devenue plus favorable, ce qui prouve que les investissements faits antérieurement commencent à porter leurs fruits.

Les mêmes constatations découlent de l'examen des valeurs. Toutefois, ces observations sont moins précises étant donné les méthodes adoptées pour l'établissement des statistiques officielles. Cette question a été évoquée devant la Commission parlementaire chargée d'examiner le budget du Congo belge pour 1928 (5). Plusieurs membres de la Commission ont estimé que les produits figurent dans les tableaux des sorties pour des montants inférieurs à la valeur réelle, au point d'y constater pour le cuivre des écarts allant de 677 millions (estimation de l'*Annuaire Statistique*) à 269 millions (Statistique du Commerce extérieur du Congo belge). C'est un fait général que l'utilisation des valeurs attribuées par les statistiques du commerce extérieur exige une grande prudence. Dans le cas du Congo, alors qu'à l'importation on utilise le système des valeurs déclarées, factures à l'appui, à l'exportation, on emploie le système des valeurs officielles appliquées aux poids. Bien que le système des valeurs déclarées ne soit pas exempt de défauts, celui des valeurs officielles, qu'elles soient permanentes ou sujettes à des revisions plus ou moins fréquentes, est infiniment moins précis. Sous le régime des valeurs officielles permanentes, la pratique présente de tels défauts qu'on ne pourrait plus l'envisager de nos jours. Sous celui des valeurs officielles revisées, elle en présente de nombreux autres : ignorance des prix ou écarts trop étendus entre les dates des revisions.

Afin de remédier à cet inconvénient, la Banque du Congo belge a procédé récemment à une réestimation des rubriques pour lesquelles elle a pu réunir les données nécessaires, sur la base des prix moyens mensuels pratiqués sur les marchés métropolitains (6).

Ce travail, de nature fort complexe, ne fournit évidemment que des résultats approximatifs. Les chiffres obtenus pour l'année 1937 et les dix premiers mois de 1938, se rapprochent néanmoins assez de la réalité pour qu'il soit permis d'en tirer des conclusions intéressantes au sujet de l'importance réelle du commerce extérieur de la Colonie.

Selon ces calculs, la valeur des exportations du Congo belge et du Ruanda-Urundi se serait élevée en 1937 à environ 3.347 millions de francs; pour l'année 1936, des estimations diverses l'avaient située entre 2.300 millions de francs à 2.400 millions de francs (7). L'avance a donc été considérable ; elle est due tant à un accroissement quantitatif qu'au relèvement des prix, particulièrement durant le premier semestre.

Toutes les rubriques ont contribué à cette augmentation. Ce sont cependant les produits miniers qui interviennent pour 68,35 p. c. environ dans la valeur totale des exportations, et en particulier le cuivre, qui ont influencé le plus le résultat. La production cotonnière représente environ 9 p. c. du total, les produits oléagineux 12,05 p. c., les cafés 2,96 p. c., les autres produits et les réexportations 7,64 p. c.

Comme il était à prévoir, la baisse considérable des prix a déterminé un recul important de la valeur des exportations en 1938. Les évaluations relatives aux dix premiers mois de l'année s'établissent au total à 2.129 millions de francs et accusent par rapport à la période correspondante de 1937, une diminution de 652 millions de francs ou 23,46 p. c.

Les importations au Congo belge ayant atteint 1.210 millions de francs (dont 72 millions de francs pour le Ruanda-Urundi), le solde actif pour l'année 1937 ressort à 2.137 millions de francs.

Etablir un rapport exact entre ces chiffres et ceux du commerce extérieur de la Belgique, nécessiterait de longs développements dont les conclusions resteraient approximatives en raison de l'insuffisance ou de l'imprécision de certaines données statistiques. Indiquons toutefois que pour l'année sous revue, l'excédent des exportations sur les importations a comblé le déficit apparent de la balance commerciale de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, qui s'est élevé à 1.973 millions de francs.

A cet égard, la situation de 1938 n'est évidemment pas aussi favorable mais les statistiques officielles, pour imparfaites qu'elles soient, laissent apparaître un boni encore très appréciable, se montant à environ 875 millions de francs.

* * *

Les pourcentages ci-après donnent un premier aperçu de la nature du commerce extérieur de la Colonie au cours des dernières années.

L'essentiel des importations en quantité se groupe sous la rubrique des matières brutes ou simplement préparées. Cela n'est guère étonnant si l'on examine le détail de cette rubrique qui comprend pour les quatre cinquièmes environ, des combustibles divers : huiles minérales et dérivés, et charbons minéraux, dont le Congo belge est encore presque entièrement dépourvu. Les réserves de bois elles-mêmes s'épuisent dans la proximité des centres de consommation. Après quoi viennent les produits fabriqués, dans une proportion moindre, mais, chose caractéristique, plus forte que celle des produits de même espèce à l'exportation. En valeur, l'importance proportionnelle de ces produits est toutefois prépondérante, ce qui donne aux rapports des différentes catégories leur véritable signification. Parmi les produits fabriqués, il convient de citer en ordre principal l'acier battu, laminé et étiré, les machines de toute espèce, les tissus, les produits chimiques. Puis vient la catégorie des objets d'alimentation et des boissons, assez importante, et en tout dernier lieu, la catégorie des animaux vivants.

(5) Document 236, Chambre des Représentants, 14 avril 1928.
(6) *Banque du Congo Belge*, « Les exportations de la Colonie », Exercice 1937-1938, 10 décembre 1938, pp. 6 et suivantes.
(7) Les statistiques officielles donnent :

1936 Congo Belge	fr.	1.489.582.000,—
Ruanda-Urundi		55.612.000,—
Total	fr.	1.555.194.000,—
1937 Congo Belge	fr.	2.486.995.000,—
Ruanda-Urundi		69.678.000,—
Total	fr.	2.556.673.000,—

TABLEAU VIII.

Tableau récapitulatif des résultats généraux du commerce extérieur du Congo belge

(en pour-cent du total).

Source : *Statistique officielle du Commerce extérieur du Congo* (Ministère des Colonies).

	1935		1936		1937		1938	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
IMPORTATIONS.								
Animaux vivants	0,79	1,34	0,01	0,01	0,01	0,01	0,18	0,34
Objets d'alimentation et boissons	20,09	19,90	14,99	13,33	11,27	11,42	12,48	11,80
Matières brutes ou simplement préparées	50,32	10,76	54,08	8,18	58,92	8,34	57,19	8,03
Produits fabriqués	28,80	68,00	30,92	78,48	29,80	79,82	30,15	79,83
Or et argent	—	—	—	—	—	—	—	—
EXPORTATIONS.								
Animaux vivants	0,01	0,09	—	0,02	—	0,01	—	0,01
Objets d'alimentation et boissons	6,34	8,18	8,06	4,73	7,93	4,24	12,08	7,16
Matières brutes ou simplement préparées	73,39	52,01	77,09	63,12	91,91	79,33	87,36	70,16
Produits fabriqués	20,05	12,42	14,85	8,34	0,65	0,83	0,56	0,94
Or et argent	0,01	27,30	—	23,79	0,01	15,59	—	21,73

Quant aux exportations, en poids comme en valeur, ce sont évidemment les matières brutes ou simplement préparées qui dominent. C'est normal pour un pays encore peu industrialisé, vivant surtout des exploitations extractives. Environ 80 p. c. des exportations du Congo consistent en cuivre et en étain, en noix palmistes, en copal et en bois. La rubrique des produits fabriqués vient en second lieu. Il n'y a là rien de contradictoire, car la majeure partie des ventes faites sous cette rubrique porte sur l'huile de palme. Viennent ensuite les objets d'alimentation et boissons, comprenant surtout du cacao et du café, dont l'importance ne fait que grandir avec l'extension de l'agriculture dans la Colonie.

En valeur, la composition du tableau change. La seconde place revient à cet égard aux exportations d'or et d'argent.

***

L'étude de l'évolution économique du Congo gagne à l'analyse des indices relatifs aux exportations particulières, étant donné qu'abstraction faite des denrées produites par les indigènes pour la satisfaction de leurs besoins immédiats, et de la faible consommation de produits autochtones par les colons, l'activité productrice du Congo se reflète dans les exportations. A l'encontre de ce qui se passe dans les pays européens, le marché intérieur du Congo ne consomme qu'une très minime partie des quantités qui apparaissent à l'exportation.

Les chiffres suivants, moyennes quinquennales de 1901 à 1935, et montants annuels de 1936 à 1938, indiquent les principales tendances qui se dessinent dans le développement des exportations du Congo depuis le début du siècle. L'on y constatera que certaines tendances qui ont débuté aux premières années de la mise en valeur de la Colonie, persistent jusqu'à maintenant.

Il y a quarante ans, les exportations du Congo consistaient principalement en produits de la cueillette et de la chasse : caoutchouc de lianes, noix palmistes, copal, ivoire. L'agriculture fournissait peu et l'industrie minière, rien.

TABLEAU IX.

Exportations des principaux produits du Congo par moyennes quinquennales de 1901 à 1935 et par année de 1936 à 1938 *(tonnes).*

Source : *Statistique officielle du Commerce extérieur du Congo* (Ministère des Colonies).

PRODUITS	1901-1905	1906-1910	1911-1915	1916-1920	1921-1925	1925-1930	1931-1935	1936	1937	1938
Caoutchouc	5.397	4.247	2.993	2.063	736	955	323	829	1.029	1.111
Noix palmistes	4.807	5.426	7.788	33.110	54.281	71.744	56.417	92.373	95.849	90.210
Copal	538	1.110	4.370	7.834	12.788	17.336	13.134	19.798	16.848	15.248
Ivoire	202	218	249	285	296	204	161	204	185	88
Huile de palme	1.726	2.005	2.428	6.002	12.980	26.122	46.178	59.960	69.249	71.997
Cacao	107	647	708	697	701	965	1.141	1.462	1.110	1.378
Coton	—	—	—	55	943	6.904	16.233	26.486	33.132	43.653
Café	—	—	12	78	170	691	1.467	16.777	18.184	21.524
Bois	—	—	—	520	1.004	7.143	17.955	43.458	81.722	56.559
Peaux	—	—	51	150	189	299	141	176	1.175	626
Sésame	—	—	—	300	456	1.487	361	297	803	1.040
Cuivre	—	—	6.701	23.066	61.242	108.249	115.855	124.214	184.237	157.711
Cassitérite	—	—	23	225	1.386	1.276	343	5.726	8.873	7.746
Or (1)	45	494	1.642	3.366	3.164	4.800	9.400	12.000	12.799	13.929
Pierres précieuses (2)	—	—	27	172	414	1.648	3.232	4.612	5.060	5.760

(1) Kilogrammes.
(2) Milliers de carats.

Certains produits subissent une régression constante. En 1938, le caoutchouc ne représente plus que le cinquième du tonnage de 1901-1905. Encore ce total comprend-il du caoutchouc de plantation, ce qui n'est pas le cas pour la première période. De même, l'ivoire recule légèrement au cours des dernières années, après avoir été exporté en quantités grandissantes jusqu'en 1921-1925.

Les produits agricoles ne prennent qu'une faible part des exportations d'avant-guerre, mais, après 1920, leur importance s'accroît très rapidement. C'est le cas pour les noix palmistes et le sésame dont les exportations ont triplé de 1920 à 1938, pour celles du copal et de cacao qui ont doublé, pour celles de l'huile de palme, de coton et de bois qui ont décuplé, pour celles de café qui ont passé de moins de 100 tonnes à plus de 20.000 tonnes. Le relèvement des exportations d'huile de palme, de coton, de café et de bois n'a été qu'à peine ralenti par la crise, faisant preuve d'une tendance fondamentale, tandis que les exportations de noix palmistes, le copal, le sésame, et les peaux de gros bétail, produits agricoles de transformation rudimentaire, ont été très sérieusement entamés par la crise. Hormis les noix palmistes, il ne s'agit d'ailleurs pas de produits de grande exportation.

Quant aux exportations de produits miniers, cuivre, cassitérite, or et diamant, elles ont pris un développement rapide dès après la guerre, au point que ces produits donnent actuellement le ton dominant dans les ventes totales du Congo, puisqu'ils représentent 60 p. c. de la valeur et 30 p. c. du volume des exportations totales en 1938.

Bien que les ventes de ces quatre produits soient en hausse continue, le rythme d'accroissement du cuivre a été ralenti pendant la période 1931-1935 tandis que celui de la cassitérite, de l'or et des diamants s'est maintenu. Il y a lieu de noter à cet égard que les progrès de la cassitérite auraient été plus importants encore, n'eût été l'interruption des ventes en 1931 à la suite d'une réorganisation des exploitations de la *Géomines*. L'importance de l'or et des diamants n'a cessé de croître, ce qui exerce une influence déterminante sur la répartition des exportations en valeur : en 1930, ces deux produits intervenaient pour 16 p. c. dans la valeur totale des exportations de la Colonie, en 1938 leur part a atteint 28 p. c.

En ce qui concerne particulièrement les résultats comparatifs de 1937 et 1938, la régression des exportations, qui est de 50.000 tonnes ou 8,3 p. c., atteint principalement le cuivre : 26.426 tonnes, le bois : 25.163 tonnes, le minerai de manganèse : 24.737 tonnes, et quelques autres produits miniers : cassitérite : 1.127 tonnes, minerai de plomb : 1.016 tonnes, et d'uranium : 1.049 tonnes, étain : 349 tonnes. Les produits agricoles n'ont enregistré que de faibles reculs : noix palmistes : 5.639 tonnes, jute : 1.146 tonnes, copal : 1.600 tonnes, cuirs et peaux : 549 tonnes, riz : 903 tonnes, raphia : 65 tonnes.

Plusieurs produits de l'agriculture ont enregistré, par contre, des relèvements de ventes : le maïs : 12.332 tonnes, le coton : 10.521 tonnes, les dérivés du coton (huile, linters, tourteaux) : 2.175 tonnes, café : 3.340 tonnes, huile de palme et de palmistes : 2.718 tonnes, farine de manioc : 1.217 tonnes, sucre : 358 tonnes, fruits frais : 323 tonnes, cacao : 278 tonnes, sésame : 237 tonnes, caoutchouc : 82 tonnes, cire d'abeilles : 67 tonnes. Les seuls produits miniers qui progressent sont les diamants : 700.000 carats, l'or fin : 1.130 kg., l'argent fin : 20 kg., le minerai de zinc : 5.391 tonnes et celui de tantale-niobium : 38 tonnes.

* * *

La part prise par la Belgique dans le commerce extérieur de la Colonie donne de précieuses indications quant au degré d'interpénétration des deux économies.

TABLEAU X.

Part de la Belgique dans le commerce extérieur du Congo (en %).

Source : *Statistique officielle du Commerce extérieur du Congo* (Ministère des Colonies).

	1920	1929	1935	1936	1937	1938
Importations :						
Quantités	25	32	42,77	48,80	32,58	43,83
Valeurs	42	50	38,33	40,14	44,25	48,28
Exportations :						
Quantités	60	50	54,75	63,01	72,70	73,79
Valeurs	66	50	76,01	77,46	77,70	83,67

Immédiatement après la guerre, la participation de la Belgique dans les importations s'est rapidement élevée et a atteint en 1938 la proportion la plus élevée avec 48,80 p. c. Depuis lors, ce rapport s'est réduit en quantité ; toutefois, en valeur il ne cesse de progresser. Les variations que l'on constate ne sont cependant pas telles que l'on puisse parler d'une amélioration fondamentale des ventes belges au Congo. L'effort fait par les producteurs nationaux pour conquérir le marché africain et déplacer la concurrence étrangère pourrait encore être développé utilement.

Il en est différemment des exportations. Les chiffres ci-dessus montrent que la Belgique devient un débouché de plus en plus important pour les produits du Congo, même à travers la crise. Cela s'explique non seulement par l'intensité des relations commerciales, et par le maintien de la production et de la consommation à un niveau relativement élevé, nonobstant les mouvements de la conjoncture, mais aussi par un déplacement, au profit d'Anvers, de produits coloniaux précédemment dirigés vers Londres.

L'accroissement des exportations en valeur, qui est plus que proportionnel au relèvement des quantités, s'explique par la part grandissante des matières précieuses expédiées à destination de la Belgique.

Les relations commerciales entre la Belgique et la Colonie ressortent plus clairement, quant à leur nature, des proportions suivantes :

TABLEAU XI.

Part proportionnelle de la Belgique dans le commerce du Congo en 1938.

DÉSIGNATION	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS			
	QUANTITÉS		VALEURS		QUANTITÉS		VALEURS	
	tonnes	%	milliers de fr.	%	tonnes	%	milliers de fr.	%
Animaux vivants .	—	—	—	0,01	1	21,44	167	81,34
Objets d'alimentation et boissons	4.737	12,15	25.858	24,43	59.524	90,43	123.499	90,87
Matières brutes ou simplement préparées .	68.183	38,16	23.899	29,09	342.447	71,93	1.043.505	78,55
Produits fabriqués ..	64.039	67,98	443.994	54,39	149	4,91	6.007	33,90
Or et argent	—	—	—	—	15	100,00	412.300	100,00
TOTAUX ...	136.959	43,83	493.751	48,28	402.136	73,79	1.587.478	83,67

Il résulte de ce tableau que la part de la Belgique dans les importations du Congo a été quantitativement très importante en 1938. Il se pourrait toutefois que ces chiffres, comme il arrive pendant les années les plus prospères, comprennent dans de plus fortes proportions des marchandises indiquées comme étant d'origine belge, parce qu'elles partent d'Anvers à destination de la Colonie, et qui sont en fait d'origine étrangère.

La part de la Belgique n'est pas très importante en matière d'animaux vivants et d'obets d'alimentation et de boissons. Elle est par contre très forte en matières brutes ou simplement préparées, par suite des achats toujours croissants de charbons, surtout de cokes, au cours des dernières années. Les importations les plus intéressantes consistent toutefois en produits fabriqués. La Belgique fournit à la Colonie quantité de produits chimiques et médicaux et surtout des produits métallurgiques et de transport. Elle participe d'autant plus facilement à l'équipement de ses territoires africains que les entreprises coloniales font le plus souvent partie des mêmes groupements que les sociétés belges soumissionnaires. Elle doit cependant encore intensifier la part prise au Katanga qui s'alimente par des voies moins coûteuses.

Remarquons, à cet égard, que la quote-part des importations de la Belgique au Ruanda-Urundi présente des caractères différents. Tout d'abord, elle est moins élevée, pour des raisons qui tiennent aux avantages des transports par d'autres colonies et à l'outillage assez avancé des territoires environnants. En second lieu, elle est beaucoup moins stable jusqu'à ce jour, par suite d'une concurrence très forte que s'y font la Belgique et l'étranger. C'est surtout le Japon qui s'est infiltré dans le pays et l'Angleterre qui, par le Tanganyika, vend beaucoup de ses produits.

La nature des importations belges répond dans ses grandes lignes aux caractères présentés par le commerce du Congo à cet égard.

La part proportionnelle de la Belgique dans les exportations de la Colonie est en forte progression. Toutefois, il convient de tenir compte du fait que certains produits qui figurent à la statistique comme étant destinés à la Métropole, n'y sont ni consommés, ni transformés, mais seulement réexpédiés. Néanmoins, les marchandises importées pour réexpédition jouent un rôle économique important. En effet, elles servent d'aliment à des marchés coloniaux. Et, pour Anvers, ces transactions constituent une bonne source de profits et d'activité considérable. Il s'agit des marchés de l'ivoire et de la gomme copal. Toute ou presque toute la production congolaise d'ivoire et de copal est absorbée par la Belgique. La même remarque s'applique au café, au cacao, au sucre raffiné, au bois en grumes et de construction, à la cassitérite et aux minerais d'uranium, à l'étain, aux pierres précieuses et demi-précieuses, et au coton. Ces progrès sont dus encore au développement de la production de l'or au Congo qui, par une convention spéciale, datée de septembre 1937, est entièrement destinée à la Métropole.

La quote-part de la Métropole dans les exportations du Ruanda-Urundi n'est pas moins importante, en valeur comme en quantité. Ici, également, la Métropole absorbe entièrement, ou à peu près, la production de café, de cassitérite, de coton brut et d'or. En 1937, la part de la Belgique atteignit 75,37 p. c. en poids et 91,97 p. c. en valeur.

Les indications qu'on vient de donner concernant le Ruanda-Urundi s'appuyent sur le tableau XII.

La part des pays étrangers dans le commerce extérieur du Congo diminue graduellement.

Quant aux importations, leur répartition géographique subit de grands changements. A cet égard, l'image diffère nettement selon que l'on examine les poids ou les valeurs des importations. Quantitativement, c'est la Rhodésie anglaise qui est à la tête des pays importateurs, et de loin et depuis longtemps. Cela s'explique par ses ventes de matières pondéreuses, notamment de charbons. La Rhodésie est, en outre, le principal fournisseur de bétail vivant.

TABLEAU XII.

Part de la Belgique dans le commerce du Ruanda-Urundi (*en* %).

ANNÉES	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS			
	QUANTITÉS TOTALES		VALEURS TOTALES		QUANTITÉS TOTALES		VALEURS TOTALES	
	tonnes	%	× 1.000 fr.	%	tonnes	%	× 1.000 fr.	%
1929	6.979	28,06	56.616	29,80	1.561	53,43	13.428	74,90
1930	7.373	22,60	53.641	31,10	1.272	57,40	10.605	69,34
1931	7.059	19,10	53.266	22,50	1.176	42,88	6.527	60,80
1932	3.724	10,49	20.871	26,77	1.483	53,34	6.345	72,10
1933	4.674	8,23	23.279	16,32	2.493	61,80	11.838	74,55
1934	5.331	13,26	26.610	18,46	2.659	78,31	23.834	93,67
1935	5.663	20,13	34.108	19,34	4.190	76,70	38.708	91,23
1936	7.247	24,70	49.560	20,98	5.079	79,56	49.487	88,99
1937	9.891	29,62	72.631	26,04	6.313	75,37	64.084	91,97
1938	8.857	16,27	62.302	20,85	7.136	72,78	64.861	87,69

Les parts quantitatives des autres pays sont beaucoup moins grandes. Leur importance relative apparaît mieux au point de vue des valeurs. Ici le tableau change. Au cours des dernières années, les parts les plus élevées appartiennent à l'Angleterre, au Japon, aux Etats-Unis, à l'Allemagne, à la France et aux Pays-Bas. Les courants commerciaux n'ont pas la même fixité que dans les vieux pays industriels. Les changements sont grands d'année en année, car le régime de la porte ouverte favorise le jeu de la concurrence.

Attirons spécialement l'attention sur le rôle de plus en plus important du Japon, qui a acquis, en 1937, la première place parmi les importateurs étrangers avec 166 millions contre 508 millions pour la Belgique, 97 millions pour les Etats-Unis d'Amérique, 96 millions pour l'Angleterre, 80 millions pour l'Angola, 56 millions pour l'Allemagne, 40 millions pour les Indes néerlandaises, 23 millions pour la Rhodésie, 22 millions pour l'Union Sud-Africaine. Ce pays, en pleine expansion industrielle et commerciale, animé d'un esprit entreprenant, a su tirer tout le profit désirable du régime de liberté que lui offre le Congo. Le Japon importe spécialement des produits de traite à des prix assez bas pour avoir du succès auprès des populations indigènes. A cet égard, il entre directement en lice avec l'Angleterre.

Les Etats-Unis suivent de près. Leur position est fermement assise grâce à leurs ventes d'huiles minérales, de machines et d'appareils électriques et surtout de voitures automobiles, de camions, de tracteurs et de machines diverses.

Malgré tout, l'Angleterre conserve une place très importante, prépondérante même, pour tout ce qui concerne les produits fabriqués, de par son industrialisation intense et ses connaissances spéciales en ce qui concerne l'outillage colonial et les besoins des populations coloniales blanches aussi bien qu'indigènes. Aux importations de l'Angleterre, il faut logiquement joindre celles du bloc impérial, de la Rhodésie, des Indes anglaises, de l'Union Sud-Africaine et du Tanganyika.

L'Allemagne est également un fournisseur important de bières, de boissons spiritueuses, de produits chimiques et de machines de toutes espèces.

La France importe au Congo des vins et des boissons, des matières alimentaires, des objets de toilette, des pneus et des machines.

En ce qui concerne la répartition géographique des exportations du Congo, il y a tout d'abord lieu de noter que, parmi les principaux importateurs de produits congolais, certains ne le sont que par définition. Tel le Mozambique, naguère encore le plus important après la Belgique et le second des étrangers en 1937, et l'Angola, le quatrième dans l'ordre des valeurs de 1935 à 1937, où presque tous les produits importés ne font que transiter à destination de la Belgique. C'est le cas pour le cuivre, l'étain et les minerais. Tenant compte de ce fait, l'on peut dire que les trois quarts du tonnage exporté par le Congo sont expédiés vers la Belgique.

En 1937, la première et la troisième place par ordre d'importance sont occupées par l'Allemagne et l'Italie, qui, depuis quelques années, ont gagné sur tant d'autres pays acheteurs. Ces pays, dépourvus de matières premières et évoluant sur le plan de l'autarchie, achètent principalement des produits bruts et simplement préparés : au cours des dernières années, du cuivre et du coton, l'Allemagne depuis longtemps les graines de sésame, des noix palmistes, du copal, de l'huile de palme; l'Italie, en particulier ces derniers temps, du bois et des huiles. Les progrès des achats allemands ont été tout particulièrement remarquables. De 1935 à 1937, ils ont passé de 53 millions à 144 millions de francs; de 1933 à 1937, ils ont passé, d'après les statistiques allemandes, de 22,9 millions de RM. à 37,8 millions de RM. De 1937 à 1938, la valeur des importations a fléchi de 12 p. c., cependant que la valeur des importations totales en provenance de l'Afrique a fléchi de 7 p. c. Néanmoins, l'Allemagne a acheté plus de marchandises au Congo qu'aux pays de son ancien empire colonial.

Les exportations vers les Etats-Unis sont en recul. Ce pays achète principalement de l'huile de palme. Suivent par ordre d'importance : l'Afrique équatoriale française et l'Union sud-africaine, principaux acheteurs étrangers, la première d'objets d'alimentation, de graines d'arachides, de copal, de ciment et de voitures automobiles, la seconde de noix palmistes, de copal, de bois et d'huile de palme. Avec les autres pays, sauf l'Uganda, la Rhodésie et le Soudan, les relations commerciales du Congo varient fortement d'année en année.

* * *

Les données précédentes permettent de se faire une première idée quant à l'interpénétration de la Belgique et du Congo (8). L'interpénétration de deux pays s'exprime par le rapport entre le commerce total de l'un d'eux et le commerce qu'il effectue en particulier avec l'autre. Dans le cas d'une métropole et de ses colonies, l'interpénétration est forcément inégale; le commerce d'un pays neuf est généralement assez restreint et ne peut pas jouer dans le commerce d'un vieux pays très peuplé dont l'économie est très évoluée le rôle que les transactions avec la métropole remplissent dans le commerce de la colonie.

Mais l'importance de ces rapports va au delà de l'économie : ils permettent de prévoir dans une certaine mesure ce que seront dans l'avenir les relations de la métropole et de colonie et donnent également des indications quant au degré de pénétration politique, ce qui, dans un régime économique comme celui du Congo belge, est de la plus haute importance, la prépondérance économique renforçant sans aucun doute la souveraineté de la Belgique au Congo.

L'on a vu que la part de la Belgique dans le commerce extérieur du Congo devient prépondérante. Pour l'année 1938, elle était de 83,7 p. c. quant aux exportations et de 48,3 p. c. quant aux importations, étant entendu que ces chiffres sont susceptibles de corrections. Même si ces proportions exagèrent la réalité, il est incontestable que la Métropole concentre la majorité des exportations congolaises et une proportion non négligeable de ses importations.

La même impression résulte de l'examen des chiffres suivants qui se rapportent à la part du Congo dans le commerce extérieur de la Belgique :

TABLEAU XIII.

Part du Congo dans le commerce extérieur belge
(*en valeurs*).

Source : *Statistique du Commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise* (Ministère des Finances).

ANNÉES	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Totales (× 1.000.000 fr.)	% du Congo	Totales (× 1.000.000 fr.)	% du Congo
1924	17.712	0,78	13.865	1,37
1925	17.888	1,01	14.807	1,86
1926	23.063	0,87	19.998	1,93
1927	29.138	1,59	26.697	1,93
1928	32.060	2,82	30.954	2,00
1929	35.624	3,93	32.880	2,61
1930	31.094	3,82	26.159	2,65
1931	23.971	4,11	23.178	1,81
1932	16.343	3,78	15.124	1,29
1933	15.243	4,19	14.288	1,04
1934	14.023	5,39	13.795	0,97
1935	17.446	7,29	16.126	1,00
1936	21.708	6,98	19.745	1,18
1937	27.893	8,19	25.516	1,52
1938	23.167	8,34	21.724	1,89

(8) Ce sujet a fait l'objet de plusieurs études dont la plus claire, la plus complète et la plus récente fut écrite par M. M. VAN DE VELDE : *Economie belge et Congo belge*, Anvers, Lloyd anversois, 1936.

Alors que nos importations en provenance de la Colonie s'accroissent sans interruption et atteignent plus de 8 p. c. du total depuis 1937, nos ventes à la Colonie restent osciller modestement autour de 2 p. c., ce qui est compréhensible étant donné que les limites des importations totales de la Colonie restent stationnaires, ce qui est regrettable.

Toutefois, il y a des possibilités d'amélioration à cet égard. La majorité des importations congolaises consistent en produits fabriqués. Pour peu que la Métropole prospecte ces marchés, il y aura moyen pour elle d'accroître ses ventes. Les chiffres suivants donnent l'image actuelle du Congo en tant que débouché de l'industrie belge.

TABLEAU XIV.

Vente de produits fabriqués par l'industrie belge.

Source : *Statistique du Commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise* (Ministère des Finances).

ANNÉES	VENTES TOTALES		PART DU CONGO	
	× 1.000 q.m.	× 1.000.000 fr.	quantités	valeurs
			en %	
1909	26.082	1.083	0,02	1,64
1913	34.107	1.436	1,10	1,51
1929	69.541	18.860	1,91	—
1930	61.858	16.001	2,00	—
1932	43.677	7.937	0,70	2,07
1933	48.903	7.568	0,58	1,73
1934	52.113	7.359	0,44	1,56
1935	49.946	8.014	0,53	1,75
1936	48.327	9.490	0,88	2,16
1937	57.583	12.523	1,24	2,84
1938	41.891	10.501	1,57	3,59

Depuis 1935, la situation s'améliore nettement surtout quant aux valeurs. Les exportations de qualité deviennent plus abondantes, des efforts sont faits afin de relever nos ventes de constructions mécaniques et de fabrications textiles. Les chiffres suivants sont très réconfortants à cet égard.

TABLEAU XV.

Rapport entre les ventes belges au Congo et les ventes belges totales de produits industriels.

	QUANTITÉS			VALEURS		
	1929	1935	1938	1929	1935	1938
Métallurgie	1,65	0,38	1,20	2,54	0,75	1,90
Construction mécanique	10,49	2,92	7,52	10,46	3,63	8,27
Produits miniers, chimiques et pharmaceutiques	1,34	0,25	0,25	2,19	0,59	0,69
Industrie textile	12,17	1,35	1,42	2,75	1,15	1,23
Industie du vêtement	13,17	5,60	7,22	11,38	5,87	8,43
Industrie du bois	2,50	0,28	0,55	3,89	0,88	2,02
Industrie du papier	1,22	0,86	1,61	2,00	1,91	3,09

Il ne faut cependant pas oublier que les progrès seront nécessairement lents et difficiles. Le Congo est une colonie encore jeune, les besoins et les richesses des populations indigènes ne sont pas grands. Ainsi l'élargissement des marchés n'offre de possibilités que dans la mesure même des progrès de la colonisation, du relèvement du niveau de vie de la population et des efforts de l'initiative privée des Belges.

Les transports.

L'économie générale du Congo est très sensible aux tarifs des transports, par suite de l'éloignement de la mer des centres producteurs et consommateurs. Ce facteur conditionne en grande partie l'évolution de la Colonie. Comme, en outre, les moyens de transport utilisés sont très divers et nécessitent une adaptation incessante aux besoins grandissants du commerce et de l'industrie, une coordination entre les organismes exploitants s'est avérée indispensable. Pour obtenir un effet économique déterminé en agissant sur le prix des transports, il est nécessaire que l'intervention de chaque réseau soit dosée, que les mesures particulières à prendre par chaque transporteur soient dirigées parallèlement au sens du but poursuivi par le gouvernement. L'aide prêtée par celui-ci sous forme de concessions, de souscriptions de capital ou de garantie d'intérêt, aux sociétés assurant des services publics de transport, lui confère une série de droits vis-à-vis de ces dernières, parmi lesquels le droit d'approbation préalable des tarifs. Il s'ensuit que le gouvernement dispose des pouvoirs qui lui permettent de poursuivre la politique tarifaire qu'il juge la mieux appropriée aux circonstances.

Jusqu'en 1935, l'exploitation des réseaux vicinaux et fluviaux appartenait à différentes entreprises qui fixaient librement leurs tarifs et réglaient les transports à leur guise. Pour remédier aux difficultés résultant de cet état de choses, un Comité permanent de Coordination des Transports au Congo fut créé en 1926 afin de favoriser le rapprochement des entreprises intéressées. Cette espèce de chambre professionnelle créant la régularité des contacts, a pris des mesures de coordination en vue d'accélérer et de régulariser l'exploitation de divers réseaux, de développer la capacité de transport, d'unifier l'activité commerciale des entreprises et d'agir sur les tarifs.

Sous la pression des difficultés résultant de la crise, une action centralisatrice a été entreprise par le gouvernement en 1935. Elle débuta par la création de l'Office d'Exploitation des Transports Coloniaux (O. T. R. A. C. O.) par arrêté royal du 20 avril 1935. Cet organisme groupa successivement les Chemins de fer du Mayumbe, le Chemin de fer Ango-Ango-Léo, les services fluviaux assurés par l'*Unatra* et le port de Matadi.

Grâce à cette concentration, l'*Otraco*, secondé par d'autres organismes de transport, a pu établir des tarifs interréseaux et adopter les tarifs à échelle mobile fondés sur les prix de réalisation et les distances à parcourir par les produits d'exportation. Les tarifs interréseaux dégressifs ont permis d'incorporer dans l'hinterland de Matadi certaines régions des confins de la Colonie qui empruntaient des voies étrangères. Ce sont surtout les produits à destination ou en provenance des régions de l'Est qui ont pu être ramenés dans la sphère d'action du port maritime.

* * *

La politique de transports fluviaux comprend à la fois l'aménagement des fleuves et rivières dans leur parcours navigable, sa coordination avec les transports par voie ferrée, la construction et l'organisation d'une flotte fluviale appropriée, la fondation de chantiers destinés au montage, la réparation et l'entretien des navires, l'établissement et l'outillage de ports sur les rivières, les fleuves et les lacs.

Le réseau du fleuve Congo, en amont de Léopoldville et de ses affluents, totalise actuellement environ 12.000 kilomètres de voies accessibles aux vapeurs, sans compter les surfaces des lacs Tanganyika, Kivu, Albert, Moero et Léopold II. Il est desservi par une flotte dont le tonnage brut était évalué à 192.610 T. en 1937.

En 1938, le tonnage transporté par les services fluviaux de l'*Otraco*, a atteint, pour l'ensemble du haut fleuve, le Kasaï-Sankuru, le Kwango-Kwilu et le lac Léopold II, 134.309 tonnes à la montée et 256.648 T. à la descente.

* * *

Le transport ferroviaire est basé sur un réseau de tronçons mettant en communication les biefs navigables du fleuve Congo et de ses affluents. Ce vaste programme est encore en voie d'exécution. Au 1er janvier 1937, 4.905 kilomètres de voies ferrées étaient en exploitation. Cette longueur est totalisée par différentes compagnies concessionnaires, à l'exception du Chemin de fer du Mayumbe (Matadi-Léopoldville), exploité par l'*Otraco* (140 kilomètres).

Les autres lignes sont : Chemin de fer du Congo (396 1/2 kilomètres), Société des Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo (1.645 kilomètres), Compagnie du Chemin de fer du Katanga (856 kilomètres), Société des Chemins de fer vicinaux du Congo (839 kilomètres), Compagnie du Chemin de fer Supérieur aux Grands Lacs Africains (763 kilomètres), Société des Chemins de fer du Kivu (94 kilomètres), Géomines (50 kilomètres), Forminière (93 kilomètres), Cultures au Congo Belge (29 kilomètres).

Au cours de 1937-1938, on a procédé à des travaux d'aménagement du Chemin de fer du Mayumbe, à la mise en exploitation du tronçon Paulis-Mungbire dans

l'Uele, et à la construction d'un pont sur le Lualaba afin de relier la ligne de Kindu-Kongolo à celle d'Albertville-Kabalo.

Les chiffres du trafic du Chemin de fer Léopoldville-Matadi montrent qu'en 1938 il y eut une régression des importations et un relèvement continu des exportations. Depuis deux ans, le trafic total se maintient à un chiffre très élevé. Il n'a pour ainsi dire pas subi de contraction en 1938.

Tableau XVI.

Trafic du chemin de fer Matadi-Léopoldville

(en tonnes).

Source : *Statistique officielle du Commerce extérieur du Congo belge* (Ministère des Finances).

	Importations	Exportations	Local	Total
1935.....	86.494	257.645	60.222	404.361
1936.....	132.220	289.204	67.205	488.629
1937.....	184.092	344.753	91.647	620.492
1938.....	165.875	350.036	94.866	610.777

Cette augmentation de trafic a été générale au point que nos transports ferroviaires ont pu suffire à peine aux besoins de l'activité économique et que les appréhensions nées de la mise en exploitation du chemin de fer Congo - Océan (Brazzaville-Pointe-Noire) se sont complètement dissipées.

* * *

Depuis 1919, les transports routiers ont subi une évolution très rapide, éliminant en grande partie le portage. Le réseau routier comprend deux catégories de voies : les routes de première importance qui ont une largeur de 6 mètres entre fossés, sont empierrées et pourvues de ponts en matériaux définitifs, les routes secondaires de même largeur mais non empierrées, et les routes de portage améliorées. Au cours des dernières années, l'expansion de ce réseau a été énorme, comme c'est le cas dans tous les territoires africains depuis 1930 environ.

Au 31 décembre 1938, la longueur du réseau routier atteignait 68.175 kilomètres. Au 1er janvier 1937, elle n'était que de 64.109 kilomètres, y compris 9.777 km. de routes privées. Sur ce total, il y avait 5.161 km. de routes principales, 7.958 kilomètres de routes secondaires, 2.490 kilomètres de routes voyageurs et 38.723 kilomètres de routes d'intérêt local. Le développement a été particulièrement intéressant dans la province de Costermansville : les autorités ont cherché à établir des liaisons plus rapides vers le Katanga, le Ruanda-Urundi et le nord-est de la Colonie, centre le plus important du tourisme congolais et du colonat blanc au Congo.

* * *

La navigation aérienne entre la Métropole et la Colonie progresse notablement depuis l'établissement de la ligne régulière Bruxelles-Léopoldville, le 23 février 1935. Actuellement, les services aériens Belgique-Congo transportent 10 p. c. du nombre des passagers et 85 p. c. du courrier de première classe.

Tableau XVII.

Transport aérien Bruxelles-Léopoldville.

	1935	1936	1937	1938
Voyages	23	26	26	30
Kilomètres	369.600	555.560	566.455	644.465
Nombre de passagers	123	554	762	—
Poids de la poste .... kg.	4.255	12.615	15.348	—
Poids des messageries kg.	2.037	12.035	14.039	—
Kilomètres-passagers	588.100	1.726.650	2.875.230	3.486.502
Tonnes-kilomètres poste .	15.555	52.948	72.973	106.327
Tonnes-kilomètres messageries	5.050	20.206	36.223	40.380
Coefficient de chargement	53,71 %	64,83 %	69,86 %	68,56 %

Pendant longtemps, le réseau intérieur congolais de la *Sabena* fut la seule exploitation aérienne régulière propre au Continent africain. Depuis quelques années, le développement de ces lignes s'est poursuivi inlassablement. La Belgique y prend un intérêt particulier, étant donné que la position géographique du Congo requiert une participation active des organismes de transport belges aux mouvements Europe-Afrique du Sud qui pourraient sinon éviter le territoire de notre Colonie en inclinant le trajet soit vers la côte occidentale (groupe franco-portugais), soit vers la côte orientale (groupe anglais).

En 1938, on a complété en outre les lignes intérieures dont les horaires sont synchronisés avec ceux de la ligne européenne. Il existe actuellement des services réguliers entre Léopoldville et Stanleyville, Léopoldville et Lusambo, Boma et Léopoldville, Léopoldville et Libenge, Libenge et Elisabethville, ces deux lignes n'étant que des tronçons de la liaison Belgique-France-Congo-Madagascar. Un groupe de sociétés a créé une association du nord-est congolais qui exécute déjà un projet de ligne Congo-Nil et desservira tous les centres agricoles et miniers de cette province. L'aménagement d'une nouvelle ligne Stanleyville-Irumu-Costermansville-Usumbura est sur le point d'être terminé. Un tracé plus favorable a été tracé pour la ligne du Kasaï.

* * *

Enfin, les transports maritimes unissant la Métropole à la Colonie jouent un rôle plus important. La Compagnie maritime belge, exploitant les flottes réunies des anciennes compagnies depuis la crise 1930-1935 qui fut extrêmement pénible pour les armements, a fait à cet égard des progrès incessants.

Le programme de constructions nouvelles et la réorganisation des divers services, arrêté au début de 1936 est presque arrivé au terme de son exécution, du moins dans la partie la plus intéressante.

La Compagnie maritime s'efforce d'intensifier son service régulier de navires de charge entre Anvers et la Colonie. L'intervalle de trois semaines qui, jusqu'à il y a peu de temps, séparait deux départs successifs d'Anvers ou de Boma, est ramené à quatorze jours. La traversée Anvers-Congo s'accomplit en dix-sept jours. La mise en ligne du *Baudouinville*, conjointement avec le *Léopoldville* et l'*Albertville* spécialement transformé à cet effet, permet d'accélérer sensiblement la marche actuelle des paquebots. Enfin, la Compagnie a également affecté à la ligne de Matadi deux vapeurs de sa ligne du Brésil spécialement aménagés pour le transport de fruits frais.

Les prix.

Les indices globaux des prix coloniaux ont été établis par l'Institut des Sciences Economiques de Louvain. Ils englobent quatorze produits représentant environ quatre-vingt-dix pour cent des exportations du Congo (9).

Il appert à l'examen de cet indice que les fluctuations des prix coloniaux ont marqué plusieurs phases ascendantes et descendantes depuis 1919. Une hausse jusqu'en 1920, due à la dépréciation du franc aussi bien qu'au mouvement des prix mondiaux, est suivie d'une baisse violente pendant la crise de 1920-1921 et la dépression subséquente. Depuis le milieu de 1922 se dessine un mouvement de hausse qui devient extrêmement rapide dès le début de 1926, après la chute du franc. A partir de l'été de cette même année, les prix se stabilisent, marquant une période de tension, puis se précipitent à la baisse avec la crise de 1929 et arrivent au palier de la dépression en 1933-1934. Depuis avril 1935, un relèvement se dessine, d'abord brusque par suite de la dévaluation, ensuite plus lent et soutenu par l'amélioration de la conjoncture internationale. Ce mouvement persiste jusqu'au printemps de 1937, après quoi une nouvelle baisse perdure jusqu'au milieu de l'année sous revue. En juin, l'indice s'établissait à 46,5 comme en avril 1935, septembre 1931, avril 1923 et avril 1920. De juillet à septembre, il s'est relevé jusqu'à 55,5 pour se stabiliser ensuite au niveau de 52 maintenu au début de l'année en cours, parallèlement à la tendance ferme des grands marchés internationaux.

Dans leurs grandes lignes, les courbes des produits végétaux et animaux d'un côté, celles des produits minéraux de l'autre, ont une allure semblable. Mais tandis que ces indices font preuve d'une dispersion assez accusée en période de reprise, celle-ci tend à disparaître en période de crise et de tension. Ce phénomène de nivellement, très sensible de 1920 à 1921 et de 1930 à 1933, ne s'est cependant pas manifesté depuis la dernière dépression et les écarts, assez amples depuis le début de 1935, se sont maintenus depuis lors. Ils se sont même élargis dès juin 1938, les prix minéraux s'étant relevés tandis que les prix animaux et végétaux continuaient à baisser. Depuis le début de 1929, l'indice de ces derniers reste d'ailleurs constamment en dessous de celui des prix des premiers.

En ce qui concerne plus particulièrement l'année sous revue, et bien que la baisse amorcée au printemps de 1937 ait continué pendant la majeure partie du premier semestre, les prix se sont stabilisés autour du niveau moyen de 1936. A cet égard, il convient d'examiner plus en détail l'évolution des cours des principaux produits d'exportation du Congo belge, car s'il existe une certaine solidarité entre les différents prix dans le cadre de l'évolution générale, chacun d'eux garde néanmoins des caractéristiques qu'il est utile de souligner.

Tableau XVIII.

Cours moyens des produits exportés du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Années 1935, 1936, 1937 et 1938.

PRODUITS (marché d'Anvers)		1935	1936	1937	Cours à fin 1938
Arachides Congo	par kg. 100 .fr.	173,—	193,—	193,55	135,—
Cacao Congo.....	par kg. ....fr.	3,95	5,20	6,51	3,95
Café Arabica tout-venant.....	par kg.....fr.	6,04	6,31	7,19	—
Café Arabica indigène R.U.	par kg.....fr.	5,94	5,78	6,33	6,70
Café Robusta tout-venant.....	par kg.....fr.	4,68	4,36	4,99	4,65
Caoutchouc (f.f.)	par kg.....fr.	6,83	9,88	12,43	—
Cire d'abeilles Congo.	par kg.....fr.	11,98	15,25	17,94	—
Copal, tout-venant qualité courante...	par kg. 100 .fr.	191,40	201,40	285,75	225,—
Coton Congo	par kg.....fr.	7,74	8,72	8,39	6,25
Coton (huile de)	par kg. 1.016 £	—	—	25-6-11	—
Coton (tourteaux de)	par tonne .. £	—	—	6-17-10	—
Cuirs (Ruanda-Urundi)	par kg.....fr.	7,36	9,62	12,75	—
Cuivre « standard » comptant	par kg. 1.016 £	31-18-0	38- 9-7	54-10-7	44-11-3
Etain, comptant (1)..	par kg. 1.016 £	225-14-5	204-12-8	242- 6-6	217- 5-0
Huile de palme ordinaire	par tonne ..fr.	1.774,—	1.896,—	2.327,45	1.300,—
Huile de palme plantation	par tonne ..fr.	2.350,—	2.575,—	3.034,75	1.675,—
Ivoire	par kg.....fr.	75,60	81,75	146,20	—
Maïs, Congo	par kg. 100 .fr.	—	68,39	92,61	69,—
Manioc farine Congo.	par kg. 100 .fr.	—	—	81,64	—
Noix palmistes Congo.....	par kg. 1.016fr.	1.151,—	1.610,—	1.807,95	1.145,—
Sésame Congo	par kg. 1.016 £	12-9-10	14- 0-0	15- 4-4	12- 0-0
Sisal (1)	par kg. 1.016 £	18- 4-7	26-10-9	25-13-3	—
Jute (Firsts) (1)	par kg. 1.016 £	18- 6-3	18- 8-7	20- 7-3	—

(1) Marché de Londres.

(9) Cf. G. Eyskens, « Les indices de la conjoncture économique du Congo belge depuis la guerre » (1919-1933), *Bulletin de l'Institut des Sciences économiques*, août 1933, p. 364.

Les prix du cuivre qui est un des principaux produits d'exportation de la Colonie, sont largement influencés par la politique de la *Copper Exporters Amalgamated* qui domine une très grande proportion de la production mondiale. Les cours, ramenés par la dépression de 1937 au niveau du milieu de 1936, se sont maintenus jusqu'en avril 1938. L'abaissement des prix intérieurs aux Etats-Unis provoqua une réaction sur tous les marchés. Le 27 mai, les cours les plus bas furent atteints : £ 32.11.3. Depuis lors, la fermeture de certaines mines américaines, l'abaissement du contingent de production de 105 p. c. à 95 p. c., la réduction des stocks et le relèvement de la consommation firent remonter les cours au delà de £ 48. Le 15 octobre 1938, toute restriction à la production fut abolie. Toutefois, une reconstitution des stocks se produisant, il fut décidé le 23 novembre de limiter la production à 110 p. c. des contingents de base, puis à 105 p. c. et enfin à 100 p. c. à partir du 1er janvier 1939. Grâce à cette réglementation, les cours furent placés aux environs de £ 45.

Les prix de l'étain ont subi de grandes fluctuations. Après avoir oscillé autour du niveau de £ 185 de novembre 1937 à avril 1938, le ralentissement ininterrompu de la consommation et l'augmentation des stocks provoquèrent un nouvel affaissement. Le 3 mai, l'étain cota au plus bas £ 153.6.3. A la suite de la décision du Cartel ramenant le contingent à 35 p. c. et fixant le stock de battement à 10 p. c., le marché connut une reprise qui s'accentua en octobre par suite de l'accroissement de la consommation aux Etats-Unis.

Le marché des diamants n'a connu de reprise que pendant le second semestre. Un raffermissement des cours en est résulté, influencé comme toujours par la politique de la *Diamond Corporation* qui contrôle environ 95 p. c. de la production mondiale.

Quant aux métaux précieux, le cas de l'or est évidemment spécial. Le prix d'achat du métal jaune, fixé à fr. 33.077,30 par kilo par la Banque Nationale de Belgique depuis le 31 mars 1936, n'a plus varié. Celui de l'argent s'est relevé en moyenne de 20 5/16 d. l'once en décembre 1937 à 21 d. en décembre 1938, celui du palladium, de £ 4.12.6 l'once à £ 4. Par contre, celui du platine a baissé de £ 7.7.8 l'once à £ 7.

Après la hausse des prix des premiers mois de 1937, les marchés des oléagineux ont subi une réaction profonde par suite de l'amenuisement des transactions et de l'abondance des récoltes. Les cours moyens des arachides, qui étaient de fr. 193,55 par 100 kilos en moyenne en 1937, sont descendus à 13 francs à fin 1938; ceux des noix palmistes sont respectivement de fr. 1.807,95 et de 1.145 francs par 1.016 kilos; ceux de l'huile de palme ordinaire de fr. 2.327,45 et 1.300 fr. et de l'huile de palme de plantation de fr. 3.034,75 et 1.675 francs par tonne. Ces cours sont revenus à peu près au niveau qu'ils occupaient au commencement de 1935 avant la dévaluation du franc.

Le marché du coton est très solidaire des prix mondiaux. La chute des prix qui s'est manifestée dès le deuxième trimestre, s'accentua durant le second semestre sous l'influence de la perspective d'une récolte exceptionnelle aux Etats-Unis. Les mesures prises par le gouvernement américain pour limiter les surfaces ensemencées, ont apporté un léger relèvement des prix au début de 1938. Dans la suite, les cours restèrent indécis, le point le plus bas étant atteint en septembre. La fin de l'année fut un peu meilleure. Dans tous les cas, les cours moyens sont restés fort en dessous de ceux de 1935 à 1937 et les cotons du Congo n'ont profité que faiblement de l'amélioration constatée dans les prix mondiaux pendant le quatrième trimestre.

Dès novembre 1937, après une hausse marquée des prix du café, la tendance s'oriente à la baisse, sous l'influence de l'abandon de la politique de soutien par le Brésil. La baisse se prolongea jusqu'en mars. Depuis lors, l'amélioration de la position statistique, l'augmentation des livraisons et la prévision de faibles récoltes ont entraîné une hausse des prix en octobre. Entretemps, le gouvernement prit des mesures pour protéger les cafés Arabica et Robusta du Congo et du Ruanda en limitant notamment les superficies cultivées. La stabilité des prix de ces produits est d'ailleurs fonction de leur accueil sur le marché belge. Il n'y aura pas de redressement véritable aussi longtemps que la consommation belge ne sera pas entièrement acquise aux productions coloniales.

Le copal avait terminé l'année 1937 en hausse considérable. Depuis lors, il a baissé jusqu'en juillet à cause de la régression de la demande et de l'offre surabondante sur le marché d'Anvers. Une légère amélioration est survenue en fin d'année.

Le marché de l'ivoire est nettement en régression. Les prix moyens avaient été fortement en hausse durant les trois premières ventes publiques trimestrielles de 1937. Depuis lors, les prix n'ont cessé de baisser et de faibles quantités ont été vendues : 54 T. contre 92 en 1937, 161 en 1936 et 130 en 1935.

En 1937, les cuirs du Ruanda-Urundi avaient enregistré une hausse notable, mais de septembre de cette année jusqu'en septembre suivant, la hausse fut interrompue. Depuis la mi-octobre, la tendance des cours s'est un peu améliorée.

Seul parmi les produits agricoles, le caoutchouc s'est relevé depuis fin juillet, le Comité international ayant réduit le contingent d'exportation de 60 à 45 p. c. pour le troisième trimestre et les stocks ayant fortement baissé. Depuis lors, les cotations sont restées fermes.

Les maïs exportés ont bénéficié de hauts prix au début de 1938, après quoi les cours n'ont pas cessé de se détériorer jusqu'à la fin de l'année.

Les cours du cacao se tiennent depuis le début de 1938 au niveau moyen de 1935 avec une tendance légèrement baissière.

Le prix du jute est resté presque constamment ferme. La faiblesse du second semestre 1938 a été suivie d'une reprise très appréciable. Comparés à ceux des autres fibres congolaises, le sisal et le raphia, les cours du jute se sont en général maintenus à un niveau élevé

Si l'on envisage le mouvement des prix coloniaux par rapport à mars 1935 d'après les indices établis par l'Institut des Recherches Economiques de Louvain (base 1927-1929 = 100), on constate qu'en janvier 1939, exception faite pour le prix du coton qui s'établit exactement au même niveau, de l'ivoire qui est en baisse de 2,4 p. c. et de l'huile de palme qui a reculé de 13 p. c., tous les autres produits ont maintenu une hausse parfois considérable. Elle est de 3,4 p. c. pour le café, 19,1 p. c. pour le sésame, 20,5 p. c. pour le cacao, 20,7 p. c. pour les noix palmistes, 38,3 p. c. pour l'or, 41 p. c. pour l'étain, 53,4 p. c. pour le caoutchouc, 57,1 p. c. pour le copal, 61,4 p. c. pour les peaux et 116 p. c. pour le cuivre. Le relèvement est surtout important pour l'ensemble des produits minéraux : 85,2 p. c.; il l'est beaucoup moins pour les produits végétaux et animaux : 11,1 p. c.

Finances publiques et privées.

L'action coloniale est fécondée par les investissements de capitaux. L'on a vu précédemment jusqu'à quel point le Congo belge a servi de champ d'action aux capitaux métropolitains et combien ceux-ci sont importants en regard des investissements publics.

Tableau XIX.

Emissions d'entreprises coloniales

(en millions de francs).

Source : *Statistique Banque Nationale de Belgique.*

ANNÉES	Sociétés nouvelles	Augmentations de capital	Emissions d'obligations	Total	Total en francs-or
1919	15	14	—	29	18,8
1920	25	52	5	82	31,2
1921	6	17	—	23	8,7
1922	52	103	70	225	90,0
1923	4	57	—	61	16,5
1924	20	150	—	170	40,8
1925	205	162	—	367	91,8
1926	66	407	—	473	76,0
1927	955	287	51	1.293	187,0
1928	648	926	—	1.574	227,0
1929	550	856	—	1.406	201,0
1930	325	446	275	1.046	151,6
1931	114	1.486	23	1.623	235,4
1932	81	178	17	276	40,0
1933	54	64	—	118	17,1
1934	128	225	—	353	51,2
1935	3	102	—	105	10,5
1936	40	29	—	69	7,2
1937	52	185	—	237	24,6
1938	15	54	—	69	7,6

Les chiffres cités plus haut sont évidemment des estimations, intéressantes parce qu'elles fournissent un ordre de grandeur et de comparaison. Le manque de statistiques précises ne permet pas d'évaluer avec précision les capitaux investis jusqu'à ce jour dans la Colonie. Les seules données exactes dont on dispose pour l'examen des progrès des investissements nouveaux sont fournies par la statistique des émissions privées d'entreprises coloniales établie par la Banque Nationale de Belgique. Ces chiffres sont toutefois inférieurs à la réalité, car ils ne tiennent pas compte des primes d'émission.

Le mouvement des investissements a beaucoup décliné depuis 1931, après avoir progressé très fortement dès 1937 sous l'effet de l'équipement intense de la Colonie et, en 1930, par suite de la réorganisation et de l'assainissement financier de nombreuses entreprises. En appréciant ces chiffres, l'on tiendra compte du fait que les apports en nature n'en sont pas déduits; or, en 1930 et 1931, ils ont été extrêmement importants au point que les émissions nettes peuvent être estimées à 739 millions seulement contre 1.406 millions en 1930 et à 421 millions contre 1.623 millions en 1931. En 1936, le marché des capitaux n'a plus donné de stimulant aux investissements qui sont revenus à un niveau extrêmement bas. En 1937, il y eut une reprise très nette. Mais l'année sous revue a ramené les nouvelles émissions au niveau de 1936.

La diminution des investissements n'est toutefois pas l'indice d'une détérioration de la situation financière des entreprises. Au contraire, après la période de crise, dont les effets se sont fait sentir jusqu'en 1935, les résultats des entreprises coloniales se sont considérablement relevés; en 1938, les dividendes bruts distribués ont dépassé le double des résultats de 1929 et de 1931, les années les meilleures que le Congo eût connues jusqu'alors. Le total des dividendes bruts fut de 694 millions contre 353 millions en 1931. Exprimés en francs-or, ces montants deviennent respectivement 51 millions et 72 millions.

Tableau XX.

Dividendes bruts distribués.

Source : *Statistique Banque Nationale de Belgique.*

ANNÉES	en milliers de francs	en milliers de francs-or
1927	170.104	25.000
1928	254.026	37.000
1929	301.988	44.000
1930	348.978	50.000
1931	353.154	51.000
1932	203.144	29.500
1933	140.205	20.500
1934	188.117	27.300
1935	221.624	22.100
1936	404.413	41.965
1937	601.478	62.415
1938	694.585	72.076

* * *

En ce qui concerne les investissements publics au Congo, l'on peut s'en faire une idée par la situation de la dette publique. En 1909, elle atteignait fr. 249 millions. Jusqu'en 1921, elle resta à peu près à ce chiffre, mais depuis lors, elle s'est gonflée considérablement, principalement après 1928, comme il appert des chiffres suivants (*en millions*).

DETTE PUBLIQUE	1928	1938
Dette consolidée	1.767	4.014
Dette flottante	61	418
	1.828	4.432
Capitaux garantis	711	1.368
	2.539	5.800

Les engagements de garantie du gouvernement sont très considérables. Ils portent principalement sur l'intérêt ou le dividende de parts de capital d'un nombre important de sociétés minières, de transport, industrielles et agricoles. Au surplus, le gouvernement a pris d'importantes participations dans des entreprises de chemins de fer, minières et de prospection. Au cours des dernières années, cette activité financière a cependant décliné.

Au 31 décembre 1938, les garanties s'élevaient à fr. 1.368 millions, et les débours qui s'y rapportent au cours de l'année sous revue à fr. 16,3 millions.

Le principe qui régit les finances métropolitaines et coloniales est celui de la séparation complète. Si l'on fait exception de deux interventions en 1908 et 1921, la Colonie a subvenu seule à toutes les charges de ses budgets ordinaires jusqu'en 1933 lorsque le Parlement accorda pour trois ans une subvention annuelle puis, en 1934, les fonds produits par la Loterie coloniale.

Grâce à cette intervention et aux efforts de compression des dépenses déployés par le gouvernement colonial, les déficits budgétaires ont pu être graduellement ramenés de 356 millions en 1934 à 114 millions en 1938. Le déficit prévu pour 1939 est de l'ordre de 55 millions seulement et sera couvert par les fonds provenant de la Loterie coloniale. Le budget se trouve donc en équilibre sans que la Belgique ait eu à intervenir pour des dépenses de souveraineté et de civilisation. Il avait été demandé au gouvernement belge que l'on fixe pour plusieurs années le montant d'une dotation accordée à la Colonie. Il a été inutile d'en débattre, sauf pour une dotation de 50 millions figurant au budget extraordinaire, qui a réduit le recours à l'emprunt à un montant minime.

A chaque moment, la question de la séparation financière de la Métropole et de la Colonie se pose à nouveau. Un débat jamais tranché jusqu'ici existe à ce sujet entre ceux dont l'opinion est que la Colonie doit pourvoir à ses propres besoins pour éviter les abus et ceux qui considèrent que la Métropole doit hâter l'expansion coloniale par des soutiens financiers en attendant que les fruits de ce développement lui permettent de vivre grâce à ses ressources propres.

Conclusion.

Cet aperçu, forcément incomplet, montre à lui seul déjà que l'importance des relations entre le Congo et la Belgique s'accroît sans interruption et que la part de l'étranger, pour progressive qu'elle soit en valeur absolue, n'empêche aucunement l'expansion colonisatrice de la Métropole.

Une telle constatation est de la plus haute importance en ce moment où la question de la redistribution des matières premières est à l'ordre du jour et où le régime de la « porte ouverte », malgré les avantages multiples qu'il présente, n'obtient pas une adhésion unanime parce que, dans l'esprit de certains, il constitue une entrave à la libre disposition et aux progrès commerciaux de la mère-patrie.

A cet égard, rappelons quelques aspects plus abstraits de la question qui se trouvent éclairés par les résultats de l'analyse précédente.

Comme on le sait, le régime de la « porte ouverte » est caractérisé par la non-discrimination, c'est-à-dire par l'identité des mesures applicables à un même moment aux ressortissants des différentes nations en cause. L'idéal en cette matière est une égalité économique parfaite. Elle ne doit pas être limitée à la seule politique douanière, mais appliquée aux concessions, aux investissements de capitaux, aux tarifs postaux, aux réglementations relatives aux formalités administratives. L'institution du régime des mandats a donné à cette formule une application nouvelle et élargi le concept de liberté jusqu'à rendre celle-ci absolue ou presque sur le plan économique. Le domaine d'application est moins étendu dans la plupart des régimes actuellement en vigueur : les territoires du Maroc, dont le régime est fondé sur les dispositions de la convention d'Algésiras de 1906; les territoires de Nigérie, de la Côte de l'Or, du Dahomey et de la Côte d'Ivoire, ouverts aux termes d'un accord de 1898; enfin, le Bassin conventionnel du Congo défini successivement par la convention de Berlin de 1885, par celle de Bruxelles de 1890 et par celle de Saint-Germain-en-Laye en 1919. Dans ces cas, le régime n'est applicable qu'aux membres signataires des traités internationaux.

Les bénéficiaires de la convention de Saint-Germain-en-Laye sont les signataires : Belgique, Grande-Bretagne, France, Etats-Unis, Italie, Japon et Portugal, ensuite les puissances qui peuvent y adhérer. Ce droit a été réservé exclusivement aux anciennes puissances parties à l'Acte de Berlin.

Les principes qui régissent ces conventions s'appliquent surtout à la liberté du commerce et de la navigation. Ils assurent à cet égard un maximum d'avantages aux bénéficiaires dans leurs relations réciproques. Le principe d'égalité de traitement donne au régime dans son ensemble de la facilité, de la sincérité, de la simplicité. Il permet une adaptation rapide à toutes les circonstances. Il facilite l'expansion de tous les Etats signataires, une fécondation plus rapide de la Colonie et un essor plus vif de son industrialisation.

Il est indéniable que le régime de la « porte ouverte » n'entrave pas les rapports économiques entre le Congo et la Belgique et qu'il laisse à celle-ci les moyens d'établir dans son vaste territoire colonial une prépondérance qui va s'affirmant de plus en plus.

Les avantages pour la nation métropolitaine résultent de nombreux facteurs de souveraineté que le régime en question laisse intacts, du régime monétaire de la Colonie et de la nationalité des fonctionnaires locaux.

Si, en droit, les monnaies du Congo et de la Belgique sont différentes, le Congo ayant sa propre monnaie, indépendante de la nôtre, le régime de la couverture et celui des émissions étant distincts, et le papier émis par la Banque du Congo Belge n'ayant pas cours légal dans nos frontières, en fait, du point de vue économique, le franc belge et le franc congolais sont sur le même pied. Partout et en toutes circonstances, le gouvernement de la Métropole s'est efforcé de maintenir ce parallélisme, ce qui n'est d'ailleurs pas allé sans opposition de la part de ceux qui voulaient dissocier les deux monnaies. L'opposition dut s'incliner par ailleurs devant les avantages du régime qui a dominé. Celui-ci permet d'éviter que des différences de change ne s'établissent et ne se maintiennent entre la Métropole et la Colonie, ce qui est de la plus haute importance pour faciliter les rapports commerciaux entre la Belgique et le Congo. Les inconvénients résultant d'une différence de régime monétaire pour le commerce, mettraient la Colonie, à notre égard, au rang d'un pays étranger. Les transactions en subiraient immanquablement le contre-coup, tandis que les circonstances actuelles réduisent au minimum les difficultés résultant de l'intervention de la monnaie dans les relations économiques de la Colonie et de la Métropole.

Non moins favorable pour la Belgique est la nationalité des fonctionnaires et d'une part importante de la population locale issue de la mère-patrie. Il est à peine besoin d'insister sur les avantages résultant de la communauté de langage et surtout de législation. La législation commerciale du Congo belge s'inspire en majeure partie de celle de la Métropole. C'est là un résultat direct de l'exercice de la souveraineté.

Celle-ci offre, par ailleurs, bien d'autres avantages. Ainsi, bien qu'en vertu des conventions internationales, le gouvernement ne puisse établir, en matière de cessions et de concessions, une réglementation différentielle entre les ressortissants des puissances signataires, la Belgique dispose sans restriction des richesses contenues dans le sol de la Colonie. En fait, et bien qu'il n'existe pas de classement des concessionnaires par nationalités, il semble que le nombre de concessions de terres accordées à des étrangers soit très réduit. Pour autant que l'on puisse se fier à la consonance des noms recensés dans un relevé fait par les pouvoirs compétents lors d'une publication faite à l'occasion du centenaire de la Belgique, sur un total de 1.344.541 ha. concédés, l'ensemble des terres accordées aux Portugais ne dépassait pas 4.500 hectares; à ce moment, celui des terres données aux Italiens n'était pas supérieur à 1.500 hectares, celui des concessions détenues par les Grecs y était inférieur. Il s'agit là d'indices peu précis. Mais l'impression générale recueillie dans les milieux administratifs et d'affaires confirme *grosso modo* ces indications. En matière de mines, il en est de même. On n'a jamais exclu les étrangers, tant au Congo qu'au Ruanda-Urundi, mais ils n'ont, en général, pas fait grand usage des droits qui leur ont été accordés. Ou ils les ont laissé périmer ou ils les ont cédés à des sociétés belges. Ainsi, toutes les grandes concessions de terres, de mines et de transports appartiennent à des personnes morales ou physiques de nationalité belge.

Certes, les étrangers pourraient se rendre maîtres des entreprises par des participations financières. Il est malheureusement très difficile de se faire quelque idée à ce sujet, mais il ne semble pas que jusqu'ici cette part soit importante.

Ainsi la Métropole jouit de moyens très efficaces pour asseoir sa prépondérance. Et la mainmise sur les concessions de transport ou la conclusion d'accords spéciaux avec les concessionnaires transporteurs assurent au gouvernement de la Colonie une influence considérable sur toute la vie économique.

Ces considérations sur les avantages que confère la puissance souveraine résultent d'ailleurs en partie du fait que les bénéficiaires de la convention réglant le Bassin conventionnel sont elles-mêmes des puissances coloniales très absorbées par la mise en exploitation de leurs propres territoires coloniaux. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'en matière de concessions surtout, les étrangers s'abstiennent.

Si le cadre des bénéficiaires de la Convention de Saint-Germain-en-Laye s'étendait, rien ne prouve évidemment qu'il en resterait de même. On cite à cet égard l'exemple du Cameroun, territoire sous mandat britannique, où, grâce au régime de la « porte ouverte », l'influence allemande a pu se développer fortement (10).

(10) Depuis 1926, de nombreux Allemands se sont installés au Cameroun britannique avec l'autorisation du gouvernement anglais. Ils se sont livrés à la culture des fruits et notamment des bananes... On estime aujourd'hui que la proportion des besoins allemands en bananes, couverts par la production des colons allemands du Cameroun, s'élève à 40 p. c... Les bénéfices que l'Allemagne a retirés de cette production sont importants. La part des exportations du Cameroun à destination de l'Allemagne s'élevait en 1934 à 79,8 p. c.; par ailleurs les importations du Cameroun en provenance de l'Allemagne ont grandi jusqu'à atteindre en

Dans le même ordre d'idées, le régime des adjudications est tel que, par la force même des choses, les entreprises belges jouissent d'avantages légitimes. Même dans le régime des mandats, qui prévoit cependant la nécessité d'une adjudication internationale pour les travaux publics de grande importance, tels que les constructions de chemins de fer, de barrages, etc., les autorités locales ont la plus large liberté d'appréciation pour les travaux publics essentiels. La convention de Saint-Germain est plus favorable encore aux fournisseurs de la Métropole. Il est d'ailleurs normal que l'exécution des travaux publics et de ceux qui sont financés par les pouvoirs publics, puisse être accordée de préférence aux nationaux du moment qu'ils contribuent correctement et avec intelligence à l'œuvre colonisatrice.

Enfin, les liens financiers entre la Colonie et la Métropole, si étroits déjà par suite de l'intervention privée, sont encore resserrés par l'intervention des pouvoirs publics. Sans parler des soutiens financiers accordés par la Belgique au Congo, il convient d'indiquer que notre territoire colonial a orienté depuis longtemps sa politique financière vers Bruxelles, tout comme ceux de l'Angleterre et de la France ont orienté la leur vers les places de Londres et de Paris, ce qui revient largement, pour des emprunts à long terme, à effectuer des achats dans le pays prêteur, même si l'emprunt ne prévoit pas de clause *tying-in*.

Ces avantages sont tels qu'une direction avisée de la colonisation et un encouragement persévérant de l'initiative coloniale en Belgique ont déjà porté les fruits les plus abondants et réalisé une précellence économique très avantageuse dans la Colonie. Aussi la Métropole s'est-elle constamment détournée, quelles que fussent les tentations, d'aller à l'encontre de la lettre comme de l'esprit des traités de Berlin ou de Saint-Germain-en-Laye. Les mailles sont par ailleurs assez larges et ce que le Congo ne peut pas faire pour la Métropole, la Belgique peut le faire pour la Colonie. Aussi l'interpénétration Belgique-Congo peut-elle devenir en grande partie le fait de la Belgique. Elle soutient la Colonie en temps de crise et devient sa créditrice. Elle met la Colonie en valeur à son profit, en procurant à nos industries des matières premières, en lui fournissant des produits achevés, en créant des industries nouvelles. Dans tous les cas, les pouvoirs publics accordent des protections basées sur l'octroi de concessions d'exploitation dans la Colonie, ou sur des exceptions à la législation douanière dans la Métropole. C'est ainsi que la Belgique a pris, depuis 1934, certaines décisions qui, du point de vue de la tarification douanière, sont favorables à la Colonie. Elle accorde aux marchandises congolaises un régime libéral, comportant des exemptions de droits d'entrée complètes ou partielles, amplement justifiées par sa politique de colonisation.

D'un autre côté, des avantages nombreux restent acquis à l'étranger. Aussi l'exemple du Congo montre-t-il que le régime de la « porte ouverte » peut être amené à un bon fonctionnement en matière d'égalité des droits et des devoirs économiques des colons et en matière de liberté des échanges extérieurs, sans mettre directement en cause la souveraineté de la Métropole.

Dans les territoires soumis à la non-discrimination, des marchés importants peuvent être conquis par d'autres nations que la nation métropolitaine. Nous avons cité l'exemple de l'Allemagne au Cameroun britannique. Il est typique, mais il y en a bien d'autres. Le Congo belge montre parfaitement que le régime de la « porte ouverte » n'est pas, à tout prendre, selon le mot d'Henri Hauser, un régime à porte également entr'ouverte à toutes les nations (11).

Une règle primordiale, c'est que la politique de non-discrimination est d'autant plus efficace que les immigrants sont plus libéralement accueillis, car la conquête des marchés dépend largement de l'établissement des entreprises étrangères. Or, au Congo, comme dans tous les autres territoires soumis par convention à la non-discrimination, la liberté d'établissement est expressément stipulée. Grâce à cela, la population blanche du Congo comportait, au 1er janvier 1939, 17.536 Belges contre 7.673 étrangers. Mais le nombre de femmes et d'enfants est sûrement plus élevé pour les premiers que pour les seconds. Et quelle que soit l'importance des missionnaires et des fonctionnaires, qui forment la majorité des Belges émigrés, pour l'avenir de notre Colonie, il est évident que l'élément étranger renferme une plus grande proportion de sujets directement intéressés à la production et au commerce. Il est significatif à cet égard qu'au cours des dernières années, les Grecs, les Polonais, les Hollandais, les Japonais et les Américains accusent une progression remarquable. Voilà un groupe de commerçants dont l'importance économique ne peut être sous-évaluée pour leurs pays respectifs.

Il est assez difficile de se rendre compte de l'importance économique des entreprises étrangères au Congo. Les statistiques officielles sont très insuffisantes, à cet égard. Elles ne rendent compte ni de l'importance, ni de la nature juridique des firmes et ne permettent pas de tirer des conclusions utiles quant au montant des capitaux belges et étrangers investis dans la Colonie (12). Mais, à défaut de cela, nous avons des indi-

---

1934 une proportion de 42,5 p. c. des importations globales du territoire. Un marché a été conquis par l'Allemagne. Un chemin de fer a été construit. Le matériel a été presque entièrement fourni par des entreprises allemandes. Le matériel d'exploitation des cultures est également d'origine allemande. — G. Maroger, *La question des matières premières et les revendications coloniales. Examen des solutions proposées*. Paris, Centre d'Etudes de Politique étrangère, 1937, pp. 188-189.

(11) « La question des matières premières et la redistribution des colonies et mandats », *Revue économique internationale*, janvier 1935, p. 33.

(12) Nous n'avons que des indices très fragmentaires concernant la part des capitaux étrangers dans le total des investissements étrangers. C'est ainsi que l'on sait que l'Union Minière du Haut-Katanga, dont le capital a été porté en 1937 de 176.400.000 francs à 300.000.000 de francs, a été souscrit en grande partie par la Tanganyika Concession. Ce groupe possédait 50 p. c. des actions de capital et 40 p. c. des actions de dividende, ce qui lui assurait 45 p. c. des bénéfices totaux de l'Union.

cations précises en ce qui concerne le nombre d'établissements. Sur 5.109 établissements recensés en 1934, plus de la moitié, exactement 2.613, étaient belges. Il y en avait 899 portugais, 495 grecs, 310 italiens, 219 asiatiques, 183 anglais, en majeure partie commerciaux. La plupart des établissements industriels sont belges : 571 sur 685. Il en est de même des établissements agricole : 349 sur 517. La répartition géographique de ces établissements est plus intéressante. Elle traduit une égalité ou une suprématie numérique des étrangers sur les Belges dans certaines provinces où ils ont des attaches avec leurs possessions d'aujourd'hui ou d'hier. Les Portugais sont nombreux dans les provinces de Léopoldville et de Coquilhatville; les Italiens et les Grecs, dans celle d'Elisabethville. Dans le Ruanda-Urundi, la prédominance des firmes étrangères est très nette. En 1935, l'on y comptait 235 établissements étrangers dont 95 arabes et 74 hindous contre 84 belges.

Ceci suffit à montrer que les limites à l'expansion étrangère dans notre Colonie sont établies en fonction de la capacité de concurrence de l'étranger.

Dans les circonstances présentes, pour la Belgique comme pour les autres pays, c'est par une lutte persévérante que doivent se conquérir les marchés. Le régime douanier du Congo, écartant tout droit préférentiel, est également favorable à tous les pays. Sa libéralité est telle que le transit reste absolument libre bien que le traité de Saint-Germain-en-Laye permette à la Colonie de l'imposer en compensation des dépenses utiles pour services rendus. Il n'existe de même aucune mesure, au point de vue des tarifs de transport et de la manutention, qui protège le commerce avec la Métropole. Beaucoup de pays, et le Japon le tout premier, ont su tirer de ce régime tout le profit désirable.